L'Église face à Duplessis: le clergé catholique face à la politique québécoise de 1930 à 1960

Alexandre Dumas History and Classical Studies Université McGill, Montréal

Février 2016

A thesis submitted to McGill University in partial fulfillment of the requirements of the degree of Doctor of Philosophy (History)

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	i
Résumé	iv
Abstract	V
Remerciements	vi
Liste des centres d'archives	vii
Introduction	1
Théorie	6
Sources et méthodologie	10
Structure	14
Chapitre 1 Contexte et bilan	18
1. Mise en contexte	18
1.1 De la Conquête aux Rébellions	18
1.2 L'ultramontanisme	20
1.3 L'influence indue	23
1.4 Le début du XXe siècle	27
1.5 Conclusion	
2. Bilan historiographique	30
2.1 Le clergé face à Louis-Alexandre Taschereau	32
2.2 Des prêtres et des politiciens 2.3 Lionel Groulx et la politique	34
2.3 Lionel Groulx et la politique	38
2.4 Le clergé face à Duplessis	41
2.5 Le cardinal Villeneuve	49
2.6 Mgr Charbonneau et Asbestos	57
2.7 Conclusion	61
Chapitre 2 Les dernières années du gouvernement Taschereau (1930-1935)	63
1. L'Église face à Louis-Alexandre Taschereau	
1.1 Les écoles juives	
1.2 La bonne entente entre l'Église et l'État	72
1.3 La bonne entente mise à l'épreuve	79
1.4 Le clergé québécois face au communisme	89
1.5 Conclusion	
2. L'Église face à l'opposition	
2.1 Les chefs de l'opposition.	95
2.2 Des prêtres militants de l'Action libérale nationale	
Conclusion	106
Chapitre 3 Les élections de 1935	
1. Les prêtres en politique	
1.1 La moralité des élections	
1.2 Les interventions partisanes	
2. Les réactions à la « victoire »	
2.1 Les félicitations	
2.2 La suite des choses	
3. Les dénonciations	
3.1 À l'assaut et à la défense du clergé	130

3.2 Les procès d'influence indue	136
3.3 Les appels au cardinal	137
3.4 Peines et châtiments	144
Conclusion	
Chapitre 4 Les débuts de l'Union nationale (1936-1939)	153
1. Vers un changement de régime	
1.1 Les relations entre l'Église et l'État	154
1.2 La rupture de l'entente Gouin-Duplessis	
1.3 Les élections de 1936	
2. Le premier mandat de l'Union nationale	168
2.1 La « douce révolution » de l'Union nationale	
2.2 Les relations entre l'Église et l'État	
2.3 La menace communiste	
2.4 Conclusion	
3. Les divisions politiques du clergé	
3.1 Le clergé face à l'Union nationale	185
3.2 Le clergé face au Parti national	
3.3 Le clergé face à l'Action libérale nationale	192
3.4 Politique et discipline ecclésiastique	196
4. Les élections de 1939	202
4.1 La campagne	203
4.2 Les résultats	205
Conclusion	210
Chapitre 5 La Seconde Guerre mondiale (1939-1944)	
1. L'Église face à Adélard Godbout	
1.1 Le suffrage féminin	
1.2 La bonne entente entre l'Église et l'État	230
1.3 La bonne entente mise à l'épreuve	236
2. La Seconde Guerre mondiale	
2.1 Les évêques devant la Guerre	
2.2 Les prêtres prennent position.	
2.3 De la Ligue pour la Défense du Canada au Bloc populaire canadien	
3. Les élections de 1944	257
3.1 La campagne	257
3.2 Les réactions	
Conclusion	
Chapitre 6 La Grande Noirceur (1944-1960)	
1. Duplessis et les évêques	
1.1 Les règles du jeu	
1.2 Les évêques jouent le jeu.	
1.3 Les difficultés	
1.5 Conclusion	
2. Le clergé face à Duplessis	
2.1 Les alliés	
2.2 Les sympathisants	
2.3 Les opposants	
2.4 René Chaloult	

3. Les dernières années	311
3.1 Lendemain d'élections	313
3.2 Les élections de 1960	320
Conclusion	324
Conclusion	328
Bibliographie	339
1. Archives documentaires	339
2. Journaux et périodiques	341
3. Monographies	342
4. Articles	349
Annexes	351
Annexe 1 : Lettres de félicitations	351
Tableau 1 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1935, victoire)	351
Tableau 2 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1936, victoire)	351
Tableau 3 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1939, défaite)	
Tableau 4 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1944, victoire)	353
Tableau 5 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1948, victoire)	354
Tableau 6 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1952, victoire)	
Tableau 7 : René Chaloult (Élection provinciale, 1936, victoire)	
Tableau 8 : René Chaloult (Élection provinciale, 1939, victoire)	357
Tableau 9 : Paul Gouin (Élection provinciale, 1935, victoire)	357
Tableau 10 : Paul Gouin (Élection provinciale, 1939, défaite)	
Tableau 11 : Ernest Grégoire (Élection municipale, 1934, victoire)	
Tableau 12 : Ernest Grégoire (Élection provinciale, 1935, victoire)	359
Tableau 13 : Ernest Grégoire (Élection municipale, 1936, victoire)	360
Tableau 14 : Ernest Grégoire (Élection provinciale, 1936, victoire)	
Tableau 15 : Ernest Grégoire (Élection municipale, 1938, défaite)	
Tableau 16: Philippe Hamel (Élection provinciale, 1935, victoire)	
Tableau 17: Philippe Hamel (Élection provinciale, 1936, victoire)	363
Annexe 2 : Listes	
Tableau 18 : Prêtres accusés d'avoir attaqué le Parti libéral (1935)	363
Tableau 19 : Prêtres abonnés à La Province	364
Tableau 20 : Protestations des cercles de fermières contre le suffrage féminin	
Tableau 21 : Prêtres membres de la Ligue pour la Défense du Canada	
Tableau 22 : Lettres de félicitations adressées à Gérard Dion et Louis O'Neill (1956)	367

RÉSUMÉ

Plus que tout autre premier ministre du Québec, Maurice Duplessis représente encore aujourd'hui l'alliance entre l'Église et l'État, une ère d'ultraconservatisme où le religieux primait sur tout. Mis en opposition sur ce plan avec ses prédécesseurs Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout, il est perçu comme le chef qui a retardé la modernisation du Québec en s'opposant à la laïcisation de l'État et en se laissant dicter sa politique par les évêques. L'Union nationale et l'Église catholique se seraient alliées afin d'assurer leur emprise collective sur la population. Et si cette perspective était anachronique?

La recherche sur les relations entre l'Église et l'État au Québec est à ce jour encore embryonnaire. Maintes perceptions contemporaines ont été élevées au rang de réalités historiques lorsqu'elles reflétaient les préjugés des historiens. Loin de marquer une restauration de l'ultramontanisme, les deux gouvernements Duplessis représentent au contraire un important recul en ce qui concerne l'influence des évêques sur l'État. Quant au clergé, nous verrons qu'il n'a jamais constitué cet auxiliaire politique sur lequel pouvait s'appuyer l'Union nationale en temps d'élection. Le regard des prêtres et des évêques sur la politique de cette période ne peut absolument pas se résumer à une sympathie pour l'Union nationale et à une aversion pour le Parti libéral. Nous verrons que contrairement à ce qui a été maintes fois avancé, le clergé ne base pas ses sympathies politiques sur le conservatisme social ou le cléricalisme des partis en présence.

Les archives religieuses, qui s'ouvrent progressivement aux chercheurs, permettent de jeter un regard nouveau sur cet aspect encore peu connu de notre histoire. Cette thèse, qui étudie les relations entre l'Église et l'État sur une période de trente ans, vise à démontrer que Maurice Duplessis s'inscrit en continuité avec ses prédécesseurs Taschereau et Godbout de même qu'avec son successeur Jean Lesage. Tous ces gouvernements ont, chacun à leur façon, contribué à poser les jalons de la sécularisation du Québec, un processus qui s'étire sur un siècle et dont la Révolution tranquille n'est qu'une étape parmi d'autres.

ABSTRACT

More than any other Québec Premier, Maurice Duplessis symbolizes the alliance between Church and State during an era in which religious conservatism prevailed. Contrasted in this respect with his predecessors, Louis-Alexandre Taschereau and Adelard Godbout, he is seen as the leader who delayed the modernization of Quebec by opposing the secularisation of the state and allowing bishops to dictate his policy. The National Union and the Catholic Church are perceived as allies who ensured their collective grip on the population. What if this view were anachronistic?

Research on the relationship between Church and State in Quebec is still in its embryonic stages. Historians have raised contemporary perceptions to the level of historical reality, as this reflects their prejudices. Far from marking a restoration of ultramontanism, the two Duplessis governments in fact represent a major setback regarding the influence of bishops on the State. As for the clergy, we will see that it never was a loyal ally on whom the National Union could rely in election time. The political perspectives of priests and bishops during this period cannot possibly be reduced to support for the National Union and an aversion to the Liberal Party. We will see that the clergy did not base its political sympathies on social conservatism and the clericalism of the various parties.

Religious archives, which are gradually becoming available to researchers, allow us to cast a fresh glance at this yet little known aspect of our history. This thesis, which studies the relationship between Church and State over a period of thirty years, aims to demonstrate that Maurice Duplessis was in continuity with his predecessors, Taschereau and Godbout, and his successor, Jean Lesage. All these governments, in their respective ways, helped pave the way for the secularization of Quebec, a process that stretched over a century and in which the Quiet Revolution was but one step among many.

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pu être réalisée sans le précieux soutien financier du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FRQSC), de l'Université McGill et de la Joseph Schull Foundation, que je remercie de toujours encourager la recherche en sciences humaines.

Je tiens d'abord à remercier mon directeur, le professeur John Zucchi, pour son encadrement souple, ses conseils judicieux, l'ambition qu'il m'a fait partager, sa remarquable disponibilité et surtout sa grande humanité. Cette thèse n'aurait pu atteindre la qualité qui est la sienne sans son soutien. Je souligne également l'appui de M. Pierre Lanthier et de Mme Lucia Ferretti de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui tout au long de mon parcours m'ont témoigné leur aide, leur confiance et leurs encouragements. Je remercie le professeur Stéphane Castonguay, qui m'a fourni un espace de travail dont j'ai pleinement profité pendant mes deux premières années de doctorat. Finalement, je remercie le professeur Jarrett Rudy ainsi que les historiens Gaston Deschênes et Denise Robillard pour les précieux conseils qu'ils m'ont prodigués.

Cette thèse est le fruit d'une longue recherche pour laquelle j'ai reçu un important soutien. Je tiens à remercier l'abbé François Sarrazin, chancelier du diocèse de Montréal, et le chanoine Denis Lépine, chancelier du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui m'ont fait confiance et accordé une autorisation spéciale pour consulter les archives dont ils ont la garde. Je remercie également Pierre Lafontaine, archiviste du diocèse de Québec, pour son zèle chaleureux et sa grande disponibilité. Je dois finalement remercier le père Jacques Thibault, archiviste des religieux de Saint-Vincent de Paul, et Jeanne-Mance Caron, archiviste du diocèse de Baie-Comeau, qui m'ont fait parvenir gratuitement des photocopies de documents d'archives.

Cette thèse est également le fruit d'une longue réflexion à laquelle ont participé à leur façon de nombreux collègues historiens, étudiants en histoire et en Études québécoises, avec qui j'ai échangé. L'espace me manque pour tous les nommer, mais je tiens à mentionner Pierre-Luc Benoît, David Ferron, Tomy Grenier, Simon Leduc et Alex Tremblay Lamarche, avec qui j'ai partagé de longues et nombreuses discussions toujours stimulantes.

Finalement, je remercie Émilie pour son soutien, son écoute et sa patience.

LISTE DES CENTRES D'ARCHIVES

AAM : Archives de l'archevêché de Montréal

AAQ: Archives de l'archevêché de Québec

AAR: Archives de l'archevêché de Rimouski

AAS: Archives de l'archevêché de Sherbrooke

ADOMI : Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée

AEBC: Archives de l'évêché de Baie-Comeau

AEC: Archives de l'évêché de Chicoutimi

AESH: Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe

AESJL : Archives de l'évêché de Saint-Jean-Longueuil

AETR: Archives de l'évêché de Trois-Rivières

AEV : Archives de l'évêché de Valleyfield

AJC: Archives des jésuites au Canada

ASSJ: Archives du Séminaire Saint-Joseph

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

BANQ-M : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Montréal

BANQ-Q : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec

BANQ-TR : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Trois-Rivières

DAUL : Division des Archives de l'Université Laval

DAUQAM : Division des Archives de l'Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

« Depuis un demi-siècle, on raconte n'importe quoi. »
- Denis Vaugeois

En 1997, le ministre fédéral Stéphane Dion demande à la Cour suprême de se positionner sur la légalité d'un éventuel troisième référendum sur la séparation du Québec. Alors que la question enflamme les esprits, le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, prend publiquement position: « La Cour suprême dira ce qu'elle voudra. Même si elle dit qu'on n'a pas le droit de le faire, si le peuple décide de le faire, c'est le peuple qui est souverain. Je suis un démocrate. »² Cette déclaration de principe est largement perçue comme une profession de foi souverainiste. Alors que plusieurs, dont le ministre Bernard Landry³, se réjouissent de cet appui inespéré, des centaines d'appels de protestation sont logés à l'archevêché de Montréal: « Monseigneur, c'est effrayant, vous êtes devenu péquiste! »⁴ Devant le tollé qu'engendre sa déclaration, le cardinal demande publiquement pardon d'avoir pris la parole sur un sujet qui « dépasse ses compétences »⁵. L'Église n'a pas à prendre position sur les questions politiques, explique-t-il. Cet épisode relativement récent illustre le rapport difficile qu'entretiennent les Québécois avec le rapport du religieux et du politique. Où est donc passée cette époque où il était naturel pour les chefs de l'Église catholique québécoise de se prononcer d'autorité sur les questions d'État? Cette époque a-t-elle seulement jamais existé?

Lorsque nous songeons à l'alliance entre l'Église et l'État au Québec, nous pensons forcément à Maurice Duplessis. Plus que tout autre, ce premier ministre a la réputation d'avoir été un ultramontain, un ultraconservateur qui a basé sa politique sur les principes de la religion catholique et sacrifié le progrès de la société québécoise aux intérêts de l'Église. Cette image est fortement ancrée dans la culture populaire. On le réalise en visionnant la série télévisée *Duplessis* de Denys Arcand, où on voit le « Cheuf » interprété par Jean Lapointe se rendre au palais du

¹ Denis Vaugeois, « Préface », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 14.

² Josée Legault, « Péril en la demeure », *Le Devoir*, 31 décembre 1997.

³ Marie Tison, « Souveraineté: Bernard Landry d'accord avec le cardinal Turcotte », *La Presse*, 30 décembre 1998.

⁴ Mario Fontaine, « Le cardinal Turcotte ne renie pas ses propos, mais convient avoir manqué de prudence », *La Presse*, 8 janvier 1998.

⁵ Ibid.

cardinal Rodrigue Villeneuve pour recevoir les instructions de son chef spirituel. À l'archevêque de Québec est attribuée la responsabilité de l'infâme Loi du Cadenas, de l'opposition de Duplessis au droit de vote des femmes, de sa lutte contre les syndicats et de ses lois sociales rétrogrades⁶. De façon générale, les Québécois ont volontiers associé tout ce qui leur déplait dans leur histoire à l'influence de l'Église catholique. Cette influence fut-elle jamais aussi toute-puissante et envahissante que nous l'avons cru, surtout sur le plan politique?

Une perspective anachronique déforme notre vision de cette période historique. Nous avons transposé les grands débats de la Révolution tranquille à la période précédente. Nous avons fait de Maurice Duplessis un obstacle sur le chemin de la modernisation de la société québécoise, modernisation qui, à nos yeux, passe nécessairement par la laïcisation et l'effacement de l'Église comme puissance politique. Ce faisant, nous avons attribué aux premiers ministres libéraux Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout un agenda qui ne fut pas le leur, celui de réformateurs prêts à perdre le pouvoir pour défendre un programme visant à faire entrer le Québec dans la modernité. Cette modernité passait par l'affranchissement de l'État vis-à-vis de l'Église et le Parti libéral, croit-on, s'est fait champion de cet objectif⁷. Nous accordons également à l'Église une omniscience remarquable, la jugeant consciente que ses fidèles allaient bientôt lui échapper, que son pouvoir commençait à s'effriter et que la société civile allait lui arracher son influence. Nous oublions que le transfert des compétences opéré par le gouvernement de Jean Lesage dans les années 1960 a été un mouvement spontané visant l'efficacité de l'État et non pas l'accomplissement d'un programme idéologique nourri depuis plusieurs dizaines d'années⁸. L'objectif n'était pas d'épurer la société québécoise du catholicisme, mais bien de repenser son rapport avec le catholicisme, principalement dans le milieu de l'instruction⁹. Non seulement la création d'un ministère de l'éducation ne figurait pas au programme du Parti libéral en 1960 ni en 1962, mais Paul Gérin-Lajoie était bien isolé au

-

⁹ Michael Gauvreau, Les origines catholiques de la Révolution tranquille, Fides, 2007, p. 8-9.

⁶ Denys Arcand, *Duplessis*, VLB éditeur, 1978, p. 143.

⁷ David Seljak, *The Catholic Church reaction to the secularization of nationalism in Quebec (1960-1980)*, Université McGill (Ph. D.), 1995, p. 168.

⁸ Jacques Racine, « École québécoise, modernité et religion », dans Robert Mager et Serge Cantin (dir.), *Modernité et religion au Québec: Où en sommes-nous?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 277-284.

cabinet ministériel à défendre son projet face auquel même René Lévesque était réfractaire¹⁰. Cette idée qui fait de l'élection provinciale de 1960 une prise de conscience collective où les Québécois ont rejeté l'Église et fait le choix de la laïcité est une construction historique. Cette vision déformée de notre passé nous amène à nous représenter les libéraux comme des modernistes tenus en échec par l'alliance des forces conservatrices présidées par le clergé.

La société québécoise « duplessiste » nous apparaît présentée ainsi comme un tableau manichéen. Entre Maurice Duplessis qui défendait la tradition et le Parti libéral qui souhaitait la rompre, c'est derrière le premier que se seraient massivement rangés prêtres et évêques. Dans le même ordre d'idées, c'est l'influence cléricale qui aurait permis à l'Union nationale de prendre le pouvoir et de le conserver. Refusant de reconnaître au gouvernement Duplessis la moindre qualité pouvant justifier qu'on lui accorde notre suffrage¹¹, nous avons déduit que son long règne ne pouvait s'expliquer que par l'union des puissances occultes de l'argent et de la religion. Une lourde responsabilité est donc attribuée à cette supposée alliance entre l'Église et l'Union nationale.

Une déformation de la mémoire nous a conduits à ce jugement sévère sur notre passé. Sur la période de la Grande Noirceur, les acteurs de la Révolution tranquille se sont vus accorder le monopole de la mémoire. De Gérard Pelletier à Guy Rocher, d'André Laurendeau à Pierre Laporte en passant par Lise Payette et Madeleine Parent, ce sont aux contestataires du duplessisme et aux phares de la réingénierie de l'État que nous avons confié le soin de nous raconter le Québec d'avant 1960. Documentaires¹², colloques¹³ et biographies¹⁴ leur ont donné une place immense. Tout en racontant l'histoire, ces acteurs de la Révolution tranquille ont eu à justifier des réformes parfois remises en question. Ils se sont volontiers présentés comme les

-

¹⁰ Dale C. Thomson, *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Saint-Laurent, Éditions du Trecarré, 1984, p. 374; Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique : le programme de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, 1988, 348 p.

¹¹ Xavier Gélinas, « Duplessis et ses historiens », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, op. cit., p. 21.

¹² Jacques Godbout, *Traître ou patriote*, Montréal, Office national du film du Canada, 2000; Jean-Claude Lord, *Lise Payette: un peu plus haut, un peu plus loin*, Productions J, 2014.

¹³ Robert Comeau et Lucille Beaudry, dir., *André Laurendeau : un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, 310 p.; Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, *Duplessis, Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Québec Amérique, 1997.

¹⁴ Andrée Lévesque, *Madeleine Parent : activist*, Sumach Press, 2005, 137 p.; Dorval Brunelle, *Les trois colombes : essai*, Montréal, VLB éditeur, 1985, 305 p.; Violaine Lemay et Karim Benyekhlef (dir.), *Guy Rocher : le savant et le politique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, 236 p.

inventeurs de la modernité québécoise¹⁵. Il était nécessaire pour cette raison d'insister sur le « progrès » réalisé au court de cette période mouvementée et, par le fait même, de rabaisser autant que possible l'époque qui a précédé. C'est ce qu'explique le journaliste et historien Laurier Lapierre: « Nous croyions apporter la lumière dans la province alors il nous fallait croire qu'avant, tout n'était que noirceur. » ¹⁶ C'est en diabolisant la Grande Noirceur qu'on a légitimé la Révolution tranquille. Pour justifier la laïcisation de l'éducation et des services sociaux, on a vertement dénoncé les effets catastrophiques de l'alliance entre l'Église et l'État. Ce faisant, le rôle politique du clergé a été amplifié et démonisé. Nous avons nourri dans l'imaginaire collectif l'idée d'une Église « bleue » dictant leur vote aux fidèles et s'opposant à toute mesure susceptible d'être associée au « progrès ». Les thèses de Jean-Charles Harvey et de Pierre-Elliott Trudeau nous présentant l'Église comme une institution cherchant à conserver le Québec dans le Moyen-Âge¹⁷ ont été globalement acceptées.

Cinquante ans après les faits, plusieurs acteurs de la Révolution tranquille aiment répéter qu'on ne peut comprendre cette période sans l'avoir vécue¹⁸. Impossible donc pour l'historien de moins de soixante ans de remettre en question les turpitudes du régime duplessiste ou la vertu du gouvernement Lesage. En 2015 toutefois, il est nécessaire pour l'historien de ne plus se contenter des souvenirs des témoins de l'époque, qui souffrent forcément après cinquante ans d'un biais de confirmation, c'est-à-dire qu'ils ont évacué de leur mémoire les éléments venant infirmer leur vision du passé pour ne retenir que ce qui y est conforme¹⁹. Ce biais est d'autant plus facile à développer que la société québécoise dans son ensemble a accepté cette vision déformée de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille. Pour en sortir, il est nécessaire de donner une plus grande place aux sources documentaires.

Comme nous le verrons au chapitre 1, plusieurs historiens ont contribué à développer ce mythe et à le perpétuer. Ils ont généralisé des cas particuliers et pris des témoignages pour des vérités

¹⁵ Lucia Ferretti, « La Grande Noirceur, mère de la Révolution tranquille? », dans Guy Berthiaume et Claude Corbo, *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, p. 27.

¹⁶ Conrad Black, *Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, Vol. 2, p. 598.

¹⁷ Pierre-Elliott Trudeau, « Introduction », dans Pierre-Elliott Trudeau (dir.), *La grève de l'amiante*, Montréal, Cité libre, 1956, p. 20-21.

¹⁸ « La Révolution tranquille – 1960, 50 ans après : l'éveil du Québec », Montréal, Société Radio-Canada, 2009.

¹⁹ Patrick Lemaire, *Psychologie cognitive*. De Boeck Supérieur, 1999, p. 222-223.

absolues sans les contre-vérifier. Les exemples étaient considérés représentatifs de l'ensemble et les déclarations jugées vraies dès qu'ils confirmaient les préjugés des auteurs. Près de soixante-ans après la mort de Maurice Duplessis, nous croyons la période mûre pour une relecture à l'abri du biais émotif des témoins de l'époque.

Quel rôle a été celui de l'Église catholique dans la politique québécoise? Comment se positionnait-elle face aux différents partis et gouvernements? Le clergé n'était-il réellement qu'un auxiliaire de l'Union nationale et des forces conservatrices? Les évêques ont-ils « mangé dans la main » de Maurice Duplessis? Ce sont les questions auxquelles nous nous proposons de répondre.

Une des erreurs commises par l'historiographie des relations entre l'Église et l'État est d'avoir examiné le duplessisme comme un objet d'étude isolé. Comparativement à Maurice Duplessis, à qui ont été consacrées un très grand nombre de recherches, Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout ont peu attiré l'attention des historiens. Leurs rapports avec le clergé et les évêques ont été examinés plutôt superficiellement. C'est malgré tout en opposition avec l'ultramontanisme allégué de Maurice Duplessis qu'ils ont été étudiés. Tous deux auteurs de lois en rupture avec la tradition ultramontaine du Québec, Taschereau et Godbout sont perçus comme les chefs qui ont tenté de moderniser le Québec malgré lui²⁰. Les archives documentaires confirment-elles ou infirment-elles cette vision?

Nous avons donc retenu pour notre étude une période allant de 1930 à 1960. Notre thèse inclut les dernières années du régime Taschereau, dont l'une des principales controverses l'ayant opposé à l'Église, c'est-à-dire la question des écoles juives. Nous observerons ainsi les années d'opposition de Maurice Duplessis, la formation de l'Union nationale et le rôle qu'y a joué le clergé. Notre étude inclura également la période Godbout afin de déterminer si elle présente réellement un contraste avec les deux gouvernements Duplessis. C'est en étudiant les relations entre l'Église et l'État sous les trois premiers ministres de cette période que nous pourrons déterminer comment se distingue l'Union nationale. La politique ne se limitant pas au parti qui

²⁰ Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*, Montréal, Guérin, 1973, p. VII; Jean-Guy Genest, *Godbout*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 326.

forme le gouvernement, nous analyserons également les sympathies politiques du clergé de même que son implication dans les différents partis d'opposition de l'époque, soient l'Action libérale nationale, le Parti national et le Bloc populaire canadien.

Notre thèse étudiera les relations entre l'Église et l'État de même que l'implication politique du clergé sur une période de trente ans. Nous considérerons les relations entre l'Église et l'État dans le sens étroit, c'est-à-dire que nous analyserons principalement les échanges entre le gouvernement provincial et l'épiscopat. Il s'agira de déterminer quel pouvoir réel était celui des évêques, quelle place leur était laissée par le gouvernement et dans quelle mesure parvenaient-ils à influencer la législation. Par « implication politique du clergé », nous entendons les différents moyens empruntés par prêtres et religieux pour influencer la politique. Nous étudierons les cas de prêtres ayant pris publiquement position pour un ou l'autre des partis, qui ont appuyé des politiciens discrètement ou non et qui ont tenté d'influencer les prises de décision. La correspondance des différents politiciens retenus pour l'étude nous permettra également de déterminer dans quelle mesure les prêtres les ont appuyés et pour quelle raison.

Notre thèse ne constitue pas un effort de réhabilitation. Nous ne chercherons pas à présenter l'Église catholique comme une institution charitable purement désintéressée et ouverte au changement. Les documents que nous citerons suffiront à prouver que ce n'était pas le cas. Nous n'avons pas non plus l'intention de redorer l'image du « Cheuf ». Notre objectif est plutôt de réévaluer l'influence de l'Église dans la société québécoise d'avant 1960 et surtout de quelle manière cette influence a été utilisée. Là se trouvent, à notre avis, les préjugés qu'il importe de démentir.

Théorie

La principale construction historique à laquelle nous allons nous attaquer est la vision de la Révolution tranquille comme rupture sur le plan religieux. Nous souhaitons démontrer que les réformes des années 1960 ne se sont pas opérées en rupture avec la Grande Noirceur, mais bien en continuité avec les gouvernements qui ont précédé ceux de Lesage et Johnson.

Le cas du Québec est évidemment unique dans l'ensemble canadien, mais est régi par des règles semblables, c'est-à-dire dans l'absence de repères idéologiques et historiques. Aux États-Unis, la rupture de tout lien entre l'Église et l'État a été si complète et opérée si rapidement (le principe est reconnu et affirmé dans la Constitution de 1776) que les symboles religieux ont pu demeurer présents sans jamais menacer la neutralité de l'État²¹. Au Canada, la ligne n'a jamais été tracée, puisque la constitution canadienne elle-même a été conçue pour répondre à des impératifs économiques et politiques et non pour présenter un programme idéologique. Par conséquent, les relations entre l'Église et l'État ont toujours été gérées au cas par cas et de manière spontanée²². En territoire canadien, le rapport du politique au religieux, du civil au religieux, est l'objet de négociations constantes encore aujourd'hui. Le Québec ne déroge pas à cette règle. La séparation entre l'Église et l'État s'est faite « à la pièce » et ne s'est jamais cristallisée dans un texte de loi. Le gouvernement québécois, qu'il soit géré par un Taschereau, un Duplessis, un Godbout ou un Lesage, a géré ses rapports avec l'Église en fonction de sa propre perception des besoins du moment et de la meilleure façon de les combler, non en fonction d'une idéologie libérale, ultramontaine ou anticléricale.

Les sociologues David Martin et Rodney Stark se demandent si la sécularisation peut se limiter à un « avant » et à un « après », c'est-à-dire à une première époque « religieuse » et à une seconde époque « moderne »²³. La ligne nous semble clairement définie au Québec puisque la pratique religieuse est passée d'un extrême à l'autre en un temps record. Il existe un « avant » que nous avons baptisé la Grande Noirceur, période où la sphère religieuse dominait la sphère civile, et un « après », période où les Canadiens français se sont affranchis de la tutelle de l'Église et ont créé un État autonome à la hauteur de leurs aspirations. Dans cette vision catégorique de l'histoire, nous confondons laïcisation et sécularisation.

Le philosophe Charles Taylor identifie deux formes de sécularisation: la première, que nous appellerions dans le contexte actuel « laïcisation », concerne l'évacuation du religieux de la

-

²¹ David Martin, A General Theory of Secularization, Oxford, Basil Blackwell, 1978, p. 116.

²² Kevin J. Christiano, « Church and State in Institutional Flux: Canada and the United States », dans David Lyon et Marguerite Van Die, *Rethinking church, state and modernity: Canada between Europe and America*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 72-75.

²³ David Martin, « What I really said about secularisation », *Dialog*, Vol. 46, No. 2, 2007, p. 140.

sphère publique et en particulier de l'appareil étatique; la seconde concerne le déclin de la croyance et de la pratique religieuses. La distinction est importante, puisque le taux de pratique religieuse ou d'adhésion à la foi n'est pas nécessairement représentatif de la laïcité dans un pays. Bien que le taux de pratique aux États-Unis soit semblable à celui que l'on retrouve au Pakistan, ces deux pays ne sont évidemment pas au même stade des relations entre l'Église et l'État²⁴. Selon la première définition, la sécularisation du Québec s'opère progressivement tout au long du 20^e siècle et ne s'achève réellement que dans les années 2000, lorsque l'enseignement religieux est supprimé et que le ministère de l'éducation supprime ses comités catholique et protestant. Selon la seconde, la sécularisation s'effectue principalement dans les années 1970, alors que chute de moitié le taux de pratique religieuse des catholiques et que le clergé perd ses effectifs tout en étant incapable de les renouveler²⁵. Le fait que les Ouébécois aient massivement abandonné leur pratique religieuse et parfois même leur foi catholique à la période où s'est opéré le transfert des responsabilités de l'Église à l'État nous a menés à confondre les deux processus qui pourtant sont bien distincts l'un de l'autre. Nous avons attribué aux acteurs de la Révolution tranquille le projet de la ciser l'État, une réorganisation de la société qui serait la traduction de la volonté de la population, alors en rupture avec son héritage catholique. Or, l'abandon de la pratique religieuse, qui a commencé dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale, se fait principalement dans les années 1970, soit après la Révolution tranquille. En 1960, les catholiques québécois ne demandent encore qu'à évoluer avec l'Église, qu'ils souhaitent voir se moderniser. C'est cet échec de la modernisation de l'Église, constaté par la conclusion insatisfaisante du Concile Vatican II, qui conduit nombre d'entre eux à l'abandonner²⁶.

Lorsque le Parti libéral de Jean Lesage arrive au pouvoir, le processus de sécularisation du Québec est déjà bel et bien enclenché. De plus en plus, le religieux est mis de côté par les différentes organisations laïques. L'exemple le plus frappant est la déconfessionnalisation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), l'organisation catholique laïque par excellence²⁷. Le processus de laïcisation, si on entend la laïcité comme le produit politique du

_

²⁴ Charles Taylor, *L'âge séculier*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2011, p. 11-15.

²⁵ Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois: 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 362.

²⁶ Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 153-158.

²⁷ Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 158-160.

processus historique de sécularisation²⁸, est quant à lui embryonnaire, puisque l'Église est toujours dominante dans les champs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Si la Révolution tranquille vient ébranler la domination de l'Église sur ces champs de compétence, elle n'effectue pas l'évacuation du religieux. Selon Jean-Claude Monod, la laïcité de l'État n'est pas le début de la sécularisation, mais bien son accomplissement²⁹. C'est la sécularisation progressive de la société québécoise qui a rendu sa laïcisation possible et nécessaire.

Lorsqu'on compare le Québec à d'autres nations, la France étant le point de repère de nombreux apôtres d'une laïcité affirmée, on a l'impression de constater un retard historique. La sécularisation ne débutant à nos yeux que dans les années 1960 et ne s'achevant que dans les années 2000, le Québec fait pâle figure à côté d'un pays comme la France, où la séparation de l'Église et de l'État est rendue absolue et officielle dès 1905. On ne peut pourtant pas parler de « retard » du Québec puisqu'il n'existe pas de processus de sécularisation universel. Chaque nation connaît sa propre version de la laïcité. Il est bien évident que la sécularisation québécoise n'a rien à voir avec la sécularisation française, où la séparation de l'Église et de l'État est marquée par le conflit et la violence³⁰. La différence de contexte explique beaucoup. Les nombreux facteurs ayant conditionné la séparation de l'Église et de l'État en France ne se sont pas retrouvés au Québec. Pour le gouvernement français où abondent les francs-maçons et autres tenants d'une idéologie révolutionnaire, les vœux d'obéissance et de sacrifice des prêtres, religieux et religieuses sont perçus comme étant incompatibles avec l'idéal républicain de liberté et de libre-pensée. On s'inquiète des liens de l'Église avec Rome considérant la relation difficile entre la France et le Saint-Siège. Au moment où on se préoccupe du faible taux de natalité des Français comparé à celui des Allemands, l'encouragement du clergé à la chasteté est perçu comme une menace à l'intérêt national³¹. Au Québec, le gouvernement provincial aux prises avec le déséquilibre fiscal a toujours été ravi de laisser aux communautés religieuses la gestion de l'éducation et des services sociaux³². L'encouragement du clergé à une forte natalité est en harmonie avec le désir de survivance des nationalistes canadiens-français. Politiquement, le

_

²⁸ Jean-Claude Monod, *Sécularisation et laïcité*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 7.

²⁹ *Ibid.*, p. 8

³⁰ Jean Étèvenaux, *L'Église et l'État : la grande histoire de la laïcité*, Saint-Léger éditions, 2012, p. 149-222.

³¹ *Ibid.*, p. 165-166.

³² Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 121-123.

Québec est dans l'ensemble fort conservateur. Les deux principaux partis sont en accord sur la place de la religion catholique dans la société, sur l'importance de la propriété privée et sur les bienfaits de l'économie capitaliste. Communistes, socialistes et autres anticléricaux sont une force tout à fait marginale. Bien que l'Église et l'État soient tous deux jaloux de leurs prérogatives respectives, ils avancent dans la même direction et collaborent en ce sens. Le Québec ne connaîtra jamais de rupture abrupte semblable à celle qui s'est opérée en France. La laïcisation québécoise a été progressive et s'inscrit dans un processus qui s'étire sur un siècle.

C'est cet aspect unique de la sécularisation québécoise qui confère à notre thèse toute son importance. L'exemple québécois démontre que la sécularisation peut se faire progressivement et de manière consensuelle. C'est ce que nous constatons en examinant le rapport du religieux au politique. Contrairement à bien d'autres pays, on ne retrouve pas au Québec d'opposition constante entre un parti « catholique » et un parti « laïque ». Les deux principaux partis politiques, le Parti libéral et l'Union nationale, malgré leurs discours, ont une vision fort semblable des relations entre l'Église et l'État et surtout de la place de la religion dans la société. Le cas québécois présente un exemple peu commun, voire unique, dans l'histoire mondiale de la sécularisation et pour cette raison mérite d'être étudié.

Notre thèse vise à démontrer que l'Union nationale s'inscrit en continuité avec les administrations libérales sur le plan des relations entre l'Église et l'État. L'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis ne constitue ni un recul ni un frein à la modernisation de l'État québécois. Ses dix-huit années au gouvernement sont une étape d'un cheminement continu.

Sources et méthodologie

Afin de permettre un regard nouveau sur la question, nous avons fait grande utilisation d'une documentation inédite. Il est étonnant à première vue de constater à quel point les archives religieuses sont peu présentes dans les études sur les relations entre l'Église et l'État. Les papiers du cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et sans aucun doute la figure dominante du paysage religieux québécois de 1932 à 1947, sont remarquablement absents de l'historiographie. Cela s'explique naturellement par leur ouverture récente. En 2012-2013, lorsque nous avons consulté les papiers personnels de Villeneuve aux Archives Deschâtelets de

l'Université Saint-Paul d'Ottawa et sa correspondance officielle à l'archevêché de Québec, les archivistes nous ont confirmé qu'aucun chercheur extérieur ne s'était encore intéressé à cette documentation riche de plusieurs milliers de pièces. Nous pouvons revendiquer une primeur semblable pour les archives de Mgr Georges Gauthier de Montréal et de Mgr Arthur Douville de Saint-Hyacinthe, normalement fermées aux chercheurs et qui nous ont été ouvertes par autorisation spéciale des chanceliers.

Notre plus importante source d'informations sera la correspondance des évêques et des politiciens. On y retrouve une importante quantité d'informations qu'on ne retrouvera pas dans les archives de presse et qui viennent parfois infirmer les perceptions du public. Ces nouvelles informations sont un apport précieux puisque les archives religieuses ont été ouvertes tout récemment et n'ont donc pas encore été utilisées par les historiens. Les échanges entre les évêques nous permettront par exemple de déterminer leurs positions face aux différents partis, aux différents gouvernements et aux changements dans la législature. Leurs lettres adressées aux politiciens nous apprendront également quelle était la nature de leurs relations avec les différents gouvernements et surtout de quelle façon ils ont tenté d'influencer la politique. Les lettres comme source ont toutefois de sérieuses limites dont nous devons tenir compte.

La correspondance a été beaucoup utilisée par les historiens, parfois abusivement. Une simple lettre du cardinal Villeneuve à Maurice Duplessis au lendemain des élections provinciales de 1939 a souvent été citée pour démontrer l'amitié qui unissait les deux hommes³³. Nous donnerons d'autres exemples au chapitre 1. On a trop souvent oublié (ou volontairement ignoré) qu'une lettre ne reflète pas nécessairement la pensée de son auteur et que les renseignements qu'elle contient ne sont pas toujours fondés. La correspondance doit donc être abordée avec prudence. L'auteur de la lettre est-il sincère ou diplomate? Est-il réellement en mesure de connaître les informations qu'il transmet au destinataire? Cette lettre est-elle cohérente avec les autres écrites de sa main? Dans le cas de notre étude, une analyse rigoureuse est de mise particulièrement en ce qui concerne les relations entre les évêques et les politiciens. Une forte attention doit être donnée aux détails. Lorsque Mgr Gauthier s'adresse à « Mon cher monsieur David », nous nous doutons

-

³³ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1978, Vol. 1, p. 553-554. Conrad Black, *Duplessis: l'ascension*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, Vol. 1, p. 361-362.

qu'il entretient avec cette personne une relation plus cordiale qu'avec un autre qu'il appelle simplement « Monsieur le ministre ». Une lettre de félicitations à un politicien ne nous apprend rien si elle est rédigée d'un ton si neutre qu'elle pourrait être adressée à n'importe qui simplement en changeant le nom. Finalement, la correspondance des évêques avec les politiciens doit être mise en relation avec leurs autres échanges. Une lettre de félicitations d'un évêque à un premier ministre peut être infirmée par des lettres adressées à un proche auquel il exprime le fonds de sa pensée. Une analyse minutieuse de la correspondance permettra donc d'apporter de nouvelles informations et de confirmer ou d'infirmer certaines idées reçues.

Nous avons trouvé dans les seuls archevêchés de Québec et de Montréal environ un millier de lettres pertinentes pour notre objet de recherche. Il s'agit principalement de correspondance entre les archevêchés et le gouvernement provincial ou encore avec les autres évêchés de la province. Les archives des autres diocèses, bien que fort utiles dans plusieurs cas, n'ont pas témoigné la même richesse. Celles de Chicoutimi, Sherbrooke, Saint-Jean-Longueuil, Saint-Hyacinthe et Valleyfield ont été facilement consultables et ont visiblement été minutieusement conservées. Les évêques de ces cinq diocèses ne semblent pas avoir entretenu une correspondance aussi étoffée avec les chefs de gouvernement que leurs homologues québécois et montréalais, mais cela s'explique facilement par la différence de l'importance de leur diocèse. Les archives d'Amos et de Gaspé étaient fermées aux chercheurs au moment de notre recherche. Celles de Baie-Comeau étaient également fermées, mais l'archiviste a bien voulu nous transmettre des pièces de correspondance pertinentes pour notre recherche. À Rimouski, les évêgues ne semblent avoir conservé que leurs échanges de politesses avec Maurice Duplessis. Les archives du diocèse de Trois-Rivières contiennent également très peu de documentation. Mgr Pelletier, évêque de 1947 à 1975, a détruit l'intégrale de sa correspondance avant de quitter ses fonctions. Seules des bribes des archives de ses prédécesseurs Mgr Cloutier et Mgr Comtois ont été conservées. Bien qu'ouvertes, les archives des diocèses de Joliette et de Nicolet, au dire des archivistes, ne contenaient aucune documentation susceptible de nous intéresser. Des pièces importantes sont donc toujours inaccessibles et certaines le demeureront. Dans l'ensemble toutefois, cette documentation réunie complète avantageusement les archives politiques déjà utilisées par les chercheurs.

Dans son étude sur les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau³⁴, Antonin Dupont s'est limité aux archives du principal intéressé. Conrad Black a fait de même dans sa thèse sur Maurice Duplessis³⁵. Quant à l'étude de Jean-Guy Genest sur Adélard Godbout, si son corpus documentaire présente une variété impressionnante de sources, les passages traitant des relations entre l'Église et l'État se limitent généralement à des archives de presse et ne présentent donc que la face publique de ces relations³⁶. Ces trois auteurs auraient certainement bénéficié d'un accès aux archives religieuses.

Les fonds d'archives personnels des premiers ministres sont malheureusement fort incomplets. La documentation de Duplessis a été élaguée par sa secrétaire, Auréa Cloutier³⁷. Nous pouvons également supposer que certaines pièces n'ont simplement pas été conservées. Sur le plan des relations avec les évêques, on retrouve dans le fonds Maurice Duplessis toutes les pièces de correspondance citées par ses biographes Robert Rumilly et Conrad Black. Certaines pièces contenues dans d'autres centres d'archives sont absentes du fonds et n'ont vraisemblablement pas été utilisées par les deux auteurs. La correspondance de Maurice Duplessis avec Mgr Gérard-Marie Coderre de Saint-Jean, pourtant étoffée, est absente du fonds d'archives. Pour cette raison probablement, Mgr Coderre n'est jamais mentionné dans l'œuvre de Black et Rumilly. Parmi les pertes les plus remarquables dans les archives de Duplessis, mentionnons toute la correspondance relative aux élections de 1956, entièrement détruite par la zélée secrétaire. Nous connaissons moins bien l'historique de la conservation des archives de Louis-Alexandre Taschereau et d'Adélard Godbout. Taschereau ne semble avoir conservé qu'une petite partie de ses lettres échangées avec les évêques et le clergé. Quant à Adélard Godbout, ses lettres échangées avec le clergé contenues dans son fonds se comptent sur les doigts d'une main. La consultation d'autres fonds d'archives nous a démontré que ces deux collections sont loin d'être exhaustives.

Aux archives de ces trois premiers ministres, nous avons ajouté celles de nombreux politiciens. Les fonds de Paul Gouin, Philippe Hamel, Ernest Grégoire et René Chaloult, quatre ténors de

³⁴ Antonin Dupont, op. cit.

³⁵ Conrad Black, *Duplessis: le pouvoir*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, Vol. 2.

³⁶ Jean-Guy Genest, op. cit.

³⁷ Pierre-Louis Lapointe, « Maurice Le Noblet Duplessis revisité : les témoignages de sa carrière politique au Centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 475.

l'Action libérale nationale et de l'Union nationale, nous ont permis de déterminer plus facilement le regard du clergé sur l'Union nationale dans ses premières années et surtout de cerner l'implication des prêtres dans la création du parti. Les archives d'André Laurendeau et Maxime Raymond, chefs du Bloc populaire canadien, nous ont permis de constater l'implication du clergé dans cet autre tiers-parti. Afin de mieux connaître le regard des prêtres sur le Parti libéral, exercice rendu difficile par la conservation limitée de la correspondance de Taschereau et Godbout, nous avons également consulté les archives des politiciens libéraux Ernest Lapointe, Télésphore-Damien Bouchard et Georges-Émile Lapalme. Ces fonds d'archives présentent toutefois les mêmes faiblesses que ceux de Taschereau et Godbout. La correspondance de ces politiciens avec les évêques et les membres du clergé n'a été que très partiellement conservée. À ces fonds d'archives de politiciens, nous avons ajouté ceux de quelques prêtres et religieux très impliqués politiquement, dont l'abbé Pierre Gravel de Québec, le chanoine Georges Panneton de Trois-Rivières, l'abbé Lionel Groulx de Montréal et le père Georges-Henri Lévesque de l'Université Laval.

Certains fonds d'archives sont inaccessibles en raison du décès récent des principaux intéressés. C'est le cas des archevêques Maurice Roy de Québec (1985) et Paul-Émile Léger de Montréal (1991), dont les archives, si elles sont à l'image de celles de leurs prédécesseurs Rodrigue Villeneuve et Georges Gauthier, auraient certainement été d'une immense utilité. Il en va de même pour les politiciens. Les archives d'Hector Perrier, secrétaire de la province ayant présidé à l'une des plus importantes réformes en matière d'éducation, ne seront ouvertes qu'en 2079 par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Celles de Jean Lesage sont officiellement fermées jusqu'en 2085.

Structure

Notre premier chapitre sera consacré à l'état de la question. Dans un premier temps, nous ferons un rappel de l'historique des relations entre l'Église et l'État au Québec, des années suivant la Conquête jusqu'au gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau. Nous présenterons ensuite notre bilan historiographique. Il sera particulièrement étoffé puisque nous tenons à démontrer comment certaines idées reçues ont été formées et perpétuées sur une période de plusieurs dizaines d'années. Nous présenterons les failles et les lacunes de l'historiographie afin de prouver

que ce sujet, sur lequel on peut être porté à croire que tout a déjà été dit, mérite qu'on s'y intéresse de nouveau.

Les cinq chapitres suivants ont été découpés selon un plan chronologique. Le chapitre 2 présentera le rapport de l'Église et du clergé à la politique au cours des dernières années du gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau (1930-1935). Il s'agira de déterminer si l'animosité entre les deux pouvoirs a bien été celle qui nous a été présentée par l'historiographie. Nous examinerons également la vision du clergé sur l'opposition et son implication dans la formation et le développement de l'Action libérale nationale, qui sera appelée à se fondre dans l'Union nationale.

Le chapitre 3 sera entièrement consacré aux élections provinciales de 1935. Ce scrutin étant une exception en ce qui concerne la participation du clergé à l'exercice électoral, il nous a semblé nécessaire de lui accorder une attention particulière. Nous expliquerons comment les prêtres ont participé à l'élection et surtout comment leur implication a été reçue par leurs supérieurs ecclésiastiques, par les politiciens et par les journalistes.

Le chapitre 4 s'intéressera au premier mandat de Maurice Duplessis et de l'Union nationale (1936-1939). Bien que l'historiographie s'intéresse généralement davantage aux années 1944 à 1959, sur le plan des relations entre l'Église et l'État, on a accordé une attention particulière au mandat de 1936 à 1939, en particulier aux rapports de Duplessis avec le cardinal Villeneuve. Nous y présenterons un portrait aussi complet que possible des relations entre l'Église et l'État. Nous observerons également le rapport du clergé avec chacun des partis et la façon dont les prêtres ont participé aux différents mouvements d'opposition.

Certains membres du clergé recevront une attention particulière. Cela s'explique par le fait que ces prêtres, par exemple le curé Édouard-Valmore Lavergne de Notre-Dame de Grâces et l'abbé Pierre Gravel de Saint-Roch de Québec, ont eu une implication politique inégalée. Ces deux prêtres ont également l'avantage d'avoir laissé une documentation riche qui facilite leur étude, ce qui n'est pas nécessairement le cas des autres prêtres politiciens.

Le chapitre 5 sera consacré à la Seconde Guerre mondiale et au mandat d'Adélard Godbout (1939-1944). À partir de ce chapitre, les sources commencent déjà à manquer. Alors que les chapitres 2 à 4 ont largement bénéficié des archives de Mgr Georges Gauthier, ce dernier est remplacé au début de la période couverte par le chapitre 5 par Mgr Joseph Charbonneau, qui n'a pratiquement rien laissé à l'archevêché de Montréal. Quant à Godbout lui-même, nous avons mentionné qu'il avait conservé bien peu de documentation utile pour notre sujet. Ce chapitre étudiera dans les limites du possible le gouvernement Godbout, qu'on a volontiers mis en opposition avec celui de Duplessis. Nous observerons également le mouvement de la Ligue pour la Défense du Canada et du Bloc populaire canadien, qui présente une participation remarquable de membres du clergé.

Finalement, le chapitre 6 sera consacré au règne de seize années de l'Union nationale (1944-1960). Il peut paraître étonnant que cette section soit si courte considérant la longue période couverte. Cela s'explique notamment par l'absence relative de documentation. Il nous aurait été beaucoup plus facile de présenter un portrait complet de cette époque si la correspondance des principaux acteurs n'était pas fermée ou détruite. Nous étudierons les relations entre Duplessis et les évêques au vu des sources disponibles. Aux archives déjà utilisées, nous ajouterons celles des nombreux évêchés que nous avons visités. Nous présenterons également un portrait, bien qu'incomplet, de la vision du clergé sur l'Union nationale et sur l'opposition. Nous complèterons ce chapitre par un aperçu des dernières années, plus particulièrement des controverses créées par les publications antiduplessistes des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill.

Certains sujets liés à notre objet d'étude, tels que la grève d'Asbestos de 1949 ainsi que l'opposition entre Maurice Duplessis et le père Georges-Henri Lévesque, ont été volontairement mis de côté. Des études ont déjà été consacrées à ces sujets et nous ne croyons pas avoir d'éléments nouveaux à y apporter.

Nous n'avons aucunement la prétention de présenter une recherche exhaustive. D'abord, même si nous avons utilisé un grand nombre de documents jamais exploités auparavant, nous avons dû nous passer de nombreuses sources encore fermées aux chercheurs. Ensuite, les limites de notre thèse ne nous permettaient pas une revue complète de la documentation disponible. Pensons à

toute la presse régionale du Québec qui aurait certainement pu nous apprendre beaucoup sur le rapport des évêques et du clergé local à la politique. Par ailleurs, même un examen approfondi de toutes les archives existantes ne nous permettrait probablement pas de cibler les sympathies et l'action politiques des milliers de prêtres et religieux ayant formé le clergé québécois de 1930 à 1960. Nous aurions également souhaité pouvoir faire une place plus importante aux religieuses, que nous ne mentionnerons qu'à quelques reprises. Contrairement à leurs collègues masculins, mères et sœurs ne se sont guère prononcées sur les questions publiques. Si certaines d'entre elles correspondaient avec les hommes politiques, ces quelques échanges sont peu nombreux et il nous a été impossible d'en tirer de véritables conclusions.

Cette thèse se veut avant tout une remise en question de l'historiographie et des biais qu'on y retrouve. Que peut-on prouver au regard des sources? Savons-nous vraiment tout ce que nous croyons savoir? Pour le déterminer, commençons par explorer ce qui a été écrit jusqu'ici.

CHAPITRE 1 CONTEXTE ET BILAN

1. MISE EN CONTEXTE

Pour bien comprendre le regard du clergé sur la politique, nous devons d'abord rendre compte de son évolution dans une période plus large. Les trois décennies étudiées dans la présente thèse se trouvent naturellement en continuité avec celles qui les ont précédées. Nous survolerons donc le rapport entre le religieux et le politique au cours de la période comprenant les années séparant la Conquête de la Grande Dépression.

L'historiographie des relations entre l'Église et l'État au cours de cette période gagnerait à être renouvelée. Les monographies les plus complètes portant sur le sujet datent principalement des années 1970 et 1980. Cela influence naturellement la façon dont le sujet est traité. L'action politique du clergé est souvent analysée dans une perspective marxiste, c'est-à-dire en termes « d'intérêts de classe » l. Prêtres et religieux forment donc une classe dont ils défendent les intérêts. Toute action de l'Église ne peut être entreprise que dans le but de défendre ses prérogatives, d'étendre son influence ou de propager son idéologie. La situation ne peut évidemment pas être résumée en ces termes.

1.1 De la Conquête aux Rébellions

L'Église catholique est amenée à jouer un rôle politique dès les débuts du régime anglais. Alors que les hauts dignitaires ecclésiastiques s'attendaient au pire en passant d'un souverain catholique à un souverain protestant, ils ont vite été rassurés de constater que la couronne anglaise allait permettre aux Canadiens de conserver leur religion. En gage de reconnaissance et pour préserver cet état de fait, Mgr Briand, premier évêque canadien, prêche la soumission et la fidélité au roi George III. Cette loyauté envers le souverain anglais est d'autant plus importante devant la menace d'invasion de la part des colonies américaines, violemment anticatholiques. Les prêtres commandent donc à leurs fidèles de demeurer loyaux à leur nouveau souverain et de ne

⁻

¹ Marcel Bellavance, Le Québec et la Confédération: un choix libre? Le clergé et la constitution de 1867, Sillery, Septentrion, 1992, p. 151; Jean-Paul Bernard, Les Rouges, Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, p. 25; Nadia Fahmy-Eid, Le clergé et le pouvoir politique au Québec: une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle, Montréal, Hurtubise, HMH, 1978, p. 12.

pas participer à la guerre d'indépendance. La loyauté envers l'Angleterre est décuplée alors que se multiplient les mouvements révolutionnaires en Europe. C'est alors que se développe l'idée d'une « conquête providentielle » qui a épargné aux Canadiens les tourments des révoltes des « sans-dieu »². L'Église soutient le pouvoir établi dans le but de contrer une menace extérieure.

C'est au début du 19^e siècle, soit à l'hiver 1810, que le gouvernement colonial s'appuie sur le pouvoir religieux afin de tenir tête à un opposant intérieur. Le gouverneur Craig demande à Mgr Plessis, évêque de Québec, de le soutenir contre la Chambre d'assemblée dominée par les Canadiens. Le prélat fait lire par ses curés une proclamation écrite du gouvernement afin d'éviter un soulèvement populaire, mais aussi afin de conserver la sympathie de l'administration coloniale envers le catholicisme. La loyauté de Mgr Plessis envers le gouvernement lui vaut d'être reconnu officiellement comme évêque catholique romain de Québec. Lucien Lemieux note toutefois que des curés « d'un peu partout, quoiqu'en minorité », sont peu enclins à soutenir publiquement le gouvernement colonial³. On remarque donc déjà une division dans le clergé sur les questions politiques.

L'Église est de plus en plus favorable à l'ordre établi et à la monarchie, les démocraties ne semblant mener qu'à l'anarchie et aux excès. Elle ne peut donc que s'opposer aux idées républicaines de Louis-Joseph Papineau, qui prône la sécularisation de la société canadienne-française. Le clergé n'échappe pourtant pas au dynamisme nationaliste de l'époque et s'oppose comme les Patriotes au projet d'union des deux Canadas. Toutefois, certaines mesures du Parti patriote telles que le « bill des notables », projet de loi visant à permettre à presque tous les habitants d'une paroisse de participer à l'administration des fabriques, ne peuvent qu'en éloigner les prêtres. Louis-Joseph Papineau parle de protéger la population rurale contre « l'influence dangereuse du clergé »⁴. Lorsque les 92 résolutions sont votées en 1834, le clergé s'en tient à sa neutralité officielle. Ce silence est interprété comme une approbation ou un désaveu, selon le point de vue.

² Lucien Lemieux, *Histoire du catholicisme : Les XVIIIe et XIXe siècle : Les années difficiles*, Montréal, Boréal, 1989, Vol. 2, Tome 1, p. 14-18; 27-28; 35.

³ *Ibid.*, p. 41-49; 372.

⁴ Jean-Paul Bernard, op. cit., p. 17-18.

L'opposition du clergé aux rébellions s'appuie sur de nombreuses motivations. On retrouve au premier plan la traditionnelle soumission à l'ordre établi, prescription renforcée par la publication en 1832 de l'encyclique *Mirari vos* du pape Grégoire XVI⁵. La révolte des Patriotes est d'autant plus dangereuse que le parti de Louis-Joseph Papineau est ouvertement anticlérical et agite l'étendard des libertés civiques qui ont, aux yeux de l'Église, fait tant de ravages en Europe. Papineau et son entourage paraissent dangereusement favorables à l'idée de rattacher le Canada aux États-Unis, une fusion qui pourrait signifier la fin du Canada français et catholique⁶. Comment le clergé aurait-il pu soutenir une révolte, d'avance condamnée par le Saint Siège, qui représente tant de dangers pour la religion et la nation? L'autorité des évêques n'est toutefois pas absolue, comme le démontrent les curés Magloire Blanchet de Saint-Charles et Étienne Chartier de Saint-Benoît, qui soutiennent la révolte dans leur village⁷. Mgr Lartigue, évêque de Montréal. condamne les rébellions de 1837 et refuse les funérailles religieuses ainsi que la sépulture ecclésiastique aux rebelles morts les armes à la main. Il ne s'agit pas d'une excommunication. L'évêque invite les curés à prier et à célébrer des messes basses pour le repos de l'âme des insurgés⁸. La condamnation ne vise pas les révoltés eux-mêmes, mais la population dans son ensemble, afin d'assurer que le calme, une fois revenu, demeure.

1.2 L'ultramontanisme

Les relations entre l'Église et l'État au Canada sont longtemps affectées par l'idéologie de l'ultramontanisme. Nadia Fahmy-Eid résume en ces termes les deux objectifs de cette doctrine: « 10, de restaurer l'autorité pontificale dans son intégrité en la définissant comme l'autorité suprême au sein de la chrétienté; 20, d'instaurer une fois pour toutes la suprématie de la société religieuse sur la société civile par le biais de la soumission totale de l'État à l'Église. » Il s'agit donc dans un premier temps de restaurer et de réaffirmer la hiérarchie à l'intérieur de l'Église pour ensuite instituer celle-ci comme puissance dominante dans les sociétés au sein desquelles elle évolue. L'influence de l'ultramontanisme pénètre évidemment les domaines politique et

⁵ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme : Les XVIIIe et XIXe siècle : Réveil et consolidation*, Montréal, Boréal, 1991, Vol. 2, Tome 2, p. 101.

⁶ Lucien Lemieux, op. cit., p. 400.

⁷ *Ibid.*, p. 390-391; Gilles Boileau, Étienne Chartier: La colère et le chagrin d'un curé patriote, Québec, Septentrion, 2010, 366 p.

⁸ Lucien Lemieux, op. cit., p. 387-388.

⁹ Nadia Fahmy-Eid, op. cit., p. 6.

électoral. Dans le choix d'un gouvernement, les électeurs doivent favoriser l'accomplissement de la volonté de la Providence. Or, qui mieux que le prêtre peut les guider dans cette direction¹⁰?

L'ultramontanisme se développe en sol canadien au lendemain des rébellions de 1837-1838, au moment où se développe également un libéralisme radical, inspiré des mouvements révolutionnaires européens. La seule année 1848 voit se dérouler de nombreuses révolutions en Europe, notamment en France et en Allemagne. L'Église québécoise est plus particulièrement préoccupée par l'agitation en Italie, où le mouvement d'unification menace la souveraineté du pape sur les États pontificaux. Ces divers mouvements inspirent une nouvelle forme de libéralisme qui se caractérise notamment par la volonté de reléguer la religion au seul domaine spirituel et donc de retirer à l'Église son pouvoir temporel. Au Canada, ces nouveaux libéraux affichent une volonté revancharde à l'endroit du clergé, accusé d'avoir empêché le mouvement d'émancipation entrepris par les Patriotes. Le clergé doit plus que jamais défendre l'étendue de son influence dans la société canadienne-française¹¹.

Au cours des décennies 1840 et 1850, le clergé s'associe au Parti réformiste de Louis-Hippolyte Lafontaine et s'oppose violemment aux Rouges, héritiers du programme anticlérical du Parti patriote. Les Rouges réclament la séparation de l'Église et de l'État, l'abolition de la dîme et la neutralité du système d'éducation. Comme les Patriotes, ils souhaitent l'annexion aux États-Unis, ce qui représente toujours, aux yeux du clergé, l'extinction à plus ou moins long terme de la religion catholique en Amérique du Nord¹². Jean-Paul Bernard considère que le déclin des Rouges s'explique par l'influence grandissante de l'Église catholique. Le clergé serait donc le premier responsable de l'échec du libéralisme européen en sol canadien¹³.

À cette même époque, l'influence du clergé atteint son apogée. Les députés et les ministres consultent fréquemment les curés avant de faire une nomination et s'en remettent parfois totalement aux prêtres¹⁴. Être en bons termes avec le clergé est donc une nécessité pour

¹⁰ *Ibid.*, p. 194-195.

¹¹ *Ibid.*, p. 42-43.

¹² Jean-Paul Bernard, op. cit., 395 p.

¹³ *Ibid.*, p. 269.

¹⁴ Marcel Bellavance, op. cit., p. 50.

l'ascension politique et sociale. L'alliance de l'Église avec les Réformistes, puis avec les Conservateurs, lui assure ses privilèges traditionnels tels que la perception de la dîme, l'exemption des taxes et la pleine liberté dans l'érection des paroisses¹⁵. C'est dans le domaine de l'instruction que l'influence de l'Église est la plus prépondérante. La loi de 1845 sur l'éducation fait des curés les commissaires des écoles de leur paroisse. Celle de 1846 assure leur emprise sur l'éducation en dispensant les religieux de l'examen d'aptitude pour obtenir le droit d'enseigner, tandis que les instituteurs laïcs se voient dans l'obligation d'obtenir un certificat de moralité signé par le prêtre de leur confession. La loi réserve également au clergé le choix des manuels d'enseignement¹⁶. La domination de l'Église sur le système d'éducation est assurée en 1875, lorsque l'éphémère Ministère de l'Instruction publique est remplacé par le Conseil de l'Instruction publique, sur lequel siègent d'office tous les évêques de la province de Québec¹⁷. Les évêques s'opposent dès lors à tout changement dans le système d'éducation. Derrière chaque réforme, on perçoit l'influence de Jules Ferry, ministre responsable de la laïcisation du système d'éducation français¹⁸.

Totalement confiant dans ses alliés conservateurs, le clergé ne se prononce pas sur le projet de Confédération avant 1867. Mgr Bourget semble être le seul évêque à se méfier du chef George Brown en raison de son passé antifrançais et anticatholique¹⁹. Lors de la campagne électorale de 1867, les évêques paraissent faire campagne aux côtés des Conservateurs, tant leurs mandements sont cités à profusion pour défendre la Confédération. L'Église poursuit sa dénonciation du libéralisme sans se prononcer directement sur les enjeux électoraux. En retour, les libéraux condamnent avec acrimonie la partisannerie du clergé. Marcel Bellavance en déduit que la lutte électorale s'est faite davantage entre le clergé et le libéralisme qu'entre les deux partis aspirant au pouvoir²⁰. L'Église est donc une force politique non négligeable.

L'alliance entre le clergé et les Conservateurs ne survit pas à la Confédération. L'attitude « conciliante » du leader conservateur Hector Langevin, qui refuse aux minorités catholiques des

¹⁵ Nadia Fahmy-Eid, *op. cit.*, p. 270-271.

¹⁶ *Ibid.*, p. 257-258.

¹⁷ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *op. cit.*, p. 161-162.

¹⁸ *Ibid.*, p. 399.

¹⁹ Marcel Bellavance, op. cit., p. 69-71.

²⁰ *Ibid.*, p. 83; 89.

autres provinces les privilèges accordés à la minorité protestante québécoise, de même que le refus de George-Étienne Cartier d'appuyer Mgr Bourget contre les sulpiciens de Montréal, amènent les évêques à prendre leurs distances du Parti conservateur²¹. L'effritement de cette alliance amène Mgr Bourget et Mgr Laflèche à endosser le *Programme catholique* de 1871 et à demander des candidats, tous partis confondus, qu'ils s'engagent à le respecter. Rejetant désormais la base partisane, les ultramontains préfèrent s'appuyer sur les candidats eux-mêmes. Mgr Bourget de Montréal et Mgr Laflèche de Trois-Rivières croient que les seules modifications à la législation devraient être celles qui sont demandées par les évêques de la province. Le Programme est toutefois rejeté par Mgr Taschereau de Québec et Mgr Langevin de Rimouski, qui craignent un affrontement ouvert entre les évêques et les hommes politiques²².

Peu après la Confédération, il est établi que l'État est la partie dominante dans ses relations avec l'Église. Les tribunaux sont invités à se prononcer sur la question lorsque Joseph Guibord se voit refuser une sépulture ecclésiastique en raison de son appartenance à l'Institut canadien, condamné par Mgr Bourget. On apprend au cours du procès que la cour civile peut obliger un prêtre à baptiser un enfant ou à annuler un mariage²³. Le clergé n'est donc pas le maître absolu de sa zone d'influence. Une autre gifle est infligée aux ultramontains lorsque la participation des prêtres aux élections est contestée devant les tribunaux.

1.3 L'influence indue

La question de l'influence indue de membres du clergé remonte aux débuts du parlementarisme canadien. En 1827, les observateurs de la scène politique félicitent le clergé d'être demeuré majoritairement neutre lors des élections. Un curé accusé d'avoir « usé de la chaire » pour encourager ses paroissiens à voter pour le Parti patriote est contraint de démissionner²⁴. Après les Rébellions, les Rouges accusent les prêtres de se servir du confessionnal pour les attaquer

²⁴ Lucien Lemieux, *op. cit.*, p. 375-376.

²¹ Nadia Fahmy-Eid, *op. cit.*, p. 45. Mgr Bourget souhaite procéder au démembrement des paroisses montréalaises. Les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, refusent de voir leur paroisse perdre une partie de son territoire. Georges-Étienne Cartier, ancien élève des sulpiciens, prend leur parti contre l'évêque.

²² Nive Voisine, *Louis-François Laflèche, deuxième évêque de Trois-Rivières*, Saint-Hyacinthe, Édisem, 1980, p. 158-160.

²³ Adrien Thério, *Joseph Guibord*, victime expiatoire de l'évêque Bourget : l'Institut canadien et l'affaire Guibord, Montréal, XYZ Éditeur, 2000, p. 111.

impunément²⁵. Au lendemain de l'élection de 1867, le journal libéral *Le Pays* lance une enquête sur l'influence indue du clergé. Le journal n'hésite pas à parler de « tyrannie ecclésiastique » pour décrire l'attitude des curés et des évêques²⁶.

Un des cas les plus remarquables est celui de l'élection fédérale de Charlevoix en 1876. Le conservateur Hector Langevin voit son élection annulée en raison d'abus d'influence de la part de membres du clergé en sa faveur. Il est rapporté que plusieurs prêtres auraient tenté d'influencer le vote en déclarant que voter pour le Parti libéral est un péché grave²⁷. Certains prêtres sont allés jusqu'à assimiler le Parti libéral canadien au libéral italien Giuseppe Garibaldi, ennemi juré du pape Pie IX²⁸. Le juge Adolphe-Basile Routhier, ultramontain et signataire du *Programme catholique*, rejette l'accusation d'influence indue et confirme l'élection d'Hector Langevin. En cour d'appel, le juge Jean-Thomas Taschereau, frère de Mgr Taschereau, conclut que la population de Charlevoix, peu éduquée voire illettrée, est fort encline à accepter les directives de ses prêtres. Le clergé a donc influencé indument cette élection²⁹. Le jugement initial du juge Routhier démontre tout de même l'influence de l'idéologie ultramontaine au Canada français. L'élection de Charlevoix n'est pas un cas unique. En 1880, des prêtres de Berthier informent leurs paroissiens que s'abstenir est aussi grave que de voter pour le Parti libéral, ne leur laissant donc aucun autre choix que de voter pour le Parti conservateur³⁰.

Bien que rouges et libéraux aiment à parler d'une conspiration politico-religieuse, l'Église n'aurait probablement jamais eu la capacité de mettre sur pied un plan concerté tant elle était divisée. C'est particulièrement vrai à la fin du 19^e siècle, au moment où pleuvent les accusations d'influence indue. Les tentatives de Mgr Fabre, évêque de Montréal, de transformer son diocèse en archidiocèse, suscitent une forte résistance chez Mgr Taschereau de Québec et son successeur,

²⁵ Jean-Paul Bernard, op. cit., p. 75.

²⁶ Marcel Bellavance, op. cit., p. 153.

²⁷ Colin Borgal, *Church and State Relations during the Holy Wars in 19th Century Quebec*, Ottawa, Carleton University, M. A., 2009, p. 37-38.

²⁸ Walter Ullmann, *The Holy War in Quebec: 1860-1890*, Vancouver, University of British Columbia, M. A., 1956, p. 129-130.

²⁹ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *op. cit.*, p. 382.

³⁰ Walter Ullmann, op. cit., p. 144.

Mgr Bégin. Quant à l'ultramontain Mgr Laflèche de Trois-Rivières, il est peu pris au sérieux par ses collègues, qui aimeraient bien que le Saint-Siège modère son enthousiasme³¹.

Les élections annulées pour cause d'influence indue ramènent tout de même un semblant d'unité temporaire au sein de l'épiscopat. Mgr Taschereau refuse de sévir pour mettre fin aux abus d'influence de ses prêtres. Il empêche également que des accusations soient entendues devant la cour diocésaine. Son successeur, Mgr Louis-Nazaire Bégin, refuse de reconnaître qu'il y ait eu un mouvement général. Les cas d'influence indue sont selon lui des cas isolés et concernent souvent des prêtres favorisant le Parti libéral³². Quant aux évêques, ils ne sont intervenus que lorsqu'ils croyaient la religion et la morale chrétienne directement menacées. Selon l'historien Roberto Perin, cela signifie que Taschereau et Bégin, plutôt que d'être en opposition avec Bourget et Laflèche, s'inscrivent en continuité avec les évêques ultramontains³³. Nive Voisine considère également que les évêques qualifiés de « libéraux » ne sont en fait que des « ultramontains modérés »³⁴. Taschereau et Bégin ne sont pas moins convaincus de la nécessité de soumettre toute politique à la doctrine catholique. Seulement, plus conscients que Bourget et Laflèche de la situation minoritaire des catholiques et des francophones au Canada et en Amérique du Nord, ils sont aussi plus enclins à encourager une attitude conciliante, meilleure façon de conserver les droits déjà consentis et possiblement d'en obtenir davantage.

N'allons pas croire que l'attitude de Bourget et Laflèche soit cautionnée par le Vatican. Les ultramontains québécois sont au contraire considérés à Rome comme des religieux peu éduqués au comportement excessif. Les papes croient davantage à l'efficacité d'une approche conciliante pour éviter de voir la minorité catholique d'Amérique du Nord être persécutée par la majorité protestante. D'ailleurs, indépendamment des garanties d'autonomie obtenues par le Québec lors de la Confédération, l'Église québécoise est toujours considérée comme une partie de l'Église catholique d'Angleterre. Pour cette raison, Rome prend souvent le parti des évêques anglophones, plus modérés, contre leurs collègues francophones³⁵. Ce favoritisme pose problème puisque les

_

³¹ Roberto Perin, *Rome et le Canada: la bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*, Montréal, Boréal, 1993, p. 66.

³² *Ibid.*, p. 128; 150.

³³ *Ibid.*, p. 155-160.

³⁴ Nive Voisine, op. cit., p. 286-287.

³⁵ Roberto Perin, *op. cit.*, p. 9; 54; 89.

évêques québécois, de Laflèche à Taschereau en passant par Bégin et Langevin, considèrent l'Église du Québec comme une Église nationale. Cela explique en partie que le clergé se range majoritairement derrière le Parti national d'Honoré Mercier, qui appelle à l' « union sacrée » des Canadiens français contre leurs adversaires orangistes. L'Église québécoise est, dans son ensemble, foncièrement nationaliste³⁶.

À partir de Mgr Taschereau, le siège de Québec est surtout occupé par des tenants de la bonne entente avec le pouvoir civil. Lorsque Mgr Laflèche se lance en campagne contre Wilfrid Laurier, Mgr Bégin, archevêque de Québec, se montre plutôt ouvert à accorder le bénéfice du doute au chef libéral. L'archevêque craint particulièrement qu'une trop grande insistance des évêques québécois à l'endroit des députés fédéraux puisse attiser le fanatisme des orangistes ontariens sans pour autant influencer positivement les libéraux³⁷. Encore une fois, la volonté de préserver les acquis de la communauté catholique motive l'évêque de Québec.

Jamais le Canada n'a été témoin d'un effort aussi important de la part de l'Église catholique pour influencer la politique qu'en 1896³⁸. Mgr Laflèche se donne à lui-même, ainsi qu'à l'Église dans son ensemble, le rôle de chef de file dans la quête de survivance de la société canadienne-française catholique. Méfiant envers Wilfrid Laurier, qui refuse de prendre la défense des droits scolaires des minorités catholiques, l'évêque pousse les prêtres québécois à se prononcer publiquement contre le Parti libéral. Un grand nombre d'entre eux se lancent ouvertement en campagne. Les prêtres ne sont évidemment pas unanimement sympathiques aux conservateurs ou hostiles aux libéraux. Paul Crunican rapporte le cas du curé Bédard de Saint-Constant, accusé par un candidat conservateur d'être un militant pro-Laurier³⁹. Tous les efforts de Mgr Laflèche et d'une partie du clergé ne suffisent pas à empêcher l'élection de Laurier. La victoire libérale semble être la défaite de l'Église.

-

³⁶ Philippe Sylvain et Nive Voisine, op. cit., p. 391; 234.

³⁷ Paul Crunican, *Priests and politicians: Manitoba schools and the election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, p. 49; 215.

³⁸ *Ibid.*, p. 321.

³⁹ *Ibid.*, p. 285.

Après 1896, on n'assiste plus à une participation électorale aussi importante du clergé, bien que certains prêtres s'impliquent individuellement en politique⁴⁰. Les évêques observent quant à eux la plus stricte neutralité. Ils s'abstiennent par exemple de prendre part aux campagnes référendaires sur la prohibition⁴¹. Cela ne signifie pas que l'épiscopat ne tente plus d'influencer la politique. En 1897, Mgr Bruchési, nouvel archevêque de Montréal, a bien failli convaincre le premier ministre Félix-Gabriel Marchand d'abandonner son projet de réforme de l'éducation en lui laissant entendre que le pape lui-même était opposé à l'idée. C'est finalement Thomas Chapais qui fait échouer le projet au Conseil législatif⁴². L'Église devient davantage jalouse de ses prérogatives. Aux accusations d'influence indue, le clergé répond par des accusations d'ingérence étatique, l'État devant éviter autant que possible d'empiéter sur le territoire de l'Église qui contient l'éducation et tous les services sociaux⁴³.

1.4 Le début du XXe siècle

Alors que le clergé se montre plus réservé à l'endroit de la politique après 1896, la presse catholique se montre au contraire plus agressive que jamais. La deuxième moitié du XIXe siècle voit une profusion des journaux catholiques, parmi lesquels le plus célèbre est sans contredit *La Vérité* de Jules-Paul Tardivel⁴⁴. Très agressif à l'endroit des politiciens, *La Vérité* n'est pas non plus tendre à l'endroit des évêques, dont certains ne sont pas toujours suffisamment fidèles à la doctrine de l'Église aux yeux du directeur. Au XXe siècle, les journaux catholiques deviennent carrément polémistes. *L'Action catholique* de Québec est l'objet de plus d'une mésentente entre le gouvernement provincial et l'archevêché de Québec⁴⁵. Le journal *La Croix*, publié par Joseph Bégin à Montréal de 1903 à 1937, est parfois si agressif qu'il s'attire des reproches de Mgr Bruchési⁴⁶. Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, déplore le ton polémique des journaux catholiques et leur manque de respect pour les ecclésiastiques qui ne partagent pas leur point de vue⁴⁷. Gardons-nous donc de confondre la presse catholique et les vues de l'épiscopat.

⁴⁰ Philippe Sylvain et Nive Voisine, op. cit., p. 396.

⁴¹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois : Le XXe siècle : 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, 1984, Vol. 3, Tome 1, p. 203-208.

⁴² Philippe Sylvain et Nive Voisine, *op. cit.*, p. 405-406.

⁴³ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 238.

⁴⁴ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *op. cit.*, p. 317-318.

⁴⁵ Antonin Dupont, op. cit.

⁴⁶ Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église: L'Action catholique*, Montréal, Léméac, 2004, p. 61-63.

⁴⁷ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 212.

Lorsque se déclenche la Première Guerre mondiale, Mgr Bruchési s'empresse d'affirmer publiquement et officiellement le soutien de l'Église à l'effort de guerre canadien et britannique. L'Angleterre ayant protégé la liberté et la foi des Canadiens français, il est juste d'aider à la défendre lorsqu'elle se trouve menacée⁴⁸. Au-delà du loyalisme et de la soumission à l'autorité établie, ce soutien à l'Angleterre s'explique par le contexte de la politique religieuse. On cherche à démontrer que la période de l'intransigeance de Bourget et Laflèche est terminée, que le souverain anglais est satisfait des évêques québécois et donc que rien n'empêche la nomination de davantage de francophones aux nouveaux sièges épiscopaux. Par ailleurs, la guerre est déclenchée au moment où se déroule en Ontario un important conflit politique sur les écoles françaises et catholiques. Par leur appui à la guerre, les évêques québécois espèrent se ménager l'appui des gouvernements britannique et canadien pour défendre les droits des catholiques francophones. En retour de l'appui de l'épiscopat, le gouvernement Borden promet à Mgr Bruchési de ne pas recourir à la conscription, promesse qui sera brisée en 1917. Malgré ces nuances, la prise de position de l'épiscopat affecte grandement son prestige. Même l'ultramontain Henri Bourassa ne défend pas Mgr Bruchési contre les critiques: « Je ne reconnais plus aux évêques qu'une liberté d'opinion égale a celle des autres citoyens. »⁴⁹

Le Parti libéral provincial, au pouvoir de 1897 à 1936, entretient à l'occasion certains froids avec l'Église, mais sans jamais recréer le climat d'hostilité du 19^e siècle. En 1923, exaspéré des nombreuses attaques du journal *L'Action catholique* contre son gouvernement, le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau évoque auprès de l'archevêque Mgr Bégin la possibilité de la naissance d'un parti anticlérical. Cet « avertissement », qui prend l'allure d'une menace aux yeux du public, ne fait qu'alimenter les tensions⁵⁰. Notons que du côté « clérical », l'hostilité est surtout alimentée par les journalistes catholiques et par une poignée de prêtres très impliqués politiquement. Les évêques maintiennent leur réserve. Inquiets de la mise en place de la Commission des liqueurs par le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau, ils se gardent de s'y opposer publiquement. Le clergé se contente de mettre en garde les fidèles contre les dangers

⁴⁸ *Ibid.*, p. 300-308.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 305.

⁵⁰ Antonin Dupont, op. cit., p. 5-9.

des abus d'alcool⁵¹. La Loi de l'Assistance publique, d'abord contestée puisque considérée comme une ingérence de l'État dans un domaine réservé à l'Église, semble finalement un succès puisque les communautés religieuses viennent réclamer l'aide financière du gouvernement⁵². D'autres objets de contentieux, tels que la Loi sur l'Adoption ou encore l'incapacité du gouvernement à faire respecter la Loi du Dimanche, sont critiquées par les évêques, mais ne mènent jamais à un mouvement de contestation générale dans le clergé⁵³. Les prêtres se prononcent toujours individuellement sur les questions politiques, y compris celles sur lesquelles leur position est la même que celle du gouvernement, par exemple le suffrage féminin⁵⁴. L'Église ne peut évidemment pas ignorer les questions politiques tant elle y est intimement liée. Cependant, l'époque où le clergé s'attaquait directement au Parti libéral et utilisait la chaire pour combattre les mesures « nocives » semble loin derrière.

1.5 Conclusion

Cette énonciation succincte des principaux épisodes des relations entre l'Église et l'État de 1760 à 1930 suffit à démontrer que notre objet d'étude n'est pas aussi simple qu'il peut paraître à première vue. On ne saurait expliquer l'attitude conciliante d'un Mgr Briand, d'un Mgr Taschereau ou d'un Mgr Bruchési par une anglophilie, une soumission aveugle à l'endroit du pouvoir ou par des affiliations partisanes. Pareillement, Mgr Bourget et Mgr Laflèche n'ont pas lutté contre les Rouges et les libéraux en raison d'une sympathie outrancière pour le Parti conservateur. Les relations unissant l'Église et l'État ne peuvent se résumer à des prises de position partisanes ou à une simple volonté des évêques de maintenir leur pouvoir et leur influence. Nous verrons que cette réalité demeure la même dans les décennies 1930, 1940 et 1950.

Tout comme Nadia Fahmy-Eid, nous croyons que le clergé est un groupe social distinct⁵⁵. Nous n'adhérons pas, cependant, à l'idée que cela entraînerait naturellement chez lui des intérêts propres dont la défense constituerait la seule motivation. Les membres du clergé ont des origines

.

⁵¹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 208.

⁵² Antonin Dupont, *op. cit.*, p. 74-84.

⁵³ *Ibid.*, p. 110-115; 146-165.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 176-187.

⁵⁵ Nadia Fahmy-Eid, *op. cit.*, p. 17.

différentes, des aspirations différentes, des idées différentes. Cela se démontre par les exemples que nous avons donnés de prêtres qui désobéissent à leur évêque ou alors refusent de suivre la tendance générale. On a pu dire de Mgr Taschereau et de Mgr Laflèche qu'ils défendent tous deux, chacun à leur façon, les intérêts de la classe cléricale ou de la classe religieuse. Défendre le catholicisme, assurer la survivance du catholicisme en Amérique du Nord n'est au fond qu'un moyen de maintenir leur emprise sur la population. Est-il donc inconcevable qu'évêques et curés aient eu une vision plus élargie? Est-il envisageable que les évêques aient cherché non pas à assurer leur influence sur la population, mais à défendre la société canadienne-française catholique ou du moins leur vision de ce qu'elle devait être? Alors que nous révisons l'histoire religieuse du Québec et que nous nous éloignons de la vision manicheenne où se trouvent confrontées « l'obscurantisme » de la Grande Noirceur et la « modernité » de la Révolution tranquille, il semble désormais possible d'en arriver à une vision plus nuancée de l'Église catholique québécoise.

2. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Les quelques trente dernières années ont vu se multiplier les remises en question de la « Grande Noirceur » par les historiens et autres spécialistes des sciences humaines. Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin ont cherché à prouver que la société « duplessiste », loin d'être purement conservatrice, était au contrairement essentiellement libérale⁵⁶. Dans le cas plus particulier de l'Église catholique, Suzanne Clavette a démontré que nous retrouvions à l'intérieur du clergé un fort courant militant en faveur de profondes réformes sociales et économiques⁵⁷. Jean-Marie Fecteau nous a permis de découvrir que « l'économie de l'enfermement », bien qu'elle ait été prise en charge par les communautés religieuses, a d'abord été une initiative libérale pour réglementer la société et non l'imposition brutale d'une morale catholique par l'Église⁵⁸. Lucia Ferretti a expliqué que la paroisse, loin de n'être qu'une structure traditionnelle de pouvoir et de régulation sociale, était un instrument de socialisation et de solidarité auquel

_

⁵⁶ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435 p.

⁵⁷ Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos : une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 566 p.; Suzanne Clavette et Hélène Bois, *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 648 p.

⁵⁸ Jean-Marie Fecteau, « L'univers religieux, l'éthique libérale et l'économie de l'enfermement. Le cas du Québec au XIXe siècle », dans Bernard Delpal et Olivier Faure (dir.), *Religion et enfermements : XVIIe – XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 225-238.

contribuait activement la population⁵⁹. Roberto Perin a avancé que l'ultramontanisme de Mgr Bourget visait à ressouder les liens d'une communauté nationale désœuvrée et non à instaurer un état théocratique⁶⁰. De nombreuses études du discours « clérical » ont permis de démontrer que le clergé n'était pas un groupe monolithique et purement réactionnaire. Les ouvrages de Michel Bock⁶¹, Gérard Bouchard⁶², Lucia Ferretti⁶³ et Marie-Pier Luneau⁶⁴ ont prouvé que Lionel Groulx était tout sauf l'idéologue fasciste et antisémite dépeint par Jean-Pierre Gabourv⁶⁵. Serge Gagnon⁶⁶ et Esther Delisle⁶⁷, pour ne nommer que ceux-ci. Les travaux de Dominique Marquis⁶⁸ nous ont appris que les journaux catholiques ne formaient pas la presse d'extrême droite dépeinte par Richard Jones⁶⁹. Jacques Rouillard, qui demeure l'un des critiques les plus âpres de l'époque Duplessis et du rôle qu'y a joué l'Église, a tout de même bien illustré le rôle joué par le clergé dans le développement du mouvement syndical au Ouébec⁷⁰. Finalement, l'historien Michael Gauvreau⁷¹ s'est joint aux sociologues E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren⁷² pour avancer que la Révolution tranquille, loin d'être une révolte contre « l'hégémonie cléricale », était au contraire une tentative de renouveler la place du catholicisme dans la société québécoise en s'inspirant du mouvement personnaliste. Les critiques de l'historiographie traditionnelle de la Grande Noirceur sont donc déjà nombreuses. L'exercice reste à faire en ce qui concerne le rapport du clergé à la politique, rapport qui n'est pas le moindre défaut qu'on lui ait reproché.

__

⁵⁹ Lucia Ferretti, Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930, Boréal, Montréal, 1992, 264 p.

⁶⁰ Roberto Perin, *Ignace de Montréal : artisan d'une identité nationale*, Montréal, Boréal, 2008, 303 p.

⁶¹ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise, 2004, 452 p.

⁶² Gérard Bouchard, *Les deux chanoines : Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, 314 p.

⁶³ Lucia Ferretti, Lionel Groulx: La voix d'une époque, Montréal, Agence du livre, 1983, 47 p.

⁶⁴ Marie-Pierre Luneau, *Lionel Groulx: le mythe du berger*, Montréal, Léméac, 2003, 226 p.

⁶⁵ Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx: aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 p.

⁶⁶ Serge Gagnon, Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920: la Nouvelle-France de Garneau à Groulx, Presses universitaires Laval, Québec, 1978, 474 p.

⁶⁷ Esther Delisle, *Le traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec : 1929-1939*, Outremont, l'Étincelle, 1992, 284 p.

⁶⁸ Dominique Marquis, *op. cit.*

⁶⁹ Richard Jones, *L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 359 p.

⁷⁰ Jacques Rouillard, *Les grèves de Sorel en 1937 : un bras de fer entre la famille Simard et le curé de Saint-Pierre, Mgr Philippe-S. Desranleau*, Sorel-Tracy, Société historique Pierre-de-Saurel, 2010, 105 p.

⁷¹ Michael Gauvreau, Les origines catholiques de la Révolution tranquille, Montréal, Fides, 2008, 457 p.

⁷² E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur: l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002, 207 p.

Nous verrons que les historiens échappent difficilement à l'idée bien ancrée dans la mémoire populaire d'une entente tacite entre l'Église et l'Union nationale.

2.1 Le clergé face à Louis-Alexandre Taschereau

Les études sur les relations entre l'Église et l'État au Québec ou encore sur l'implication politique du clergé sont beaucoup moins nombreuses pour le XXe siècle que pour la période précédente. La seule étude consacrée à ce sujet demeure celle d'Antonin Dupont, ouvrage dont la publication remonte à il y a plus de 40 ans⁷³. La thèse de Dupont est bien résumée dans la préface de Laurier Lapierre: « Taschereau a dû mater les clercs. » ⁷⁴ L'auteur présente effectivement les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau comme un affrontement presque constant. Les débats sur l'assistance publique, sur la Régie des Alcools, sur les écoles juives, l'application de la loi du dimanche ou de la loi sur les théâtres sont autant d'occasions pour les évêques et les prêtres de s'opposer à la politique du gouvernement libéral, qui a dû lutter pour faire avancer la société québécoise malgré le désir de l'Église de tout maintenir en place. Au clergé reviendrait d'ailleurs l'odieux de certaines positions condamnables de Taschereau, à commencer par son opposition au droit de vote des femmes. À l'instar des partis de gauche en France, le Parti libéral aurait refusé d'adopter le suffrage féminin par crainte de voir les nouvelles électrices se faire dicter leur vote par leur confesseur. Les femmes, traditionnellement soumises aux dictats de leurs curés, ne pouvaient pas devenir des électrices objectives⁷⁵. Dupont explique que la question du suffrage féminin est un des rares points sur lesquels s'entendent les évêques et le gouvernement. Il rejette toutefois l'idée d'une entente particulière entre l'Église et le Parti conservateur, même lorsque Maurice Duplessis en prend la direction. L'Église préfère selon Dupont s'appuyer sur les syndicats catholiques et sur d'autres associations confessionnelles. L'opposition de Duplessis à la Loi des fabriques de 1932, qui lui aurait été inspirée par Mgr Comtois de Trois-Rivières, serait sur ce plan une exception à la règle⁷⁶. Dupont ne cite malheureusement pas de référence pour ce dernier épisode.

⁷³ Antonin Dupont, op. cit.

⁷⁴ *Ibid.*, p. VII.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 175-176.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 337.

En raison des limites des archives de Louis-Alexandre Taschereau et n'ayant pas accès à la correspondance des évêques, Dupont utilise la presse libérale pour représenter l'État et la presse catholique pour représenter l'Église. Les attaques de L'Action catholique contre Le Soleil ou encore celles du Canada contre Le Devoir sont ainsi présentées comme des preuves de la tension existant entre les deux parties. Dominique Marquis a pourtant bien démontré que l'opinion des journalistes catholiques était parfois loin de représenter celle des évêques⁷⁷. Pareillement, les positions des éditorialistes des journaux libéraux ne sont pas toujours celles du premier ministre. On peut d'ailleurs s'interroger sur le choix de Dupont de classer les journaux d'Adrien Arcand parmi les journaux catholiques, choix qui contribue naturellement à présenter l'Église comme une institution rétrograde⁷⁸. L'auteur utilise tout de même quelques exemples concrets comme l'opposition unanime des évêques de la province à la loi de l'Assistance publique. Avec les archives de presse, la principale source de Dupont est le fonds Taschereau. Or, sur le plan des relations entre l'Église et l'État, ce fonds contient presque exclusivement des lettres de plainte, des communications qui laissent effectivement conclure à d'importantes tensions entre les deux pouvoirs. Les nombreuses lettres laissant entendre une relation relativement harmonieuse entre Taschereau et les évêques, que l'on retrouve dans les différents évêchés, sont étrangement absentes du fonds. Voilà qui explique que la vision de Dupont sur le sujet ait pu être faussée.

Bernard Vigod revient sur le sujet dans sa biographie de Louis-Alexandre Taschereau. Sur le plan des relations entre l'Église et l'État, il mentionne les épisodes incontournables déjà relatés par Dupont. Certains points sont tout de même davantage élaborés. Dans le cas des élections provinciales de 1935, Vigod relève les échanges entre le gouvernement et le cardinal Villeneuve au lendemain du scrutin alors que Dupont s'est limité au débat dans la presse⁷⁹. Plus prudent que Dupont, Vigod ne va pas jusqu'à affirmer que les relations entre l'Église et l'État étaient mauvaises, mais explique comment cette perception a pu être construite et entretenue: l'entrée de l'anticlérical avoué Télésphore-Damien Bouchard au cabinet en 1935, les nombreuses plaintes du premier ministre auprès du cardinal Villeneuve contre *L'Action catholique* et *La Bonne Nouvelle* du curé Édouard-Valmore Lavergne, l'aveu d'impuissance du premier ministre devant la

_

⁷⁹ Bernard L. Vigod, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 307-309.

⁷⁷ Dominique Marquis, op. cit, p. 64.

⁷⁸ *Le Goglu*, journal fondé et dirigé par Adrien Arcand, est maintes fois cité par l'auteur comme appartenant à « la presse catholique ». Antonin Dupont, *op. cit.*, p. 250; 261; 264-266; 271; 284; 286; 309.

popularité grandissante de l'idée de taxer les biens ecclésiastiques ont certainement contribué à construire la réputation d'anticléricalisme de Louis-Alexandre Taschereau⁸⁰. Si on peut reprocher à Antonin Dupont d'avoir examiné les relations entre l'Église et l'État presque exclusivement sous l'angle public des coupures de presse, on peut reprocher à Bernard Vigod de les avoir analysées selon le point de vue de son objet d'étude. C'est ainsi qu'il adopte les positions du Parti libéral sur certaines questions, notamment en ce qui a trait aux positions du cardinal Villeneuve sur les différents partis et à l'étendue de la participation du clergé aux élections de 1935.

2.2 Des prêtres et des politiciens

En ce qui concerne la participation des prêtres à l'exercice électoral, les élections provinciales de 1935 sont généralement reconnues comme une exception, la première fois depuis 1896 où l'on assiste à un mouvement aussi important. Toutefois, les historiens ne s'entendent pas sur l'étendue de cette participation du clergé. Robert Rumilly, premier à traiter du sujet, nous informe que « des prêtres interviennent ça et là » au cours de la campagne, ce qui donne l'impression d'une participation sporadique de la part d'un nombre limité de membres du clergé⁸¹. Antonin Dupont affirme plutôt qu'« une large fraction du clergé » a exprimé son antagonisme envers le gouvernement au cours de la campagne et qu'on peut parler pour la première fois depuis 1896 « d'une incursion massive de représentants du pouvoir religieux sur le terrain politique » 82. Conrad Black mentionne la participation « du clergé », ce qui laisse également entendre un mouvement général⁸³. Bernard Vigod va encore plus loin en nous expliquant que le clergé a participé aux élections avec la complicité du cardinal Villeneuve, qui a pris parti pour l'opposition et s'est « arrangé » pour être à l'extérieur du pays pendant les élections, laissant ainsi toute liberté aux prêtres de discourir contre le gouvernement. Concernant la nature et l'amplitude de la participation du clergé, Vigod se contente de rapporter le discours libéral, comme quoi les prêtres ont attaqué le gouvernement « dans toutes les régions de la province » 84. Plus récemment, Frank Myron Guttman a affirmé que comme d'habitude, les prêtres sont intervenus en faveur des

-

⁸⁰ *Ibid.*, p. 297-298.

⁸¹ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 204.

⁸² Antonin Dupont, op. cit., p. 339.

⁸³ Conrad Black, *Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, Vol. 1, p. 173.

⁸⁴ Bernard L. Vigod, op. cit., p. 296.

bleus, leurs alliés traditionnels⁸⁵. Il s'agirait donc non seulement d'un mouvement généralisé, mais d'une habitude.

Malheureusement, les exemples rapportés par les différents auteurs sont toujours sensiblement les mêmes et peuvent donc difficilement traduire le mouvement général qui est sous-entendu. Les deux cas mentionnés les plus régulièrement sont ceux du curé Édouard-Valmore Lavergne, auteur d'un sermon condamnant le gouvernement et chaud partisan d'Ernest Grégoire, maire de Québec, et de l'abbé Pierre Gravel, aumônier-directeur du Syndicat national catholique de l'Amiante et partisan de Tancrède Labbé, maire de Thetford Mines et candidat dans Mégantic. Ces deux exemples sont d'abord rapportés par Robert Rumilly dans son *Histoire de la province de Québec* ainsi que dans sa biographie de Maurice Duplessis⁸⁶. Rumilly mentionne aussi le père franciscain Archange Godbout et l'abbé Maurice Laliberté, qui auraient tous deux soutenu publiquement le candidat de l'Union nationale dans leur comté respectif. Gravel et Lavergne sont également mentionnés par Jean Provencher⁸⁷, Antonin Dupont⁸⁸, Conrad Black⁸⁹, Bernard Vigod⁹⁰, Patricia Dirks⁹¹, Bernard Saint-Aubin⁹² et Léon Dion⁹³. Si Rumilly n'est pas toujours cité en référence, les événements rapportés sont toujours les mêmes.

Les auteurs ont des positions divergentes sur les motivations du clergé à prendre parti au cours de l'élection. Pour toute explication, Rumilly cite abondamment les paroles du curé Lavergne, ses critiques acerbes des excès du libéralisme économique et de l'incapacité du gouvernement Taschereau à y mettre fin. Black se garde également de porter un jugement sur les motivations du clergé. Dupont et Vigod expliquent quant à eux cette participation par l'antagonisme du clergé

-

⁸⁵ Frank Myron Guttman, *The devil from Saint-Hyacinthe: a tragic hero: Senator Télésphore-Damien Bouchard*, New York, iUniverse, 2009, p. 199.

⁸⁶ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec: Chute de Taschereau*, Montréal, Fides, 1966, Tome 35, p. 72-75; Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 204.

⁸⁷ Jean Provencher, *Joseph-Ernest Grégoire : quatre années de vie politique*, M. A., Université Laval, 1969, p. 63-64; 69-71.

⁸⁸ Antonin Dupont, op. cit., p. 321.

⁸⁹ Conrad Black, Duplessis, Vol. 1, p. 173.

⁹⁰ Bernard L. Vigod, *op. cit.*, p. 278.

⁹¹ Patricia Dirks, *The Failure of l'Action libérale nationale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 52.

⁹² Bernard Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, Montréal, La Presse, 1979, p. 103-104.

⁹³ Léon Dion, *Québec 1945-2000: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2011, p. 20.

pour le gouvernement⁹⁴. Léon Dion croit au contraire que ces prêtres soutiennent plus particulièrement Maurice Duplessis car ils le voient comme « un ardent défenseur des intérêts de l'Église et de la nation canadienne-française » ⁹⁵. C'est donc dès 1935 que commence l'indéfectible alliance du clergé et de l'Union nationale. Les prêtres seront dès lors totalement aveugles devant la corruption du régime, séduits qu'ils sont par le crucifix de l'Assemblée législative ainsi que par les généreux subsides offerts aux congrégations ⁹⁶. Aucun des auteurs mentionnés n'a pourtant mené de recherche nouvelle sur le sujet. Toutes ces prises de position sont des déductions basées sur les faits rapportés par Robert Rumilly.

Patricia Dirks, à qui nous devons la seule étude à ce jour sur l'Action libérale nationale, aborde peu la question des relations entre ce parti et le clergé. Le sujet est expédié en un paragraphe. Elle explique que l'Église catholique compte sur l'ALN pour être son « bras séculier » Pevant la menace du socialisme et considérant que la crise économique se prolonge, les prêtres admettent que l'État doit prendre davantage de responsabilités dans les domaines économique et social. Dirks ajoute que certains prêtres sont allés jusqu'à dénoncer publiquement le gouvernement Taschereau. Encore une fois, les noms du curé Lavergne et de l'abbé Gravel sont mentionnés. L'influence de Lionel Groulx sur les chefs de l'Action libérale nationale est abordée, du moins en ce qui concerne leurs idées et leur formation, mais il n'est pas dit si Groulx aurait joué un rôle plus actif dans le mouvement Paul-André Comeau, dans son livre sur le Bloc populaire canadien, souligne la participation importante des jésuites de l'École sociale populaire dans l'élaboration du programme de l'Action libérale nationale Paul-André Comeau.

Jean Provencher, dans son mémoire de maîtrise sur Ernest Grégoire, ne se risque pas à porter de jugement sur la participation du clergé dans son ensemble, mais mentionne le curé Lavergne et l'abbé Gravel comme les principaux appuis du maire de Québec dans le clergé lors de la campagne provinciale de 1935¹⁰⁰. À ces deux noms, il ajoute ceux du père Victor Lelièvre et de

⁹⁴ Antonin Dupont, op. cit., p. 320; Bernard L. Vigod, op. cit., p. 292-293.

⁹⁵ Léon Dion, *op. cit.*, p. 20.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 23.

⁹⁷ Patricia Dirks, *op. cit.*, p. 52-53.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 30; 33; 65.

⁹⁹ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 38-39. ¹⁰⁰ Jean Provencher, *op. cit.*, p. 63-64; 69-71.

l'abbé Odilon Gauthier sans détailler la nature de leur participation. Provencher mentionne la grande popularité de Grégoire auprès du clergé et le grand nombre de lettres reçues de la part de prêtres, religieux et groupes de religieuses au lendemain de sa victoire. Il reste toujours à savoir dans quelle mesure le clergé a soutenu l'Union nationale dans son ensemble, pour quelles raisons et de quelle façon.

Une semblable ambiguïté recouvre la perception du Bloc populaire canadien par l'Église catholique. Selon Conrad Black, le cardinal Villeneuve et la plupart des évêques favorisent l'Union nationale au cours de l'élection provinciale de 1944. La campagne du Bloc contre la conscription et surtout les attaques d'Henri Bourassa contre la Hiérarchie auraient convaincu les évêques de ne pas lui prêter leur concours. Quant au bas clergé, il aurait usé d'une « influence subtile » auprès des électeurs la veille du vote en faveur de l'Union nationale. Black reconnaît que cette influence est une supposition et ne pourrait être mesurée¹⁰¹. D'après Léon Dion, les idées « socialisantes » du Bloc populaire ne seraient pas étrangères au mauvais regard que porte sur lui le clergé¹⁰². Le journaliste Leslie Roberts croit également que les évêques appuient Duplessis, le « leader des éléments modérés », bien qu'une « grande partie » du bas clergé soutienne le Bloc¹⁰³. Le politologue Paul-André Comeau croit au contraire que le clergé s'est d'abord montré fort sympathique au Bloc, mais que ce sentiment a rapidement évolué. Il mentionne le désarroi d'André Laurendeau devant le changement d'attitude du bas clergé, si enthousiaste pour son parti avant l'élection et si froid après le retour au pouvoir de l'Union nationale¹⁰⁴. La participation du clergé à ces « tiers partis » est donc toujours à examiner.

Un autre épisode remarquable de l'implication politique du clergé se déroule en 1956 lorsque l'article *Lendemain d'élections* des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill, violente critique des mœurs électorales des Canadiens français, est publié dans *Le Devoir*. Robert Rumilly mentionne l'article surtout pour en citer les critiques et les condamnations, en particulier celle du cardinal Léger¹⁰⁵. Il va de soi que Rumilly désapprouve les critiques des deux prêtres, puisque les

¹⁰¹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 462-464.

¹⁰² Léon Dion, op. cit., p. 28.

¹⁰³ Leslie Roberts, Le Chef: une biographie politique de Maurice Duplessis, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p. 72.

¹⁰⁴ Paul-André Comeau, op. cit., p. 414.

¹⁰⁵ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, vol. 2, p. 569-571.

élections de 1956 sont à son avis un « triomphe » de Maurice Duplessis et leur légitimité ne peut être mise en doute¹⁰⁶. Dans sa biographie de Daniel Johnson, Pierre Godin dit des deux abbés qu'ils ont à eux seuls fait « craquer » le régime¹⁰⁷. Leslie Roberts parle pour sa part d'un « tremblement de terre » dans les cercles universitaires catholiques¹⁰⁸. Le politologue Gérard Boismenu considère quant à lui que l'article témoigne de l'aggravation « des contradictions au sein de l'Église et entre l'appareil de l'Église et le gouvernement. »¹⁰⁹ Conrad Black rapporte les paroles de Léopold Richer voulant que les évêques aient unanimement désapprouvé les critiques des abbés Dion et O'Neill. Encore une fois, Black se garde de porter un jugement sur les propos rapportés¹¹⁰.

Suzanne Clavette, dans sa biographie de Gérard Dion, rend bien compte des réactions majoritairement positives que reçoit la dénonciation du régime par les deux abbés. Quant aux réactions du clergé, Clavette se contente de donner la proportion des lettres favorables et défavorables sans insister sur leur contenu. Elle mentionne tout de même les noms de quelques membres du clergé qui ont écrit pour appuyer publiquement les deux abbés, de même que le soutien de Mgr Coderre, évêque de Saint-Jean¹¹¹. Il s'agit davantage d'une énumération des appuis et des condamnations que d'une réelle analyse. On ignore encore pourquoi les membres du clergé ont approuvé ou désapprouvé la publication de l'article en question. Cet événement particulier est pourtant révélateur du regard posé par le clergé sur la politique, sur les mœurs électorales de l'époque et sur les partis politiques en présence. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'y revenir.

2.3 Lionel Groulx et la politique

L'abbé Lionel Groulx, figure incontournable de son époque, est moins souvent mentionné comme acteur politique, mais est beaucoup plus présent dans l'historiographie que tous les prêtres mentionnés jusqu'ici. Si de nombreux ouvrages et articles ont été consacrés au chanoine,

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 527.

¹⁰⁷ Pierre Godin, *Daniel Johnson*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980, Vol. 1, p. 76.

¹⁰⁸ Leslie Roberts, op. cit., p. 153.

¹⁰⁹ Gérard Boismenu, *Le duplessisme: politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 349.

¹¹⁰ Conrad Black, Duplessis, Vol. 2, p. 403-404.

¹¹¹ Suzanne Clavette et Hélène Bois, *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, p. 271-304.

peu se sont intéressés directement à son rapport à la politique. Jean-Claude Dupuis y consacre un court article dans les *Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*¹¹². L'auteur ne nous apprend toutefois rien de nouveau, ses sources primaires se limitant aux *Mémoires* de Lionel Groulx. Dupuis s'interroge à savoir comment le chanoine, qui favorisait l'autoritarisme, a pu appuyer l'Action libérale nationale et le Bloc populaire canadien plutôt que l'Union nationale, qui présentait un chef apparemment plus près de l'idéal que Groulx s'en faisait. L'auteur qualifie Groulx de « mentor » de l'ALN, explique qu'il a approuvé le programme du Bloc populaire canadien et mentionne qu'il a tenté de régler les dissensions qu'on y trouvait. Là se résume le propos de Dupuis sur l'action politique de Groulx.

Groulx est souvent mentionné comme l'inspirateur des tiers partis des années 1930 et 1940. Rumilly l'identifie comme le fondateur et l'organisateur du Bloc populaire canadien. L'idée de lancer le Bloc sur la scène provinciale et la scène fédérale lui serait attribuable¹¹³. Bernard Saint-Aubin abonde dans le même sens, bien qu'il croie que le lancement du Bloc est également attribuable à Georges Pelletier du *Devoir*¹¹⁴. Donald Horton croit lui aussi à l'implication directe de Groulx dans le Bloc populaire et le qualifie de « politicien intrigant »: « Tout en tirant avantage de son état ecclésiastique, dans un rituel élaboré d'effacement personnel, il se servait sans scrupule de jeunes idéalistes inexpérimentés pour édifier son culte personnel et faire progresser ses objectifs idéologiques. » ¹¹⁵ Paul-André Comeau mentionne l'influence discrète de Lionel Groulx dans la fondation du Bloc populaire canadien de même que ses efforts pour réconcilier son chef Maxime Raymond avec le « trio de Québec » (Paul Gouin, Philippe Hamel et René Chaloult) ¹¹⁶. Gérard Bouchard souligne la « participation » de Lionel Groulx aux mouvements de l'Action libérale nationale et du Bloc populaire canadien, sans mentionner la nature de cette participation ¹¹⁷.

¹¹² Jean-Claude Dupuis, « L'appel au chef : Groulx et l'action politique », *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no. 8, automne 1997, p. 94-99.

¹¹³ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 683-684.

Bernard Saint-Aubin, op. cit., p. 149.

Donald James Horton, André Laurendeau: la vie d'un nationaliste, 1912-1968, Montréal, Bellarmin, 1995, p. 73.

¹¹⁶ Paul-André Comeau, op. cit., p. 244.

¹¹⁷ Gérard Bouchard, op. cit., p. 81.

Guy Frégault mentionne les sympathies de Groulx pour l'Action libérale nationale et plus particulièrement pour Ernest Grégoire, Philippe Hamel et René Chaloult dont il ne pardonne pas l'exclusion du cabinet provincial par Duplessis¹¹⁸. Marie-Pier Luneau limite les sympathies de Groulx envers Hamel et Chaloult, à qui il ne pardonnerait pas les « déviances par rapport à sa pensée »¹¹⁹. Doctrinaire, Groulx ne pouvait se contenter de rien de moins qu'un chef qui aurait endossé son programme dans son intégralité. Richard Lapointe mentionne l'étroite relation entre Lionel Groulx et Philippe Hamel, le premier ayant tenté de s'improviser conseiller politique du second¹²⁰. Groulx aurait ainsi avisé le dentiste de ne pas limiter sa politique à la simple question de l'électricité et surtout de se méfier de Duplessis, à qui il n'a jamais fait confiance.

La relation entre Groulx et Duplessis est moins souvent mentionnée. Il apparaît évident que le chanoine n'a été lié d'aucune façon à l'Union nationale. Rumilly juge négativement Groulx, qui serait « l'inspirateur » d'adversaires de Duplessis tels que René Chaloult et Jean Drapeau. Groulx aurait été l'un des propagateurs du mythe voulant que Duplessis n'ait jamais lu un livre après sa sortie du collège¹²¹. Black ne mentionne Groulx que pour démontrer qu'il a déjà eu une opinion positive de Duplessis. Il lui prête ce mot qu'il aurait tenu à Ernest Laforce au lendemain de la victoire de 1936: « Ne trouvez-vous pas que Duplessis s'est amélioré depuis que nous nous sommes rencontrés? » Le regard de Groulx sur Duplessis ne semble pas avoir été un objet d'intérêt pour les spécialistes du Chef.

Sur le plan politique, la seule intervention publique connue de Groulx se déroule aux élections de 1939, lorsqu'une lettre écrite de sa main à l'abbé Pierre Gravel se retrouve malgré lui dans le public. La lettre condamne le choix du député nationaliste René Chaloult de faire confiance à Adélard Godbout et de se présenter sous la bannière libérale. Richard Lapointe et Donald Thomas mentionnent tous deux cet événement dans leurs mémoires de maîtrise traitant respectivement de

¹¹⁸ Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Léméac, 1978, p. 145-146.

¹¹⁹ Marie-Pier Luneau, op. cit., p. 118.

Richard Lapointe, *La politique au service d'une conviction : Philippe Hamel : Deux décennies d'action politique*, M. A., Université Laval, 1987, p. 46; 74-75

¹²¹ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 2, p. 627.

¹²² Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 231.

Philippe Hamel et de René Chaloult¹²³. L'événement n'ayant jamais été rapporté ailleurs et ces deux mémoires n'ayant jamais fait l'objet de publications, cette implication politique involontaire de l'abbé historien demeure un épisode peu connu de sa carrière. C'est donc derrière la scène que s'est déroulée l'action politique de Lionel Groulx.

2.4 Le clergé face à Duplessis

Les premières biographies de Duplessis, rédigées par des journalistes, n'accordent pas une importance particulière aux rapports entre le clergé et l'Union nationale. Pierre Laporte est muet sur la relation entre Duplessis et le pouvoir religieux, si ce n'est d'un rappel du mot «Les évêques mangent dans ma main »¹²⁴. Le livre de Leslie Roberts, bien qu'écrit d'une plume agressive (le terme « totalitaire » est employé pour qualifier la politique de Duplessis¹²⁵), présente un portrait plutôt nuancé. Si Roberts donne parfois au clergé le « mauvais rôle », par exemple en présentant son soutien enthousiaste à la Loi du Cadenas, il mentionne également l'opposition qu'on y retrouvait, notamment au cours de la grève d'Asbestos ainsi que les écrits des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill. Ce n'est apparemment qu'au cours des années 1970 que se développe l'idée d'un soutien presque unanime de l'Église envers Duplessis et que cette entente entre les deux pouvoirs devient un motif de rancœur envers l'un et l'autre.

La première biographie historique de Maurice Duplessis est signée par Robert Rumilly, bien connu pour être un adulateur du Chef. Bien que le livre contienne de nombreux épisodes des relations entre l'Église et l'État sous Duplessis, Rumilly s'aventure rarement à y porter un jugement. Le récit de ces événements se limite souvent à une chronique de presse. C'est évidemment avec plaisir que l'auteur cite en longueur chaque compliment adressé à Duplessis par les évêques, compliments qui sont toujours considérés en 1969 comme une caution morale par les franges les plus conservatrices auxquelles Rumilly appartient l'En Ces citations outrancières intensifient l'importance des bons mots de l'épiscopat pour le chef de l'Union nationale. Voici un exemple des généralisations excessives auxquelles a recours Rumilly. Il nous informe qu'en

¹²³ Richard Lapointe, *op. cit.*, p. 87; Donald Thomas, *La carrière politique de René Chaloult de 1936 à 1952*, M. A., Université de Montréal, 1980, p. 69-72.

¹²⁴ Pierre Laporte, *Le vrai visage de Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 139.

¹²⁵ Leslie Roberts, op. cit., p. 7-8.

Robert Rumilly, Maurice Duplessis et son temps, Vol. 1, p. 262; 553-554.

1946, l'épiscopat est reconnaissant « dans sa presque unanimité » à Duplessis pour les modifications apportées à son projet de créer un ministère de la jeunesse. L'auteur cite alors une seule lettre élogieuse de Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, et conclut ainsi: « Les relations du gouvernement Duplessis avec le clergé restent donc excellentes. » 127

Rumilly rejette l'idée que la politique et la diplomatie aient pu dicter la conduite du premier ministre dans ses rapports avec l'Église. Lorsque Duplessis remet au cardinal Villeneuve un anneau d'améthyste en gage de sa « filiale affection », l'historien précise qu'il s'agit de l'expression d'une foi profonde et non d'un « geste de courtisan » 128. Rumilly tient tout de même à démontrer que le Chef n'est pas au service du clergé. Il rapporte ce mot de Duplessis, qui aurait prévenu le secrétaire de la province Omer Côté que « la politique suivie au Parlement ne se décide pas au palais cardinalice. » 129 La relation entre l'Église et l'État est dans l'ensemble présentée comme harmonieuse et Rumilly se garde bien de prêter au Chef des mots tels que « les évêques mangent dans ma main ». Cette biographie de Duplessis est fortement teintée des positions idéologiques de son auteur. Commentant une déclaration de Télésphore-Damien Bouchard assimilant Duplessis au dictateur portugais Salazar, il note que « le compliment est involontaire » 130. Il n'est donc pas surprenant que l'entente entre l'Église et l'État soit également dépeinte conformément à l'idéologie de Rumilly: ni négligeable ni envahissante, elle appartient à la plus pure tradition canadienne-française et est ainsi acceptée.

À Robert Rumilly succède Conrad Black. Celui-ci partage l'admiration du premier à l'endroit de Duplessis, mais cette admiration n'est pas motivée par la même idéologie. Alors que Rumilly juge légitime chacune des décisions du Chef, Black cherche plutôt à excuser celles qui semblent moins justifiables aux yeux des Nord-Américains. Plutôt que de justifier l'opposition de Duplessis au suffrage féminin, Black l'excuse en soulignant son appui au projet de loi d'Oscar Drouin permettant aux femmes d'accéder au Barreau¹³¹. Pareillement, plutôt que de vanter sa bonne entente avec le cardinal Villeneuve, il rappelle que le premier ministre aurait résisté à

¹²⁷ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 2, p. 157.

¹²⁸ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 454-455.

Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 2, p. 46.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 90.

¹³¹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 64.

certaines tentatives d'intrusion de la part du prélat¹³². Contrairement à Rumilly, Black n'est pas aveugle à l'endroit des faiblesses de Duplessis. Il va jusqu'à qualifier ses attaques antisémites au cours de la campagne de 1944 d'épisode « méprisable »¹³³. Black ne ménage pas non plus les « bondieuseries » de Duplessis, par exemple l'invocation de ses principes religieux pour justifier la coupure des secours directs aux filles-mères et aux couples vivant en concubinage¹³⁴. Il mentionne également le crucifix installé à l'Assemblée législative comme un « geste symbolique » auquel Duplessis aura souvent recours¹³⁵.

Black consacre deux chapitres aux relations de Duplessis avec les évêques de la province. Ces derniers sont malheureusement catégorisés de manière plutôt simpliste. Nous retrouvons d'un côté Mgr Desmarais d'Amos, Mgr Roy de Québec, Mgr Melançon de Chicoutimi et le cardinal Villeneuve parmi les alliés de Duplessis tandis que Mgr Charbonneau de Montréal, Mgr Desranleau de Sherbrooke et Mgr Labrie de Baie-Comeau sont considérés comme ses adversaires. Mgr Douville de Saint-Hyacinthe, Mgr Lafortune de Nicolet, Mgr Forget de Saint-Jean, Mgr Papineau de Joliette et Mgr Limoges de Mont-Laurier sont qualifiés de « plus ou moins médiocres » et Black n'explore pas davantage leur cas¹³⁶. Voici comment il résume les échanges entre les évêques et Duplessis:

« Desmarais demandait et recevait. Villeneuve et Roy n'avaient même pas à demander. Desranleau se voyait fréquemment refuser ce qu'il demandait. Douville demandait, puis suppliait et finalement recevait. Quant aux demandes de Labrie, on n'en tenait aucun compte. Papineau et Pelletier étaient traités à peu près comme Douville, Courchesne comme Roy et Melançon comme Desmarais. Le cardinal Léger était dans une classe à part - trop fier pour demander, trop intelligent pour exiger, trop puissant pour être refusé. »¹³⁷

Cette neutralité du cardinal Léger est également rappelée par Jean Hamelin¹³⁸, Bernard Saint-Aubin¹³⁹ et Léon Dion¹⁴⁰. Présentés ainsi, les évêques de la province paraissent des joueurs bien mineurs sur le plan politique. Ce semble être l'avis de Black, qui affirme que Maurice Duplessis

¹³² *Ibid.*, p. 244.

¹³³ *Ibid.*, p. 442.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 281.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 248.

¹³⁶ *Ibid.*, Vol. 2, p. 307-308.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 323-324.

¹³⁸ Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 142.

¹³⁹ Bernard Saint-Aubin, op. cit., p. 224.

¹⁴⁰ Léon Dion, *op. cit.*, p. 47-48.

et son administration ont causé rien de moins que « l'effondrement de l'Église comme influence politique » 141.

La troisième et dernière biographie historique de Duplessis est celle de Bernard Saint-Aubin. Beaucoup moins tendancieux que Rumilly et Black, Saint-Aubin considère le Chef comme « le produit de la mentalité canadienne-française du Ouébec de l'époque »¹⁴². Duplessis n'a pas retardé le Québec. Il a été élu et réélu parce que la société québécoise elle-même, longtemps écrasée par l'idéologie ultramontaine imposée par l'Église catholique, souffrait d'un retard sur le reste de l'Amérique du Nord. Très critique donc de la société québécoise de l'époque et en particulier de l'Église, Saint-Aubin est tout de même plus nuancé que de nombreux auteurs à l'endroit de Duplessis. Il reconnaît par exemple à la loi des salaires raisonnables le mérite d'avoir protégé les ouvriers non-syndiqués contre l'exploitation de leurs employeurs et croit qu'il est injuste d'accuser Duplessis d'être « anti-ouvrier » 143. Lorsqu'il est question des relations entre l'Église et l'État, Saint-Aubin se montre moins neutre. Il qualifie le Québec de « théocratie de fait » 144. À l'instar de Rumilly, il débute son étude avec un chapitre consacré à Mgr Laflèche afin d'expliquer que Duplessis a grandi dans la « capitale intellectuelle de l'ultramontanisme », ce qui explique son comportement politique¹⁴⁵. En présentant l'agriculture comme la vocation des Canadiens français et la pauvreté comme un idéal, l'Église catholique a encouragé le retard dans lequel se trouvait le Québec jusqu'en 1960. Le système d'éducation, tout entier entre ses mains, a été l'instrument de la déchéance des Canadiens français, condamnés à voir les anglophones et les Américains développer leur pays pour eux et d'une façon qui les désavantageait continuellement¹⁴⁶. À l'Église revient donc l'odieux du « une *cenne* la tonne » tant reproché au gouvernement Duplessis. Pareillement, le clergé doit porter la responsabilité de la Loi du Cadenas. Si Saint-Aubin n'ose pas affirmer qu'elle a été inspirée ou dictée à Duplessis par les évêques, il jette le blâme sur la mentalité fondamentalement antidémocratique des Canadiens français, aversion qui leur a été enseignée par l'Église catholique¹⁴⁷.

¹⁴¹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 594.

¹⁴² Bernard Saint-Aubin, op. cit., p. 253.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 133; 202.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 70.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 9-19.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 70-77.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 236.

Saint-Aubin mentionne les mots parfois durs qu'à pu avoir Duplessis à l'endroit de certains évêques et membres du clergé, mais maintient que leurs relations étaient dans l'ensemble cordiales. Duplessis est à son avis beaucoup plus perméable aux pressions des évêques que Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout¹⁴⁸. À grands coups de flatteries et de faveurs personnelles, Duplessis s'est ménagé l'appui inconditionnel des évêques québécois. Mgr Charbonneau fait figure d'exception sur ce plan¹⁴⁹. Les trois biographes de Duplessis s'entendent donc, à quelques nuances près, sur la relation harmonieuse unissant le Chef aux évêques.

Le politologue Gérard Boismenu consacre quelques pages de son étude sur le duplessisme, publiée en 1981, au rapport entre l'Église et l'État. Encore une fois, l'Église est présentée comme l'alliée naturelle de l'Union nationale. Selon Boismenu, c'est la défense des prérogatives du clergé contre les prétentions de réformes du Parti libéral, de même que la lutte contre les « tendances progressistes », qui expliquent l'appui des ecclésiastiques à l'Union nationale dès 1936¹⁵⁰. Mgr Charbonneau et Mgr Léger feraient figure d'exception au sein de l'épiscopat, dont l'ensemble aurait constamment favorisé Duplessis, à l'instar de la grande majorité du bas clergé, qui participe aux « pratiques électorales scandaleuses » et à la corruption de l'Union nationale¹⁵¹. On retrouve le même son de cloche dans la brochure de Richard Jones sur l'Union nationale, parue en 1983. Comme Saint-Aubin, Jones croit que les relations entre Duplessis et l'Église s'expliquent par le fait qu'il ait grandi à Trois-Rivières, siège épiscopal de Mgr Laflèche et donc « bastion d'ultramontanisme et de conservatisme » 152. Quant aux évêques, leur soutien à Duplessis s'expliquerait par la crainte de voir le Parti libéral déclencher une vague de sécularisation au Québec. Jones mentionne Mgr Desmarais, « véritable agent de l'Union nationale »¹⁵³. Il souligne tout de même l'opposition en certaines occasions au gouvernement, notamment l'attitude des évêques lors de la grève d'Asbestos et leur opposition aux bills 19 et

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 209-210.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 225.

¹⁵⁰ Gérard Boismenu, « Le duplessisme: substrat social d'une alliance politique de classe », dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, *op. cit.*, p. 337-338.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 339; 349.

Richard Jones, *Duplessis et le gouvernement de l'Union nationale*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1983, p. 4.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 14.

20¹⁵⁴. Jusqu'au début des années 1980, donc, peu de voix discordantes se font entendre sur l'alliance entre l'Église et l'État sous Maurice Duplessis.

Bien qu'un historien ne puisse prétendre à la neutralité, la partialité des biographies de Duplessis a été fortement critiquée¹⁵⁵. Cela n'a pas empêché leur utilisation constante, expliquée entre autres par le fait que Rumilly et Black ont eu accès à des sources qui ont été depuis détruites. C'est ainsi que même les auteurs les plus critiques de Duplessis y puisent. Prenons pour exemple le livre de Léon Dion Les intellectuels et Duplessis, qui base son histoire de l'Union nationale sur la biographie de Conrad Black et sur quelques autres sources aussi peu impartiales comme le livre de Pierre Laporte. Dion visait moins à présenter la période ou le regard qu'y ont porté les intellectuels (un terme qui, selon la définition de Dion, ne s'applique dans le Québec des années 1950 qu'aux collaborateurs de Cité libre et du Devoir) qu'à rappeler les horreurs de la Grande Noirceur ainsi que le rôle que lui-même et ses collègues ont joué dans l'avènement de la Révolution tranquille. L'auteur ne s'embarrasse d'aucune nuance quant au regard du clergé sur Duplessis: « Le chef de l'Union nationale bénéficie jusqu'à la fin du soutien constant de l'Église. » 156 Dion explique que Duplessis, en rendant l'Église toujours plus dépendante à l'endroit de l'État et de son régime, a contribué à détruire ses assises et à préparer la laïcisation à laquelle présiderait Jean Lesage¹⁵⁷. Lui-même témoin vivant de l'époque qu'il décrit, Dion ne peut s'empêcher de laisser paraître ses propres positions. On le voit ainsi employer des termes tels que « barbare », « inhumaine » et « immorale » pour qualifier la législation sociale de Maurice Duplessis¹⁵⁸. Dion n'hésite pas à relater son propre vécu pour montrer l'étendue de la « Grande Noirceur »¹⁵⁹, qualificatif que lui-même juge pourtant excessif¹⁶⁰.

Dans le même esprit que Dion mais dans un style beaucoup plus vindicatif, le journaliste Jacques Hébert porte un jugement aussi implacable sur les relations entre l'Union nationale et le pouvoir religieux: « Duplessis a besoin du clergé pour se maintenir accroché au pouvoir. Et le clergé a

-

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 18.

René Durocher, « L'histoire partisane: Maurice Duplessis et son temps vus par Robert Rumilly et Conrad Black », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 31, No 3, 1977, p. 407-426.

¹⁵⁶ Léon Dion, op. cit., p. 29.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 16.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 105-106; 111.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 131.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 278.

besoin de la complicité de Duplessis pour assurer sa domination absolue sur l'éducation, le système hospitalier et les services sociaux. On s'entend comme larrons en foire...» ¹⁶¹ La lutte contre le communisme mêlée à la protection du monopole clérical sur l'éducation et les œuvres sociales de même qu'à la multiplication des subsides expliquerait cette longue alliance entre les deux pouvoirs ¹⁶². Le livre d'Hébert doit évidemment être pris avec un grain de sel tant il se veut une critique assassine qui reléguerait pour toujours aux oubliettes de l'histoire cet homme qui « ne croit à rien, sauf aux moyens, même les plus pernicieux, de se maintenir au pouvoir, seul objectif de sa vie. » ¹⁶³ Bien qu'il ne s'agisse pas d'un travail d'historien, le livre d'Hébert est symptomatique de ce biais de l'historiographie.

D'autres études abordent la question des relations entre Duplessis et les évêques sans pour autant s'y consacrer. Denise Robillard, dans son livre sur le cardinal Léger, mentionne son opposition totale aux réformes en éducation et son sentiment sur les bonnes relations entre l'Église catholique et l'État québécois, mais n'étudie pas en profondeur ses relations avec Duplessis. Elle est beaucoup plus loquace sur l'attitude politique du prélat dans les années suivant l'élection de Jean Lesage¹⁶⁴. À l'image de Robert Rumilly, Jean-Guy Genest utilise trois lettres de reconnaissance de hauts ecclésiastiques (Mgr Langlois de Valleyfield, Mgr Roy de Québec et Mgr Vandry, recteur de l'Université Laval) pour démontrer que Duplessis était « l'homme du clergé »¹⁶⁵.

Depuis le début des années 1990, de nombreux historiens et chercheurs ont conjugué leurs efforts pour réviser la société « duplessiste », loin de la sombre vision des citélibristes et de l'adulation aveugle d'un Rumilly. Le premier effort collectif pour repenser la « Grande Noirceur » revient aux sociologues Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin. Les trois auteurs cherchent à offrir une vision plus nuancée de l'époque Duplessis 166. Leur thèse est que le régime de l'Union nationale, loin d'être purement conservateur, était au contraire profondément libéral. Son refus complet de l'État-providence et sa défense implacable de la libre-entreprise

¹⁶¹ Jacques Hébert, *Duplessis, non merci!*, Montréal, Boréal, 2000, p. 40.

¹⁶² *Ibid.*, p. 66; 95-106.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 137.

¹⁶⁴ Denise Robillard, Paul-Émile Léger: l'évolution de sa pensée, 1950-1967, LaSalle, Hurtubise HMH, 1993, 292 p.

¹⁶⁵ Jean-Guy Genest, op. cit., p. 300-301.

¹⁶⁶ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, op. cit., p. 11-12.

proviendraient de ce libéralisme et non d'un simple conservatisme religieux et national. Les références à la religion dans les discours traduisaient moins une « représentation religieuse du monde » qu'un rappel des particularités sociologiques et historiques de la société québécoise, nécessaire pour défendre une vision de la société attaquée par certaines nouvelles élites¹⁶⁷. L'idéologie de l'Union nationale, de même que celle de l'Église québécoise de l'époque, ne saurait se résumer à une opposition entre tradition et modernité. L'analyse de Bourque, Duchastel et Beauchemin reposant exclusivement sur une analyse sociologique du discours présente la vision des évêques à l'égard du libéralisme, de l'État moderne, de l'État-providence. Ces traits demeurent toutefois vagues et ne nous permettent pas d'approfondir la vision que pouvait avoir l'Église québécoise du gouvernement de l'Union nationale.

Quelques années plus tard, le colloque d'Alain-G. Gagnon offre également un portrait nuancé. Comme l'indique le titre du livre dans lequel ont été consignés les articles tirés du colloque, Entre la Grande Noirceur et la société libérale, les deux visions s'y affrontent. Les tenants de la thèse de la société libérale présentent une vision plus modérée des relations entre l'Église et l'État. Michel Sarra-Bournet considère qu'on ne doit pas parler sur ce plan de « connivence », mais de « concordat ». Les deux institutions se seraient mises d'accord pour que chacune ait son monopole sur son domaine respectif, soit le social et la politique¹⁶⁸. Sarra-Bournet souligne l'opposition entre l'Église et Duplessis sur la question économique après la Seconde Guerre mondiale, en particulier en ce qui concerne les conflits industriels¹⁶⁹. Gérard Boismenu explique quant à lui que le régime de Duplessis repose bien davantage sur l'alliance avec le grand capital que sur une entente avec le pouvoir clérical¹⁷⁰. Boismenu souligne tout de même que la participation de l'Église à l'alliance politique duplessiste s'accompagne « d'un support immédiat et partisan » à l'endroit du gouvernement¹⁷¹. À l'extrême opposé de ce panel d'historiens, on retrouve Jacques Rouillard, implacable dans sa critique du « virage à droite » opéré par Duplessis et ses alliés cléricaux, comme si le gouvernement Taschereau pouvait être considéré comme étant à gauche. L'Église catholique se voit ainsi accusée d'avoir « profité » de la crise économique

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 52.

¹⁶⁸ Michel Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, *op. cit.*, p. 173.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 179-180.

¹⁷⁰ Gérard Boismenu, op. cit., p. 297.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 304-305.

pour accroître son emprise sur le pouvoir politique, pouvoir que Duplessis lui concède avec servilité¹⁷². On retrouve un jugement semblable du côté de Michael Behiels, qui accuse Duplessis et son gouvernement d'avoir « bloqué la modernisation des institutions publiques et parapubliques pendant deux décennies »¹⁷³. Notons également l'intervention de Dorval Brunelle, qui résume la société québécoise de l'époque à une « société civile soumise à un pouvoir provincial nationaliste et conservateur. »¹⁷⁴ Le clivage entre les deux tendances semble se trouver dans un écart entre les générations.

En 2009, un nouvel effort collectif pour repenser le duplessisme et la « Grande Noirceur » prend forme lors du colloque organisé par Lucia Ferretti et Xavier Gélinas à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Duplessis. Gélinas ouvre le collectif avec une critique de la génération d'intellectuels et d'historiens implacables à l'endroit de Duplessis, eux qui ne reconnaissent au Chef aucune « qualité compensatoire » pour compenser ses travers¹⁷⁵. L'ouvrage présente un riche panel d'historiens traitant de sujets des plus diversifiés. La question des relations unissant l'Union nationale aux évêques et au clergé est toutefois pratiquement absente. Le seul texte effleurant le sujet est celui de Lucia Ferretti et Maélie Richard traitant de l'action de Duplessis comme député de Trois-Rivières. Sans exagérer l'étendue de l'alliance entre l'Église et l'État, les deux auteures rappellent la proximité de Duplessis avec les figures religieuses, en particulier les figures locales de son comté de Trois-Rivières, proximité qui prenait souvent la forme d'amitiés personnelles ¹⁷⁶. Force est donc de constater que dans cette relecture du duplessisme, à laquelle les historiens s'adonnent depuis plus de deux décennies, l'Église est loin de se retrouver au centre des préoccupations,

2.5 Le cardinal Villeneuve

¹⁷² Jacques Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », dans Alain G.-Gagnon et Michel Sarra-Bournet, op. cit., p. 190-191.

Michael Behiels, « Duplessis, le duplessisme et la prétendue reconstitution du passé », dans Alain G.-Gagnon et Michel Sarra-Bournet, op. cit., p. 319-320.

¹⁷⁴ Dorval Brunelle, « La société *illibérale* duplessiste », dans Alain G.-Gagnon et Michel Sarra-Bournet, op. cit., p. 343.

175 Xavier Gélinas, « Duplessis et ses historiens », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 21.

Declarais député de Trois-Rivières 1944-1959 »

¹⁷⁶ Lucia Ferretti et Maélie Richard, «Maurice Duplessis: député de Trois-Rivières, 1944-1959», dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, op. cit., p. 149-150.

Parmi les contemporains comme parmi les historiens, un évêque aura plus que tous les autres la réputation d'être un allié de Duplessis. Il s'agit du cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec de 1932 à 1947. Bien qu'il soit sans conteste une des figures dominantes de la société québécoise de son époque, le cardinal n'a pas à ce jour été l'objet d'une biographie historique ou d'une étude approfondie qui aurait pu présenter une thèse solide sur le personnage. Les opinions les plus diverses ont été exprimées à son sujet et particulièrement en ce qui a trait à son rapport à la politique.

Plusieurs historiens s'entendent sur la bonne relation unissant Villeneuve et le chef de l'Union nationale. Jacques Rouillard explique que le cardinal retrouve en Duplessis, « contrairement à Gouin et à Taschereau, l'homme dévoué à l'Église qui sera à l'écoute de son enseignement en matière civile. »¹⁷⁷ Yvan Lamonde voit également dans le nouveau gouvernement de Duplessis une restauration de la tradition puisqu'il scelle « une entente d'appui réciproque du conservatisme politique et religieux. »¹⁷⁸ Léon Dion présente le cardinal comme un allié de Duplessis, à qui il a apporté un « soutien paternel et indéfectible » et sur qui il exerçait une influence qu'aucun autre évêque n'aura jamais après lui¹⁷⁹. Conrad Black affirme quant à lui que le cardinal est le « mécène » de Duplessis, celui qui l'a appuyé « dans les bons et les mauvais moments. » ¹⁸⁰ Lita-Rose Betcherman n'hésite pas à parler d'amitié pour décrire la relation unissant Villeneuve à Duplessis¹⁸¹.

Une idée de l'époque, toujours présente dans l'historiographie, est que la Loi du Cadenas aurait été inspirée à Duplessis par le cardinal Villeneuve. L'idée a été véhiculée et perpétuée par les contemporains de Duplessis, qu'ils soient ses adversaires, comme le journaliste Jacques Hébert¹⁸², ou ses alliés, comme le curé Pierre Gravel de Boischatel¹⁸³. Cette idée semble aller de soi au point où divers auteurs, tels que Robert Rumilly, Yvan Lamonde, Lita-Rose Betcherman,

¹⁷⁷ Jacques Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », p. 197.

¹⁷⁸ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, Montréal, Fides, vol. 1, 2010, p. 208.

¹⁷⁹ Léon Dion, op. cit., p. 16; 22.

¹⁸⁰ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 307.

¹⁸¹ Lita-Rose Betcherman, *Ernest Lapointe: Mackenzie King's great Quebec lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 228.

¹⁸² Jacques Hébert, op. cit., p. 100.

Raymond Paradis et Berthe Bureau-Dufresne, *Nous avons connu Duplessis*, Montréal, Éditions Marie-France, 1977, p. 85.

Jean-Claude Racine et François Rocher, l'affirment sans sentir le besoin de citer leurs sources¹⁸⁴. D'autres historiens, tels que Jacques Rouillard et Michael Behiels, ne vont pas jusqu'à déclarer que le cardinal a directement inspiré la Loi du Cadenas, mais affirment que ce sont les pressions qu'il a exercées sur le premier ministre qui ont menées à son élaboration et à son adoption¹⁸⁵. Conrad Black et Bernard Saint-Aubin rapportent la déclaration de Duplessis comme quoi il agit selon la volonté du cardinal, mais ne semblent pas y ajouter foi¹⁸⁶. La seule recherche sur le sujet semble avoir été menée par Andrée Lévesque. La source utilisée est une lettre de Villeneuve à Duplessis lui annonçant la formation d'un comité d'étude « secret » sur les activités communistes dans la province. La lettre étant datée du 19 janvier 1937 et la Loi du Cadenas présentée à la Chambre le 17 mars, Lévesque juge que le comité secret a porté fruit¹⁸⁷. Il paraît donc évident que des recherches plus approfondies sur le sujet sont nécessaires.

Le fait que le cardinal soit considéré comme un allié de Duplessis amène nécessairement à le considérer comme un adversaire des libéraux. Dans sa biographie de Louis-Alexandre Taschereau, Bernard Vigod accuse le cardinal d'avoir pris parti pour l'opposition lors des élections de 1935¹⁸⁸. À l'instar de nombreux libéraux de l'époque, il considère que le voyage en Europe du cardinal pendant les élections visait à laisser ses prêtres libres d'appuyer publiquement l'Union nationale. Cette thèse est rejetée par Antonin Dupont qui s'appuie sur les déclarations du cardinal rappelant à ses prêtres de ne pas se mêler de politique¹⁸⁹.

L'attitude du cardinal lors des grèves de 1937 est également objet de discussion. Jacques Rouillard n'aborde pas clairement la question des rapports entre les évêques et Duplessis lors des grèves de Sorel en 1937, mais mentionne les attaques de Mgr Desranleau, alors curé de Saint-Pierre-de-Sorel, contre le gouvernement de l'Union nationale et précise que cela ne l'a pas privé

Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 458; Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 209; Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 228; Jean-Claude Racine et François Rocher, « Duplessis vu d'Ottawa », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, dir., *op. cit.*, p. 268.

Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 2004, p. 67-68; Michael Behiels, *Prelude to Quebec's quiet revolution liberalism versus neo-nationalism*, 1945-1960, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 228.

¹⁸⁶ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 272; Bernard Saint-Aubin, *op. cit.*, p. 235.

Andrée Lévesque, Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 138; 169-170.

¹⁸⁸ Bernard L. Vigod, op. cit., p. 292-293.

¹⁸⁹ Antonin Dupont, op. cit, p. 332.

du soutien de son évêque Mgr Decelles ou de l'appui du cardinal Villeneuve et du délégué apostolique¹⁹⁰. Rouillard sous-entend toutefois que la nomination de Desranleau comme évêque coadjuteur de Sherbrooke au lendemain de la grève avait pour but de l'éloigner de Sorel en raison de ses dénonciations des milieux politiques. Sa nomination serait donc un énième exemple de la proximité entre les évêques et le gouvernement de Maurice Duplessis. Rouillard va jusqu'à qualifier le départ de Desranleau de « réussite patronale »¹⁹¹. Pourtant, n'était-il pas à craindre que les dénonciations des élites économiques et politiques aient encore davantage de poids dans la bouche d'un évêque?

Si Black considère le cardinal comme farouchement opposé aux grèves de toute sorte, Rumilly croit au contraire qu'il a été séduit par le zèle de Mgr Desranleau à défendre les grévistes de Sorel et qu'il a pour cette raison favorisé sa nomination comme coadjuteur de Sherbrooke¹⁹². Une attaque publique supposée du cardinal Villeneuve à l'endroit de l'attitude de Philippe Hamel et du Parti national à l'occasion de ces grèves a également contribué à alimenter l'idée d'une alliance entre Villeneuve et Duplessis. Richard Lapointe mentionne l'attitude du cardinal, apparemment sympathique au Parti national dans l'intimité et officiellement plus distant. Lapointe soupçonne Duplessis lui-même ainsi que « des tendances conservatrices pro-Duplessis au sein du clergé de la Vieille capitale » d'exercer des pressions à l'endroit du prélat¹⁹³. Dans leur incontournable *Histoire du Québec contemporain*, Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard identifient le cardinal Villeneuve au « conservatisme général » qui règne chez les évêques québécois, conservatisme « dérangé » par la nomination de Mgr Desranleau¹⁹⁴. Le cardinal n'aurait donc pas favorisé la nomination du nouvel évêque de Sherbrooke, mais aurait au contraire été vexé par son entrée dans l'épiscopat québécois.

Un autre épisode permettant de rattacher Villeneuve au conservatisme de la société québécoise d'avant 1960 est son opposition au suffrage féminin. Les négociations entre le cardinal et le premier ministre Adélard Godbout sont toutefois peu connues en raison de l'absence de sources

.

¹⁹⁰ Jacques Rouillard, Les grèves de Sorel en 1937, p. 69-70; 74-75; 88.

¹⁹¹ *Ibid*., p. 99.

¹⁹² Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 288; Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 396.

Richard Lapointe, op. cit., p. 69.

¹⁹⁴ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*: *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, Vol. 2, p. 98-99.

écrites. Sur ce point, Jean-Guy Genest se rapporte à des entrevues avec Alexandre Larue, secrétaire particulier du premier ministre, et avec Thérèse Casgrain. C'est de cette dernière qu'est venue l'idée que Godbout avait mis fin à l'opposition du cardinal au suffrage féminin en le menaçant de démissionner en faveur de Télésphore-Damien Bouchard, l'ardent ministre anticlérical Genest n'explique malheureusement pas comment Casgrain a été mise au courant de ces tractations. Cet épisode est également rapporté par le Collectif Clio dans son *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* Encore une fois, Thérèse Casgrain est citée en référence. Karine Hébert mentionne la manœuvre en citant le Collectif Clio Gio Micheline Dumont, Denyse Baillargeon et Jocelyn Parent répètent l'anecdote sans citer leurs sources 198. Le récit est devenu célèbre au point d'être mentionné dans certains manuels scolaires 199. Les mémoires de Thérèse Casgrain sont pourtant à ce jour la seule source rapportant l'événement.

L'entente Godbout-Villeneuve telle que racontée par Casgrain laisse également entendre que le clergé s'est lancé dans une campagne sans merci contre le suffrage féminin. Encore une fois, cet élément n'est pas référencé. Le collectif Clio parle d'une campagne « virulente » de la part du clergé, mais ne cite que l'opposition personnelle du cardinal Villeneuve²⁰⁰. Jean-Guy Genest affirme que le clergé s'est distingué dans la campagne contre le vote des femmes, mais ne cite que le seul exemple de l'abbé Pierre Gravel, qui a prononcé une conférence sur le sujet et encouragé la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste à protester auprès du gouvernement²⁰¹. Il considère la campagne de l'abbé Gravel comme un « exemple type ». Quant aux journaux catholiques, quelques textes épars sont cités, mais ne suffisent pas à illustrer cette « campagne » contre le suffrage féminin.

¹⁹⁵ Jean-Guy Genest, op. cit., p. 154.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 154; Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, p. 364.

¹⁹⁷ Karine Hébert, « Une organisation matérialiste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 52, No 3, 1999, p. 340.

Micheline Dumont, Le féminisme québécois raconté à Camille, Remue-Ménage, 2008, p. 80-81; Denyse Baillargeon, Brève histoire des femmes au Québec, Montréal, Boréal, 2012, p. 143-144; Jocelyn Parent, Histoire de la laïcité au Québec: avancées et reculs, éd. par l'auteur, 2012, p. 63.

¹⁹⁹ Laurent Laplante, *La démocratie: je l'apprends*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2000, p. 13-14.

²⁰⁰ Collectif Clio, op. cit., p. 363.

²⁰¹ Jean-Guy Genest, *op. cit.*, p. 152-153.

De façon générale, Genest présente une vision bien distincte des sympathies politiques du cardinal Villeneuve. Loin de le considérer comme l'allié naturel de Duplessis, Genest explique au contraire que leurs différends remontent aux débuts du premier gouvernement de l'Union nationale, à l'occasion de la grève du textile en 1937²⁰². Sur le plan de l'éducation, Genest accorde au cardinal d'avoir reconnu le « bien-fondé » des mesures préconisées par Godbout et influencé le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique sur la voie des réformes scolaires²⁰³. Genest présente dans l'ensemble un portrait positif du cardinal, d'autant plus que celui-ci, à l'instar d'Adélard Godbout, a pleinement soutenu l'effort de guerre du Canada.

Le soutien du cardinal à l'effort de guerre lors de la Seconde Guerre mondiale a également été fort discuté par les historiens. Les contemporains avaient naturellement été étonnés de cette volte-face du cardinal, lui qui en 1921 signait avec Lionel Groulx et une dizaine d'autres auteurs *Notre avenir politique*, numéro de *L'Action française* de Montréal préconisant la fondation d'un État français et donc la séparation du Québec²⁰⁴. Jean-Guy Genest explique que par son soutien à la politique de guerre du Canada, le cardinal « achève l'évolution » en passant de « séparatiste » à « fédéraliste convaincu »²⁰⁵. Selon Rumilly, la volte-face du cardinal s'explique par la volonté d'éviter la persécution du Québec par le reste du Canada pendant et après la guerre²⁰⁶. Cette explication est reprise par Lita-Rose Betcherman²⁰⁷. Éric Amyot explique quant à lui le soutien du cardinal à la guerre par la volonté de faire face au « danger immédiat », celui de l'Allemagne nazie, alors plus menaçant que la menace rouge²⁰⁸. Frédéric Smith et Yves Lavertu mentionnent l'appui du cardinal Villeneuve à la cause de la guerre dans leurs ouvrages respectifs, mais n'y donnent pas d'explication et n'y portent aucun jugement²⁰⁹. Ce soutien du cardinal à la guerre semble toutefois avoir marqué davantage les Québécois que les Canadiens, puisque Jack

²⁰² *Ibid.*, p. 104.

²⁰³ *Ibid.*, p. 242.

Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois : 1834-1968*, Montréal, VLB éditeur, Vol. 1, p. 87.

²⁰⁵ Jean-Guy Genest, *op. cit.*, p. 199.

²⁰⁶ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 579-580.

²⁰⁷ Lita-Rose Betcherman, op. cit., p. 330.

²⁰⁸ Éric Amyot, Entre Pétain et de Gaulle, Saint-Laurent, Fides, 1999, p. 125-126.

²⁰⁹ Frédéric Smith, « La France appelle votre secours »: Québec et la France libre, 1940-1945, Montréal, VLB éditeur, 2012, 293 p.; Yves Lavertu, Jean-Charles Harvey: le combattant, Montréal, Éditions du Boréal, 2000, p. 238.

Granatstein, dans son livre sur les deux crises de la conscription, ne mentionne ni le soutien du cardinal Villeneuve à l'effort de guerre, ni l'opposition de certains membres du clergé²¹⁰.

Certains historiens croient que cette prise de position du cardinal a été lourde de conséquences. Paul-André Comeau affirme que le rejet, voire la condamnation de l'attitude « militariste » du cardinal Villeneuve par la jeune génération démontre que l'effondrement de l'influence de l'Église précède de beaucoup la Révolution tranquille²¹¹. Jean Hamelin affirme quant à lui que l'opposition au cardinal laisse présager une « crise d'autorité », d'autant plus que les prêtres semblent loin de tous partager le soutien de leurs évêques pour la guerre²¹².

Paul-André Comeau trace lui aussi la ligne entre le haut et le bas clergé, ce dernier davantage près du sentiment populaire, « viscéralement hostile à cette conscription »²¹³. Lorsqu'il est question des prêtres luttant contre la conscription, on voit encore une fois cités les noms de l'abbé Gravel et du curé Lavergne. Un troisième nom s'ajoute: celui du père Simon Arsenault, directeur de la revue *La Droite: revue d'éducation nationale*. Rumilly les mentionne le premier dans son *Histoire de la province de Québec* ainsi que la façon dont le cardinal Villeneuve les réduit au silence²¹⁴. Il laisse entendre qu'il s'agit d'une autre occasion pour le cardinal de collaborer avec le gouvernement fédéral. Les trois prêtres sont également cités en exemple par Yves Lavertu dans sa biographie de Jean-Charles Harvey²¹⁵ et par Éric Amyot dans son livre sur les sympathies gaullistes et pétainistes des Québécois²¹⁶. Amyot élabore tout de même davantage en explorant le contenu de la revue *La Droite* du père Arsenault. En ce qui concerne le lien entre le cardinal Villeneuve et le gouvernement, Amyot dit lui aussi du cardinal qu'il « prête son concours » aux autorités fédérales en sévissant contre le curé Lavergne²¹⁷.

²¹⁰ Jack Granatstein, *Broken promises : A History of Conscription in Canada*, Oxford University Press, 1977, 281 p. ²¹¹ Paul-André Comeau, *op. cit.*, p. 159.

²¹² Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 20.

²¹³ Paul-André Comeau, op. cit., p. 84.

²¹⁴ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec: La guerre de 1939-1945*, Montréal, Fides, 1969, Tome 39, 42-45; 113; 138-140.

²¹⁵ Yves Lavertu, op. cit., p. 237

²¹⁶ Éric Amyot, op. cit., p. 198.

²¹⁷*Ibid.*, p. 204.

Jean Hamelin considère quant à lui que la position des évêques est motivée par la traditionnelle soumission de l'Église au pouvoir établi, dans ce cas-ci de la fidélité indéfectible à l'endroit du roi d'Angleterre, ainsi que par l'obligation morale d'intervenir pour aider les nations opprimées. Cette attitude est résumée dans cette « profession de foi » du cardinal: « Jamais je n'ai désiré que la province de Québec devint un État clérical ou fasciste. L'Église n'admet aucunement que le patriotisme se borne à l'amour de l'isolement, d'un village, d'une ville ou d'une province; non, le patriotisme doit s'étendre au Canada tout entier et s'accompagner d'un vif sentiment de loyauté envers notre Souverain Roi, Georges VI²¹⁸. » Quant au cardinal lui-même, Hamelin reprend l'explication de Rumilly. Hamelin mentionne les divisions que la situation crée au sein de l'épiscopat, plus précisément la dissension de Mgr Ross de Gaspé et de Mgr Desranleau de Sherbrooke.

Dans son ouvrage sur la Grève de l'Amiante, Pierre-Elliott Trudeau mentionne le cardinal Villeneuve comme un digne représentant de l'idéologie régnante dans la société québécoise de son époque, c'est-à-dire viscéralement hostile au communisme, méfiant envers la démocratie et favorable au fascisme dans une certaine mesure²¹⁹. Par contre, sur le plan politique, Trudeau oppose le cardinal, qui a osé critiquer les lois de Duplessis sur le travail, à Mgr Gauthier de Montréal, dont l'hostilité à l'endroit du communisme le pousse à appuyer la Loi du Cadenas²²⁰. Dans les deux cas, Trudeau semble considérer l'Église québécoise comme intrinsèquement favorable au fascisme et hostile à la démocratie. Cette opinion est aussi celle de Lita-Rose Betcherman. Dans son livre *The Swastika and the Maple Leaf*, une étude visant à démontrer à quel point le Québec était imprégné de l'idéologie fasciste, Betcherman explique que le cardinal, comme les autres évêques, vantait la doctrine fasciste comme la meilleure garantie de justice sociale. Comme preuve supplémentaire, Betcherman ajoute que son comité secret sur l'étude du communisme est formé de cinq « ultra-nationalistes », jugement gratuit et appuyé d'aucune source ou information supplémentaire²²¹. Ce soutien des évêques a fait en sorte que les Canadiens français, que Betcherman qualifie avec mépris de « church-going people », ont tout entendu des

-

²¹⁸ Jean Hamelin, op. cit., 17-20.

²¹⁹ Pierre-Elliott Trudeau, « La province de Québec au moment de la grève », dans Pierre-Elliott Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Cité libre, 1956, p. 24.

²²⁰ *Ibid*., p. 65

²²¹ Lita-Rose Betcherman, op. cit., p. 228.

dangers du communisme et très peu de ceux du fascisme²²². Le cardinal Villeneuve a donc pleinement participé à faire de la société québécoise de l'époque une société « arriérée ».

Ultraconservateur, défenseur de l'ordre établi, complice de Duplessis pour maintenir le Québec dans la Grande Noirceur et responsable de la crise d'autorité qui secouera l'Église au Québec, disent les uns. Progressiste, ami des ouvriers, allié d'Adélard Godbout dans les réformes de l'éducation et apôtre d'une plus grande ouverture du Québec sur le monde, disent les autres. Le cardinal Villeneuve a décidément attiré les jugements les plus divers, des contemporains comme des historiens.

2.6 Mgr Charbonneau et Asbestos

Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal est également très présent dans l'historiographie. La grève d'Asbestos de 1949 est un épisode marquant des relations entre l'Église et l'État sous Duplessis. À tout le moins, il s'agit d'un épisode important dans la mémoire collective. Le soutien aux grévistes de la part de Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, aurait conduit Rome à exiger sa démission. Plus précisément, il a été dit que Duplessis lui-même aurait demandé au Vatican de limoger l'archevêque, par l'intermédiaire de ses ministres Albiny Paquette et Antonio Barrette, d'un agent spécial nommé Paul-Évrard Richemont et/ou d'un groupe de catholiques sympathisants de l'Union nationale, auteurs du «rapport Custos ». La théorie, d'abord véhiculée par la presse canadienne anglophone de l'époque, a été « confirmée » par une enquête de la journaliste Renaude Lapointe, enquête basée sur des archives de presse et sur des témoignages anonymes. Elle explique que le pape Pie XII aurait été contraint d'agir en raison du « conflit permanent » entre Mgr Charbonneau et le premier ministre²²³. Cette thèse a ensuite été officialisée dans la culture populaire par la pièce de théâtre *Charbonneau et le chef* écrite par le dominicain John Thomas McDonough²²⁴.

²²² Lita-Rose Betcherman, *The Swastika and the Maple Leaf: Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Montréal, Fitzhenry and Whiteside, 1978, p. 87.

²²³ Renaude Lapointe, L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 17.

²²⁴ John Thomas McDonough, *Charbonneau & le Chef*, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, 127 p.

Le dénommé Paul-Évrard Richemont aurait été recommandé à Duplessis par Mgr Courchesne de Rimouski, le père jésuite Arthur Dubois et le chanoine Cyrille Labrecque²²⁵. Richemont aurait reçu la délicate mission de défendre les intérêts du Québec au Vatican et d'amener le pape à limoger Mgr Charbonneau. Rumilly identifie Richemont comme l'auteur du rapport Custos et tourne en ridicule ceux qui l'attribuent au père jésuite Émile Bouvier, « se fiant à la similitude entre deux phrases »²²⁶. Il minimise les effets de la mission de Richemont, qui serait passée « presque inaperçue ». Léon Dion accrédite quant à lui la thèse de l'influence politique²²⁷. Le journaliste Jacques Hébert attribue plutôt au mémoire de Mgr Courchesne, qui dénonce les « hérésies sociales » de l'archevêque, la démission de Mgr Charbonneau²²⁸. Selon Bernard Saint-Aubin, le mémoire en question n'aurait toutefois pas contenu des accusations concernant la grève d'Asbestos, puisque Mgr Courchesne lui-même considérait qu'il s'agissait d'une grève légitime²²⁹. Le père Jacques Cousineau nie quant à lui l'existence du mémoire de Mgr Courchesne, qui a selon lui été confondu avec le rapport régulier que fait un évêque au pape²³⁰. Les avis sont donc fort partagés sur les démarches ayant été accomplies auprès du Vatican.

Dès 1956, dans son article du numéro spécial de Cité libre sur *La grève de l'amiante*, Gérard Dion conteste le discours voulant que la démission de Mgr Charbonneau ait été demandée en raison de son attitude pendant la grève²³¹. Il relève l'incohérence de cette thèse en soulignant le fait que Mgr Desranleau, dont le soutien aux grévistes a été aussi sinon plus enthousiaste que celui de Mgr Charbonneau, a été élevé au rang d'archevêque en 1951. L'appendice du volume rejette également la possibilité que le rapport Custos puisse avoir influencé la décision du Vatican: « Ce serait même insulter à l'intelligence de l'administration vaticane que de la croire capable d'être influencée par un dossier aussi partial. »²³² Bernard Saint-Aubin croit également qu'il est absurde de croire que le premier ministre de la province de Québec ait eu suffisamment de poids pour contraindre le pape à limoger un de ses évêques²³³.

²²⁵ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 350.

Robert Rumilly, Maurice Duplessis et son temps, 1973, Vol. 2, p. 361-362.

²²⁷ Léon Dion, *op. cit.*, p. 113-114.

²²⁸ Jacques Hébert, *op. cit.*, p. 104-106.

²²⁹ Bernard Saint-Aubin, op. cit., p. 222.

Jacques Cousineau, L'Église d'ici et le social : 1940-1960, Montréal, Éditions Bellarmin, 1982, p. 182.

²³¹ Gérard Dion, « L'Église et le conflit de l'amiante », dans Pierre-Elliott Trudeau, *op. cit.*, p. 260.

²³² « Appendice II : Le rapport Custos », dans Pierre-Elliott Trudeau, op. cit., p. 407.

²³³ Bernard Saint-Aubin, op. cit., p. 213-214.

Suzanne Clavette s'est concentrée sur l'aspect idéologique de la grève d'Asbestos. Ce faisant, elle permet de découvrir le conflit idéologique ayant opposé les membres du clergé et de l'épiscopat québécois les uns aux autres à la fin des années 1940. Clavette explique comment la faction plus progressiste du clergé québécois a été réduite au silence par une hiérarchie de plus en plus gagnée à une lutte costaude contre le communisme. C'est au lendemain de la grève d'Asbestos que les forces de droite se seraient « coalisées » sous l'égide de Duplessis et qu'aurait donc réellement débuté la mythique alliance entre l'Église et l'Union nationale²³⁴. Sur ce plan, Clavette ne se démarque pas tant des auteurs qui maintiennent l'existence d'une « Grande Noirceur », puisqu'elle laisse entendre que les catholiques progressistes seront réduits au silence jusqu'à l'avènement de la Révolution tranquille²³⁵. Bien que l'auteure mentionne l'action de Mgr Charbonneau en faveur des grévistes, sa démission ainsi que les conséquences de celle-ci, elle ne s'attarde pas à y donner une explication.

Esther Delisle et Pierre K. Malouf abordent davantage l'aspect politique dans leur livre intitulé *Le Quatuor d'Asbestos*. Bien que l'ouvrage défende principalement l'idée que derrière la grève d'Asbestos se trouvait un vaste mouvement pour faire reconnaître les maladies industrielles, plusieurs pages sont consacrées aux démarches pour discréditer Mgr Charbonneau auprès du Vatican et plus particulièrement au lien unissant Duplessis et certains membres du clergé avec Paul-Évrard Richemont. Étonnamment, même un livre sur la grève d'Asbestos et sur les événements l'entourant peut servir l'objectif d'Esther Delisle, en campagne depuis le début des années 1990 pour démontrer à quel point le nationalisme québécois est traditionnellement imprégné de fascisme et d'antisémitisme. Dans ce cas précis, cela se démontre par l'association entre Maurice Duplessis, Mgr Courchesne et Richemont, collaborateur français et antisémite avoué, ou encore par les attaques contre les juifs contenues dans le rapport Custos²³⁶. Le fait que Richemont ait été recommandé par Mgr Courchesne et qu'il ait envoyé ses rapports à Duplessis suffirait à faire de ces deux derniers des fascistes, voire des nazis. Delisle visant davantage à « mettre en lumière » les relations fascistes de Duplessis qu'à élucider l'affaire Charbonneau, elle

²³⁴ Suzanne Clavette, op. cit., p. 348.

²³⁵ *Ibid.*, p. 458

²³⁶ Esther Delisle et Pierre K. Malouf, *Le quatuor d'Asbestos : autour de la grève de l'amiante*, Montréal, Éditions Varia, 2004, p. 410-411.

et Malouf ne se risquent pas à juger de l'efficacité du rapport Custos ou de la mission de Richemont.

Beaucoup plus plausible est la thèse voulant que Mgr Charbonneau ait été contraint à démissionner en raison des divisions de l'épiscopat québécois, au sein duquel l'archevêque de Montréal était isolé. Cette théorie est déjà énoncée par Rumilly dans sa biographie de Maurice Duplessis²³⁷. Black explique quant à lui que Mgr Courchesne et Mgr Desranleau dirigeaient à eux deux un mouvement visant à « enlever » l'archevêché de Montréal à Mgr Charbonneau²³⁸. Jean Hamelin semble mettre le point final à cette question dans son étude sur le catholicisme québécois. Il explique que le pape a démis l'archevêque de ses fonctions parce que certains évêques l'ont convaincu que Mgr Charbonneau « divisait les catholiques du Canada français en catholiques de gauche et catholiques de droite comme en France » et prenait ostensiblement parti pour les premiers²³⁹. Contrairement à Suzanne Clavette, Escher Delisle et Pierre K. Malouf, Hamelin ne perçoit pas de grand mouvement dans le clergé. Il affirme au contraire que l'épiscopat et Duplessis avaient le même objectif dans le cadre de la Grève de l'Amiante: le maintien de l'ordre social. Ils différaient uniquement dans les moyens: « L'un a choisi la voie de la charité et l'autre, celle de la légalité. »²⁴⁰

Récemment, Denise Robillard a signé la première biographie historique de Mgr Charbonneau. Bien que le livre promette d'apporter une explication définitive à « l'affaire Charbonneau » et de démentir une fois pour toutes le mythe de l'intervention de Duplessis, la grève d'Asbestos, ses suites et la démission de l'archevêque n'occupent que 50 des 500 pages du livre. Robillard démontre tout de même efficacement à quel point Charbonneau est isolé de ses confrères. Les autres évêques peuvent difficilement s'entendre avec ce nouveau-venu qui demande une plus grande tolérance à l'égard de la Commonwealth Cooperative Federation (parti émergent de la gauche canadienne), se voit donner par Rome un auxiliaire canadien irlandais (une décision qu'on attribuera à tort à Charbonneau lui-même), fait entrer de plus en plus de laïcs à l'Université de Montréal et se montre favorable à la déconfessionnalisation de plusieurs organisations

_

²³⁷ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 2, p. 321-326.

²³⁸ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 349-350.

²³⁹ Jean Hamelin, op. cit., p. 112.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 100.

catholiques. Cet isolement subi par Charbonneau expliquerait qu'il n'ait trouvé personne pour le défendre en 1950. On peut toutefois reprocher à Robillard de prendre pour acquis que le facteur politique n'est pour rien dans la démission de Charbonneau et donc de ne l'aborder que superficiellement. La question du rapport Custos est évacuée en deux paragraphes²⁴¹. Le nom de Paul-Évrard Richemont n'est pas même mentionné, ne serait-ce que pour nier son implication ou l'efficacité de celle-ci. En fait, la question des relations entre Charbonneau et le gouvernement de l'Union nationale, avec Maurice Duplessis plus particulièrement, n'est que peu abordée.

Robillard nous informe que la véritable raison de la démission de l'archevêque est effectivement sa tendance à diviser les fidèles entre catholiques de gauche et catholiques de droite. On connaît toutefois mal les circonstances dans lesquelles cette explication aurait été donnée, car elle est transmise à Charbonneau par un « On » anonyme qui parle pourtant au nom de Rome : « On lui a donné plus tard la raison. »²⁴² Le père Emmanuel Suarez l'aurait de plus informé que le rapport de Mgr Courchesne aurait été l'élément déclencheur. Robillard ne mentionne pas comment le père Suarez, maître général de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, a été mis au courant des motivations des hautes sphères vaticanes. Notons que les historiens n'ont eu accès jusqu'à ce jour qu'aux archives québécoises, fort limitées. Le cas de Mgr Charbonneau s'est pourtant décidé à Rome et les archives romaines sur cette question sont pour l'instant toujours fermées. Il est fort probable que nous ne puissions obtenir de réponse définitive que lorsque les archives du Vatican sur le sujet seront finalement ouvertes, d'ici de nombreuses années.

2.7 Conclusion

Notre bilan historiographique et les nombreuses interprétations divergentes qui y sont rapportées nous semblent justifier la pertinence de notre thèse. Si les opinions les plus divergentes ont été exprimées sur l'implication politique du clergé et sur les relations entre l'Église et l'État, les recherches n'ont souvent pas été menées ou alors ne l'ont été que partiellement. Nous avons démontré que sur plusieurs points, les historiens ont simplement rapporté les informations relevées par Robert Rumilly et Conrad Black. Des thèses ont été formulées sur la participation du clergé aux élections de 1935, la relation entre le cardinal Villeneuve et Maurice Duplessis ou

²⁴¹ Denise Robillard, *Monseigneur Joseph Charbonneau: bouc émissaire d'une lutte de pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 390-391.

²⁴² *Ibid.*, p. 409.

encore le regard de l'Église sur le Bloc populaire canadien sans que les sources ne soient présentées à l'appui.

L'implication politique du clergé nous semble un sujet trop vaste et trop complexe pour n'être analysé que partiellement dans des monographies traitant de sujets aussi divers que celles que nous avons énumérées. Nous avons démontré que la thèse d'Antonin Dupont, pour plusieurs raisons, ne rend pas compte adéquatement des relations entre l'Église et l'État durant la période étudiée. Les autres ouvrages cités abordent bien la question, mais celle-ci n'étant pas située au cœur de la recherche, elle semble analysée superficiellement et les jugements des auteurs sont parfois erronés. On a conclu à la sympathie presque unanime du clergé pour l'Union nationale sans avoir examiné la participation des prêtres aux élections autrement que par quelques exemples pris ici et là dans les journaux. On a également déduit des motivations de ces sympathies politiques du clergé en n'utilisant que quelques témoignages et écrits éparpillés. On a porté mille et un jugements sur les allégeances politiques des évêques en n'utilisant que des données fragmentaires, souvent sans même avoir eu la possibilité de consulter leurs archives. Une étude plus approfondie permettra de confirmer ou d'infirmer certaines idées recues.

En l'absence de sources, les historiens ont souvent utilisé des exemples particuliers pour conclure à une tendance générale. C'est ainsi que les deux seuls exemples de l'abbé Pierre Gravel et du curé Édouard-Valmore Lavergne paraissent suffire à démontrer que le clergé dans son ensemble a participé aux élections de 1935 aux côtés de l'Union nationale. Une lettre de félicitations d'un évêque à Duplessis au lendemain d'une victoire suffit à prouver qu'il existe entre eux une relation harmonieuse. Le témoignage d'une seule personne (rappelons l'exemple de Thérèse Casgrain) peut être considéré comme une vérité absolue s'il concorde avec la thèse d'un auteur. Nous souhaitons donc offrir une étude approfondie des sources disponibles afin de bien déterminer ce qu'elles nous permettent ou non d'affirmer quant aux sympathies politiques du clergé catholique dans la période analysée.

CHAPITRE 2 LES DERNIÈRES ANNÉES DU GOUVERNEMENT TASCHEREAU (1930-1935)

En 1930, le Parti libéral du Québec est au pouvoir depuis déjà 33 ans et le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau est en poste depuis 10 ans. Le gouvernement est usé et de plus en plus contesté, notamment sur le plan de la moralité et de l'intégrité. Le gouvernement est éclaboussé par le scandale de la Beauharnois, compagnie d'électricité qui aurait contribué généreusement à la caisse électorale du parti en retour d'une autorisation de détourner les eaux du fleuve Saint-Laurent pour produire de l'électricité¹. On questionne également la présence de Louis-Alexandre Taschereau et de membres de sa famille sur les conseils d'administration d'institutions financières et de compagnies d'électricité dont les intérêts sont défendus par le gouvernement contre ceux qui réclament leur réglementation ou leur étatisation². Les élections de 1931 ont été marquées comme les autres par des pratiques électorales douteuses, mais la loi Dillon mise en place par la suite pour tuer les contestations dans l'œuf a été perçue comme un aveu éloquent de culpabilité³.

Non seulement le régime libéral est usé par le pouvoir, mais le contexte de la Grande Dépression est propice à de profondes remises en question. Le clergé québécois a longtemps manifesté une approche conservatrice dans le champ social. À la fin du 19^e siècle, au moment où le pape Léon XIII publie l'encyclique *Rerum Novarum* sur la question ouvrière, l'ensemble du clergé québécois demeure convaincu que « la question sociale ne se pose pas au Canada »⁴. Selon Jean Hamelin et Nicole Gagnon, seule une trentaine de prêtres œuvrent dans le champ nouveau de l'action sociale en 1930, à titre d'aumôniers de syndicats, de directeurs d'action sociale, de missionnaires diocésains de tempérance etc.⁵ Malgré les encouragements du pape, le clergé est demeuré conservateur.

L'encyclique *Quadragesimo anno* du pape Pie XI semble avoir eu une résonnance autrement plus importante. Réaffirmant l'attachement de l'Église au principe de propriété privée, le pape affirme

¹ Theodore David Regehr, *The Beauharnois scandal: a story of Canadian entrepreneurship and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, 234 p.

² Bernard L. Vigod, op. cit., p. 256-257.

³ *Ibid.*, p. 227-231.

⁴ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 192-193.

⁵ *Ibid.*, p. 124-125.

que ce principe doit être subordonné au bien commun. Il encourage donc les États à mettre en place une politique de redistribution des richesses⁶. Deux ans après la publication de *Quadragesimo anno*, l'École sociale populaire des jésuites de Montréal met au point le *Programme de restauration sociale*, un ambitieux ensemble de réformes qui détonne avec le conservatisme traditionnel de l'Église québécoise. Pour la première fois, le clergé fait appel à l'intervention directe de l'État pour assurer la redistribution de la richesse et le retour à l'équilibre social. Le programme est endossé et présenté par une douzaine de laïcs, idéologues pour la plupart, qui traduisent en mesures concrètes les principes énoncés par l'École sociale populaire: allocations familiales, pensions de vieillesse, nationalisation de l'électricité, réformes des institutions démocratiques, code du travail etc.⁷ Jusqu'à un certain point, c'est le programme de la Révolution tranquille avant son temps.

Les réformes sont donc dans l'air du temps. Un courant de plus en plus fort s'affirme contre la corruption et surtout contre le laisser-faire du régime en place. Le Parti conservateur de Camillien Houde et de Maurice Duplessis étant apparemment incapable d'incarner ce courant, c'est vers l'Action libérale nationale, parti fondé par Paul Gouin en 1934, que se tournent les mécontents. Où se situe le clergé dans cette dynamique politique?

Nous observerons dans un premier temps la relation qu'entretenait l'Église avec le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau dans ses dernières années. Nous examinerons ensuite le rôle joué par les prêtres dans le courant de remise en question et son regard sur les différentes forces d'opposition. Plus précisément, nous analyserons leur participation à la création et au lancement de l'Action libérale nationale.

1. L'ÉGLISE FACE À LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

Pendant la période difficile de la Grande Dépression et de la Seconde Guerre mondiale, l'épiscopat québécois est sans contredit dominé par la figure du cardinal Rodrigue Villeneuve. Après avoir été supérieur du scolasticat des oblats à l'Université Saint-Paul d'Ottawa puis premier évêque de Gravelbourg en Saskatchewan, le « petit père Villeneuve » s'installe sur le

⁶ Conseil pontifical Justice et Paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Éditions Saint-Augustin, 2005, p. 51

⁷ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p. 432-438.

siège de l'archevêché de Québec au début de l'année 1932. Dès 1933, on le coiffe de la pourpre cardinalice. Sa réputation de nationaliste, bâtie par sa défense des droits des minorités canadiennes-françaises et par sa collaboration au numéro « Notre avenir politique » de *L'Action française*, nourrit les plus grands espoirs⁸.

C'est apparemment sans grand enthousiasme que l'évêque de Gravelbourg quitte son diocèse pour aller s'installer à Québec. Alors que le siège archiépiscopal est vacant, Lionel Groulx lui confie que « chacun attend le messie québécois » Groulx s'attend à ce que cet honneur revienne à Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, candidat appuyé par le Séminaire de Québec et par le gouvernement Taschereau. Villeneuve lui répond sans détour: « La question du messie de Québec n'en est pas une dont je sois désintéressé. [...] Mais, entre nous, ne souhaitons Québec à personne de nos amis. Celui qui y montera devra bien songer à quelle roche tortueuse il s'installe, à côté du Capitole. Y en a-t-il qui ont envie de ces choses-là? » C'est pourtant à lui que sera confié le siège de Québec à peine une semaine plus tard.

Fils de cordonnier, le nouveau prélat n'en ramène pas moins à l'archevêché de Québec le style princier du cardinal Taschereau et avec lequel semblaient avoir rompu ses successeurs. Ceux qui avaient l'habitude d'aller spontanément rendre visite aux cardinaux Bégin et Rouleau s'étonnent de l'accueil froid reçu auprès du nouvel archevêque. Celui-ci s'en plaint à un ancien collègue, le père Anthème Desnoyers de l'Université Saint-Paul: « Que de gens croient que le cardinal est un objet de curiosité qu'on peut aller voir dans le musée de son archevêché! » Le nouvel archevêque gère son diocèse comme il gérait son scolasticat, c'est-à-dire avec une hiérarchie bien établie et une discipline rigoureuse. Plutôt que de rencontrer individuellement ses prêtres qui ont manqué à la règle, comme l'eurent fait ses prédécesseurs, il communique généralement par courrier et expose de façon formelle les articles de la loi canonique auxquels les fautifs ont

-

⁸ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 364-365.

⁹ AD, Fonds Rodrigue Villeneuve (désormais Fonds Villeneuve), lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, 27 novembre 1931.

¹⁰ BANQ-M, Fonds Lionel Groulx (désormais Fonds Groulx), lettre de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, 10 décembre 1931

¹¹ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 22 juin 1933.

manqué. Il explique que cette « faiblesse » est due à ses « mœurs antérieures » de supérieur¹². Il demeure tout de même convaincu de la nécessité de renforcer l'autorité: « Il faut qu'on s'habitue à avoir des chefs qui commandent. »¹³

Tout au long de son épiscopat, le cardinal reçoit un lot de lettres anonymes, parfois injurieuses, lui reprochant ses attitudes et ses positions sur diverses questions. Il soupçonne certaines d'avoir été écrites par des membres du clergé. Certains prêtres sont particulièrement réfractaires à l'endroit de la gestion autoritaire de leur nouvel archevêque. Habitués qu'ils sont à s'entretenir directement avec leur archevêque, ils sont peinés de désormais recevoir des directives par courrier ou pire encore par voie de communiqué dans *La Semaine religieuse de Québec* et dans *L'Action catholique*. Certains soupçonnent l'abbé Paul Bernier, chancelier du diocèse, de « mener le cardinal »¹⁴. D'autres reprochent à l'archevêque d'être un vaniteux qui se plaît à se prêter aux grandes pompes et aux cérémonies: « On voudrait que, cardinal, je n'en porte ni les insignes ni n'en exerce l'autorité. »¹⁵ Villeneuve se plaint particulièrement du sort que lui font les journaux. Il s'en confie au père Desnoyers: « Les journalistes me font dire toutes sortes d'énormités, mettant des guillemets à leur façon de résumer mes allocutions, omettant les nuances et instructions sur lesquelles j'ai insisté. »¹⁶ Le prélat ne s'inquiète pas de tout ce qui est dit sur son compte. Il se dit conscient que les évêques, comme les politiciens, ne peuvent prétendre faire l'unanimité autour d'eux, et qu'il ne s'est jamais vu un archevêque à Ouébec qui ne soit victime de récriminations.

L'arrivée de Mgr Villeneuve à Québec semble marquer une détente dans les relations entre l'Église et l'État québécois. Ces relations avaient été récemment mises à l'épreuve par un incident diplomatique comme on en retrouvera peu par la suite: la question des écoles juives.

1.1 Les écoles juives

Jusqu'à 1903, les enfants juifs sont «tolérés» dans les écoles protestantes, mais ne jouissent d'aucun droit sur le plan légal. La loi de 1903 statue que les enfants juifs jouiront désormais des

¹² AAQ, 61CD Notre-Dame de Grâce (désormais NDG), lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 7 mars 1932.

¹³ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à un père, 11 février 1933.

¹⁴ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 11 août 1937.

¹⁵ *Ibid*.

¹⁶ *Ibid*.

mêmes droits scolaires que les protestants. Les juifs peinent toutefois à prendre leur place dans la commission scolaire montréalaise protestante, peu disposée à donner un rôle de décision à des non-chrétiens. De leur côté, les protestants considèrent que l'inclusion des Juifs à leur commission scolaire est financièrement peu rentable, puisque la communauté juive est moins fortunée que la communauté protestante et paie par conséquent moins de taxe foncière ¹⁷. Juifs et protestants sont donc à la recherche d'une nouvelle solution à la question.

Le projet du gouvernement libéral de créer une commission scolaire juive déclenche la dernière controverse publique opposant l'Église catholique à l'État québécois. Le projet de loi, déposé par le député Peter Bercovitch, prévoit initialement la création d'un réseau scolaire juif. Le projet est presque immédiatement retiré en faveur d'un autre, moins ambitieux, qui prévoit uniquement la création d'une commission scolaire juive limitée à l'île de Montréal¹⁸. Les évêques opposés au projet ne s'embarrassent pas de cette importante distinction.

Apparemment sans s'être d'abord concertés, les évêques de la province de Québec protestent auprès du premier ministre. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal et administrateur du diocèse depuis 1921, craint les conséquences d'une modification en profondeur du système d'éducation et croit que les concessions proposées dans le projet de loi seraient un affront pour la majorité catholique de la province¹⁹. Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque auxiliaire de Trois-Rivières, croit que l'idée de justice ne peut justifier la demande de la communauté juive. Les juifs venant s'établir au Canada savent qu'il s'agit d'un pays chrétien et ne peuvent demander au pays qui les accueille de sacrifier son caractère chrétien pour les accommoder²⁰. Mgr Ross de Gaspé, toujours le plus diplomate lorsque vient le temps de s'adresser au premier ministre, donne dans la flatterie:

« J'ai trop confiance à votre sens de politique avisé, de patriote convaincu, disons-le, de catholique croyant, pour croire que vous patronnerez du prestige de votre nom et de l'influence de votre position de chef de l'unique province en majorité catholique du Canada, un projet qui introduirait dans notre droit public un principe aussi trouble, dans l'application de notre Constitution un précédent aussi dangereux, et qui infligerait à l'esprit chrétien de

¹⁷ Arlette Corcos, *Montréal, les Juifs et l'école*, Québec, Septentrion, 1997, p. 77-81.

¹⁸ Bernard Vigod, op. cit., p. 214.

^{19 «} Discours de Mgr l'archevêque à l'oratoire Saint-Joseph », La Semaine religieuse de Montréal, 20 mars 1930.

²⁰ AAQ, Diocèse de Trois-Rivières (désormais Trois-Rivières), lettre d'Alfred-Odilon Comtois à Louis-Alexandre Taschereau, 17 mars 1930.

notre province un soufflet aussi lamentable que celui de faire entrer les Juifs, comme corps, dans la direction de l'Instruction publique. »²¹

L'évêque de Gaspé approuve l'idée des écoles juives, mais croit que celles-ci devraient être étroitement surveillées par le gouvernement afin de s'assurer que les valeurs qui y sont enseignées soient conformes avec celles de la société. La création d'un réseau entièrement autonome serait une concession injustifiée: « Ce serait de l'aveuglement, du manque de caractère, disons le mot, de l'aplatissement qui enlève à un peuple tout droit à l'estime et au respect. »²² Aux préoccupations religieuses viennent donc se mêler des préoccupations nationales.

L'exposé le plus complet est celui du cardinal Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec. Il partage ses inquiétudes dans une lettre au premier ministre qu'il adresse ensuite aux journaux. Il accuse le gouvernement d'envisager une loi provinciale pour régler une situation qui se limite à Montréal. Le cardinal ne s'oppose pas ouvertement à l'instauration d'une commission scolaire juive, mais craint que cette décision ne crée un précédent: « De plus, la faveur accordée aujourd'hui aux Juifs sera peut-être exigée demain, sous les mêmes prétextes, par d'autres confessions religieuses ou même par des sectes antireligieuses? Une fois engagés dans cette voie, où nous arrêterons-nous, où aboutirons-nous? »²³ Le cardinal craint également que les tracas que pourrait entraîner la multiplicité des écoles confessionnelles n'amène un jour le gouvernement à privilégier la solution plus simple de l'école neutre.

La réaction du premier ministre ne se fait pas attendre. Puisque le cardinal Rouleau a choisi de rendre la question publique, geste que Taschereau dit regretter, il adresse lui aussi sa réponse aux journaux²⁴. Se défendant bien de favoriser l'école neutre, il se vante au contraire d'assurer la stabilité du système confessionnel en adaptant le système d'éducation à la pluralité religieuse. Il réitère que la commission scolaire juive serait limitée à l'île de Montréal et serait sous la supervision immédiate du Surintendant de l'Instruction publique. Finalement, le premier ministre explique au cardinal que les Canadiens français ne peuvent se battre pour le respect des minorités religieuses dans les autres provinces et refuser justice à celles du Québec. Il invite le cardinal et

²¹ AAQ, 20CP Diocèse de Gaspé (désormais Gaspé), lettre de François-Xavier Ross à Louis-Alexandre Taschereau, 19 mars 1930.

²² Ibid.

²³ « Les écoles juives », L'Action catholique, 19 mars 1930.

²⁴ « Au sujet des écoles juives », L'Action catholique, 21 mars 1930.

les autres évêques à venir le rencontrer directement pour discuter du problème plutôt que de poursuivre la polémique avec des échanges de lettres dont certaines se retrouvent dans les journaux. Le 20 mars se réunissent le premier ministre, le secrétaire de la province Athanase David, le cardinal Rouleau ainsi que Mgr Gauthier, Mgr Comtois et Mgr Georges Courchesne de Rimouski. Le lendemain, les journaux publient une mise au point. *L'Action catholique* parle d'une « entente », bien que dans les faits, les lignes directrices du projet de loi demeurent inchangées²⁵. La rencontre ne visait en somme qu'à rassurer l'épiscopat.

La mise au point ne semble pas alléger la tension entre l'Église et l'État. Mgr Ross attend avec appréhension le dénouement de l'affaire et dit espérer que le premier ministre « ne se laissera pas circonvenir par les Juifs ni par nos inconscients. »²⁶ Mgr Comtois voit dans la loi sur les écoles juives un sursaut d'anticléricalisme de la part du premier ministre et croit que le « vieux virus libéral » prend le dessus²⁷. Mgr Gauthier se plaint quant à lui au secrétaire de la province, Athanase David, que les évêques n'aient appris qu'accidentellement la teneur du projet de loi, que les interventions de l'épiscopat aient été ignorées par la législature et que le Conseil de l'Instruction publique n'ait pas été consulté²⁸. Le cardinal Rouleau félicite publiquement le gouvernement pour son respect des droits des parents juifs en matière d'éducation, mais réaffirme ses craintes de voir un jour les juifs être appeles à siéger au Conseil de l'Instruction publique et soient ainsi appelés à prendre position sur des questions qui concernent principalement les « enfants baptisés »²⁹. Quoiqu'il en soit, la question semble réglée et les évêques ne voudront plus y revenir.

À l'automne 1930, c'est le gouvernement lui-même qui revient sur la question, alors que les juifs eux-mêmes et les protestants semblent maintenant favoriser le statu quo. Convaincu que l'opinion publique est défavorable à la loi, le Parti conservateur de Camillien Houde entend mener la prochaine campagne électorale sur le sujet. Pour Mgr Gauthier, il n'y a aucun doute: les

²⁵ « Une entente est conclue au sujet des écoles juives », L'Action catholique, 21 mars 1930.

²⁶ AAO, Gaspé, lettre de François-Xavier Ross à Raymond-Marie Rouleau, 2 avril 1930.

²⁷ AAQ, Trois-Rivières, lettre d'Alfred-Odilon Comtois à Raymond-Marie Rouleau, 3 mars 1930. La date de la lettre est probablement erronée puisque Mgr Comtois fait référence à la mise au point du cardinal Rouleau, publiée le 3 avril 1930.

²⁸ AAM, Correspondance de Mgr Georges Gauthier (désormais Dossier Mgr Gauthier), Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Athanase David, 19 avril 1930.

²⁹ Raymond-Marie Rouleau, « Le bill des écoles juives », *L'Action catholique*, 3 avril 1930.

écoles juives vont provoquer la chute du gouvernement. C'est ce qui explique selon lui qu'Athanase David lui demande d'approuver la loi. Il confie son sentiment au cardinal Rouleau:

« Quelle bonne ressource pour M. David s'il peut annoncer qu'il présente une loi approuvée ou dictée par l'Épiscopat! Il enlève à l'opposition son plan de bataille: il la paralyse. Avons-nous le droit d'entrer dans ces combinaisons de politiciens? Ce qui est plus grave, c'est que nous n'avons aucun projet de loi devant nous, et que si les politiciens s'en tiennent à leurs habitudes, nous aurons dans une nouvelle loi des clauses qui ne nous satisferont pas et nous porterons quand même aux yeux des catholiques la responsabilité de toute la loi. Est-il prudent de nous engager dans cette voie? »³⁰

Plutôt que d'entrer dans les « tactiques » du ministre David, Mgr Gauthier préfère discuter avec Joseph-Édouard Perrault, ministre de la voirie. Les deux hommes conviennent que la loi des écoles juives est devenue inutile puisque juifs et protestants n'en veulent plus. Il est hors de question de relancer la controverse du printemps précédent. Si le gouvernement souhaite avoir l'avis de l'épiscopat sur le projet des écoles juives, il devra lui soumettre un projet complet que les évêques ne commenteront que par avis officiel après l'avoir fait examiner par leurs avocats.

Dans tous les cas, il est préférable de ne pas faire de sortie publique. Mgr Gauthier explique au cardinal Rouleau que leurs chances de l'emporter seront meilleures s'ils ménagent «l'amour propre des politiciens »³¹. Deux semaines plus tard, le ministre Perrault informe Mgr Gauthier que l'article 13 de la loi, disposition plaçant les écoles juives sous la seule juridiction du Surintendant de l'Instruction publique, sera retranché. L'archevêque s'en dit fort satisfait³². Il convient avec Athanase David qu'il faudra un jour examiner la question de l'éducation des « non-chrétiens » et que ce pas en arrière débarrassera la province d'un précédent qui aurait nui à l'élaboration d'une solution³³. À la fin de la session parlementaire, le gouvernement adopte une nouvelle loi sur les écoles juives donnant pleine satisfaction à l'épiscopat. La nouvelle loi crée une Commission juive, mais celle-ci est subordonnée au Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique³⁴. Mgr Gauthier remercie le ministre Perrault, qui selon lui a joué un rôle de premier plan pour obtenir ce résultat³⁵.

³⁰ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Raymond-Marie Rouleau, 20 novembre 1930.

³² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à J. E. Perrault, 5 décembre 1930.

³³ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Athanase David, 14 janvier 1931.

³⁴ Arlette Corcos, *op. cit.*, p. 111-112.

³⁵ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à J. E. Perrault, 8 avril 1931.

La légende veut que, pour soulever l'opinion publique et décourager le gouvernement de créer une commission scolaire juive, Mgr Gauthier ait fait appel aux services du journaliste Adrien Arcand, futur chef du Parti national social chrétien (PNSC). Les articles contre les écoles juives étant les premiers écrits antisémites d'Arcand, l'archevêque coadjuteur de Montréal porterait l'odieux de sa triste carrière de polémiste haineux. L'idée a vraisemblablement été lancée par un Adrien Arcand vieillissant et désireux de laver sa réputation. En 1965, soit 25 ans après la mort de Mgr Gauthier, Arcand raconte l'histoire de son rôle dans la campagne contre les écoles juives au cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec:

« Mgr Gauthier me dit qu'il ne pouvait demander au *Devoir*, à *L'Action catholique* et au *Droit* de s'atteler à la tâche d'une contre-attaque concertée. Il me dit que mes journaux d'alors *Le Miroir* et *Le Goglu* avaient le genre voulu pour mener le combat, puis il me demanda comme faveur d'un fils à son père d'engager ce combat, me prévenant toutefois de tous les désagréments personnels que j'aurais probablement à en subir³⁶. »

Arcand affirme dans la même lettre que Louis-Alexandre Taschereau lui-même l'aurait encouragé à combattre le projet de loi et qu'Athanase David l'aurait invité à participer à la réécriture du projet de loi. Ces dernières affirmations, qui sont vraisemblablement des fabulations, n'ont pas été retenues par l'historiographie. Toutefois, l'idée que Mgr Gauthier ait mis au monde Adrien Arcand et l'ait poussé vers l'antisémitisme a été maintes fois reprises.

Robert Rumilly est le premier historien à l'affirmer dans son *Histoire de Montréal*³⁷. Rumilly accuse directement Mgr Gauthier d'avoir « lancé » Adrien Arcand dans l'antisémitisme. Fidèle à son habitude, il ne cite aucune source. David Philipps reprend cette idée dans son livre *Adrien Arcand ou... la vérité retrouvée*, dont l'objectif avoué est de réhabiliter le chef fasciste dans la mémoire collective³⁸. Pour des auteurs conservateurs tels que Rumilly et Philipps, la demande de Mgr Gauthier tient lieu de caution morale. Y ajouter foi permet donc d'absoudre Arcand. De nombreux auteurs vont répéter cette idée avec Rumilly pour référence. C'est le cas de Pierre Anctil, Yvan Lamonde, Raymond Ouimet, Nadia Khouri, Martin Robin, David Rome et Jacques Langlais³⁹. Jusqu'ici, le rôle du coadjuteur n'a donc pas été mis en doute.

³⁶ Lettre d'Adrien Arcand à Maurice Roy, 14 mars 1965. Dans David Philipps, *Adrien Arcand ou... la vérité retrouvée*, Burlington, éd. par l'auteur, 2002, p. 317.

³⁷ Robert Rumilly, *Histoire de Montréal*, Tome IV, Montréal, Fides, 1974, p. 138.

David Philipps, *op. cit.*, p. 17.

³⁹ Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988 p. 214; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p. 208; Raymond Ouimet, *L'affaire Tissot : campagne antisémite en Outaouais*,

Jean-François Nadeau, premier biographe du « führer canadien », est le premier à préciser qu'aucune source écrite ne confirme l'existence d'un lien quelconque entre Arcand et Mgr Gauthier. Nadeau maintient malgré tout que Mgr Gauthier a bel et bien retenu les services d'Arcand pour sa campagne contre les écoles juives⁴⁰. Hugues Théorêt explique pour sa part que rien dans les archives d'Arcand ne permet de confirmer la thèse de Rumilly et qu'il faudra attendre l'ouverture de celles de Mgr Gauthier⁴¹. Nous avons nous-même fouillé la correspondance du coadjuteur et pouvons affirmer qu'il ne s'y trouve rien qui permette de supposer un lien quelconque entre l'archevêque et le chef des chemises bleues. Le témoignage du principal intéressé est à ce jour la seule « preuve » existante. Le rôle infâme attribué à Mgr Gauthier par Rumilly et par d'autres auteurs à sa suite n'est guère plus vraisemblable que celui de Taschereau, qu'Arcand accuse également d'avoir encouragé sa campagne contre les écoles juives.

Après ce débat sur les écoles juives, le gouvernement Taschereau ne se retrouve plus mêlé à de semblable controverse l'opposant à l'épiscopat. Il faut attendre les élections de 1935 pour que les relations entre l'Église et l'État s'enveniment de nouveau. D'ici là, elles connaissent un semblant d'harmonie.

1.2 La bonne entente entre l'Église et l'État

La controverse des écoles juives n'a pas entamé de façon irréparable la bonne entente entre les évêques et le gouvernement. Lorsque le gouvernement lance le projet de construire un nouvel « hôpital d'aliénés » à Montréal, Athanase David peut compter sur Mgr Gauthier pour trouver une communauté religieuse acceptant de prendre en charge l'établissement⁴². Dans le même ordre d'idées, lorsque l'archevêque projette de faire venir à Montréal l'abbé français Gustave Jeanjean

Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2006, p. 70; Nadia Khouri, Discours et mythes sur l'ethnicité, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1992, p. 187; Martin Robin, *Shades of right: nativist and fascist politics in Canada, 1920-1940*, University of Toronto Press, 1992, p. 111; Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français: 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986, p. 79.

⁴⁰ Jean-François Nadeau, Adrien Arcand: Führer Canadien, Lux Éditeur, p. 68; 114.

⁴¹ Hugues Théorêt, *Les Chemises bleuses: Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Québec, Septentrion, 2012, p. 58.

⁴² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Athanase David, 18 septembre 1930; 26 septembre 1930.

pour une série de conférences sur la pédagogie, David propose que son ministère paie une partie des frais⁴³. Les courtoisies ponctuent ces bonnes relations. Mgr Gauthier félicite le premier ministre pour sa contribution au « retour à la terre » des chômeurs montréalais⁴⁴. Chaque année, à l'approche des fêtes, le cardinal Villeneuve reçoit une carte de souhaits et une visite du premier ministre⁴⁵. Le cardinal écrit quant à lui à Taschereau pour lui souhaiter un bon anniversaire de naissance⁴⁶. Lorsque Mgr Gauthier éprouve des problèmes de santé, Taschereau lui envoie ses voeux de prompt rétablissement et s'informe de son état auprès de son auxiliaire, Mgr Deschamps⁴⁷. L'archevêché de Montréal surtout semble en bonne entente avec le gouvernement libéral. En plus d'être l'ami personnel de l'ancien premier ministre Sir Lomer Gouin, Mgr Gauthier est en bonnes relations avec le ministre Joseph-Edouard Perrault, dont il appuiera la candidature pour le poste de lieutenant-gouverneur en 1939⁴⁸. Son auxiliaire, Mgr Deschamps, est quant à lui l'intime du ministre Honoré Mercier, qu'il tutoie et surnomme « mon cher ministre »⁴⁹.

Louis-Alexandre Taschereau ne semble pas donner dans les flatteries qui caractériseront la conduite de Maurice Duplessis à l'endroit de l'épiscopat. La seule exception, qui peut également être interprétée comme le geste d'un homme d'État catholique, est sa décision d'installer des crucifix dans les salles d'audience judiciaire de toute la province. Le geste semble être passé inaperçu de l'épiscopat ou du moins n'a pas amené les évêques à féliciter ou remercier le premier ministre. La décision a toutefois suscité une certaine contestation. Au printemps 1930, le juge Duclos de la Cour supérieure ordonne d'enlever les crucifix du Palais de Justice de Montréal. Il justifie ainsi son objection au projet de loi: « Personne plus que moi ne respecte et admire notre Sauveur, mais je crois que la place du crucifix est dans les églises et non dans les cours de

-

⁴³ AAM, Dossier 752.120: Secrétariat de la province (désormais Dossier secrétariat), lettre d'Athanase David à Georges Gauthier, 7 août 1931.

⁴⁴ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 13 août 1931.

⁴⁵ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 8 janvier 1938.

⁴⁶ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 6 mars 1934.

⁴⁷ AAM, Dossier 751.514 Hon. Louis-Alexandre Taschereau (désormais Dossier Taschereau), lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Louis-Alexandre Taschereau, 7 octobre 1932.

⁴⁸ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Georges Gauthier à William Lyon Mackenzie King, 19 avril 1939; AAM, 731.510 King T. H. William Lyon, lettre de Georges Gauthier à William Lyon Mackenzie King, 19 avril 1939.

⁴⁹ AAM, Correspondance de Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps (désormais Dossier Mgr Deschamps), Vol. 4, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Honoré Mercier, 27 février 1931.

justice. »⁵⁰ Taschereau critique personnellement cette décision du juge et affirme à l'Assemblée législative que les crucifix sont là pour rester. Il explique qu'ils ont été demandés par le cardinal Rouleau, par des membres « de tous les clergés » et par le juge en chef de la Cour supérieure, qui souhaitaient ajouter de la « solennité » au serment comme cela se fait dans d'autres « pays civilisés »⁵¹. Quelles qu'aient été les motivations du premier ministre, ce geste ne lui attire pas de sympathie particulière de l'épiscopat ni du milieu catholique.

Une nouvelle controverse est évitée lorsque le gouvernement présente un projet de loi visant à mieux encadrer les finances des fabriques, plus précisément pour empêcher les fabriques d'emprunter à des particuliers. Rappelons que jusqu'à 1965, tous les paroissiens propriétaires sont tenus par la loi de contribuer au paiement de la construction ou de la rénovation de leur église, d'où l'intérêt pour le gouvernement d'encadrer les finances paroissiales⁵². Mgr Gauthier exprime certaines réticences au premier ministre sur le projet de loi et lui recommande de d'abord soumettre son projet aux autres évêques⁵³. Alors que Mgr Villeneuve vient tout juste d'être nommé archevêque de Québec, Mgr Courchesne de Rimouski le prie d'accélérer son installation sur le trône archiépiscopal et d'intervenir immédiatement contre la mesure proposée⁵⁴. Pressé de faire adopter son projet de loi, Taschereau le soumet à l'approbation de Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, qui approuve le projet⁵⁵. Lorsque Mgr Comtois propose de réunir les évêques afin d'adresser une réponse commune, il est déjà trop tard⁵⁶. Taschereau peut présenter son projet de loi en affirmant avoir l'appui de l'archevêché de Québec. Le député Maurice Duplessis est le premier à s'y opposer à l'Assemblée législative. Selon le journal L'Autorité, il agirait sous l'impulsion de Mgr Comtois, explication reprise par l'historien Antonin Dupont⁵⁷. Ce n'est toutefois qu'une supposition basée sur le lien géographique unissant l'évêque de Trois-Rivières au député. Rien ne permet d'affirmer que Mgr Comtois ait effectivement encouragé

⁵⁰ « Le juge Duclos fait enlever le crucifix au palais de justice », L'Action catholique, 29 mars 1930.

⁵¹ Louis Audet, Christian Blais et Josée Levasseur, *Débats de l'Assemblée législative : 17^e législature – 3^e session*, Vol. 2: Séances du 26 février au 4 avril 1930, p. 978.

⁵² Lucie K. Morisset, *Les Églises du Québec: un patrimoine à réinventer*, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 76-79.

⁵³ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Athanase David, 11 décembre 1931.

⁵⁴ AAR, Fonds Georges Courchesne (désormais Fonds Courchesne), lettre de Georges Courchesne à Rodrigue Villeneuve, 15 décembre 1931.

⁵⁵ AAQ, 60CP Gouvernement du Québec (désormais Gouvernement du Québec), lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Omer Plante, 4 janvier 1932; lettre d'Omer Plante à Louis-Alexandre Taschereau, 5 janvier 1932.

⁵⁶ AETR, Fonds Mgr Comtois, lettre d'Alfred-Odilon Comtois à Eugène-C. Laflamme, 7 janvier 1932.

⁵⁷ Ajax, « Mgr Comtois serait le seul opposant au bill », L'Autorité, 8 avril 1933; Antonin Dupont, op. cit., p. 337.

Duplessis dans ce sens. En fait, les évêques n'interviennent plus sur la question une fois l'appui de Mgr Plante rendu public, solidarité épiscopale oblige. En juillet, Mgr Villeneuve reconnaît que la Loi des Fabriques aura été « un bienfait social et religieux tout ensemble »⁵⁸.

Nous pourrions croire que Taschereau souhaitait court-circuiter l'opposition épiscopale en présentant son projet de loi à l'auxiliaire de Québec plutôt que d'attendre l'installation de l'archevêque. Le premier ministre semble pourtant accorder une grande considération aux opinions de Mgr Villeneuve. Comme il n'y a pas encore de loi de zonage au Québec (la première sera mise en place après la Seconde Guerre mondiale⁵⁹) et que les biens religieux sont exemptés de taxes, la construction de propriétés religieuses fait d'un terrain une propriété non-imposable et fait perdre un revenu aux municipalités. Pour cette raison, le gouvernement libéral envisage en 1933 d'obliger les paroisses à soumettre les projets de constructions d'églises, de presbytères et de cimetières à l'approbation du conseil municipal lorsque les finances de la ville sont touchées. Avant d'agir, Taschereau soumet l'idée au cardinal, qui la rejette d'emblée, promettant que les évêques veilleront eux-mêmes à mieux encadrer cette question. Mgr Ross, également consulté, formule les mêmes objections. Cela amène Taschereau à abandonner immédiatement sa mesure⁶⁰. Un autre projet de loi, visant cette fois à donner à la Cour d'Appel du Québec un rôle plus important dans la législation du mariage civil, est abandonné pour les mêmes raisons⁶¹. Lorsque Mgr Villeneuve exprime des inquiétudes sur une possible modification à la loi sur l'adoption, le premier ministre lui promet de lui soumettre le projet de loi avant de le présenter à la Chambre⁶². L'opinion du cardinal semble donc avoir eu un impact réel sur la législation de la province. Le premier ministre tient également compte de l'opinion du cardinal lorsque vient le temps de

⁵⁸ BANQ-Q, Fonds Louis-Alexandre Taschereau (désormais Fonds Taschereau), lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 30 juillet 1932.

⁵⁹ Lucie K. Morisset, op. cit., p. 201.

⁶⁰ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 3 février 1933; lettre de Rodrigue Villeneuve, 4 février 1933; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 7 février 1933.

⁶¹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 9 mars 1936; lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 19 mars 1936; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 20 mars 1936.

⁶² AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 9 février 1932; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 10 février 1933.

procéder aux nominations. En 1934, le prélat recommande Mgr Eugène Laflamme comme commissaire scolaire, suggestion retenue et acceptée par Taschereau⁶³.

Si le premier ministre se réfère le plus souvent au cardinal Villeneuve, Athanase David préfère s'adresser à Mgr Gauthier, son évêque. En 1931, le secrétaire de la province soumet au coadjuteur de Montréal un projet de « Loi du bien-être public » afin d'obtenir son approbation. L'objectif semble être une plus grande participation de l'État dans l'aide sociale. Rappelons que la Loi de l'Assistance publique, instaurée en 1921 par le gouvernement Taschereau, a souvent été citée comme une première victoire de l'État sur l'Église, un premier pas vers l'État-Providence⁶⁴. L'historien Martin Petitclerc a depuis bien démontré qu'une participation plus grande de l'État à l'aide sociale n'était pas nécessairement un synonyme de « progrès » 65. La Loi de l'Assistance publique a permis au gouvernement libéral de souligner la ligne de démarcation entre l'indigent, inapte au travail, et le pauvre, toujours actif ou apte à l'être. Il ne s'agit donc pas pour l'État de rendre l'assistance publique plus efficace en supervisant l'Église, mais de s'assurer que le pauvre, dont l'existence est toujours considérée nécessaire au fonctionnement de l'économie, ne basculera jamais dans l'indigence, état de dépendance nuisible à la société et à l'État.

Mgr Gauthier répond d'abord à David que l'aide sociale est un champ si complexe que tous les évêques de la province devraient pouvoir se prononcer⁶⁶. L'archevêque considère le projet « tout à fait inacceptable » en raison de la « défiance » qu'il semble exprimer à l'égard des services rendus par les communautés religieuses. Il se dit ouvert à une meilleure collaboration entre l'Église et l'État sur le plan de l'aide sociale, mais croit que le projet devra être mûri de concert avec les évêques. Un mois plus tard, David revient à la charge après avoir modifié sa loi sous le titre de « Loi concernant certains asiles et autres institutions ». Mgr Gauthier lui répond avec sensiblement les mêmes observations que pour le précédent projet⁶⁷. L'idée de la loi est donc

⁶³ AAQ, Gouvernement du Québec lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 23 août 1934; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 12 septembre 1934.

⁶⁴ Antonin Dupont, op. cit., p. 73-108.

Martin Petitclerc, « À propos de "ceux qui sont en dehors de la société". L'indigent et l'assistance publique au Québec dans la première moitié du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, no. 2-3, 2011-2012, p. 227-256.

⁶⁶ AAM, Dossier secrétariat, lettre d'Athanase David à Georges Gauthier, 17 février 1931.

⁶⁷ AAM, Dossier secrétariat, lettre d'Athanase David à Georges Gauthier, 25 mars 1931.

abandonnée. L'approche des élections a pu motiver la volonté du gouvernement, tout comme elle a pu l'inciter à abandonner le projet pour éviter une nouvelle controverse avec l'épiscopat. Néanmoins, le projet ne sera jamais ramené sur la table par le gouvernement Taschereau.

L'Université de Montréal, dont la construction est interrompue en 1931 en raison de sa mauvaise situation financière, est un sujet de constante préoccupation. Mgr Gauthier et Mgr Villeneuve remercient Taschereau à de nombreuses reprises de l'intérêt qu'il apporte au problème de l'université et des mesures qu'il propose pour le régler⁶⁸. Craignant qu'une taxe spéciale proposée par le gouvernement pour renflouer l'Université ne soit impopulaire, Mgr Gauthier propose que la taxe soit partagée par l'ensemble des propriétés religieuses de la province ecclésiastique de Montréal, qui en sont normalement exemptées⁶⁹.

En 1933, le premier ministre lance l'idée d'une loi spéciale pour venir en aide à l'Université de Montréal. Afin de gagner le public à l'idée de dépenser une somme importante en période de crise économique, il propose que les collèges classiques renoncent pendant trois ans à leur subvention annuelle et que l'argent ainsi épargné soit attribué à l'Université de Montréal. Favorable à l'idée, Mgr Gauthier lui sert d'intermédiaire auprès des autres évêques, mais se heurte à des refus⁷⁰. Le premier ministre envisage ensuite de réduire plutôt que d'abolir les subventions aux collèges classiques de même que celles des séminaires. Mgr Gauthier tente à nouveau de convaincre ses collègues d'accepter la proposition⁷¹. Ses suffragants, tout comme les supérieurs des séminaires et des collèges classiques, la rejettent⁷². À l'extérieur de la province ecclésiastique de Montréal, Mgr Comtois, Mgr Ross, Mgr Lamarche de Chicoutimi et Mgr Brunault de Nicolet lui font savoir que les finances de leurs institutions ne leur permettent pas d'accepter l'offre du premier ministre⁷³. L'abbé M.-T. Giroux, supérieur du Séminaire Saint-

-

⁶⁸ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 8 avril 1932; BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 30 juillet 1932.

⁶⁹ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 23 mars 1932.

⁷⁰ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 22 février 1933.

⁷¹ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Fabien-Zoël Decelles, Alphonse-Osias Gagnon, Joseph-Alfred Langlois et Joseph-Arthur Papineau, 13 mars 1933.

⁷² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 21 mars 1933.

⁷³ AETR, Fonds Comtois, lettre de Philippe Normand à J.-Omer Plante, 14 mars 1933; AAQ, Gaspé, lettre de François-Xavier Ross à J.-Omer Plante, 14 mars 1933; AAQ, Diocèse de Chicoutimi (désormais Chicoutimi), lettre de Charles Lamarche à J.-Omer Plante, 15 mars 1933; AAQ, Diocèse de Nicolet (désormais Nicolet), lettre d'Hermann Brunault à J.-Omer Plante, 19 mars 1933.

Joseph à Trois-Rivières, écrit directement au premier ministre pour lui faire connaître son opposition. Il explique que couper le financement de son institution pour donner à l'Université de Montréal, qui appartient à un diocèse riche, serait une injustice⁷⁴. L'abbé Zéphirin Lahaye, supérieur du Séminaire de Nicolet, tient un discours semblable⁷⁵. Mgr Gauthier demande pardon à Taschereau de n'avoir pu lui rendre service et souhaite que cela ne retarde pas la solution du problème universitaire⁷⁶. L'archevêque lui exprime toute sa reconnaissance non seulement pour l'octroi gouvernemental, mais aussi pour avoir pris la défense de l'administration de l'université, accusée de mauvaise gestion⁷⁷. Malgré l'impopularité de la décision du gouvernement, le premier ministre se dit confiant d'avoir choisi la meilleure solution⁷⁸. En 1935, les problèmes financiers de l'Université de Montréal ne sont toujours pas réglés. Craignant de voir l'université fermer ses portes, Mgr Gauthier plaide à nouveau sa cause auprès du premier ministre⁷⁹. Nous ignorons toutefois en quels termes ces doléances ont été reçues.

L'épiscopat se permet de féliciter ou de remercier publiquement le gouvernement lorsque les lois promulguées sont conformes à l'idéal chrétien. Les amendements à la loi sur l'adoption de 1933 sont loués par *La Semaine religieuse de Québec* comme étant « bienfaisants » ⁸⁰. *La Semaine religieuse de Montréal* remercie également le premier ministre pour son accueil aux protestations de la Ligue du Dimanche contre les dispositions de la loi permettant aux juifs de travailler le dimanche ⁸¹.

Si les évêques peuvent rendre des services particuliers à Taschereau dans certaines occasions, comme ce fut le cas de Mgr Gauthier dans la question du financement de l'Université de Montréal, le gouvernement n'est pas en reste. Alors qu'un certain abbé Gariépy est menacé de poursuites judiciaires, Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, demande au premier ministre d'empêcher que sa cause ne se rende devant les tribunaux. Il explique que « dès qu'il s'agit d'un

⁷⁴ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de M.-T. Giroux à Louis-Alexandre Taschereau, 15 mars 1933.

⁷⁵ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Zéph. Lahaye à Louis-Alexandre Taschereau, 17 mars 1933.

⁷⁶ AAM, Dossier Mgr Georges Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 21 mars 1933.

⁷⁷ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 9 avril 1933.

⁷⁸ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Georges Gauthier, 10 avril 1933.

⁷⁹ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 20 mars 1935.

⁸⁰ V. Germain, « Des amendements », La Semaine religieuse de Québec, 24 août 1933.

^{81 «} Les juifs et le dimanche », La Semaine religieuse de Montréal, 13 juin 1934.

prêtre, le moindre soupçon prend tout de suite un certain caractère de gravité. »⁸² Nous ignorons de quelle cause il s'agit, mais Mgr Deschamps peut remercier Taschereau deux semaines plus tard de sa « bienfaisante intervention » dans l'affaire en question. Nous pouvons supposer que le premier ministre a effectivement protégé l'abbé Gariépy⁸³.

1.3 La bonne entente mise à l'épreuve

Alors que l'épiscopat dans son ensemble tente désormais de ménager la bonne entente avec le pouvoir civil, Mgr Comtois, que le cardinal Villeneuve considère le digne héritier de Mgr Laflèche⁸⁴, ne se prive pas de piquer le gouvernement. À l'automne 1932, il est question de procéder à une réorganisation des commissions scolaires en les attachant aux comtés plutôt qu'aux paroisses. À la demande de Mgr Villeneuve, Athanase David soumet le projet à Mgr Comtois. Plutôt que de soumettre ses commentaires par écrit au secrétaire, l'évêque auxiliaire de Trois-Rivières dénonce publiquement le projet dans des termes virulents:

« C'est un mal, dit-il, de vouloir tel changement parce qu'en éloignant l'école de l'église, le curé de la paroisse perd toute l'autorité qu'il possédait sur les enfants. On prétend agir au nom de l'économie parce que nous traversons une crise économique. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes en un temps de crise morale et religieuse et sous prétexte d'économiser, on perd la tête. Le diable pêche en eau trouble... » 85

Mgr Comtois conclut en invitant l'opinion publique à réagir « contre un mouvement aussi mauvais »⁸⁶.

Athanase David proteste naturellement contre cette démarche. Il déplore qu'il soit impossible pour un laïque de proposer une amélioration du système d'éducation sans être accusé de « sectarisme »⁸⁷. Cette hostilité pour toutes les idées nouvelles, explique-t-il, ne favorise en rien la collaboration entre l'Église et l'État. David conclut sa lettre en prévenant l'évêque qu'il n'a pas l'intention de soumettre le projet de loi au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, connaissant déjà son opinion. Mgr Comtois lui répond que la collaboration entre l'Église et l'État

⁸² AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 4, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Louis-Alexandre Taschereau, 11 août 1932.

⁸³ AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 4, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Louis-Alexandre Taschereau, 23 août 1932.

⁸⁴ AAO, Trois-Rivières, lettre non datée d'Alfred-Odilon Comtois à Rodrigue Villeneuve.

^{85 «} Mgr A.-O. Comtois dénonce le projet », L'Action catholique, 17 novembre 1932.

⁸⁶ « Mgr A.-O. Comtois dénonce le projet », *L'Action catholique*, 17 novembre 1932.

⁸⁷ AAQ, Trois-Rivières, lettre d'Athanase David à Alfred-Odilon Comtois, 24 novembre 1932.

ne doit pas empêcher les évêques de différer d'opinion avec le gouvernement. Il compare sa protestation publique avec celle du pape contre la décision de Mussolini de dissoudre les associations de jeunesse italienne non-fascistes. Finalement, l'évêque critique la décision du secrétaire de ne pas soumettre le projet au comité: « J'ai parlé en mon nom personnel, non pas au nom de l'épiscopat ou du comité catholique, et c'est celui-ci qui écope, et à cause de ceux-là. C'est fort. Non, vraiment, je ne me croyais pas tant d'importance. »⁸⁸ Le différend semble en rester là. C'est possiblement en raison de cet accrochage que la demande de Mgr Comtois qu'Omer-Jules Désaulniers soit nommé inspecteur d'écoles sera ignorée par David⁸⁹.

L'épiscopat est tout aussi soucieux que le premier ministre de maintenir l'ordre. Pour cette raison, Taschereau aimerait pouvoir compter sur les évêques pour mettre sin aux campagnes de protestation des cercles catholiques. En juin 1932, devant la pression de la « Ligue du dimanche » pour que ferment les cinémas le dimanche, le premier ministre écrit à Mgr Gauthier pour lui demander son opinion sur le sujet. Le coadjuteur promet de rencontrer « les intéressés » pour discuter de la question⁹⁰. Loin de se plaindre de la loi actuelle, Mgr Gauthier dit au premier ministre être déjà satisfait que les vaudevilles soient interdits le dimanche. En décembre 1932, alors que les propriétaires de salles de cinéma demandent à ce que les enfants soient admis, la « Ligue du Cinéma » démarre une campagne de protestation publique. Taschereau se défend de vouloir permettre l'admission des enfants aux cinémas et demande à Mgr Plante, auxiliaire de Ouébec, de ne pas prendre part au mouvement de protestation⁹¹. Mgr Plante, tout comme Mgr Lamarche à Chicoutimi, encourage tout de même les responsables du mouvement à poursuivre leur opposition publique au projet⁹². La question juive revient sur la table en 1935 lorsqu'une protestation s'élève contre la permission faite aux juifs de garder leurs commerces ouverts le dimanche. Le premier ministre s'adresse alors au cardinal Villeneuve pour lui demander de contenir la campagne de protestation. Le cardinal lui répond qu'il ne peut faire taire les « justes protestations » des citoyens contre la concurrence déloyale que leur font les juifs puisque cela

-

⁸⁸ AAQ, Trois-Rivières, lettre d'Alfred-Odilon Comtois à Athanase David, 3 décembre 1932.

⁸⁹ AETR, Fonds Comtois, lettre d'Alfred-Odilon Comtois à Athanase David, 26 décembre 1932.

⁹⁰ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 25 juin 1932.

⁹¹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à J.-Omer Plante, 10 décembre 1932.

⁹² AAQ, Nicolet, lettre de J.-Omer Plante à A. Camirand, 8 décembre 1932; AEC, Fonds Charles Lamarche (désormais Fonds Lamarche), lettre de Charles Lamarche à H. Desrosiers, 14 décembre 1932.

reviendrait à cautionner l'état actuel des choses⁹³. Le premier ministre ne peut donc pas compter sur les évêques pour faire taire les mouvements de protestation des cercles catholiques contre son gouvernement.

À Ouébec, le journal L'Action catholique est source de nombreuses mésententes entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. En avril 1932, Taschereau se plaint à Mgr Villeneuve d'un éditorial d'Eugène L'Heureux qui dénonce « l'emprise des dictateurs économiques » sur le gouvernement provincial 94 . Le premier ministre explique que L'Action catholique est « pour le public » l'organe officiel de l'archevêché de Québec et donc que l'impression sera que l'épiscopat appuie cette position⁹⁵. L'archevêque lui répond que, bien qu'il désapprouve le ton employé par L'Heureux dans son éditorial, la critique des gouvernants est inévitable en régime démocratique. L'Action catholique n'étant pas l'organe officiel de l'archevêché, il n'a aucune objection à ce que le gouvernement ou le Parti libéral protestent contre l'article de L'Heureux. Il ajoute qu'il se réjouirait que le premier ministre se justifie publiquement des accusations de L'Action catholique⁹⁶. En septembre, le premier ministre se plaint à nouveau: « Mais je me demande où nous allons en venir si le journal, qui se prétend l'organe du clergé, se permet de saper d'une manière aussi outrageante l'autorité civile. La vôtre sera peut-être la première à en souffrir si, parmi nos braves gens, on détruit le respect de l'autorité. »⁹⁷ L'archevêque se contente de donner des directives au directeur de L'Action catholique⁹⁸. Le 7 février 1933, L'Heureux publie un nouvel article où il attaque le premier ministre et sa politique sur l'électricité. Villeneuve s'empresse de lui écrire sa désapprobation et de transmettre copie de ses commentaires à Taschereau, qui s'en dit reconnaissant⁹⁹. En 1935, alors que Taschereau se plaint cette fois d'une « tribune libre » de L'Action catholique, le cardinal lui répond qu'il n'a pas davantage de raisons

-

⁹³ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 4 mars 1935; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 12 mars 1935; lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 18 mars 1935.

⁹⁴ Eugène L'Heureux, « La Beauharnois », L'Action catholique, 21 avril 1932.

⁹⁵ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 22 avril 1932.

⁹⁶ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 22 avril 1932.

⁹⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 24 septembre 1932.

⁹⁸ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 26 septembre 1932.

⁹⁹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Eugène L'Heureux, 7 février 1933; lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 8 février 1933; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 9 février 1933.

de s'en offusquer que lui-même des taquineries à son endroit que l'on retrouve dans *Le Soleil*, organe du Parti libéral à Québec¹⁰⁰.

Bien que les articles d'Eugène L'Heureux provoquent souvent la colère du premier ministre, le cardinal refuse de le démettre de ses fonctions. Malgré ses défauts, le journaliste a des qualités remarquables. Villeneuve s'en confie à un de ses correspondants: « Mais, je vous avoue que des hommes comme M. L'Heureux, il n'en pleut pas! Il en faudrait peut-être ailleurs. » ¹⁰¹ Il se contente donc d'une mise au point. Le curé Édouard-Valmore Lavergne de Notre-Dame de Grâces prévient l'archevêque que son prestige allait souffrir de ses critiques à l'endroit de L'Heureux. Il rapporte les propos d'un autre curé qu'il se garde de nommer: « Ce geste, disait-il, vient de briser le piédestal que nous avions dressé dans nos cœurs pour notre archevêque, et le jette aux genoux de Taschereau. » ¹⁰² D'autres prêtres semblent accuser l'archevêque de favoriser le Parti libéral. C'est du moins ce qu'il laisse entendre à un de ses correspondants: « Je ne dis rien des lettres anonymes que je reçois, et où l'on m'accuse de vouloir m'envelopper de pourpre, d'être vendu à M. Taschereau, et autres énormités. » ¹⁰³

Aucun prêtre ne mettra davantage à l'épreuve la bonne entente entre l'Église et l'État que le curé Édouard-Valmore Lavergne. Apôtre social toujours en croisade, il est décrit par Lionel Groulx comme une « sorte de mousquetaire égaré dans le clergé, mais si courageux et si bon prêtre. » Lorsque Mgr Villeneuve prend possession du siège archiépiscopal de Québec, le curé Lavergne l'assure qu'il trouvera en lui son prêtre « le plus soumis » et le plus empressé à accepter ses directives « comme venant de Dieu lui-même » Le nouvel archevêque est loin de se douter que ce curé se révélera plus turbulent qu'aucun autre de ses prêtres.

Le curé Lavergne lance son bulletin paroissial *La Bonne Nouvelle* le 26 octobre 1924. En première page se trouve un article éditorial, généralement écrit par le curé lui-même. Le texte peut parfois traiter de théologie ou des actualités paroissiales, mais il s'agit souvent d'un article

¹⁰⁰ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 16 mars 1935.

¹⁰¹ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à un père, 11 février 1933.

¹⁰² AAO, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 18 février 1933.

¹⁰³ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à un père, 11 février 1933.

¹⁰⁴ Lionel Groulx, Mes Mémoires, Tome 2: 1920-1928, Montréal, Fides, 1970, p. 204.

¹⁰⁵ AAO, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 5 février 1932.

de fond dont le contenu déborde largement le strict cadre de la paroisse et de la religion. Lavergne y dénonce régulièrement l'alcoolisme et le cinéma. Il mène une campagne active pour le syndicalisme catholique, appuie les ouvriers en grève et condamne ses collègues qui ne font pas la différence entre les unions catholiques et les unions neutres. En période électorale, le curé se permet de se mêler de politique. Pendant les élections provinciales de 1927, il accuse ouvertement le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau d'encourager l'alcoolisme¹⁰⁶. Son attitude sur la politique est toutefois loin de celle des prêtres du 19^e siècle qui associaient le rouge du Parti libéral à la couleur de l'enfer. Sur le plan politique, il reconnaît que « les opinions peuvent être différentes sans péché »¹⁰⁷.

En décembre 1931 puis en janvier 1932, le curé Lavergne publie deux articles où il critique le premier ministre. Il condamne ses attaques contre L'Action catholique, critique ce qu'il considère des abus de pouvoir du gouvernement et accuse Taschereau de prendre le parti des capitalistes contre les travailleurs 108. Les critiques du curé font beaucoup réagir. Alors que le siège de Québec est toujours vacant, le premier ministre envoie une copie de ces articles à l'archevêché. Il précise ne pas vouloir formuler une plainte, mais demande si les textes en question ont été approuvés par le tribunal de censure de l'archevêché¹⁰⁹. Mgr Eugène Laflamme, vicaire capitulaire (archevêque suppléant), assure le premier ministre que les articles n'ont pas été soumis à la censure et qu'il ramènera le curé à l'ordre 110. Le journal L'Autorité de Montréal, également piqué par les attaques du curé contre le premier ministre, dit du bulletin que « c'est une bonne nouvelle absolument conservatrice » 111. Dans Le Canada, Olivar Asselin affirme que le curé « va un peu fort » et exprime le souhait que le nouvel archevêque de Québec le nomme ailleurs 112. Une fois installé, le nouveau prélat informe le curé Lavergne qu'il devra, pour maintenir son bulletin paroissial, n'y traiter désormais que des intérêts religieux de sa paroisse. Il joint à sa lettre les articles du droit canon qui justifient sa décision. Le curé Lavergne voit dans cette directive la mort de son bulletin. Il répond à son archevêque qu'il n'a pas l'intention d'apporter sa contribution « aux

¹⁰⁶ Édouard-Valmore Lavergne, « La Loi Taschereau », *La Bonne Nouvelle*, 4 juin 1927.

¹⁰⁷ Édouard-Valmore Lavergne, « Au prône », *La Bonne Nouvelle*, 18 septembre 1926.

¹⁰⁸ Édouard-Valmore Lavergne, « Colère de premier ministre », *La Bonne Nouvelle*, 19 décembre 1931; « Les abus du capitalisme », *La Bonne Nouvelle*, 23 janvier 1932.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Eugène Laflamme, 27 janvier 1932.x

¹¹⁰ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Eugène Laflamme à Louis-Alexandre Taschereau, 29 janvier 1932.

[&]quot;111 « Coups de marteau », L'Autorité, 23 janvier 1932.

¹¹² Olivar Asselin, « Un curé qui va un peu fort », Le Canada, 30 janvier 1932.

feuilles pleusardes [sic] qui encombrent déjà trop le domaine de la publicité dite religieuse et pastorale. »¹¹³ Habitué à la gestion plus conviviale des cardinaux Bégin et Rouleau, le curé ne s'explique pas que le nouvel archevêque gère son cas par un « document administratif avec alignement solennel de "canons" comme pour réduire un ennemi dangereux et récalcitrant. »¹¹⁴ Un compromis semble avoir été trouvé puisque *La Bonne Nouvelle* continue à paraître et à traiter de l'actualité.

En mai 1932, sans s'attaquer lui-même au gouvernement, le curé reproduit dans ses pages un éditorial de *L'Action catholique* qui persifle le premier ministre¹¹⁵. Cette fois, l'archevêque va audevant des coups. Il fait immédiatement savoir au premier ministre qu'il désapprouve le dernier numéro de *La Bonne Nouvelle*. Il reproche cette dernière intervention au curé Lavergne, qu'il juge « plutôt nuisible au bien »¹¹⁶. Le prélat explique que *La Bonne Nouvelle* étant un bulletin paroissial, il ne peut répondre comme pour *L'Action catholique* qu'il ne s'agit pas d'un organe du clergé. Il craint que le journal libéral *Le Soleil* de Québec n'en profite pour l'attaquer de nouveau. Lavergne répond que *Le Soleil* sait « qu'un mot contre le curé de Notre-Dame de Grâce, cela signifie quelques abonnés de moins¹¹⁷. » Il se défend de n'attaquer le premier ministre que lorsque celui-ci attaque *l'Action catholique*. Bien qu'il dise regretter les ennuis que cela peut causer à l'archevêque, il assure celui-ci qu'il a l'intention de récidiver s'il en ressent le besoin.

À l'automne 1933, le cardinal ordonne au curé de changer le ton de son bulletin paroissial, qui selon lui menace le bien commun. Il lui interdit désormais de publier des articles traitant de l'actualité sans d'abord les avoir soumis à sa censure¹¹⁸. Loin de se soumettre, Lavergne défend son action et remet en question les motivations du cardinal:

« Laissez-moi vous le dire en toute franchise, depuis vingt-cinq ans que je suis mêlé au ministère des âmes et à maints combats je ne cesse de m'étonner que le Bien Commun soit toujours en danger uniquement quand une voix s'élève en faveur des humbles, des gagne-

¹¹³ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 29 février 1932; lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 1^{er} mars 1932.

¹¹⁴ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 3 mars 1932.

¹¹⁵ Jules Dorion, « Sur un incident de la semaine dernière », L'Action catholique, 30 avril 1932.

AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 9 mai 1932.

¹¹⁷ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 9 mai 1932; lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 10 mai 1932.

¹¹⁸ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 16 octobre 1933.

petits, des miséreux contre les exactions, les injustices, les oppressions, les tyrannies, les abus des grands de ce monde. » 119

En décembre 1933, le cardinal fait publier dans La Semaine religieuse de Québec l'obligation pour La Bonne Nouvelle de soumettre ses articles à la censure avant publication 120. Le curé publie le communiqué dans les pages de son bulletin, non sans critiquer à nouveau le gouvernement: « Ceux dont elle éclairait ainsi les manœuvres, les empiètements, même les scandales, au lieu de la combattre en face, de lui opposer de victorieux démentis, de remettre au point les inexactitudes, sont allés bravement importuner le Cardinal de leurs plaintes, de leurs récriminations, de leurs jérémiades. » ¹²¹ Malgré la censure, Taschereau trouve à nouveau à se plaindre en 1935 d'un article de La Bonne Nouvelle, où le curé l'accuse d'être « directeur de trusts ». Le premier ministre dit ne pas vouloir se plaindre du curé Lavergne, qu'il reconnaît être incontrôlable, mais bien du fait que l'article ait recu l'imprimatur de l'archevêché¹²². Le cardinal se contente de promettre que l'imprimatur ne paraîtra plus¹²³.

La censure de *La Bonne Nouvelle* ne signifie pas que le premier ministre n'aura plus à se plaindre de son directeur. En janvier 1935, il informe le cardinal que le curé Lavergne aurait recommandé en chaire le premier ministre fédéral Richard Bedford Bennett et le chef de l'Action libérale nationale Paul Gouin aux prières de ses paroissiens. Le curé explique au cardinal qu'il n'a fait prier que pour des mesures que les deux hommes proposaient comme il a fait prier pour des projets de loi des ministres libéraux Irénée Vautrin et Charles-Joseph Arcand¹²⁴. Le ministre Arcand avait effectivement reçu de la bonne publicité dans les pages de La Bonne Nouvelle pour son projet de loi sur l'extension juridique des conventions collectives¹²⁵. L'attitude du curé Lavergne ne peut donc s'expliquer par une hostilité primaire à l'égard du Parti libéral.

Comme nous avons démontré au chapitre 1, le curé Lavergne a souvent été cité en exemple pour démontrer à quel point les relations entre le clergé et le gouvernement Taschereau étaient

¹¹⁹ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 17 octobre 1933. ¹²⁰ AAO, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 23 décembre 1933.

¹²¹ Édouard-Valmore Lavergne, « Communiqué de S. E. le Cardinal », *La Bonne Nouvelle*, 24 janvier 1934.

¹²² BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 14 mars 1935.

¹²³ BANO-O, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 16 mars 1935.

¹²⁴ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 26 janvier 1935.

¹²⁵ Édouard-Valmore Lavergne, « Discours de l'Honorable M. Arcand à la Législature pour présenter sa loi sur l'extension juridique des conventions collectives du travail », La Bonne Nouvelle, 17 mars 1934.

acrimonieuses. Il faut spécifier qu'il s'agit d'un cas unique, d'un élément marginal, et non d'un digne représentant du clergé dans son ensemble. Les quelques prêtres dont le gouvernement Taschereau trouve à se plaindre sont, en comparaison du curé Lavergne, fort insignifiants.

Parmi eux, nous pouvons nommer le curé J.-Adalbert Roy de St-Côme. En 1932, tout en demandant à Taschereau d'aider sa paroisse à faire l'acquisition de nouveaux lots pour la colonisation, il accuse le gouvernement de ne pas faire les efforts nécessaires en faveur du « retour à la terre » et d'utiliser ce projet comme un argument électoral sans y apporter de soutien concret. Il menace le premier ministre de lancer la question dans l'opinion publique par la voie des journaux¹²⁶. Taschereau transmet la lettre à Mgr Plante, auxiliaire de Québec¹²⁷. Le premier ministre ne trouvera plus à se plaindre du curé Roy par la suite.

D'autres plaintes concernent le diocèse de Montréal, bien qu'on n'y retrouve aucun prêtre de la trempe du curé Lavergne. En 1931, des membres de l'Union libérale Papineau informent Athanase David que le curé Placide Desrosiers de la paroisse Ste-Brigide de Montréal aurait affirmé en chaire que « le gouvernement de Québec n'est pas un gouvernement catholique » ¹²⁸. Le secrétaire de la province transmet l'information à Mgr Gauthier. Nous ignorons comment l'archevêque a réagi devant cette dénonciation, mais David ne se plaindra plus du curé Desrosiers par la suite. En 1934, le premier ministre informe Mgr Deschamps que le Cercle d'Étude communal de Sainte-Anne-de-Bellevue aurait publié un pamphlet injurieux contre le gouvernement. Taschereau se plaint du fait que le cercle a deux aumôniers qui semblent cautionner cette campagne anti-libérale ¹²⁹. Le chanoine Albert Valois croit lui aussi qu'il est inapproprié que des prêtres s'associent à une telle organisation ¹³⁰. Quelques jours après la dénonciation du premier ministre, les deux prêtres retirent leur nom de l'organisation en question et le premier ministre s'en dit satisfait ¹³¹. Alors qu'approchent les élections de 1935, Athanase David se plaint à Mgr Gauthier d'un curé qui l'aurait attaqué publiquement, condamnant la

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de J.-Adalbert Roy à Louis-Alexandre Taschereau, 14 octobre 1932.

¹²⁷ AAO, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à J.-Adalbert Roy, 20 octobre 1932.

¹²⁸ AAM, Dossier secrétariat, lettre d'Athanase David à Georges Gauthier, 9 février 1931.

¹²⁹ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Alphonse-Emmanuel Deschamps, 14 décembre 1934.

¹³⁰ AAM, Dossier Taschereau, lettre d'Albert Valois à Alphonse-Emmanuel Deschamps, 15 décembre 1934.

AAM, Dossier Taschereau, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Louis-Alexandre Taschereau, 19 décembre 1934; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Alphonse-Emmanuel Deschamps, 20 décembre 1934.

décision du gouvernement de fermer un orphelinat¹³². Contrairement au curé Lavergne, dont le dossier disciplinaire est colossal, ces quelques prêtres ne font jamais l'objet de plus d'une plainte de la part du gouvernement. Nous pouvons donc difficilement parler d'une opposition ouverte et constante du clergé au gouvernement Taschereau. Ne confondons pas la voix des prêtres et celle des journaux catholiques.

Un sujet de discorde entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux concerne la taxation des biens ecclésiastiques, exemptés d'impôts. À l'été 1932, Taschereau attire l'attention de Mgr Villeneuve sur le fait que la moitié des biens-fonds de Sillery appartiennent à des communautés religieuses et se trouvent donc exemptées de taxes, ce qui est financièrement embarrassant pour la municipalité. Or, de nouvelles communautés semblent s'y installer chaque année, ce qui alourdit le fardeau fiscal de Sillery. Le premier ministre dit ne pas vouloir taxer les biens des communautés religieuses, mais demande au cardinal de s'assurer que celles-ci se dispersent dans la région afin de ne pas aggraver la situation¹³³. Deux ans plus tard, le premier ministre réitère sa demande, apprenant que les religieuses de Sainte Jeanne d'Arc ont fait l'acquisition de propriétés à Sillery. Taschereau demande donc une fois de plus au cardinal de se pencher sur la question¹³⁴. Les archives de Taschereau et de Villeneuve ne contiennent pas de réponse que le cardinal aurait pu adresser à ce sujet. La situation de Sillery et l'indifférence du prélat n'amène pourtant pas le premier ministre à envisager de taxer les biens religieux. À l'hiver 1934, lorsque la municipalité de Saint-Jérôme présente un projet de loi à cet effet, le premier ministre assure le cardinal que l'Assemblée législative le rejettera¹³⁵. Son attitude lui vaut des félicitations de la part du prélat, qui se dit rassuré, d'autant plus que la ville de Saint-Hyacinthe semble préparer des démarches semblables à celle de Saint-Jérôme.

À l'hiver 1935, le cardinal entend parler d'un projet de loi qui serait présenté à l'Assemblée législative dont le but serait d'imposer des taxes aux communautés religieuses. Cette fois, le

⁻

¹³² AAM, Dossier secrétariat, lettre d'Athanase David à Georges Gauthier.

¹³³ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 25 août 1932.

¹³⁴ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 7 juin 1934.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 10 février 1934; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 10 février 1934; lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 13 février 1934; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 15 février 1934.

prélat réagit. Il écrit au premier ministre pour lui exprimer ses craintes, mais se dit confiant qu'il gardera « l'attitude loyale et ferme » qui fut la sienne dans le passé¹³⁶. Taschereau répond ne pas croire personnellement que taxer les biens ecclésiastiques serait souhaitable. Il informe tout de même le cardinal que l'idée est de plus en plus populaire au sein de son parti, tant les députés libéraux sont « dégoûtés de la lutte sans merci que leur fait la soi-disant Bonne Presse » ainsi que des constantes remontrances du curé Lavergne. Il prévient également le prélat que sa carrière de premier ministre touche à sa fin et qu'il sera impuissant pour contenir la vague, dut-elle continuer. Il n'en tient donc qu'au cardinal de mettre fin à la campagne négative de *L'Action catholique* et du curé Lavergne afin d'éviter de faire surgir un « esprit anti-religieux » au sein de la province¹³⁷. Villeneuve reconnaît la validité des doléances quant aux communautés religieuses qui embarrassent certaines municipalités avec leurs exemptions de taxes. Il dit avoir refusé à trois communautés religieuses de s'installer à Sillery. Quant à la campagne négative contre le gouvernement, il rappelle avoir approuvé la Loi sur l'extension juridique des conventions collectives et avoir publiquement félicité le gouvernement à cet effet¹³⁸. Taschereau remercie le cardinal pour l'attention qu'il lui accorde et ne reviendra plus sur la question des biens religieux.

Au printemps 1935, deux mesures du gouvernement déplaisent à l'épiscopat et sont mises en place malgré tout. Le cardinal s'inquiète d'un projet de loi sur l'extension de la vente des liqueurs et confie ses remontrances au premier ministre 139. Cette fois, il n'est pas question pour le gouvernement de reculer. Le premier ministre qualifie l'amendement de « nécessaire » pour contrer la vente clandestine de boissons. Encore une fois, Taschereau tente de faire comprendre au cardinal que leurs objectifs sont les mêmes: « Je vous prie de nous faire confiance et de croire que nous ne voulons pas faire quoi que ce soit qui puisse nuire à la cause de la tempérance. » l'arrivée de Télésphore-Damien (T.-D.) Bouchard, le « diable de Saint-Hyacinthe », dans le cabinet ministériel, est encore plus inquiétante. L'entrée au gouvernement du maire-député de Saint-Hyacinthe, qui milite depuis plus de 25 ans en faveur de la taxation des biens religieux et de la réforme de l'éducation, a évidemment de quoi inquiéter l'épiscopat 141. Mgr Deschamps,

¹³⁶ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 19 janvier 1935.

¹³⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 23 janvier 1935.

¹³⁸ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 25 janvier 1935.

¹³⁹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Athanase David, 8 avril 1935.

¹⁴⁰ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 12 avril 1935.

¹⁴¹ Frank Myron Guttman, op. cit., 378 p.

auxiliaire de Montréal, croit que Bouchard « fait peur au gouvernement » et que c'est pour cette raison que Taschereau ne pouvait plus le garder hors du cabinet¹⁴². Les plus inquiets sont les évêques de Saint-Hyacinthe, Mgr Fabien-Zoël Decelles et son auxiliaire Mgr Joseph-Aldée Desmarais. Ce dernier confie au cardinal Villeneuve sa crainte que l'entrée de Bouchard au ministère ne soit que la première étape dans son ascension qui pourrait un jour l'amener au poste de premier ministre¹⁴³. Mgr Decelles n'en offre pas moins ses félicitations au nouveau ministre¹⁴⁴. La nomination de Bouchard ne se veut pas un affront envers l'Église. Louis-Alexandre Taschereau souhaitait simplement mettre un terme aux critiques du député de Saint-Hyacinthe sur la politique du gouvernement et s'assurer qu'il ne quitte pas le Parti libéral pour la nouvelle Action libérale nationale¹⁴⁵. Ne commettons donc pas l'erreur de voir dans ces mesures contestées par l'épiscopat un signe d'anticléricalisme ou d'une mésentente entre les deux pouvoirs.

1.4 Le clergé québécois face au communisme

À l'instar du pape et de l'Église catholique dans son ensemble, l'Église québécoise s'inquiète de la montée du communisme. Cette inquiétude est ironique, puisque le mouvement communiste, qui n'a jamais été particulièrement fort au Québec, est en déclin au cours des années 1930. Alors qu'il était auparavant partie intégrante du mouvement ouvrier, le communisme est de plus en plus marginalisé et les syndicats s'en éloignent. Sur le plan politique, les Canadiens, français comme anglais, sont plus attirés par le Commonwealth Cooperative Federation, parti de gauche purement canadien, que par le Parti communiste lié à Moscou¹⁴⁶. Selon Andrée Lévesque, le Parti communiste compte à peine 175 membres au Québec en décembre 1937¹⁴⁷. Cela n'empêche pas l'Église de s'inquiéter du mouvement.

-

¹⁴² AAQ, 26CP Archevêché de Montréal (désormais Montréal), lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Rodrigue Villeneuve, 6 avril 1935.

¹⁴³ AAQ, 30CP Diocèse de Saint-Hyacinthe (désormais Saint-Hyacinthe), lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Rodrigue Villeneuve, 16 avril 1935.

¹⁴⁴ AESH, III-B-2 – Gouvernement provincial (désormais Gouvernement provincial), lettre de Télésphore-Damien Bouchard à Fabien-Zoël Decelles, 12 avril 1935.

Patricia Dirks, op. cit., p. 63.

Robert Comeau et Bernard Dionne, *Le droit de se taire: Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur, 1989, p. 27; 40.

147 Andrée Lévesque, *op. cit.*, p. 88.

C'est à Montréal que l'offensive est la plus féroce et Mgr Gauthier est certainement l'évêque le plus hostile à l'endroit de la « menace rouge ». En janvier 1931, inquiet des progrès du communisme apparemment causés par la misère engendrée par la crise, le coadjuteur de Montréal publie un mandement contre les dangers de la propagande bolchéviste¹⁴⁸. Mgr Gauthier ne réclame pourtant pas de remède musclé. Il place la charité au premier rang des moyens pour contrer la propagande communiste. Le ministre des terres et forêts Honoré Mercier nourrit ses appréhensions en lui faisant parvenir de la documentation sur les activités communistes aux États-Unis¹⁴⁹. Alors qu'une église russe orthodoxe à Lachine se prépare à demander son incorporation au gouvernement provincial, Mgr Gauthier informe le premier ministre que la ville de Lachine est « l'un des centres de l'activité bolchévique » et qu'incorporer l'église russe orthodoxe en question pourrait faciliter la diffusion de la propagande 150. À la fin de l'année, il doit finalement reconnaître que cette église russe n'est finalement pas une organisation bolcheviste 151. Cette bévue ne diminue en rien le zèle anticommuniste du coadjuteur, qui encourage les campagnes lancées par les membres de son clergé.

Mgr Gauthier se fie moins au gouvernement pour endiguer la menace que sur le zèle apostolique. Il encourage notamment la campagne anticommuniste du père Joseph-Papin Archambault, bien qu'il regrette que son discours s'adresse avant tout à l'élite. Il lui recommande de s'adresser davantage aux classes populaires qui ont « plus besoin d'être éclairées sur ce point » ¹⁵². C'est pourquoi il se réjouit lorsque le père Archambault organise une assemblée anticommuniste populaire au Parc Lafontaine ¹⁵³.

Davantage que le père Archambault, c'est le père Archange Godbout qui incarne à Montréal la lutte contre le communisme. Il est l'« aviseur moral » de la « Ligue anti-socialiste » de Montréal

¹⁴⁸ « Mise en garde de Mgr Gauthier contre la propagande communiste à Montréal », *L'Action catholique*, 26 janvier 1931.

AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 3, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Honoré Mercier, 27 février 1931.

¹⁵⁰ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 21 janvier 1931.

AAM, Dossier Taschereau, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 7 novembre 1931; 27 novembre 1931.

¹⁵² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Joseph-Papin Archambault, 13 août 1934.

¹⁵³ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Joseph-Papin Archambault, 1^{er} septembre 1934.

à laquelle appartient entre autres le député libéral fédéral Pierre F. Casgrain¹⁵⁴. Selon le journal L'Autorité de Montréal, qui en fait sa tête de turc pendant plusieurs mois, le père Archange terminerait chacune de ses assemblées par le « salut naziste », qu'il défendrait en disant que ce « signe de foi » existait bien avant Hitler et Mussolini 155. Le père Archange devient célèbre en 1934 lorsqu'il provoque en débat contradictoire le communiste Gaston Pilon. Maurice Lalonde. le chef de la Sûreté de la Province, surveille de près ces activités¹⁵⁶. À sa demande, le premier ministre demande à Mgr Gauthier de décourager le père Archange de poursuivre sa discussion publique avec Pilon, celui-ci étant poursuivi pour libelle séditieux et blasphématoire¹⁵⁷. Il craint qu'un de ces débats ne se termine en émeute. Le premier ministre semble s'inquiéter davantage que le coadjuteur de Montréal des dangers qu'il y a à laisser un communiste s'exprimer en public. Mgr Gauthier croit au contraire que le premier débat a suffi à ridiculiser Pilon. Il réitère pour cette raison sa confiance en le père Archange. Il ne croit pas que la possibilité d'agitation soit une raison suffisante pour empêcher un nouveau débat: « À ce compte, vous n'oserez plus tenir d'assemblées électorales. »¹⁵⁸ En septembre 1934, Gaston Pilon écrit au cardinal Villeneuve pour l'informer de son désir de réintégrer l'Église catholique 159 Une fois sorti de prison en avril 1935, l'ancien communiste se fait un des plus ardents disciples du père Archange et l'épaule dans sa campagne¹⁶⁰. Peu confiant dans le gouvernement provincial pour faire la lutte au communisme, le père Archange est à la recherche d'hommes qui se montreront à la hauteur de la tâche. Il est accusé par L'Autorité d'appuyer ouvertement l'Action libérale nationale au provincial et le Parti de la Restauration d'Henry Herbert Stevens au fédéral¹⁶¹.

L'ambiance est bien différente à Québec, où Mgr Villeneuve doit se faire tirer l'oreille pour accorder autant d'attention à la menace rouge. En 1932, Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, lui demande de lui tracer un portrait aussi complet que possible sur l'activité

¹⁵⁴ AAQ, Montréal, lettre de Georges Jarry à Alphonse-Emmanuel Deschamps, 30 mai 1934.

¹⁵⁵ Spectator, « Les oeuvres 'archangéliques' vraies boîtes à surprise », *L'Autorité*, 31 août 1935.

¹⁵⁶ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Maurice C. Lalonde à Charles Lanctôt, 30 janvier 1934.

¹⁵⁷ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Georges Gauthier, 2 février 1934.

AAM, Dossier Taschereau, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 5 février 1934.
 AAO, Montréal, lettre de Gaston Pilon à Rodrigue Villeneuve, 8 septembre 1934.

¹⁶⁰ Vulcain, « Coups de marteau », L'Autorité, 13 avril 1935.

¹⁶¹ Spectator, « Le père Archange et ses amis sont "stevenistes" », *L'Autorité*, 5 octobre 1935.

communiste au Canada ainsi que des mesures prises par l'État et l'Église pour la combattre¹⁶². L'archevêque lui présente une vision fort optimiste de la situation ¹⁶³. Il l'informe que le diocèse de Québec ne comporte en son sein aucune organisation rouge et que les gouvernements provincial et municipal exercent une surveillance efficace de toute activité communiste. Mgr Villeneuve croit également qu'aucune propagande bolcheviste ne circule dans les journaux et que la rare littérature distribuée est inefficace, l'opinion publique des Canadiens français comme la grande presse étant totalement opposées au mouvement. Il n'y a donc visiblement pas lieu de s'inquiéter. Au-delà du fait que le cardinal n'est pas convaincu de l'importance de la menace communiste, son peu d'empressement à répondre aux demandes de Mgr Cassulo peut également s'expliquer par le différend personnel qui sépare les deux prélats. S'appuyant sur la loi canonique, le cardinal Villeneuve se considère le primat de l'Église canadienne et refuse d'être à la remorque de la délégation apostolique. Le différend est affiché publiquement lorsque, tous deux invités à assister à l'ouverture de la session parlementaire à Ottawa, les deux prélats exigent d'avoir la préséance sur l'autre dans l'ordre des places, dilemme qui amène le cardinal à refuser d'assister à la cérémonie pour éviter d'être placé derrière le délégué. Le gouvernement fédéral étant conservateur à l'époque, les libéraux accusent les conservateurs d'avoir manqué de respect au cardinal¹⁶⁴.

L'archevêque de Québec ne partage pas le zèle de son collègue de Montréal. En 1932, Mgr Deschamps recommande à Mgr Villeneuve de traiter du communisme dans une lettre pastorale¹⁶⁵. La suggestion n'a apparemment pas été retenue. Lorsque le curé Lavergne publie un article qui, aux dires d'Athanase David, est susceptible de déchainer « la vague qui monte », le cardinal ignore pour cette fois les écarts du curé¹⁶⁶. En 1933, le cardinal joint tout de même sa voix au reste de l'épiscopat pour émettre une condamnation formelle du communisme, non sans appeler une « sage législation sociale » qui viendrait à bout de la « dictature économique qui

¹⁶² AAQ, 1CN Délégation apostolique (désormais Délégation apostolique), lettre d'Andrea Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 11 mai 1932.

¹⁶³ AAQ, Délégation apostolique, lettre de Rodrigue Villeneuve à Andrea Cassulo, 13 juin 1932.

¹⁶⁴ Fulgence Charpentier, « Pourquoi le cardinal Villeneuve n'était pas à l'ouverture du Parlement », *Le Canada*, 26 janvier 1934; AAM, 732.110 Secrétaire d'État du Canada, lettre de C. H. Cahan à Georges Gauthier, 31 janvier 1934

¹⁶⁵ AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 4, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Rodrigue Villeneuve, 8 juin 1932.

¹⁶⁶ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Athanase David à Rodrigue Villeneuve, 24 novembre 1933; lettre de Rodrigue Villeneuve à Athanase David, 25 novembre 1933.

aboutit à une injuste répartition des richesses et à la misère imméritée des classes populaires »¹⁶⁷. En novembre, une nouvelle condamnation, cette fois plus autoritaire, réclame à nouveau une législation plus saine, mais aussi une lutte « intense » contre le communisme¹⁶⁸. À la fin de l'année 1934 toutefois, le cardinal joint sa voix au coadjuteur de Montréal pour protester « contre les blasphèmes et la propagation, dans tout l'univers, du communisme athée et révolutionnaire »¹⁶⁹.

Dans le diocèse de Québec comme dans celui de Montréal, des prêtres se donnent le devoir de combattre la menace rouge. Lorsqu'il ne dénonce pas le gouvernement Taschereau, le curé Lavergne multiplie les conférences contre le communisme, dénonciations qui dérivent souvent vers l'antisémitisme¹⁷⁰. Mentionnons également l'abbé Pierre Gravel qui en 1931 fait arrêter un propagandiste communiste à Thetford Mines, ce qui déclenche un procès couvert par les journaux de Québec et de Montréal¹⁷¹. Fort du prestige qui lui est accordé à la suite de l'événement, l'abbé Gravel signe une série d'articles anti-communistes dans *L'Action catholique*¹⁷².

Si le communisme est bien une préoccupation réelle du clergé québécois, il ne semble pas affecter les relations entre l'Église et l'État. Hormis les quelques lettres échangées entre Mgr Gauthier et Louis-Alexandre Taschereau sur le sujet, la menace rouge n'est pas fréquemment objet de discussions entre les deux pouvoirs. Jusqu'en 1935, la campagne anticommuniste semble le lot de prédicateurs solitaires, bien qu'ils soient populaires. Si on excepte le seul cas du père Archange, le fait que le gouvernement Taschereau n'ait pas mis en place de législation musclée telle que la Loi du Cadenas de Maurice Duplessis ne semble pas figurer parmi les griefs qui seront formulés à son endroit par le clergé.

¹⁶⁷ « Le communisme », La Semaine religieuse de Québec, 18 mai 1933.

¹⁶⁸ « Déclaration de l'épiscopat canadien », La Semaine religieuse de Québec, 30 novembre 1933.

¹⁶⁹ « Protestation contre la propagande communiste », La Semaine religieuse de Québec, 1^{er} novembre 1934.

¹⁷⁰ « L'abbé Lavergne au poste CHRC », *L'Action catholique*, 5 mars 1931; « Le bolchévisme », *L'Action catholique*, 22 mai 1933.

¹⁷¹ « Thetford-les-Mines », *L'Action catholique*, 30 juillet 1931; « Jacques Declerc subira son procès aux assises », *Le Canada*, 30 juillet 1931; « L'accusation portée contre M. J. Declerc a été renvoyée », *L'Action catholique*, 23 novembre 1931.

¹⁷² Pierre Gravel, « Contre les communistes », *L'Action catholique*, 10 juillet 1931; Pierre Gravel, « Un véritable foyer de communisme », *L'Action catholique*, 4 novembre 1931; Pierre Gravel, « Un véritable foyer de communisme », *L'Action catholique*, 10 novembre 1931; Pierre Gravel, « Un véritable foyer de communisme », *L'Action catholique*, 16 novembre 1931; Pierre Gravel, « Contre le communisme », *L'Action catholique*, 19 novembre 1931.

1.5 Conclusion

Contrairement à ce qu'on a pu en dire, l'Église n'a pas présenté d'opposition outrancière au gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau. Ce dernier n'a pas non plus « maté les clercs ». Taschereau et ses ministres se sont toujours montrés respectueux des prérogatives de l'Église et du jugement des évêques. Les deux pouvoirs se sont évidemment retrouvés à couteaux tirés à quelques occasions. Toutefois, à une époque où l'Église catholique est au Québec l'institution qui contrôle la santé, l'éducation et la charité publique tout en étant le principal guide moral de la société, certains accrochages avec le pouvoir civil sont inévitables. Ces accrochages ne sont en réalité pas si différents des frictions occasionnelles qu'on retrouve encore aujourd'hui entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Observons maintenant le regard posé par l'Église sur les différentes forces d'opposition au gouvernement libéral.

2. L'ÉGLISE FACE À L'OPPOSITION

Les archives de Maurice Duplessis comme celles des évêques ne contiennent aucune trace d'une correspondance régulière entre le chef conservateur et l'épiscopat. La seule mention connue d'un évêque s'adressant à Maurice Duplessis pour influencer sa politique est l'intervention de Mgr Comtois lors du débat sur le bill des fabriques en 1932, intervention qui, rappelons-le, a une véracité historique douteuse. Cela ne signifierait pas une préférence partisane de sa part. En 1933, il s'appuie plutôt sur Alphida Crête, député libéral de Laviolette, pour défendre un projet de loi modifiant les perceptions des cotisations aux répartitions d'églises¹⁷³. Il s'agit d'un choix logique. La suggestion d'un député ministériel a bien plus de chances de recevoir l'approbation du gouvernement que celle d'un député de l'opposition, fut-il chef de parti. Le cardinal Villeneuve et Mgr Gauthier ne semblent jamais s'être adressés à Maurice Duplessis pendant ses années dans l'opposition. Dans toute la période étudiée, les évêques s'adressent de préférence au chef du gouvernement, qu'il s'appelle Louis-Alexandre Taschereau, Maurice Duplessis ou Adélard Godbout. Le chef de l'opposition laisse la plupart des évêques indifférents, qu'il s'appelle Maurice Duplessis, Adélard Godbout ou Georges-Émile Lapalme. L'épiscopat souhaite influencer le chef du gouvernement sans pour autant s'abaisser à jouer le jeu des partis. Le rapport est évidemment bien différent au niveau du bas clergé.

¹⁷³ AETR, Fonds Comtois, lettre d'Alfred-Odilon Comtois à Alphida Crête, 24 mars 1933.

2.1 Les chefs de l'opposition

Lorsque l'on pense aux adversaires politiques de Louis-Alexandre Taschereau, le premier nom à nous venir à l'esprit est celui de Maurice Duplessis. Avant 1935, le chef conservateur ne semble pourtant pas éveiller de sympathie particulière chez le clergé. La popularité de Duplessis dans le clergé semble se limiter à ses parents, amis et anciens confrères de classe, comme l'indique l'emploi presque général du tutoiement par les prêtres expéditeurs de lettres. Lorsque les prêtres écrivent à Duplessis, c'est plus souvent pour lui demander des faveurs que pour offrir leur aide. Mentionnons l'abbé Joseph-Gers Turcotte du Séminaire Saint-Joseph, qui aimerait bien que son ami Maurice convainque Athanase David de lui attribuer son prix littéraire éponyme¹⁷⁴. Sur une note plus politique, l'abbé Hervé Trudel lui demande d'empêcher que la clause prévoyant qu'au moins un représentant de la minorité anglophone siège à la Commission scolaire de Trois-Rivières ne soit supprimée¹⁷⁵. D'autres lui écrivent pour lui demander une position pour leurs protégés en recherche d'emploi¹⁷⁶. On ne retrouve à son endroit que quelques mots et gestes de sympathie isolés. Mentionnons l'abbé Léo Paquin de Trois-Rivières, qui invite Duplessis à venir rendre visite aux malades de l'hôpital Cooke à la veille des élections provinciales de 1931: « Vous voyant si gentil, quelques rouges un peu décolorés se décideront-ils à vous accorder leurs suffrages. » 177 L'abbé Joseph C. Grenier, curé de St-Justin, l'informe que les octrois dus aux Écoles ménagères de Ste-Ursule et de St-Tite ont été retardés, espérant que cette information l'aidera à « faire connaître davantage la négligence du Gouvernement Taschereau à payer ses dettes »¹⁷⁸. Contrairement aux futures victoires de Duplessis, ses succès personnels aux élections de 1927 et 1931 de même que son élection comme chef du Parti conservateur passent pratiquement inaperçus aux yeux du clergé. Encore une fois, les seules lettres de félicitations

_

ASSJ, Fonds Maurice Duplessis (désormais Fonds Duplessis), lettre de Joseph-Gers Turcotte à Maurice Duplessis, 19 avril 1934.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Hervé Trudel à Maurice Duplessis, 27 janvier 1931.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. F. Bellemare à Maurice Duplessis, 26 novembre 1930; lettre d'Henri Garceau à Maurice Duplessis, 12 juillet 1934

¹⁷⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. L. Paquin à Maurice Duplessis, 18 avril 1931.

¹⁷⁸ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de Joseph C. Grenier à Maurice Duplessis, 7 janvier 1933.

reçues sont celles d'amis personnels¹⁷⁹. Il faut attendre la campagne de 1935 pour que les prêtres découvrent le chef du Parti conservateur sous un jour favorable.

Le Dr Philippe Hamel, dentiste et pourfendeur du «trust» de l'électricité, est un autre représentant remarquable de l'opposition à Taschereau¹⁸⁰. Il est l'un des principaux signataires du *Programme de restauration sociale* de 1933, programme qui sera celui de l'Action libérale nationale aux élections de 1935 et de 1939. Sa croisade en faveur de la nationalisation de l'électricité est fortement publicisée à Québec par *L'Action catholique*¹⁸¹. Le curé Lavergne lui donne également une publicité dithyrambique dans les pages de *La Bonne Nouvelle*¹⁸². Des prêtres l'encouragent plus personnellement. L'abbé Henri Larouche, vicaire à Hébertville, le félicite pour sa dénonciation du «gouvernement néfaste et injuste Taschereau »¹⁸³. Le père Archange croit que le Dr Hamel combattra beaucoup plus efficacement le communisme que Louis-Alexandre Taschereau, qui ne semble guère s'intéresser à la menace rouge¹⁸⁴. L'abbé Arthur Proulx de Château-Richer l'encourage à se porter candidat aux élections provinciales dans le comté de Montmagny sous la bannière de l'Action libérale nationale¹⁸⁵. Contrairement à Duplessis, le Dr Hamel est vu comme un apôtre de la restauration sociale, nationale et morale du Canada français.

Mentionnons également Paul Gouin, fils de l'ancien premier ministre Lomer Gouin et chef de l'Action libérale nationale¹⁸⁶. Avocat de formation, il est dans les années 1930 un conférencier très en vue dont le sujet de prédilection est la colonisation. Au moment de lancer le *Programme de restauration sociale*, le père Joseph-Papin Archambault insiste auprès de lui pour qu'il y

¹⁷⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. H. Donat Picotte à Maurice Duplessis, 28 avril 1931; lettre du Frère David à Maurice Duplessis, 29 septembre 1931; lettre de Bérard Nobert à Maurice Duplessis, 28 avril 1932; lettre de Joseph C. Grenier à Maurice Duplessis, 7 janvier 1933.

¹⁸⁰ Richard Lapointe, op. cit.

¹⁸¹ Voir *L'Action catholique*, 2 juillet 1930; 2 mai 1931; 17 juillet 1931; 23 juillet 1931; 18 août 1931; 29 décembre 1931; 13 février 1932; 14 juin 1932; 18 juin 1932; 31 janvier 1933; 31 janvier 1933; 25 mars 1933; 27 mars 1933; 30 mai 1933; 11 octobre 1933; 16 février 1934; 17 février 1934; 21 avril 1934.

¹⁸² « Le trust de l'électricité », *La Bonne Nouvelle*, 18 juin 1932; « Le trust de l'électricité », *La Bonne Nouvelle*, 31 octobre 1933.

¹⁸³ DAUL, Fonds Philippe Hamel (désormais Fonds Hamel), lettre d'Henri Larouche à Philippe Hamel, 14 avril 1935.

¹⁸⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre du père Archange à Philippe Hamel, 21 septembre 1935.

¹⁸⁵ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Arthur Proulx à Philippe Hamel, 15 octobre 1935.

¹⁸⁶ Philippe Ferland, *Paul Gouin*, Montréal, Guérin Éditeur, 1991, 604 p.

appose sa signature: « Ce serait une grosse déception pour nous si votre nom n'y apparaissait pas. Il aurait moins d'effet sur l'opinion. » L'abbé Lionel Groulx apprécie particulièrement les idées politiques de Gouin, qui selon lui démontrent « qu'on n'éveille pas un peuple en ne parlant qu'à son estomac. » C'est le lancement de l'Action libérale nationale en 1934 qui donne à Gouin toute sa notoriété auprès du clergé.

Le champion politique du clergé est définitivement l'avocat Ernest Grégoire¹⁸⁹. Comme Paul Gouin, il est un conférencier prisé, dans son cas spécialiste d'économie politique. Dans le contexte difficile des années 1930, il traite surtout des moyens de sortir de la crise économique¹⁹⁰. Il est également un conférencier anti-communiste¹⁹¹. En 1933, il donne publiquement son adhésion au *Programme de restauration sociale*¹⁹². Lorsqu'il annonce sa candidature aux élections municipales, *L'Action catholique* le présente, avec le Dr Hamel, comme le champion de la lutte contre le trust de l'électricité¹⁹³. Sa candidature est très bien reçue par les membres du clergé.

L'enthousiasme des prêtres pour la candidature d'Ernest Grégoire ne semble pas s'être matérialisé en un appui ouvert. L'abbé Léon Létourneau, curé du Saint-Esprit, qui avait encouragé Grégoire à se présenter comme candidat à la mairie, lui avait promis de l'appuyer de même que tous ses candidats à l'échevinage 194. Nous ignorons toutefois en quoi a pu consister cet « appui ». Sans le nommer, le curé Lavergne encourage ses paroissiens à voter pour le seul candidat qui soit « redoutable aux intérêts de ce trust pantagruélique, qui dévore les économies privées et les finances de notre ville. » 195 Il se réjouit ouvertement de la victoire de Grégoire dans les pages de son bulletin paroissial 196. Après la campagne, il est accusé non pas d'avoir soutenu le

¹⁸⁷ BAC, Fonds Paul Gouin (désormais Fonds Gouin), lettre de Joseph-Papin Archambault à Paul Gouin, 28 septembre 1933.

¹⁸⁸ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Paul Gouin, 21 juin 1935.

¹⁸⁹ Jean Provencher, *J.-Ernest Grégoire, 4 années de vie politique*, M. A., Université Laval, 1969, 169 p.

¹⁹⁰ « Conférence de M. J.-E. Grégoire », *L'Action catholique*, 14 décembre 1931.

¹⁹¹ Ernest Grégoire, « Le communisme et le droit de propriété », *L'Action catholique*, 7 décembre 1932.

¹⁹² J.-E. Grégoire, « Le programme de restauration sociale », *L'Action catholique*, 12 octobre 1933.

¹⁹³ « M. Grégoire cède aux instances d'une imposante délégation et accepte d'entrer dans la lutte », *L'Action catholique*, 29 janvier 1934.

DAUL, Fonds Ernest Grégoire (désormais Fonds Grégoire), lettre non datée de Léon Létourneau à Ernest Grégoire.

^{195 «} Les élections », La Bonne Nouvelle, 17 février 1934.

¹⁹⁶ « En marge des élections municipales », *La Bonne Nouvelle*, 17 mars 1934.

nouveau maire, mais d'avoir attaqué un de ses principaux adversaires, le candidat Pierre Bertrand. Le curé aurait dit de Bertrand qu'il était un menteur, un voyou et qu'il « fréquentait une maison louche sur le Boulevard Langelier », où il l'aurait lui-même vu¹⁹⁷. Il aurait également expulsé un jeune homme d'une organisation paroissiale parce que celui-ci travaillait pour le candidat. Interrogé par le chanoine Edgar Chouinard, Lavergne nie avoir injurié Bertrand et affirme que les détails sordides de sa vie privée sont de notoriété publique. Quant au jeune homme congédié, il l'aurait chassé de ses organisations paroissiales « parce que c'est un voleur » et non en raison de ses allégeances politiques¹⁹⁸. La seule « intervention » en faveur de Grégoire semble avoir été celle des Adoratrices du Précieux-Sang, qui ont prié Dieu d'accorder « la plus brillante des victoires » au candidat, « puisqu'il y va de l'intérêt du vieux Québec » Elles sont imitées dans leur dévotion par les Ursulines de Québec²⁰⁰. Les religieuses, cloîtrées ou non, ne se désintéressent pas tout à fait de la chose politique.

Au lendemain de son élection, le bureau d'Ernest Grégoire est inondé de lettres de félicitations dont 55 lui sont adressées par des prêtres, religieux et religieuses. La diversité géographique de leur provenance est particulièrement révélatrice de la popularité du nouveau maire. Grégoire reçoit des lettres de clercs non seulement de Québec et de ses environs, mais aussi de Montréal, de Sherbrooke, de Mont-Laurier, de Saint-Hyacinthe, des Cantons-de-l'Est, du Centre-du-Québec, du Lac-Saint-Jean, de la Matapédia et de la Gaspésie. Plusieurs disent avoir été séduits par son programme et lui souhaitent de pouvoir le réaliser rapidement. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, se réjouit de cette « victoire de l'intelligence »²⁰¹. C'est aussi l'avis du père jésuite Adélard Dugré: «Il ne faut donc pas désespérer de notre peuple, puisqu'il sait encore discerner et rechercher ceux qui veulent son véritable bien et qui ont les qualifications requises pour le lui procurer. »²⁰² L'abbé Arthur Robert de l'Université Laval se réjouit non seulement de la victoire d'Ernest Grégoire, mais aussi du bon résultat obtenu par ses adversaires Pierre Bertrand (député conservateur) et Oscar Drouin (député libéral), puisqu'ils sont eux aussi

¹⁹⁷ AAO, NDG, lettre d'Edgar Chouinard à Édouard-Valmore Lavergne, 23 mars 1934.

¹⁹⁸ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Edgar Chouinard, 26 mars 1934.

DAUL, Fonds Grégoire, lettre des sœurs adoratrices du Précieux-Sang à Ernest Grégoire, 15 février 1934.

²⁰⁰ DAUL, Fonds Grégoire, lettre des Ursulines de Québec à Ernest Grégoire, 21 février 1934.

²⁰¹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Camille Roy à Ernest Grégoire, 19 février 1934.

²⁰² DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Adélard Dugré à Ernest Grégoire, 20 février 1934.

« contre les capitalistes sans vergogne qui exploitent depuis toujours »²⁰³. L'abbé Charles Michaud de Saint-Alexis de Matapédia admire particulièrement l'éloquence de Grégoire: « À vous entendre penser et parler si justement, comme le Pape, comme notre Cardinal, comme Dolfuss [sic], bien d'autres auront honte d'eux-mêmes et se réformeront au lieu de penser que le peuple peut encore sans inconvénient devenir plus misérable entre leurs mains. »²⁰⁴ C'est donc un clergé fort enthousiaste qui accueille le nouveau maire de Québec.

Le partisan le plus important du maire Grégoire est sans aucun doute le curé Lavergne, qui prend ouvertement parti pour lui dans son bulletin paroissial. Trois mois après l'élection, La Bonne Nouvelle peut déjà saluer le « travail méthodique d'assainissement, sous la direction d'un homme compétent et honnête » qui se fait à l'hôtel de ville²⁰⁵. Alors que le maire est attaqué pour de nouvelles taxes impopulaires, le curé rappelle d'abord que c'est le conseil municipal qui vote les taxes et non le maire, ensuite que ces taxes sont nécessaires en raison du gaspillage des administrations précédentes²⁰⁶. À l'automne 1935, non content de défendre le maire, le curé s'attaque à ses adversaires. Il cible directement l'échevin Eudore Parent, qu'il accuse d'être financé par le gouvernement Taschereau et de calomnier le maire Grégoire. Il dit attendre « le jour béni où il sortira de l'Hôtel-de-Ville et de la vie publique. »²⁰⁷ L'archevêché ne semble pas avoir reçu de plainte de l'échevin en question, mais réagit tout de même. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, reproche au curé Lavergne de faire de la « personnalité » dans son bulletin et lui commande de changer de ton. La directive est toutefois donnée avec douceur et empathie: « J'ai beaucoup de sympathie pour vous, j'admire vos dons d'écrivain et de polémiste, mais je déplore que vous n'usiez pas de plus de charité pour ceux que vous considérez vos adversaires. »²⁰⁸ Cette sympathie et cette admiration expliquent possiblement que le bulletin ait pu survivre aussi longtemps tout en transgressant continuellement les directives de l'archevêché.

En 1935, alors qu'approchent les élections, certains prêtres expriment le souhait de voir le maire Grégoire se lancer en politique provinciale. Alors que certains lui expriment ce souhait

-

²⁰³ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Arthur Robert à Ernest Grégoire, 20 février 1934.

²⁰⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Charles Michaud à Ernest Grégoire, 11 mars 1934.

²⁰⁵ Édouard-Valmore Lavergne, « Carnet social », *La Bonne Nouvelle*, 19 mai 1934.

²⁰⁶ « Taxes! Taxes! », La Bonne Nouvelle, 5 octobre 1935.

²⁰⁷ Édouard-Valmore Lavergne, « Eudore Parent », *La Bonne Nouvelle*, 5 octobre 1935.

²⁰⁸ AAQ, NDG, lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne, 11 octobre 1935.

discrètement²⁰⁹, le père Archange le demande publiquement à Montréal. Il déclare dans une assemblée vouloir voir le maire de Québec jouer un rôle plus grand dans la province: « C'est un honnête homme comme celui-là, type du citoyen sincère et intègre, que je voudrais voir à la Législature. De la sorte nous saurions ce qui se passe dans cette "soue à cochons". »²¹⁰ L'abbé Doria Grimard de Chicoutimi recommande à Paul Gouin d'approcher Grégoire afin qu'il se porte candidat pour l'Action libérale nationale: « Son Honneur le Maire Grégoire de Québec jouit d'une popularité étonnante dans tous les milieux de notre province et particulièrement ici. C'est qu'il personnifie avec les autres dirigeants de l'A. L. N. l'honnêteté, la justice, le désintéressement. »²¹¹ Leur souhait est exaucé puisque Grégoire est candidat de l'Action libérale nationale dans le comté de Montmagny aux élections provinciales de 1935. Avec le Dr Hamel et Paul Gouin, il suscite beaucoup d'enthousiasme à l'endroit du nouveau parti.

2.2 Des prêtres militants de l'Action libérale nationale

Le programme de l'Action libérale nationale a tout pour attirer la sympathie du clergé. Les prêtres conservateurs peuvent apprécier l'accent que met le programme sur la « reconstruction rurale » et sur la colonisation. Les nationalistes de la jeune génération sont séduits par l'inspiration groulxiste du nouveau parti. Ceux qui espèrent avant tout une restauration morale de la politique approuvent l'ambitieux projet de réforme électorale. Finalement, tous les prêtres doivent apprécier que le nouveau parti se réclame du programme de restauration sociale de l'École sociale populaire et des encycliques papales²¹². Le nouveau parti tente de se ménager l'appui du clergé. L'ALN publie un journal hebdomadaire, *La Province*, qu'elle offre à rabais aux curés de paroisse. Les organisateurs demandent également aux curés de leur indiquer des hommes sûrs qui pourraient devenir leurs agents de propagande, une attitude dénoncée par le journal libéral *Le Canada*²¹³.

Lancée officiellement en juillet 1934, l'Action libérale nationale met plusieurs mois à rallier le clergé. Certains prêtres s'y montrent tout de même sympathiques rapidement. Le curé Desrochers

²⁰⁹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Léonidas Castonguay à Ernest Grégoire, 1^{er} octobre 1935.

²¹⁰ Spectator, « Le père Archange et ses amis sont "stevenistes" », *L'Autorité*, 5 octobre 1935.

²¹¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 20 octobre 1935.

²¹² Patricia Dirks, *op. cit.*, p. 48-51.

²¹³ « L'A. L. N. tend un piège à Messieurs les Curés », *Le Canada*, 1^{er} mai 1935.

de Charlemagne se dit convaincu que le programme de l'ALN contribuera « au bon tournant des affaires, de la politique et de l'histoire »²¹⁴. L'abbé Doria Grimard de Chicoutimi croit que Paul Gouin a avec lui « les éléments sains de notre race soupirante »²¹⁵. L'abbé Georges-Marie Bilodeau, missionnaire-colonisateur, se réjouit de l'importance accordée par le nouveau parti à la colonisation, mais avoue conserver toute sa confiance envers l'actuel ministre, Irénée Vautrin²¹⁶. Ces témoignages de sympathies ne se transposent pas nécessairement en un militantisme actif. Analysons quelques-uns des cas où le prêtre est sorti de l'église pour appuyer ce nouveau parti politique.

Au cours de l'été 1934, Paul Gouin renoue avec un ancien confrère du Séminaire de Ouébec, l'abbé Pierre Gravel de Thetford Mines. Celui-ci est un des premiers à se montrer sympathique au programme de l'Action libérale nationale et invite son chef à venir donner une causerie devant les membres de son Œuvre de jeunesse, dont il est le directeur. Il lui promet une assistance de 400 personnes²¹⁷. Directeur de l'Œuvre de jeunesse de sa paroisse, du Cercle d'études sociales Pie XI qui rassemble les élites de Thetford Mines, et du Cercle ouvrier de Thetford, organisation ouvrière qui deviendra au printemps 1935 le Syndicat national catholique de l'Amiante, l'abbé Gravel a plusieurs tribunes à offrir à Paul Gouin et les lui offre régulièrement. Il dit travailler assidument à lui faire des adeptes²¹⁸. Gravel recommande également des hommes « de qualité » pour l'organisation du parti dans sa région et d'éventuels candidats pour les élections qu'on sent venir. À l'été, il informe Gouin que les gens de Thetford ne sauraient accepter de voter que pour un ouvrier « connu pour son désintéressement » et propose le nom de Théophile Lafrance, ancien président de son Cercle ouvrier²¹⁹. En octobre, alors que les élections sont sur le point d'être déclenchées, Gravel fait savoir à Gouin que les ouvriers sont prêts à accepter le maire Tancrède Labbé comme « candidat ouvrier » et lui recommande de ne pas lui opposer de candidat²²⁰. Labbé se présentera effectivement comme candidat de l'Action libérale nationale avec l'appui de Gravel.

²¹⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Ant. B. Desrochers à Paul Gouin, 30 juillet 1934.

²¹⁵ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 26 novembre 1934.

²¹⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Georges-M. Bilodeau à Paul Gouin, 14 novembre 1934; 31 décembre 1934.

²¹⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 14 août 1934.

²¹⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 22 janvier 1935.

²¹⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 26 juin 1935; 28 juin 1935.

²²⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 17 octobre 1935.

L'abbé Alcide Lemaire, curé de Manseau (Bécancour), se réjouit de voir que l'Action libérale nationale devient populaire en milieu urbain, mais souhaite que sa popularité s'étende aux campagnes. Au printemps 1935, il offre à Paul Gouin de mettre sa salle paroissiale à sa disposition afin qu'il puisse venir présenter son programme politique à ses paroissiens²²¹. Il demande régulièrement aux organisateurs du parti de lui faire parvenir des copies des discours des chefs du parti afin de les distribuer²²². Lorsque vient le temps de choisir un candidat pour le comté de Nicolet, le curé Lemaire est consulté par les organisateurs²²³. Un des noms proposés par le curé, celui d'Émery Fleury, semble avoir été retenu par les organisateurs²²⁴. C'est toutefois sous la bannière conservatrice que se présente Fleury, le comté de Nicolet étant concédé au Parti conservateur. Le curé de Saint-Joseph d'Alma semble également avoir contribué au choix du candidat de l'ALN nationale pour le comté du Lac-Saint-Jean, bien qu'encore une fois, ce comté est finalement concédé aux Conservateurs²²⁵.

Plus discret, l'abbé Aurèle Parrot de Lachine dit enseigner aux jeunes de sa paroisse à délaisser l'esprit de parti de leurs parents et à juger les questions objectivement. Il les encourage à écouter les causeries radiophoniques de l'Action libérale nationale afin de s'informer des différents mouvements politiques. Pour la même raison, dit-il, il distribue les manifestes du parti. Dans les coulisses, il se donne le rôle de conseiller politique de Paul Gouin. Il critique notamment l'emploi du mot « libéral » dans le nom du nouveau parti, qui laisse supposer un lien entre celui-ci et le Parti libéral de Taschereau. L'emploi de ce terme, de même que la volonté avouée de « relibéraliser » le Parti libéral, lui semble un obstacle pour rallier les conservateurs. Il recommande pour cette raison de changer le nom du parti pour « Parti national ». L'abbé Parrot suggère également à Gouin de dire clairement s'il souhaite s'allier à Maurice Duplessis pour remplacer Taschereau ou s'il compte soutenir le Parti libéral pour mieux l'influencer²²⁶. L'idée

²²¹ BANQ-M, Fonds Paul Gouin (désormais Fonds Gouin), lettre d'E.-A. Lemaire à Louis-Philippe Morin, 7 avril 1935.

²²² BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'E.-A. Lemaire à Louis-Philippe Morin, 14 mai 1935; 21 mai 1935.

²²³ BANO-M, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Louis-Philippe Morin, 1^{er} octobre 1935.

²²⁴ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de Roméo Langlois à E.-A. Lemaire, 27 juin 1935.

²²⁵ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Oscar Drouin, 29 octobre 1935.

²²⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Aurèle Parrot à Paul Gouin, 27 décembre 1934.

du changement de nom est rejetée, mais la mention de la « relibéralisation » du Parti libéral est retranchée du programme de l'ALN peu de temps après la lettre de Parrot²²⁷.

Nous pouvons également signaler certains gestes plus isolés. Le curé Desrosiers de Thurso demande à Paul Gouin et à Fred Monk de venir exposer à ses paroissiens, dans les deux langues, le programme de l'Action libérale nationale. Pour bien montrer le sérieux de sa requête, il fait signer sa lettre par dix-sept de ses paroissiens²²⁸. L'abbé Whissel de Notre-Dame du Nord (Témiscamingue) fait une demande semblable²²⁹. L'abbé Doria Grimard dit avoir inspiré l'article intitulé « L'alliance Lapointe-Taschereau » paru dans Le Devoir du 22 mars sous la plume de Louis Dupire²³⁰. La déclaration est vraisemblable, l'abbé Grimard avant déjà critiqué l'entente entre les deux politiciens dans des termes semblables dans une lettre précédente²³¹. Il recommande à Paul Gouin de rappeler fréquemment que le programme de l'ALN est tiré du Programme de Restauration sociale et qu'il est donc directement inspiré des encycliques papales²³². Le père oblat Georges Boileau de Chambly, bien que séduit par le programme de l'ALN, déplore le style parfois trop agressif de ses candidats et recommande à Paul Gouin de faire baisser le ton. Le programme, explique-t-il, est si parfait qu'il n'est nul besoin de recourir aux tactiques déloyales des vieux politiciens²³³. Le curé Joseph Labrecque de Sainte-Sophie (Mégantic) est qualifié par Philippe Hamel d'« apôtre discret » qui « sonne l'éveil » autour de lui²³⁴. De nombreux prêtres participent donc chacun à leur façon à faire grandir le nouveau parti dans lequel ils placent beaucoup d'espoirs.

Tous les prêtres ne sont évidemment pas à l'aise de s'afficher publiquement en faveur d'un parti, peu importe l'intensité de leur sympathie. Le chanoine Edgar Chouinard de Québec, qui ne peut pas assister aux assemblées politiques en raison de son statut, assure Paul Gouin qu'il suit son

²²⁷ Philippe Ferland, op. cit., p. 46.

²²⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de J. G. Desrosiers à Paul Gouin, 18 mai 1935.

²²⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à E. Whissel, 19 juin 1935.

²³⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 22 juillet 1935; Louis Dupire «L'alliance Lapointe-Taschereau », *Le Devoir*, 22 mars 1935.

²³¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin,

²³² BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 14 octobre 1935.

²³³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Georges Boileau à Paul Gouin, 6 octobre 1935.

²³⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Jos. A. Labrecque, 6 octobre 1935.

mouvement grâce aux écrits et aux conférences radiophoniques²³⁵. Certains prêtres, craignant de voir leurs sympathies politiques devenir publiques, demandent aux chefs de l'ALN de détruire leurs lettres²³⁶. Malheureusement pour les principaux intéressés, mais heureusement pour l'historien, cette directive a souvent été ignorée.

Il est diffícile de dire où se plaçaient les sympathies politiques de ces prêtres avant l'arrivée en scène de l'Action libérale nationale. Il est bien certain que parmi eux se trouvent d'anciens libéraux. Le curé Labrecque de Sainte-Sophie (Mégantic), qui se dit « un vieux rouge désabusé », se laisse convaincre par le Dr Hamel de souscrire à l'ALN et contribue de ses deniers²³⁷. L'abbé Rémi Pilon de l'Île Perrot (Vaudreuil) se dit également « un de ces nombreux libéraux déjantés de la politique du gouvernement Taschereau »²³⁸, libéral « qui sera à l'avenir du parti national aussi longtemps qu'il servira les intérêts de la province »²³⁹. L'abbé Maurice Laliberté du Séminaire de Québec, un autre partisan de l'ALN, dit avoir toujours soutenu le libéral Joseph-Napoléon Francoeur²⁴⁰. Le curé Médéric Gravel de Saint-Édouard de Port-Alfred (Chicoutimi) dit voir en Paul Gouin le digne héritier de son grand-père Honoré Mercier et de son père Lomer Gouin, un héritage qu'a selon lui renié Louis-Alexandre Taschereau. Il compare son attitude à celle de son frère le député Léon-Mercier Gouin, qui « insulte la gloire de ses ancêtres » en glorifiant Taschereau²⁴¹. Il nous a été impossible de déterminer si on retrouve également d'anciens « bleus » chez les prêtres qui soutiennent l'ALN.

Naturellement, les politiciens attirent les requêtes, encore plus lorsqu'ils ont le vent dans les voiles. La campagne n'est pas encore lancée que le curé Beaulieu de Sainte-Angèle de Rimouski demande à Paul Gouin d'embaucher un de ses protégés comme messager au lendemain de son

²³⁵ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Edgar Chouinard à Paul Gouin, 7 janvier 1935.

²³⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard a Paul Gouin, 1^{er} avril 1935; BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'E. A. Lemaire à Roméo Langlois, 11 juin 1935; DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Henri Larouche à Philippe Hamel, 14 avril 1935.

²³⁷ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Jos.-A. Labrecque à Louis-Philippe Morin, 1^{er} octobre 1935.

²³⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Rémi Pilon à Paul Gouin, 30 novembre 1935.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rémi Pilon à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

²⁴⁰ « Résumé du discours prononcé par M. l'abbé Maurice Laliberté », rapport non signé et non daté contenu dans le fonds Louis-Alexandre Taschereau.

²⁴¹ BAC. Fonds Gouin, lettre de Médéric Gravel à Paul Gouin, 17 mai 1935.

élection²⁴². Le père Bergevin, oblat de Saint-Pierre-Apôtre, fait une requête semblable pour sa sœur²⁴³. Dans l'ensemble toutefois, on ne retrouve que peu d'appuis « intéressés ».

Pour quelles raisons ces prêtres appuient-ils ce nouveau parti en plein développement? L'explication se trouve dans des motivations sociales, nationales et morales. Les prêtres qui écrivent à Paul Gouin pour lui faire part de leurs sympathies apprécient évidemment beaucoup son programme, directement tiré des encycliques et perçu comme la meilleur solution à la crise économique. Le clergé semble également apprécier le fait qu'il s'agisse d'un troisième parti, donc moins enclin à jouer le jeu politique qui marque depuis si longtemps le Québec. Les prêtres sont nombreux à être las des querelles partisanes. Dans cette optique, l'Action libérale nationale est le seul parti à pouvoir apporter une solution vraiment « nationale ». Le Parti libéral est sur ce plan particulièrement décrié. La dénonciation la plus violente est celle de l'abbé Doria Grimard: « Il faut mettre ce régime à la raison; non, ce n'est pas assez, il faut le terrasser, l'engloutir à cent pieds sous terre. Ce régime le plus néfaste que les Canadiens-français ont eu depuis la conquête. »²⁴⁴

Gardons-nous bien de conclure à un mouvement généralisé. Si nous nous fions aux sources, le nombre de prêtres impliqués dans le mouvement de l'Action libérale nationale ou ayant témoigné leurs sympathies à Paul Gouin, Philippe Hamel et Ernest Grégoire ne semble pas avoir dépassé la centaine. Le nombre est tout de même remarquable si on compare avec les autres partis. Les archives de Louis-Alexandre Taschereau, de T.-D. Bouchard, d'Adélard Godbout ou de Maurice Duplessis ne témoignent jamais d'un mouvement aussi important en leur faveur et ce, à aucune étape de leur carrière. Duplessis lui-même n'a jamais suscité à ce point l'enthousiasme du clergé. Dans le cas de l'ALN, nous avons relevé des dizaines de témoignages de sympathie et plusieurs prêtres intervenant directement. Ils ont conseillé l'organisation du parti, contribué financièrement, distribué les documents de propagande voire influencé eux-mêmes les électeurs, recommandé des candidats, invité les orateurs à venir haranguer leurs paroissiens... et la campagne électorale n'est toujours pas lancée!

-

²⁴² BAC, Fonds Gouin, lettre de J. A. Beaulieu à Paul Gouin, 19 août 1935.

²⁴³ BAC, Fonds Gouin, lettre de J. L. Bergevin à Paul Gouin, 3 septembre 1935.

²⁴⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 8 mars 1935.

CONCLUSION

La mobilisation politique du clergé en 1935 ne peut s'expliquer par une simple opposition du clergé au gouvernement libéral. D'abord, nous avons vu que les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau n'étaient pas aussi acrimonieuses qu'on a pu le croire. Après la polémique de 1930 opposant le gouvernement aux évêques sur la question des écoles juives, les relations entre les deux puissances sont demeurées relativement harmonieuses. Bien sûr, quelques accrochages sont venus perturber cette bonne entente. Ces mésententes occasionnelles sont toutefois inévitables entre deux puissances jalouses de leur sphère d'influence respective. On les verra également se produire sous Maurice Duplessis. Par ailleurs, l'opposition, nous l'avons vu, se matérialise principalement par les attaques de « la bonne presse », qui ne relève pas du clergé, et du curé Lavergne, qui est un électron libre et non un digne représentant de l'Église québécoise. On remarque certes une opposition au gouvernement Taschereau. La loi Dillon, l'entrée de T.-D. Bouchard au cabinet, la corruption et la collusion de plus en plus visibles du gouvernement libéral, sa défense apparente des «trusts», son ambivalence sur le projet de taxer les biens religieux sont tant de griefs que les prêtres peuvent formuler. Cette opposition semble toutefois davantage circonstancielle que systématique, comme le démontrent les cas de prêtres libéraux convertis à l'Action libérale nationale.

Le clergé n'est pas non plus mobilisé par une quelconque sympathie pour le Parti conservateur du Québec. Il serait absurde d'affirmer, à la suite de Léon Dion, que Maurice Duplessis est en 1935 le champion du clergé²⁴⁵. Ce rôle sied bien davantage à Paul Gouin, Philippe Hamel et Ernest Grégoire. Face à ces trois hommes de principe présentés comme des chevaliers en croisade de restauration sociale, nationale, chrétienne et morale, Duplessis n'est jamais que le chef des « bleus ». L'idée de le voir remplacer Louis-Alexandre Taschereau ne semble pas éveiller de grands espoirs. C'est la raison pour laquelle la frange la plus « politisée » du clergé se tourne vers l'Action libérale nationale dans le cadre de l'élection provinciale de 1935. Le prochain chapitre sera consacré à cette campagne électorale qui représente certainement une exception dans l'histoire de l'implication politique du clergé catholique québécois.

.

²⁴⁵ Léon Dion, *op. cit.*, p. 20.

CHAPITRE 3 LES ÉLECTIONS DE 1935

Les élections de 1935 marquent incontestablement une rupture. Pour la première fois, Maurice Duplessis se présente comme aspirant au poste de chef de gouvernement. L'entrée en scène de l'Action libérale nationale vient briser la dualité traditionnelle du Parti libéral et du Parti conservateur. En ce qui concerne l'Église, les élections de 1935 voient atteindre un sommet jamais égalé au 20^e siècle au niveau de l'implication des prêtres en politique. Nous avons mentionné au chapitre 1 les diverses interprétations de ce phénomène. La corruption du gouvernement, les manœuvres illégales observées au cours de la campagne de 1931, la crise économique, l'anticléricalisme allégué du gouvernement, l'engouement pour l'Union nationale en général et pour Maurice Duplessis en particulier sont tant d'explications avancées. Qu'en est-il réellement? Surtout, en quoi a consisté cette participation des prêtres aux élections?

Le 7 novembre, Paul Gouin et Maurice Duplessis annoncent la formation de l'Union nationale, alliance électorale entre le Parti conservateur et l'Action libérale nationale. Pour assurer la défaite du gouvernement Taschereau, un seul candidat serait opposé au gouvernement dans chacun des comtés. 60 comtés seraient concédés à l'ALN et 30 au Parti conservateur. En cas de victoire, Maurice Duplessis occuperait le bureau du premier ministre tandis que Paul Gouin attribuerait la majorité des ministères parmi ses députés¹. L'alliance est bien accueillie par les membres du clergé sympathiques aux deux partis. Dès le mois de juin, le curé Lemaire de Manseau avait proposé aux dirigeants de l'ALN d'envisager une fusion avec le Parti conservateur². L'abbé Pierre Gravel, l'abbé Doria Grimard, l'abbé A. Meunier de Saint-Hyacinthe et l'abbé Valmore Forget de Montréal félicitent Paul Gouin de s'être entendu avec Maurice Duplessis³. Grimard apprécie que Gouin ait « sacrifié l'honneur pour faire triompher ses principes ». Le fait qu'il accepte le second rôle pour faciliter la victoire de son programme est une nouvelle preuve de son désintéressement et de sa volonté de dépasser l'intérêt de parti. Élever le débat politique au-

.

¹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 167.

² BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'E.-A. Lemaire à Roméo Langlois, 11 juin 1935.

³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 7 novembre 1935; lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 10 novembre 1935; lettre de Valmore Forget à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

dessus de la partisannerie est la volonté d'un grand nombre de prêtres, de même que celle de « moraliser » l'exercice électoral.

1. LES PRÊTRES EN POLITIQUE

Les élections de 1931 ont été particulièrement contestées. Alors qu'on s'attendait au triomphe de Camillien Houde et du Parti conservateur, Louis-Alexandre Taschereau y a remporté la plus grande victoire de sa carrière, récoltant 79 des 90 comtés⁴. Les irrégularités électorales, la violence et la fraude ont été dénoncées plus que jamais⁵. Dans ce contexte, il est normal pour le clergé d'intervenir et de demander des élections « propres ».

1.1 La moralité des élections

Le premier à prendre position sur la question est le cardinal Villeneuve. À l'approche des élections fédérales, qui se déroulent deux mois avant le scrutin provincial, il publie dans *La Semaine religieuse de Québec* une circulaire qu'il demande à ses curés de lire en chaire, « sans commentaire ni autre développement »⁶. Il commande aux fidèles d'exercer consciencieusement leur droit de vote en ne pensant qu'au bien commun et sans se laisser affecter par l'esprit de parti. Il condamne la corruption électorale, le parjure, l'achat de votes et l'intempérance reliée aux élections. Les autres évêques s'empressent de diffuser la lettre dans leur propre diocèse⁷. Le mandement du cardinal, publié initialement en août, est reproduit dans *L'Action catholique* au cours de la campagne provinciale⁸.

À Rimouski, Mgr Courchesne va plus loin. Il demande à ses prêtres de faire signer des requêtes par leurs comités paroissiaux, adressées aux conseils de ville, leur demandant de prendre position contre toute corruption électorale au cours des prochaines élections fédérales et provinciales. L'approbation et la désapprobation des conseils municipaux sera ensuite publiée dans les journaux de Rimouski et de Rivière-du-Loup: « On saura par là même quels conseils municipaux

⁴ Bernard Vigod, *Taschereau*, p. 225.

⁵ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op. cit.*, p. 133.

⁶ Rodrigue Villeneuve, « Devoir électoral », La Semaine religieuse de Québec, 1^{er} août 1935.

⁷ AAQ, Nicolet, lettre d'Hermann Brunault a Rodrigue Villeneuve, 3 août 1935; Alfred-Odilon Comtois, « Circulaire au clergé », *Mgr Comtois – Mandements*, Vol. 1, 1935, p. 38-39; « Circulaire au clergé », *La Semaine religieuse de Montréal*, 7 août 1935.

⁸ Louis-Philippe Roy, « Le devoir électoral », *L'Action catholique*, 14 novembre 1935.

auront refusé d'agir. » Les résolutions des conseils de ville seront également transmises à chacun des candidats aux élections. Mgr Courchesne demande à ses prêtres de dénoncer en chaire tout abus dont ils sont témoins et de demander à ce que les coupables soient traduits en cour de justice. L'évêque se réjouit du succès de sa démarche au cours de l'élection fédérale et commande à son clergé de répéter l'exercice pendant la campagne provinciale Mgr Courchesne dit ne pas douter de la bonne foi des candidats, mais redoute le zèle de leurs « subalternes ». Contrairement à ses confrères qui se contentent de prêcher la bonne parole, l'évêque de Rimouski utilise ouvertement la coercition sociale pour faire respecter la morale.

La lettre du cardinal Villeneuve mène à la création de la «Ligue de Moralité publique » qui s'emploie à faire respecter ses directives. La Ligue obtient l'appui de Mgr Conrad Chaumont, vicaire général de Montréal, qui encourage ses curés à soutenir le mouvement 11. Une semaine avant le scrutin, la Ligue invite l'abbé Charles-Omer Garant à donner une causerie ayant pour titre « Corruption des mœurs électorales ». L'abbé Garant dénonce vigoureusement les candidats qui promettent sans croire et ceux qui votent sous un faux nom. Il déplore le fait que les lois qui encadrent les élections ne soient pas mieux observées. Le chanoine Arthur Harbour, directeur de *La Semaine religieuse de Montréal*, donne également une causerie sur la moralité des élections. Tout en condamnant les abus et en faisant siennes les recommandations du cardinal Villeneuve, le chanoine critique sévèrement l'esprit de parti et encourage les fidèles à voter après avoir soigneusement analysé les candidats et les programmes 12. On relève également certaines initiatives plus isolées. Pendant la campagne, six curés du comté de Dorchester demandent aux candidats de s'abstenir de tenir des assemblées contradictoires, étant donné qu'elles sont « une occasion d'amusements malhonnêtes, de cabales, de médisance, de calomnie et de mensonge » 13. Le clergé redouble d'efforts afin d'obtenir des élections plus « morales ».

Pendant la campagne électorale fédérale, le sénateur Raoul Dandurand informe Mgr Deschamps que des bureaux de vote auraient été ouverts dans certaines maisons de religieuses. Le sénateur

.

⁹ Georges Courchesne, « Circulaire au clergé », Mgr Geo. Courchesne – Mandements et circulaires, Vol. 1, 1928-1935, p. 327-328.

¹⁰ *Ibid.*, p. 333-334.

¹¹ « Une ligue de moralité publique », La Semaine religieuse de Montréal, 11 septembre 1935.

¹² A. Harbour, « Le devoir électoral », *La Semaine religieuse de Montréal*, 9 octobre 1935.

¹³ « Un souhait unanime des prêtres de Dorchester », *Le Soleil*, 12 novembre 1935.

recommande à l'auxiliaire de Montréal de décourager cette mesure, « car des bureaux de votation ouverts dans ces couvents démontreraient le lendemain du vote une unanimité dont on tiendrait responsable les autorités religieuses. »¹⁴ Le sénateur est donc convaincu que le vote des communautés religieuses serait unanime. Il y a fort à parier que Dandurand ne s'attend pas à une unanimité libérale. La question ne se pose pas dans le cadre des élections provinciales, les femmes n'ayant toujours pas le droit de vote. Il est tout de même question du vote des religieux.

À quelques jours du scrutin, Le Devoir informe ses lecteurs que de nombreux religieux seraient privés de leur droit de vote, le gouvernement ayant volontairement omis d'inscrire leurs noms sur les listes électorales¹⁵. Le Devoir explique que lors des scrutins précédents, les religieux n'avaient pas à s'inscrire individuellement sur les listes. Les fonctionnaires du gouvernement acceptaient simplement les listes fournies par les supérieurs des congrégations et des établissements. Les communautés religieuses auraient appris trop tard que cette fois, leurs membres devaient s'enregistrer individuellement. Le Devoir croit que ce changement d'attitude s'explique par le fait que le gouvernement a relevé une majorité conservatrice dans ces établissements aux élections de 1931. Le journal cite des lettres qui lui sont envoyées par des religieux de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et du Lac Saint-Jean, sans toutefois les nommer. Le Devoir publie une longue série d'articles sur les religieux « défranchisés » dans les 10 jours précédant l'élection 16. La nouvelle règle électorale aurait non seulement privé des religieux de leur droit de vote, mais aussi certains vicaires et curés. Cette situation n'est toutefois pas généralisée puisque l'abbé Meunier de Saint-Hyacinthe se scandalise au contraire de voir des bureaux de vote dans les collèges de son comté. Le gouvernement compte user de ce moyen, dit-il, pour savoir de quel côté votent les prêtres¹⁷. L'opposition relève donc un anticléricalisme certain de la part du gouvernement, qu'il démontre en privant les religieux de leur droit de vote ou encore en le facilitant.

AAM, 732.120 Sénateurs, lettre de R. Dandurand à Alphonse-Emmanuel Deschamps, 11 octobre 1935.
 Grand nombre de religieux seraient privés de leur droit de vote le 25 novembre », *Le Devoir*, 15 novembre 1935.

^{15 «} Grand nombre de religieux seraient privés de leur droit de vote le 25 novembre », *Le Devoir*, 15 novembre 1935.
16 « Tous les électeurs de Saint-Louis défranchisés – Des centaines de religieux privés de leur droit de citoyens dans toute la province », *Le Devoir*, 19 novembre 1935; « On se demande si plus d'une poignée de religieux auront droit de voter le 25 », *Le Devoir*, 20 novembre 1935; « 22 religieux et 5 prêtres oubliés dans la paroisse du registraire McCaughan », *Le Devoir*, 22 novembre 1935; « Pour liquider : quelques nouvelles électorales de la dernière heure », *Le Devoir*, 23 novembre 1935; « 18 prêtres et religieux défranchisés à Saint-François-Solano », *Le Devoir*, 23 novembre 1935.

¹⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre d'A. Meunier à Paul Gouin, 13 novembre 1935.

1.2 Les interventions partisanes

À défaut de pouvoir voter, certains religieux font sentir le poids de leur opinion politique par leurs interventions au cours de la campagne. Sur ce plan, ils ne se contentent pas d'appeler à des élections morales. Ils se permettent des interventions partisanes et l'Action libérale nationale en est la principale bénéficiaire.

Plusieurs prêtres contribuent de leurs deniers. Les dons varient entre un et vingt-cinq dollars. L'abbé Maurice Patry du Séminaire de Trois-Rivières qualifie la caisse électorale de l'ALN de « fonds de secours de la province en détresse » 18. Lui et cinq de ses collègues financent la campagne d'Ernest Grégoire dans le comté de Montmagny. L'abbé C. Leclerc fait une collecte semblable auprès des prêtres de son collège, également pour financer la campagne de Grégoire 19. D'autres prêtres font gracieusement contribution du sous-sol de leur église ou de leur salle paroissiale pour les assemblées de l'ALN²⁰.

Certains prêtres s'occupent plus directement de l'organisation. L'abbé Doria Grimard organise la campagne d'Arthur Larouche dans Chicoutimi et celle d'Ernest Trottier dans Charlevoix-Saguenay²¹. Dans Mégantic, l'abbé Pierre Gravel tente d'obtenir de Philippe Hamel et d'Ernest Grégoire qu'ils viennent offrir publiquement leur appui au candidat Tancrède Labbé²². À la demande de Paul Gouin, Gravel doit également dissuader un certain Alfred Laflamme de faire campagne au nom de l'ALN dans Richmond, comté concédé au Parti conservateur²³. Le père Oscar Handfield, recteur du Collège des Jésuites de Québec, donne congé à un de ses élèves afin qu'il puisse aider l'équipe du Dr Hamel le jour du scrutin²⁴.

-

¹⁸ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Maurice Patry à Ernest Grégoire, 3 novembre 1935.

¹⁹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de C. Leclerc à Ernest Grégoire, 19 novembre 1935.

²⁰ « L'Action lib. Nationale dans le Téminscamingue », L'Action catholique, 26 octobre 1935; « Assemblées de l'A. L. N. dans le Témiscamingue », L'Action catholique, 29 octobre 1935; DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel au Curé de St-Sacrement, 17 décembre 1935.

²¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 4 novembre 1935; lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 10 novembre 1935.

²² DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Pierre Gravel à Ernest Grégoire, 11 novembre 1935.

²³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Pierre Gravel, 14 novembre 1935.

²⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Oscar Handfield, 22 novembre 1935; lettre d'Oscar Handfield à Philippe Hamel, 23 novembre 1935.

La prière demeure l'arme privilégiée des religieux. L'abbé Doria Grimard fait prier les 40 sœurs franciscaines et les 400 enfants dont il a la charge pour la victoire de l'ALN²⁵. L'abbé Odilon Gauthier de l'orphelinat Don Bosco de Québec fait de même avec ses 23 frères et leurs 260 orphelins. L'abbé Charles Michaud de Saint-Alexis de Matapédia dit une messe en faveur d'Ernest Grégoire et de Philippe Hamel le jour du scrutin²⁶. Sœur Jean du Crucifix de l'Asile de la Providence assure Paul Gouin qu'elle et ses religieuses continuent à prier pour le succès complet de la « grande cause »²⁷. Le père Thomas Mignault, préfet du Collège des Jésuites, laisse entendre à Gouin que les pères de son école ont également prié pour sa victoire²⁸. Si ces témoignages sont exacts, on remarque bien, comme le craignait le sénateur Dandurand, une unanimité en faveur de l'opposition dans certaines maisons religieuses.

Des prêtres vont jusqu'à tenter de convaincre directement l'électorat. Le curé Laflamme de St-Armand (Missisquoi) recrute une quinzaine d'abonnés pour *La Province*, organe de l'ALN²⁹. L'abbé Charles East dit avoir « converti » trois employés de son école normale³⁰. Le curé Arthur Proulx de Château-Richer avoue avoir conseillé en privé de voter contre le gouvernement³¹. L'abbé Georges Adam dit n'avoir exprimé son opinion qu'à ceux qui la lui demandaient. Il considère que les prêtres ont le droit et le devoir de parler de questions économiques « tant que la justice est concernée »³². L'abbé Meunier de Saint-Hyacinthe tente de « ramener de vieux rouges à la bonne cause »³³. Il leur explique ce qu'est un trust, leur explique que le gouvernement utilise leur argent pour aider les trusts et surtout tente de les convaincre qu'il est possible de remplacer le Parti libéral. Il compare Paul Gouin au président américain Franklin Delano Roosevelt.

Dans certains cas plus rares, les prêtres vont jusqu'à prendre publiquement position. Le curé Rémi Pilon de l'Île Perrot (Montréal) dit avoir « fustigé publiquement » le gouvernement

²⁵ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 4 novembre 1935.

²⁶ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Charles Michaud à Ernest Grégoire, 19 novembre 1935.

²⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de Sœur Jean du Crucifix à Paul Gouin 17 décembre 1935.

²⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Thomas Mignault à Paul Gouin, 10 décembre 1935.

²⁹ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'A. Laflamme à Paul Gouin, 19 novembre 1935.

³⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Charles East à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

³¹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 24 janvier 1936.

³² DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Georges Adam à Ernest Grégoire, 27 novembre 1935.

³³ BAC, Fonds Gouin, lettre d'A. Meunier à Paul Gouin, 13 novembre 1935.

Taschereau pendant une heure la veille du vote³⁴. Le curé Léon Vien de St-François de Montmagny avoue également avoir effectué une dénonciation publique de la corruption et de l'anticléricalisme du gouvernement Taschereau³⁵. L'abbé Odilon Gauthier dit être « sorti de la sacristie » pour appuyer la campagne d'Ernest Grégoire, mais ne précise pas la nature de sa participation³⁶. Le curé Adalbert Roy de Saint-Côme de Beauce aurait présidé une assemblée politique de chacun des deux candidats de son comté, mais se serait plaint très ouvertement du gouvernement sur la question de la colonisation³⁷. Selon Jean Drapeau, le chanoine Cyrille Labrecque et l'abbé Lapointe, aumônier des Frères des Écoles chrétiennes, auraient contribué activement à faire élire Philippe Hamel dans le comté de Québec-Centre³⁸. Drapeau ne fournit pas davantage de détails sur la nature de leur participation. Le chanoine Labrecque confirme son rôle personnel, mais précise qu'il fut « vraiment peu de chose »³⁹. Dans d'autres cas, le rôle des prêtres a été plus remarquable et surtout plus remarqué.

À Thetford Mines, l'abbé Pierre Gravel met à profit le journal *Le Canadien* dont il est récemment devenu le directeur. Quelques jours avant le déclenchement des élections, il félicite avec dérision le premier ministre pour sa promesse de 1931 de mettre en place les pensions de vieillesse, façon ironique de rappeler qu'elles ne sont toujours pas en vigueur quatre ans plus tard⁴⁰. Une semaine avant les élections, il tient une assemblée publique à Thetford Mines au même moment où se tient une assemblée libérale à laquelle participe le ministre T.-D. Bouchard⁴¹. L'évêque de Sherbrooke, Mgr Alphonse-Osias Gagnon, écrit à Mgr Plante au cours de la campagne pour lui demander de tenir l'abbé Gravel loin d'Asbestos, située dans son diocèse⁴². Mgr Plante, qui avait déjà prévenu Gravel de ne pas se rendre à Asbestos, lui sert un nouvel avertissement. L'abbé retourne tout de même à Asbestos la veille du scrutin donner son appui au candidat conservateur

³⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée Rémi Pilon à Maurice Duplessis.

³⁵ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léon Vien à Auguste Choquette, 11 décembre 1935.

³⁶ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Odilon Gauthier à Ernest Grégoire, 25 novembre 1935.

³⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 24 janvier 1936.

³⁸ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Cyrille Labrecque, 16 décembre 1935; lettre de Philippe Hamel à l'abbé Lapointe, 16 décembre 1935.

³⁹ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Cyrille Labrecque à Philippe Hamel, 30 décembre 1935.

⁴⁰ Pierre Gravel, « Nos suggestions... », *Le Canadien*, 24 octobre 1935.

⁴¹ AAQ, Pierre Gravel, Rapport personnel et confidentiel adressé à Louis-Alexandre Taschereau, 28 novembre 1935.

⁴² AAQ, 33CP Diocèse de Sherbrooke (désormais Sherbrooke), lettre d'Alphonse-Osias Gagnon à Omer Plante, 15 novembre 1935.

Albert Gaudreau⁴³. Selon un témoin, il aurait ruiné une assemblée libérale en tenant sa propre assemblée en plein air à quelques mètres de la salle réservée par les organisateurs libéraux. Gravel aurait réuni 2000 personnes tandis que les libéraux n'en auraient rassemblé que 60 à 75. Les orateurs, humiliés, auraient alors refusé d'adressé la parole à l'assemblée. L'abbé aurait accusé publiquement le gouvernement de « saouler les gens, [d']acheter les électeurs et [de] tromper le peuple pour rester au pouvoir »⁴⁴. Il aurait fait de nombreuses interventions en Beauce et appuyé publiquement le candidat Vital Cliche de l'ALN⁴⁵.

À Montréal, l'intervention la plus remarquée est celle de l'anticommuniste père Archange. La veille du scrutin, il doit adresser la parole à une assemblée politique de Candide Rochefort, candidat de l'ALN dans Montréal-Sainte-Marie. Le matin même, le chancelier Albert Valois demande au père d'annuler sa présence à l'assemblée. L'abbé Valois aurait laissé entendre au père Archange qu'il agissait ainsi à la demande du Parti libéral. Le père Archange ne se présente donc pas à l'assemblée, mais envoie une lettre aux organisateurs dans laquelle il explique la situation et accuse le gouvernement de vouloir bâillonner le clergé: « Ceux qui font le mal, a dit notre Seigneur, haïssent la lumière. Que mes concitoyens en prennent note et votent en conséquence. »⁴⁶ La lettre est reproduite dans *L'Action catholique* et dans *Le Devoir*⁴⁷. Ainsi, sans avoir eu l'occasion d'appuyer son candidat, le père Archange a tout de même effectué la condamnation publique du gouvernement libéral. Le journal *La Croix* attribue à sa lettre la victoire de Candide Rochefort⁴⁸.

Deux jours avant le scrutin, l'abbé Guillaume Miville-Deschênes du Séminaire de Québec donne une conférence radiophonique sous les auspices de la Ligue de la Moralité publique intitulée « L'intempérance et les élections »⁴⁹. L'abbé ne mentionne jamais le Parti libéral ou le gouvernement Taschereau, mais ses accusations sont très claires. Il critique la législation de la

⁴³ « Des prêtres participent à la lutte », *Le Soleil*, 25 novembre 1935; AAQ, Sherbrooke, lettre d'Omer Plante à Alphonse-Osias Gagnon, 16 novembre 1935. Au bas de la lettre se trouve une note de Mgr Plante sur le discours de l'abbé Gravel à Asbestos du 24 novembre 1935.

⁴⁴ « Cantons de l'est », rapport non daté contenu dans le fonds Louis-Alexandre Taschereau.

⁴⁵ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léonce Cliche à Rodrigue Villeneuve, 7 décembre 1935.

⁴⁶ « Une lettre du Révérend P. Archange », L'Action catholique, 25 novembre 1935.

⁴⁷ « La lettre du R. P. Archange », *Le Devoir*, 25 novembre 1935.

⁴⁸ Joseph Bégin, « Lettre du Rév. Père Archange, franciscain », *La Croix*, 30 novembre 1935.

⁴⁹ Guillaume Dechêne, « L'intempérance et les élections », L'Action catholique, 23 novembre 1935.

province qui permet à l'alcoolisme de se répandre, attaque « certains journaux engraissés de \$350,000 puisés, chaque année, à même les fonds publics » et dit souhaiter qu'au lendemain des élections, « nous puissions avoir le gouvernement que nous mériterons ». L'abbé Charles East informe Paul Gouin que Louis-Alexandre Taschereau aurait tenté d'empêcher l'abbé Miville-Deschênes de s'exprimer sur les ondes. Mgr Camille Roy lui aurait répondu qu'il ne pouvait empêcher la causerie puisqu'elle devait traiter de moralité publique⁵⁰.

Le premier ministre a gain de cause dans un autre cas, celui de l'abbé Léonidas Castonguay, également du Séminaire de Québec. Une personne « très près de l'archevêché » aurait informé Taschereau que l'abbé Castonguay allait faire une charge contre le gouvernement à la radio. Le premier ministre serait à nouveau intervenu auprès de Mgr Roy pour empêcher la conférence. Cette fois, le recteur aurait donné suite à sa demande⁵¹. Mis au courant de l'événement, le curé Lavergne déclare publiquement que Taschereau aurait menacé Mgr Roy pour empêcher l'abbé Castonguay de parler. À la demande du premier ministre, le recteur publie une mise au point dans les journaux de Québec où il nie avoir reçu des menaces du premier ministre⁵². À défaut de pouvoir s'exprimer sur les ondes, l'abbé Castonguay se rend à quelques jours du scrutin dans le comté de Lotbinière « travailler pour la bonne cause »⁵³. L'abbé Castonguay dit également mettre son influence au service d'Ernest Grégoire⁵⁴.

L'abbé Maurice Laliberté, lui aussi professeur au Séminaire de Québec, se serait rendu à Ste-Croix de Lotbinière la veille du scrutin pour dénoncer publiquement le Parti libéral. Selon le journal *Le Soleil*, sa conférence aurait été très mal reçue par les gens présents. Ces comptes-rendus d'un journal libéral doivent être pris avec un grain de sel. L'abbé Laliberté aurait encouragé les paroissiens à soutenir le parti des « hommes de cœur » tels que Paul Gouin, Ernest Grégoire, Philippe Hamel et Oscar Drouin. Il rappelle que le programme de l'ALN a été inspiré par des « hommes éminents » tels que le père Joseph-Papin Archambault et l'abbé Lionel Groulx. Il encourage les gens à se libérer du « régime néfaste » de Louis-Alexandre Taschereau⁵⁵.

-

⁵⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Charles East à Paul Gouin, 19 novembre 1935.

⁵¹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Camille Roy, 21 novembre 1935.

⁵² « Déclaration », L'Action catholique, 23 novembre 1935.

⁵³ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Joseph Lavoie à Philippe Hamel, 23 novembre 1935.

⁵⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Léonidas Castonguay à Ernest Grégoire, 1^{er} octobre 1935.

^{55 «} Résumé du discours prononcé par M. l'abbé Maurice Laliberté », BANQ-Q, Fonds Taschereau.

Avant de partir pour l'Europe, le cardinal Villeneuve rappelle au curé Lavergne que la discipline générale de l'Église défend de faire de la « personnalité » et que vu le contexte politique, il valait mieux être plus prudent que jamais. Il conclut son avertissement sur cette note ambigüe: « Se retenir... un peu! » ⁵⁶ Le curé est au contraire plus agressif que jamais et, encore une fois, éclipse tous ses confrères. Dès le début de la campagne, il est accusé d'avoir fait un discours politique devant les mineurs syndiqués de Thetford Mines, probablement à l'invitation de l'abbé Gravel, également présent à l'assemblée. Le curé Lavergne aurait notamment déclaré que le gouvernement Taschereau fait occuper des postes de jeunes hommes par des jeunes filles avec qui les ministres ont des relations sexuelles ⁵⁷. Le ministre Joseph-Édouard Perreault entreprend immédiatement de récolter des déclarations signées contre le curé ⁵⁸.

Le 10 novembre 1935, soit deux semaines avant le scrutin, *La Bonne Nouvelle* publie son numéro le plus politique. Dans son éditorial, le curé Lavergne condamne très clairement le gouvernement Taschereau, l'affublant d'épithètes telles que « régime fou », « régime criminel » et « régime d'hypocrisie ». Il invite ses lecteurs à surmonter l'esprit de parti pour se donner un gouvernement à la hauteur de leurs aspirations. Connaissant les sympathies non dissimulées du curé, c'est un appel clair à voter pour Ernest Grégoire et l'Action libérale nationale⁵⁹. Le bulletin reproduit également un article de Gérard Picard où sont énumérées les compagnies dont les conseils d'administration comportent Louis-Alexandre Taschereau⁶⁰. Dans un long article de quatre pages, le curé Lavergne donne ses raisons de soutenir le maire Grégoire. Il explique que depuis vingt-cinq ans qu'il vit à Québec, Grégoire est le premier maire à démontrer une réelle volonté de protéger « les ouvriers, les faibles et les indigents contre l'exploitation et l'oppression des trusts, en particulier du trust de l'électricité »⁶¹. L'article suivant est la reproduction d'un discours du

⁵⁶ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 28 août 1935. La réponse du cardinal est écrite à la main dans le bas de la lettre.

⁵⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'un vieux citoyen thetfordois à Louis-Alexandre Taschereau, 4 novembre 1935; déclaration assermentée d'Ovila Samson, 7 novembre 1935.

⁵⁸ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Joseph-Édouard Perrault à Louis-Alexandre Taschereau, 11 novembre 1935.

⁵⁹ Édouard-Valmore Lavergne, « Les élections! ... », La Bonne Nouvelle, 10 novembre 1935.

⁶⁰ Gérard Picard, « L'Hon. M. Taschereau et ses directorats de compagnies », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935

⁶¹ Édouard-Valmore Lavergne, « Un... père... scandalisé », La Bonne Nouvelle, 10 novembre 1935.

maire où il explique pourquoi il se lance en politique provinciale⁶². *La Bonne Nouvelle* présente ensuite la transcription d'une causerie radiophonique du curé Lavergne sur la moralité des élections. Le texte est apparemment neutre, mais l'appel à la « restauration sociale » démontre clairement de quel côté penche le curé⁶³. Encore dans les deux dernières pages, dans de brefs textes d'un ou deux paragraphes, le curé attaque le premier ministre et répond aux attaques contre Ernest Grégoire⁶⁴. La politique municipale et provinciale occupe environ 15 des 32 pages de cette édition du bulletin paroissial.

Étonnamment, le gouvernement ne réagit pas contre ce pamphlet. Il est possible que Taschereau soit arrivé à la conclusion que ses plaintes contre le curé Lavergne demeurent sans effet, d'autant plus que le cardinal absent ne peut le rappeler à l'ordre. Une autre publication monopolise l'attention du Parti libéral. Une semaine avant les élections, le curé Lavergne prononce un sermon à saveur très politique où il condamne le gouvernement. Le sermon, intitulé Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens, est une attaque en règle contre le « régime qui nous écrase à Québec et dont il faut régler le compte⁶⁵ ». Conscient que des libéraux sont présents dans l'église et surveillent ses paroles en espérant le prendre en défaut, le curé les nargue en leur distribuant des copies imprimées de son discours pour leur éviter d'avoir à le sténographier. L'opposition fait reproduire le texte du sermon et en distribue des copies dans toute la province. Selon Mgr Plante, c'est par centaines de milliers d'exemplaires qu'aurait été distribué le sermon⁶⁶. De 40,000 à 50,000 copies auraient été distribuées entre Rivière-du-Loup et Gaspé⁶⁷. Des exemplaires ont été distribués dans toutes les paroisses de la Beauce⁶⁸. L'abbé Gravel fait reproduire le sermon dans les pages du journal Le Canadien⁶⁹. À Chicoutimi, l'évêque Mgr Lamarche dit avoir tenté d'en empêcher la diffusion par les prêtres du Séminaire, sans succès⁷⁰. La publication de ce sermon nourrira bien des remontrances après la campagne.

⁶² « À propos de taxes », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

⁶³ Édouard-Valmore Lavergne, « La religion et les élections », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

⁶⁴ « Sur les remparts », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935; « Leurs octrois », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935; « Les 'bouts d'encycliques' », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

⁶⁵ Édouard V. Lavergne, *Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens* (1935), p. 3. Une copie du sermon est contenue dans le Fonds Louis-Alexandre Taschereau.

⁶⁶ AAQ, NDG, note non datée de Mgr J.-Omer Plante.

⁶⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre anonyme à Louis-Alexandre Taschereau, 4 décembre 1935.

⁶⁸ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léonce Cliche à Rodrigue Villeneuve, 7 décembre 1935.

⁶⁹ E.-V. Lavergne, « Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens », *Le Canadien*, 21 novembre 1935.

⁷⁰ AAQ, Chicoutimi, lettre de Charles Lamarche à Rodrigue Villeneuve, 13 janvier 1936.

Quelques jours avant les élections, Mgr Plante se contente de « mettre en garde » le curé et lui rappelle qu'il lui est interdit de faire de la politique, surtout en chaire. Ses directives formelles se limitent cependant à s'abstenir « de parler politique dans l'église de Notre-Dame de Grâce⁷¹. » À défaut de pouvoir faire un nouveau discours dans son église, le curé participe aux assemblées d'Ernest Grégoire dans le comté de Montmagny⁷². Lavergne précise ne pas avoir reçu l'autorisation de ses supérieurs, probablement pour éviter de les associer à ses actions. Les applaudissements de la foule, dit-il, prouvent qu'il a le droit de parler. Le curé accuse le gouvernement de protéger les trusts et critique la corruption inhérente du régime. Il reproche au Parti libéral de prétendre défendre les intérêts du clergé en défendant ceux des grandes compagnies. Finalement, il renouvelle son appui à Ernest Grégoire⁷³.

Au total, nous avons recensé des interventions publiques de 17 prêtres dans 14 comtés différents. Leur intervention a pris la forme d'une participation à l'organisation ou encore d'une intervention publique ou privée en faveur d'un candidat ou contre le gouvernement. Le tableau ci-dessous présente la liste des prêtres de même que le ou les candidats appuyés. La conférence radiophonique de l'abbé Guillaume Miville-Deschênes n'a pas été incluse puisqu'elle ne pouvait être associée à aucun candidat.

Tableau 1 : Prêtres ayant soutenu activement les candidats de l'Union nationale

Prêtre	Fonction/Paroisse	Comté	Candidat	Parti	Résultat
	Vicaire à Saint-Alphonse de Thetford				
Gravel, Pierre	Mines	Beauce	Cliche, Vital	ALN	Victoire
Roy, Adalbert	Curé de Saint-Côme de Beauce	Beauce	Cliche, Vital	ALN	Victoire
	Aumônier des petites franciscaines	Charlevoix-			
Grimard, Doria	de Chicoutimi	Saguenay	Trottier, Ernest	ALN	Défaite
	Aumônier des petites franciscaines				
Grimard, Doria	de Chicoutimi	Chicoutimi	Larouche, Arthur	ALN	Victoire
Castonguay,	Professeur au Séminaire de Québec		Rochon, J		
Léonidas		Lotbinière	Napoléon	PC	Défaite
Laliberté, Maurice	Professeur au Séminaire de Québec	Lotbinière	Rochon, J	PC	Défaite

⁷¹ AAQ, NDG, lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne, 22 novembre 1935; lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne, 23 novembre 1935.

⁷² « L'abbé Lavergne a été parler pour M. J.-E. Grégoire », *La Presse*, 25 novembre 1935; « Des prêtres participent à la lutte », *Le Soleil*, 25 novembre 1935.

⁷³ AAQ, NDG, « Monsieur l'abbé Lavergne à Cap-Saint-Ignace ».

			Napoléon		
	Vicaire à Saint-Alphonse de Thetford				
Gravel, Pierre	Mines	Mégantic	Labbé, Tancrède	ALN	Victoire
Lavergne,	Curé de Notre-Dame de Grâce de				
Édouard-Valmore	Québec	Mégantic	Labbé, Tancrède	ALN	Victoire
Castonguay,	Prêtre au Séminaire de Québec				
Léonidas		Montmagny	Grégoire, Ernest	ALN	Victoire
Gauthier, Odilon	Aumônier de l'orphelinat Dom Bosco	Montmagny	Grégoire, Ernest	ALN	Victoire
Lavergne,	Curé de Notre-Dame de Grâce de				
Édouard-Valmore	Québec	Montmagny	Grégoire, Ernest	ALN	Victoire
Vien, Léon	Curé de St-François de Montmagny	Montmagny	Grégoire, Ernest	ALN	Victoire
Proulx, Arthur	Curé de Château-Richer	Montmorency	Roy, Félix	ALN	Victoire
	Professeur à l'École normale des				
East, Charles	Ursulines de Mercier	Montréal-Mercier	Cormier, Calixte	ALN	Défaite
Godbout,	Directeur de l'œuvre des vieux	Montréal-Sainte-	Rochefort,		
Archange	couples des franciscains	Marie	Candide	ALN	Victoire
Lemaire, Alcide	Curé de Manseau (Bécancour)	Nicolet	Fleury, Émery	PC	Défaite
	Père de Saint-Vincent de Paul au				
Adam, Georges	Patronage de Québec	Québec-Centre	Hamel, Philippe	ALN	Victoire
Labrecque, Cyrille	Chanoine au chapitre de Québec	Québec-Centre	Hamel, Philippe	ALN	Victoire
	Chapelain des Frères des écoles				
Lapointe, Eugène	chrétiennes	Québec-Centre	Hamel, Philippe	ALN	Victoire
Lavergne,	Curé de Notre-Dame de Grâce de				
Édouard-Valmore	Québec	Québec-Centre	Hamel, Philippe	ALN	Victoire
	Vicaire à Saint-Alphonse de Thetford				
Gravel, Pierre	Mines	Richmond	Gaudreau, Albert	PC	Victoire
Meunier, A.	Prêtre à St-Charles de St-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Auclair, Octave	ALN	Défaite
	Curé de l'Île Perrot (Montréal)		Bellemare,		
Pilon, Rémi		Vaudreuil	Dionel	PC	Défaite

Le tableau démontre que ces prêtres sont intervenus majoritairement en faveur des candidats de l'Action libérale nationale. L'abbé Pierre Gravel est le seul à avoir soutenu des candidats des deux partis. Son soutien à Albert Goudreau, candidat conservateur dans Richmond, s'explique par sa conviction que Goudreau approuve le programme de l'ALN et qu'il emploiera ses efforts à le faire respecter⁷⁴. En ce qui concerne le curé Lemaire, nous avons vu qu'il était avant tout un partisan de l'ALN. Son soutien à un candidat conservateur s'explique par le partage des comtés entre les deux partis. Rappelons qu'il avait lui-même proposé Émery Fleury comme candidat à Paul Gouin. Le soutien de l'abbé Maurice Laliberté à un candidat conservateur paraît également « accidentel ». Dans son discours à Lotbinière, il aurait vanté le programme de l'ALN et fait la

⁷⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 11 novembre 1935.

promotion de Paul Gouin, Ernest Grégoire, Philippe Hamel et Oscar Drouin⁷⁵. Le curé Rémi Pilon, ancien libéral, semble lui aussi gagné à l'ALN. Au lendemain du scrutin, il se réjouit de la victoire de Paul Gouin, d'Ernest Grégoire, de Philippe Hamel et déplore la défaite d'Horace Philippon, de Calixte Cormier et de Roger Ouimet, tous candidats de l'ALN⁷⁶. S'il félicite Maurice Duplessis pour les bons résultats de l'Union nationale, c'est qu'il le voit comme un chef capable d'assurer l'accomplissement du « magnifique » programme qu'il a accepté dans l'intérêt de la province⁷⁷. Finalement, l'abbé Léonidas Castonguay est également un partisan d'Ernest Grégoire⁷⁸. Il semblerait que ce soit l'Action libérale nationale qui ait convaincu les prêtres de s'impliquer aussi fortement dans la campagne électorale. L'idée est vraisemblable puisque le Parti conservateur n'a jamais bénéficié d'appuis aussi actifs de la part du clergé depuis les élections fédérales de 1896.

Le tableau ne permet pas d'établir une corrélation entre la participation des prêtres et le résultat de l'élection. Onze ont soutenu un candidat victorieux, six ont soutenu un candidat défait. Selon Bernard Vigod, la participation des prêtres n'aurait joué à peu près aucun rôle dans la victoire des candidats de l'opposition. La seule exception serait celle d'Ernest Grégoire dans Montmagny⁷⁹. La popularité des prêtres impliqués peut pourtant avoir joué un rôle. Le curé Lavergne est un orateur de réputation nationale. L'abbé Gravel est l'animateur du plus important syndicat de sa région. Le curé d'Asbestos se plaint d'ailleurs à ses supérieurs ecclésiastiques que ses paroissiens sont plus réceptifs aux discours de l'abbé Gravel, un vicaire étranger, qu'à ses propres directives⁸⁰. Le père Archange est un conférencier très apprécié à Montréal. Les six candidats soutenus par ces trois religieux ont emporté la victoire dans leur comté respectif. Si les prêtres ont eu une influence sur le vote, c'est leur réputation personnelle qui a assuré cette influence et non leur statut de religieux.

-

⁷⁵ BANQ-Q, Fonds Taschereau, « Résumé du discours prononcé par M. l'abbé Maurice Laliberté ».

⁷⁶ DAUL, Fonds Hamel, lettre non datée de Rémi Pilon à Philippe Hamel; DAUL, Fonds Grégoire, lettre non datée de Rémi Pilon à Ernest Grégoire; BAC, Fonds Gouin, lettre non datée de Rémi Pilon à Paul Gouin.

⁷⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Rémi Pilon à Maurice Duplessis.

⁷⁸ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Léonidas Castonguay à J.-Ernest Grégoire, 1^{er} octobre 1935.

⁷⁹ Bernard Vigod, *Taschereau*, p. 306.

⁸⁰ AAQ, Pierre Gravel, lettre de L.-N. Castonguay à Rodrigue Villeneuve, 17 décembre 1935.

Ces 17 prêtres dont nous avons relevé un soutien accru à un candidat ou à un parti sont donc tous « actionnistes ». Aucun ne semble être un conservateur convaincu. Quant au Parti libéral, la seule intervention que nous avons relevée dans nos sources est celle d'un prêtre qui, selon le cardinal Villeneuve, aurait présidé une assemblée publique en faveur d'un ministre de Taschereau⁸¹. Le prélat ne mentionne pas le nom du prêtre ni celui du ministre. Le journal *Le Soleil* mentionne également des curés qui ont « participé à des meetings libéraux, appuyant de leur parole ou de leur présence les candidats officiels du gouvernement »⁸². Encore une fois, aucun nom n'est mentionné. Sans encenser le gouvernement, le curé Léon Létourneau de Saint-Esprit parle publiquement contre les chefs de l'Union nationale et le curé Lavergne après l'élection⁸³. Ces quelques interventions publiques de la part de membres du clergé, bien que remarquables, ne suffisent pas à brosser un portrait complet des sympathiques politiques du clergé. Les réactions au résultat des élections nous aideront à tracer ce portrait.

2. LES RÉACTIONS À LA « VICTOIRE »

La victoire est celle du Parti libéral, qui se maintient au pouvoir avec une majorité de 48 sièges sur 90. L'opposition remporte tout de même 42 sièges, à raison de 16 pour le Parti conservateur et de 26 pour l'Action libérale nationale. Comparé aux 11 comtés de 1931, c'est un progrès remarquable.

Les évêques ne semblent pas avoir exprimé leurs sympathies personnelles, ni en public ni en privé. Le chapitre diocésain de Québec semble tout de même gagné à l'Action libérale nationale. Nous avons déjà mentionné la sympathie du chanoine Edgar Chouinard de Québec pour Paul Gouin. Dans le diocèse de Québec, le chanoine Cyrille Labrecque participe activement à la campagne de Philippe Hamel, le chanoine Beaulieu contribue financièrement à la caisse de l'ALN et les chanoines Joseph-Romuald Pelletier et Auguste Marcoux témoignent de leur appui à Ernest Grégoire et Philippe Hamel⁸⁴. Dans les autres diocèses, nous n'avons relevé que le chanoine M.-T. Giroux, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières et ami personnel de Maurice

⁻

⁸¹ AAQ, Délégation apostolique, lettre de Rodrigue Villeneuve à Andrea Cassulo, 14 décembre 1935.

^{82 «} Le mauvais exemple », *Le Soleil*, 22 novembre 1935.

⁸³ DAUL, Fonds Hamel, lettre de J. A. Gagnon à Philippe Hamel, 17 décembre 1935.

⁸⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Cyrille Labrecque à Philippe Hamel, 30 décembre 1935; lettre de Philippe Hamel à Charles Beaulieu, 16 novembre 1935; lettre de Joseph R. Pelletier à Philippe Hamel, 27 novembre 1935; lettre d'Auguste Marcoux à Ernest Grégoire, 25 novembre 1935.

Duplessis, qui se réjouit également de la victoire de l'Union nationale⁸⁵. Autrement, le haut clergé est muet sur le résultat des élections. Les prêtres sont plus loquaces.

2.1 Les félicitations

Nous avons déjà mentionné que le fonds Taschereau contenait peu de lettres échangées avec le clergé. Les lettres conservées démontrent tout de même que le sentiment des prêtres est loin d'être unanime en faveur de l'opposition. L'abbé Lucien C. Bédard écrit au premier ministre pour l'assurer qu'il lui reste encore « de nombreux et sincères amis » dans le clergé⁸⁶. Le curé Léonce Boivin de Notre-Dame des Éboulements le félicite également et déplore les sorties des prêtres qui « se sont laissés leurrer » par l'opposition⁸⁷. Il accuse l'Union nationale d'avoir acheté ses victoires avec du whisky. Le curé Boivin félicite également Adélard Godbout, Athanase David, Honoré Mercier et Joseph-Édouard Perrault, qu'il dit connaître personnellement. Un prêtre anonyme, qui croit que Taschereau le reconnaîtra sans qu'il ait besoin de signer sa lettre, le félicite de sa victoire. Convaincu que l'opposition doit son succès aux chômeurs, l'abbé recommande à Taschereau de les obliger à travailler pour recevoir les secours directs: «Ils critiqueront moins puisqu'ils n'en auront pas le temps. »88 Le curé Martin de Ste-Hélène de Kamouraska croit que les prêtres regretteront leur appui à l'Union nationale le jour où la « révolution » les frappera, car ils seront les premiers à en souffrir⁸⁹. Il déplore l'ingratitude des membres du clergé, qui n'ont pas su reconnaître tout ce que le premier ministre a fait pour les collèges classiques. L'abbé Jules Ricard de St-Jean félicite également Taschereau⁹⁰.

Robert Taschereau, fils du premier ministre et député de Bellechasse, reçoit lui aussi des félicitations des membres du clergé de son comté. Le curé Adélard Chouinard de La Durantaye salue sa victoire et lui propose d'organiser un concert en son honneur⁹¹. Le curé Joseph Destroismaisons de St-Raphaël le félicite d'avoir été réélu « malgré une lutte indigne et

⁸⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de M. T. Giroux à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

⁸⁶ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Lucien C. Bédard à Louis-Alexandre Taschereau, 25 novembre 1935.

⁸⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léonce Boivin à Louis-Alexandre Taschereau, 26 novembre 1935.

⁸⁸ BANO-O. Fonds Taschereau, lettre d'un religieux prêtre à Louis-Alexandre Taschereau, 28 novembre 1935.

⁸⁹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre du curé Martin à Louis-Alexandre Taschereau, 28 novembre 1935.

⁹⁰ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Jules Ricard à Louis-Alexandre Taschereau, 1^{er} décembre 1935.

⁹¹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Adélard Chouinard à Robert Taschereau, 26 novembre 1935.

déloyale »⁹². Le curé Horace Labrecque de Ste-Sabine assure Robert Taschereau que les membres de sa famille ont travaillé activement pour sa réélection⁹³. Le comté de Bellechasse contient donc au moins trois curés favorables au Parti libéral. S'il nous avait été possible de consulter les archives de tous les députés libéraux, il y a fort à parier que nous aurions trouvé une situation semblable. Ces sympathies libérales sont-elles motivées par une réelle adhésion ou par un simple intérêt pour le parti au pouvoir? Il nous est impossible de le dire. Il faut évidemment se méfier des lettres d'appui au parti victorieux. Dans le cas du curé Boivin, il nous a été permis de constater qu'il a également appuyé Adélard Godbout même après la défaite de 1936, ce qui démontre une réelle adhésion au Parti libéral⁹⁴. La lettre du curé Labrecque à Robert Taschereau laisse entendre qu'il vient d'une famille rouge, ce qui peut également être un facteur.

Du côté de l'opposition, il nous a été possible de consulter les archives de Maurice Duplessis, Paul Gouin, Ernest Grégoire et Philippe Hamel. Pour la seule élection de 1935, ces quatre fonds contiennent 92 lettres de félicitations de la part de prêtres, religieux et religieuses. On retrouvera la liste en annexe. Voici les chiffres: 31 lettres de félicitations adressées à Paul Gouin, 30 à Ernest Grégoire, 16 à Philippe Hamel et 15 à Maurice Duplessis. Plusieurs proviennent de parents et d'amis personnels. Une fois ces lettres retranchées, les chiffres sont ainsi réduits: 27 lettres adressées à Grégoire, 26 à Gouin, 16 à Hamel et 10 à Duplessis. Sur le plan des sympathies du clergé, le chef du Parti conservateur du Québec fait bien pâle figure en comparaison des trois ténors de l'Action libérale nationale.

Sur 15 lettres à Duplessis donc, cinq lui viennent d'amis personnels, parmi lesquels on retrouve le chanoine M.-T. Giroux et l'abbé Albert Tessier du Séminaire de Trois-Rivières⁹⁵. Ces amis ne sont pas moins enthousiastes que les autres. Le curé Joseph C. Grenier de Saint-Justin de Maskinongé croit que l'opposition a remporté une belle victoire sur « cette combine de trustards qui tient la province dans la misère et qui s'enrichit au dépend [sic] du peuple » 6. Le chanoine Giroux se réjouit du choix du peuple, qui avait pourtant envoyé 60 députés libéraux à Ottawa un

-

⁹² BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Joseph Destroismaisons à Robert Taschereau, 26 novembre 1935.

⁹³ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Horace Labrecque à Robert Taschereau, 26 novembre 1935.

⁹⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Léonce Boivin à Ernest Grégoire, 19 août 1936.

⁹⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de M. T. Giroux à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935; lettre d'Albert Tessier à Maurice Duplessis, 1^{er} décembre 1935.

⁹⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph C. Grenier à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

mois plus tôt, et attribue ce retournement au travail de Duplessis: « Sous les coups de fouet de la vaillante opposition, que tu incarnes depuis quatre ans, [le peuple] s'est brusquement ressaisi pour chasser du pouvoir le régime qui nous exploite depuis quinze ans. » ⁹⁷

On ne retrouve donc que dix lettres provenant de prêtres avec qui Duplessis n'entretient pas de relation particulière. Ce nombre peut être réduit à neuf si on ignore celle du père Léon Lamothe du Massachussetts⁹⁸. On remarque surtout la sobriété des félicitations. « Un vieux de la vieille vient vous dire: Good! », se contente d'écrire le curé Paul-Émile Brouillet de Compton⁹⁹. « Bien cordiales félicitations! », ajoute l'abbé Lionel Groulx¹⁰⁰. « Courage, continuez! » renchérit le curé Pierre Veilleux de Maria (Bonaventure)¹⁰¹. « Sincères félicitations », écrit le curé O. Landry¹⁰². Ces brèves missives semblent bien neutres en comparaison des messages dithyrambiques adressés aux chefs de l'ALN. Par ailleurs, des dix prêtres ayant félicité Duplessis, quatre ont également offert leurs sympathies à Gouin, Grégoire et Hamel. Duplessis ne bénéficie donc pas dans leur estime d'un statut particulier.

Parmi les prêtres plus « exclusivement » dévoués à Duplessis, on retrouve le curé Médéric Gravel de Saint-Édouard de Port-Alfred, qui croit que le chef conservateur serait déjà premier ministre « si le régime Taschereau n'avait transformé notre Province en une véritable caverne de voleurs électoraux » 103. Ami de l'Action libérale nationale 104, le curé Gravel croit que Duplessis est tout de même le principal défenseur de l'Union nationale et de son programme. C'est également le cas du curé Lionel Boisseau de Cap-aux-Os, qui croit que Duplessis est le mieux placé pour sortir sa région de la misère dans laquelle le gouvernement libéral la laisse croupir: « La Gaspésie a eu le couperet sur la gorge, menaces de perdre les secours directs, primes de pêche, enfants de 12 ans qui déplacent de la neige, femmes qui votent, boissons, appels plus bas pour salir la réputation

⁹⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de M. T. Giroux à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

⁹⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Léon Lamothe à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

⁹⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Brouillet à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

¹⁰⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Lionel Groulx à Maurice Duplessis.

¹⁰¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Pierre Veilleux à Maurice Duplessis.

¹⁰² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée d'O. Landry à Maurice Duplessis.

¹⁰³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Médéric Gravel à Maurice Duplessis, 8 décembre 1935.

¹⁰⁴ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de Ph. Lessard à Paul Gouin, 18 juin 1935.

des adversaires, c'est avec ces cochonneries qu'on choisit les législateurs pour un gouvernement supposé catholique. »¹⁰⁵

Aux yeux des prêtres, la frontière entre les deux partis n'est pas clairement tracée. Pour certains, l'union est si évidente que la structure du parti devrait changer en conséquence. L'abbé Doria Grimard, que Paul Gouin surnomme son «directeur de conscience politique par correspondance », recommande de faire disparaître les termes actionnistes et conservateurs pour ne plus utiliser que le terme « nationaux » afin de faire disparaître les divisions de parti¹⁰⁶. Le curé Rémi Pilon croit également que les gens de sa paroisse sont trop libéraux pour voter pour un candidat conservateur, même si celui-ci est allié à l'ALN¹⁰⁷. On remarque que les anciens libéraux n'ont pas complètement renoncé à leurs allégeances libérales passées. L'abbé Charles East croit que Lomer Gouin se réjouirait des succès de l'Action libérale nationale¹⁰⁸. En observant les lettres de félicitations, on remarque surtout que les prêtres jugent les individus sans distinction de parti. Le curé Joseph-Alfred Bellemare de Batiscan félicite aussi bien son « ami de cœur » Maurice Duplessis que Paul Gouin et Ernest Grégoire 109. Le curé Joseph C. Grenier de Saint-Justin de Maskinongé félicite son ami Maurice pour sa victoire, mais se réjouit également des victoires de Paul Gouin, Philippe Hamel, Ernest Grégoire, Oscar Drouin (ALN), William Tremblay (conservateur) et Antonio Élie (conservateur)¹¹⁰. Pareillement, l'abbé Aurèle Parrot félicite son ami Paul Gouin, mais se réjouit également de la victoire de Maurice Duplessis¹¹¹. Sœur Marie Paul de Brescia acclame les victoires d'Ernest Grégoire, Maurice Duplessis, Paul Gouin, Philippe Hamel, Oscar Drouin (ALN), Pierre Bertrand (conservateur) et Bona Dussault (ALN). Un prêtre de Montréal supplie Duplessis de rester uni à Gouin « pour le bien de la nation » 112. Les sympathies du clergé se placent principalement derrière l'ALN, mais cela

¹⁰⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Lionel Boisseau à Maurice Duplessis, 12 décembre 1935.

¹⁰⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Doria Grimard, 26 août 1935; lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 30 novembre 1935.

¹⁰⁷ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Rémi Pilon à Ernest Grégoire, 26 novembre 1935.

¹⁰⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Charles East à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. F. Bellemare à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935; BAC, Fonds Gouin, lettre de J. F. Bellemare à Paul Gouin, 26 novembre 1935; DAUL, Fonds Grégoire, lettre de J. F. Bellemare à Ernest Grégoire, 26 novembre 1935.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph C. Grenier à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

¹¹¹ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Aurèle Parrot à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

¹¹² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'un prêtre de Montréal à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

n'empêche en rien les religieux de reconnaître la valeur des candidats conservateurs. Pareillement, les prêtres conservateurs sont également sympathiques aux ténors de l'ALN.

Le programme de l'Action libérale nationale et sa teneur nationaliste ont de toute évidence joué un rôle important dans l'adhésion des prêtres. L'abbé Rémi Pilon de l'Île Perrot (Vaudreuil) félicite Maurice Duplessis pour sa victoire et l'invite à défendre l'application du Programme de restauration sociale 113. L'abbé Lucien-G. Talbot encourage Philippe Hamel à poursuivre sa lutte pour la « restauration sociale et patriotique » de la province de Québec 114. Le père jésuite Louis de Léry se réjouit des victoires de l'Union nationale en raison de son adhésion au Programme de restauration sociale et économique » est également salué par l'abbé Albert Painchaud de l'Université Laval 116. L'abbé Aurèle Parrot mentionne lui aussi le programme et félicite Paul Gouin de s'adresser à l'intelligence du peuple: « À son tour, il se lève avec ses chefs, secoue ses chaînes, se déprend des tentacules de la pieuvre, vote sa délivrance, sa liberté! Encore un coup... et la pieuvre sera morte! » 117 L'abbé Valmore Forget croit à la victoire prochaine de l'ALN, qui amènera « la gloire de l'Église » et « la libération économique de notre race » 118. L'abbé S. Veilleux de Montréal se réjouit de constater que « le peuple a secoué ses chaînes et s'éveille à la réalité de l'abîme vers lequel nous nous acheminons » 119.

La corruption du Parti libéral semble également avoir été déterminante dans l'attitude politique du clergé. L'abbé Laverdière du sanatorium Mastaï se réjouit qu'une forte opposition soit en place pour faire la lumière sur « les turpitudes du régime actuel » ¹²⁰. L'abbé Stanislas Paradis de la paroisse des Saints Martyrs Canadiens croit que dans la dernière campagne, « la justice et la loyauté étaient aux prises avec le mensonge sous toutes ses formes et la corruption la plus éhontée dont notre peuple fut témoin » ¹²¹. Mgr Élias Roy du Collège de Lévis fait également

¹¹³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée Rémi Pilon à Maurice Duplessis.

¹¹⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lucien-G. Talbot à Philippe Hamel, 27 novembre 1935.

DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Louis F. de Léry à Ernest Grégoire, 26 novembre 1935.
 BAC, Fonds Gouin, lettre d'Albert Painchaud à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

¹¹⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Aurèle Parrot à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

BAC, Fonds Gouin, lettre de Valmore Forget à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

¹¹⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre de S. Veilleux à Paul Gouin, 26 novembre 1935.

¹²⁰ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de S. P. Laverdière à Ernest Grégoire, 26 novembre 1935.

¹²¹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Stanislas Paradis à Ernest Grégoire, 26 novembre 1935.

référence aux bassesses électorales du Parti libéral¹²². L'abbé Armand Fugère informe Paul Gouin des irrégularités qu'il a constatées dans son comté¹²³. Le frère Théogène de l'Académie St-Joseph de Mont-Joli croit que l'Union nationale l'aurait emporté sans la « machine électorale infernale » du Parti libéral¹²⁴. L'abbé Alfred Pouliot de la paroisse Saint-Enfant-Jésus encourage Ernest Grégoire à réclamer le vote avec carte d'identité afin d'éviter que les fraudes ne se répètent¹²⁵.

Aucun des chefs de l'opposition ne semble être perçu unanimement comme le principal leader. Chacun semble avoir ses partisans les plus dévoués. Le curé Joseph C. Grenier dit que voir Maurice Duplessis devenir premier ministre est « son plus ardent désir » et il se dit confiant que ce désir se réalisera avant longtemps puisque de nouvelles élections ne sauraient tarder à venir 126. Le chanoine Joseph-Romuald Pelletier apprécie plus particulièrement Philippe Hamel, « chevalier sans peur et sans reproche », « compatriote ardent et fier », « infatigable défenseur des droits de ses concitoyens contre l'injustice et l'oppression du mauvais capitaliste » 127. Le frère Louis Patrice d'Iberville attribue au « bienfaisant travail de moralisation et de relèvement social » d'Ernest Grégoire les sympathies de « tous les éléments sains la province » pour son parti¹²⁸. Le père Louis de Léry est plus particulièrement admirateur de Paul Gouin et de ses talents d'orateur: « solidité de pensée, noblesse de sentiment, tour oratoire, phrases impeccables, diction parfaite, chaleur et force »¹²⁹. L'abbé Tremblay de l'orphelinat de Giffard considère le Dr Hamel comme l'initiateur de tout le mouvement ¹³⁰. L'abbé Arthur Lacasse considère que ce rôle revient à Paul Gouin¹³¹. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, se réjouit tout autant de la victoire de Paul Gouin que de celle d'Ernest Grégoire et de Philippe Hamel, car il dit savoir les « motifs supérieurs » qui les ont amenés à l'action politique 132. Oscar Drouin, organisateur en

DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Élias Roy à Ernest Grégoire, 26 novembre 1935.

¹²³ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Armand Fugère à Paul Gouin, 27 novembre 1935. ¹²⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre du Frère Théogène à Paul Gouin, 27 novembre 1935.

¹²⁵ DAUL. Fonds Grégoire, lettre d'Alfred Pouliot à Ernest Grégoire, 28 novembre 1935.

¹²⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph C. Grenier à Maurice Duplessis, 26 novembre 1935.

DAUL, Fonds Hamel, lettre de Joseph R. Pelletier à Philippe Hamel, 27 novembre 1935.

DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Louis Patrice à Ernest Grégoire, 30 décembre 1935.

¹²⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Louis de Léry à Paul Gouin, 30 novembre 1935.

¹³⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de T. L. Tremblay à Philippe Hamel, 26 novembre 1935.

¹³¹ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Arthur Lacasse à Paul Gouin, 27 novembre 1935.

¹³² BAC, Fonds Gouin, lettre de Camille Roy à Paul Gouin, 27 novembre 1935; DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Camille Roy à Ernest Grégoire, 27 novembre 1935; DAUL, Fonds Hamel, lettre de Camille Roy à Philippe Hamel, 27 novembre 1935.

chef de l'ALN et député de Québec-Est, est également mentionné dans plusieurs lettres. S'il avait été possible de consulter ses archives, il se serait probablement trouvé parmi les figures les plus populaires auprès du clergé, au moins à égalité avec Duplessis.

2.2 La suite des choses

Cette défaite qui a l'air d'une victoire ne met pas fin à l'enthousiasme du clergé. Plusieurs continuent à soutenir activement l'opposition. Lionel Groulx, qui n'est intervenu d'aucune façon dans la campagne électorale, félicite et encourage Paul Gouin :

« J'arrive d'une retraite fermée de professeurs de l'Université de Montréal. Nous étions douze, digne des temps; tous les douze partisans de l'Union nationale. Tous espèrent grandement une régénération de notre vie politique en français. Lourde responsabilité, je le sais, pour celui qui a fait naître de tels espoirs. D'autre part quel lot magnifique que d'être venu à une heure, où l'on peut abattre de la grande besogne et faire de sa vie une grande chose! Je prie Dieu qu'il vous soit en aide. » 133

L'abbé Doria Grimard promet à Gouin de continuer à le soutenir malgré toutes les protestations des libéraux¹³⁴. L'abbé F. X. Tousignant assure Gouin que tous les prêtres du Collège de l'Assomption sont derrière lui¹³⁵. Le curé Médéric Gravel promet à Maurice Duplessis que la population du Saguenay sera derrière lui lors des prochaines élections: « Un bataillon de 8000 soldats fièrement groupés sous le noble drapeau national, n'attend que le mot d'ordre pour se lancer à une dernière attaque qui conduira à la victoire définitive "les héros de 1935" et nous débarrassera à tout jamais d'un régime devenu la honte et l'oppression de toute une race. » ¹³⁶ Quelques prêtres joignent aux encouragements une nouvelle contribution monétaire ¹³⁷.

Le curé Alcide Lemaire demande à quelques reprises à Paul Gouin de lui envoyer d'autres exemplaires du sermon du curé Lavergne afin de les distribuer¹³⁸. Il demande également à l'ALN de déléguer quelqu'un pour l'aider à former un comité d'organisation pour l'Union nationale¹³⁹. Le curé Lemaire dit faire de son mieux pour assurer l'union des « vieux organisateurs

¹³³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Paul Gouin, 24 décembre 1935.

¹³⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 30 novembre 1935.

¹³⁵ BAC, Fonds Gouin, lettre de F. X. Tousignant à Paul Gouin, 1^{er} décembre 1935.

¹³⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Médéric Gravel à Maurice Duplessis, 8 décembre 1935.

¹³⁷ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de L.-N. Laporte à l'A. L. N., 13 décembre 1935; DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lucien-G. Talbot à Philippe Hamel, 17 décembre 1935; lettre de Philippe Hamel à Lucien-G. Talbot, 20 janvier 1936; DAUL, Fonds Hamel, lettre de Joseph Turcotte à Philippe Hamel, 19 février 1936.

BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'E.-A. Lemaire à Paul Gouin, 29 novembre 1935; lettre d'E.-A. Lemaire à Roméo Langlois, 31 janvier 1936; lettre d'E.-A. Lemaire à Paul Gouin, 6 février 1936.

¹³⁹ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'E.-A. Lemaire à Paul Gouin, 10 janvier 1936.

conservateurs » et des jeunes de l'Action libérale nationale¹⁴⁰. L'abbé Albert Langlois de Saint-Vallier (Bellechasse), l'abbé J. Fortin de la Librairie de l'Action catholique et le curé Faucher de Sainte-Cécile-de-Léviard (Nicolet) demandent également à l'ALN de leur faire parvenir des exemplaires du *Catéchisme des électeurs*, circulaire électorale utilisée par le parti au cours de la campagne¹⁴¹. Pour motiver les troupes, le curé Charles Michaud rédige des chants satiriques portant des titres tels que « Les adieux de Taschereau » avec l'aide d'une certaine « Madame T. C. M. »¹⁴². Le curé Jos.-D. Michaud de Val-Brillant demande à Paul Gouin de faire le nécessaire pour que les conférences radiophoniques de l'ALN soient diffusées dans la Matapédia et la Gaspésie, régions « qui ont le plus besoin d'être éclairées »¹⁴³. Le curé Eugène Fortin de Gérardville (Roberval) partage les causeries radiophoniques de l'ALN avec ses confrères, voisins et amis: « Je ne vois pas dans votre mouvement une question de politique mais une question de vie ou de mort pour notre peuple. »¹⁴⁴

Quelques prêtres sont désemparés de voir les causeries radiophoniques de l'opposition être victimes de la censure fédérale. Le curé Victor Lanoue de Jolinville, le curé J. A. Vézina de St-Liboire (Bagot) et le curé Jos. D. Michaud de Val-Brillant se plaignent directement à Ernest Lapointe, ministre de la justice, et accusent le gouvernement de favoriser le Parti libéral¹⁴⁵. Le curé Michaud va jusqu'à comparer le gouvernement fédéral à celui d'Hitler. Le curé Vézina joint à sa protestation une pétition qu'il a faite signer par 260 personnes. Le clergé n'entend donc pas se faire discret même après la campagne électorale.

3. LES DÉNONCIATIONS

La plupart des prêtres vont tout de même devoir se faire plus discrets quant à leur implication politique. L'auxiliaire de Québec, Mgr Plante, publie une directive dans *L'Action catholique* demandant aux prêtres de s'abstenir de traiter des questions politiques le dimanche suivant les

¹⁴⁰ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'E. A. Lemaire à Paul Dubuc, 29 janvier 1936.

¹⁴¹ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'Albert Langlois à *La Province*, 5 décembre 1935; BAC, Fonds Gouin, lettre de J. Fortin à Paul Gouin, 15 janvier 1936; lettre de Roméo Langlois à J.-C.-R. Faucher, 19 décembre 1935.

¹⁴² BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Charles Michaud, 6 décembre 1935; lettre de Paul Gouin à Charles Michaud, 10 février 1936; lettre de Paul Gouin à Charles Michaud, 21 février 1936.

¹⁴³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Jos.-D. Michaud à Paul Gouin, 15 avril 1936.

¹⁴⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Eugène Fortin à Paul Gouin, 5 mai 1936.

¹⁴⁵ BAC, Fonds Ernest Lapointe (désormais Fonds Lapointe), lettre de Victor Lanoue à Ernest Lapointe, 16 décembre 1935; lettre de Jos. D. Michaud à Ernest Lapointe, 18 décembre 1935; lettre de J. A. Vézina à Ernest Lapointe, 2 janvier 1936.

élections¹⁴⁶. Dans le camp libéral, un consensus semble s'établir quant à la responsabilité de la relative défaite, qui doit être attribuée à la « campagne » du clergé en faveur de l'opposition. *Le Devoir* mentionne certains élus et fonctionnaires qui auraient évoqué la formation d'un parti anticlérical¹⁴⁷. Journalistes, politiciens et militants libéraux unissent leurs forces afin de s'assurer que les prêtres ne soutiendront pas de nouveau l'Union nationale lors de la prochaine élection, qui ne saurait tarder.

3.1 À l'assaut et à la défense du clergé

Pendant la campagne, le seul prêtre dont l'influence est dénoncée est le curé Lavergne. Sans le nommer d'abord, *Le Soleil*, organe du Parti libéral à Québec, accuse « certain curé-politicien » d'avoir transformé sa chaire en tribune politique et le Dr Hamel d'être le bénéficiaire consentant de ses écarts de comportement ¹⁴⁸. *Le Soleil* compare le curé Lavergne aux prêtres libéraux, dont l'intervention est jugée plus respectable:

« À l'heure actuelle, plusieurs membres du clergé du Québec défendent publiquement, en leur qualité de citoyens, M. Taschereau et ses ministres. Comme les deux prêtres actionnistes de la région de Nicolet, ces amis de la cause libérale exercent ainsi leur droit strict. Il ne nous est pas revenu, cependant, qu'ils eussent attaqué le parti Gouin-Duplessis du haut de la chaire en leur qualité de prêtres et de pasteurs. Ils n'ont pas confondu les deux domaines. »¹⁴⁹

À trois jours du scrutin, J.-A. Barnard, rédacteur-en-chef et éditorialiste du *Soleil*, considère toujours que le curé Lavergne est un cas unique et qu'aucun excès comparable n'a été remarqué ailleurs dans la province. Le journal *Le Canada*, organe du Parti libéral à Montréal, semble également considérer le cas du curé Lavergne comme exceptionnel: « C'est la première fois de mémoire d'homme qu'un prêtre s'occupe ainsi activement d'élection et de campagne électorale. » En-dehors du cas du curé Lavergne et de la lettre du père Archange, les journaux nous apprennent bien peu de choses sur les interventions du clergé dans la campagne électorale. *Le Soleil* mentionne le discours de l'abbé Laliberté dans Lotbinière et l'appui public de l'abbé Gravel à Albert Gaudreau à Asbestos¹⁵¹. Là se limitent les interventions rapportées dans la

¹⁴⁶ J.-Omer Plante, « Communiqué de l'archevêché », L'Action catholique, 30 novembre 1935.

¹⁴⁷ « M. Taschereau n'a pas fait sa déclaration attendue, ce matin », *Le Devoir*, 27 novembre 1935.

¹⁴⁸ J.-A. Barnard, « Influence indue », *Le Soleil*, 21 novembre 1935.

¹⁴⁹ J.-A. Barnard, « Le mauvais exemple », Le Soleil, 22 novembre 1935.

^{150 «} Faits saillants de l'élection », Le Canada, 26 novembre 1935.

¹⁵¹ « Des prêtres participent à la lutte », Le Soleil, 25 novembre 1935.

presse. Ce n'est qu'après la campagne que les journalistes s'intéresseront au comportement politique des prêtres.

Dès le lendemain du scrutin, les journaux libéraux commencent à dénoncer l'influence indue. *Le Soleil* est le premier à dénoncer « l'autorité la plus respectable » qui est « sortie de son rôle pour combattre l'autorité civile » ¹⁵². Barnard laisse entendre que cette participation du clergé aux élections pourrait avoir des conséquences importantes :

« Pas plus ici qu'ailleurs, il n'est désirable que, sans raison de principe, la majorité du peuple se sente sournoisement combattue par son clergé. Celui-ci n'a rien à gagner à provoquer des querelles dans la nationalité. Par contre, il risque de perdre beaucoup et de compromettre des causes supérieures en outrepassant son droit et les généreux privilèges dont il jouit paisiblement. »¹⁵³

Barnard n'hésite pas à qualifier cette intervention d'ingratitude de la part du clergé, compte tenu de la générosité passée du premier ministre pour les institutions religieuses. Dans *Le Canada*, organe du Parti libéral à Montréal, le rédacteur-en-chef Edmond Turcotte dénonce également la « conspiration politico-religieuse » dont fut victime le gouvernement et n'hésite pas à parler de « coup de poignard dans le dos des libéraux » ¹⁵⁴. Ces articles très agressifs, publiés dans les trois jours suivant le scrutin, sont les seuls sur le sujet. Les deux rédacteurs-en-chef sont rapidement rappelés à l'ordre par leurs supérieurs.

La campagne de la « bonne presse » est beaucoup plus longue. Les rédacteurs Omer Héroux et Georges Pelletier du *Devoir*, Eugène L'Heureux et Louis-Philippe Roy de *L'Action catholique*, Léopold Richer du *Droit* d'Ottawa, Pierre Dupont du *Progrès du Saguenay*, Joseph Bégin de *La Croix* de Montréal et un rédacteur anonyme du *Franc-Parleur* de Québec unissent leurs plumes pour attaquer *Le Soleil* et *Le Canada*. Eugène L'Heureux accuse les journaux libéraux de vouloir « creuser un fossé entre les fidèles et le clergé » ¹⁵⁵. Lui défend le droit des prêtres de se mêler de politique et met au défi *Le Soleil* de citer des « éléments sociaux plus éclairés, plus désintéressés, plus calmes que le clergé » ¹⁵⁶. Omer Héroux recommande aux journaux libéraux de se plaindre

-

¹⁵² J.-A. Barnard, « L'influence cléricale », Le Soleil, 27 novembre 1935.

¹⁵³ J.-A. Barnard, « Divergence de principes », *Le Soleil*, 26 novembre 1935.

¹⁵⁴ Edmond Turcotte, « Le coup de poignard dans le dos des libéraux », *Le Canada*, 28 novembre 1935.

¹⁵⁵ Eugène L'Heureux, « L'influence indue », L'Action catholique, 27 novembre 1935.

¹⁵⁶ *Ibid*.

directement aux évêques plutôt que de dénoncer des prêtres anonymes¹⁵⁷. Il demande aux chefs du Parti libéral de rappeler leurs journaux à l'ordre. Héroux accuse également *Le Soleil* de laisser entendre que le clergé tout entier s'était ligué contre le Parti libéral, avec l'accord, voire à la demande des évêques¹⁵⁸. Léopold Richer croit que *Le Soleil* n'attire l'attention sur les interventions du clergé que pour camoufler les irrégularités dont se sont rendus responsables les libéraux pendant la campagne¹⁵⁹. Richer explique que les prêtres étant par nature des hommes désintéressés, leur intervention est par le fait même justifiable¹⁶⁰.

Tous ces rédacteurs s'accordent pour dire que l'influence indue de la dernière campagne n'était pas dans les interventions du clergé, mais dans les basses tactiques électorales du Parti libéral et dans les mensonges dont les journaux libéraux se font les porte-paroles. Louis-Philippe Roy va jusqu'à affirmer que la corruption libérale justifiait à elle seule l'intervention des prêtres, qui sont les mieux placés pour rehausser le niveau moral des élections 161. Joseph Bégin de La Croix félicite le curé Lavergne et le père Archange d'avoir bravé « la meute ministérielle » pour aller défendre « la patrie en danger » 162. Le Franc-Parleur de Québec croit que c'est le succès de l'intervention du clergé qui motive les libéraux: « Tant que les interventions de quelques prêtres contre le régime ont été plus ou moins anodimes [sic], le Soleil n'a rien dit et les putois rougesradicaux n'ont pas hurlé. Mais du moment que les rares interventions ont commencées [sic] à ouvrir les yeux du peuple, la rage s'est emparée du neveu du cardinal [Taschereau]. »¹⁶³ La plupart des rédacteurs soulignent les contradictions dans le discours du Soleil, qui reconnaissait au clergé le droit de se mêler de politique deux jours avant les élections, mais le leur refuse deux jours après. Ainsi, les journaux de « la bonne presse » s'accordent pour dire que les dénonciations des libéraux sont exagérées, mais indépendamment de cela, considèrent qu'il est du droit et du devoir du clergé d'intervenir dans la sphère publique.

¹⁵⁷ Omer Héroux, « La parole est à M. Taschereau, Lapointe et à leurs amis », Le Devoir, 28 novembre 1935.

Omer Héroux, « Quelques mots encore pour le *Soleil* », *Le Devoir*, 30 novembre 1935.

¹⁵⁹ Léopold Richer, « Les menaces d'un journal ministériel », *Le Droit*, 29 novembre 1935.

¹⁶⁰ Léopold Richer, « Maintenant amorcée, étudions la question », Le Droit, 2 décembre 1935.

Louis-Philippe Roy, « Trois motifs d'une hostilité dont se plaint la presse rouge », L'Action catholique, 4 décembre 1935.

¹⁶² Joseph Bégin, « Merci au R. P. Archange et à M. le curé Lavergne », *La Croix*, 7 décembre 1935.

¹⁶³ « Qui mange du prêtre en meurt », Le Franc-Parleur, 5 décembre 1935.

Vraisemblablement en raison des nombreuses réactions, J.-A. Barnard prend la seule responsabilité pour ses articles et affirme que ni ses patrons, ni ses chefs politiques ne les ont inspirés ou commandés¹⁶⁴. Léopold Richer semble le seul à accepter ses explications¹⁶⁵. Omer Héroux demande si les patrons et les chefs politiques de Barnard auraient toléré qu'il attaque le gouvernement comme il a attaqué le clergé¹⁶⁶. Eugène L'Heureux croit quant à lui que la direction du Soleil devrait obliger Barnard à présenter ses excuses au clergé et aux familles catholiques « offusquées par sa prose anticléricale » 167. Le Franc-Parleur de Québec n'accorde aucune foi à la déclaration de Barnard. Il affirme que les articles ont en réalité été rédigés « par quelqu'un qui touche de très près à M. Taschereau » et qu'ils ont été publiés à la demande expresse du premier ministre¹⁶⁸. Trois jours plus tard, c'est au tour d'Henri Gagnon, président du Soleil, de faire une mise au point. Il explique qu'il était à New York au moment où les articles ont été publiés, mais qu'il ne les aurait pas acceptés s'il avait eu l'occasion de se prononcer. Il offre également ses excuses aux membres du clergé et aux lecteurs que les articles ont blessés¹⁶⁹. Omer Héroux et Pierre Dupont du Progrès du Saguenay maintiennent que si les articles dénoncés avaient attaqué le Parti libéral plutôt que le clergé, il n'aurait pas fallu dix jours avant d'obtenir une rétractation¹⁷⁰.

En dehors de la presse, des politiciens de l'opposition protestent eux aussi contre la campagne du *Soleil* et du *Canada*. Une semaine après les élections, Horace Philippon et Philippe Hamel se portent à la défense du clergé lors d'une assemblée. Alors que Philippon se contente de condamner les attaques du *Soleil*, Hamel semble confirmer les craintes des libéraux sur la participation du clergé: « Comme groupe, comparez le groupe du clergé à tout autre. C'est lui qui a plus de cœur et si je pouvais dévoiler tout ce qu'il a fait pour la cause de l'Union nationale, vous en seriez émus jusqu'aux larmes. Voilà le patriotisme qui se réveille en cette province. » ¹⁷¹ Hamel semble donc confirmer que les succès de l'Union nationale sont dus en grande partie à

¹⁶⁴ J.-A. Barnard, « À chacun sa responsabilité », *Le Soleil*, 3 décembre 1935.

¹⁶⁵ Léopold Richer, « Au jour le jour », *Le Droit*, 5 décembre 1935.

¹⁶⁶ Omer Héroux, « M. Barnard se jette à l'eau », Le Devoir, 4 décembre 1935.

¹⁶⁷ E. L., « Le *Soleil*, son rédacteur-en-chef et son propriétaire », *L'Action catholique*, 5 décembre 1935.

¹⁶⁸ C. B., « M. Taschereau et les mangeurs de curés », *Le Franc-Parleur*, 26 décembre 1935.

¹⁶⁹ Henri Gagnon, « Mise au point », Le Soleil, 6 décembre 1935.

Omer Héroux, « Le *Soleil* et la mise au point de M. Gagnon », *Le Devoir*, 9 décembre 1935; Pierre Dupont, « Au *Soleil* », *Le Devoir*, 20 décembre 1935. L'article est tiré du *Progrès du Saguenay*.

^{471 «} M. Philippon tient une grande assemblée », L'Action catholique, 2 décembre 1935.

l'influence du clergé. Pour cette raison, il se porte à nouveau à sa défense¹⁷². L'avocat Lorenzo Dutil analyse la notion d'influence indue au regard de la jurisprudence et explique que si influence indue il y a eu au cours des élections de 1935, elle se trouve davantage du côté de la corruption dont tous ont été témoins¹⁷³. Dans une causerie radiophonique commanditée par l'Union nationale, le Dr Albert Petitclerc, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Québec, accuse le gouvernement de s'être lancé dans « une offensive de grande envergure » contre le clergé¹⁷⁴. Louis-Alexandre Taschereau répond publiquement au Dr Petitclerc qu'il s'est plaint en sa qualité de « catholique respectueux de l'autorité » au cardinal Villeneuve en qui il a parfaitement confiance pour régler la question¹⁷⁵. Ernest Grégoire tient le premier ministre personnellement responsable des articles du *Soleil* et du *Canada*¹⁷⁶.

Lorsque débute la session parlementaire, c'est au tour de Maurice Duplessis de prendre la défense du clergé contre les « articles absolument odieux » du *Soleil* et d'accuser le premier ministre d'en être responsable¹⁷⁷. En réponse au discours du chef de l'opposition, Taschereau rappelle la générosité de son gouvernement à l'endroit des communautés religieuses et les bons mots passés des cardinaux de Québec à son endroit¹⁷⁸. Le Dr Hamel rétorque que la relation entre le gouvernement et l'Église semble moins harmonieuse lorsqu'on se souvient du débat sur la question des écoles juives¹⁷⁹. Athanase David blâme l'opposition, qui a « sali » le clergé en le descendant dans l'arène politique, d'être responsable des articles du *Soleil* et du *Canada*¹⁸⁰.

Certains prêtres réagissent également contre la campagne libérale. Le curé Lavergne affirme publiquement ne pas avoir voulu soutenir Ernest Grégoire, mais défendre l'Église catholique

¹⁷² « L'assemblée de M. Oscar Drouin à Limoilou », *Le Devoir*, 12 décembre 1935; « Le Dr Ph. Hamel à la radio », *Le Devoir*, 13 décembre 1935; « Allocution du Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, à la radio le 12 décembre », *Le Franc-Parleur*, 19 décembre 1935.

¹⁷³ Lorenzo Dutil, « L'influence indue à la lumière de la jurisprudence », *Le Devoir*, 9 décembre 1935.

¹⁷⁴ « Réponse de M. Taschereau au Dr Petitclerc », Le Devoir, 24 janvier 1936.

¹⁷⁵ *Ihid*

^{176 «} Les abus de 1936 sont plus révoltants que ceux de 1837, déclare le maire Grégoire », *Le Devoir*, 17 mars 1936.

177 « « Entre ce que dit et ce que fait le gouvernement, il y a l'abîme séparant le bien du mal » », *Le Devoir*, 27 mars

¹⁷⁸ « Le vainqueur, c'est M. Paul Gouin, le vaincu, c'est M. Duplessis, dit M. Taschereau », *Le Devoir*, 27 mars 1936.

^{479 «} Le Dr P. Hamel aura de nouveau la parole le 14 avril prochain », L'Action catholique, 9 avril 1936.

¹⁸⁰ Débats de l'Assemblée législative, 19^e Législature – 1^{ère} session, Vol. 1 – Séances du 24 mars au 30 avril 1936, p. 385-386.

contre les calomnies dont elle était victime¹⁸¹. L'abbé Aurèle Parrot, qu'on sait un partisan de Paul Gouin, mais qui se défend bien d'avoir fait de la politique, relève les contradictions dans les attentes du peuple par rapport aux prêtres :

« S'ils ne s'en mêlent pas, il désire qu'ils s'en mêlent; mais s'ils s'en mêlent, il ne faut jamais qu'ils soient "contre". [...] Aussi longtemps que les prêtres ne sont pas "contre" apparemment, on les veut, on s'en sert, on les applaudit. Mais on oublie qu'en régime démocratique les opinions sont libres et peuvent varier selon les lois proposées et selon les actes posés. Aussi bien, si les prêtres semblent tourner "contre" et exprimer librement leurs opinions, on joue les hauts cris et on accuse "d'influence indue". »¹⁸²

Il déplore qu'on généralise les agissements de « deux ou trois prêtres ». Quant à ceux-ci qui ont osé élever la voix, l'abbé Parrot leur donne raison, à titre de « défenseurs de la morale publique ». Dans *L'Action populaire* de Joliette, l'abbé Albini Lafortune, futur évêque de Nicolet, dénonce également la campagne libérale contre le clergé¹⁸³. Lui se contente toutefois de condamner les articles du *Soleil* sans pour autant défendre le droit des prêtres de se mêler de politique.

Un concert à l'église Notre-Dame de Grâce organisé par le curé Lavergne donne également lieu à des protestations publiques. En plus de l'abbé Gravel et de l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, on remarque dans l'assistance le Dr Hamel, le maire Grégoire, Oscar Drouin et Pierre Bertrand, tous quatre députés de l'Union nationale. Le curé Lavergne se réjouit de voir ces quatre hommes, autrefois adversaires, être désormais unis pour la même cause. L'abbé Gravel prend à son tour la parole pour saluer la victoire de Tancrède Labbé dans Mégantic et attaque la campagne du *Soleil* contre l'influence cléricale¹⁸⁴. Louis-Alexandre Taschereau se moque ouvertement des « assemblées politiques » de l'église Notre-Dame de Grâce, qui visent selon lui à « entretenir le feu sacré » de l'opposition¹⁸⁵. À l'archevêché, Mgr Plante n'entend pas à rire avec cet événement à saveur politique et le dénonce au cardinal¹⁸⁶.

¹⁸¹ Édouard-V. Lavergne, « Tribune libre », *Le Droit*, 6 décembre 1935; Édouard-V. Lavergne, « Une lettre de M. l'abbé E.-V. Lavergne », *Le Devoir*, 9 décembre 1935; Édouard-V. Lavergne, « Une lettre de M. l'abbé Lavergne », *La Croix*, 14 décembre 1935.

¹⁸² Aurèle Parrot, « La politique et les prêtres », *Le Messager de Lachine*, 12 décembre 1935.

Albini Lafortune, «L'autorité religieuse et les dernières élections », *Le Devoir*, 14 décembre 1935. L'article est tiré de *L'Action populaire* de Joliette.

¹⁸⁴ AAQ, NDG, « Concert à Notre-Dame de Grâce le 27 novembre 1935 ».

¹⁸⁵ « "Business as usual", dit M. "Taschereau" », Le Devoir, 29 novembre 1935.

¹⁸⁶ AAQ, NDG, note de J.-Omer Plante, 30 novembre 1935.

La réaction la plus violente et la plus dénoncée de la part d'un membre du clergé est celle de l'abbé Pierre Gravel lors d'une assemblée des Jeune-Canada au marché Saint-Jacques à Montréal. Son discours est rapporté dans L'Illustration, La Patrie, La Presse, Le Devoir, Le Droit, Le Soleil, The Gazette, La Province, Le Nouvelliste de Trois-Rivières et Le Canadien de Thetford Mines¹⁸⁷. L'abbé Gravel revendique fièrement la part qu'il a prise dans la campagne électorale. Muni d'une ceinture fléchée, il accuse le gouvernement de se cacher derrière le manteau de la religion pour défendre les intérêts de la haute finance. À la suite de tous ses collègues, il dénonce les mœurs électorales du Parti libéral: « Nous prêchons l'honnêteté dans les élections; nous demandons aux candidats de ne pas acheter les votes, soit avec du whisky ou de l'argent. Qui se plaint de notre campagne? Les ministériels seuls. Ils ne veulent pas entendre la voix qui leur dit que ce qu'ils font est mal suivant leur religion et leur conscience. » 188 Le Devoir. Le Droit. Le Soleil, Le Nouvelliste et The Gazette affirment que l'assemblée avait été organisée par le Parti conservateur et l'Action libérale nationale. Deux jours plus tard, on apprend que la soirée était en fait organisée par les Jeune-Canada et non par un parti politique 189. L'implication politique du clergé a donc occupé une partie de l'attention publique pendant plusieurs semaines. En 1936, c'est devant les tribunaux que se poursuit l'affrontement entre les deux camps.

3.2 Les procès d'influence indue

Les élections de plusieurs députés des trois partis sont contestées. Dans le cas des députés de l'opposition, on retrouve plusieurs fois l'accusation d'« influence indue ». C'est le cas de Maurice Duplessis, Paul Gouin, Ernest Grégoire, Frederick Monk, Candide Rochefort, Pierre Bertrand et François Leduc. Du côté de Duplessis et Gouin, les faits reprochés se limitent à avoir fait circuler le sermon du curé Lavergne, qui selon l'accusation laissait entendre que voter pour le gouvernement était un péché¹⁹⁰. Dans le cas de Rochefort, on l'accuse d'avoir utilisé

-

¹⁸⁷ « M. l'abbé Pierre Gravel », *L'Illustration*, 16 décembre 1935; « Le clergé continuera de faire son devoir, dit l'abbé Gravel », *La Patrie*, 16 décembre 1935; « Rôle que doit jouer le clergé dans la société », *La Presse*, 16 décembre 1935; « Au marché Saint-Jacques », *Le Devoir*, 16 décembre 1935; « Les élections et le clergé de Québec », *Le Droit*, 16 décembre 1935; « L'abbé P. Gravel a parlé dimanche soir à Montréal », *Le Soleil*, 16 décembre 1935; « L'abbé P. Gravel a parlé dimanche soir à Montréal », *Le Nouvelliste*, 16 décembre 1935; « Priest is speaker at Unionist rally », *The Gazette*, 16 décembre 1935; « Notre peuple et ses prêtres », *La Province*, 19 décembre 1935; « Au marché Saint-Jacques », *Le Canadien*, 19 décembre 1935.

¹⁸⁸ « Rôle que doit jouer le clergé dans la société », *La Presse*, 16 décembre 1935.

^{189 «} L'abbé Gravel ne parlait pas à une réunion politique », Le Nouvelliste, 18 décembre 1935.

¹⁹⁰ « La politique », *Le Devoir*, 7 janvier 1936; « L'élection de M. Paul Gouin dans l'Assomption contestée », *Le Canada*, 11 janvier 1936.

l'intervention du père Archange en sa faveur pour faire croire que la religion commandait de voter pour lui¹⁹¹. Monk et Leduc sont également accusés d'avoir utilisé « l'influence indue ». Quant à Grégoire, l'accusation ajoute les discours du curé Lavergne en sa faveur la veille des élections¹⁹². La requête accuse également « plusieurs prêtres du comté de Montmagny » d'avoir tenté d'influencer l'électorat du haut de la chaire¹⁹³. Le curé de Ste-Euphémie aurait déclaré en chaire que le Parti libéral était hostile à la religion¹⁹⁴. Le curé Bourbeau de Saint-Just-de-Bretenières proteste publiquement contre les accusations formulées à son endroit¹⁹⁵. Les procès d'influence indue ravivent la plume des rédacteurs de *L'Action catholique*, *Le Devoir*, *Le Franc-Parleur* et *La Croix*, qui dénoncent à nouveau l'anticléricalisme des libéraux¹⁹⁶.

Ironiquement, le curé Lavergne est également blâmé pour avoir soutenu le député conservateur Pierre Bertrand de Saint-Sauveur, qu'il était accusé d'avoir calomnié lors des élections municipales de 1934¹⁹⁷. Albert Cantin, employé à la Commission du Hâvre de Québec, accuse « certains membres du clergé » de s'être « constitués les agents » de Bertrand et d'avoir exercé une « influence indue ». Le curé Lavergne, dont la paroisse est dans le comté de Saint-Sauveur, et son fameux sermon sont plus particulièrement ciblés. Lavergne aurait « menacé des peines éternelles attachées à la faute grave les paroissiens qui voteraient contre le défendeur ». Bertrand et son organisation auraient distribué le sermon du curé Lavergne dans toutes les paroisses du comté. Selon Cantin, c'est cette influence du curé qui est responsable de l'élection de Bertrand, raison pour laquelle il demande l'annulation de celle-ci. La poursuite est finalement abandonnée pour péremption d'instance en juin 1936.

3.3 Les appels au cardinal

¹⁹¹ « Les contestations d'élections », *Le Devoir*, 14 janvier 1936.

¹⁹² « L'élection de J.-E. Grégoire sera contestée », *Le Soleil*, 11 janvier 1936; « Élections de Grégoire et de Byrne contestées », *Le Soleil*, 13 janvier 1936.

^{193 «} Contestation de deux élections », Le Canada, 14 janvier 1936.

¹⁹⁴ « Le feuilleton judiciaire à la suite des élections », *Le Soleil*, 20 janvier 1936.

¹⁹⁵ « La prétendue influence indue dans Montmagny », Le Devoir, 4 février 1936.

¹⁹⁶ Jules Dorion, « L'influence indue », *L'Action catholique*, 11 janvier 1936; Eugène L'Heureux, « Les contestations d'élections », *L'Action catholique*, 15 janvier 1936; « L'influence indue », *Le Franc-Parleur*, 17 janvier 1936; G. P., « Bloc-Notes », *Le Devoir*, 20 janvier 1936; Joseph Bégin, « Le clergé, la politique et l'influence indue », *La Croix*, 25 janvier 1936.

¹⁹⁷ BANQ-Q, Fonds de la Cour supérieure, Greffe de Québec, Dossier 148, Albert Cantin VS Pierre Bertrand.

En dehors des salles d'audience judicaire et des imprimeries, l'organisation libérale s'affaire à amasser des preuves et des témoignages contre les prêtres pour pouvoir s'en plaindre à l'autorité religieuse. Le premier ministre entreprend de monter un dossier qu'il compte ensuite présenter au cardinal Villeneuve. Les candidats libéraux vaincus Walter Reed (l'Assomption), Léonce Cliche (Beauce) et Gaspard Fauteux (Montréal-Sainte-Marie) entreprennent chacun de démasquer les prêtres qui ont usé d'influence indue. Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay, mène l'enquête dans son propre comté. Le journaliste J.-Amédée Gagnon et un certain Émile Moreau sont mandatés par Taschereau pour enquêter sur les actions des prêtres¹⁹⁸. Mentionnons également l'avocat Léo K. Laflamme, l'avocat de la poursuite dans la contestation de l'élection d'Ernest Grégoire, qui partage sa documentation avec le premier ministre¹⁹⁹. Il n'est pourtant pas facile pour tout ce monde de récolter des déclarations assermentées. Léonce Cliche explique à Taschereau que les partisans libéraux craignent « d'affronter leur curé et de risquer de se ruiner dans leur commerce. » ²⁰⁰

Le juge Philippe-Auguste Choquette, père du candidat libéral Fernand Choquette, mène une quête de vengeance personnelle contre le curé Lavergne, qu'il accuse d'être responsable de la défaite de son fils contre Ernest Grégoire²⁰¹. Il recueille les témoignages qu'il fait parvenir directement à l'archevêché de Québec dans les semaines et les mois suivant l'élection. Le cardinal informe le juge qu'il nuit au dossier en présentant constamment de nouvelles preuves puisqu'il retarde l'instruction de la cause:

« Il vaudra mieux ou bien que Monsieur le Juge prenne résolument action contre Monsieur l'Abbé Lavergne, ou bien qu'il rentre dans le silence et laisse à l'autorité la liberté d'agir quand et selon qu'elle le jugera bon. Car, s'il y en a qui s'étonnent que l'Ordinaire ne punisse point tel ou tel, il y en a d'autres qui s'étonnent aussi que les autorités civiles passent l'éponge sur certaines irrégularités électorales ».

²⁰² AAQ, NDG, lettre de Paul Nicole à Philippe-Auguste Choquette, 15 avril 1936.

BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de J.-Amédée Gagnon à Louis-Alexandre Taschereau, 30 novembre 1935; lettre de J.-Amédée Gagnon à Louis-Alexandre Taschereau, 2 décembre 1935; lettre d'Émile Moreau à Louis-Alexandre Taschereau, 9 décembre 1935; lettre d'Émile Moreau à Louis-Alexandre Taschereau, 18 décembre 1935.

¹⁹⁹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léo K. Laflamme à Louis-Alexandre Taschereau, 17 décembre 1935; « Élections de Grégoire et de Byrne contestées », *Le Soleil*, 13 janvier 1936.

²⁰⁰ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léonce Cliche à Rodrigue Villeneuve, 7 décembre 1935.

²⁰¹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Aldérique Simoneau à Philippe-Auguste Choquette, 27 novembre 1935; AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 4 mars 1936; lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 10 mai 1936. Les documents du juge Choquette sont annexés à la lettre du curé Lavergne; lettre de Philippe-Auguste Choquette à Rodrigue Villeneuve, 6 avril 1936.

La directive semble trahir le désir du cardinal que le Parti libéral fasse le ménage dans sa propre cour avant de faire la morale à l'Église.

Certaines dénonciations viennent sans être sollicitées. Eugène Latulippe de Pont-Rouge écrit à Taschereau pour l'informer de trois curés qui auraient publiquement appuyé le candidat actionniste Bona Dussault dans Portneuf. Il interprète la directive d'un curé de ne pas voter pour un candidat qui fournit de la boisson aux électeurs comme une attaque contre le Parti libéral²⁰³. Un certain J. E. Naud informe Louis-Alexandre Taschereau des assemblées politiques organisées par l'abbé Gravel et le père Archange. Naud croit que le père Archange a sérieusement entamé la popularité du gouvernement à Montréal²⁰⁴. D'autres dénonciations sont plus insolites. Un certain Nil Gosselin, qui se dit élève de septième année, informe Taschereau que les religieux de son école « ont à maintes reprises discuté ou fait de la politique avec leurs élèves ». Le garçon croit que ces prêtres « ont beaucoup influencé l'électorat ici avec ce préjugé rapporté dans les familles par les élèves » Voilà un adolescent qui détient beaucoup de sens politique. Faire la liste des dénonciations reçues par le premier ministre nécessiterait plusieurs dizaines de pages.

Taschereau est conseillé par son ami Mgr Joseph Gignac du Séminaire de Québec, qui approuve ses démarches. Mgr Gignac craint que la campagne du clergé ne mène à répéter les problèmes de 1896. Il donne toute son approbation au premier ministre: « On n'a pas le droit de suspecter ta haute intelligence des affaires, ton dévouement aux intérêts de la province, ton honnêteté, ton patriotisme. »²⁰⁶ Voilà donc au moins un autre prêtre libéral identifié.

L'avocat Hector Perrier rédige un mémoire intitulé *Clergé, action catholique et politique dans la province de Québec* qu'il remet au premier ministre et dans lequel il lui recommande des mesures à prendre pour défendre la cause du gouvernement auprès des évêques et du délégué apostolique. Perrier reçoit la collaboration de son frère, l'abbé Armand Perrier de Westmount²⁰⁷. L'avocat mentionne dans son mémoire que « certains prêtres écœurés de tout cela, mais qui ne veulent pas

_

²⁰³ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre non datée d'Eugène Latulippe à Louis-Alexandre Taschereau.

²⁰⁴ BANO-Q, Fonds Taschereau, lettre de J. E. Naud à Louis-Alexandre Taschereau, 28 novembre 1935.

²⁰⁵ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Nil Gosselin à Louis-Alexandre Taschereau, 28 novembre 1935

²⁰⁶ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Joseph-M. Gignac à Louis-Alexandre Taschereau, 19 janvier 1936.

²⁰⁷ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, 17 janvier 1938.

faire de politique publique » sont prêts à appuyer les démarches du gouvernement. Le mémoire insiste sur le fait que le Parti libéral est au Québec l'autorité civile, qu'il n'est pas permis au clergé d'attaquer. Perrier croit également que le gouvernement devrait rappeler qu'il n'a jamais refusé une demande des autorités religieuses sur toute question sociale. Conscient des problèmes causés par les articles du *Soleil* et du *Canada*, il recommande au gouvernement d'exercer une « censure bienveillante » sur leurs publications. Perrier propose d'intenter des poursuites contre le curé Lavergne, l'abbé Gravel et le père Archange²⁰⁸.

Louis-Alexandre Taschereau et son ministre Joseph-Édouard Perrault s'adressent d'abord directement au délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo. Les deux ministres se plaignent tout particulièrement du curé Lavergne. Ils informent le délégué apostolique des conséquences que pourrait avoir l'opposition publique du clergé au gouvernement, évoquant une campagne anticléricale et antireligieuse. Refusant d'intervenir, Mgr Cassulo dirige le premier ministre vers le cardinal Villeneuve, à qui il recommande de souligner les efforts des évêques pour tenir les prêtres loin de la politique. Le délégué croit tout de même que le cardinal doit travailler à rétablir l'harmonie entre les deux puissances: « La Province de Québec étant la mère de toutes les autres, il est évident qu'elle doit être très élevée en dignité, afin de donner le bon exemple de toutes les vertus. »²⁰⁹ Le cardinal est vexé que le premier ministre se soit adressé à Mgr Cassulo de préférence à lui-même: « Ils espèrent que Votre Excellence ou le Saint-Siège prendra peur et commandera aux Évêques de les remettre en selle. C'est bien un peu naïf. »²¹⁰ Selon Villeneuve, le gouvernement ne poussera pas la question jusqu'au bout, de crainte que les enquêtes sur les abus des prêtres ne révèlent « certaines manœuvres ignominieuses d'autre part ».

Le cardinal croit que la conduite des prêtres qui sont intervenus en faveur de l'opposition a au moins fait taire ceux qui accusent l'Église d'être soumise « au régime des politiciens les plus puissants » et qui croient que le gouvernement peut acheter les évêques avec des octrois aux collèges et aux institutions religieuses. Le cardinal explique également le fait qu'il n'ait pas immédiatement condamné les incursions électorales de ses prêtres :

²⁰⁸ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Hector Perrier à Louis-Alexandre Taschereau, 9 février 1936.

²⁰⁹ AAQ, Délégation apostolique, lettre d'Andrea Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 11 décembre 1935. La lettre est traduite de l'Italien par l'auteur.

²¹⁰ AAQ, Délégation apostolique, lettre de Rodrigue Villeneuve à Andrea Cassulo, 14 déecembre 1935.

« On m'a parlé d'un prêtre qui a présidé une assemblée publique en faveur d'un ministre libéral. Je n'ai pas encore vérifié le fait, et les libéraux ne s'en vantent pas! Il est vrai qu'il n'a pas le talent de l'abbé Lavergne, qui a certes manqué de discipline, et que je condamne, mais qui néanmoins a dit de grosses vérités qu'on ne saurait contredire, et a vengé l'Église et le clergé de certaines insinuations perfides. On voudrait un désaveu public de l'abbé Lavergne. Jusqu'à date, je n'ai pas cru devoir le faire. Cela ne ferait qu'augmenter l'excitation. Et pourquoi faudrait-il aggraver le scandale? J'attends une occasion de remettre les choses au point. » 211

À un de ses correspondants, le cardinal accuse le premier ministre de ne pas comprendre les « raisons profondes de ses revers » et pour cette raison de blâmer les « quelques prêtres » qui ont « fait des imprudences »²¹². De toute évidence, le prélat n'est pas réceptif à la thèse de la conspiration politico-religieuse.

Taschereau soumet son dossier au cardinal Villeneuve et à Mgr Cassulo le 9 janvier²¹³. Suivant les recommandations d'Hector Perrier, le premier ministre présente son rapport en rappelant au cardinal la générosité passée du gouvernement à l'endroit de l'Église québécoise et des communautés religieuses. Le dossier contient divers rapports non signés et non datés portant des titres tels que « Cantons de l'est », « Comté de Frontenac », « Lac Saint-Jean », accusant divers religieux d'avoir pris parti pour l'opposition ou d'avoir attaqué le gouvernement. Plusieurs sont accusés d'avoir discuté politique en chaire. D'autres, comme l'abbé Maurice Laliberté, sont accusés d'avoir tenu des conférences publiques²¹⁴. Le nom le plus souvent mentionné est naturellement celui du curé Lavergne. Plusieurs déclarations sont signées et même assermentées. D'autres sont anonymes. On y retrouve entre autres les lettres que le curé Boivin et le curé Martin ont adressées à Taschereau le lendemain des élections. Le nom des curés et leur fonction ont été savamment retranchés, soit pour les protéger, soit pour ne pas montrer qu'on retrouve des partisans libéraux dans le clergé.

Au total, ce sont 55 prêtres qui sont accusés d'avoir parlé contre le gouvernement ou d'avoir publiquement appuyé l'opposition. On retrouvera la liste en annexe. De ce nombre, nous avons pu confirmer la participation de six seulement. Le nombre peut sembler important à première

²¹¹ AAQ, Délégation apostolique, lettre de Rodrigue Villeneuve à Andrea Cassulo, 14 décembre 1935.

²¹² AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à un père, 6 janvier 1936.

²¹³ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 9 janvier 1936; lettre d'Andrea Cassulo à Louis-Alexandre Taschereau, 13 janvier 1936.

²¹⁴ « Résumé du discours prononcé par M. l'abbé Maurice Laliberté », rapport non signé et non daté contenu dans le fonds Taschereau.

vue, mais est en réalité dérisoire si on considère qu'on retrouve au Québec à cette époque un peu plus de 3000 prêtres en plus d'un millier de religieux²¹⁵. Même si toutes les accusations du Parti libéral sont fondées, ce qui n'est probablement pas le cas, les prêtres s'étant prononcés publiquement représentent moins de 2% du clergé.

Sur les 55 prêtres accusés, 41 sont intervenus dans un comté emporté par l'opposition. Dans le cas des comtés conservés, les prêtres sont accusés d'avoir considérablement diminué la majorité du vainqueur. C'est notamment le cas de Robert Taschereau dans Bellechasse²¹⁶. Cela semble confirmer l'idée que la thèse de la campagne du clergé vise à expliquer les déboires libéraux. On constate que l'immense majorité des prêtres sont accusés d'avoir soutenu l'Action libérale nationale. Six seulement sont accusés d'avoir appuyé un candidat conservateur. En soi, cette donnée n'est pas révélatrice. Les interventions rapportées sont réparties dans 19 comtés différents. Ces 19 comtés ont en commun d'avoir un député sortant libéral. Or, des 16 comtés ayant élu un député conservateur, 7 ont simplement réélu leur candidat déjà en place (Laurent Barré, Pierre Bertrand, Maurice Duplessis, Antonio Élie, Martin Fisher, Charles Ernest Gault et Charles Allan Smart). Le Parti conservateur n'a pris que 9 comtés aux libéraux, comparativement à 26 pour l'ALN. Le Parti libéral a donc subi beaucoup plus de pertes aux mains de l'ALN, ce qui explique que leurs efforts à chercher un coupable se concentrent de ce côté.

Dans sa réponse au premier ministre, le cardinal rappelle que l'Église n'est inféodée à aucun parti politique et qu'elle n'entend pas le devenir. Avant d'aborder la question de l'intervention des prêtres, le prélat croit de son devoir de rappeler certains faits: les appels du clergé à des élections morales et à un bon gouvernement ne constituent pas une attaque contre le Parti libéral, le parti au pouvoir ne constitue pas l'autorité civile et l'argent distribué par le gouvernement aux institutions religieuses est un gage de « sage administration de la chose publique » de la part des gouvernants et non de « générosité » de la part du Parti libéral: « Nous ne retirons pas les éloges, sincères et fondés, souvent exprimés au Gouvernement de la Province par Nos prédécesseurs ou par Nous-même; mais Nous croyons devoir faire observer qu'ils se sont adressés aux gouvernants eux-mêmes, et n'ont jamais été proférés avec un sens exclusif et dans un esprit de parti ». Le

²¹⁵ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 123.

²¹⁶ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Robert Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 27 décembre 1935.

cardinal rappelle au premier ministre que des prêtres sont également intervenus en faveur du parti libéral et qu'il doit traiter ceux-ci comme il traite ceux-là. Le prélat désapprouve « l'espèce de police que s'emploient à faire certains individus qui surveillent sans mandat les dits et faits de leur curé, pour interpréter à tort et à travers tout ce qu'ils voient et entendent, et le répéter partout en leur sens, et qui vont même jusqu'à enquêter auprès des pénitents ». Il conclut en expliquant que si les chefs politiques décourageaient la corruption électorale avec plus d'énergie, les prêtres perdraient leurs motifs de s'impliquer politiquement.

Après avoir enquêté sur chacun des cas qui lui sont soumis, le cardinal rejette la plupart des plaintes puisqu'elles ont été portées par des dénonciateurs anonymes, par des enfants et par des gens intéressés. Le curé Lavergne, l'abbé Gravel et l'abbé Laliberté sont les seuls trois cas retenus pour un cas de discipline canonique. Les autres accusations sont niées en bloc et rejetées. Certaines plaintes sont facilement démenties. À Walter Reed, qui accuse les pères du scolasticat de l'Épiphanie d'avoir traîné de force leurs étudiants aux bureaux de vote pour les faire voter contre le gouvernement, Mgr Papineau, évêque de Joliette répond: « Accusation inconcevable, car il n'y a pas même de scolasticat à l'Épiphanie. »²¹⁷ Dans d'autres cas, même si les propos rapportés sont véridiques, on dénote une certaine déformation de la part des rapporteurs. Le curé Michel Beaudoin de l'Assomption est accusé d'avoir dit à ses paroissiens de cesser de voter rouge parce que leur père était rouge²¹⁸. Afin de mieux se défendre auprès de son archevêque, le curé demande à Joseph-Arthur Brouillette, maire de l'Assomption, de lui écrire ses propos tels qu'il se les rappelle: « ...vous avez dit qu'il ne fallait pas voter bleu, rouge ou caille parce que mon père était bleu ou rouge... »²¹⁹ Cette version des faits est confirmée par un autre témoin²²⁰. Les dénonciations ne sont donc pas toutes à prendre au sérieux. On s'étonne tout de même que des prêtres qui sont des militants enthousiastes de l'Action libérale nationale, tels que le curé Alcide Lemaire de Manseau ou l'abbé Doria Grimard de Chicoutimi, n'aient pas figuré aux dossiers des libéraux.

²¹⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Joseph-Arthur Papineau à Rodrigue Villeneuve, 19 janvier 1936.

²¹⁸ AAM, 750.100 Élections: Interventions du clergé – en général (désormais Dossier élections), lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Michel Beaudoin, 13 janvier 1936.

²¹⁹ AAM, Dossier élections, lettre de Joseph-Arthur Brouillette à Michel Beaudoin, 16 janvier 1936.

²²⁰ AAM, Dossier élections, lettre de Gédéon Boucher à Michel Beaudoin, 17 janvier 1936.

Les évêques portent des jugements bien différents sur la question. Mgr Courchesne de Rimouski affirme publiquement n'avoir aucun abus à signaler: « On me dit que des politiciens se sont crus visés chaque fois que nous avons fait appel à l'honnêteté des mœurs en temps d'élections. Je le regrette pour eux. Mais n'allons pas en conclure à l'opportunité de nous lier, comme prêtres, à eux ou à d'autres politiciens²²¹. » Mgr Joseph-Alfred Langlois félicite ses prêtres du diocèse de Valleyfield pour leur prudence et leur discrétion²²². Mgr Papineau de Joliette s'est dit profondément surpris que des prêtres de son diocèse soient visés par les accusations d'influence indue²²³. À Montréal, Mgr Deschamps se dit convaincu, après enquête, que toutes les accusations portées contre des prêtres de son archidiocèse sont non fondées: « Vraiment, ce n'est pas la peine de faire tant de tapage! »²²⁴ La situation est bien différente dans le diocèse de Chicoutimi, qui semble faire figure d'exception. De nombreux prêtres y sont ciblés par les accusations du Parti libéral. L'évêque Mgr Charles Lamarche informe le cardinal Villeneuve que tous les renseignements fournis par le premier ministre sont exacts, « sauf pour M. l'abbé Lucien Savard qui est un libéral »²²⁵. L'évêque expose au cardinal son sentiment sur l'action électorale des prêtres :

« La plupart de ces messieurs sont sincères: ils votent et veulent faire voter pour l'idéal. Jusqu'ici le clergé n'avait pas manqué de discrétion, au moins outrageusement, mais cette année un vent de fronde nous est venu contre un gouvernement à la vérité bien fatigué et vermoulu. [...] Tous ces braves jeunes, nos nourrissons, étaient prêts à nous passer sur le corps, s'ils rencontraient un geste contrariant. Je l'ai expérimenté quand j'ai voulu suspendre la diffusion à la lettre Lavergne. Les prêtres du Séminaire, comme ceux d'autres séminaires, formaient bloc à peu près compact. À midi même, je saisissais la parole d'un jeune prêtre: "Ce sera ou les élections ou la révolution." » ²²⁶.

Contrairement à certains de ses collègues, dont Mgr Comtois, Mgr Lamarche croit que les prêtres doivent observer la plus parfaite discrétion sur le plan politique, de crainte de susciter du mécontentement, une crainte vraisemblablement justifiée au vu des récents événements.

3.4 Peines et châtiments

²²¹ Georges Courchesne, « Circulaire au clergé », *op. cit.*, p. 341-342.

²²⁶ *Ibid*.

Joseph-Alfred Langlois, « Circulaire de Monseigneur l'Évêque de Valleyfield au Clergé de son Diocèse », *Œuvres pastorales de Mgr Langlois*, Vol. 2, p. 435-436.

²²³ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Joseph-Arthur Papineau à Rodrigue Villeneuve, 19 janvier 1936.

²²⁴ AAQ, Montréal, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Rodrigue Villeneuve, 20 janvier 1936.

²²⁵ AAQ, Chicoutimi, lettre de Charles Lamarche à Rodrigue Villeneuve, 13 janvier 1936.

De retour au pays après les élections, la première réaction du cardinal Villeneuve est de publier les ordonnances du Concile plénier de Québec sur la question. Le Concile établit que les prêtres peuvent intervenir sur le plan politique et en particulier pour demander de respecter les règles de la moralité, mais ce faisant doivent conformer leurs « instructions » à celles de leurs évêques. Sur le plan politique, il est préférable que le clergé affiche l'unanimité, de crainte que les prescriptions ecclésiastiques ne perdent de leur autorité si les fidèles réalisent qu'elles varient d'un pasteur à l'autre²²⁷. Les journaux publient les directives du cardinal sans les commenter²²⁸. Le journal *L'Autorité* y voit « une victoire complète pour la prétention libérale: qu'à moins que la religion ou la morale ne soient en cause, le clergé n'a pas à intervenir dans les campagnes électorales »²²⁹. Le rédacteur croit que les directives vont mettre fin à la campagne du curé Lavergne et de l'abbé Gravel.

Un mois plus tard, le cardinal fait une mise au point officielle avec une lettre pastorale. Sans le nommer, le cardinal remercie *Le Soleil* de s'être rétracté. Il condamne les dénonciations anonymes et ceux qui ont tenté de faire croire à une campagne générale du clergé contre l'un ou l'autre des partis politiques alors que les dénonciations additionnées les unes aux autres touchent moins d'une centaine d'individus. Cette attitude démontre selon lui la superficialité de la religion chez certains catholiques:

« N'en a-t-on pas vus qui ont menacé d'abandonner la pratique religieuse ou même qui ont délaissé provisoirement l'église, parce que les paroles ou les actes attribués à tel membre du clergé les avaient blessés dans leur conviction. Nous allions dire dans leur religion politique. Comme si l'on était catholique pour l'avantage du curé, et non uniquement pour le salut de son âme. »²³⁰

Il ajoute que si des prêtres ont manqué à la discipline, c'est aux évêques et non aux journalistes ou aux partisans politiques d'enquêter sur le sujet. Le cardinal condamne les « détractations » de certains prêtres, mais non leur jugement légitime sur les questions politiques. Les prêtres qui ont dénoncé les abus électoraux et encouragé des élections morales n'ont fait qu'obéir aux

²²⁷ Rodrigue Villeneuve, « Des obligations du clergé par rapport aux élections », *La Semaine religieuse de Québec*, 19 décembre 1935.

_

Rodrigue Villeneuve, « Des obligations du clergé par rapport aux élections », *Le Canada*, 20 décembre 1935; Rodrigue Villeneuve, « Des obligations du clergé par rapport aux élections », *Le Devoir*, 20 décembre 1935; Rodrigue Villeneuve, « Le clergé et les campagnes électorales », *Le Droit*, 20 décembre 1935; Rodrigue Villeneuve, « La politique et le clergé catholique », *Le Soleil*, 20 décembre 1935;

²²⁹ Robur, « Eh! La session provinciale aura-t-elle lieu en mars », L'Autorité, 21 décembre 1935.

Rodrigue Villeneuve, « Lettre pastorale de Son Éminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, archevêque de Québec », *L'Action catholique*, 27 janvier 1936.

prescriptions de leurs évêques. Le cardinal profite donc de sa lettre pour condamner une fois de plus les abus électoraux qui se sont produits au cours des élections. Il déplore également les « omissions injustes sur certaines listes électorales », référence aux religieux qui ont été privés de leur droit de vote. Encore une fois, les journaux publient la lettre sans commentaire²³¹.

Mgr Comtois fait siennes les directives du cardinal et les partage avec enthousiasme: « Il importe de donner un coup de mort à cette prétention que la politique échappe à la loi morale, et que le prêtre n'a pas le droit d'avoir son opinion et de l'exprimer en matière politique. »²³² Le cardinal avoue à Lionel Groulx qu'il ne s'attend pas à ce que Taschereau soit satisfait de sa mise au point²³³. Il reçoit les félicitations du maire Grégoire, qui croit qu'il vient de rendre un « extraordinaire service » au peuple canadien-français: « En effet, c'est dans la mare de l'électoralisme le plus méprisable qu'il était en voie de sombrer, et c'est de là que vous le tirez. »²³⁴ Il reçoit également les remerciements de l'abbé Philippe Desranleau, futur évêque de Sherbrooke: « Vous avez donné le coup de mort à l'influence indue, cette vieille rengaine libérale que l'on agite dans la province depuis 70 ans. Le libéralisme de 1880 est fini chez nous, et c'est en 1936 que notre cardinal l'a enterré. »²³⁵

Une fois la poussière retombée, les évêques de la province de Québec adressent au clergé une lettre collective imposant aux prêtres l'interdiction la plus formelle:

«Conséquemment, Nous ordonnons à tous Nos prêtres de ne point traiter publiquement, jusqu'à nouvel ordre, soit en chaire soit ailleurs, des questions politiques, même par leur côté moral, et Nous leur demandons de ne point manifester publiquement vers quel parti ils penchent, même pour les raisons les plus fondées, à moins d'en avoir reçu instruction de l'autorité légitime. »²³⁶

Rodrigue Villeneuve, «Lettre pastorale du cardinal Villeneuve», Le Canada, 27 janvier 1936; Rodrigue Villeneuve. « Lettre pastorale de Son Éminence le cardinal Villeneuve touchant certains faits publics survenus pendant la dernière période électorale », Le Devoir, 27 janvier 1936; Rodrigue Villeneuve, « Une lettre pastorale du cardinal sur les élections », Le Soleil, 27 janvier 1936.

²³² Alfred-Odilon Comtois, « Circulaire au clergé », Mgr Comtois- Mandements – Vol. 1: 1935-1940, 5 février 1936, p. 81-82. ²³³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, 25 janvier 1936.

²³⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de J.-Ernest Grégoire à Rodrigue Villeneuve, 29 janvier 1936.

²³⁵ AAQ, Saint-Hyacinthe, lettre de Philippe-Servule Desranleau à Rodrigue Villeneuve, 31 janvier 1936.

²³⁶ « Retentissant événement religieux! », *L'Autorité*, 14 mars 1936.

Un résumé de la lettre confidentielle est publié dans *Le Canada*²³⁷ et le document est distribué par milliers d'exemplaires, indiscrétion publiquement condamnée par le cardinal²³⁸. Bravant l'interdiction, le journal *L'Autorité* publie le texte intégral dans ses pages afin de satisfaire la curiosité de ses lecteurs²³⁹. Le curé Lavergne confie à Ernest Grégoire qu'il espère que le résumé des journaux n'est pas conforme au texte et que les évêques laisseront à leurs prêtres « la liberté de penser et d'agir dans les questions d'opinion »²⁴⁰.

La lettre, confidentielle, donne l'impression que la première lettre pastorale du cardinal visait avant tout à démontrer que l'épiscopat ne plierait pas devant la pression des politiciens, des journalistes et autres plaignants. Cela dit, les évêques ne peuvent vraisemblablement pas permettre à leurs prêtres de continuer à se mêler de politique au risque de voir le scandale se répéter aux élections suivantes, que tous estiment proches à venir. L'image qu'ont voulu donner les évêques a évidemment été brouillée par la fuite de la lettre confidentielle. Officiellement, ils réaffirmaient le droit des prêtres de s'intéresser à la chose politique. Dans les faits, ils leur interdisaient de prendre la parole, au moins pour la prochaine campagne électorale.

Certains prêtres doivent subir plus personnellement les conséquences de leurs actes. Six jours après son discours au marché Saint-Jacques, l'abbé Gravel est nommé vicaire de la paroisse St-Roch de Québec²⁴¹. À ses discours pendant et après la campagne s'ajoute l'accusation d'avoir forcé le maire d'Asbestos à démissionner en organisant une démonstration publique de la part des membres de son syndicat²⁴². Ironiquement, le prêtre qui lui succède, tant comme vicaire de sa paroisse que comme directeur du Syndicat de l'Amiante, est l'abbé Joseph Campagna, également accusé d'avoir parlé contre le Parti libéral lors des élections²⁴³. Le cardinal tient à démontrer que la mutation de l'abbé Gravel n'est pas due à des pressions politiques qui ont été exercées sur lui. À Montréal, le père Archange est réduit au silence par son supérieur. Cette décision est

²³⁷ « Lettre collective des évêques de toute la province », *Le Canada*, 12 mars 1936.

²³⁸ Rodrigue Villeneuve, « S. E. le cardinal Villeneuve juge l'indiscrétion de certains informateurs », *Le Devoir*, 12 mars 1936.

²³⁹ « Retentissant événement religieux! », *L'Autorité*, 14 mars 1936.

²⁴⁰ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Ernest Grégoire, 15 mars 1936.

²⁴¹ « M. l'abbé Pierre Gravel nommé vicaire à St-Roch », *Le Devoir*, 21 décembre 1935.

²⁴² AAQ, Pierre Gravel, lettre de L.-N. Castonguay à Rodrigue Villeneuve, 17 décembre 1935.

²⁴³ « Nominations ecclésiastiques », *La Semaine religieuse de Québec*, 26 décembre 1935; BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Léonce Cliche à Rodrigue Villeneuve, 7 décembre 1935.

vraisemblablement due à une lettre d'Hector Perrier, qui informait Mgr Deschamps que le père poursuivait ses conférences à saveur politique, des conférences dont le journal L'Autorité rendait compte et se gaussait depuis la campagne²⁴⁴. Mgr Gauthier fait savoir au père Archange qu'il approuve la sanction de son supérieur: « J'ai relu en compagnie de conseillers tout à fait sûrs, les notes sténographiées de vos derniers discours. Nous étions tous du même avis: il n'était pas prudent que vous continuiez ainsi, surtout dans les heures troublées que nous traversons. »²⁴⁵

Quant au curé Lavergne, Mgr Plante l'informe qu'il aura à répondre de sa conduite au cardinal. Loin d'être repentant, le curé assume totalement sa conduite: « Conseils pris à source informée, et certaines circonstances s'étant produites j'ai adopté cette décision qui peut vous ennuyer mais dont je me félicite devant Dieu encore plus que devant les hommes²⁴⁶. » Insatisfait de sa réponse. Mgr Plante interdit la publication de son bulletin paroissial²⁴⁷. À son retour, le cardinal ordonne la suspension du bulletin paroissial pour trois mois. Lorsqu'il paraîtra de nouveau, le bulletin sera soumis à sa censure personnelle. Le prélat profite des ennuis de santé du curé Lavergne pour l'obliger à se retirer en Floride. Il joint à son commandement un chèque pour défrayer une partie des coûts du voyage²⁴⁸. Le 1^{er} février, le cardinal nomme l'abbé Paul Bouillé administrateur de la paroisse Notre-Dame de Grâce. Il explique au curé qu'il espère ainsi « donner un semblant de satisfaction aux amis [qu'il a] assez rudement malmenés par [sa] lettre pastorale »²⁴⁹. Il souhaite montrer que les évêques de la province de Québec peuvent régler la question par eux-mêmes, car Mgr Cassulo envisage d'exiger officiellement des directives pour le clergé en temps d'élections, scénario que le cardinal souhaite éviter:

« Pour cela, évidemment, il ne faut pas que j'aie l'air d'avoir soutenu votre droit à l'indiscipline. Au surplus, je vous ai dit nettement mon jugement là-dessus. À moins donc que vous ne jugiez devoir vous-même régler le cas, en me donnant votre démission spontanée pour raison de maladie, il faudra que d'ici six mois vous m'évitiez d'avoir à me prononcer sur votre cas. Autrement, je serai amené par Rome ou par mes collègues à devoir vous juger et vous condamner. Et je n'y tiens pas. »²⁵⁰

²⁴⁴ AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 5, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Hector Perrier, 19 mai 1936.

²⁴⁵ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Archange Godbout, 2 juin 1936. ²⁴⁶ AAO, NDG, Lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à J.-Omer Plante, 27 novembre 1935.

²⁴⁷ AAQ, NDG, Lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne, 28 novembre 1935.

²⁴⁸ AAO. NDG. lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 27 janvier 1936.

²⁴⁹ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Paul Bouillé, 1^{er} février 1936; lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 4 février 1936.

²⁵⁰ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 4 février 1936.

Il lui commande donc d'être absent de Québec pendant la session de l'Assemblée législative et pendant les prochaines élections, si elles ont effectivement lieu. Afin d'ajouter du poids à ses directives, le cardinal dit envisager de le transférer à la paroisse de Lauson (Lévis), où il pourrait « avec fruit remuer un peu de ce coin assez endormi »²⁵¹. Malgré la sollicitude de la lettre, le curé est peiné et croit voir derrière l'attitude du cardinal l'influence des libéraux, qui veulent lui faire payer son amitié pour Grégoire et Hamel²⁵². En 1941, lorsque se fera le procès canonique du curé Lavergne, le cardinal déclarera qu'il n'a pas alors demandé sa démission « étant donné les complications d'ordre politique que cela aurait pu entraîner »²⁵³. Ironiquement, c'est l'acharnement des libéraux qui semble avoir conservé la cure de l'abbé Lavergne.

À défaut d'obtenir réparation, le gouvernement se venge par ses propres moyens. À la recommandation du shérif Lauréat Lapierre, Louis-Alexandre Taschereau et Athanase David font volontairement retarder la subvention annuelle de l'orphelinat de Saint-Ferdinand, dont le directeur est accusé d'avoir parlé contre le gouvernement²⁵⁴. L'orphelinat reçoit finalement sa subvention avec quatre mois de retard. L'abbé Ernest Arsenault, directeur, s'enquiert au premier ministre des raisons de ce retard, expliquant que les gens de St-Ferdinand ne savent pas bien ce qui se passe dans les milieux politiques. Dans sa réponse, Taschereau ne fait guère d'efforts pour dissimuler les raisons véritables du retard: « Vous me dites dans votre lettre qu'à St-Ferdinand, on ne sait pas ce qui se passe dans les milieux politiques. Mais je crois que certains événements récents montrent qu'on ne s'en désintéresse pas tout à fait. »²⁵⁵ Une lettre d'Athanase David à Taschereau laisse entendre que les « sanctions » prises à l'endroit de l'orphelinat de St-Ferdinand sont les mêmes que celles qui ont été prises à l'égard des autres institutions coupables des mêmes

²⁵¹ *Ihid*

²⁵² DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Ernest Grégoire, 18 février 1936.

²⁵³ AAQ, 39CD/1907, Dossier Édouard-Valmore Lavergne, « Procès-verbal pour l'amotion du curé de N.-D. de Grâce et rétrospective des événements, 1936-41 ».

²⁵⁴ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Ernest Arsenault à Louis-Alexandre Taschereau, 23 décembre 1935; lettre d'Ernest Arsenault à Louis-Alexandre Taschereau, 9 janvier 1936; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Lauréat Lapierre, 13 janvier 1936; lettre de Lauréat Lapierre à Louis-Alexandre Taschereau, 16 janvier 1936; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Ernest Arsenault, 24 janvier 1936; lettre de Louis-Alexandre Taschereau, 27 janvier 1936; lettre d'Ernest Arsenault à Louis-Alexandre Taschereau, 26 février 1936; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Ernest Arsenault, 28 février 1936; lettre d'Ernest Arsenault à Jos. Couture, 3 avril 1936; lettre de Joseph Couture à Ernest Arsenault, 17 avril 1936.

²⁵⁵ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Ernest Arsenault, 28 février 1936.

« délits »²⁵⁶. L'hospice des franciscains de Montréal, dirigé par le père Archange, peine également à recevoir du financement de la part du gouvernement²⁵⁷.

CONCLUSION

Cette analyse des élections de 1935 nous apprend la vision qu'avait la société québécoise de son clergé comme guide moral. Ce que reprochent Louis-Alexandre Taschereau et ses ministres ainsi que les journaux libéraux aux prêtres qui se sont mêlés de politique, officiellement du moins, n'est pas d'avoir attaqué le Parti libéral ou d'avoir pris parti pour l'opposition, mais d'avoir attaqué « l'autorité civile ». Au pouvoir depuis 38 ans, le Parti libéral est pratiquement synonyme de gouvernement. Critiquer le premier ministre et travailler à le renverser sont un crime de lèsemajesté. Étant donné l'étroite association entre l'Église et l'État, les attaques des prêtres contre le gouvernement sont perçues comme une trahison. Toujours prêt à défendre les prérogatives du clergé contre T.-D. Bouchard et ses collègues radicaux, Taschereau ne peut s'expliquer qu'on lui colle une réputation d'anticlérical. Il n'est pas question d'empêcher les prêtres de se prononcer sur les affaires publiques. Nous avons vu que la réaction à cette campagne ne s'est pas faite attendre et que le clergé a trouvé de nombreux avocats pour défendre son droit à se prononcer sur les questions politiques. Aux yeux de plusieurs, le prêtre, gardien de la morale et personnage désintéressé, doit conserver son droit de parole intact. C'est également l'opinion des évêques. Ceux-ci doivent cependant s'assurer d'imposer des balises aux prêtres sur les questions politiques afin d'éviter un nouveau scandale comme celui qui suit les élections de 1935.

Il est évident que l'idée d'une mobilisation générale du clergé est fortement exagérée. Même en additionnant les prêtres dont la participation est confirmée à ceux dont elle n'est que présumée par les libéraux, nous dépassons à peine la soixantaine de noms. Il est fort probable que la participation du curé Lavergne ait effectivement influencé le résultat du vote, d'autant plus que son sermon a été distribué dans toute la province. D'autres prêtres très populaires, tels que l'abbé Pierre Gravel et le père Archange, ont également pu jouer un rôle dans les succès de l'opposition. Notons que même le curé Lavergne, qui a fustigé les libéraux du haut de la chaire, n'a jamais laissé entendre que voter libéral était un péché, contrairement à ses confrères du 19^e siècle.

²⁵⁷ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre du père Archange à Louis-Alexandre Taschereau, 2 janvier 1936.

²⁵⁶ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de Louis-Athanase David à Louis-Alexandre Taschereau, 27 janvier 1936.

Comment aurait-il pu en être autrement puisque parmi les prêtres partisans de l'Action libérale nationale se trouvent de nombreux anciens «rouges »? Les prêtres ont participé à la campagne électorale de la même façon que l'aurait fait un citoyen «ordinaire ». En fin de compte, les prêtres n'ont pas joué en 1935 un rôle si différent de celui joué par les artistes dans les élections d'aujourd'hui. Les candidats qui les ont de leur côté s'en font une fierté, les autres dénoncent leurs ingérences.

Les élections de 1935 doivent également nous faire repenser l'idée traditionnelle d'un soutien inconditionnel du clergé à l'Union nationale de Maurice Duplessis. L'apparente absence de réaction du cardinal Villeneuve n'est pas, comme l'affirme Bernard Vigod, une preuve de sa sympathie pour l'opposition²⁵⁸. Elle se fait dans le respect des directives de Rome, qui depuis deux décennies commandent aux évêques d'éviter à tout prix les confrontations publiques entre catholiques. Mgr Cassulo lui-même fait de cette harmonie un point central de sa politique²⁵⁹. Quant à l'opposition du clergé au Parti libéral, elle n'est pas motivée, comme le dit Antonin Dupont, par le « caractère progressiste de certaines lois du gouvernement Taschereau »²⁶⁰. Nous avons vu que les prêtres sympathisants de l'opposition étaient au contraire très enthousiastes à l'endroit des réformes proposées par l'Action libérale nationale.

On peut s'étonner que la version du Parti libéral ait été élevée au rang de réalité historique par les historiens. Cela s'explique par l'idée reçue de l'alliance entre l'Église et Duplessis. L'idée que le clergé ait massivement attaqué le Parti libéral et donc, indirectement, soutenu l'Union nationale dès 1935 démontrerait que les prêtres ont appuyé Duplessis dès le tout début. D'ailleurs, comme nous le verrons, ce n'est pas la dernière fois que les libéraux accusent le clergé d'avoir massivement appuyé l'Union nationale et d'avoir causé leur défaite de cette façon.

Pourtant, la popularité de Maurice Duplessis auprès du clergé se construit bien progressivement. À l'image de son parti, le chef conservateur ne suscite de l'enthousiasme qu'en fonction de son opposition au gouvernement libéral. Les prêtres apprécient Duplessis surtout à titre de défenseur du programme de l'Action libérale nationale, programme qui a suscité l'adhésion du clergé et qui

²⁵⁸ Bernard Vigod, *Taschereau*, p. 307-309.

²⁵⁹ Denise Robillard, *Monseigneur Joseph Charbonneau...*, p. 49-51.

²⁶⁰ Antonin Dupont, op. cit., p. 320.

a convaincu plusieurs d'entre eux de s'impliquer directement dans la campagne électorale. Cela dit, gardons-nous de conclure à une adhésion unanime. Sur les questions politiques, les prêtres sont divisés comme tout autre groupe de la population. L'examen de notre corpus documentaire dévoile tout de même deux tendances: une condamnation de la corruption du Parti libéral et un enthousiasme pour le programme et les chefs de l'Action libérale nationale. Si Maurice Duplessis suscite certaines sympathies, c'est à titre d'allié de Paul Gouin et d'opposant à Louis-Alexandre Taschereau. L'époque où le ciel était bleu et où l'enfer était rouge semble définitivement révolue. En 1935, l'enfer est toujours rouge, mais le ciel est désormais rouge pâle. La couleur bleue serait plutôt attribuable au purgatoire, voire aux limbes.

CHAPITRE 4 LES DÉBUTS DE L'UNION NATIONALE (1936-1939)

Le 17 août 1936, Maurice Duplessis est élu pour la première fois premier ministre du Québec. Après s'être approprié le programme de l'Action libérale nationale et ses têtes d'affiche, l'ancien chef conservateur terrasse la « machine » du Parti libéral et se hisse au pouvoir. C'est dans le contexte difficile de la Grande Dépression que Duplessis exerce son premier mandat. Le premier gouvernement de l'Union nationale coïncide avec les dernières années précédant la Seconde Guerre mondiale. Plus que jamais, les nationalistes canadiens-français sont préoccupés par la question de la guerre et de l'autonomie provinciale. 1936 marque également le début de la Guerre civil espagnole. Pour l'Église catholique, ce conflit symbolise l'urgence de combattre le communisme avec encore plus d'ardeur qu'autrefois. Comment concilier les préoccupations nationales, sociales et religieuses sur le plan politique?

À l'exception de Mgr Brunault de Nicolet, les évêques en poste au moment de l'arrivée de Duplessis au pouvoir n'ont connu que le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau au cours de leur épiscopat. En 16 ans de carrière, le premier ministre a habitué l'épiscopat à une certaine vision des rapports entre l'Église et l'État que son successeur vient considérablement bouleverser. Quant au clergé, il est plus que jamais divisé politiquement. Chaque prêtre a sa propre idée des problèmes de l'heure et de la meilleure façon de les régler. Bien qu'en 1935, les prêtres se soient rangés en grande majorité derrière l'Action libérale nationale, il ne semble plus y avoir de véhicule capable de rallier le clergé dans son ensemble. Entre le Parti libéral de Godbout, l'Union nationale de Duplessis, l'Action libérale nationale de Gouin et le Parti national d'Hamel, les religieux sont fortement divisés.

1. VERS UN CHANGEMENT DE RÉGIME

La victoire du Parti libéral aux élections de 1935 est de courte durée. L'enquête des comptes publics, qui révèle divers scandales de corruption, porte le coup de grâce au régime Taschereau. Du côté de l'opposition, Maurice Duplessis éclipse Paul Gouin et s'impose comme seul chef de l'Union nationale. Il conserve officiellement le programme de l'ALN de même que la plupart des

lieutenants de Gouin, à commencer par Philippe Hamel et Ernest Grégoire¹. Duplessis a toutes les cartes en main pour remporter une éclatante victoire. Où se positionne l'Église dans cette joute politique?

1.1 Les relations entre l'Église et l'État

L'implication du clergé au cours des élections de 1935 crée un froid entre le cardinal Villeneuve et Louis-Alexandre Taschereau. Furieux de l'attitude ambivalente du prélat, le premier ministre ne lui envoie pas de carte de vœux à l'approche des fêtes et ne lui fait pas sa traditionnelle visite du jour de l'An. Il faudra une guérison miraculeuse de l'épouse de Taschereau, attribuée par celle-ci à une visite du cardinal sur son lit d'hôpital en 1937, pour que les deux hommes renouent leur relation amicale². Ce froid ne se transpose tout de même pas sur les relations entre l'Église et l'État, qui demeurent cordiales.

En mars 1936, le premier ministre soumet au cardinal un projet de loi visant à donner un plus grand rôle à la Cour d'Appel du Québec dans la législation du mariage civil. Après avoir consulté Mgr Gauthier, le cardinal répond que le projet ne lui semble pas opportun. Taschereau accepte ses réserves et renonce au projet³. Il consulte également l'abbé Henri Roy, aumônier-général de la Jeunesse ouvrière catholique, sur la législation du travail⁴. De façon générale, le premier ministre semble chercher plus qu'auparavant l'appui du clergé. Il promet d'accorder la loi des pensions de vieillesse, qui lui était réclamée depuis longtemps, ainsi que d'abroger l'article de la Loi du Dimanche qui en exemptait les juifs⁵. De son côté, Athanase David continue à chercher les conseils de Mgr Gauthier sur ses lois sociales⁶. Le ministre T.-D. Bouchard, qui présente son plan pour venir à bout du chômage, est fier d'annoncer qu'il a reçu l'appui de son évêque, Mgr

¹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 217.

² AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 8 janvier 1938.

³ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 9 mars 1936; lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau, 19 mars 1936; lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 20 mars 1936; Montréal, lettre de Georges Gauthier à Rodrigue Villeneuve, 16 mars 1936.

⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Henri Roy à Louis-Alexandre Taschereau, 18 mars 1936.

⁵ « M. Taschereau promet d'accorder la loi des pensions de vieillesse et d'abroger l'art. 7 de la loi du dimanche », *L'Action catholique*, 12 mars 1936.

⁶ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 14 mars 1936.

Decelles de Saint-Hyacinthe, qui encourage la population à soutenir les efforts du ministre⁷. La campagne de 1935 n'a donc pas brouillé outre mesure les relations entre l'Église et l'État.

L'Université de Montréal figure toujours au premier plan des préoccupations du coadjuteur de Montréal. Au mois de mai 1936, le gouvernement libéral prépare un nouveau projet de loi pour venir en aide à l'Université. Il y est prévu que le conseil d'administration soit formé de sept membres, dont trois seraient nommés par le gouvernement et un par la ville de Montréal. Mgr Gauthier voit derrière cette mesure la volonté de certains éléments radicaux du Parti libéral de laïciser l'Université et partage cette crainte au premier ministre: « Ah! Je comprends peut-être mieux que personne vos tracas et vos ennuis. Vous êtes tiré en sens contraire. Il est également certain que nous n'avons pas que des amis. Mais pour satisfaire une opinion, vous risquez d'en soulever une autre, et ce que l'on appellera la mainmise du gouvernement sur l'Université va provoquer des réactions certaines. »⁸ Inquiet, le coadjuteur ne semble pas remettre en question la bonne foi du premier ministre. Quoi qu'il en soit, le gouvernement est défait avant de pouvoir établir une solution à long terme au problème de l'Université.

De nombreuses pressions amènent Louis-Alexandre Taschereau à démissionner, mettant fin à une carrière politique de 36 ans et à un terme de 16 ans comme premier ministre. Une lettre de Mgr Gauthier vient mettre un baume sur son malheur: « Je veux ajouter que dans les circonstances difficiles que vous avez traversées, j'ai souvent pensé à vous, avec beaucoup de sympathie et une bonne prière. » La supérieure des Sœurs de l'Hôpital Saint-Michel-Archange écrit également au premier ministre démissionnaire pour l'assurer qu'elle n'oubliera pas sa générosité à l'endroit de son institution 10. Le curé Adélard Chouinard de La Durantaye est particulièrement pessimiste: « Honorable monsieur, nous comprenons que pour vous, le temps est venu de prendre un peu de repos. Nous sommes plus à plaindre. Qu'adviendra-t-il de nous? » 11 Il est fort probable que Taschereau ait reçu davantage que ces trois seules lettres de la part du clergé, mais comme nous

⁷ « M. Bouchard ne reculera pas », *Le Devoir*, 1^{er} juin 1936; « Mgr de St-Hyacinthe et le plan Bouchard », *L'Action catholique*, 3 juin 1936.

⁸ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier, à Louis-Alexandre Taschereau, 12 mai 1936.

⁹ AAM, Dossier Taschereau, lettre de Georges Gauthier à Louis-Alexandre Taschereau, 16 juin 1936.

¹⁰ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre de la Supérieure des sœurs de l'hôpital Saint-Michel-Archange à Louis-Alexandre Taschereau, 26 juin 1936.

¹¹ BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Adélard Chouinard à Louis-Alexandre Taschereau, 18 juin 1936.

avons mentionné plus tôt, il n'a conservé qu'une petite partie de sa correspondance. La lettre de Mgr Gauthier est notamment absente de son fonds d'archives.

Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau premier ministre Adélard Godbout s'empresse d'écrire au cardinal Villeneuve pour lui offrir ses hommages et l'assurer de sa « soumission toute filiale » ¹². Témoignage sans conséquence puisque le Parti libéral est vaincu aux élections tenues deux mois plus tard. Retenons seulement que le Parti libéral ne quitte pas le pouvoir en laissant une mauvaise impression à l'Église. Malgré ce qu'ont pu dire de lui contemporains et historiens, Louis-Alexandre Taschereau n'était pas un anticlérical et la majorité des évêques en étaient conscients. Les prêtres, par contre, n'étaient pas dans le secret de leurs prélats et étaient libres d'interpréter les événements de la même façon que le reste de la population.

1.2 La rupture de l'entente Gouin-Duplessis

Deux mois à peine après les élections provinciales, l'attention se tourne vers les élections municipales de Québec. L'élection semble refléter la politique provinciale, puisque le seul adversaire du maire Grégoire, député de l'opposition, est le libéral Lucien Borne, qui sera candidat dans Québec-Comté aux prochaines élections provinciales. Le curé Lavergne aurait souhaité pouvoir venir en aide à son ami le maire, mais en est empêché par son séjour en Floride¹³. Qu'à cela ne tienne, puisque Grégoire est réélu par une majorité de 2000 voix et 11 de ses 13 candidats à l'échevinage l'accompagnent à l'hôtel de ville¹⁴. Sa victoire est, encore une fois, fort bien accueillie par les membres du clergé. L'abbé Arthur Robert assure Grégoire que les prêtres du Séminaire de Québec sont unanimes en sa faveur¹⁵. Sœur Marie de la Rédemption, supérieure du couvent de Notre-Dame de Bellevue, lui annonce que toutes ses religieuses prient Dieu de le soutenir dans chacune de ses initiatives¹⁶. L'enthousiasme derrière Grégoire semble entre autres motivé par l'appartenance de Lucien Borne au Parti libéral. L'abbé Oscar Genest du Séminaire de Québec croit que la défaite de Borne est une « taloche pour le chef du régime Taschereau »¹⁷. L'abbé Gaudreault de Bagotville croit que la victoire de Grégoire annonce « la

¹² AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Adélard Godbout à Rodrigue Villeneuve, 13 juin 1936.

¹³ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à J.-Ernest Grégoire, 3 février 1936.

¹⁴ « M. Grégoire et 11 de ses candidats sont élus », L'Action catholique, 18 février 1936.

¹⁵ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Arthur Robert à J.-Ernest Grégoire, 18 février 1936.

¹⁶ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de sœur S. Marie de la Rédemption à J.-Ernest Grégoire, 19 février 1936.

¹⁷ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Oscar Genest à J.-Ernest Grégoire, 18 février 1936.

fin d'un régime néfaste et l'avènement d'un gouvernement honnête et progressif qui servira de modèle à ceux de la province »¹⁸. L'enthousiasme derrière l'Action libérale nationale et le désir de changement semblent toujours aussi forts. Des problèmes internes semblent toutefois menacer le projet.

L'entente entre Paul Gouin et Maurice Duplessis, improvisée dans le cadre de l'élection, ne semble pas être appelée à durer. Au printemps 1936, les libéraux tentent de ramener Gouin au bercail. Mgr Elias Roy du Collège de Lévis croit nécessaire de le mettre en garde que son retour chez les libéraux signifierait la mort du mouvement de restauration qu'il a initié¹⁹. Refusant d'ajouter foi à ces rumeurs, l'abbé Gravel défend son ami Gouin contre quiconque prétend qu'il soit déloval envers Duplessis et vendu aux libéraux²⁰, bien que des signes laissent penser le contraire. Le journal La Province, organe de l'ALN, ne semble plus favoriser l'union avec le Parti conservateur. L'abbé Paul-Émile Pâquet du Collège de Lévis croit que cela laisse présager un retour des députés de l'ALN au Parti libéral²¹. Il supplie Paul Gouin d'expulser les traîtres et d'opérer une fusion définitive avec le Parti conservateur. Le curé Lavergne reproche également à La Province de ne pas être loyale envers l'entente Duplessis-Gouin: « On dirait que systématiquement vous avez décidé de ne pas rendre justice à M. Duplessis et à M. Grégoire et à d'autres. J'ai beaucoup d'admiration pour M. Gouin. Mais M. Duplessis n'est pas moins digne de notre admiration dans un autre genre. »²² Le sentiment n'est pas unanime. L'abbé Doria Grimard croit que le manque de loyauté se trouve plutôt du côté des conservateurs et que ceux-ci travaillent à évincer Paul Gouin. Alors qu'il recommandait en 1935 de favoriser la fusion avec le Parti conservateur, il croit désormais qu'il ne faut rien précipiter²³.

Le 19 juin, Gouin annonce sa rupture avec Duplessis. Il l'accuse de vouloir reconstituer le Parti conservateur sous un nouveau nom et d'avoir refusé d'honorer le pacte du 7 novembre garantissant 60 comtés sur 90 à l'Action libérale nationale²⁴. Le chef de l'ALN quitte toutefois le

¹⁸ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'A. Gaudreault à J.-Ernest Grégoire, 18 février 1936.

¹⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Élias Roy à Paul Gouin, 12 avril 1936.

²⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 21 décembre 1937.

²¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul-Émile Pâquet à Paul Gouin, 20 mai 1936.

²² BAC, Fonds Gouin, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Paul Gouin, 10 mai 1936.

²³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Doria Grimard à Paul Gouin, 27 mai 1936.

²⁴ « M. Paul Gouin rompt avec M. M. Duplessis », L'Action catholique, 19 juin 1936.

navire pratiquement seul. La grande majorité de ses députés, y compris Grégoire et Hamel, demeurent du côté de Duplessis. Beaucoup déplorent la « trahison » de Paul Gouin et croient que cette décision annonce son retour au Parti libéral. Cette idée est également véhiculée par les religieux. C'est le cas du curé Jos.-D. Michaud de Val-Brillant, qui organise une « grande assemblée de protestation contre le traître »²⁵. Il place désormais toute sa confiance en Ernest Grégoire. Le curé Desrochers, ami personnel de Paul Gouin, croit également qu'il a tort de se retirer, qu'il a manqué à sa parole envers Duplessis et qu'il « se laisse prendre les ailes dans le Parti libéral »²⁶. Une jeune religieuse, qui dit avoir communiqué en rêve avec Sainte-Thérèse d'Avila, informe Gouin que Dieu voit d'un mauvais œil sa rupture avec l'Union nationale²⁷. L'abbé Émilien Gauthier croit que la rupture de l'entente est la preuve que Paul Gouin, malgré son animosité personnelle pour Taschereau, est demeuré libéral²⁸. Plusieurs prêtres annulent leur abonnement à La Province en l'accusant de faire passer les intérêts partisans avant ceux de la province²⁹. Le curé Laflamme de Saint-Armand (Missiquoi), qui autrefois recrutait des lecteurs pour le journal, est le premier à retirer son nom de la liste des abonnés: «J'ai admiré le mouvement de l'Action libérale nationale, mais le grabuge s'y met et je ne veux pas encouragé [sic], même par la lecture, un journal de cette sorte. Je n'approuve pas le geste de son fondateur sur qui je fondais de plus belles espérances. »³⁰ Lionel Groulx lui-même se dit déçu par l'attitude de Gouin et prévient que son soutien à La Province pourrait être écourté:

« J'ai accordé ma sympathie à l'Action libérale nationale, mouvement de restauration canadienne-française en dehors de tout esprit de parti. Mais s'il faut qu'après avoir reproché à l'Union Nationale d'être devenue une offensive bleue, vous deveniez, comme hélas on le fait pressentir, une offensive rouge, prenez pour acquis que je vous renverrai votre journal sans cérémonie. J'ai été trop de fois déçu, dans ma vie, par les politiciens, pour prêter les mains même du plus loin, à cette nouvelle duperie. »³¹

L'abbé Gravel ne croit guère au scénario de la trahison de Gouin, mais tente de le dissuader de poursuivre la lutte avec l'ALN, de peur de diviser les forces d'opposition et de favoriser la victoire de Godbout³². Il assure tout de même Gouin que plusieurs prêtres lui restent

_

²⁵ DAUL, Fonds Grégoire, lettre Jos.-D. Michaud à J.-Ernest Grégoire, 19 juin 1936.

²⁶ BAC. Fonds Gouin, lettre d'Ant.-B. Desrochers à Paul Gouin, 25 juin 1936.

²⁷ Ihid

²⁸ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'Émilien Gauthier à Séraphin Vachon, 5 juillet 1936.

²⁹ *Ibid.*; BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de C. H. Garneau à *La Province*, 11 juillet 1936.

³⁰ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'A. Laflamme à Paul Gouin, 28 juin 1936.

³¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Lionel Groulx à E. Cormier, 23 juillet 1936.

³² BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 9 juillet 1936.

sympathiques³³. Le père jésuite Arthur Dubois félicite Gouin pour son attitude dans sa courte carrière politique: « Il y a là pour tous un exemple de droiture, de désintéressement, de courage viril, de maîtrise de soi, qui portera des fruits » ³⁴.

Une fois la surprise et la déception passées, plusieurs prêtres souhaitent la réconciliation des deux camps. L'abbé Gravel supplie Gouin de revenir dans la lutte aux côtés de l'Union nationale afin d'assurer la réalisation de son programme: « Nous sommes plusieurs qui n'avons confiance qu'en toi à cet effet. »³⁵ L'abbé Gérard Gariépy du Séminaire de Québec lui tient sensiblement le même discours: « Il est plus que temps d'éduquer notre peuple au point de vue national et cette éducation ne pourra se faire ni par M. Godbout ni par M. Duplessis mais par vous seul. »³⁶ L'abbé L.-P. Blais encourage lui aussi le rapprochement avec Duplessis afin d'éviter la victoire du tandem Godbout-Bouchard³⁷. L'abbé Valmore Forget, un des premiers adeptes de l'ALN, implore Gouin de continuer la lutte jusqu'à l'accomplissement de son programme, malgré toutes les difficultés qu'il rencontre sur sa route³⁸. Ces encouragements demeurent lettre morte puisque Gouin ne sera pas candidat aux élections. La campagne électorale ne verra donc s'affronter que deux partis.

1.3 Les élections de 1936

Les évêques émettent à nouveau des directives à leurs prêtres et à leurs fidèles. Celles du cardinal Villeneuve sont sobres. Il recommande à ses diocésains « le respect de chacun et un grand esprit de justice » et « qu'on évite toute parole ou agitation qui pourrait nuire à la paix publique et au bien commun »³⁹. Aucune mention n'est faite sur l'implication des prêtres. De toute évidence, le prélat ne souhaite pas revenir sur les événements de 1935. Mgr Cassulo est satisfait et fait siennes les instructions du cardinal⁴⁰. Mgr Ross de Gaspé est plus catégorique dans ses directives aux fidèles: « Ne vous enivrez pas, ne vous parjurez pas, ne commettez aucune injustice pour priver

³³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 13 juillet 1936.

³⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Arthur Dubois à Paul Gouin, 17 août 1936.

³⁵ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 20 juillet 1936.

³⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Gérard Gariépy à Paul Gouin, 21 juillet 1936.

³⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de L. P. Blais à Paul Gouin, 20 juillet 1936.

³⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Valmore Forget à Paul Gouin, 4 juillet 1936.

³⁹ « Son Em. le cardinal Villeneuve rappelle les grands devoirs de la justice et de la charité chrétienne », *L'Action catholique*, 13 juin 1936.

⁴⁰ AAQ, Délégation apostolique, lettre d'Andrea Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 24 juin 1936.

votre prochain du droit qu'il a de voter autrement que vous; ne volez pas les suffrages, ne vendez pas le vôtre, ne faites tort ni injure à personne. »⁴¹ Les évêques jouent leur rôle traditionnel de gardiens de la morale.

Le cardinal Villeneuve et Mgr Gauthier ne semblent pas avoir exprimé d'opinion particulière au cours de la campagne. On dénote tout de même un sentiment d'exaspération chez certains évêques. Mgr Courchesne de Rimouski confie au cardinal Villeneuve qu'il redoute la victoire du Parti libéral, qui selon lui paralyse depuis longtemps les efforts de l'Union catholique des cultivateurs pour sortir les agriculteurs de la misère. Il en veut particulièrement à Jules Brillant, organisateur-en-chef libéral dans le bas du fleuve et président de la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent, qui selon lui maintient les gens dans la misère la plus noire: «Tant que l'association ne permettra pas aux cultivateurs de prendre leur place sur le marché ils seront ainsi exploités. Or il est évident que le programme du premier ministre veut laisser subsister cet état de choses, quitte à en atténuer l'effet par des primes, qui équivalent à des secours directs.»⁴² L'absence de réponse du cardinal empêche de savoir s'il partage l'opinion de son collègue de Rimouski. Sans exprimer d'opinion sur le Parti libéral en général, Mgr Ross se plaint au cardinal Villeneuve que Pierre-Émile Côté, député libéral de Bonaventure, dispose d'une « police » qui surveille les agissements des prêtres de son comté et même ceux de l'évêque lui-même⁴³. Mgr Ross avait d'ailleurs remercié Paul Gouin en 1935 pour le « flot d'air pur » qu'il introduisait dans la vie politique canadienne-française⁴⁴.

Se sachant épiés par les libéraux, les prêtres agissent de façon plus discrète qu'en 1935. Encore une fois, l'abbé Odilon Gauthier de la maison Dom Bosco fait prier ses frères et ses orphelins pour la victoire de l'Union nationale⁴⁵. L'abbé Rémi Pilon dit avoir travaillé discrètement au succès de l'Union nationale dans l'Île Perrot⁴⁶. Le frère Hébert, directeur de l'Académie commerciale de Québec, assure le transport des frères de son école afin de leur permettre d'aller

⁴¹ François-Xavier Ross, « Pour des élections honnêtes », *L'Action catholique*, 13 août 1936.

⁴² AAQ, Rimouski, lettre de Georges Courchesne à Rodrigue Villeneuve, 14 juillet 1936.

⁴³ AAO, Gaspé, lettre de François-Xavier Ross à Rodrigue Villeneuve, 15 juillet 1936.

⁴⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre non datée de François-Xavier Ross à Paul Gouin.

⁴⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Odilon Gauthier à Maurice Duplessis, 18 août 1936.

⁴⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rémi Pilon à Maurice Duplessis, 18 août 1936.

voter pour le Dr Hamel, qu'ils appuient unanimement⁴⁷. Quelques religieux recommandent des hommes sûrs à Hamel afin de l'aider au cours de la campagne⁴⁸. Des contributions financières sont encore envoyées⁴⁹.

Les principaux fautifs de 1935 se font particulièrement discrets. Le curé Lavergne demande une dispense de quelques semaines pour partir en voyage pendant les élections, prétextant des problèmes de santé, dispense que le cardinal lui accorde avec grand plaisir⁵⁰. Le journal *La Patrie* signale tout de même la présence du curé Lavergne à une assemblée du maire Grégoire à Montmagny, accusation que le curé rejette⁵¹. Les organisateurs de l'Union nationale envisagent de publier une version retravaillée du sermon du curé Lavergne afin de viser Adélard Godbout plutôt que son prédécesseur. Le curé se défend bien d'avoir autorisé la republication de son sermon⁵². Lavergne joue malgré tout le rôle de rédacteur de discours pour le Dr Hamel et le maire Grégoire⁵³. Selon Robert Rumilly et Conrad Black, c'est au curé Lavergne qu'on doit attribuer le célèbre « discours-crachat » d'Ernest Grégoire, attaque publique contre le « traître » Paul Gouin⁵⁴. L'abbé Gravel reste discret, mais surveille de près ses collègues qui pourraient être tentés d'intervenir en faveur du Parti libéral. Il accuse l'abbé Georges Côté, aumônier général des syndicats catholiques, et l'abbé Lefrançois de Boischatel, « d'avoir fait et fait faire de la cabale rouge » dans le comté de Mégantic contre le député unioniste Tancrède Labbé⁵⁵. Quant au père Archange, réduit au silence, il ne participe d'aucune façon à la campagne.

Maurice Duplessis et l'Union nationale l'emportent haut la main sur le Parti libéral, faisant élire 76 députés sur 90. Parmi les nouveaux venus, on remarque l'avocat René Chaloult, élu sous la

_

⁴⁷ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel au Frère Hébert, 27 juillet 1936. La lettre a probablement été écrite le 27 août et non le 27 juillet.

⁴⁸ DAUL, Fonds Hamel, lettre du Père Siméon à Philippe Hamel, 26 juin 1936; lettre de Philippe Hamel au Père Tremblay, 27 juin 1936; lettre d'Edgar LeMay à Philippe Hamel, 5 août 1936.

⁴⁹ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Chas. Beaulieu, 5 août 1936.

⁵⁰ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne au cardinal Villeneuve, 30 juillet 1936; lettre d'Édouard-Valmore Lavergne au cardinal Villeneuve, 31 juillet 1936.

⁵¹ « On empêche l'abbé Lavergne de parler », *La Patrie*, 25 juin 1936; AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 29 juin 1936.

⁵² AAQ, NDG, note du cardinal Villeneuve, 15 juillet 1936.

⁵³ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Édouard-Valmore Lavergne, 3 août 1936.

⁵⁴ Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Ottawa, Éditions Fides, Vol. 35, 1966, p. 203; Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 218-219.

⁵⁵ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Pierre Gravel à Rodrigue Villeneuve, 13 octobre 1936.

bannière de l'Union nationale dans Kamouraska. Disciple de l'abbé Lionel Groulx, il est le premier député séparatiste élu à l'Assemblée législative. On lui reconnaît généralement le mérite d'avoir fait adopter le fleurdelisé comme drapeau national du Québec⁵⁶. Tout comme Ernest Grégoire et Philippe Hamel, il connaîtra une popularité remarquable parmi le clergé.

Encore une fois, les chefs de l'Union nationale sont inondés de lettres de félicitations de religieux. Alors que Duplessis laissait le clergé passablement indifférent en 1935, il est devenu considérablement populaire en tant que commandant-en-chef de la nouvelle opposition. 82 prêtres, religieux et religieuses lui adressent leurs félicitations. La popularité d'Ernest Grégoire semble également avoir grandi, puisqu'il en reçoit 45. Philippe Hamel et René Chaloult reçoivent respectivement 17 et 16 lettres de félicitations de membres du clergé.

Tableau 2 : Lettres de félicitations de membres du clergé à l'Union nationale (1935-1936)

	1935	1936
Maurice Duplessis	15	82
Ernest Grégoire	30	45
Philippe Hamel	16	17
René Chaloult		16
Paul Gouin	31	

Ce n'est pas la personnalité de Duplessis qui a gagné le clergé, mais le programme de l'Action libérale nationale et l'équipe qui le défend. Le frère Stanislas de l'Académie de La Salle de Trois-Rivières félicite Duplessis pour son « effort surhumain » à faire accepter le programme par la province⁵⁷. Il compare Duplessis et Hamel aux Patriotes de 1837. Le père oblat Roméo Cloutier souhaite bon succès au nouveau premier ministre dans l'accomplissement de son programme qui assurera le « relèvement économique » et le « relèvement moral » de la province⁵⁸. L'abbé Arthur Lacasse mentionne non seulement le programme, mais aussi « la brillante escorte d'honnêtes

_

⁵⁶ Donald Thomas, *La carrière politique de René Chaloult de 1936 à 1952*, M. A., Université de Montréal, 1980.

⁵⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre du Frère Stanislas à Maurice Duplessis, 16 août 1936.

⁵⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Roméo Cloutier à Maurice Duplessis, 17 août 1936.

citoyens » qui en garantit l'exécution⁵⁹. Le clergé se réjouit que le nouveau premier ministre ait endossé le programme de l'ALN et qu'il ait parmi ses lieutenants ses principaux promoteurs.

L'hostilité au gouvernement libéral motive également les sympathies à l'Union nationale. Sur ce point, le discours des prêtres est tout à fait véhément. Le curé Thomas Richard de Villeroy félicite Ernest Grégoire d'avoir débarrassé la province des «vampires qui l'exploitaient odieusement »⁶⁰. L'abbé Stanislas Cantin se réjouit de la mort du régime « qui faisait souffrir toute une population depuis de nombreuses années »⁶¹. L'abbé Armand Duchesneau invite Grégoire et Duplessis à être sans pitié pour les « apaches en redingotes » qui ont dilapidé « nos biens les plus sacrés »⁶².

Grégoire et Hamel semblent désormais moins populaires que Duplessis, mais ont toujours de nombreux partisans enthousiastes. L'abbé Achille Demers de Notre-Dame de Lévis et l'abbé Arthur Sideleau de Coaticook considèrent Ernest Grégoire comme le principal artisan de la victoire de l'Union nationale⁶³. Le curé Émile Robitaille de Fort Kent place toujours ses espoirs dans le maire de Québec: « Avec des hommes comme vous, à l'idéal si profondément chrétien, à la parole si pénétrante, aux convictions si fortes, au respect si profond de l'Église, les peuples ne peuvent périr. »⁶⁴ Le chanoine Cyrille Labrecque, qui a soutenu le Dr Hamel lors des élections de 1935, se dit confiant qu'il donnera à la province un gouvernement chrétien et honnête⁶⁵. La confiance envers Duplessis n'est d'ailleurs pas générale. Le père jésuite Omer Genest demande à René Chaloult et à Philippe Hamel d'assurer l'intégrité du régime: « Car il ne faudrait pas que les pronostics sombres de M. Gouin se réalisent! »⁶⁶ Toujours peu confiant envers Duplessis, l'abbé Lionel Groulx n'en est pas moins optimiste. C'est ce qu'il laisse entendre au Dr Hamel :

« Notre peuple a donc prouvé qu'il est capable d'esprit public pourvu que des hommes de cœur se chargent de l'éclairer. Je me réjouis de votre victoire, de celle de M. Grégoire, de

⁵⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Lacasse à Maurice Duplessis, 26 août 1936.

⁶⁰ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Thomas Richard à Ernest Grégoire, 17 août 1936.

⁶¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Stanislas Cantin à Maurice Duplessis, 18 août 1936.

⁶² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Armand Duchesneau à Maurice Duplessis, 18 août 1936; DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Armand Duchesneau à J.-Ernest Grégoire, 18 août 1936.

⁶³ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Achille Demers à J.-Ernest Grégoire, 18 août 1936; lettre d'Arthur Sideleau à J.-Ernest Grégoire, 18 août 1936.

⁶⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Émile Robitaille à J.-Ernest Grégoire, 6 août 1936.

⁶⁵ DAUL, Fonds Hamel, lettre non datée de Cyrille Labrecque à Philippe Hamel.

⁶⁶ BANQ-Q, Fonds René Chaloult (désormais Fonsd Chaloult), lettre d'Omer Genest à René Chaloult, 26 août 1936.

celle de notre ami Chaloult. Je prierai le bon Dieu maintenant qu'il vous accorde l'audace d'accomplir votre tâche géante. Il me semble que ma vie ne s'achèvera sur une nouvelle déception. Nous n'avons plus le temps d'attendre. Dieu nous accordera d'avoir enfin un grand gouvernement qui insufflera une grande claque. »⁶⁷

La popularité de Duplessis a grandi, mais elle est due en grande partie aux hommes qui l'entourent. D'ailleurs, Duplessis, Grégoire, Hamel et Chaloult ne sont pas les seuls à connaître une certaine popularité auprès du clergé. Les noms des candidats Bona Dussault, Albert Rioux, Jonathan Robinson, Onésime Gagnon et Oscar Drouin sont également mentionnés et encensés par les prêtres auteurs des lettres⁶⁸.

Paul Gouin semble pratiquement oublié. Le curé Alcide Lemaire de Manseau, un des militants les plus actifs de l'Action libérale nationale, s'est rallié à l'Union nationale. Désormais gagné à la cause d'Ernest Grégoire, il lui demande pardon d'avoir jugé sévèrement ses attaques contre Gouin au lendemain de sa « trahison »: « De plus amples renseignements et des faits nouveaux vous justifient pleinement. »⁶⁹ Même le libéral curé Léonce Boivin de Notre-Dame des Éboulements félicite Grégoire pour sa victoire. Il dit tout de même conserver toute sa confiance en Adélard Godbout⁷⁰.

La victoire explique en partie le nombre plus grand de lettres reçues par Duplessis. Certaines félicitations sont clairement intéressées. Le père oblat Jean Cabana demande à Duplessis de bien vouloir venir en aide à son père infirme qui a toujours soutenu le Parti conservateur⁷¹. L'abbé Hector Joyal de St-Célestin demande également au premier ministre d'accorder sa bienveillance à une supplique de sa famille qu'il doit recevoir bientôt⁷². Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, écrit à Duplessis pour le féliciter de sa victoire, mais en profite pour lui demander de bien vouloir venir en aide à l'Université, toujours aux prises avec des difficultés financières⁷³.

⁶⁷ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 18 août 1936.

⁶⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Armand Duchesneau à Maurice Duplessis, 18 août 1936; lettre de Frère Dominique à Maurice Duplessis, 22 août 1936; DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Odilon Gauthier à Ernest Grégoire, 18 août 1936; lettre de Rémi Pilon à J.-Ernest Grégoire, 18 août 1936.

⁶⁹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'E. A. Lemaire à J.-Ernest Grégoire, 25 août 1936.

⁷⁰ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Léonce Boivin à J.-Ernest Grégoire, 19 août 1936.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Jean Cabana à Maurice Duplessis, 24 août 1936.

⁷² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Hector Joyal à Maurice Duplessis, 25 août 1936.

⁷³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Olivier Maurault à Maurice Duplessis, 24 août 1936.

Les félicitations sont également l'occasion de commencer à préparer l'avenir. Le père rédemptoriste Oscar Gravel exprime à Duplessis son souhait de le voir nommer un trésorier provincial francophone⁷⁴. L'abbé Albert Tessier de Trois-Rivières, ravi de voir son ami Maurice accéder à la direction de la province, l'invite à apporter une attention particulière à la question de l'éducation et à s'inspirer de Mussolini pour gérer la province. Il recommande également au nouveau gouvernement de mettre en place des lois assurant que la corruption électorale disparaisse à jamais de la province de Québec⁷⁵. Le père oblat Gustave Sauvé propose ses services à Ernest Grégoire pour le conseil économique qui devrait, selon le programme, être mis sur pied sous peu⁷⁶. Le clergé se réjouit de la victoire, mais le gros du travail reste encore à faire.

Maurice Duplessis reçoit pour la première fois des félicitations des évêques, mais celles-ci ne sont pas désintéressées. Mgr Gauthier adresse un mot sobre au nouveau premier ministre avant de lui exprimer le désir de l'entretenir au plus tôt du problème de l'Université et de la faillite du Saint-Sulpice⁷⁷. Quant au cardinal Villeneuve, il félicite Duplessis deux semaines après l'élection. Ses paroles sont beaucoup plus éloquentes que celles de Mgr Gauthier: «Je suis heureux de vous offrir d'abord mes plus vifs compliments. Votre passé et vos nettes affirmations pendant la campagne électorale nous sont une garantie du caractère chrétien que vous voudrez garder au gouvernement de notre Province, et du respect que vous portez à l'Église.»⁷⁸ Notons que le cardinal parle de « garder » le caractère chrétien du gouvernement et non de le « restaurer ». Ces paroles ne sont guère plus élogieuses que celles adressées à Louis-Alexandre Taschereau par Mgr Ross dans sa lettre sur les écoles juives et sont probablement plus diplomatiques que sincères. L'objet premier de la lettre semble d'ailleurs être la nomination d'un membre de la Commission scolaire de Québec. Ce n'est pas à Maurice Duplessis que le cardinal et Mgr Gauthier adressent leurs vœux, mais au nouveau premier ministre de la province. Les félicitations les plus personnelles et les plus désintéressées sont celles de Mgr Joseph-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe et futur évêque d'Amos. Il offre ses hommages au « vaillant » chef de l'Union nationale qui sera, il n'en doute pas, « un Premier [sic] de la

⁷⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Oscar Gravel à Maurice Duplessis, 21 août 1936.

⁷⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albert Tessier à Maurice Duplessis, 18 août 1936.

⁷⁶ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Gustave Sauvé à J.-Ernest Grégoire, 20 août 1936.

⁷⁷ AAM, 751.516 Hon. Maurice-Lenoblet Duplessis, Union nationale (1936-1939) (désormais Dossier Duplessis), lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 25 août 1936.

⁷⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 3 septembre 1936.

qualité des plus grands »⁷⁹. Mgr Desmarais sera toute sa vie un admirateur de Duplessis et un partisan de l'Union nationale.

Les religieuses ont également suivi la campagne et plusieurs se réjouissent de la victoire de l'Union nationale. Les Sœurs de la Charité de Québec offrent leurs félicitations à Philippe Hamel et lui souhaitent le meilleur succès dans la réalisation de son programme « à base d'esprit chrétien et national qui replacera sur des assises solides notre vie économique, politique, sociale et canadienne-française! »⁸⁰ Les Servantes de Jésus-Marie à Shawinigan remercient Duplessis d'avoir inclus le respect du dimanche à son programme⁸¹. Les adoratrices du précieux sang de Trois-Rivières félicitent le nouveau premier ministre pour sa victoire et lui font cadeau d'un crucifix qu'il pourra amener avec lui à l'Assemblée législative: « Les crucifix doivent être rares au Parlement de Québec. Le Bon Dieu vous attendait sans doute pour avoir une place! »⁸² Ces religieuses ne se doutent évidemment pas de toute l'encre que fera couler ce crucifix quelques 70 ans plus tard.

La victoire de l'Union nationale a toutefois ses lendemains et le clergé, comme une bonne partie de l'électorat nationaliste, déchante rapidement. Alors que tous s'attendaient à ce que le Dr Hamel soit nommé ministre, Duplessis provoque la surprise générale en lui offrant la présidence de la Chambre d'Assemblée, un poste honorifique qu'Hamel refuse, déclarant qu'on tente de le bâillonner. Par solidarité, Ernest Grégoire refuse également le ministère des affaires municipales que lui offre Duplessis⁸³. Les cautions morales de l'Union nationale se retrouvent donc exclues du nouveau cabinet. Les espoirs que plaçait Hamel en Duplessis s'évanouissent. Il le croit désormais vendu comme Taschereau à la haute finance. Lui, Grégoire et Chaloult se dissocient publiquement de Duplessis. Ils décident de cette attitude au cours d'une réunion à laquelle participe également le curé Lavergne⁸⁴. La présence de Lavergne à la réunion devient publique et le cardinal lui demande à nouveau des comptes. Le curé reconnaît avoir discuté de la chose avec Grégoire et Hamel, mais nie les avoir conseillés sur leur conduite. Il déplore qu'on lui reproche

⁷⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 18 août 1936.

⁸⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Sœur St-Cyrille à Philippe Hamel, 20 août 1936.

⁸¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Marie de l'Annonciation à Maurice Duplessis, le 15 septembre 1936.

⁸² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre des adoratrices du précieux sang à Maurice Duplessis, 18 août 1936.

⁸³ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 234.

⁸⁴ René Chaloult, *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, p. 88-89.

encore ses amitiés politiques: « Je croyais que les élections finies je pourrais continuer à fréquenter en paix ces deux citoyens avec lesquels je suis en relation bien avant [sic] qu'ils entrent dans la politique. Hélas! ... il faudra encore éviter de leur parler. »⁸⁵

Le curé Pierre Veilleux partage à Duplessis sa déception. Il l'informe que « l'absence d'Hamel sera le nuage qui tamisera l'ardeur de bien des amis »⁸⁶. L'abbé Arthur Robert, supérieur du Grand Séminaire de Québec, explique à Grégoire qu'il a encore grandi dans son estime en sacrifiant les honneurs pour les principes⁸⁷. L'abbé Alphonse Tardif croit que l'exclusion du Dr Hamel marque l'échec de la restauration sociale: « Le peuple a été désappointé! Il faut donc encore souffrir! »⁸⁸ Le père Rudolphe Ayotte croit quant à lui que le temps donnera raison à Duplessis⁸⁹. Pour l'abbé Gravel, l'exclusion de Grégoire et Hamel est la preuve que Gouin a eu raison de ne pas faire confiance à Duplessis. Il exprime à Gouin sa volonté de le voir revenir bientôt dans la vie publique afin de relancer le mouvement⁹⁰. Gouin lui répond qu'il aurait été beaucoup plus facile d'offrir une véritable alternative au peuple si *Le Devoir*, *L'Action catholique* et « une bonne partie du clergé » ne s'étaient pas faits les partisans de Duplessis⁹¹.

Lionel Groulx, si enthousiaste au lendemain de la victoire, est consterné par l'absence d'Hamel, Grégoire et Chaloult du cabinet. Il dit n'avoir jamais fait confiance à Duplessis, qui lui semble un autre adepte de la « bonne entente ». Il faut, croit-il, faire le deuil des réformes tant attendues. Le prêtre-historien n'accorde plus grande confiance à Paul Gouin, qui selon lui est sorti fortement diminué de son aventure politique⁹². Refusant de céder au désespoir, il dit garder confiance en Hamel, Grégoire et Chaloult pour continuer à travailler à la construction de l'État français en Amérique. Au Dr Hamel reviendra le devoir de diriger le mouvement:

« Que vous le vouliez ou non, vous prenez figure de chef. Il faut donc vous préparer à jouer un rôle plus élevé que celui auquel vous avez jusqu'ici poussé. Il faut vous y préparer dans la prière, l'étude et la réflexion. Vous allez forcément incarner la réaction canadienne-

85 AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 31 août 1936.

⁸⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Pierre Veilleux à Maurice Duplessis, 27 août 1936.

⁸⁷ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Arthur Robert à J.-Ernest Grégoire, 1^{er} septembre 1936.

⁸⁸ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Alphonse Tardif à Philippe Hamel, 3 septembre 1936.

⁸⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de F. Rudolphe Avotte à Maurice Duplessis, 2 septembre 1936.

⁹⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 28 août 1936.

⁹¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Pierre Gravel, 4 septembre 1936.

⁹² BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Léopold Richer, 29 septembre 1936.

française contre les fossiles politiciens. Il ne tiendra qu'à vous de grandir dans l'opinion publique et de fournir une splendide carrière. 93

Encore incertain sur son avenir politique, Hamel confie ses inquiétudes au chanoine Cyrille Labrecque: « Je crains fort que l'ordre nouveau ne s'établisse avec les idées qui dominent Monsieur Duplessis. Celui-ci flattera le clergé en adoptant certaines mesures importantes au point de vue religieux, mais le capitalisme abusif gardera, je l'appréhende, toute son emprise sur notre régime social. » ⁹⁴ Le politicien-dentiste ne croit pas si bien dire.

2. LE PREMIER MANDAT DE L'UNION NATIONALE

En apparence, l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale représente un nouveau départ pour les relations entre l'Église et l'État. Bien que dans les faits, les deux pouvoirs sont toujours en harmonie à la fin du règne libéral, pour l'opinion publique, la fin du régime Taschereau est marquée par la campagne anticléricale du *Soleil* et du *Canada* contre les prêtres qu'on croit s'être levés massivement pour dénoncer le gouvernement. Le public reçoit donc l'image d'un vaste conflit entre l'Église et l'État qui sera réglé par l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale. Duplessis, qui n'entend pas donner aux évêques un rôle aussi grand dans son administration que celui qu'ils avaient sous Taschereau, n'en multiplie pas moins les gestes symboliques afin de donner l'impression que son gouvernement est le serviteur fidèle de l'Église.

2.1 La « douce révolution » de l'Union nationale

Le 7 octobre 1936 s'ouvre la première session parlementaire du nouveau gouvernement de l'Union nationale. Si Hamel et Grégoire sont absents du cabinet, Duplessis compense en nommant l'ultramontain Thomas Chapais ministre sans portefeuille. Entre autres nouveautés, on remarque le crucifix apposé au-dessus du siège du président de l'Assemblée législative. Ce n'est pas un geste de rupture. On se souvient que Louis-Alexandre Taschereau avait fait apposer des crucifix dans les salles d'audience judiciaire de toute la province et les avait défendus contre les rébarbatifs. Cette nouvelle décision fait suite à l'intervention au cours de la session précédente du député actionniste Nil-Élie Larivière, qui s'était étonné qu'on ne retrouve pas de crucifix dans le

_

⁹³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 4 septembre 1936.

⁹⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Cyrille Labrecque, 24 septembre 1936.

seul parlement catholique d'Amérique du Nord⁹⁵. L'instruction aurait été donnée par le nouveau secrétaire de la province, le Dr Albiny Paquette, qui affirme dans ses mémoires avoir voulu par ce geste « donner aux valeurs spirituels et religieuses l'importance qui leur revient dans notre société chrétienne⁹⁶. » On peut douter de cette filiation supposée du crucifix. Le secrétaire de la province n'ayant pas de pouvoir particulier sur l'institution du Parlement, il est peu probable que le Dr Paquette ait pu donner des « instructions » sur son aménagement. Toutefois, que Duplessis ait pris lui-même la décision ou l'ait simplement entérinée, il est indéniable qu'il ait voulu donner l'image d'une entente nouvelle entre l'Église catholique et l'État québécois.

Bien qu'on puisse penser le contraire aujourd'hui, le crucifix n'a pas été vu à l'époque comme le symbole de cette alliance. Les journaux parlent du nouveau crucifix comme d'un simple élément du décor. *Le Devoir* y consacre cet « article » d'une seule phrase: « Pour la première fois, on a placé un crucifix dans la Chambre des députés au-dessus du trône de l'orateur. » ⁹⁷ *L'Événement, La Presse, Le Canada* et *Le Quotidien* n'en font également qu'une brève mention ⁹⁸. *Le Soleil* de Québec ne le remarque même pas. Louis-Philippe Roy de *L'Action catholique* semble être le seul journaliste à y avoir prêté une attention particulière. Il félicite Duplessis pour cet « acte de foi » ⁹⁹. Même T.-D. Bouchard, l'anticlérical chef parlementaire de l'opposition libérale, ne formule aucun commentaire. Par contre, Charles-Auguste Bertrand, député libéral de Montréal-Laurier et ancien procureur général dans l'éphémère gouvernement Godbout, félicite le gouvernement d'avoir eu « l'excellente idée de faire accrocher au-dessus du fauteuil du président l'image sacrée pour nous de Celui dont nous adorons la divinité » ¹⁰⁰. Trois semaines plus tard, c'est au tour du Conseil législatif d'apposer un crucifix au-dessus du siège de son président. La suggestion est formulée par le libéral Médéric Martin et appuyée à l'unanimité, bien que le conseil soit alors entièrement libéral à l'exception du seul conservateur Thomas Chapais ¹⁰¹. Les deux partis

⁹⁵ « Discours de MM. P. Gagnon, A. Gaudreault, T. Côté, A. Caron et N. Larivière sur le budget », *L'Action catholique*, 13 mai 1936.

⁹⁶ Albiny Paquette, Hon. Albiny paquette, soldat, medecin, maire, député, ministre: 33 années a la législature de Québec - souvenirs d'une vie de travail et de bonheur..., 1977, p. 75.

⁹⁷ « Un crucifix dans l'Assemblée législative », Le Devoir, 8 octobre 1936.

⁹⁸ « Les leaders de la Chambre échangent leurs premiers mots », *L'Événement*, 8 octobre 1936; « L'adresse en réponse au discours du trône », *La Presse*, 8 octobre 1936; « Petits faits de la session provinciale », *Le Canada*, 8 octobre 1936; « La session s'ouvre à Québec », *Le Quotidien de Lévis*, 8 octobre 1936.

⁹⁹ « La première session de la vingtième législature durerait au moins 2 mois », *L'Action catholique*, 8 octobre 1936. ¹⁰⁰ Débats de l'Assemblée législative, séance du 4 mars 1937, p. 88.

¹⁰¹ « Un grand crucifix ornera la salle du C. Législatif », L'Action catholique, 29 octobre 1936.

semblent donc s'accorder sur la présence du crucifix pour présider leurs délibérations. Personne ne semble y voir le symbole d'une nouvelle alliance entre l'Église et l'État. Un autre symbole matériel tient ce rôle.

Les journaux de la province sont moins frappés par le crucifix que par le fauteuil d'honneur installé pour le cardinal Villeneuve, venu assister à l'ouverture de la session à l'invitation du premier ministre. Ce geste symbolique donne lieu à quantité d'interprétations. Le journal La Patrie affirme que le cardinal a exigé d'être placé sur un trône égal à celui du lieutenantgouverneur « afin de montrer plus efficacement la puissance de l'autorité spirituelle en cette province » 102. La Presse y voit un « précédant [sic] historique qui scelle au Parlement de notre province l'entente parfaite entre l'autorité religieuse et l'autorité civile. » ¹⁰³ Le Canada observe que le lord bishop anglican de Ouébec occupait quant à lui un fauteuil ordinaire, ce qui laisse entendre une confirmation de la suprématie de la religion catholique 104. La confusion autour de ce geste est d'autant plus grande que Le Quotidien de Lévis et Le Devoir affirment que le trône était placé à la droite de celui du lieutenant-gouverneur, bien que la photo de La Presse montre clairement que le cardinal est assis à la tribune avec les autres spectateurs¹⁰⁵. Le cardinal Villeneuve blâme pour toute cette confusion Ralph Benoît, greffier du Conseil législatif, qui aurait déclaré aux correspondants de presse qu'il avait exigé ce fauteuil¹⁰⁶. Le cardinal reproche aux photographes d'avoir pris isolément son fauteuil pour suggérer qu'il était juste à côté de celui du lieutenant-gouverneur. Cet incident protocolaire et la confusion qui l'a suivie amènent le prélat à davantage de prudence. Il refusera les invitations subséquentes de Maurice Duplessis à assister aux ouvertures de session parlementaire et v sera représenté par son vicaire général¹⁰⁷.

Le cardinal Villeneuve et Maurice Duplessis s'échangent leurs premières courtoisies officielles lors d'une réunion du Conseil de l'Instruction publique¹⁰⁸. Le cardinal débute son allocution en

•

^{102 «} Le cardinal a exigé un trône », La Patrie, 7 octobre 1936.

¹⁰³ « L'autorité religieuse et civile à l'ouverture de la session », *La Presse*, 8 octobre 1936.

¹⁰⁴ « Petits faits de la session provinciale », Le Canada, 8 octobre 1936.

¹⁰⁵ « Un trône pour Son Éminence », *Le Devoir*, 8 octobre 1936; « La session s'ouvre à Québec », *Le Quotidien*, 8 octobre 1936; « L'autorité religieuse et civile à l'ouverture de la session », *La Presse*, 8 octobre 1936.

¹⁰⁶ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 11 août 1937.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis; lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 31 décembre 1937.

¹⁰⁸ « S. E. le cardinal et l'Instruction publique », *L'Action catholique*, 23 septembre 1936.

félicitant le premier ministre pour son accession à la tête de la province. Espérant profiter du changement de gouvernement, il demande au nouveau premier ministre de rendre au Conseil de l'Instruction publique toutes les nominations qui sont du ressort de l'éducation, dont celles des inspecteurs d'écoles et des commissaires scolaires non éligibles. Duplessis ne répond pas directement à la demande, mais promet de donner un plus grand rôle au Conseil et d'accepter chacune de ses suggestions. Dans les faits, le patronage se consolide et les nominations politiques se multiplient sous l'Union nationale. Ces faits ne sont toutefois pas connus du public, qui garde à l'esprit l'image officielle d'une nouvelle entente.

Duplessis n'a pas l'intention de partager la gouverne de la province avec l'épiscopat, mais multiplie les gestes de courtoisie qui ne l'engagent en rien. Tous les évêques reçoivent les vœux du premier ministre à l'occasion de leur anniversaire de naissance ou d'ordination épiscopale¹⁰⁹. Le gouvernement offre au cardinal Villeneuve de faire peindre son portrait par l'artiste Alphonse Jongers, une flatterie à laquelle le prélat renonce, possiblement en souvenir de l'incident du fauteuil¹¹⁰. Alors qu'approche le congrès eucharistique de 1938, le gouvernement contribue d'une somme « substantielle » à l'organisation par l'intermédiaire du ministre Thomas Chapais¹¹¹. C'est au cours du congrès que se déroule la plus flamboyante démonstration de soumission de la part du premier ministre. Au cours de son allocution, Maurice Duplessis effectue une profession de foi et remet au cardinal, en gage de sa « soumission filiale » et au nom de la province, un anneau d'améthyste gravé des armoiries du prélat et de l'écusson du congrès. Le cardinal se dit très touché par le geste: « Je l'apprécie d'une façon particulière parce qu'il vient de vous et du gouvernement, parce qu'il symbolise l'union chez nous de l'autorité civile et de l'autorité religieuse. »¹¹² Au lendemain du congrès, le cardinal assure Duplessis que tout l'épiscopat a été

_

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Maurice Duplessis à Rodrigue Villeneuve, 10 septembre 1937; ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Rodrigue Villeneuve, 3 novembre 1937; lettre de Maurice Duplessis à Paul Bruchési, 5 août 1938; lettre de Maurice Duplessis à Charles Lamarche, 19 octobre 1938; lettre de Maurice Duplessis à Paul Bruchési, 2 novembre 1938; lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 3 novembre 1938; lettre de Maurice Duplessis à Paul Bruchési, 20 décembre 1938; lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis; lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 30 décembre 1938; lettre d'Albert Valois à Maurice Duplessis, 10 août 1939.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Léveillé à Paul Bernier, 12 mai 1938; lettre de Paul Bernier à Georges Léveillé, 23 mai 1938.

¹¹¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Thomas Chapais, 10 mai 1938.

¹¹² « La réception du Cardinal Légat restera mémorable », L'Action catholique, 23 juin 1938.

« vivement édifié » par son geste au cours du Congrès eucharistique¹¹³. L'abbé Henri Garceau félicite son ami Maurice pour son geste, qui est celui d'un homme d'État catholique¹¹⁴. Le Congrès eucharistique de 1938 sera utilisé par la propagande de l'Union nationale lors des prochaines campagnes électorales¹¹⁵. Comment s'étonner que le public ait conservé l'idée d'une entente particulière entre Duplessis et Villeneuve?

Les gestes symboliques de Duplessis portent leurs fruits. Mgr Cassulo est heureux de voir «tout le bien qu'on fait à Québec »: « Le crucifix mis au Parlement va bénir, éclairer, soutenir, guider la chère Province et tout le Canada. [...] Quel exemple de foi! »¹¹⁶ L'Osservatore Romano, organe du Vatican, croit également qu'il s'agit d'une décision « heureuse et édifiante », mais qu'elle serait mieux comprise si le crucifix était surmonté de cette inscription tirée du livre des Proverbes: « Par moi les législateurs décrètent ce qui est juste » 117. Mgr William Mark Duke, archevêque de Vancouver, confie au cardinal Villeneuve voir d'un bon œil la « douce révolution » politique de Québec. Il dit espérer que le nouveau gouvernement sera un modèle de justice sociale chrétienne et de charité pour tout le pays 118. Joseph Bégin de La Croix se réjouit de voir l'Église et l'État « se donner la main » 119. Pour les observateurs extérieurs, le nouveau gouvernement est considérablement plus chrétien que le précédent. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal inactif depuis 1921, sort de son mutisme pour féliciter Duplessis de sa première année comme premier ministre. Reprenant un projet de loi d'abord élaboré par le gouvernement Taschereau. Duplessis a entre autres renfloué le Séminaire de Saint-Sulpice. menacé de faillite¹²⁰, une décision saluée par l'archevêque. Mgr Bruchési remercie également Duplessis d'avoir nommé son neveu Jean Bruchési sous-secrétaire de la province et dit apprécier la nomination de Thomas Chapais au cabinet ministériel. L'archevêque recommande au premier ministre de ne pas s'en faire avec ses « anciens compagnons d'armes » qui lui ont tourné le dos,

Rodrigue Villeneuve, « Lettre de S. Em. le Cardinal archevêque à l'honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre de la Province », *La Semaine religieuse de Québec*, 21 juillet 1938.

¹¹⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Henri Garceau à Maurice Duplessis, 4 juillet 1938.

¹¹⁵ Alain Lavigne, *Duplessis: pièce manquante d'une légende*, Québec, Septentrion, 2012, p. 102.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'A. Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 16 novembre 1936.

¹¹⁷ « Le crucifix dans la chambre législative de Québec », *L'Osservatore Romano*, 12 novembre 1936.

¹¹⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de William Mark Duke à Rodrigue Villeneuve, 11 septembre 1936.

¹¹⁹ Joseph Bégin, «L'Église et l'État se donnent la main pour perfectionner notre enseignement à tous les degrés, et le mettre à l'abri des hasards de la politique », *La Croix*, 3 octobre 1936.

¹²⁰John A. Dickinson, « Seigneurs et propriétaires : une logique ecclésiastique de l'économie », dans Dominique Deslandres, John Alexander Dickinson et Ollivier Hubert, *Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Montréal, Les Éditions Fides, 2007, p. 206-208.

puisque ce sont des ambitieux, des jaloux et des hargneux¹²¹. En apparence, le nouveau gouvernement est celui d'un renouveau catholique. Dans les faits, le politique prime sur le religieux.

2.2 Les relations entre l'Église et l'État

L'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis signifie une perte significative de pouvoir politique pour l'épiscopat. Louis-Alexandre Taschereau et Athanase David avaient l'habitude de consulter les évêques lorsque des projets de loi concernaient la morale et la religion. Avec Maurice Duplessis et Albiny Paquette, nouveau secrétaire de la province, l'épiscopat est laissé à l'extérieur du processus décisionnel. Les décisions du cabinet ministériel ne parviennent souvent aux évêques que sous l'état de rumeurs et ils doivent alors intervenir auprès du gouvernement afin de s'assurer que les projets de loi soient conformes à la doctrine sociale de l'Église. Leurs remontrances ne sont pas toujours prises en compte. L'époque où les archevêques pouvaient tuer dans l'œuf un projet de loi en s'y objectant est terminée.

Peu de temps après les élections, le cardinal Villeneuve demande au premier ministre de démentir une rumeur comme quoi la Loi de l'Assistance publique serait modifiée. Il lui demande de d'abord consulter les évêques de la province avant de prendre une telle décision¹²². Trois semaines plus tard, c'est le régime légal de la vente des liqueurs que le cardinal craint de voir modifié à la demande de l'Association des Hôteliers¹²³. Le prélat intervient alors à la demande de Mgr Deschamps, qui ne semble pas douter de son influence sur le premier ministre: « Il suffirait peut-être que Votre Éminence fasse savoir son sentiment au Premier Ministre pour que ce danger soit évité. »¹²⁴ Mgr Gauthier et Mgr Plante demandent à Duplessis de ne pas considérer les demandes voulant qu'on modifie la loi sur l'admission des enfants au cinéma, peu importent les raisons évoquées¹²⁵. Malgré tout, les évêques ne souhaitent pas être impliqués directement en politique. Apprenant que le gouvernement projette la mise sur pied d'un conseil de colonisation

ASSJ. Fonds Duplessis, lettre de Paul Bruchési à Rodrigue Villeneuve, 2 juillet 1937.

¹²² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 23 septembre 1936.

¹²³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 12 octobre 1936.

AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 5, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Rodrigue Villeneuve, 8 octobre 1936.

¹²⁵ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 7 février 1939; ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à J.-Omer Plante, 22 février 1939.

et qu'il compte inviter un ecclésiastique à y siéger, Mgr Courchesne fait savoir au cardinal Villeneuve qu'il serait préférable que ce conseil ne soit composé que de laïques afin d'éviter au clergé de se mêler de trop près à une question politique¹²⁶. Le cardinal explique au ministre Henri-Lemaître Auger que les évêques ont déjà refusé par le passé de faire siéger un des leurs sur un conseil semblable et ne croient guère souhaitable de modifier leur ligne de conduite¹²⁷.

Le principal tracas de Mgr Gauthier demeure la question de l'Université de Montréal. Le 1^{er} février 1937, tous les évêques de la province ecclésiastique de Montréal, appuyés par le cardinal Villeneuve, présentent une requête formelle au premier ministre afin de lui demander de venir en aide à l'institution¹²⁸. Le gouvernement ne semble pas réceptif à la requête. Une déclaration du Dr Paquette rapportée par les journaux met Mgr Gauthier dans tous ses états. Le secrétaire de la province recommande publiquement à l'Université de Montréal de déclarer faillite, qualifie l'immeuble universitaire de « monument à la sottise » et exprime le souhait que la construction s'arrête. Interrogé en chambre par T.-D. Bouchard, Paquette dit regretter que ses paroles se soient retrouvées dans le public, mais qu'elles expriment tout de même son opinion. Duplessis ramène son ministre à l'ordre en déclarant que le gouvernement n'a pas encore pleinement étudié la question ni pris de décision finale¹²⁹. Le Dr Paquette ne parviendra jamais à nouer une relation cordiale avec l'archevêque de Montréal. Alors que Mgr Gauthier s'adressait avec plaisir à son « cher Monsieur David »¹³⁰, Paquette ne sera jamais pour lui que « Monsieur le Ministre »¹³¹.

Au mois d'octobre, le gouvernement annonce une nouvelle aide financière à l'Université, aide dont Mgr Gauthier se dit reconnaissant¹³². En 1938, pour mettre fin aux difficultés financières récurrentes de l'Université, le gouvernement envisage de mettre sur pied un « organisme d'État » pour l'encadrer. Mgr Gauthier demande une fois de plus au cardinal d'intervenir auprès du premier ministre¹³³. Le prélat prévient Duplessis que le fonctionnement de l'Université de

.

¹²⁶ AAQ, Rimouski, lettre de Georges Courchesne à Rodrigue Villeneuve, 11 janvier 1937.

¹²⁷ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Henri Lemaître Auger, 9 février 1937.

¹²⁸ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 1^{er} février 1937. ¹²⁹ Débats de l'Assemblée législative, 20^e Législature – 2^e session, Vol. 1 – Séances du 24 février au 31 mars 1937, p.

Débats de l'Assemblée législative, 20^e Législature – 2^e session, Vol. 1 – Séances du 24 février au 31 mars 1937, p. 289-291.

¹³⁰ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Athanase David, 14 mars 1936.

¹³¹ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Albiny Paquette, 31 août 1939.

¹³² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 26 octobre 1937.

¹³³ AAQ, Montréal, lettre de Georges Gauthier à Rodrigue Villeneuve, 6 octobre 1938.

Montréal ne pourrait être modifié « sans détruire le caractère de cette institution ni compromettre l'objet pour lequel elle fut créée. » ¹³⁴ Le cardinal dit tout de même ne pas être inquiet, sachant le premier ministre suffisamment influencé par la doctrine de Mgr Laflèche pour ne pas s'aventurer sur un chemin aussi dangereux. L'Université est renflouée une fois de plus par le gouvernement, mais celui-ci caresse la possibilité de prendre part à son administration.

Mgr Gauthier en a assez de devoir quémander auprès du gouvernement à chaque année et préférerait qu'un octroi annuel soit attribué à l'Université¹³⁵. Le 19 avril 1939, le Dr Paquette annonce que le gouvernement accordera une subvention annuelle de 500 000\$ pour une période de dix ans¹³⁶. En retour de cette aide et pour assurer la santé financière de l'institution, un nouveau conseil d'administration sera mis sur pied et le gouvernement nommera cinq de ses sept membres. Officiellement, l'épiscopat est satisfait. Mgr Gauthier, Mgr Bruchési et Mgr Maurault, recteur de l'Université, remercient le premier ministre pour l'heureux dénouement de la question¹³⁷. Le cardinal Villeneuve adresse à Duplessis les remerciements collectifs des évêques de la province. Il aura tout de même fallu près de trois ans de négociations avant d'en arriver à une solution. Le premier ministre se fait un devoir de rendre publiques les lettres de remerciement que les évêques lui ont adressées et les utilise pour prouver que l'épiscopat n'a aucune objection à ce que le gouvernement nomme la majorité des administrateurs. Robert Rumilly a recours à la même stratégie dans sa biographie de Maurice Duplessis 138. René Chaloult répond au premier ministre qu'un octroi de 5 millions à une institution menacée de banqueroute suffit à faire disparaître toutes les objections ¹³⁹. Mgr Gauthier se plaint effectivement à Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, des constantes ingérences du gouvernement dans la gestion de l'Université de Montréal. Il craint ne pas avoir d'autre choix que de désavouer la solution, qu'il juge « humiliante » 140. Le gouvernement Duplessis, qu'on a volontiers qualifié

¹³⁴ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 8 octobre 1938.

¹³⁵ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Alphonse Raymond, 24 mars 1939.

¹³⁶ Débats de l'Assemblée législative, 20^e Législature – 4^e session, Vol. 2: Séances du 14 mars au 28 avril 1939, p. 886.

¹³⁷ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de Paul Bruchési à Maurice Duplessis, 21 avril 1939; AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 3 avril 1939; ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Olivier Maurault à Maurice Duplessis, 28 avril 1939.

¹³⁸ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 1, p. 506-509.

Débats de l'Assemblée législative, 21^e Législature – 1^{ère} session, Vol. 2 – Séances du 21 mai au 22 juin 1940, p. 647-652

¹⁴⁰ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Alphonse Raymond, 24 mars 1939.

d'ultramontain, a davantage politisé l'Université que ne voulait le faire le gouvernement Taschereau, qualifié d'anticlérical.

La politisation excessive du nouveau gouvernement est le principal reproche que lui adressent les évêques. Le cardinal Villeneuve et Mgr Gauthier doivent constamment intervenir auprès du gouvernement pour défendre la position des hauts fonctionnaires qui ont été nommés par le gouvernement précédent. La première lettre du cardinal au gouvernement n'est pas adressée à Duplessis, mais au ministre de la voirie François Leduc. Craignant qu'un de ses protégés ne soit démis de ses fonctions sous prétexte qu'il est d'allégeance libérale, le prélat demande au ministre de le rassurer¹⁴¹. Le cardinal s'inquiète plus tard que deux prêtres soient remplacés à la Commission scolaire de Québec par des amis de l'Union nationale. Encouragé par Mgr Gauthier, il demande au premier ministre d'éviter les nominations purement politiques¹⁴². Même la position du directeur du Dépôt du vin de messe est menacée¹⁴³. Mgr Gauthier multiplie les démarches pour conserver à Victor Doré le poste de surintendant du Conseil de l'Instruction publique, mais ne croit guère à ses chances de réussite¹⁴⁴. Les deux archevêques interviennent conjointement auprès de Duplessis et de William Tremblay, ministre du travail, pour sauvegarder le poste du sous-ministre Gérard Tremblay¹⁴⁵. Le sous-ministre est finalement gardé en poste et attribue sa bonne fortune à l'intervention du cardinal¹⁴⁶.

Les deux prélats désespèrent de voir de bons catholiques être continuellement menacés de perdre leur position pour des raisons politiques. Fin 1937, Mgr Gauthier doit intervenir auprès du premier ministre pour empêcher que le directeur des Hautes Études commerciales ne soit remercié¹⁴⁷. En juin 1938, il est à nouveau question de le remplacer. Le coadjuteur critique sévèrement la manœuvre: « Il ne s'agit pas de compétence professionnelle et de son honnêteté, il s'agit d'amis politiques à placer. »¹⁴⁸ Mgr Gauthier demande au cardinal d'intervenir, mais celui-

¹⁴¹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de François Leduc à Rodrigue Villeneuve, 2 septembre 1936.

¹⁴² AAO, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 28 mai 1937.

¹⁴³ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Ulric Perron à Oscar Drouin, 31 janvier 1937.

¹⁴⁴ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Louis-Athanase David, 15 avril 1937.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à William Tremblay, 6 août 1937; AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 23 août 1937.

¹⁴⁶ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Gérard Tremblay à Rodrigue Villeneuve, 23 septembre 1937.

¹⁴⁷ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 30 décembre 1937.

¹⁴⁸ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Rodrigue Villeneuve, 14 juin 1938.

ci ne semble pas aussi confiant que ses collègues en son influence auprès du premier ministre. Au marquis de Roussy de Sales, président du Bureau de censure des Vues animées sous le gouvernement Taschereau qui a perdu sa pension avec l'arrivée du gouvernement Duplessis et qui demande au cardinal d'intervenir en sa faveur pour lui trouver une nouvelle situation, Villeneuve répond que le gouvernement « ne s'occupe guère de [s]on sentiment, pour changer personnes et choses »¹⁴⁹.

Heureusement pour les évêques, tous les ministres ne politisent pas autant les diverses positions qui relèvent du gouvernement. Le Dr Paquette consulte les évêques avant de procéder aux nominations relatives au milieu de l'éducation¹⁵⁰. Il arrive toutefois que le premier ministre s'immisce dans le processus. En 1937 vient le temps de nommer un visiteur des écoles régionales. Questionné par le Dr Paquette, le cardinal recommande la nomination de l'abbé Honorius Bois de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Bien que le ministre ait accepté et annoncé publiquement la nomination de l'abbé Bois, le conseil des ministres s'oppose ensuite à ce choix pour lui préférer l'abbé Albert Tessier, ami personnel du premier ministre. Le cardinal fait alors savoir au sous-ministre Jean Bruchési qu'il se trouve deçu de ce qu'il perçoit comme un désaveu public, d'autant plus que l'abbé Tessier n'a à son avis aucune qualification particulière pour occuper cette fonction¹⁵¹. L'amitié personnelle qui unit l'abbé Bois et le chef libéral Adélard Godbout a possiblement influencé cette décision du gouvernement, comme l'amitié personnelle du premier ministre pour l'abbé Tessier a sûrement favorisé sa nomination¹⁵².

Alors que le cardinal Villeneuve avait offert son approbation publique aux lois du travail du ministre libéral Charles-Joseph Arcand, il n'en fait pas autant à l'égard des lois de Duplessis, bien que celles-ci aient pour but de combattre le communisme. Au père Desnoyers qui lui fait part de ses inquiétudes sur les lois ouvrières de l'Union nationale, dans lesquelles il voit une victoire des patrons, le cardinal se contente de répondre que ces lois « ne sont intrinsèquement

¹⁴⁹ AAQ, Montréal, lettre du Marquis de Roussy de Sales à Rodrigue Villeneuve, 18 octobre 1937; lettre de Rodrigue Villeneuve au Marquis de Roussy de Sales, 9 novembre 1937.

AAM, Dossier Mgr Deschamps, Vol. 5, lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Albini Paquette, 21 novembre 1936; lettre d'Alphonse-Emmanuel Deschamps à Albini Paquette, 30 novembre 1936.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Jean Bruchési à Rodrigue Villeneuve, 19 août 1937; lettre de Paul Bernier à Jean Bruchési, 23 août 1937.

¹⁵² Jean-Guy Genest, op. cit., p. 39.

pas mauvaises »¹⁵³. En bon défenseur de la doctrine corporatiste et de la mise au pas de l'économie libérale, il entretient des réserves à l'égard de Duplessis et de sa législation du travail: « En pratique, les lois 19 et 20 peuvent être mal ou bien appliquées. Au reste, ni Duplessis ni les autres n'aiment guère les syndicats, l'UCC, etc. Ça ne sert pas assez la politique.»¹⁵⁴ Visiblement, le cardinal n'apprécie pas que tout soit subordonné aux intérêts du gouvernement. Mgr Gauthier partage les réserves du cardinal sur la politique du travail de l'Union nationale. Il tente de convaincre Duplessis que sa Loi des salaires raisonnables est insuffisante pour régler les problèmes de l'ouvrier et que seules les conventions collectives peuvent lui obtenir une situation pleinement satisfaisante¹⁵⁵. S'il est un point sur lequel Duplessis se distingue favorablement de ses adversaires, c'est celui de la lutte au communisme.

2.3 La menace communiste

Au printemps 1936, Mgr Cassulo tente à nouveau d'intéresser le cardinal Villeneuve à la question du communisme. Le délégué apostolique demande au prélat de l'informer « constamment » de la propagande communiste dans son diocèse et des tentatives de fondation de cellules communistes¹⁵⁶. Las de répéter au délégué apostolique qu'il n'y a pas de mouvement communiste à Québec, le cardinal ne prend pas même la peine de lui adresser une réponse. Mgr Cassulo revient à la charge un mois plus tard¹⁵⁷. Il faudra le début de la Guerre civile espagnole, déclenchée au cours de l'été 1936, pour que le cardinal se décide enfin à partager les inquiétudes du délégué. Le prélat recommande alors à ses fidèles de se méfier des divers groupements qui tentent de les embrigader¹⁵⁸. Il demande au maire Grégoire de sévir contre un certain M. Denis qui organise un Parti ouvrier et lui promet le concours de l'Église dans son action anticommuniste¹⁵⁹. Il fournit également au maire des renseignements sur le « Front populaire » de Québec¹⁶⁰. Il maintient tout de même à Mgr Cassulo qu'à l'exception de deux ou trois familles

¹⁵³ AD, Fonds Villeneuve, lettre d'Anthème Desnoyers à Rodrigue Villeneuve, 23 avril 1938; lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 12 mai 1938.

¹⁵⁴ Ihid

¹⁵⁵ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Maurice Duplessis, 23 août 1937.

¹⁵⁶ AAQ, Délégation apostolique, lettre d'Andrea Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 12 avril 1936.

AAQ, Délégation apostolique, lettre d'Andrea Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 12 avril 1936; lettre d'Andrea Cassulo à Rodrigue Villeneuve, 21 mai 1936.

¹⁵⁸ « Le Cardinal Villeneuve fait une mise en garde », *L'Action catholique*, 29 juin 1936; Rodrigue Villeneuve, « Associations dangereuses », *La Semaine religieuse de Québec*, 2 juillet 1936.

¹⁵⁹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Rodrigue Villeneuve à J.-Ernest Grégoire, 25 juin 1936.

¹⁶⁰ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Rodrigue Villeneuve à J.-Ernest Grégoire, 7 juillet 1936.

russes, il n'y a pas de mouvement communiste organisé dans le diocèse de Québec. Ceux qui professent des sentiments communistes sont des naïfs qui le font sans le savoir¹⁶¹. Il réitère sa confiance dans le gouvernement provincial, alors toujours aux mains du Parti libéral. De son côté, Mgr Gauthier vante les efforts de son diocèse à Mgr Cassulo et croit que ses prêtres ne peuvent guère faire plus. Lui ne paraît guère compter sur les libéraux pour endiguer la menace: « Si les pouvoirs publics étaient moins candides et moins tolérants, nous aurions tôt fait de débarrasser notre pays. »162

L'abolition par le gouvernement fédéral libéral de l'article 98 du code criminel, qui interdit les organisations séditieuses, est perçu par plusieurs comme l'ouverture d'une porte aux communistes. L'abbé G. Lindsay de St-Janvier (Abitibi) croit que le ministre de la justice, Ernest Lapointe, a trahi les Canadiens français en abolissant l'article¹⁶³. L'abbé Laurent Lacoursière demande personnellement au ministre de le réappliquer¹⁶⁴. Mgr Elias Roy du Collège de Lévis reproche à Lapointe d'avoir laissé le champ libre aux communistes 165. Insatisfait de la réponse qui lui est adressée par le ministre, il s'adresse directement au premier ministre Mackenzie King¹⁶⁶. Le député libéral Oscar Boulanger se plaint au cardinal Villeneuve du curé de sa paroisse (St-Camille) qui aurait publiquement reproché au gouvernement fédéral d'avoir aboli l'article 98 du code criminel¹⁶⁷.

Le 25 octobre 1936, Maurice Duplessis et Ernest Grégoire oublient temporairement leurs différends politiques pour présider conjointement avec le cardinal Villeneuve une grande manifestation anti-communiste au Colisée de Québec qui rassemble 15,000 citoyens¹⁶⁸. Une résolution est adoptée par l'assemblée pour protester contre l'admission des communistes au

¹⁶¹ AAQ, Délégation apostolique, lettre de Rodrigue Villeneuve à Andrea Cassulo, 26 juillet 1936.

¹⁶² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 2, lettre de Georges Gauthier à Andrea Cassulo, 29 avril 1936.

¹⁶³ BAC, Fonds Lapointe, lettre de G. Lindsay à Ernest Lapointe, 11 mars 1937.

¹⁶⁴ BAC, Fonds Lapointe, lettre de Laurent Lacoursière à Ernest Lapointe, 11 avril 1937.

¹⁶⁵ BAC. Fonds Lapointe, lettre d'Elias Roy à Ernest Lapointe, 3 mars 1937; lettre d'Elias Roy à Ernest Lapointe, 3 avril 1937.

¹⁶⁶ BAC, Fonds Lapointe, lettre d'Elias Roy à William Lyon Mackenzie King, 7 décembre 1937; lettre du secrétaire particulier du premier ministre à Elias Roy, 16 décembre 1937.

167 BAC, Fonds Lapointe, lettre de J. Oscar Boulanger à Rodrigue Villeneuve, 25 septembre 1936.

¹⁶⁸ « Émouvant hommage au Christ-Roi et grande manifestation anti-communiste », L'Action catholique, 26 octobre 1936.

Canada. Le cardinal transmet lui-même le texte de la résolution à Ernest Lapointe¹⁶⁹. Aux yeux d'Oscar Boulanger, cette résolution publique est une attaque dissimulée contre le Parti libéral et le cardinal qui l'appuie est aussi « bleu » que peut l'être Duplessis. Il explique à Lapointe que la menace communiste est un « écran de fumée » dont se sert le clergé pour faire oublier la richesse opulente de l'Église canadienne qui ne songerait pas à la partager avec l'Église attaquée par les communistes en Espagne¹⁷⁰. Lapointe se contente d'expliquer au cardinal que toutes les mesures sont déjà prises pour empêcher l'immigration communiste et maintenir l'ordre au Canada¹⁷¹.

Devant l'inaction du gouvernement fédéral, le cardinal place ses espoirs dans le gouvernement provincial. Il se met en relation avec le colonel Léon Lambert, chef de la sûreté provinciale. Celui-ci partage avec l'archevêché les informations recueillies par son service sur l'activité communiste dans Québec¹⁷². Le cardinal charge l'abbé Raoul Cloutier d'être son représentant auprès du colonel et l'autorise à lui communiquer certains renseignements de sa part et à en recevoir en son nom. Quelques semaines plus tard, le cardinal ordonne la formation d'un comité secret chargé d'enquêter sur le communisme et les autres mouvements subversifs. Le comité reçoit la collaboration de la sûreté provinciale et du maire Grégoire¹⁷³. Le 19 janvier 1937, vraisemblablement pour se mettre en règle avec le gouvernement, le cardinal présente son comité à Duplessis et demande formellement l'autorisation que des renseignements soient échangés entre le chef Lambert et l'abbé Cloutier¹⁷⁴.

Le 17 mars 1937, le gouvernement de l'Union nationale fait adopter la Loi du Cadenas, votée à l'unanimité par l'Assemblée législative. Maurice Duplessis affirme en présentant son projet de loi vouloir soutenir les efforts patriotiques du cardinal Villeneuve pour combattre le communisme ¹⁷⁵. Cette déclaration a donné naissance à la rumeur voulant que le cardinal ait dicté ou inspiré la Loi du Cadenas à Duplessis. Nous avons fait au chapitre 1 le bilan historiographique de cette question. Le premier à l'affirmer semble avoir été l'avocat Robert Louis Calder, président de la

_

¹⁶⁹ BAC, Fonds Lapointe, lettre de Rodrigue Villeneuve à Ernest Lapointe, 27 octobre 1936.

¹⁷⁰ BAC, Fonds Lapointe, lettre de J. Oscar Boulanger à Ernest Lapointe, 26 octobre 1936.

¹⁷¹ BAC, Fonds Lapointe, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 3 novembre 1936.

¹⁷² AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Léon Lambert à Rodrigue Villeneuve, 2 novembre 1936.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Raoul Cloutier, 10 décembre 1936; DAUL, Fonds Grégoire, lettre de J.-Ernest Grégoire à Raoul Cloutier, 13 janvier 1937.

¹⁷⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 19 janvier 1937.

¹⁷⁵ « Débats de l'Assemblée législative du Québec sur la loi du cadenas », *Le Devoir*, 18 mars 1937.

Montreal Civil Liberties League. Lors d'une conférence à Oshawa, celui-ci aurait fait la déclaration suivante: « À la suite d'une conférence du cardinal Villeneuve et du premier ministre, M. Duplessis, et de quelques autres personnages, le gouvernement provincial a présenté à la Chambre et fait adopter par elle la Loi du Cadenas. »¹⁷⁶ Au nom du cardinal, le père Joseph-Papin Archambault réfute cette affirmation: « Son Éminence apprécie la loi, mais jamais de près ou de loin elle ne l'a réclamée ou inspirée. Même Son Éminence n'avait jamais entendu parler de cette loi avant d'apprendre qu'elle était présentée à l'Assemblée législative. »¹⁷⁷ La mise au point est peut-être entendue, mais ne suffit pas à faire taire l'idée que le cardinal ait été à l'origine de cette loi controversée. Le député Oscar Drouin accuse Duplessis de n'avoir adopté la Loi du Cadenas que parce que le cardinal l'y a obligé¹⁷⁸.

S'ils ne l'ont pas commandée ou inspirée, les évêques sont favorables à la nouvelle législation et souhaitent sa diffusion. Mgr Gauthier apprécie la Loi du Cadenas et espère que toutes les provinces adopteront une législation semblable¹⁷⁹. Mgr Humbert Mozzoni, secrétaire de la délégation apostolique et délégué intérimaire, souhaite que la presse catholique canadienne-française se porte à la défense de la loi, violemment dénoncée par la presse anglophone, et recommande au cardinal Villeneuve de faire des efforts en ce sens¹⁸⁰. Le coadjuteur de Montréal défend quant à lui la Loi du Cadenas auprès de Liguori Lacombe et Wilfrid Gariépy, députés libéraux fédéraux: « Cela vient de ce que le pouvoir fédéral ne prenant aucune mesure de protection, le pouvoir provincial juge nécessaire d'empêcher autant qu'il le peut une poignée de communistes de faire chez nous tout le mal qu'ils désirent. » Mgr Gauthier demande aux députés de ne pas se laisser aveugler par les guerres de partis. Gariépy se fait le porte-parole du coadjuteur à la Chambre des Communes pour demander que le gouvernement ne désavoue pas la Loi du Cadenas 182.

¹⁷⁶ « La Loi du Cadenas : Dénégation de S. E. le cardinal Villeneuve », *Le Devoir*, 19 février 1938.

¹⁷⁷ *Ibid*.

¹⁷⁸ « Les vendeurs du temple », *Le Journal*, 29 novembre 1937.

¹⁷⁹ AAQ, Montréal, lettre de Georges Gauthier à Humbert Mozzoni, 19 mars 1937.

¹⁸⁰ AAO, Montréal, lettre d'Humbert Mozzoni à Rodrigue Villeneuve, 9 avril 1937.

AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Liguori Lacombe, 25 mars 1938.

¹⁸² « Si la « loi du cadenas » est désavouée, ce sera une quasi-révolution dans le Québec, dit M. W. Gariépy », *L'Action catholique*, 2 avril 1938.

Le 30 octobre 1937, une nouvelle assemblée anti-communiste se tient au Colisée de Québec et rassemble 6000 personnes. Le maire Grégoire y participe à nouveau, mais le premier ministre est absent. Le discours du cardinal montre qu'il ne s'appuie visiblement pas sur la seule Loi du Cadenas pour enrayer la menace communiste. Après avoir fustigé les « doctrines subversives » avec véhémence et condamné une nouvelle fois la Russie soviétique, l'Espagne communiste et l'Allemagne nazie, il met en demeure les gouvernements d'agir: « Si ce n'est pas dans la loi, qu'on la fasse, cette loi, sinon nous en exercerons le droit de nature. » Adélard Godbout, qui reconnaît que le communisme est une menace, déclare que les « prédications » contre le communisme favorisent le développement du fascisme, une menace beaucoup plus dangereuse le la développement du fascisme, une menace beaucoup plus dangereuse « Vous avez vu que Lapointe et ses hauts-parleurs, Godbout, Bouchard, etc. ont mal pris ce discours. Ils reviennent toutefois de leur hantise du fascisme. Mais que peu de doctrine chez ces messieurs! » La méfiance du prélat à l'endroit du gouvernement fédéral semble se transposer sur le Parti libéral de Godbout, qui n'est selon lui que le porte-parole provincial du gouvernement fédéral.

Le cardinal Villeneuve n'est pas le seul à reprocher aux libéraux de ne pas s'inquiéter suffisamment du communisme. Le père Joseph Jean, un ancien professeur d'Adélard Godbout qui se décrit comme un « archirouge-libéral », est consterné lorsque « son plus honorable élève » affirme que le fascisme est une menace plus importante que le communisme et qu'il y associe la Loi du Cadenas: « De grâce, ne souillez pas le beau nom fasciste en appelant ainsi les méfaits de M. Maurice Duplessis! J'avais toujours cru que les idées bolchevistes des [Edmond] Turcotte et J[ean]-C[harles] Harvey étaient à l'opposé de Vos sentiments. J'aime encore à croire que ces mots ne sont qu'un *lapsus linguae* et que la presse bolcheviste n'aura pas à s'en réjouir bien longtemps. »¹⁸⁶ Le libéral Léonce Cliche, toujours prêt à dénoncer les prêtres qui se mêlent de politique, accuse le curé Houde de Saint-Joseph d'avoir attaqué publiquement Adélard Godbout

_

¹⁸³ « « Nous ne laisserons saboter nos convictions religieuses et nos institutions par des étrangers qui sont des perturbateurs », déclare son Éminence le Cardinal », *L'Action catholique*, 2 novembre 1937.

^{484 «} M. Godbout dit que le fascisme est plus à craindre que le communisme », *L'Action catholique*, 25 novembre 1937.

¹⁸⁵ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 8 janvier 1938.

¹⁸⁶ BAC, Fonds Lapointe, lettre de Joseph Jean à Adélard Godbout, 25 novembre 1937.

sur la question du communisme¹⁸⁷. Oscar Boulanger informe Ernest Lapointe que le curé de St-Jean-Chrysostome aurait exigé le rappel de l'article 98 pendant la messe¹⁸⁸. Lapointe lui recommande de ne pas s'inquiéter: « La voix du curé de St-Jean-Chrystostome paraît une voix isolée dans le moment, et l'accusation portée contre tous ceux qui ne pensent pas comme certains messieurs d'être des communistes a perdu beaucoup de sa valeur. »¹⁸⁹ Malgré tout, le ministre choisit finalement de ne pas désavouer la Loi du Cadenas. Mgr Mozzoni, qui en a discuté avec lui, croit que les efforts de Mgr Gauthier ne sont pas étrangers à ce résultat¹⁹⁰.

La législation anti-communiste de la province de Québec et la rumeur qu'elle a été imposée par le cardinal Villeneuve renforcent l'idée que se font les anglophones d'une *priest-ridden province*, une idée contre laquelle proteste l'Union nationale. Thomas Coonan, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, croit de son devoir de défendre la province de Québec. Devant le Club Kiwanis St-Laurent, il déclare que « le cardinal Villeneuve n'a rien à faire dans l'administration provinciale, pas plus que l'homme dans la lune »¹⁹¹.

Cette déclaration, pour laquelle le ministre s'excuse publiquement dès le lendemain¹⁹², soulève un tollé de protestations. Philippe Hamel proteste contre la déclaration de Coonan et réitère sa fidélité personnelle au prélat: « Si nous n'avions pas le Cardinal et la hiérarchie ecclésiastique pour aider le peuple à endurer ce qu'il endure, il y a longtemps que tout aurait sauté. [...] M. Coonan et ses collègues devraient apprécier ce travail qui se fait pour les sauver eux-mêmes du désastre. » Le Dr Félix Roy, député unioniste de Montmorency, affirme que « le Chef de l'Église est le conseiller logique et sûr des gouvernements » Le député unioniste de Beauce Émile Perron dénonce également la déclaration de Coonan et assure le cardinal de sa plus entière soumission ¹⁹⁵. Ernest Grégoire proteste par l'intermédiaire d'une résolution du conseil de ville de

¹⁸⁷ BAC, Fonds Lapointe, lettre de Léonce Cliche à Ernest Lapointe, 29 mars 1939.

¹⁸⁸ BAC, Fonds Lapointe, lettre de J.-Oscar Boulanger à Ernest Lapointe, 14 décembre 1938.

¹⁸⁹ BAC, Fonds Lapointe, lettre d'Ernest Lapointe à J.-Oscar Boulanger, 16 décembre 1938.

¹⁹⁰ AAQ, Délégation apostolique, lettre d'Humbert Mozzoni à Rodrigue Villeneuve, 12 mai 1938.

¹⁹¹ « Déclaration de M. Coonan », *L'Action catholique*, 17 novembre 1937; « Déclarations qui causent une sensation à Montréal », *Le Soleil*, 17 novembre 1937.

¹⁹² « Hon T. J. Coonan Issues Statement », *Chronicle-Telegraph*, 18 novembre 1937.

¹⁹³ « Le Dr Hamel relève les paroles de l'Hon. Coonan », *L'Action catholique*, 18 novembre 1937.

¹⁹⁴ « Félix Roy demande une rétractation », L'Événement, 18 novembre 1937.

¹⁹⁵ « M. Perron condamne les paroles de l'hon. Coonan », L'Action catholique, 24 novembre 1937.

Québec ¹⁹⁶. *Le Journal* de Québec accuse Grégoire d'avoir déclenché la polémique afin de mousser sa popularité à l'approche des élections municipales ¹⁹⁷. Le chanoine Cyrille Labrecque, qui craint un froid entre l'Église et le gouvernement, tente de défendre Coonan auprès du cardinal en expliquant qu'il n'a jamais prononcé ces paroles en public, mais en privé, et qu'un rédacteur du journal *Le Jour* a entendu et rapporté cette phrase ¹⁹⁸. Cette explication est peu vraisemblable puisque tous les journaux rapportent les paroles du ministre le 17 novembre alors que *Le Jour* ne paraît que le 18. Qu'à cela ne tienne, puisque le cardinal n'a pas l'habitude de protester contre les rumeurs le concernant.

2.4 Conclusion

La réputation du cardinal Villeneuve est fortement mise à l'épreuve par le contexte politique. Un évêque aurait entendu « un organisateur libéral éméché » déclarer qu'il avait l'intention de « couler le petit maudit cardinal »¹⁹⁹. Au printemps 1937, le père Desnoyers demande au prélat s'il est content de « son » Duplessis²⁰⁰. Villeneuve informe son correspondant qu'on l'accuse d'être « vendu à Duplessis et traître aux nationaux »²⁰¹, comme on l'accusait autrefois d'être vendu à Taschereau. Il dit recevoir des « épîtres injurieuses » chaque semaine. Il avoue que cela le rend sauvage à l'égard des siens, tant il craint de les « scandaliser à tout propos »²⁰². Il dit toutefois ne pas s'inquiéter de tout ce qui est dit de lui: « Qu'ais-je à faire, sinon porter ma croix d'Évêque, à m'humilier devant Dieu, et prier, et à juger ensuite selon ma tête à moi, n'ayant pas le loisir de consulter d'abord le reste de l'humanité. »²⁰³

Les relations entre l'Église et l'État se sont-elles améliorées au cours de ce premier mandat de Duplessis? Le cardinal et Mgr Gauthier ne seraient probablement pas de cet avis. L'époque où les ministres tenaient compte de l'opinion des évêques dans l'élaboration de leurs projets de loi et où un refus de l'épiscopat pouvait annuler une mesure du gouvernement semble révolue. Les

¹⁹⁶ AAQ, Ville de Québec, lettre de F. X. Chouinard à Paul Bernier, 29 novembre 1937; «Le Conseil et M. Coonan », *Le Journal*, 27 novembre 1937.

¹⁹⁷ « Exploiteur du sentiment religieux », *Le Journal*, 3 décembre 1937.

¹⁹⁸ AAQ, 39CD/1911 Labrecque, lettre de Cyrille Labrecque à Rodrigue Villeneuve, 15 novembre 1937. La date, qui n'a pas été inscrite par l'auteur de la lettre, est probablement erronée.

¹⁹⁹ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 12 mai 1938.

²⁰⁰ AD, Fonds Villeneuve, lettre d'Anthème Desnoyers à Rodrigue Villeneuve, 20 juin 1937.

²⁰¹ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 11 août 1937.

²⁰² *Ibid*.

²⁰³ *Ibid*.

évêques se révèlent bien impuissants à empêcher Duplessis de remplacer leurs protégés par ses amis. Le nouveau gouvernement semble plus motivé que l'ancien à combattre le communisme, mais ses efforts ne sont pas encore suffisants. Par ailleurs, il ne suffit pas d'affirmer que des lois sont anticommunistes pour recevoir l'approbation de l'épiscopat, comme le démontre le jugement du cardinal et de Mgr Gauthier sur les lois ouvrières de l'Union nationale. Il faudra plus qu'un crucifix, un ministre ultramontain, un anneau épiscopal et une subvention à l'Université de Montréal pour contenter les évêques. Le sentiment est-il différent au niveau du bas clergé?

3. LES DIVISIONS POLITIQUES DU CLERGÉ

Le nouveau gouvernement Duplessis crée bien de la déception et les insatisfaits sont à la recherche d'une alternative. En 1937, les députés Philippe Hamel, Ernest Grégoire, René Chaloult, Oscar Drouin et Adolphe Marcoux se dissocient définitivement de l'Union nationale pour former leur propre parti, le Parti national. Les députés du Parti national résument leur programme en affirmant qu'il est celui que Duplessis a renié en 1936, après son élection²⁰⁴. À Montréal, Paul Gouin cherche à relancer l'Action libérale nationale. Il publie toujours son journal *La Province* auquel de nombreux prêtres sont abonnés et dans lequel il défend les mêmes idées qu'en 1935. Pendant ce temps, l'Union nationale maintient ses appuis grâce aux octrois gouvernementaux. Aucun des trois groupes n'est enclin à collaborer avec les deux autres et tous trois se disputent les appuis du clergé. De quel côté penchent les prêtres?

3.1 Le clergé face à l'Union nationale

Les alliés de Maurice Duplessis dans le clergé paraissent moins nombreux que ceux du Parti national et de l'Action libérale nationale. Ses amis personnels ne semblent pas prêts à pousser l'amitié jusqu'à le soutenir ouvertement. L'abbé Albert Tessier, ancien collègue de classe de Duplessis, profite bien du soutien du nouveau premier ministre, mais n'est pas lui-même un allié du gouvernement. Bien qu'il se fasse une fierté de ne pas intervenir auprès des pouvoirs politiques, l'abbé Tessier multiplie les recommandations auprès de son ami²⁰⁵. Au cours des six premiers mois du gouvernement Duplessis, il ne s'écoule généralement que quelques semaines

²⁰⁴ Donald Thomas, op. cit., p. 40.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albert Tessier à Maurice Duplessis, 24 août 1936; 21 septembre 1936; 17 octobre 1936; 19 octobre 1936; 3 novembre 1936; 1^{er} décembre 1936; 18 janvier 1937; 24 janvier 1938; 28 juin 1938; 11 septembre 1939.

avant que Tessier ne présente au premier ministre un nouveau nom à placer dans un ministère ou un des différents services de la province. Duplessis n'est pas toujours réceptif aux demandes de son ami et souvent ne prend pas la peine d'y répondre. Une des lettres de l'abbé Tessier commence ainsi: « Cette fois j'aurai une réponse! »²⁰⁶ Tessier ne semble pas particulièrement unioniste. En janvier 1938, il offre tout de même ses félicitations à Duplessis pour tout ce qu'il a réalisé au cours de ses premiers dix-huit mois au pouvoir²⁰⁷.

L'abbé Georges Panneton de Trois-Rivières est plus clairement sympathique à l'Union nationale et sera fidèle à Duplessis jusqu'à la fin. Il s'improvise conseiller politique du nouveau premier ministre et lui partage des passages des encycliques papales qui justifient sa politique sur le travail et les grèves²⁰⁸. Il encourage Duplessis à ne pas tomber « dans les erreurs révolutionnaires où risquent de nous entraîner certains doctrinaires comme MM. Eugène L'Heureux et le Dr Hamel. »²⁰⁹ L'abbé Panneton est toutefois beaucoup plus discret qu'un curé Lavergne ou qu'un abbé Gravel et n'offre pas à Duplessis d'appui public.

L'abbé Lionel Groulx apprécie les professions de foi autonomistes de Duplessis, mais les attribue au « mouvement de ces dernières années » qui l'y ont encouragé²¹⁰. C'est bien malgré lui que le prêtre-historien voit son nom mêlé à la politique. Le ministre de la voirie François Leduc soulève en chambre que la revue communiste *Le Réveil* cite des paroles du Dr Hamel, d'Ernest Grégoire et de Lionel Groulx, « des hommes qui, j'en suis sûr, ont parlé, ont fait de grands discours sans penser aux conséquences de ce qu'ils disaient »²¹¹. L'abbé Groulx fait savoir au ministre qu'il est indigne d'un gentilhomme de traîner ainsi son nom dans ce débat. Il l'assure que son archevêque se chargera de le rappeler à l'ordre si effectivement ses paroles sont susceptibles d'aider les communistes²¹². Leduc répond qu'il n'a jamais eu l'intention d'accuser l'abbé de communisme,

²⁰⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albert Tessier à Maurice Duplessis, 8 mars 1938.

²⁰⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albert Tessier à Maurice Duplessis, 24 janvier 1938.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Panneton à Auréa Cloutier, 17 janvier 1938; lettre de Georges Panneton à Auréa Cloutier, 22 janvier 1938.

²⁰⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Panneton à Auréa Cloutier, 17 janvier 1938.

²¹⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 19 juin 1938.

[«] Une lettre à l'hon. M. Frs. Leduc », L'Action catholique, 15 mars 1937; Débats de l'Assemblée législative, Séance du 12 mars 1937, p. 217.

²¹² BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à François Leduc, 16 mars 1937.

mais qu'il voulait simplement dénoncer l'utilisation déloyale que faisaient les communistes de ses paroles et de ses écrits²¹³.

Certains prêtres ont des mots des plus durs à l'endroit de Duplessis. L'abbé Florian Jolicoeur le qualifie d'« assassin du mouvement national »²¹⁴. L'abbé Paul-Émile Pâquet qualifie la politique de Duplessis d'« anti-nationale »²¹⁵. Il lui reproche d'avoir nommé trois anglophones dans son cabinet, de favoriser injustement les compagnies anglaises dans l'octroi des contrats publics sans jamais procéder à une soumission publique, les accusations de François Leduc contre Lionel Groulx et les attaques de Duplessis contre la campagne d'« achat chez nous »²¹⁶. L'abbé Paquet reproche à Omer Héroux l'attitude partiale du *Devoir* à l'endroit du nouveau gouvernement et l'accuse de « tuer par le ridicule » le Dr Hamel à qui il avait toujours été favorable jusqu'à son exclusion du cabinet par Duplessis. Le nouveau gouvernement a encore beaucoup à faire pour séduire les prêtres.

Duplessis peut compter sur l'abbé Tessier et l'abbé Panneton comme Taschereau pouvait compter sur Mgr Gignac et l'abbé Perrier, mais ces membres du clergé sont de toute évidence des cas isolés et non pas les représentants d'une tendance générale. Le mouvement est beaucoup plus fort du côté du Parti national et de l'Action libérale nationale.

3.2 Le clergé face au Parti national

Parmi les principaux appuis et conseillers du Parti national, on retrouve l'abbé Lionel Groulx. Celui-ci encourage Philippe Hamel à élaborer une « politique synthétique » afin de se défaire du préjugé voulant qu'il n'ait d'opinion que sur la seule question de l'électricité. Il demande à René Chaloult de l'encourager dans cette voie. Il l'incite également à venir conquérir la population montréalaise et à s'adresser à toute la province: « Vous ne pouvez plus rester une simple célébrité québécoise, quels que soient le charme et le prestige de la capitale. »²¹⁷ Il dit travailler à étendre sa popularité et répondre à ses détracteurs à chaque occasion. Groulx croit que Hamel,

²¹³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de François Leduc à Lionel Groulx, 18 mars 1937.

²¹⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Florian Jolicoeur à J.-Ernest Grégoire, 23 février 1938.

²¹⁵ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Paul-Émile Paquet à Omer Héroux, 31 mars 1937.

²¹⁶ Ihid

²¹⁷ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 10 janvier 1937.

contrairement à Godbout et Duplessis, peut offrir au Canada français un gouvernement digne de celui de Salazar, son « dictateur favori »²¹⁸. Lorsque le ministre Oscar Drouin quitte l'Union nationale pour rejoindre Hamel dans l'opposition, il reçoit également les encouragements de Groulx, qui le félicite de ses efforts pour insuffler « une âme nationale, une culture, une éducation pour permettre de développer le plan économique canadien-français à la lueur de nos traditions et de nos meilleurs intérêts nationaux »²¹⁹. L'abbé Groulx place de grands espoirs dans le Parti national qui apprécie profondément son appui. Drouin et Chaloult souhaitent que le discours de Groulx au Congrès de la Langue française de 1937 devienne la charte de leur parti²²⁰.

Le Parti national occupe cinq comtés dont trois situés dans la ville de Québec (Québec-Centre, Québec-Est et Québec-Comté). Les deux autres comtés (Montmagny et Kamouraska) sont aux abords de la capitale. Ajoutons à cela qu'un des cinq députés est également maire de Québec. Il n'est donc pas étonnant que le nouveau parti soit particulièrement populaire dans la capitale. L'abbé Léonidas Castonguay informe René Chaloult qu'à l'exception d'« un rouge et deux ou trois bleus », tous les prêtres du Séminaire de Québec sont fidèles aux « vrais défenseurs de la nation »²²¹. Pour construire sa popularité, le Parti national peut compter sur l'abbé Pierre Gravel, conférencier particulièrement populaire à Québec et dans les environs, qui partage souvent avec les députés nationaux la tribune de ses conférences²²².

La popularité du Parti national dépasse largement la seule ville de Québec. Mgr Eugène Lapointe de Chicoutimi félicite le Dr Hamel pour son discours inaugural à l'Assemblée législative. Il l'invite à venir visiter la population du Saguenay, parmi laquelle il est apparemment très populaire. Il l'encourage tout de même à élargir son discours afin de voir plus loin que la seule question de l'électricité²²³. L'abbé S. Bourque de l'Hospice du Sacré Cœur de Sherbrooke félicite

²¹⁸ *Ihid*

²¹⁹ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre d'Oscar Drouin à Lionel Groulx, 20 mars 1937.

²²⁰ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Paul Bouchard à Lionel Groulx, 2 juillet 1937.

²²¹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Léonidas Castonguay à René Chaloult, 17 octobre 1936.

²²² « La soirée des Jeunesses Patriotes a un vif succès », *L'Action catholique*, 10 février 1937; « Conférence de l'abbé Gravel à Saint-Roch », *L'Action catholique*, 5 avril 1938; « L'abbé Pierre Gravel à la L. des Patriotes », *L'Action catholique*, 21 mai 1938; « M. l'abbé P. Gravel s'attaque au *Jour* », *L'Événement*, 28 novembre 1938; « Une causerie de M. l'abbé Pierre Gravel », *Le Soleil*, 9 décembre 1938.

²²³ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Eugène Lapointe à Philippe Hamel, 17 octobre 1936.

Ernest Grégoire pour son attitude à l'endroit du gouvernement Duplessis²²⁴. Le père J.-Alphonse Richard des Clercs de Saint-Viateur de Joliette assure Hamel qu'il fait de nombreuses conversions parmi ses confrères²²⁵. Le curé Médéric Gravel de Port-Alfred compare les députés du Parti national aux Patriotes de 1837²²⁶. L'abbé Jos. Labrecque de Plessisville (Mégantic) considère les cinq députés du Parti national comme les « champions de nos libertés » et les « défenseurs de notre patrimoine national »²²⁷. Le curé Paradis de St-Georges de Gaspé dit souhaiter que les admirateurs du Dr Hamel cessent de se contenter de l'applaudir et passent aux actes²²⁸. La plupart des prêtres sympathiques au Parti national se limitent effectivement à des témoignages de sympathies. La discipline ne permet plus un soutien plus actif. Certains ajoutent tout de même des contributions financières²²⁹. Parmi les participations plus actives, on retrouve celle du père Archange qui, bien que réduit au silence, met ses presses au service du Dr Hamel et lui propose d'éditer ses conférences en brochures²³⁰. On retrouve également l'abbé Ernest Lemieux de l'Université Laval qui aide Hamel à recruter ses organisateurs²³¹.

Le Parti national subit son premier test électoral en mars 1937 lors d'une élection partielle en Beauce. Les députés du parti sont particulièrement bien reçus au Séminaire du Sacré-Cœur à St-Victor²³². Selon l'abbé Laurent Lacoursière, tous les prêtres du Séminaire appuient le Parti national²³³. L'abbé Omer Labbé, supérieur du séminaire, contribue de 45\$ à la caisse du Parti national pour l'élection partielle²³⁴. L'abbé J.-Adrien Gagné récolte également du financement auprès de ses confrères²³⁵. L'abbé Louis-Joseph Ferland recommande à Ernest Grégoire des hommes qui pourraient contribuer à l'organisation du parti dans le comté²³⁶. Malgré le soutien du clergé de la région, le candidat du Parti national Wilfrid Doyon ne récolte que 875 voix et termine troisième, loin derrière Émile Perron de l'Union nationale et Vital Cliche de l'Action

DAUL, Fonds Grégoire, lettre de S. Bourque à J.-Ernest Grégoire, 7 mars 1937.

DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à J.-Alphonse Richard, 6 juillet 1937.
 DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Médéric Gravel à J.-Ernest Grégoire, 7 mai 1937.

²²⁷ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Jos. A. Labrecque à Philippe Hamel, 3 février 1939.

²²⁸ DAUL, Fonds Hamel, lettre de D. Paradis à Philippe Hamel.

DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Alphonse Tardif à Philippe Hamel, 13 mars 1937.

²³⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Archange Godbout à Philippe Hamel, 20 janvier 1937.

²³¹ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Ernest Lemieux à Philippe Hamel, 24 novembre 1936.

DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Laurent Lacoursière, 22 mars 1937.
 DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Laurent Lacoursière à Philippe Hamel, 14 mars 1937.

²³⁴ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel au Supérieur du Séminaire du Sacré-Cœur, 27 mars 1937.

²³⁵ DAUL, Fonds Hamel, lettre de J. Adrien Gagné à Philippe Hamel, 12 avril 1937.

²³⁶ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Louis-Joseph Ferland à J.-Ernest Grégoire, 21 mars 1937.

libérale nationale²³⁷. L'abbé Laurent Lacoursière déplore la défaite du Parti national, mais considère que le résultat est une défaite pour l'Union nationale puisque son candidat n'a pas obtenu la majorité absolue²³⁸.

Les élections ne se gagnent évidemment pas qu'avec des discours et des programmes. À la tête du gouvernement provincial, l'Union nationale dirige la distribution de l'argent de la province et entend utiliser cet avantage. Le révérend Frère Palasis, directeur de l'École de Commerce de l'Université Laval qui aimerait faire de son école une école supérieure dont le diplôme serait reconnu comme un baccalauréat, compte sur l'appui du gouvernement. L'Union nationale est toutefois peu encline à accorder cette faveur à une école qui compte Ernest Grégoire parmi ses professeurs. Le Frère Palasis demande donc à Grégoire de démissionner²³⁹. Lorsque le gouvernement accorde la subvention demandée, le frère organise une réception en l'honneur de Maurice Duplessis pour le remercier et invite le Dr Hamel à y assister. Celui-ci refuse et accuse le frère d'avoir sacrifié Grégoire pour obtenir sa subvention²⁴⁰. Le frère Palasis confirme que conserver le maire dans son institution aurait risqué de priver l'École de son octroi gouvernemental, d'autant plus que tous les frères enseignants sont sympathiques au Parti national²⁴¹. Les accusations d'Hamel sont rendues publiques et « l'affaire Palasis » devient polémique²⁴². Hamel et Grégoire sont accusés de manquer de respect aux Frères des Écoles chrétiennes.

Bien que Grégoire administre la ville de Québec à titre de maire, il ne peut évidemment pas rivaliser avec les moyens de la province. Certains prêtres n'acceptent pas de ne pas recevoir de financement de la ville et leur sympathie au Parti national s'en ressent. Insatisfait de l'octroi qu'il reçoit de la province, l'abbé Odilon Gauthier, directeur de la Maison Dom Bosco et sympathisant de la première heure de Grégoire, demande au maire de compenser le manque à gagner. Grégoire lui répond que les institutions d'assistance publique relèvent du gouvernement provincial et qu'il

²³⁷ « Le comté de Beauce a élu M. J.-Émile Perron », L'Action catholique, 18 mars 1937.

²³⁸ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Laurent Lacoursière à Philippe Hamel, 19 mars 1937.

²³⁹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre du Frère Palasis à J.-Ernest Grégoire, 14 août 1937.

²⁴⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel au Frère Palasis, 7 mars 1938.

²⁴¹ DAUL, Fonds Hamel, lettre du Frère Palasis à Philippe Hamel, 17 mars 1938.

²⁴² « Une lettre de reproche de Ph. Hamel au R. F. Palasis soulève l'indignation des anciens élèves des Frères », *Le Soleil*, 15 mars 1938.

n'est pas de son ressort de favoriser une ou l'autre de ces institutions, d'autant plus que la situation financière de la ville de Québec n'est guère enviable²⁴³. La réponse n'est pas jugée satisfaisante. Le maire et son parti devront se passer des prières des frères et des orphelins de Dom Bosco lors de leurs prochains affrontements électoraux.

Le Parti national subit un nouveau revers en février 1938 lorsqu'Ernest Grégoire est défait aux élections municipales par Lucien Borne. Encore une fois, les élections de Québec sont considérées comme le reflet de la politique provinciale et semblent une défaite pour le parti du maire vaincu. Pour plusieurs prêtres sympathiques au Parti national, la victoire de Borne est celle des trusts et la lutte semble définitivement perdue. L'abbé Raoul Cloutier est particulièrement sévère: « Notre peuple mérite la servitude qui est sienne. » 244 L'abbé Guillaume Miville-Deschênes considère que Grégoire a été « victime de la puissance des ténèbres et de la canaille »²⁴⁵. Un dominicain parle de la «déchéance » de la ville de Québec²⁴⁶. Sœur Marie Claire de Jésus d'Outremont se dit « étonnée du manque de perspicacité, de l'étroitesse d'esprit des adversaires et des électeurs en général »²⁴⁷. « Le bon peuple a baisé ses chaînes », ajoute l'abbé Alphonse Tardif²⁴⁸. L'abbé Dollard Morel croit que la ville de Québec n'était simplement pas digne de celui qui a tenté de la sauver²⁴⁹. L'abbé Charles-Omer Rouleau de l'Université d'Ottawa est plus éloquent encore: « Notre pauvre race de gueux qu'une main invisible maudite vient de lancer encore les uns contre les autres comme de misérables détragués, mérite plus de pitié que de mépris. »²⁵⁰ On demande tout de même à Grégoire et à ses collègues de ne pas abandonner la lutte. L'abbé Florian Jolicoeur, également navré de la défaite, assure Grégoire que tous les prêtres du Séminaire du Sacré-Coeur sont toujours derrière lui²⁵¹. Mgr Elias Roy constate la même unanimité chez les professeurs du Collège de Lévis²⁵². Les sympathisants du Parti ne s'entendent pas sur la cause de la défaite. L'abbé Arthur Giguère croit que la victoire de Borne

²⁴³ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de J.-Ernest Grégoire à Odilon Gauthier, 7 décembre 1937.

²⁴⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Raoul Cloutier à J.-Ernest Grégoire, 21 février 1938.

²⁴⁵ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de G.-M. Déchènes à J.-Ernest Grégoire, 22 février 1938.

²⁴⁶ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'un dominicain à J.-Ernest Grégoire, 22 février 1938. La signature est illisible.

²⁴⁷ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Sœur M. Claire de Jésus à J.-Ernest Grégoire, 22 février 1938.

²⁴⁸ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Alphonse Tardif à J.-Ernest Grégoire, 23 février 1938.

²⁴⁹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Dollard Morel à J.-Ernest Grégoire, 24 février 1938.

²⁵⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Charles-Omer Rouleau à Philippe Hamel, 22 février 1938.

²⁵¹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Florian Jolicoeur à J.-Ernest Grégoire, 23 février 1938.

²⁵² DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Elias Roy à J.-Ernest Grégoire, 23 février 1938.

est celle de la compagnie d'électricité Quebec Power²⁵³. L'abbé Gérard Jacques croit au contraire qu'il s'agit de la « première victoire des communistes dans Québec. »²⁵⁴

Très populaire comme nous l'avons vu auprès des maisons d'enseignement, Philippe Hamel ne s'explique pas de ne pas recevoir l'appui officiel des évêques étant donné que son programme est directement tiré de la doctrine sociale de l'Église. En privé, le cardinal Villeneuve reconnaît que le programme social du Parti national est celui de l'Église. Il explique à Hamel pourquoi il ne prend pas ouvertement son parti:

« L'Église vise aux âmes avant tout, et n'est pas chargée formellement de sauver ni l'ordre économique ni l'ordre politique du monde. Elle n'est chargée que d'enseigner la doctrine et de sauver les âmes. Or, pour ce ministère, il lui faut tenir compte des faits, des aveuglements, des ignorances, des faiblesses, du moindre mal. Jamais vous ne la verrez rompre avec l'autorité établie, lui manquer de respect, lui retirer sa collaboration, sous le motif que ceux qui sont en autorité n'ont pas toute la lumière ou toute la droiture qui seraient à souhaiter. L'Église agit dans l'humanité qu'elle a. »²⁵⁵

Ainsi, bien que Duplessis n'ait pas « toute la lumière ou toute la droiture » voulues, le cardinal ne peut publiquement le condamner ou appuyer officiellement ses adversaires. Il peut souhaiter dans l'intimité la victoire du Dr Hamel, mais laisse les journalistes et les mécontents le présenter comme l'allié fidèle de l'Union nationale.

3.3 Le clergé face à l'Action libérale nationale

Après les élections de 1936, l'Action libérale nationale est réduite à son organe, le journal *La Province* qui maintient une popularité considérable auprès du clergé. Nous avons relevé les noms de 60 prêtres et religieux abonnés à *La Province*. La liste sera présentée en annexe. L'abbé Meunier de St-Hyacinthe dit apprécier « l'allure libre » du journal²⁵⁶. Il précise tout de même vouloir voir Paul Gouin appuyer les députés réellement dévoués à la cause nationale. Le curé Médéric Gravel encourage Paul Gouin à continuer à offrir au peuple « sa seule planche de salut national » ²⁵⁷. Le père dominicain Richard Tremblay compte sur *La Province* pour réaliser la coalition des forces nationales ²⁵⁸. Certains vont jusqu'à collaborer au journal. C'est le cas de

²⁵³ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Arthur Giguère à J.-Ernest Grégoire, 25 février 1938.

²⁵⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Gérard Jacques à J.-Ernest Grégoire, 25 février 1938.

²⁵⁵ AAO, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Philippe Hamel, 26 novembre 1938.

²⁵⁶ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'A. Meunier à Paul Gouin, 30 novembre 1936.

²⁵⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de Médéric Gravel à Paul Gouin, 20 juin 1937.

²⁵⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Richard Tremblay à Paul Gouin, 12 août 1937.

l'abbé Auguste Lapalme de Montréal²⁵⁹ et du père franciscain Carmel Brouillard, qui tente en plus de recruter des rédacteurs chez les religieux. Loin de recommander à Paul Gouin la charité chrétienne, il l'encourage au contraire à continuer à «taper sur les têtes-de-boules qui actuellement ont l'audience populaire »²⁶⁰. Le frère Marie-Victorin, président de la Société canadienne d'histoire naturelle, aide également Gouin à recruter des collaborateurs pour son iournal²⁶¹.

Les abonnés de La Province n'apprécient pas tous l'attitude du journal à l'endroit du nouveau gouvernement. Le curé Jos.-D. Michaud de Val-Brillant annule son abonnement en raison des critiques contre Duplessis:

« Autant j'ai aimé votre œuvre lorsque vous livriez le bon combat, autant je suis dégoûté de la campagne que vous menez aujourd'hui contre un chef de gouvernement dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. À moins d'être de mauvaise foi, il est impossible de ne pas admettre qu'il s'est fait un travail gigantesque, depuis l'ouverture de la session, par l'Honorable Maurice Duplessis et son gouvernement d'Union Nationale. »²⁶²

L'abbé Vital Labrie du Collège de Lévis annule également son abonnement²⁶³. Le curé Omer Carrier de St-Anselme (Dorchester) est particulièrement critique à l'endroit du contenu du journal: « C'est plus que vulgaire, c'est malpropre! Et vous avez la prétention de travailler au relèvement de la race! »²⁶⁴ La Province ne semble pas appelée à durer. À Léopold Richer qui envisage quitter Le Droit pour devenir le directeur du journal de l'ALN, Lionel Groulx conseille de fonder un nouveau journal plutôt que de tenter d'en ressusciter un « moribond » 265. Groulx confie à Richer être décu de La Province et encore davantage de Paul Gouin: «L'homme me paraît bien impuissant à ressaisir son destin. Tout fait penser à un écroulement tragique. »²⁶⁶ Il semble que Gouin et son équipe fassent malgré tout du bon travail puisque l'abbé Groulx s'abonne au journal un an plus tard²⁶⁷. L'abbé J.-A. Langlais de Barraute (Abitibi), abonné à La Province, tente d'expliquer à Gouin pourquoi on l'abandonne peu à peu. Son attitude « injuste »

²⁵⁹ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Auguste LaPalme, 2 juillet 1937.

²⁶⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Carmel Brouillard à Paul Gouin, 22 novembre 1937.

²⁶¹ BAC, Fonds Gouin, lettre du Frère Marie-Victorin à Paul Gouin, 28 février 1937.

²⁶² BAC, Fonds Gouin, lettre de Jos. D. Michaud à Séraphin Vachon, 31 octobre 1936.

²⁶³ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de Vital Labrie à Paul Gouin, 3 novembre 1936.

²⁶⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Omer Carrier à Paul Gouin, 1^{er} mars 1937.

²⁶⁵ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Léopold Richer, 29 septembre 1936.

²⁶⁶ BANO-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Léopold Richer, 24 décembre 1936.

²⁶⁷ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Paul Gouin, 24 septembre 1937.

envers Duplessis vient au premier rang. Il ajoute qu'Adélard Godbout et le député libéral Édouard Lacroix sont aussi de bons hommes et ne méritent pas l'acharnement du journal²⁶⁸.

Le principal allié de l'Action libérale nationale dans le clergé est l'abbé Pierre Gravel, vicaire à Saint-Roch de Québec. Il fait ainsi l'éloge de Paul Gouin auprès de son curé: « l'éveilleur politique, le seul clairvoyant, que nous ne fumes pas nombreux a juger tel l'été dernier, mais dont les honnêtes gens ont le devoir de se rapprocher, aujourd'hui. »²⁶⁹ L'abbé Gravel assure Gouin que tous les prêtres avec qui il s'entretient comprennent « l'opportunité et l'importance » de son discours²⁷⁰. Avec un groupe de collaborateurs, il tient des « assemblées de propagande » en faveur du journal *La Province* et amasse des souscriptions pour le journal²⁷¹. Il met Gouin en contact avec Alphonse Lucchési, organisateur politique très apprécié par le parti²⁷². Le chef de l'ALN estime fortement sa collaboration: « Si nous avions pour nous aider dix Pierre Gravel! »²⁷³ Malgré la polémique de 1935 et les avertissements répétés de ses supérieurs, l'abbé ne craint pas d'être vu publiquement en compagnie de politiciens. Sa présence à une fête organisée en l'honneur de Gouin est signalée par les journaux²⁷⁴.

L'abbé Gravel n'est cependant pas un homme de parti. Nous avons vu qu'il sympathise également avec le Parti national. Même le député libéral Wilfrid Lacroix reçoit son appui en raison de son nationalisme personnei²⁷⁵. L'objectif de Gravel est de réunir tous les nationalistes sous une seule bannière. Lui et son cousin, le curé Médéric Gravel de Port-Alfred, encouragent les dirigeants de *La Province* et ceux de *La Nation*, hebdomadaire séparatiste de Québec, à fusionner afin de donner à la province un seul journal résolument nationaliste²⁷⁶. Malgré les rapprochements entre Paul Gouin et Paul Bouchard, directeur de *La Nation*, le projet tombe à l'eau lorsque *La Province* déclare que le Parti conservateur finance les activités politiques de Bouchard. Toute possibilité de fusion entre les deux mouvements s'envole. L'abbé Gravel est

²⁶⁸ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre de J. A. L. à Paul Gouin, 15 janvier 1937.

²⁶⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel au curé Ferland, 11 juin 1937.

²⁷⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 17 août 1937.

²⁷¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 6 juillet 1937; lettre du secrétaire de Paul Gouin à Pierre Gravel, 10 août 1937.

²⁷² BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Pierre Gravel, 19 août 1938.

²⁷³ BAC. Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Pierre Gravel, 3 juillet 1937.

²⁷⁴ « M. Oscar Drouin déclare que l'entente de son groupe avec l'A. L. N. est désirable », *Le Canada*, 2 août 1937.

²⁷⁵ « Avant d'être rouge ou bleu, je serai C. Français, dit Lacroix », L'Action catholique, 19 décembre 1938.

²⁷⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Bouchard à Paul Gouin, 2 novembre 1937.

furieux et fait savoir qu'il n'est plus un ami de $La\ Province^{277}$. En public, il affirme toujours n'avoir confiance qu'en Paul Gouin²⁷⁸.

L'idée d'une alliance des forces nationalistes fait son chemin et est fortement encouragée par certains membres du clergé. Le curé Adélard Piché de Portneuf souhaite une grande coalition contre Duplessis dans laquelle s'uniraient Paul Gouin, les députés du Parti national et Adélard Godbout²⁷⁹. Il souhaite néanmoins que le programme appliqué une fois au pouvoir soit celui de l'Action libérale nationale. Le curé Pierre Veilleux encourage Paul Gouin à chercher le soutien des libéraux « les plus irréprochables » tels que son frère Léon-Mercier Gouin²⁸⁰. L'abbé Léon Beaulieu de l'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière exprime à Gouin son souhait de voir son groupe s'unir à celui d'Hamel²⁸¹. L'abbé Pierre Gravel sert d'intermédiaire entre Gouin et Oscar Drouin et tente de favoriser le rapprochement entre les deux partis²⁸².

De nombreux prêtres contribuent chacun à leur façon au mouvement de l'Action libérale nationale. Certains se permettent des recommandations quant au programme du parti. L'abbé Robert Chevalier de la paroisse Christ-Roi de Montréal suggère à Paul Gouin d'inclure au programme le rapatriement de la compétence de l'immigration au gouvernement provincial. Cela empêcherait les hommes d'état de « britisher » et « d'enjuiver » le Québec²⁸³. L'abbé Étienne Blanchard de Notre-Dame de Montréal encourage Gouin à inclure à son programme une modification de la Commission des Liqueurs pour en faire un instrument de tempérance²⁸⁴. L'abbé Omer Labbé, qui a généreusement contribué à la campagne du Parti national en Beauce, finance également *La Province*²⁸⁵. Le curé Jean Duval d'Inverness (Mégantic) et le curé J.-A.

²⁷⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 18 décembre 1937; lettre de Paul Gouin à Pierre Gravel, 21 décembre 1937.

²⁷⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 21 décembre 1937.

²⁷⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre d'A. Piché à Paul Gouin, 28 avril 1938.

²⁸⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre de P. Veilleux à Paul Gouin, 3 août 1939.

²⁸¹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Léon Beaulieu à Paul Gouin, 20 mars 1937.

²⁸² BAC, Fonds Gouin, lettre d'Oscar Drouin à Paul Gouin, 17 août 1937; lettre de Paul Gouin à Oscar Drouin, 31 août 1937

²⁸³ BAC, Fonds Gouin, lettre de Paul Gouin à Robert Chevalier, 17 septembre 1938; lettre de Robert Chevalier à Paul Gouin, 18 juillet 1938.

²⁸⁴ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Étienne Blanchard à Paul Gouin, 3 octobre 1938.

²⁸⁵ BANQ-M, Fonds Gouin, lettre d'Omer Labbé à Paul Gouin, 13 juillet 1937.

Lambert de Ste-Clotilde de Beauce distribuent des exemplaires du programme²⁸⁶. Le frère Marc-André des Écoles chrétiennes fait étudier le discours de Gouin à l'Assemblée législative par ses étudiants normaliens²⁸⁷. Le curé Lambert dit travailler à détruire l'esprit de parti et à amener les gens à s'intéresser au programme, le tout en ne manquant pas de respecter les directives de ses supérieurs sur l'implication politique des prêtres²⁸⁸.

Aucun des partis en présence ne peut prétendre faire l'unanimité dans le clergé. Le Parti national et l'Action libérale nationale semblent tout de même mobiliser davantage de forces que le Parti libéral et l'Union nationale, qui ont aussi leurs sympathisants. L'enthousiasme des prêtres a évidemment ses limites, d'autant plus qu'une mobilisation de grande envergure est désormais impossible.

3.4 Politique et discipline ecclésiastique

Sans empêcher ses prêtres de se mêler de politique, le cardinal Villeneuve souhaite éviter un nouveau scandale comparable à celui de 1935. L'abbé Gravel est plus bruyant et visible depuis qu'il est à Québec et le curé Lavergne n'a pas l'intention de se taire malgré toutes les remontrances de ses supérieurs. Les deux prêtres doivent composer avec la surveillance du chanoine Cyrille Labrecque. Ce dernier, autrefois un partisan de Philippe Hamel, est de plus en plus gagné à l'Union nationale et voit d'un mauvais œil ces deux abbés un peu trop sympathiques à l'opposition. Il informe le cardinal que les abbés Gravel et Lavergne « contribuent à affaiblir l'autorité diocésaine au milieu de la jeunesse » tant leur discours est évidemment à l'opposé de celui de leur évêque. Le chanoine propose au cardinal de faire censurer leurs discours²⁸⁹. Les sympathies du chanoine ne semblent pas un secret et l'abbé Eustache Santerre, libéral et ami personnel de Louis-Alexandre Taschereau²⁹⁰, informe le prélat que son activité politique crée un malaise dans le clergé²⁹¹. On l'accuse notamment de collaborer au *Journal*, organe de l'Union

²⁸⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Jean Duval à Paul Gouin, 5 mai 1939; lettre de J. A. Lambert à Paul Gouin, 6 juin 1939.

²⁸⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de Frère Marc-André à Paul Gouin, 16 février 1939.

²⁸⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de J. O. Lambert à Paul Gouin, 22 mai 1939.

²⁸⁹ AAO, NDG, lettre non datée de Cyrille Labrecque à Rodrigue Villeneuve.

BANQ-Q, Fonds Taschereau, lettre d'Adélard Godbout à Louis-Alexandre Taschereau, 26 mars 1936; lettre d'Eust. Santerre à Louis-Alexandre Taschereau.

²⁹¹ AAQ, Rimouski, lettre d'Eustache Santerre à Rodrigue Villeneuve, 25 octobre 1937.

nationale à Québec en guerre contre *L'Action catholique*. Labrecque avoue être l'ami personnel du ministre Onésime Gagnon, mais nie avoir quelque implication politique²⁹².

Comme à l'époque de Taschereau, *L'Action catholique* en général et le rédacteur Eugène L'Heureux en particulier sont considérés hostiles au gouvernement et sympathiques à l'opposition. Le cardinal doit à nouveau rappeler à l'ordre L'Heureux, qu'il accuse de travailler à renverser le gouvernement. Il rappelle que *L'Action catholique* n'est pas un journal politique et doit juger les hommes sans favoritisme mais avec équité et avec prudence²⁹³. Il explique que la dictature vaut mieux que la révolution et que des catholiques ne doivent pas travailler à la désorganisation sociale. Voilà une autre déclaration du cardinal qui a pu contribuer à en faire un allié de Duplessis dans l'opinion publique. Les efforts qu'il consacre à tempérer les ardeurs de l'abbé Gravel et du curé Lavergne vont fortement renforcer cette image.

Le 16 mai 1936, *L'Action catholique* annonce une assemblée à Asbestos à laquelle participeront entre autres le Dr Hamel, le maire Grégoire et l'abbé Gravel²⁹⁴. Un certain Omer Lachance, dont les amis ont eu à souffrir des « calomnies » de cet « abbé politicien », avise le cardinal Villeneuve qu'il a l'intention de sténographier les paroles de Gravel et d'envoyer ses notes à Mgr Cassulo²⁹⁵. Le cardinal prévient l'abbé qu'il ne devra à aucun moment dans sa conférence traiter de politique, qu'il devra faire approuver son texte par son curé et que le curé d'Asbestos ainsi que l'évêque de Sherbrooke devront approuver sa présence. Au mois d'octobre, une plainte de l'abbé Georges Côté, aumônier général des syndicats catholiques, amène le cardinal à recommander à Gravel de se tenir loin de Thetford Mines. Il ne semble pas lui reprocher ses idées politiques, mais paraît plutôt craindre que le bouillant abbé ne fasse de l'ombre à ses successeurs auprès des ouvriers: «Tous n'ont pas vos talents et doivent faire le bien à leur façon et selon leurs moyens. Mais vos disciples ne font point cette distinction, et par suite il y a désordre. Je pense que vous avez suffisamment de besogne à Saint-Roch.»²⁹⁶.

²⁹² AAQ, Dossier Labrecque, lettre de Cyrille Labrecque à Rodrigue Villeneuve, 30 octobre 1937.

²⁹³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à *L'Action catholique*, 30 mai 1937.

²⁹⁴ « Assemblée à Asbestos, le vingt-quatre », *L'Action catholique*, 16 mai 1936.

²⁹⁵ AAQ, Pierre Gravel, lettre d'Omer Lachance à Rodrigue Villeneuve, 18 mai 1936. La réponse du cardinal est écrite à la main

²⁹⁶ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Rodrigue Villeneuve à Pierre Gravel, 11 octobre 1936.

Le cardinal voit d'un mauvais œil les accointances de l'abbé Gravel avec le journal *La Nation*, auquel le vicaire collabore sous le pseudonyme Charles Lemoyne²⁹⁷. Un certain Jean-Marc Blanchet écrit au cardinal Villeneuve pour se plaindre que Gravel néglige le confessionnal au profit de ses conférences et de sa collaboration avec le groupe de Paul Bouchard²⁹⁸. Le cardinal craint qu'on en vienne à croire que *La Nation* est le journal de l'abbé Gravel, d'autant plus que le journal affiche une attitude irrévérencieuse à l'égard de certains membres du clergé. Le prélat recommande donc la discrétion et la prudence. Il donne ces directives sans acrimonie: « Je sais d'ailleurs votre zèle, votre bon cœur, votre obéissance sacerdotale. Je vous conserve toute mon affection et mon estime. »²⁹⁹ Quelques mois plus tard, le cardinal rappelle à ses prêtres qu'il leur est interdit d'écrire dans les journaux, même sous pseudonyme, sans avoir soumis leur texte à leur Ordinaire³⁰⁰.

Le curé Lavergne est quant à lui toujours mêlé à la politique du maire Grégoire. À l'automne 1937, celui-ci se trouve opposé au chanoine Cyrille Deslauriers, membre de la Commission scolaire de Québec, qui se fait le porte-parole des Irlandais catholiques. Aux yeux du curé et du maire, son attitude en est une d'abandon des droits des francophones. Le curé Lavergne adresse une lettre injurieuse au chanoine Deslauriers pour lui reprocher son attitude: « Non, quoique vous disiez, la tache restera sur votre nom. Votre attitude que rien ne légitime, vous marque dans l'opinion publique d'un stigmate ignominieuse [sic] dont le nom est sur toutes les lèvres des vrais patriotes mais que j'aime mieux ne pas écrire. »³⁰¹ Le cardinal est furieux de constater que des copies de cette lettre se sont retrouvées dans le public. Le curé affirme que c'est le chanoine Deslauriers lui-même qui a reproduit la lettre et assuré sa distribution³⁰². Le cardinal n'est guère satisfait de ses explications: « Vous n'êtes pas chargé du gouvernement du clergé dans le diocèse, et je ne le laisserai pas croire non plus. »³⁰³ Il ordonne une enquête diocésaine sur la question dirigée par Mgr Joseph Gignac et le chanoine Edgar Chouinard³⁰⁴. L'enquête vient à la

²⁹⁷ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Jean-Pierre Després à Philippe Hamel, 24 octobre 1939.

²⁹⁸ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Jean-Marc Blanchet à Rodrigue Villeneuve, 22 juillet 1937.

²⁹⁹ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Rodrigue Villeneuve à Pierre Gravel, 26 février 1937.

³⁰⁰ « Permission nécessaire aux ecclésiastiques et aux religieux pour écrire dans les journaux ou les périodiques », *La Semaine religieuse de Québec*, 29 juillet 1937.

³⁰¹ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Cyrille Deslauriers, 20 octobre 1937.

³⁰² AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Cyrille Deslauriers, 29 octobre 1937.

³⁰³ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 29 octobre 1937.

³⁰⁴ AAO, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Joseph-N. Gignac, 11 novembre 1937.

conclusion que le curé Lavergne n'est pour rien dans la diffusion de sa lettre au chanoine Deslauriers. Le cardinal invite tout de même le curé à exprimer son regret pour le détriment causé au chanoine³⁰⁵.

Quelques six mois plus tard, la question irlandaise est reprise par l'abbé Gravel, lorsqu'il dénonce publiquement la trop grande influence des Irlandais catholiques qu'il croit percevoir à la commission scolaire de Québec³⁰⁶. Le Dr William H. Delaney, lui-même catholique irlandais, s'en plaint au cardinal³⁰⁷. Cette fois, le cardinal sert un avertissement plus rigoureux à Gravel:

«Vous manquez de prudence et vous vous donnez un rôle qui ne vous revient pas. Que vous disiez pour votre compte les idées que vous voudrez, cela ne me regarde pas. Mais si vous continuez vos *pronunciamientos* en public, je vous avise que je serai obligé de vous désavouer. Il ne vous appartient pas de réveiller les querelles de races. Les questions peuvent se discuter sur un autre ton.» 308

À l'époque où il était supérieur du scolasticat de l'Université Saint-Paul et ensuite évêque à Gravelbourg, Villeneuve avait dû apprendre à négocier avec les nationalistes intransigeants³⁰⁹. En raison de ces précédents, il semble moins tolérant à l'égard des propos racistes qu'à l'endroit des envolées politiques.

Le 12 novembre 1937, les journaux annoncent une conférence du curé Lavergne intitulée « Gouvernement de criminels » ³¹⁰. D'après *Le Soleil*, la conférence est organisée par la Jeunesse nationale de Québec-Est³¹¹. Le chanoine Labrecque informe le cardinal que ce groupe « est une association purement politique, un club de Drouin » et qu'il n'est guère opportun pour un prêtre d'y prendre la parole ³¹². Le cardinal écrit au curé pour lui interdire de donner sa conférence. Le ton de la lettre laisse entendre que le cardinal n'a plus de patience: « En tout cas, si l'annonce des journaux est fondée, je vous défends formellement sous peine de censure publique d'aller parler sous les auspices de la jeunesse nat. de Québec-Est. C'est ce que vous voulez peut-être, vous l'avez. Vous pouvez le dire au public si cela vous convient. » ³¹³ Le curé se défend d'avoir voulu

³⁰⁵ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 14 décembre 1937.

³¹⁰ « Gouvernement de criminels », *L'Action catholique*, 12 novembre 1937.

³⁰⁶ « L'abbé P. Gravel blâme le geste de la Commission scolaire », *L'Événement*, 25 mai 1938.

³⁰⁷ AAQ, Pierre Gravel, lettre de William H. Delaney à Rodrigue Villeneuve, 28 mai 1938.

³⁰⁸ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Rodrigue Villeneuve à Pierre Gravel, 29 mai 1938.

³⁰⁹ Denise Robillard, *Monseigneur Charbonneau*, p. 49-51.

³¹¹ « Une conférence de l'abbé E.-V. Lavergne », Le Soleil, 12 novembre 1937.

³¹² AAQ, NDG, lettre non datée de Cyrille Labrecque à Rodrigue Villeneuve.

³¹³ AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 12 novembre 1937.

attaquer Maurice Duplessis par son titre « gouvernement de criminels », qu'il aurait emprunté à Pie XI lorsque celui-ci parle de l'Union soviétique. Il n'avait pas l'intention de dénoncer « le gouvernement de la trahison nationale et son chef Maurice Duplessis »³¹⁴. Au printemps suivant, le curé récidive avec sa conférence sans se lier d'aucune façon à un parti politique. Le cardinal contremande une nouvelle fois l'assemblée. Cette fois, il ne se donne pas même la peine d'écrire au curé. Il interdit la conférence par voie de communiqué dans *L'Action catholique*³¹⁵. Le journal *La Nation* affirme que c'est à la demande de politiciens que la conférence est annulée³¹⁶.

Aux yeux du curé Lavergne, c'est le Parti national qu'on cherche à atteindre à travers lui. Il n'hésite pas à qualifier cette interdiction d'« abus d'autorité » de la part du cardinal et d'« extension ecclésiastique » de la Loi du Cadenas. Il y voit une rancune personnelle du cardinal à son endroit: « Votre Éminence désire m'abattre même me briser si possible, c'est évident³¹⁷. » Le curé croit que le cardinal souhaite de cette façon « prendre sa revanche » après avoir subi un échec dans le cas de l'abbé Deslauriers. Sans le nommer, il accuse « certain chanoine bleu ou prélat maladif dont l'influence paraît prédominer à l'évêché depuis l'avènement de Duplessis » d'être à la source de ses ennuis, référence au chanoine Labrecque³¹⁸. L'abbé Gravel refuse pour sa part de prêter de mauvaises intentions au cardinal. Il accuse l'abbé Guillaume-Miville Deschênes, son ancien confrère de classe, de « monter » le curé Lavergne contre le prélat. L'abbé Deschênes serait de plus le « chef des espions » du cardinal. Selon Gravel, c'est pour favoriser sa propre ascension que cet abbé sèmerait la dissension dans l'Église³¹⁹. Les divisions politiques du clergé entraînent une discorde remarquable.

Le 3 avril 1938, l'abbé Gravel donne une conférence sur le Portugal au cours de laquelle il exprime le souhait de voir au Québec une « révolution nationale » semblable à celle opérée par le dictateur Salazar. Le discours est si violent qu'il a des échos à la Chambre des Communes. Le député conservateur Thomas Langton Church demande au gouvernement ce qu'il a l'intention de faire pour mettre en échec le projet de révolution de l'abbé Gravel, question «ébouriffante»

³¹⁴ AAQ, NDG, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 13 novembre 1937.

^{315 «} Communication de l'archevêché », L'Action catholique, 26 mars 1938.

³¹⁶ E. V., « Le curé Lavergne », *La Nation*, 31 mars 1938.

³¹⁷ DAUL, Fonds Grégoire, lettre non datée d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve.

³¹⁹ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Pierre Gravel à Lionel Groulx, 28 octobre 1938.

selon Le Devoir et qui entraîne une protestation publique de la Ligue des Patriotes³²⁰. Mgr Mozzoni informe le cardinal Villeneuve que la participation de Jules Dorion, directeur de L'Action catholique, à la conférence de l'abbé a été « mal vue à Ottawa » 321. Le cardinal ne se fie pas aux comptes rendus publiés dans les journaux et demande à Gravel de lui écrire les propos tenus au cours de la conférence³²². Curieusement, le cardinal semble se désintéresser des propos révolutionnaires de l'abbé. Il s'inquiète davantage de ses attaques contre le premier ministre français Léon Blum. Gravel répond qu'il n'a que rappelé au public les écrits anti-nationaux et anti-catholiques de Blum³²³.

En décembre, l'abbé Gravel donne une autre conférence où il traite cette fois du « problème juif » en compagnie des députés du Parti national³²⁴. Un dénonciateur anonyme informe le cardinal Villeneuve des propos haineux formulés par l'abbé contre les juifs, en particulier la phrase suivante: « Hitler et son peuple ne font pas encore le quart de ce qu'ils devraient faire aux juifs³²⁵. » Le cardinal n'ayant pas l'habitude de faire de cas des dénonciations anonymes, il ne semble pas avoir fait de reproche à l'abbé.

Cléophas Adams, ami personnel de l'abbé Gravel et directeur du journal régional Le Mégantic, publie dans ses pages un article louangeant Ernest Lapointe. Gravel le prévient que son article arrive « au moment où celui-ci endosse une politique d'impérialisme à outrance, se prépare à désavouer la Loi du Cadenas, favorise le communisme et l'invasion juive, se déclare en faveur de la centralisation, donc contre l'autonomie provinciale. »³²⁶ Lapointe regrette l'opinion qu'a de lui le vicaire de la paroisse la plus importante de son comté et s'en plaint au cardinal³²⁷. Villeneuve en fait reproche à Gravel:

« Il va de soi que je n'ai pas à intervenir dans vos sentiments à l'égard de la politique de tel ou tel homme public. Mais je puis bien regretter que, comme prêtre, vous écriviez des

³²⁰ « L'abbé Pierre Gravel inquiète T. L. Church », Le Soleil, 29 avril 1938; « La révolution prêchée par l'abbé Gravel », Le Devoir, 29 avril 1938; « Protestation des patriotes à leur réunion », L'Action catholique, 30 avril 1938. ³²¹ AAQ, Délégation apostolique, lettre d'Humbert Mozzoni à Rodrigue Villeneuve, 12 mai 1938.

³²² AAO. Pierre Gravel, lettre de Paul Nicole à Pierre Gravel, 11 avril 1938. L'abbé Paul Nicole est le secrétaire du cardinal Villeneuve.

³²³ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Pierre Gravel à Paul Nicole, 11 avril 1938.

³²⁴ « M. l'abbé P. Gravel et le problème juif », *L'Action catholique*, 5 décembre 1938.

³²⁵ AAO, Pierre Gravel, lettre anonyme à Rodrigue Villeneuve, 5 décembre 1938.

³²⁶ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre de Pierre Gravel à Cléophas Adams, 21 mars 1938.

³²⁷ AAO, Gouvernement du Canada, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 27 juillet 1938.

choses aussi peu nuancées et même aussi peu mesurées. Ceci n'est pas de nature à faire du bien, même à vos correspondants, ainsi que vous pouvez le voir. Si, un bon jour, vous vous remettiez à vous occuper exclusivement du règne du Christ, votre apostolat, croyez-le, aboutirait à vos autres objectifs par surcroît. »³²⁸

Exaspéré des plaintes, le cardinal interdit à Gravel « toute activité politique, ouverte ou dissimulée, directe ou indirecte »³²⁹. Il fait parvenir une copie de sa lettre à Ernest Lapointe et au délégué apostolique. Le ministre remercie le cardinal pour son intervention³³⁰. L'abbé Gravel nie avoir des liens avec le Parti national et même avec Paul Gouin³³¹. Il reconnaît être l'ami personnel du député unioniste Tancrède Labbé, mais nie discuter politique avec lui. Mgr Omer Plante porte sur lui un jugement sévère: « M. l'abbé Gravel s'illusionne, s'il est de bonne foi. Il se croit un chef. Il s'attribue une mission. J'espère que l'avertissement de Son Éminence aura un bon effet au moins pour un temps. »³³² En septembre 1939, l'abbé Gravel est fier d'annoncer au cardinal qu'il a refusé de participer aux assemblées du député Wilfrid Lacroix pour éviter de mettre les autorités religieuses dans l'embarras³³³. Les élections précipitées de l'automne 1939, tenues trois ans à peine après la victoire de l'Union nationale, vont mettre fin à ces rapports difficiles entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil.

4. LES ÉLECTIONS DE 1939

Malgré une organisation réduite, Paul Gouin arrive à recruter une soixantaine de candidats pour l'Action libérale nationale et mène la lutte contre les deux principaux partis. Ses tentatives de rapprochement avec le Parti national se soldent par un échec. Le Parti national se saborde d'ailleurs peu de temps avant les élections. Ernest Grégoire quitte la politique active pour se consacrer avec le curé Lavergne à répandre la doctrine du crédit social à laquelle il adhère désormais. Oscar Drouin et René Chaloult se présentent plutôt sous la bannière du Parti libéral. Parmi ceux qui leur ont conseillé cette décision, on retrouve le curé Lavergne et le dominicain

³²⁸ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Rodrigue Villeneuve à Pierre Gravel, 3 août 1938.

³²⁹ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Rodrigue Villeneuve à Pierre Gravel, 14 avril 1939.

³³⁰ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 20 avril 1939.

³³¹ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Pierre Gravel à Rodrigue Villeneuve, 17 avril 1939.

³³² AAQ, Pierre Gravel, note de J. Omer Plante, 18 avril 1939.

³³³ AAO, Pierre Gravel, lettre de Pierre Gravel à Rodrigue Villeneuve, 6 septembre 1939.

Georges-Henri Lévesque de l'Université Laval³³⁴. Philippe Hamel, profondément désabusé, quitte la politique active, mais appuie ses deux amis candidats.

4.1 La campagne

L'abbé Gravel déplore que Paul Gouin n'ait pas pu réunir les députés du Parti national sous sa bannière: « Par haine de M. Duplessis, des sincères sont en train d'aider à M. Godbout et d'approuver Ottawa. »³³⁵ Il reproche à Hamel d'avoir abandonné Gouin en 1936 et de refuser de s'allier à lui en 1939³³⁶. Le curé Lavergne explique les raisons pour lesquelles il n'appuie pas Gouin cette fois: « Il faut dans une bataille électorale autre chose que de beaux discours et des appels enflammés qui tombent dans le vide »³³⁷. Lionel Groulx croit que Gouin ne s'est pas donné les moyens de la victoire³³⁸. Il est particulièrement contrarié d'apprendre que Chaloult se présente comme candidat libéral et qu'il a l'appui d'Hamel. Il fait savoir à ce dernier son désarroi :

« M. René Chaloult, en qui la jeunesse s'habituait à voir le chef de l'avenir, devenir l'associé du fils de prédilection de M. Lapointe: il se jette dans les bras de l'héritier en ligne droite de M. Alexandre Taschereau; il accepte pour chef l'incarnation la plus parfaite du sectarisme politicien. Après avoir tant combattu pour mettre à la tête du Québec des hommes qui pensent province et qui pensent national, nos amis s'en vont vers des politiciens incurables qui pensent parti et qui pensent neutre et qui penseront toujours de cette façon, parce que hommes-liges de la dictature financière. »³³⁹

Il tente de faire comprendre à Hamel et Chaloult que l'essentiel n'est pas de vaincre Duplessis, mais d'affirmer l'autonomie provinciale. Choisir entre Duplessis et Godbout revient selon lui à « choisir entre la typhoïde et la picote » Hamel tente d'expliquer son choix à Groulx, mais rejette les reproches de ceux qui l'ont encouragé pendant trois ans sans jamais l'appuyer autrement que par des paroles 14. Ce commentaire s'adresse non seulement à Groulx et Gravel, mais pourrait s'appliquer à de nombreux membres du clergé. Le politicien-dentiste ne s'explique pas de ne pas avoir eu le même soutien avec le Parti national qu'avec l'ALN en 1935.

³³⁴ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Lionel Groulx, 24 octobre 1939; BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Lionel Groulx, 7 novembre 1939.

³³⁵ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Pierre Gravel à Lionel Groulx, 7 octobre 1939.

³³⁶ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Pierre Gravel à Philippe Hamel, 16 octobre 1939.

³³⁷ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Lionel Groulx, 24 octobre 1939.

³³⁸ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 9 octobre 1939.

³³⁹ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 9 octobre 1939.

³⁴⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 13 octobre 1939.

³⁴¹ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Lionel Groulx, 14 octobre 1939.

Comme en 1936, les interventions du clergé sont peu nombreuses et discrètes. L'abbé A. Meunier de La Tuque se contente de contribuer à la caisse de l'Action libérale nationale³⁴². L'abbé Gravel se fait discret, mais il demande tout de même à Alphonse Lucchési, qu'il avait autrefois référé à Paul Gouin, d'aller participer à la campagne de Tancrède Labbé dans le comté de Mégantic³⁴³. L'abbé Adélard Piché de Portneuf tente de convaincre Philippe Hamel de se présenter dans son comté, puisque le clergé de Portneuf « brûle » de l'appuyer et de faire battre le ministre unioniste Bona Dussault³⁴⁴. L'invitation est ironique puisque, si on en croit les dénonciations du Parti libéral, le clergé de Portneuf avait massivement appuyé Dussault en 1935. Désormais évêque d'Amos, Mgr Desmarais encourage Duplessis et prononce une messe à ses intentions la veille du scrutin³⁴⁵. Ces gestes isolés sont bien peu de chose sì on compare à la campagne de 1935. La seule intervention remarquable d'un membre du clergé est celle de Lionel Groulx, pourtant normalement discret sur le plan politique.

Consterné par le choix politique de René Chaloult, l'abbé Groulx confie le fonds de sa pensée par courrier à l'abbé Gravel :

« L'attitude de M. Chaloult a créé ici de la consternation et du dégoût. On n'arrive pas à comprendre que ces messieurs qui trouvaient tant d'objections à s'allier à Paul Gouin, de qui ne les séparaient, de leur propre aveu, que des questions de tactique, se soient alliés si facilement à M. Godbout, de qui les séparent toute une histoire politique et toute une doctrine. »³⁴⁶

À deux jours du scrutin, la lettre est rendue publique. Lors d'un rassemblement de l'Union nationale, l'organisateur Jean Mercier lit cette lettre de Lionel Groulx à « un prêtre de Québec » devant des centaines d'auditeurs³⁴⁷. Par la suite, la lettre est distribuée de porte en porte dans le comté de Lotbinière, dans lequel se présente Chaloult. Groulx écrit aussitôt à Chaloult et Hamel qu'il n'a jamais autorisé la mise en public de sa lettre³⁴⁸. Mercier aurait déclaré à ses intimes que l'abbé Gravel était venu lui-même lui donner une copie de la lettre de l'abbé Groulx³⁴⁹. Groulx

³⁴² BAC, Fonds Gouin, lettre d'A. Meunier à Paul Gouin, 14 octobre 1939.

_

³⁴³ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Alphonse Lucchési à Philippe Hamel, 27 octobre 1939.

³⁴⁴ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Adélard Piché à J.-Ernest Grégoire, 12 octobre 1939.

³⁴⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. A. Desmarais à Maurice Duplessis, 23 octobre 1939.

³⁴⁶ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Pierre Gravel, 12 octobre 1939.

 ^{347 «} M. Mercier cite une opinion attribuée à M. l'abbé L. Groulx sur MM. P. Hamel et R. Chaloult », *L'Événement*,
 24 octobre 1939, p. 3.
 348 BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 24 octobre 1939; DAUL, Fonds Hamel, lettre

³⁴⁸ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 24 octobre 1939; DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 24 octobre 1939.

³⁴⁹ AAQ, Pierre Gravel, lettre anonyme à Rodrigue Villeneuve, 24 octobre 1939.

recommande la charité à Gravel et lui conseille de ne pas traiter « des amis qui ont rendu d'éminents services comme les vulgaires trompeurs de la politique »³⁵⁰. Refusant de croire à sa culpabilité, il se dit navré qu'il se soit laissé dérober si facilement sa correspondance. Chaloult ne s'explique pas les commentaires de Groulx ni la manœuvre de Gravel et dit avoir été « frappé par quelques-uns de [s]es meilleurs amis »³⁵¹. Le cardinal Villeneuve reçoit une dénonciation anonyme contre l'abbé Gravel³⁵². L'auteur compare la lettre de l'abbé Groulx au maintenant célèbre sermon du curé Lavergne. Gravel nie être l'auteur de l'indiscrétion et offre à Groulx de le défendre auprès de son archevêque si celui-ci lui fait des problèmes³⁵³. L'incident est sans conséquence puisque Chaloult est élu député libéral de Lotbinière.

4.2 Les résultats

Le Parti libéral d'Adélard Godbout balaie la province et fait élire 70 députés sur 86. La défaite de Maurice Duplessis témoigne de la déception causée par son gouvernement chez les nationalistes. Cette déception se fait également ressentir dans le clergé. Duplessis ne reçoit cette fois que 21 lettres de membres du clergé, un nombre extrêmement limité si on compare aux 82 lettres de 1936. René Chaloult, simple député, en reçoit autant. Paul Gouin, qui a subi un cuisant échec en ne récoltant que 4% du suffrage populaire et en ne faisant élire aucun député, reçoit 10 lettres d'encouragement de membres du clergé.

Tableau 3 : Lettres de félicitations de membres du clergé à l'Union nationale (1935-1939)

	1935	1936	1939
Maurice Duplessis	15	82	21
René Chaloult		17	21
Paul Gouin	31		10
Ernest Grégoire	30	45	
Philippe Hamel	16	17	

³⁵⁰ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 24 octobre 1939.

³⁵¹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Lionel Groulx, 19 octobre 1939.

³⁵² AAQ, Pierre Gravel, lettre anonyme à Rodrigue Villeneuve, 24 octobre 1939.

³⁵³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Pierre Gravel à Lionel Groulx, 24 octobre 1939.

Les lettres de 1939 illustrent bien l'éclatement politique du clergé. L'abbé Georges-Marie Bilodeau, gagné à l'ALN en 1935 par Paul Gouin et son intérêt pour la colonisation, se réjouit de la victoire de René Chaloult, bien qu'il regrette que Philippe Hamel ne demeure pas à l'Assemblée législative³⁵⁴. Le curé Pierre Veilleux, qui se réjouissait de la victoire de Duplessis en 1936 et encourageait Paul Gouin quelques mois plus tôt, garde cette fois ses bons mots pour le nouveau député libéral Chaloult³⁵⁵. L'abbé Arthur Bastien encourage aussi bien Paul Gouin que Maurice Duplessis³⁵⁶. Les allégeances politiques des prêtres ne sont pas ancrées profondément et, surtout, ne sont pas dictées par la politique partisane.

Les sympathisants de l'Action libérale nationale sont évidemment consternés par le résultat. L'abbé Gravel félicite son ami Paul pour sa campagne et déplore l'incompréhension de ses compatriotes³⁵⁷. Le père jésuite Jean d'Auteuil Richard s'attendait à la défaite de l'ALN, mais l'espérait moins complète: « Il n'y avait guère de place pour un tiers parti uniquement dévoué aux intérêts supérieurs de notre nationalité. »³⁵⁸ L'abbé Jean Riberdy du Grand Séminaire de Montréal croit que la Providence punira les Canadiens français de leur ingratitude envers Gouin. Le programme de l'ALN, explique-t-il, est le seul qui soit complètement inspiré de la doctrine sociale de l'Église. L'abbé Riberdy regrette que sa soutane l'ait empêché de faire la lutte aux côtés de Gouin³⁵⁹. Plusieurs prêtres encouragent Gouin à continuer la lutte malgré la défaite³⁶⁰.

Contrairement à son collègue Oscar Drouin, René Chaloult n'est pas invité à rejoindre le cabinet d'Adélard Godbout. Il suscite tout de même de grands espoirs. Le père Joseph-Papin Archambault compte sur la proximité de Chaloult avec le gouvernement pour faire adopter quelques articles du Programme de restauration sociale³⁶¹. L'abbé Léonidas Castonguay apprécie l'indépendance d'esprit du député puisque « l'étiquette libérale ou conservatrice » ne lui a

³⁵⁴ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Georges-Marie Bilodeau à René Chaloult, 26 octobre 1939.

³⁵⁵ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de P. Veilleux à René Chaloult, 26 octobre 1939.

³⁵⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Bastien à Maurice Duplessis, 27 octobre 1939; BAC, Fonds Gouin, lettre d'Arthur Bastien à Paul Gouin, 27 décembre 1939.

³⁵⁷ BAC, Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Paul Gouin, 25 octobre 1939.

³⁵⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Jean d'Auteuil Richard à Gabrielle Gouin, 26 octobre 1939.

³⁵⁹ BAC, Fonds Gouin, lettre de Jean Riberdy à Paul Gouin, 31 octobre 1939.

³⁶⁰ BAC, Fonds Gouin, lettre d'Arthur Giguère à Paul Gouin, 26 octobre 1939; lettre de Noël Simard à Paul Gouin, 27 octobre 1939; lettre de Marcel Beaudry à Paul Gouin, 29 octobre 1939; lettre de Denis Périgord à Paul Gouin, 29 octobre 1939; lettre d'Adélard Piché à Paul Gouin, 29 octobre 1939.

³⁶¹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Joseph-Papin Archambault à René Chaloult, 29 octobre 1939.

« jamais rien dit de bon » ³⁶². Les partisans de Chaloult dans le comté de Lotbinière apprécient sa victoire, mais se réjouissent également de la défaite de son adversaire. L'abbé Castonguay dit avoir été fort déçu par l'attitude de Maurice Pelletier, député de l'Union nationale³⁶³. L'abbé Jacques Gervais se réjouit également de la défaite de Pelletier, « cet homme qui a cru bon d'applaudir un saltimbanque » ³⁶⁴. Même l'abbé J. A. Lambert, ancien confrère de classe de Pelletier, applaudit son échec³⁶⁵. Les témoignages à Chaloult nous montrent également que l'attitude du clergé à l'endroit du Parti libéral a beaucoup changé. Alors que le Parti libéral était, trois ans plus tôt, le parti des trusts, l'abbé Gingras de Ste-Françoise voit dans sa victoire de 1939 la défaite des trusts: « Le peuple a témoigné son estime et son admiration à ceux qui sont restés debout devant le dictateur et devant les trusts. Les traîtres ont reçu le juste châtiment de leur trahison nationale. Les Québécois ont donné là une belle preuve de fierté et d'intelligence en congédiant cette bande de moutons au service de la dictature économique. » ³⁶⁶ Quelques prêtres déplorent le fait qu'Ernest Grégoire et Philippe Hamel ne soient plus présents ³⁶⁷.

Vaincu, Maurice Duplessis reçoit lui aussi bien des témoignages de sympathies. Le père jésuite Joseph Paré déplore le manque de reconnaissance de la province envers son bienfaiteur³⁶⁸. L'abbé Arthur Bastien considère la défaite de l'Union nationale comme un « châtiment » pour le « pauvre peuple » canadien-français³⁶⁹. Sœur Marie Philippe de Bethsaide des Saints noms de Jésus et de Marie (Outremont) demande à Duplessis de ne pas perdre espoir: « La divine Providence vous ramènera pour présider encore aux destinées de notre Province, comme Elle a ramené Salazar au Portugal, comme Elle a donné Franco à l'Espagne. »³⁷⁰ Les considérations financières motivent en partie l'adhésion des religieux à l'Union nationale. Le Frère Palasis de l'École supérieure de commerce de Québec assure Duplessis qu'il demeure son obligé³⁷¹. Sœur Marie du Bon Pasteur, supérieure de l'Hospice St-Bernard de St-Damien, assure Duplessis

³⁶² BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Léonidas Castonguay à René Chaloult, 26 octobre 1939.

³⁶³ Ihid

³⁶⁴ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de de Jacques Gervais à René Chaloult, 27 octobre 1939.

³⁶⁵ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de J. A. Lambert à René Chaloult, 27 octobre 1939.

³⁶⁶ BANO-Q, Fonds Chaloult, lettre de L. Gingras à René Chaloult, 26 octobre 1939.

³⁶⁷ *Ibid.*; BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de P. D. Desrochers à René Chaloult, 28 octobre 1939.

³⁶⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph Paré à Maurice Duplessis, 26 octobre 1939.

³⁶⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Bastien à Maurice Duplessis, 27 octobre 1939.

³⁷⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Marie Philippe de Bethsaide à Maurice Duplessis, 4 novembre 1939.

³⁷¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Frère Palasis à Maurice Duplessis, 29 octobre 1939.

qu'elle et ses religieuses n'oublieront pas la générosité dont il a fait preuve à leur égard³⁷². Frère Hippolyte de l'Académie de LaSalle de Trois-Rivières craint que le changement d'administration signifie l'annulation de sa subvention gouvernementale³⁷³. Frère Placide des franciscains de Trois-Rivières, qui se fait le défenseur de Duplessis contre ses détracteurs et ses calomniateurs, assure l'ancien premier ministre que sa fidélité à son endroit n'est pas motivée par les largesses dont l'Union nationale a couvert sa communauté³⁷⁴. Mgr Desmarais assure également Duplessis qu'il lui reste fidèle, d'autant plus qu'il apprécie beaucoup ses collègues ministres. Il prévient toutefois Duplessis qu'il ne pourra jamais exprimer ses sympathies publiquement, ayant trop à attendre du gouvernement Godbout³⁷⁵. L'évêque d'Amos félicite d'ailleurs le nouveau premier ministre pour sa victoire, mais lui fait savoir qu'il ne tourne pas le dos à son bienfaiteur, Maurice Duplessis³⁷⁶.

Une partie du clergé nationaliste voit poindre des heures sombres. L'abbé Groulx, qui voit dans l'Union nationale le régime le plus «antinational» que la province ait connu, croit que le gouvernement Godbout pourrait être pire encore³⁷⁷. Le père Gustave Lamarche des clercs de Saint-Viateur considère la victoire du Parti libéral comme la «démission» du peuple canadien-français: «Je ne vois pas sans effroi se reformer la dictature d'un parti élastique dans ses principes et peu scrupuleux dans ses méthodes, surtout lorsque je songe à la connivence de ce parti avec celui qui règne présentement à Ottawa. »³⁷⁸ Le père Lamarche compte encore sur Ernest Grégoire pour rallier les nationaux. Il nomme parmi eux Paul Gouin, Philippe Hamel et Paul Bouchard, mais se refuse à inclure Oscar Drouin et René Chaloult, dont «il ne faut plus parler, jamais »³⁷⁹. L'abbé Gravel confie au curé Lavergne pourquoi il n'a pas partagé son opinion sur l'alliance de Chaloult avec les libéraux: «Dans quatre ans, il eut été facile de battre l'Union nationale, et Lapointe n'eut pas reçu cette approbation totale du Québec. Dans quatre ans, il sera impossible de battre le Parti libéral, dont la machine est toujours mieux organisée, et

³⁷² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Marie du Bon Pasteur à Maurice Duplessis, 28 octobre 1939.

³⁷³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Frère Hippolyte à Maurice Duplessis, 29 octobre 1939.

³⁷⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Frère Placide à Maurice Duplessis, 8 décembre 1939.

³⁷⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 15 novembre 1940.

³⁷⁷ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 26 octobre 1939.

³⁷⁸ DAUL, Fonds Grégoire, lettre de Gustave Lamarche à J.-Ernest Grégoire, 26 octobre 1939.

³⁷⁹ *Ibid*.

dont les lieutenants ont toujours été plus perfides et moins scrupuleux. »³⁸⁰ Le curé Lavergne partage son opinion à certains égards: « Dans ce qui arrive, il n'y a qu'un fait consolant: c'est la pendaison de traîtres, de ceux qui nous ont menti, trahi et sont responsables du désarroi national actuel. Le malheur, c'est que les exécuteurs de hautes œuvres de justice ne valent guère mieux que les condamnés et qu'ils en prennent la place. »³⁸¹

À l'exception de Mgr Desmarais, la plupart des évêques ne semblent pas avoir témoigné de leurs sympathies politiques et il est difficile de savoir où se rangent ceux-ci. Pour Mgr Gauthier, le changement de régime signifie surtout que commencera bientôt une nouvelle ronde de nominations partisanes pour remplacer de bons catholiques coupables d'être dans le mauvais camp. Il craint particulièrement pour la position de Jean Bruchési, à qui il promet de le soutenir auprès du nouveau secrétaire provincial³⁸².

L'attitude du cardinal Villeneuve est plus difficile à cerner. Au lendemain du scrutin, il fait parvenir à Duplessis un témoignage de sympathies que les historiens ont beaucoup utilisé pour prouver la prétendue alliance unissant le prélat au chef de l'Union nationale:

« La balance du succès a renversé ses plateaux. Ça ne change rien à ce que vous étiez hier, un homme avec des défauts et de remarquables qualités d'esprit et de cœur, un fonds d'idées saines, des aptitudes au gouvernement, un homme d'état. [...] Malgré les apparences et malgré les déboires qui peuvent s'ajouter encore, qui sait si l'avenir ne vous réserve point de nouveau le pouvoir. Et vous y reviendriez avec la sagesse que donne l'épreuve. [...] En tout cas, je vous réitère l'assurance de mon souvenir devant Dieu et de mon amitié personnelle, n'oubliant point les égards que vous avez eus pour moi. » 383

Son attitude publique est bien différente. En pleine campagne, il aurait affirmé à Joseph E. Atkinson, éditeur du *Toronto Star*, qu'il souhaitait la défaite de Duplessis³⁸⁴. Un mois après le scrutin, le cardinal déclare aux journaux américains que les Canadiens français ont voté pour « l'unité canadienne » en élisant Godbout³⁸⁵. Le chanoine Labrecque informe le cardinal que sa déclaration a chagriné ses amis de l'Union nationale. Elle a créé de la satisfaction dans les milieux libéraux, mais on accuse le cardinal de frapper Duplessis pour faire oublier au nouveau

³⁸⁰ BAC. Fonds Gouin, lettre de Pierre Gravel à Édouard-Valmore Lavergne, 27 octobre 1939.

³⁸¹ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Lionel Groulx, 27 octobre 1939.

³⁸² AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Jean Bruchési, 8 novembre 1939.

³⁸³ AD. Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 2 novembre 1939.

³⁸⁴ J. W. Pickersgill et D. F. Foster, *The Mackenzie King Record*, Vol. 2, 1968, p. 235-236.

³⁸⁵ « Le discours de Son Em. le Cardinal devant les journalistes de Washington », *L'Action catholique*, 30 novembre 1939.

gouvernement libéral qu'il a été son allié³⁸⁶. S'agit-il d'opportunisme de la part du cardinal? De diplomatie? La correspondance personnelle du prélat nous pousse à penser le contraire. Le père Desnoyers lui écrit de Rome pour lui exprimer sa déception de la « victoire Godbout-Lapointe »: « Il semble que le peuple ait été encore une fois berné et dupé. »³⁸⁷ Le cardinal lui répond :

« Le nouveau régime Godbout ne paraît pas aussi dangereux qu'on l'eût craint. Vous avez été renseigné par *Le Devoir*, qui a été depuis trois ans, vraiment bleu, au point de vue politique, et malgré ses mérites d'ailleurs. En tout cas le premier ministre jusqu'à date a agi bien prudemment. Il a, c'est vrai, à côté de lui, Bouchard, mais qui fait patte blanche. Et Duplessis a été si sot, si désagréable et grisé pendant son terme qu'il laisse peu. »³⁸⁸

L'insatisfaction du cardinal à l'endroit de Duplessis est telle qu'elle lui fait oublier l'anticléricalisme de T.-D. Bouchard et l'attitude ambivalente de Godbout à l'égard du communisme. Comme quoi les historiens ne doivent pas se contenter de répéter le discours des journaux.

CONCLUSION

Contrairement à ce qu'ont dit de lui certains historiens, le cardinal Villeneuve n'a pas été le « mécène » de Duplessis³⁸⁹. Son soulagement au lendemain de la défaite de l'Union nationale pourrait bien sûr être attribué à l'attitude de Duplessis sur la Seconde Guerre mondiale. Le cardinal et Mgr Gauthier avaient toutefois de nombreuses raisons d'être insatisfaits du premier ministre. Les gestes symboliques qui publiquement ont associé l'Église au gouvernement, le refus de donner aux évêques le rôle qui leur revenait autrefois dans la législation sociale, les lois antisyndicales et la préséance du politique sont autant de causes de mécontentement pour les évêques. La plume des adversaires de Duplessis, qu'ils soient libéraux ou nationalistes, véhicule pourtant l'idée d'une alliance entre l'épiscopat et l'Union nationale. Les unionistes étaient quant à eux fiers de se présenter comme les fidèles serviteurs de l'Église. Les observateurs étaient donc unanimes sur la question.

Léon Dion exprime une idée fort répandue lorsqu'il affirme que l'Église a soutenu unanimement Maurice Duplessis pendant toute sa carrière parce qu'il s'est fait le défenseur de ses intérêts³⁹⁰.

-

³⁸⁶ AAQ, Cyrille Labrecque, lettre de Cyrille Labrecque à Rodrigue Villeneuve, 30 novembre 1939.

AD, Fonds Villeneuve, lettre d'Anthème Desnoyers à Rodrigue Villeneuve, 17 novembre 1939.

³⁸⁸ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Anthème Desnoyers, 14 décembre 1939.

³⁸⁹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 307.

³⁹⁰ Léon Dion, *op. cit.*, p. 20.

Ce postulat est faux pour trois raisons. D'abord, l'Église catholique québécoise n'a jamais connu d'unanimité politique et encore moins dans les années 1930. Ensuite, la popularité de Duplessis auprès de l'Église dans cette décennie n'a été qu'éphémère. Le clergé a été beaucoup plus attiré par Paul Gouin, Philippe Hamel, Ernest Grégoire et René Chaloult. Le cardinal Villeneuve luimême a reconnu que le programme du Parti national était le plus près de la doctrine sociale de l'Église. Finalement, la défense des « intérêts » de l'Église n'est pas une préoccupation du clergé des années 1930. Le Parti libéral de Louis-Alexandre Taschereau, loin d'être anticlérical comme nous l'avons démontré, n'a rien du parti qui va laïciser l'éducation et les services sociaux dans les années 1960. Il n'a rien d'une menace aux yeux de l'Église. Dans les années 1930, les aspirations des prêtres sont moins religieuses que nationales. Il s'agit d'affranchir les Canadiens français de la domination des trusts et des compagnies étrangères, d'épurer les mœurs politiques et d'améliorer la situation des travailleurs et des cultivateurs. Il s'agit de former un gouvernement qui sera aussi apte à combattre le capitalisme sauvage que le communisme révolutionnaire et athée.

La popularité de René Chaloult est particulièrement révélatrice. Loin d'être un pur conservateur, ce jeune député défend au contraire des idées presque révolutionnaires pour son époque. Chaloult se fait notamment le porte-parole de la Ligue des droits des femmes à l'Assemblée législative et déclare que le code civil québécois, qui empêche la femme d'administrer ses propres biens, date des « époques barbares » et doit absolument être modernisé³⁹¹. Ces positions n'ont pas empêché un grand nombre de prêtres de lui demeurer sympathiques jusqu'à le considérer comme une caution morale du nouveau gouvernement Godbout. Ne faudrait-il pas repenser notre idée d'un clergé unanimement rangé derrière Duplessis en raison de son conservatisme social?

Les prêtres les plus hostiles au Parti libéral ont plus facilement donné sa chance à l'Union nationale. Ceux-ci font toujours confiance à Duplessis et reconnaissent qu'il n'aurait pu mettre en action le Programme de Restauration sociale en trois courtes années. Ceux qui sont plus ambitieux ou plus idéalistes se sont tournés vers les partis de Philippe Hamel et de Paul Gouin. Le Parti national semble avoir été particulièrement populaire auprès des prêtres enseignants. L'unanimité en sa faveur a été constatée au Séminaire de Québec, au Séminaire du Sacré-Cœur à

³⁹¹ Débats de l'Assemblée législative, 1939, p. 859-861.

Saint-Victor, au Collège de Lévis et à l'École supérieure de commerce de Québec. L'Action libérale nationale, dont le prestige a été entamé par les événements de 1936, a tout de même conservé une popularité considérable par sa défense du programme de 1935. Il est toutefois difficile d'évaluer les allégeances partisanes du clergé puisque les prêtres préfèrent juger les hommes, les idées et les engagements. Nous avons pu constater que les sympathies pour Duplessis, Hamel et Gouin ne s'accompagnent pas nécessairement d'une aversion pour Godbout, qui a également ses partisans dans le clergé. Cette diversité électorale démontre une tendance très forte chez les prêtres qui est le refus de la partisannerie. On le constate avec un dogmatique tel que l'abbé Gravel qui, bien qu'implacable dans ses critiques de Godbout et de Duplessis, soutient tout de même des députés libéraux et unionistes.

Le mouvement de restauration sociale se solde par un échec. Bien que plusieurs prêtres placent toujours leurs espoirs en René Chaloult, qui semble désormais le seul défenseur du Programme de Restauration sociale à l'Assemblée législative, on ne retrouve plus de chef capable d'enthousiasmer le clergé comme l'ont fait Gouin, Hamel et Grégoire. Plusieurs prêtres sortent profondément dégoûtés des échecs de 1936 et de 1939. Des militants forcenés de l'ALN tels que le curé Lemaire de Manseau, l'abbé Grimard de Chicoutimi et l'abbé Parrot de Lachine, semblent avoir perdu tout intérêt pour la politique ou du moins pour la politique active. Les prêtres qui appuieront Duplessis, de plus en plus nombreux après 1944, le feront moins par enthousiasme pour l'Union nationale que par aversion pour le Parti libéral et ses tendances centralisatrices. La Seconde Guerre mondiale jouera un rôle déterminant dans ce positionnement politique du clergé.

CHAPITRE 5 LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1944)

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Deux jours plus tard, pour freiner l'expansion de l'empire hitlérien, la France et la Grande-Bretagne entrent en guerre contre l'Allemagne. Le Canada suit une semaine après, malgré une opinion publique très divisée. Les Canadiens français, encore traumatisés par la crise de la conscription de 1917, ne sont pas pressés de se lancer à nouveau dans une guerre européenne. La peur de l'enrôlement obligatoire a fortement contribué à la victoire d'Adélard Godbout. Menacant de démissionner et de laisser toute la place à leurs collègues pro-conscription si Maurice Duplessis était réélu, Ernest Lapointe et les autres membres du cabinet libéral fédéral ont posé un ultimatum aux Québécois: Godbout ou la conscription¹. C'est moins de deux mois après le déclenchement de la guerre que le Parti libéral est reporté au pouvoir. La question de la participation du Canada à la guerre et surtout de la conscription est pourtant loin d'être réglée.

La Seconde Guerre mondiale coïncide donc avec le mandat du gouvernement libéral d'Adélard Godbout, un intermède entre le premier mandat de l'Union nationale et son long règne qui s'étendra de 1944 à 1960. Si Maurice Duplessis est encore aujourd'hui souvent présenté comme l'homme du passé, Godbout est considéré par certains historiens comme un précurseur de la Révolution tranquille, un homme « avant son temps » qui aurait accéléré la modernisation du Québec de guinze années si les électeurs lui en avaient donné la chance². Contrairement à Duplessis, « l'homme du clergé », Godbout n'a pas hésité à mettre en place des mesures condamnées par l'Église, soit le suffrage féminin et l'instruction obligatoire, quitte à se faire taxer d'anticlérical. Cela aurait contribué à souder l'alliance entre l'Église et l'Union nationale. La réalité est-elle si simple?

Le contexte international difficile n'empêche pas de s'intéresser aux affaires locales, mais la guerre demeure la préoccupation principale des citoyens et le clergé ne fait pas exception. Bien plus que le conservatisme social, c'est le conservatisme national qui va dicter l'attitude des prêtres à l'endroit du gouvernement libéral. Le Parti libéral de William Lyon Mackenzie King,

¹ Jack Granatstein, *op. cit.*, p. 136. ² Jean-Guy Genest, *op. cit.*, p. 7; 327.

élu et réélu en promettant depuis la Première Guerre mondiale aux Canadiens français de ne jamais imposer de conscription, demande en 1942 à être libéré de sa promesse par le moyen d'un plébiscite pancanadien. La campagne du plébiscite mène à la mise sur pied de la Ligue pour la Défense du Canada par des disciples de Lionel Groulx. La Ligue suscite un engagement considérable de la part du clergé, comparable à celui de la campagne électorale de 1935. Comparativement à la conscription, les mesures « progressistes » d'Adélard Godbout laissent les prêtres passablement indifférents.

Plus que jamais, le cardinal Villeneuve est la figure dominante de l'Église québécoise. Le prélat était déjà fort connu et apprécié à l'extérieur du Québec et du Canada, mais son implication dans l'effort de guerre contribue à en faire une personnalité internationale. Comme Mgr Bruchési avant lui, il entraîne ses collègues récalcitrants dans un appui mitigé à la politique guerrière du gouvernement canadien. L'épiscopat québécois vit un certain renouveau au début du conflit. Au vénéré Mgr Gauthier de Montréal succède en 1940 le controversé Mgr Charbonneau. Au candide Mgr Decelles de Saint-Hyacinthe succède en 1942 le rusé Mgr Douville, qui se donne le mandat difficile d'assurer l'entente cordiale avec le pouvoir civil sans jamais compromettre la doctrine ou les intérêts de son diocèse. Au discret Mgr Gagnon de Sherbrooke succède en 1941 le tonitruant Mgr Desranleau, ami des ouvriers et électron libre en ce qui concerne les relations avec le gouvernement, qu'il soit libéral ou unioniste. Celui-ci va particulièrement mettre à l'épreuve la bonne entente entre l'Église et l'État.

1. L'ÉGLISE FACE À ADÉLARD GODBOUT

Adélard Godbout semble généralement apprécié des évêques. Maurice Duplessis essaie tant bien que mal d'attacher au premier ministre une réputation d'anticlérical semblable à celle de Louis-Alexandre Taschereau et fait feu de tout bois. Dans toutes les mesures sociales de Godbout, le chef de l'Union nationale arrive à déceler un affront contre l'Église, contre le clergé, contre la tradition et contre la religion. L'amalgame est d'autant plus facile que l'anticlérical T.-D. Bouchard, qui jouait un rôle de second plan à l'époque de Taschereau, est désormais le ministre le plus important du cabinet provincial. Le maire de Saint-Hyacinthe dénonce publiquement l'influence des ultramontains, qui ont teinté le système d'éducation canadien-français d'un

nationalisme « moyenâgeux » et d'un conservatisme opposé à tout progrès³. Limitées à la voirie et aux travaux publics, les responsabilités du ministre ne l'amènent pas à affronter directement l'Église. Malgré tous les efforts de Duplessis, le gouvernement d'Adélard Godbout ne connait pas de controverse semblable à celle des écoles juives ou des élections de 1935. La seule controverse opposant le gouvernement à l'épiscopat se déroule au tout début du mandat et concerne l'octroi du droit de vote aux femmes.

1.1 Le suffrage féminin

Un épisode maintes fois raconté illustre non seulement l'opposition de l'Église au suffrage féminin, mais aussi la résistance du gouvernement Godbout aux pressions des évêques, résistance qui distinguerait Godbout de Duplessis. Devant l'opposition du clergé, Godbout aurait menacé le cardinal Villeneuve de démissionner et de recommander au lieutenant-gouverneur d'appeler T.-D. Bouchard à former le prochain gouvernement. Le prélat de Québec aurait alors convenu que d'accorder le droit de vote aux femmes était une éventualité moins catastrophique que l'avènement d'un premier ministre anticlérical. Selon Thérèse Casgrain, l'effet de cette manœuvre du premier ministre aurait eu un effet remarquable: « Comme par enchantement, les objections violentes soulevées contre le projet de loi disparurent des pages de nos journaux. » Il n'est donc pas inutile de refaire l'historique de la question.

Selon l'historien Jad Adams, l'octroi du droit de vote aux femmes dans les pays catholiques dépend en grande partie de la capacité des organisations féminines à convaincre les différents partis qu'elles représentent une force politique suffisante pour faire changer la balance d'une élection⁵. La question est donc beaucoup plus politique que religieuse. C'est également le cas au Québec.

Rappelons d'abord qu'il n'existe pas dans l'Église de position unanime sur la question du droit de vote des femmes. Le pape Benoît XV admet le principe du suffrage féminin dès 1919. Voyant dans l'électorat féminin un puissant contingent conservateur apte à défendre les intérêts de

_

³ « M. T. D. Bouchard et l'enseignement de l'anglais », *Le Devoir*, 17 décembre 1941.

⁴ Maryse Darsigny, *L'épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940)*, Université du Québec à Montréal, 1990, p. 26

⁵ Jad Adams, Women and the Vote: A World History, OUP Oxford, 2014, p. 289-308.

l'Église, le souverain pontife exprime le souhait que le droit de vote soit universellement accordé aux femmes. Il laisse toutefois aux évêques de chaque pays le soin de décider s'il est souhaitable ou non et maintient que la vocation naturelle de la femme est son foyer⁶. Après la Première Guerre mondiale, en France, en Italie et en Belgique, c'est la droite catholique qui revendique le vote féminin. La gauche s'y oppose, craignant de donner une voix à un électorat jugé plus conservateur⁷. La question n'est pas envisagée en regard du droit, du mérite ou de la capacité des femmes à détenir et à user de leur suffrage. Les politiciens approuvent ou désapprouvent en considérant les probabilités que le vote féminin joue en leur faveur. Les évêques approuvent quant à eux s'ils croient que le vote des femmes contribuera à tenir en échec les ennemis de l'Église.

Au Québec, libéraux et conservateurs s'unissent dans leur refus d'accorder le droit de vote aux femmes. Contrairement à l'épiscopat français, les évêques québécois ne font pas face à une gauche anticléricale organisée. Les partis ouvriers du début du siècle sont une force tout à fait marginale⁸. Voilà qui explique que l'épiscopat canadien-français n'ait guère vu d'intérêt à utiliser les femmes catholiques comme auxiliaires politiques sur la scène provinciale.

L'opposition catholique au suffrage féminin se fait particulièrement véhémente au début des années 1920, au moment où les femmes sont appelées à voter pour la première fois aux élections fédérales. On retrouve parmi les adversaires les plus éloquents le père oblat Rodrigue Villeneuve, l'abbé Arthur Curotte et Mgr Louis-Adolphe Pâquet, doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval⁹. Tous trois formulent des arguments généralement utilisés par les adversaires du suffrage féminin. La participation des femmes à la vie publique mènera éventuellement à la destruction de la famille, disent-ils. La femme, reine du foyer, ne doit pas se salir en participant

_

⁶ Éliane Gubin, Le siècle des féminismes, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 184; Jad Adams, op. cit., p. 283-285.

⁷ *Ibid.*, p. 289-290; 302-303; Mathilde Dubesset, « L'impossible (impensable?) suffrage des femmes, 1848-1944, un siècle de controverses françaises », dans Gérard Chianéa et Jean-Luc Chabot (dir.), *Les droits de l'homme et le suffrage universel, 1848-1948-1998 : actes du colloque de Grenoble, avril 1998*, Harmattan, 2000, p. 28-29.

⁸ Andrée Lévesque, op. cit., 187 p.

⁹ Arthur Curotte, « Le vote de la femme, étude de droit social, cinquième partie », *Le Devoir*, 24 décembre 1921; Louis-Adolphe Pâquet, « Le féminisme », dans *Études et appréciation: Nouveaux mélanges canadiens*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1919, p. 3-43; Rodrigue Villeneuve, « Autour du suffrage féminin: quelques remarques », *Le Droit*, 9 janvier 1922.

aux luttes politiques. La femme a bien sûr un rôle unique à jouer dans la société chrétienne, mais elle doit le jouer « sur le terrain et dans le domaine que la Providence lui a assignés » ¹⁰.

Le droit de vote des femmes a pourtant également ses défenseurs à l'intérieur du clergé. Le sulpicien Léonidas Perrin, le père franciscain Marie-Ludovic et le père dominicain Marie-Ceslas Forest donnent adroitement la réplique à leurs confrères¹¹. Le suffrage féminin n'est pas selon eux une question religieuse. Le bien public exige la participation des femmes à la vie publique, puisqu'elles y apportent une perspective unique et permettront la mise en place de réformes désirables et durables sur le plan social. La femme mérite le droit de vote au même titre que l'homme, puisqu'elle soutient elle aussi les charges de l'État. Le clergé est donc divisé sur la question. On pourra répondre que ces trois religieux favorables au suffrage féminin sont bien peu de chose en face du futur cardinal Villeneuve et de Mgr Pâquet. Léonidas Perrin a tout de même joué un rôle de premier plan dans la formation du clergé à tître de doyen de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal puis de recteur du Collège pontifical canadien. Quant au père Forest, on verra plus loin que malgré l'opposition des évêques, son discours a fourni des arguments aux politiciens favorables au suffrage féminin. Ces prêtres ont donc également joué un rôle dans le débat.

Les évêques semblent quant à eux unanimement opposés au suffrage féminin. C'est du moins ce qui ressort dans les années 1920. Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, affirme que l'entrée des femmes en politique serait un malheur que rien ne justifie¹². Mgr Paul-Eugène Roy, alors coadjuteur de Québec, considère le suffrage féminin comme « un attentat contre les traditions fondamentales de notre race et de notre foi » 13. Mgr Gauthier dit quant à lui souhaiter voir la femme « déserter la politique pour se vouer à la charité » 14. Mgr Gauthier a pourtant

¹⁰ Arthur Curotte, « Le vote de la femme, étude de droit social, cinquième partie », *Le Devoir*, 24 décembre 1921.

Léonidas Perrin, « Le suffrage des femmes », *La Semaine religieuse de Québec*, 19 décembre 1921; F. Marie-Ludovic, o. f. m., « Causerie donnée aux membres des associations professionnelles », *La Bonne Parole*, Décembre 1921, p. 9; Ceslas Forest, « Droit de vote, suffrage féminin et féminisme », *La Revue dominicaine*, Vol. 32, 1926, p. 385-404.

¹² Louis-Nazaire Bégin, « Au sujet du vote des femmes », La Semaine religieuse de Québec, Vol. 34, 1922, p. 536.

¹³ « Lettre de S. G. Mgr Roy, auxiliaire (aujourd'hui coadjuteur) de Québec, aux membres du Comité de propagande contre le suffrage féminin », *Le Devoir*, 18 février 1922.

¹⁴ « La femme doit déserter la politique pour se vouer à la charité », *Le Devoir*, 5 avril 1928.

auparavant appuyé les efforts de Marie Gérin-Lajoie¹⁵. Après cette intervention du coadjuteur, formulée en 1928, les évêques resteront discrets sur la question, bien que la question du suffrage féminin soit débattue annuellement à l'Assemblée législative. Il faut attendre 1940 pour qu'un évêque prenne à nouveau publiquement position.

Les partis politiques sont divisés sur la question. On ne retrouve d'unanimité ni au Parti libéral, ni au Parti conservateur. Les chefs des deux partis, Louis-Alexandre Taschereau (libéral), Arthur Sauvé (conservateur) et Camillien Houde (conservateur) s'accordent dans leur opposition. Quant à Maurice Duplessis, il observe d'abord une attitude neutre sur la question. Il s'abstient de tout discours sur le sujet avant 1936, mais appuie les efforts de ses collègues pour faire avancer le projet de loi en le renvoyant au comité des bills publics (commission parlementaire). L'objectif des députés en faveur du suffrage féminin est de démentir le préjugé de leurs collègues convaincus que les femmes ne souhaitent pas qu'on leur accorde le droit de vote¹⁶. Pour Duplessis, il ne s'agit pas tant d'appuyer les droits des femmes que d'adopter une attitude contraire à celle de Taschereau et de la majorité de ses députés. Son prédécesseur, Arthur Sauvé, lui-même franchement opposé au suffrage féminin, avait adopté la même position. Lui se présentait toutefois comme le défenseur des droits des femmes en réclamant que leur soit accordé le droit de parole que Taschereau semblait vouloir leur refuser¹⁷.

En 1936, Duplessis intervient pour la première fois sur le sujet. Il dit être favorable au principe du suffrage féminin, mais croit qu'il est nécessaire d'épurer les mœurs électorales au préalable. Il s'abstient au moment du vote, vraisemblablement pour ne pas s'opposer à ses collègues de l'opposition, majoritairement en faveur de la mesure¹⁸. En 1938, lorsque le projet est de nouveau présenté, le premier ministre Duplessis s'oppose au moment du vote, mais s'abstient encore une fois de tout discours. En 1939, il renvoie le projet de loi au comité des bills publics en affirmant souhaiter que les suffragettes aient l'occasion de s'exprimer¹⁹. La commission parlementaire

_

¹⁵ Luigi Trifiro, « Une intervention à Rome dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec (1922) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 32, No. 1, 1978, p. 16.

¹⁶ Québec, Assemblée nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée législative*, séance du 23 février 1928, p. 342; Séance du 22 février 1933, p. 241; Séance du 21 février 1934, p. 313-318; Séance du 20 mars 1935, p. 563.

¹⁷ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 23 février 1928, p. 341-342.

¹⁸ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 27 mai 1936, p. 751-752.

¹⁹ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 23 mars 1939, p. 677-678.

n'est toutefois qu'un écran de fumée puisque Duplessis y propose d'ajourner le débat indéfiniment, malgré les objections de Thérèse Casgrain²⁰. En 1940, lorsque le projet de loi est débattu pour la dernière fois, Duplessis se contente de souligner l'incohérence de la position du premier ministre, qui parraine la mesure après s'y être opposé sept fois dans le passé²¹. Le chef unioniste semble s'être bien peu intéressé à la question comparativement à certains de ses collègues qui ont prononcé des discours de plusieurs pages.

Peut-on affirmer, comme l'historien Michel Sarra-Bournet, que Duplessis s'est opposé au suffrage féminin pour séduire l'Église²²? Son opposition est pourtant bien faible en comparaison de celle de certains de ses collègues libéraux, qui affirment que « l'homme connaît mieux la femme qu'elle ne se connaît elle-même »²³ et que la femme électrice « choque notre sens de la convenance tout autant que la femme à barbe du cirque »²⁴. Il est bien possible que, derrière les portes closes, Duplessis ait exprimé plus franchement son opposition au droit de vote des femmes. Cependant, l'Église et les prêtres ne pouvaient baser leurs sympathies politiques sur ces prises de position discrètes qui ne leur ont probablement jamais pas été révélées davantage qu'au grand public. Taschereau est quant à lui constant dans son opposition au droit de vote des femmes, s'opposant au principe en paroles et en actes à chaque occasion et exigeant en 1936 que ses collègues ministériels respectent la ligne de parti sur la question. Si l'opposition au suffrage féminin était garante du soutien de l'Église, alors ce soutien aurait dû logiquement revenir au Parti libéral, au moins jusqu'à 1940.

Le clergé participe aux débats parlementaires de façon indirecte. Tandis que Joseph-Édouard Fortin (libéral) cite l'opinion de Mgr Pâquet pour attaquer le suffrage féminin²⁵, William Tremblay (conservateur)²⁶ et Edgar Rochette (libéral)²⁷ citent les discours du père Forest pour le défendre. Le pape est cité par les deux camps, par les uns pour rappeler qu'il approuve le suffrage

²⁰ « L'étude du bill des femmes est ajournée par le comité », L'Action catholique, 29 mars 1939.

²¹ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 18 avril 1940, p. 290.

²² Michel Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », Alain-G. Gagnon, *op. cit.*, p. 177.

²³ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 23 février 1928, p. 342.

²⁴ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 20 janvier 1932, p. 402.

²⁵ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 21 février 1934, p. 313-316.

²⁶ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 27 février 1929, p. 444.

²⁷ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 21 février 1934, p. 317-318.

féminin, par les autres pour rappeler qu'il s'oppose au féminisme²⁸. Dans l'ensemble toutefois, le débat n'est pas religieux. L'Église et la religion ne sont pas attaquées ou exploitées par les députés, peu importe leur camp.

Après les élections de 1935, on retrouve en face du gouvernement libéral une majorité de députés en faveur du suffrage féminin. L'Action libérale nationale contient un grand nombre de députés favorables au droit de vote des femmes. Le 27 mai 1936, un nouveau projet de loi est présenté par Frederick Monk (ALN). Cette fois, les députés libéraux s'opposent unanimement, y compris ceux qui ont appuyé la mesure auparavant. Le ministre Edgar Rochette, parrain du projet de loi en 1935, annonce qu'il votera contre le projet de loi, bien qu'il l'approuve toujours²⁹. La discipline de parti l'emporte sur les principes. Adélard Godbout s'oppose au projet de loi comme à chaque fois qu'il a eu à voter sur la question. 24 députés de l'opposition appuient la mesure, à raison de 14 députés de l'ALN, dont le chef Paul Gouin, et 10 du Parti conservateur³⁰.

Bien que plusieurs députés aient toujours voté selon leurs convictions, c'est la discipline de parti qui semble avoir le plus souvent décidé de l'issue du vote. Plusieurs députés, qui ont appuyé voire parrainé les projets de loi sur le suffrage féminin, ont éventuellement voté contre afin de démontrer leur union de pensée avec leur chef respectif, lui-même opposé à la mesure. Huit députés libéraux s'opposant en 1936 et six députés unionistes s'opposant en 1938 ont appuyé le suffrage féminin auparavant³¹. On retrouve la même incohérence du côté d'Adélard Godbout, qui après avoir voté à sept reprises contre le suffrage féminin, parraine lui-même le projet de loi en 1940. Plusieurs de ses collègues effectuent la même volte-face. Le député libéral Alexis Caron offre cette explication: « En 1936 [...], alors que j'étais député à Québec, j'ai voté contre le suffrage féminin, croyant que la majorité des femmes n'en voulait pas. Il m'apparaît depuis que leur sentiment a changé et si j'ai fait une erreur à leur endroit, soyez sûrs que je la réparerai. » ³² Il s'agit d'un argument classique de politicien changeant d'attitude d'un vote à l'autre. Des 65

²⁸ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 30 mars 1927, p. 501; Séance du 22 février 1933, p. 238-239.

²⁹ Débats de l'Assemblée législative, Séance du 27 mai 1936, p. 749-750.

³⁰ Charles-E. Pelletier, « La Législature refuse de nouveau aux femmes le droit d'aller voter », *L'Action catholique*, 28 mai 1936.

³¹ Les votes sont consignés dans les débats reconstitués de l'Assemblée législative.

³² « Les libéraux accorderont le droit de suffrage aux femmes, déclare M. Caron », *Le Droit*, 20 octobre 1939.

députés libéraux votant en faveur du suffrage féminin en 1940, 26 ont déjà voté contre, dont 19 à plusieurs reprises.

Les prêtres même les plus engagés ne semblent pas avoir basé leurs sympathies politiques sur la position des députés ou des partis sur le suffrage féminin. L'abbé Pierre Gravel, qui s'oppose publiquement au projet de loi du gouvernement Godbout, soutient activement le député Tancrède Labbé pendant toute sa carrière politique, bien que celui-ci ait voté en faveur du suffrage féminin en 1936³³. La position de René Chaloult sur le suffrage féminin ne semble pas avoir entamé sa popularité auprès des prêtres. Son épouse Jeannette participe activement à ses campagnes électorales et ses partisans dans le clergé semblent voir cette implication d'un bon œil³⁴. Le curé Lamonde de Kamouraska croit que Chaloult doit en partie sa victoire aux efforts de son épouse et la félicite pour sa participation. Cette attitude n'est pas celle de prêtres qui souhaitent à tout prix voir la femme cloîtrée dans sa cuisine.

Ce soutien de membres du clergé à des députés favorables au suffrage féminin démontre que cet enjeu est loin d'être une priorité à leurs yeux. Bien que possiblement eux-mêmes opposés au vote des femmes, ces prêtres qui ont appuyé René Chaloult ou des députés de l'Action libérale nationale ont visiblement jugé que cette question était bénigne en comparaison des grands enjeux nationaux et du programme de réforme que ces politiciens présentaient. Cela doit nous amener à réfléchir sur les thèses de certains historiens qui ont avancé que le suffrage féminin, l'instruction obligatoire ou encore la Loi de l'Assistance publique ont suffi à braquer l'Église contre le Parti libéral et à la jeter dans les bras de Maurice Duplessis et de l'Union nationale³⁵.

Le 20 février 1940, le discours du trône annonce que le gouvernement Godbout accordera le droit de vote aux femmes lors de la prochaine session. La réaction la plus remarquée est celle du cardinal Villeneuve, qui exprime ainsi son opinion par voie de communiqué :

- « Nous ne sommes pas favorable au suffrage politique féminin:
- 1 Parce qu'il va à l'encontre de l'unité et de la hiérarchie familiales;

_

³³ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Vol. 41, Montréal, B. Valiquette, 1969, p. 118-119.

BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de J. A. Chamberland à René Chaloult, 18 août 1936; lettre de Louis-Émile Hudon à René Chaloult, 19 août 1936; lettre d'O. Lamonde à René Chaloult, 26 octobre 1939; lettre de V. Corbeil à René Chaloult, 28 octobre 1939; lettre de P. Veilleux à René Chaloult, 10 août 1944.

³⁵ Jean-Guy Genest, op. cit., 165; Antonin Dupont, op. cit., p. 9.

- 2 parce que son exercice expose la femme à toutes les passions et à toutes les aventures de l'électoralisme;
- 3 parce que, en fait, il Nous apparaît que la très grande majorité des femmes de la province ne le désire pas;
- 4 parce que les réformes sociales, économiques, hygiéniques, etc., que l'on avance pour préconiser le droit de suffrage chez les femmes, peuvent être aussi bien obtenues grâce à l'influence des organisations féminines en marge de la politique. »³⁶

Si ce communiqué a été maintes fois cité dans l'historiographie, le préambule en a souvent été amputé. Ce préambule éclaire pourtant les intentions de son auteur: « Pour répondre à de nombreuses instances et mettre fin à diverses opinions qu'on Nous prête à propos du projet de loi accordant aux femmes le droit de vote aux élections provinciales, Nous croyons devoir dire Notre sentiment. » Il ne s'agit donc pas d'une mise en demeure ou d'un ordre du cardinal au gouvernement. Le prélat, qui a l'habitude de voir ses propos déformés par les journalistes et de se voir prêter des intentions par les politiciens, a choisi cette fois d'exprimer clairement sa position sur une question importante. Son opposition au suffrage féminin est catégorique et n'est absolument pas nuancée. Toutefois, il n'a aucunement l'espérance que le gouvernement plie devant son autorité.

Le cardinal reçoit les félicitations et les remerciements de ses collègues pour son communiqué, qui semble bien exprimer leur sentiment. Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, doute que le communiqué du cardinal influence le gouvernement, mais se réjouit que la position des évêques soit exprimée clairement. De cette façon, explique-t-il, le Parti libéral ne pourra pas couvrir son projet de loi du manteau épiscopal³⁷. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, croit au contraire que Godbout, « qui a le culte de la famille », se rendra aux arguments du cardinal. Le premier ministre sera sans doute heureux d'avoir trouvé une porte de sortie aux pressions qui doivent l'accabler³⁸. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, publie le communiqué du cardinal dans une circulaire qu'il adresse à son clergé et qu'il accompagne d'un appui non nuancé: « On a dit avec raison que l'octroi du vote aux femmes ne ferait qu'accentuer

³⁶ « Le cardinal Villeneuve est opposé au suffrage féminin », *Le Canada*, 4 mars 1940.

³⁷ AAQ, 34CP Diocèse de Valleyfield (désormais Valleyfield), lettre de Joseph-Alfred Langlois à Rodrigue Villeneuve, 10 mars 1940.

³⁸ AAQ, Saint-Hyacinthe, lettre d'Arthur Douville à Rodrigue Villeneuve, 6 mars 1940.

les anomalies du suffrage universel. Est-ce bien normal, en effet, qu'une humble cuisinière laisse un moment ses casseroles pour annuler le vote de son maître placé au faîte de la société? »³⁹

Mgr Albini Lafortune informe le cardinal qu'un vaste mouvement de protestation contre le suffrage féminin « est parti » de Nicolet et qu'il n'y est pas étranger⁴⁰. L'évêque fait allusion aux Cercles de fermières qui sont nombreux à prendre publiquement position contre le suffrage féminin. Notre revue de la presse nous a permis de relever 22 résolutions de protestation émises par les cercles des différents diocèses. De ce nombre, 7 proviennent du diocèse de Nicolet. On retrouvera la liste en annexe. Le Nouvelliste de Trois-Rivières remarque que la campagne d'opposition est particulièrement forte dans la région de Nicolet⁴¹. C'est d'ailleurs des fermières de Bécancour, dans le diocèse de Nicolet, que vient la première protestation⁴². La plupart des résolutions sont publiées dans les semaines suivant le discours du trône, mais d'autres sont enregistrées au mois d'avril, soit un mois après l'intervention supposée de Godbout auprès du cardinal⁴³. Nous pouvons supposer que Mgr Lafortune a encouragé les fermières de son diocèse à prendre position sur le débat et qu'elles ont ensuite été imitées par celles des autres diocèses. Il serait toutefois injuste de tenir l'évêque de Nicolet pour seul responsable de cette campagne de protestation. Selon Karine Hébert, les Cercles des fermières de la province s'opposent publiquement au suffrage féminin dès 1922⁴⁴. Mgr Lafortune a possiblement invité les fermières à conjuguer leurs efforts, mais ne leur a certainement pas dicté leur position. Avec le cardinal Villeneuve, l'évêque de Nicolet est probablement le prélat dont l'influence a été la plus marquante dans le débat. Nous n'avons pas relevé de geste semblable de la part des autres évêques.

À l'Assemblée législative, Maurice Duplessis brandit le communiqué du cardinal Villeneuve sous le nez du premier ministre Godbout. La surprise de ce dernier s'explique par le fait que l'épiscopat n'ait fait aucune intervention avant la présentation du discours du trône, bien que la

-

³⁹ Fabien-Zoël Decelles, « Circulaire au clergé no 106 », *Mandements des évêques de S.-Hyacinthe*, Vol. 20, p. 24-25.

⁴⁰ AAO, Nicolet, lettre d'Albini Lafortune à Rodrigue Villeneuve, 3 mars 1940.

⁴¹ « Trois nouvelles oppositions des cercles de fermières du sud au droit de vote féminin », *Le Nouvelliste*, 1^{er} mars 1940.

⁴² Marie-Célestine, « Lettre ouverte au Cercle des Fermières de Bécancourt [sic] », Le Devoir, 1^{er} mars 1940.

⁴³ « À propos de suffrage féminin », Le Devoir, 3 avril 1940.

⁴⁴ Karine Hébert, *op. cit.*, p.333.

promesse d'accorder le droit de vote aux femmes figure dans le programme du Parti libéral depuis 1938. Le lendemain de la séance, le cardinal écrit à Godbout pour justifier son attitude. Il explique qu'il devait dissiper l'équivoque à laquelle prêtait son silence. Il lui promet toutefois de ne pas exercer de pression sur lui: « Vous me dites que votre parole est maintenant engagée et qu'il vous est impossible de revenir sur la décision que vous avez prise de présenter un projet de loi donnant aux femmes de cette province le droit de vote. Je sais que de lourdes responsabilités pèsent sur vous et je sais aussi que vous en avez pleinement conscience. Je n'ai donc pas l'intention de vous susciter des embarras inutiles. »⁴⁵ Il assure également le premier ministre de sa pleine confiance en son « esprit chrétien ». Il donne au premier ministre l'autorisation de publier sa lettre s'il le juge opportun, de façon à ce qu'on cesse d'utiliser son opposition pour lutter contre le projet du gouvernement. Cette lettre est écrite le 6 mars, soit deux jours après la publication du communiqué⁴⁶. Si Adélard Godbout a effectivement lancé un ultimatum au cardinal, cela s'est fait logiquement avant la lettre du 6 mars, qui promet qu'aucune pression ne viendra de l'archevêché. Peut-on croire que le premier ministre ait jugé nécessaire cet ultimatum moins de deux jours après la publication du communiqué?

Thérèse Casgrain et les historiens à sa suite affirment que la menace de Godbout de démissionner en faveur de Bouchard a mis fin à la campagne d'opposition dans les journaux catholiques. Cela suppose que cette campagne ait eu lieu. De tous les journaux catholiques, *L'Action catholique* est le plus ouvertement opposé à la mesure. Trois éditoriaux d'Eugène L'Heureux s'attaquent au suffrage féminin sur une période de six semaines⁴⁷. Un de ces articles est un commentaire sur le discours du trône et ne contient qu'un seul paragraphe consacré à la question. Dans la page féminine, *Renée* signe un texte contre le féminisme et les suffragettes⁴⁸. *L'Action catholique* publie également des résolutions pour ou contre le suffrage féminin⁴⁹. La protestation la plus éloquente est celle de Jeanne L'Archevêque-Duguay, secrétaire de la Fédération diocésaine des

⁴⁵ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 6 mars 1940.

⁴⁶ « Le cardinal Villeneuve est opposé au suffrage féminin », Le Canada, 4 mars 1940.

⁴⁷ Eugène L'Heureux, « Suffrage féminin », *L'Action catholique*, 20 janvier 1940; Eugène L'Heureux, « Le Discours du Trône », *L'Action catholique*, 21 février 1940; Eugène L'Heureux, « À propos du suffrage féminin », *L'Action catholique*, 1^{er} mars 1940.

⁴⁸ Renée, « En marge du vote féminin », *L'Action catholique*, 7 mars 1940.

⁴⁹ « Résolutions pour et contre le droit de vote aux femmes », L'Action catholique, 2 mars 1940.

fermières de Nicolet⁵⁰. Le Droit d'Ottawa affiche un profil semblable avec trois éditoriaux contre le suffrage féminin signés par Camille L'Heureux et Charles Gautier⁵¹. Le Bien public de Trois-Rivières commente la décision d'Adélard Godbout de tenir sa parole malgré les objections du cardinal Villeneuve, mais se garde de se prononcer pour ou contre la mesure⁵². La seule protestation publiée dans les pages du journal est celle de Jeanne L'Archevêque-Duguay, également publiée dans L'Action catholique⁵³. La Semaine religieuse de Québec limite sa participation à la reproduction d'un article du Chronicle-Telegraph qui affirme que la politique n'est pas devenue « propre » depuis que les femmes ont le droit de vote aux États-Unis. Au contraire, les femmes ont sombré dans les mêmes abus que les hommes⁵⁴. Dans la région de Chicoutimi, Le Progrès du Saguenay publie des résolutions des cercles de fermières contre le vote des femmes⁵⁵. Bien que le journal prenne position contre le suffrage féminin, aucun de ses rédacteurs ne se donne la peine de rédiger un argumentaire sur le sujet. Le journal mène plutôt une consultation auprès de ses lecteurs et les encourage à remplir un coupon indiquant s'ils sont pour ou contre le suffrage féminin et pour quelles raisons⁵⁶. Après trois semaines, le résultat officiel est de quinze réponses favorables et 450 réponses défavorables. Le Progrès du Saguenay conclut à la quasi-unanimité de la population contre le suffrage féminin⁵⁷.

Le Devoir observe l'attitude la plus neutre parmi la « bonne presse ». Le rédacteur Louis Dupire et « Fadette » de la page féminine approuvent tous deux le suffrage féminin⁵⁸. Le débat dans les pages du Devoir est d'ailleurs pratiquement confiné à la page féminine. On y publie les nombreuses protestations des Cercles des Fermières⁵⁹. Dans certains cas, Le Devoir se contente de citer les Cercles en question et ne donne pas le texte de la protestation, faute d'espace. Le fait

-

⁵⁰ Jeanne L'Archevêque-Duguay, « Le suffrage féminin », L'Action catholique, 4 mars 1940.

⁵¹ Camille L'Heureux, « Le discours du trône à Québec », *Le Droit*, 21 février 1940; Charles Gautier, « Au jour le jour », *Le Droit*, 4 mars 1940; Camille L'Heureux, « M. Godbout tient à son projet », *Le Droit*, 6 mars 1940.

⁵² « L'Hon. Godbout et le suffrage féminin », Le Bien public, 7 mars 1940.

⁵³ Jeanne L'Archevêque-Duguay, « Le suffrage féminin », Le Bien public, 29 février 1940.

⁵⁴ « Le vote des femmes », *La Semaine religieuse de Québec*, 21 mars 1940.

⁵⁵ « Contre le suffrage féminin », Le Progrès du Saguenay, 29 février 1940.

⁵⁶ « Consultation populaire sur le vote des femmes », Le Progrès du Saguenay, 29 février 1940.

⁵⁷ « Notre plébiscite sur le suffrage féminin », Le Progrès du Saguenay, 21 mars 1940.

⁵⁸ Louis Dupire, « Le suffrage féminin et l'hygiène », *Le Devoir*, 6 février 1940; Fadette, « Lettre de Fadette », *Le Devoir*, 20 février 1940.

⁵⁹ « Résolution des fermières de Saint-Valérien », *Le Devoir*, 2 mars 1940; « Les fermières et le vote des femmes », *Le Devoir*, 5 mars 1940; « Contre le vote des femmes à Québec », *Le Devoir*, 15 mars 1940; « Cercle des fermières de Saint-Constant », *Le Devoir*, 19 mars 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 25 mars 1940; « Le suffrage féminin », *Le Devoir*, 26 mars 1940; « À propos de suffrage féminin », *Le Devoir*, 3 avril 1940.

que *Le Devoir* publie ces protestations ne constitue pas une prise de position puisque la page féminine publie également des lettres de femmes approuvant le suffrage féminin⁶⁰. À l'exception d'un éditorial de Louis Dupire, le seul texte d'opinion du *Devoir* est ce commentaire satirique du « Grincheux »: « Ces dames auront désormais le droit de voter pour le gouvernement Godbout. C'est du moins ce que le premier ministre espère bien qu'elles ont compris. »⁶¹ Malgré la position violemment antiféministe de son fondateur Henri Bourassa, *Le Devoir* ne s'est pas opposé outre mesure au suffrage féminin. Comme tous les journaux catholiques, *Le Devoir* publie le communiqué du cardinal Villeneuve. Cela ne constitue pas en soi une prise de position. Même le journal *Le Canada*, organe du Parti libéral à Montréal, publie le communiqué dans ses pages⁶².

Mis côte à côte, les articles et les protestations peuvent effectivement donner l'impression d'une « campagne » contre le suffrage féminin dans les journaux catholiques. C'est oublier que la grande majorité des lecteurs lisent un seul journal et non pas chacun d'entre eux. Comme l'explique Jean-Guy Genest, les journaux libéraux ne sont pas non plus exempts de critiques à l'endroit du suffrage féminin⁶³. Peut-on considérer que deux ou trois éditoriaux sont une campagne d'opposition? Ces quelques articles auraient-ils justifié une protestation du premier ministre? Même si Godbout s'était effectivement plaint au cardinal et avait menacé de démissionner en faveur de Bouchard, nous ne saurions prouver l'efficacité de sa démarche. Il est vrai qu'on ne retrouve pas d'éditorial contre le suffrage féminin passé le 7 mars. Cela s'explique par le fait que les éditoriaux sont rédigés en fonction de l'actualité. Les articles d'Eugène L'Heureux, Camille L'Heureux et Charles Gautier sont écrits en réaction au discours du trône et aux débats à l'Assemblée législative. Marteler le sujet après avoir déjà pris position aurait été le symptôme d'une obsession qui ne s'est évidemment pas manifestée. Ce n'est qu'en commentant

⁶⁰ Marie-Célestine, « Lettre ouverte au Cercle des Fermières de Bécancour », *Le Devoir*, 1^{er} mars 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 13 mars 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 16 mars 1940; « Aux directrices des cercles de fermières de la province de Québec », *Le Devoir*, 28 mars 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 2 avril 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 9 avril 1940.

⁶¹ Le Grincheux, « Le carnet du Grincheux », *Le Devoir*, 13 avril 1940.

⁶² « Le cardinal Villeneuve est opposé au suffrage féminin », *Le Canada*, 4 mars 1940.

⁶³ Jean-Guy Genest, op. cit., 152.

le vote de l'Assemblée législative qu'Eugène L'Heureux protestera une fois de plus⁶⁴. Les journaux continuent à publier des protestations des Cercles de fermières jusqu'en avril⁶⁵.

Comparons cette « campagne » des journaux catholiques contre le suffrage féminin à celle qu'ils ont menée contre l'anticléricalisme des journaux libéraux au lendemain des élections de 1935. En un mois, *Le Devoir* a alors publié sept éditoriaux, dont six de la plume de son rédacteur-en-chef Omer Héroux, deux textes dans la rubrique « Bloc-Notes » en plus de publier quatre articles de divers auteurs dont l'opinion correspond à celle des rédacteurs. *Le Devoir* cite abondamment les politiciens condamnant l'anticléricalisme du gouvernement, mais n'accorde aucun espace à la défense du Parti libéral. Voilà qui constitue une « campagne ». En comparaison, les trois éditoriaux d'Eugène L'Heureux répartis sur six semaines dans *L'Action catholique* sont bien peu de chose, d'autant plus que ce journal, comme nous l'avons mentionné, a également publié des résolutions en faveur du suffrage féminin. Maintenant, qu'en est-il de la « campagne virulente » du clergé?

Les sources nous manquent pour faire état de la position du clergé dans son ensemble. Les journaux nous apprennent bien peu de choses sur l'attitude du clergé au cours du débat. La seule protestation publique est celle de l'abbé Pierre Gravel, qui est une exception et non un digne représentant du clergé dans son ensemble. L'abbé condamne le suffrage féminin dans des termes virulents: « Car si l'esprit de parti a réalisé le massacre de la race canadienne-française au point de vue politique, par les divergences d'opinions qu'il suscitera au sein des foyers il en démolira les assises. »⁶⁶ Il nous a été impossible de recenser davantage de déclarations publiques de la part de prêtres ou de religieux. Peut-on, à la suite de Jean-Guy Genest, déduire de cet exemple, le seul à avoir été rapporté par la presse, que le clergé dans son ensemble s'est prononcé contre le projet du gouvernement d'accorder le droit de vote aux femmes?

L'abbé Pierre Gravel croit que plusieurs députés désapprouvent le suffrage féminin, mais qu'ils auront besoin de savoir que l'opinion publique est de leur côté, en particulier l'opinion féminine. Il entreprend donc de déclencher lui-même une campagne de protestation. Il demande à Françoise

⁶⁴ Eugène L'Heureux, « Politique provinciale », *L'Action catholique*, 29 avril 1940.

^{65 «} À propos de suffrage féminin », Le Devoir, 3 avril 1940.

^{66 «} Le suffrage féminin est inopportun », L'Action catholique, 27 février 1940.

Trudel, qu'il croit à tort être la présidente de la Ligue catholique féminine de Saint-Roch, de faire signer une pétition par les femmes de la paroisse et de l'envoyer à leur député. Mis au courant de sa démarche, le cardinal Villeneuve l'informe que sa lettre à Françoise Trudel est écrite dans des termes « propres à [le] faire pendre » et lui ordonne de mettre immédiatement un terme à sa campagne: « Les Évêques n'ont pas l'intention de mettre la Province sans dessus dessous à propos du suffragisme féminin. Et s'il y a des protestations à faire, ce n'est point aux vicaires à les déclencher, sans autre avis. »⁶⁷ Il est évident que le cardinal n'a pas encouragé ses prêtres à provoquer l'agitation dans son propre diocèse.

Thérèse Casgrain a écrit ses mémoires une trentaine d'années après les événements de 1940, ce qui peut expliquer que ses souvenirs aient été embrouillés⁶⁸. Elle confond possiblement le débat sur le droit de vote des femmes en 1940 avec celui sur l'enseignement de l'anglais en 1941, que nous expliquerons plus loin. Excédé par les critiques de Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, Adélard Godbout se tourne alors vers le cardinal Villeneuve:

« Notre tâche est trop lourde actuellement pour que je crois pouvoir porter beaucoup plus longtemps le poids et l'ennui des dénonciations constantes, mal intentionnées et très graves que colporte depuis quelque temps l'évêque de Sherbrooke. Si cet acharnement doit continuer, je dois assurer Votre Éminence que, sur un signe, je cesserai de faire tant de mal pour aller tout simplement cultiver ma terre. » 69

Le cardinal assure Godbout de son soutien et lui commande de résister. Le premier ministre n'aura plus à se plaindre de Mgr Desranleau après cet échange⁷⁰. Godbout a donc réellement menacé de démissionner pour mettre fin à des protestations de la part de l'Église, mais cela ne concernait pas la question du droit de vote des femmes. Hector Laferté, président du Conseil législatif, affirme dans ses propres mémoires avoir convaincu Godbout de ne pas reculer devant l'opposition du cardinal au droit de vote des femmes Il ne mentionne aucune tractation entre le premier ministre et l'archevêque de Québec. Selon lui, Godbout a simplement gardé le cap et « aucune représentation ou reproche ne lui fut fait dans la suite par les autorités religieuses » ⁷¹. Dans cette version de l'histoire, le débat sur le suffrage féminin n'a rien d'une lutte entre l'Église

⁶⁷ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Rodrigue Villeneuve à Pierre Gravel, 8 mars 1940; lettre de Pierre Gravel à Françoise Trudel, 6 mars 1940.

⁶⁸ Thérèse Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 p.

⁶⁹ AAO. Gouvernement du Québec, lettre d'Adélard Godbout à Rodrigue Villeneuve, 9 juillet 1941.

⁷⁰ AAQ, Gouvernement du Qubéec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 9 juillet 1941.

⁷¹ Hector Laferté, *Derrière le trône: mémoires d'un parlementaire québécois: 1936-1958*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 428-429.

et l'État. C'est possiblement la raison pour laquelle on a préféré retenir la version de Thérèse Casgrain.

Si l'opposition de l'Église catholique québécoise au suffrage féminin est réelle et incontestable, elle n'a pas été outrancière. Les évêques ne démontrent pas dans les années 1930 et 1940 une volonté de maintenir à tout prix les femmes à l'extérieur de la politique. Le cardinal Villeneuve s'oppose au suffrage féminin, mais reconnaît aux femmes le droit de se grouper afin de réfléchir sur les problèmes politiques et sociaux de façon à voter judicieusement. Il félicite Mme Charles Frémont, qui forme l'Association des femmes conservatrices de Québec en 1933, et l'assure de sa bénédiction. Il croit justifié que les femmes s'associent pour réclamer de la part des législateurs « l'amélioration de telle ou telle loi, la protection de la femme, l'épuration des mœurs électorales, pour y protéger et favoriser la moralité individuelle et sociale, pour y amener le rayonnement de la doctrine sociale catholique »⁷². Un exemple encore plus révélateur se produit en 1942, lorsque Thérèse Casgrain se présente aux élections partielles dans la circonscription fédérale de Charlevoix-Saguenay pour remplacer son mari démissionnaire, Pierre Casgrain. Elle demande d'abord l'autorisation de son évêque, Mgr Georges Melançon de Chicoutimi. L'évêque lui donne sa permission après lui avoir rappelé qu'il désapprouve l'implication politique des femmes. Il reconnaît tout de même que la présence à la Chambre des Communes d'une « catholique canadienne-française de haute formation morale et intellectuelle » pourrait servir de contrepoids à l'influence des femmes anglaises et protestantes. Conscient que certains de ses prêtres pourraient être tentés de faire des difficultés à la candidature de Thérèse Casgrain, Mgr Melançon donne à son clergé la directive de ne rien faire pour la défavoriser⁷³. Mme Casgrain est libre de se présenter puisqu'elle a eu l'approbation de son époux. Les origines de Thérèse Casgrain, fille du riche philanthrope Rodolphe Forget, ont possiblement influencé la décision de l'évêque. Peu importent ses motifs, cette décision risque tout de même de créer un précédent.

Les évêques vont ensuite jusqu'à favoriser le vote des religieuses. À Montréal, Mgr Charbonneau demande à toutes les religieuses de son diocèse de s'enregistrer et de voter aux élections

⁷² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Mme Charles Frémont, 2 août 1933.

⁷³ AEC, Fonds Georges Melançon (désormais Fonds Melançon), lettre de Georges Melançon au clergé de Chicoutimi, 1^{er} mai 1942.

provinciales de 1948⁷⁴. À Trois-Rivières, Mgr Pelletier encourage également les religieuses à aller voter aux élections provinciales de 1952⁷⁵. Bien que réfractaires au départ, les évêques semblent s'être progressivement accommodés du suffrage féminin.

De toute évidence, le suffrage féminin n'a pas constitué pour l'Église un enjeu politique majeur en 1940. Le soutien de Paul Gouin et René Chaloult à la mesure n'a pas empêché de nombreux prêtres de leur témoigner continuellement leur soutien. Le fait qu'Adélard Godbout ait accordé le droit de vote aux femmes n'a pas affecté le regard que portait sur lui l'Église. D'autres actions sont bien davantage prises en considération.

1.2 La bonne entente entre l'Église et l'État

C'est sous le gouvernement Godbout que se règle enfin l'épineuse question du financement de l'Université de Montréal. Le nouveau secrétaire de la province, Henri Groulx, arrive contrairement à son prédécesseur Albiny Paquette en terrain connu, étant déjà en bonne relation avec Mgr Gauthier. Dès son entrée en poste, il assure Mgr Gauthier de son entière collaboration dans le futur⁷⁶. L'archevêque de Montréal doit tout de même se défendre du choix de l'entrepreneur responsable du chantier de l'Université. Il s'agit d'un certain Damien Boileau que Groulx soupçonne d'être un « bleu ». Mgr Gauthier lui explique que le contrat a été signé à l'époque du gouvernement Taschereau et que le Parti libéral avait alors accepté son choix⁷⁷. La question en restera donc là. Henri Groulx décide de rendre à l'Université de Montréal son autonomie perdue sous le gouvernement Duplessis. Les cinq membres du conseil d'administration nommés par le gouvernement seront désormais nommés par le chancelier de l'Université, de facto l'archevêque de Montréal⁷⁸. Groulx demande à Mgr Gauthier de le prévenir en cas d'ennui financier, ce qu'il fait dès mars 1940 lorsque l'Université se trouve incapable de payer les salaires du mois⁷⁹.

⁷⁴ AAM, Élections, lettre d'Albert Valois à l'officier réviseur du comté de Cartier, 17 mars 1947.

⁷⁵ Lucia Ferretti et Maélie Richard, « Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières, 1944-1959 », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 149-150.

⁷⁶ AAM, Dossier secrétariat, lettre d'Henri Groulx à Georges Gauthier, 14 novembre 1939.

⁷⁷ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Henri Groulx, 13 novembre 1939.

⁷⁸ « Le gouvernement annonce un bill sur l'Université de Montréal », *Le Devoir*, 29 mai 1940.

⁷⁹ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Henri Groulx, 9 mars 1940.

Adélard Godbout annonce l'intention du gouvernement d'assurer la survie financière de l'Université en compagnie de l'archevêque et du recteur, Mgr Olivier Maurault⁸⁰. Comme son prédécesseur, le nouveau premier ministre ne dédaigne pas les grandes annonces faites en compagnie de membres du haut clergé. La question de l'Université est définitivement réglée lorsque le gouvernement rachète l'ancien immeuble universitaire pour la somme de 800 000\$⁸¹. Le ministre Bouchard accorde en plus 2,5 millions du budget du ministère des travaux publics pour terminer la construction de l'université. Ces deux montants s'accompagnent d'une subvention annuelle de 375 000\$ pour assurer son fonctionnement. Le tout se fait sans entamer d'aucune façon l'autonomie de l'Université et le contrôle de l'archevêché de Montréal sur l'institution. Mgr Joseph Charbonneau, qui succède à Mgr Gauthier, remercie Godbout et Bouchard d'avoir mis fin à « la grande pitié » de l'Université⁸². Contrairement à Duplessis, Godbout ne rend pas publique la lettre que lui adresse l'archevêque de Montréal.

Le gouvernement libéral met fin au statu quo qui règne dans le domaine de l'instruction publique au Québec. Adélard Godbout souhaite intensifier l'apprentissage de l'anglais, des mathématiques et développer l'enseignement technique. L'homme choisi pour cette délicate mission est l'avocat Hector Perrier, que nous avons déjà mentionné comme l'auteur du mémoire sur l'influence indue du clergé lors des élections de 1935. Ce mémoire a valu à Perrier des accusations d'anticléricalisme dans certains milieux⁸³. C'est tout de même à lui que Godbout confie le dossier de la réforme de l'instruction publique en le nommant secrétaire de la province en 1940. Perrier déclare immédiatement n'avoir aucune intention d'attaquer le contrôle de l'Église sur l'enseignement. Maurice Duplessis accuse tout de même le gouvernement d'anticléricalisme. C'est insulter les évêques que d'envisager des réformes qu'ils n'ont pas eux-mêmes mis en place, explique-t-il⁸⁴. Godbout lui répond que son projet de réforme a été approuvé par « des évêques »⁸⁵. Perrier affirme s'être inspiré des discours du cardinal Villeneuve sur l'éducation et

^{80 «} Déclaration de M. Godbout », Le Devoir, 3 juin 1940.

⁸¹ Jean-Guy Genest, op. cit., p. 240.

⁸² AAM, Correspondance de Mgr Joseph Charbonneau (désormais Dossier Charbonneau), Vol. 1, lettre de Joseph Charbonneau à Adélard Godbout, 17 mars 1941.

^{83 «} L'attitude du clergé dénoncée aux évêques », La Presse, 11 mars 1939.

⁸⁴ « M. Perrier s'explique sur ses réformes de l'enseignement », *Le Devoir*, 11 novembre 1940.

^{85 «} Deux déclarations de M. Godbout », Le Devoir, 11 novembre 1940.

promet que la réforme se fera en collaboration avec le clergé⁸⁶. Godbout et Perrier affirment tous deux ne pas souhaiter la création d'un ministère de l'instruction publique, déclarations saluées par *L'Action catholique*⁸⁷. René Chaloult réclame une réforme beaucoup plus musclée. Il reconnaît que la responsabilité de l'éducation revient de droit à l'Église, mais croit que tout évêque n'est pas « par définition, éducateur et pédagogue »⁸⁸. La déclaration de Chaloult ne semble pas avoir fait de vague. C'est ce qu'il confirme dans ses mémoires: « Cette intervention n'avait provoqué aucune réaction fâcheuse dans le clergé où je comptais de nombreux et fidèles amis. Damien Bouchard me souffla à l'oreille : "Et si c'était moi qui parlais ainsi..." »⁸⁹ Une autre mesure passant pour de l'anticléricalisme est l'institution par Hector Perrier d'un « Conseil supérieur de l'enseignement technique » qui aura juridiction sur les écoles techniques, les écoles commerciales, les écoles d'arts et métiers etc.⁹⁰ Encore une fois, cette mesure n'est guère dénoncée à l'extérieur de l'Assemblée législative.

Une autre mesure importante du gouvernement Godbout est la mise en place en 1943 de l'instruction gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans. Cette loi est conforme aux directives du cardinal Villeneuve, qui ordonne dès 1941 aux parents de maintenir leurs enfants à l'école, quitte à faire des sacrifices importants: «Le devoir de procurer à leurs enfants une éducation complète est pour les parents une obligation très grave. Et ceux qui y manquent volontairement sans d'impérieuses excuses ne sauraient être admis aux Sacrements avant de réparer leur négligence coupable. »⁹¹ Le cardinal ne s'attend pas toutefois à un changement dans la législation, changement qu'il ne juge pas nécessaire. La première lettre du prélat au premier ministre Godbout est une demande collective des évêques de maintenir et de faire observer les lois actuelles en matière d'instruction publique⁹². Bien qu'il approuve le principe de l'instruction obligatoire, le cardinal souhaite que les évêques se chargent eux-mêmes de faire observer la fréquentation scolaire. Son sentiment n'est pas partagé par tous les évêques. Mgr Comtois de Trois-Rivières s'oppose à l'instruction obligatoire de même qu'à l'apprentissage de l'anglais au

⁸⁶ « L'instruction publique dans la province », *Le Devoir*, 15 novembre 1940.

⁸⁷ Louis-Philippe Roy, « Triple déclaration de l'hon. Perrier », L'Action catholique, 19 décembre 1940.

⁸⁸ Louis-Philippe Roy, « Une forteresse à protéger », L'Action catholique, 4 juin 1940.

⁸⁹ René Chaloult, *Mémoires politiques*, p. 114.

⁹⁰ « Le gouvernement aura la mainmise absolue sur les maisons d'enseignement spécialisé – Projet de loi », *L'Action catholique*, 8 mai 1941.

⁹¹ Rodrigue Villeneuve, « Communiqué de Son Éminence », L'Action catholique, 23 août 1941.

⁹² AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 14 décembre 1939.

primaire. Il croit que tous les parents comprennent déjà l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école et que l'école bilingue est la première étape vers l'école neutre: « Nous ne sommes pas contre le progrès, nous voulons que nos enfants, et tous nos enfants, fréquentent nos écoles, mais nous voulons que nos écoles restent chrétiennes, que Dieu reste la base de l'enseignement: qu'il passe en premier. »⁹³

Finalement, quatre évêques seulement (Mgr Comtois, Mgr Douville, Mgr Langlois et Mgr Belleau de la Baie James) se prononcent contre l'instruction obligatoire au Conseil de l'Instruction publique⁹⁴. Le cardinal Villeneuve affirme que rien dans la doctrine de l'Église ne s'oppose à une pareille législation et remercie publiquement le gouvernement de laisser aux parents le libre choix de l'école à laquelle ils souhaitent envoyer leur enfant⁹⁵. Le Dr Albiny Paquette, ancien secrétaire de la province, déclare à l'Assemblée législative que le clergé « se défie des conséquences de cette loi » Hector Perrier répond qu'il croit l'épiscopat de la province plus qualifié que le Dr Paquette pour juger une loi sur le plan religieux. Il énumère les évêques qui se sont prononcés en faveur de la loi puis cite l'opinion du cardinal Villeneuve et de Mgr Charbonneau. L'instruction obligatoire peut donc difficilement être vue comme une mesure anticléricale, malgré ce qu'en a dit Jean-Guy Genest.

Une autre législation touchant davantage le clergé est l'interdiction des bingos paroissiaux en 1941, ordonnée par le cardinal Villeneuve à la demande du procureur général Wilfrid Girouard. Dans sa directive, le prélat salue la clémence observée par le gouvernement, qui a longtemps toléré les bingos paroissiaux pourtant légalement interdits comme toute autre forme de loterie⁹⁷. Afin de ne pas mettre les œuvres religieuses dans l'embarras et de donner aux autorités ecclésiastiques le temps de mettre en place le changement, le ministre accepte d'attendre 1942 pour sévir de façon systématique contre les récalcitrants⁹⁸. En 1942 toutefois, le cardinal se plaint

-

^{93 «} L'instruction obligatoire », Le Devoir, 15 septembre 1941.

⁹⁴ Jean-Guy Genest, *op. cit.*, p. 242-243.

^{95 «} Fréquentation obligatoire de l'école pour les enfants de 6 à 14 ans », *L'Action catholique*, 18 décembre 1942; Rodrigue Villeneuve, « Fréquentation scolaire », *La Semaine religieuse de Québec*, 2 septembre 1943.

⁹⁶ « La Chambre provinciale adopte en deuxième lecture, par 40 à 12, la fréquentation scolaire obligatoire », *Le Devoir*, 5 mai 1943.

⁹⁷ « Le cardinal Villeneuve interdit les bingos », *Le Devoir*, 20 novembre 1941.

⁹⁸ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Wilfrid Girouard, 24 novembre 1941; lettre de Wilfrid Girouard à Rodrigue Villeneuve, 28 novembre 1941.

à Léon Casgrain, nouveau procureur général, que les officiels n'osent pas interdire les bingos paroissiaux et laissent cette responsabilité aux autorités religieuses. Il est lui-même tenu responsable par ses prêtres de l'interdiction. Le cardinal se plaint donc qu'on le laisse prendre la responsabilité et le blâme pour une loi qui relève de l'autorité civile⁹⁹. Casgrain l'assure qu'il fera respecter la loi et qu'il poursuivra tous les fautifs devant les tribunaux¹⁰⁰. Comme la tolérance perdure, possiblement en raison du malaise des autorités civiles à sévir contre les églises, les évêques proposent au procureur général de permettre à nouveau les bingos après avoir établi une réglementation sévère que les organisateurs devront respecter. Léon Casgrain se rend à l'avis de l'épiscopat, qui en est reconnaissant¹⁰¹. Il s'agit certes d'une question mineure, mais qui démontre la capacité des autorités civiles et religieuses à collaborer, même sous un gouvernement libéral.

Sur la question du communisme, il est difficile de savoir où se range le nouveau gouvernement. De toute évidence, Godbout et ses ministres ne partagent pas tous la même position sur le sujet. En 1940, Henri Groulx informe Mgr Gauthier que les syndicats internationaux de Montréal, « à tendances communistes très prononcées », multiplient les pressions auprès du premier ministre pour obtenir le rappel de la Loi du Cadenas. Groulx recommande aux évêques de signer une contre-requête afin de faire pression sur le premier ministre¹⁰². Mgr Gauthier rédige le document qu'il soumet à l'approbation du cardinal Villeneuve. La lettre n'est finalement pas envoyée étant donné la polémique du suffrage féminin, qui éclate au même moment¹⁰³. Qu'à cela ne tienne, puisque la Loi du Cadenas ne sera pas rappelée par le gouvernement Godbout. Le changement de gouvernement n'a pas non plus affecté la bonne relation entre le cardinal et le chef Lambert, qui maintient l'envoi de ses rapports sur les activités communistes à l'archevêché¹⁰⁴.

Finalement, comme sous Duplessis et Taschereau, des politesses ponctuent les relations entre l'Église et l'État. Sans afficher la bigoterie du chef de l'Union nationale, Adélard Godbout se

_

⁹⁹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Léon Cagrain, 13 octobre 1942.

¹⁰⁰ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Léon Casgrain à Rodrigue Villeneuve, 22 octobre 1942.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Bruno Desrochers à Charles Cantin, 26 mars 1943; lettre de Charles Cantin à Bruno Desrochers, 31 mars 1943; lettre de Bruno Desrochers à Charles Cantin, 5 avril 1943.

¹⁰² AAM, Dossier Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Rodrigue Villeneuve, 23 février 1940.

¹⁰³ AAO, Montréal, lettre de Georges Gauthier à Paul Nicole, 27 février 1940.

¹⁰⁴ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Léon Lambert à Rodrigue Villeneuve, 26 septembre 1940.

présente lui aussi fièrement comme un chef d'État catholique. Comme Duplessis, il offre ses vœux au cardinal à l'occasion de son anniversaire de consécration épiscopale¹⁰⁵. Invité à participer aux Semaines sociales en 1941, Adélard Godbout exprime son regret de ne pouvoir être présent avec une lettre où il assure le père Joseph-Papin Archambault que « les hommes politiques ont besoin, eux aussi, pour se guider, des lumières de l'Église », déclaration rendue publique¹⁰⁶. Il défend publiquement l'Église catholique québécoise contre le révérend Thomas Todhunter Shields qui l'accuse d'être une « cinquième colonne » et proteste contre les anglophones qui qualifient le Québec de « priest-ridden province » 107. Mgr Douville félicite Adélard Godbout pour un discours prononcé à l'occasion des célébrations entourant le 25^{ème} anniversaire de l'accession de Télésphore-Damien Bouchard à la mairie de Saint-Hyacinthe. Il dit apprécier l'importance que le premier ministre accorde à la famille et affirme partager sa position sur les causes des déficiences économiques des Canadiens français, soit leur paresse et leur manque de volonté¹⁰⁸. Mgr Courchesne accepte de bénir la nouvelle École des arts et métiers de Rimouski en compagnie d'Adélard Godbout, même si cela implique pour lui d'assister aux hommages rendus au nouveau conseiller législatif Jules Brillant, qu'il accusait en 1936 d'affamer la région¹⁰⁹. Godbout contribue financièrement au Congrès eucharistique diocésain de Saint-Hyacinthe¹¹⁰.

Comme Taschereau et Duplessis, Godbout entretient une bonne relation avec le cardinal Villeneuve en particulier. Il suffit d'une demande du prélat pour que l'École des Sciences sociales du père Georges-Henri Lévesque reçoive une subvention gouvernementale de 15000\$\frac{111}{2}\$. Dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, le premier ministre et le cardinal font des

¹⁰⁵ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Adélard Godbout à Rodrigue Villeneuve, 11 septembre 1940.

AJC, Fonds Joseph-Papin Archambault, lettre d'Adélard Godbout à Joseph-Papin Archambault, 18 septembre 1941; « Les lumières de l'Église sont aussi », *L'Action catholique*, 19 septembre 1941.

¹⁰⁷ « L'allocution de M. Godbout à midi, à Toronto », *Le Devoir*, 4 décembre 1940; « "Cela me paraît être de la cinquième colonne" (M. Godbout) », *Le Devoir*, 21 janvier 1941.

¹⁰⁸ BANQ-Q, Fonds Adélard Godbout (désormais Fonds Godbout), lettre d'Arthur Douville à Adélard Godbout, 16 octobre 1942.

¹⁰⁹ « La nouvelle École des arts et métiers », *Le Devoir*, 16 janvier 1942.

¹¹⁰ AESH, Gouvernement provincial, lettre d'Adélard Godbout à Arthur Douville, 6 juin 1944.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 30 août 1943; lettre d'Adélard Godbout à Rodrigue Villeneuve, 21 septembre 1943.

interventions conjointes pour encourager l'effort de guerre¹¹². Godbout apprécie les efforts du cardinal Villeneuve pour tenir en échec le mouvement du crédit social, qui semble prendre de l'ampleur¹¹³. Au début de l'année 1942, tout le cabinet provincial se rend à l'archevêché de Québec présenter ses hommages au cardinal et discuter avec son entourage¹¹⁴. Ne pourrions-nous pas présenter le cardinal Villeneuve comme un allié de Godbout aussi facilement que certains historiens l'ont présenté comme un allié de Duplessis? La déclaration de Godbout sur la nécessité pour les hommes d'État d'être guidés par les lumières de l'Église ne pourrait-elle pas passer pour une parole d'ultramontain, comme le discours de Duplessis au congrès eucharistique de 1938?

1.3 La bonne entente mise à l'épreuve

Comme le gouvernement Taschereau et le gouvernement Duplessis, le gouvernement Godbout a connu des hauts et des bas dans ses relations avec les évêques. Les amendements apportés à la Commission des liqueurs ont été critiqués. Qualifiée de *priest-ridden province* par nombre d'observateurs canadiens-anglais, la province de Québec a pourtant toujours été plus modérée que les autres dans sa lutte à l'alcoolisme. Elle est d'ailleurs la seule à avoir voté massivement « non » au référendum de 1898 sur la prohibition. Refusant eux-mêmes d'encourager la prohibition, jugée excessive, les évêques catholiques québécois ont toujours préféré la tempérance, donc la modération. Ils se fient longtemps sur le gouvernement provincial pour seconder leurs campagnes populaires, mais exercent une surveillance accrue sur les pouvoirs municipaux. De nombreux prêtres ainsi que des sociétés laïques militent en faveur de la prohibition la plus complète¹¹⁵. La mise en place de la Commission des Liqueurs par le gouvernement Taschereau est une occasion de friction entre le gouvernement et l'épiscopat, bien que les évêques finissent par reconnaître le bienfondé de la mesure¹¹⁶. Ils sont toutefois méfiants vis-à-vis toute modification à la loi en vigueur.

[&]quot;112 « Nos autorités religieuses et civiles flétrissent l'hitlérisme », *L'Action catholique*, 10 juin 1940; « Encouragement de Son Éminence et de M. Godbout à la souscription à nos services de guerre canadiens », *L'Action catholique*, 19 mars 1941.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Adélard Godbout à Rodrigue Villeneuve, 17 février 1943.

¹¹⁴ « Le cabinet se rend chez Son Éminence », *L'Action catholique*, 9 janvier 1942.

¹¹⁵ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, op. cit., p. 197-207.

¹¹⁶ Antonin Dupont, op. cit., p. 35-71.

Le cardinal Villeneuve sollicite à la fin de l'année 1940 une rencontre avec le premier ministre pour l'entretenir des lois sur la vente des liqueurs¹¹⁷. Godbout l'informe que son gouvernement prépare des amendements aux lois en question de façon à favoriser la tempérance et à combattre la vente clandestine d'alcool. Il promet de soumettre le projet de loi aux évêques avant de le présenter¹¹⁸. Le cardinal ne semble pas satisfait puisqu'il demande à nouveau à rencontrer le premier ministre afin de lui présenter une pétition signée par 200,000 personnes¹¹⁹. Le seul article controversé de la loi est la permission de vendre des boissons fortes au verre, ce qui était auparavant interdit. *L'Action catholique* se dit autorisée à déclarer que les évêques « regretteraient profondément » l'adoption de cette clause¹²⁰. Les évêques ne poussent pourtant pas plus loin leur opposition à la loi. Curieusement, à l'Assemblée législative, Maurice Duplessis ne critique pas le projet d'amendement. René Chaloult et le député libéral Fernand Choquette s'en chargent¹²¹. Soulignons que le chef de l'Union nationale est lui-même à cette époque un alcoolique notoire¹²². Sur cette question, les évêques se sont conduits comme le fait tout corps intermédiaire en désaccord avec une loi dans un régime démocratique: ils ont exprimé leur divergence de vue.

Au niveau du bas clergé, le père franciscain Norbert Bettez critique publiquement les amendements apportés à la Loi des Liqueurs: « Jamais une aussi mauvaise loi des liqueurs n'a été adoptée dans la Province de Québec, et il aurait valu mille fois mieux conserver l'ancienne. Nos gouvernants, en édictant une telle loi, ont démontré qu'ils ne pouvaient se réclamer d'être les chefs d'une province catholique. » ¹²³ Encore une fois, une telle proclamation rapportée par les journaux peut contribuer à donner au gouvernement Godbout une image d'anticlérical, de libéral sourd aux recommandations des évêques. Sans pousser davantage nos recherches, nous pourrions qualifier le père Bettez d'« exemple-type » et utiliser son seul cas pour démontrer que le clergé dans son ensemble était insatisfait de la politique du gouvernement Godbout sur l'alcoolisme.

-

¹¹⁷ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 23 décembre 1940.

AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Alexandre Larue à Rodrigue Villeneuve, 28 décembre 1940. Alexandre Larue est le secrétaire particulier d'Adélard Godbout; « Réformes dans l'éducation, la colonisation et le commerce des liqueurs; le gouvernement sauvegardera l'autonomie de la Province à la Conférence », *L'Action catholique*, 8 janvier 1941.

¹¹⁹ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 14 février 1941.

[«] La nouvelle loi des liqueurs », *L'Action catholique*, 1^{er} mai 1941.

¹²¹ « La Chambre a adopté le projet de la loi des liqueurs », *L'Action catholique*, 2 mai 1941.

¹²² Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 1, p. 426.

¹²³ Flambeau, « Un Franciscain dénonce la nouvelle Loi des Liqueurs », *L'Autorité*, 17 mai 1941.

C'est oublier que des critiques semblables ont été formulées à l'endroit de certaines lois du gouvernement Duplessis, qui n'a pas non plus été le plus ardent pourfendeur de l'alcoolisme. Gardons-nous donc de transformer une protestation individuelle d'un prêtre en un sentiment général du clergé.

Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, est insatisfait du gouvernement Godbout, qui refuse de subventionner une école d'agriculture dans son diocèse. Il est d'autant plus insatisfait que le gouvernement Godbout consacre beaucoup d'argent à promouvoir l'apprentissage de l'anglais: « Qui croira que la province est pauvre à ce point? On ne peut donner \$20,000.00 par année pour une école d'agriculture en faveur des cultivateurs de huit comtés; on peut verser \$50,000.00 pour essayer d'anglifier [sic] le peuple. On ne peut rien donner pour une école d'agriculture; on donne et de tant de manières, pour toutes les entreprises qui plaisent. »¹²⁴ Godbout lui répond avec un exposé détaillé des finances de la province et lui explique la nécessité pour les Canadiens français de maîtriser l'anglais dans le contexte nord-américain. Il prévient l'évêque qu'une telle attitude de sa part et de celle du reste de l'épiscopat pourrait amener au Québec « ce qu'a donné ailleurs ce défaut de compréhension et de respect mutuels » 125. Il lui garantit qu'il n'hésiterait pas à démissionner si l'autorité religieuse devait lui démontrer qu'il est « hors la voie ». Le premier ministre transmet une copie de sa lettre au cardinal Villeneuve auquel il se plaint de l'acharnement de l'évêque de Sherbrooke à son endroit dans les termes que nous avons cités plus tôt. Le cardinal semble avoir pris les dispositions nécessaires pour mettre fin aux attaques de Mgr Desranleau.

En 1942, c'est au tour de T.-D. Bouchard de subir la colère de l'évêque de Sherbrooke. En réponse à un mandement de Mgr Desranleau pour décourager les fidèles d'appartenir aux sociétés neutres sur le plan religieux, le ministre publie un article dans son journal *Le Clairon* de Saint-Hyacinthe dans lequel il accuse l'évêque de chercher à isoler le Canada français du reste de l'Amérique du Nord¹²⁶. Mgr Desranleau répond à Bouchard d'une lettre incisive:

_

¹²⁴ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre de Philippe Desranleau à Adélard Godbout, 19 mai 1941.

¹²⁵ AAQ, Gouvernement du Québec, lettre d'Adélard Godbout à Philippe Desranleau, 9 juillet 1941.

¹²⁶ Télésphore-Damien Bouchard, « Ce mandement sur les sociétés et les clubs neutres », *Le Clairon*, 4 décembre 1942.

« Si vous n'étiez pas ministre, je vous répondrais publiquement et je vous prouverais que vous êtes ignorant, que vous ne savez pas ce que vous traitez, et que vous êtes menteur. Si je vous attaquais dans une lettre pastorale et si je disais que, dans la voirie, vous volez, vous empêchez l'effort de guerre, vous divisez le peuple, j'aurais plus raison que vous. Que diriez-vous du procédé? » 127

Bouchard répond à Mgr Desranleau qu'il nuit à l'effort de guerre en séparant les catholiques des non-catholiques ¹²⁸. L'évêque répond avoir fait davantage pour l'effort de guerre que « beaucoup de tapageurs »¹²⁹. Bouchard partage à son ami le Dr Albéric Martin son intention de récidiver: « Il faut que les castors réalisent qu'il y a aujourd'hui des hommes politiques qui ne craignent pas de manifester publiquement leur désaveu de toute campagne menée par les cerveaux étroits qui ont été les seuls par le passé à vouloir manifester publiquement leurs opinions. »¹³⁰ Voilà au moins un ministre qui ne craint pas d'être pris au cœur d'une polémique avec un membre du clergé, voire un évêque.

Nous avons déjà mentionné à quelques reprises l'image négative qu'avait T.-D. Bouchard auprès de certains évêques. Il n'est donc pas surprenant de le voir au cœur d'une controverse publique avec le bruyant évêque de Sherbrooke. Le clergé n'est tout de même pas entièrement opposé à Bouchard. L'abbé Armand Perrier de Westmount, frère d'Hector, se dit sympathique à ses idées¹³¹. L'abbé Arthur Maheux de l'Université Laval partage la plupart de ses positions, notamment sa crainte des ultranationalistes et sa peur maladive de l'Ordre de Jacques-Cartier, société secrète qui selon lui contrôle tout au Québec et au Canada français¹³². Lorsque Bouchard célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son arrivée à la mairie, de nombreux religieux maskoutains lui adressent leurs bons sentiments¹³³. Le cas du maire-député de Saint-Hyacinthe est encore une preuve qu'il n'existe pas d'unanimité dans le clergé sur les questions politiques.

¹²⁷ BANQ-Q, Fonds Télésphore-Damien Bouchard (désormais Fonds Bouchard), lettre de Philippe Desranleau à Télésphore-Damien Bouchard, 5 décembre 1942.

¹²⁸ BANO-O, Fonds Bouchard, lettre de Télésphore-Damien Bouchard à Philippe Desranleau, 9 décembre 1942

¹²⁹ BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre de Philippe Desranleau à Télésphore-Damien Bouchard, 10 décembre 1942.

¹³⁰ BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre de Télésphore-Damien Bouchard à Albéric Martin, 26 décembre 1942.

¹³¹ BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre d'Armand Perrier à Télésphore-Damien Bouchard, 18 décembre 1941.

¹³² BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre d'Arthur Maheux à Télésphore-Damien Bouchard, 23 janvier 1941.

BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre de Frère Félix à Télésphore-Damien Bouchard, 6 octobre 1942; lettre de Télésphore-Damien Bouchard à Gaston Pontbriand, 2 novembre 1942; lettre de Télésphore-Damien Bouchard aux Révérendes Sœurs de la Présentation-de-Marie, 2 novembre 1942; lettre de Télésphore-Damien Bouchard à J. Arthur Vézina, 2 novembre 1942.

L'ancien évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Decelles, s'inquiétait surtout de l'âme du maire-député et tentait tant bien que mal de le convaincre de revenir à toutes ses pratiques religieuses¹³⁴. Mgr Arthur Douville, son successeur, doit quant à lui collaborer avec le maire-ministre malgré toutes ses remontrances. En 1941, il compte sur Bouchard pour « mettre la censure provinciale à la raison » et faire interdire le film *The Two-Faced Woman*, qu'il juge immoral¹³⁵. Il demande également à la ville de Saint-Hyacinthe d'interdire le port des « shorts » pour les femmes comme cela se fait à Ottawa¹³⁶. L'évêque s'appuie donc sur un anticlérical pour faire respecter les principes de la morale chrétienne. En coulisses toutefois, Mgr Douville n'hésite pas à mettre des bâtons dans les roues de son vis-à-vis politique. C'est ce qu'il fait lorsque Bouchard, qui prépare l'ouverture d'une école technique à Saint-Hyacinthe, exprime le désir que l'abbé Arthur Maheux en devienne le directeur. Puisque l'abbé appartient au diocèse de Québec, le maire doit d'abord obtenir l'approbation du cardinal Villeneuve. Mgr Douville s'adresse directement au cardinal pour court-circuiter ces démarches en expliquant que Bouchard veut utiliser l'abbé Maheux pour véhiculer dans la nouvelle école ses « principes libertaires »: « Le fait est que la présence de M. M[aheux] serait pour moi, pour le clergé et pour les gens bien pensants, une source d'ennuis considérables: et je demande à Dieu et à Votre Éminence de m'en délivrer...» 137 Il demande au cardinal de garder la plus absolue discrétion sur son intervention puisqu'il doit vivre en bons termes avec l'homme le plus important de son diocèse. À Bouchard, Mgr Douville se contente de dire que la décision finale revient au cardinal¹³⁸. Celui-ci donne finalement satisfaction à l'évêque et l'abbé Maheux demeure à Québec¹³⁹. Cet exemple démontre bien toute la complexité des relations entre évêques et politiciens. Les lettres de Mgr Douville à Bouchard, comme celles du cardinal Villeneuve à Duplessis, pourraient être utilisées pour démontrer que l'harmonie régnait dans leurs rapports et que l'évêque se fiait à l'esprit chrétien du ministre. Il faudrait pour cela ignorer tout ce qui s'est déroulé en coulisses.

¹³⁴ BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre de Fabien-Zoël Decelles à Télésphore-Damien Bouchard, 19 mars 1927; 2 avril 1927; 14 avril 1927.

¹³⁵ BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre d'Arthur Douville à Télésphore-Damien Bouchard, 19 décembre 1941.

¹³⁶ AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 1, lettre d'Arthur Douville à Télésphore-Damien Bouchard, 27 juillet 1943.

¹³⁷ AAQ, Saint-Hyacinthe, lettre d'Arthur Douville à Rodrigue Villeneuve, 5 février 1944.

¹³⁸ BANQ-Q, Fonds Bouchard, lettre d'Arthur Douville à Télésphore-Damien Bouchard, 7 février 1944.

¹³⁹ AAO, Saint-Hyacinthe, lettre d'Arthur Douville à Rodrigue Villeneuve, 7 février 1944.

Si le gouvernement Godbout a pratiqué le patronage de façon moins systématique que le gouvernement Duplessis, il n'en est pas non plus exempt. Alors que s'achève le mandat libéral, Mgr Langlois de Valleyfield demande au gouvernement de financer la construction d'un pont à Salaberry-de-Valleyfield de façon à réunir son diocèse, alors séparé en deux par le fleuve¹⁴⁰. Godbout se contente de transmettre la demande à George-Étienne Dansereau, ministre des travaux publics, qui adresse à l'évêque une réponse toute politicienne: « J'ai été très honoré et content de constater l'intérêt que vous portez aux problèmes de la Province et soyez assuré que je ne manquerai pas de soumettre votre lettre à mes collègues¹⁴¹. » Le fait que le comté de Beauharnois (dans lequel se trouve Valleyfield) soit représenté à la législature par Delpha Sauvé, député unioniste, explique possiblement cette réponse. Valleyfield devra attendre le retour au pouvoir de l'Union nationale pour avoir son pont.

Maurice Duplessis se fait le défenseur de l'Église contre toutes les mesures du gouvernement qu'il peut présenter comme anticléricales. En 1941, la demande d'incorporation du Collège d'Amos provoque un débat à l'Assemblée législative. Duplessis proteste contre la clause du projet de loi exigeant que le Collège partage ses états financiers avec le gouvernement, puisque cela signifie une ingérence de l'État dans l'éducation. T.-D. Bouchard lui répond qu'il n'y a rien d'anormal dans cette clause puisque le Collège est financé par le gouvernement et que cette pratique est déjà répandue 142.

Le gouvernement Godbout a moins à se plaindre des prêtres turbulents que les gouvernements Taschereau et Duplessis. Le curé Lavergne est muet et s'abstient de toute critique à l'égard du gouvernement, pour des raisons que nous évoquerons plus loin. L'abbé Gravel prend sa relève, mais ses attaques sont moins constantes. Rappelons sa tentative de soulever l'opinion contre le vote des femmes. Il critique également la réforme de l'enseignement proposée par Hector Perrier. Le bilinguisme ne peut selon lui que mener à l'anglicisation des Canadiens français. Comme Duplessis, Gravel voit dans toute réforme de l'éducation une attaque contre l'Église: « Celui qui

¹⁴⁰ AEV, Fonds Joseph-Alfred Langlois (désormais Fonds Langlois), lettre de Joseph-Alfred Langlois à Adélard Godbout, 6 avril 1944.

¹⁴¹ AEV, Fonds Langlois, lettre de Geo.-E. Dansereau à Joseph-Alfred Langlois, 12 avril 1944; lettre d'Adélard Godbout à Joseph-Alfred Langlois, 14 avril 1944.

¹⁴² « Le Collège d'Amos », Le Devoir, 5 février 1941.

voudrait réformer l'éducation devra prouver la solidité de ses principes religieux, la solidité de son passé patriotique, d'une façon constante et loyale. » 143 Même en ajoutant aux critiques de l'abbé Gravel des attaques éparses comme celles du père Bettez sur les amendements à la loi des liqueurs, nous ne faisons pas face à une opposition constante du clergé au gouvernement Godbout. Il semblerait d'ailleurs que les attaques de ces prêtres aient laissé le gouvernement indifférent. Godbout ne se plaint pas au cardinal Villeneuve des interventions publiques de l'abbé Gravel comme Taschereau se plaignait de celles du curé Lavergne.

La relation unissant l'épiscopat au gouvernement Godbout n'est en soi pas très différente de celle l'unissant au gouvernement Taschereau. Sans doute, Adélard Godbout et Hector Perrier sont moins prompts à aller chercher l'approbation des évêques que ne l'ont été Louis-Alexandre Taschereau et Athanase David. Ils sont tout de même respectueux des prérogatives du clergé et leur législation sociale est dans l'ensemble conforme aux valeurs catholiques. Sans chercher avec autant d'insistance que Duplessis à s'afficher publiquement avec les évêques, Godbout se présente lui aussi comme un homme d'État catholique. Si le suffrage féminin, l'instruction obligatoire et la libéralisation de la vente d'alcool ont pu froisser certains évêques, ces mesures n'ont pas empêché la bonne entente entre l'Église et l'État. Cette bonne entente se manifeste avec beaucoup de force dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, où le cardinal Villeneuve et Adélard Godbout se trouvent totalement sur la même longueur d'ondes.

2. LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'appui du cardinal Villeneuve à l'effort de guerre éclipse celui de tous ses collègues. Il explique à ses fidèles que de leur participation à l'effort de guerre dépendent le « prestige national de[s] Canadiens français » et les « intérêts mêmes de la religion en notre pays » ¹⁴⁴. En 1941, il préside une messe votive en faveur de la victoire en compagnie du ministre de la justice Ernest Lapointe ¹⁴⁵. Ses visites aux camps militaires sont très prisées par la propagande ¹⁴⁶. L'entourage

¹⁴³ « L'abbé Gravel et la question du bilinguisme ». L'Action catholique. 30 avril 1941.

¹⁴⁴ « L'appel du cardinal Villeneuve », *Le Devoir*, 17 septembre 1940.

¹⁴⁵ « La province de Québec, dignitaires en tête, prie pour la victoire et la paix », *L'Action catholique*, 10 février 1941.

¹⁴⁶ « Après avoir visité Valcartier, le Cardinal s'est rendu aux différents camps de la rive sud », L'Action catholique, 3 novembre 1940; « Son Éminence le cardinal a visité le camp de Montmagny », L'Action catholique, 5 novembre 1940.

de Lionel Groulx lui demande d'intervenir auprès du cardinal Villeneuve afin de limiter son appui à la guerre, tant on craint que cet appui n'entraîne une vague d'anticléricalisme¹⁴⁷. Au cours de l'été 1941, le prélat est photographié conduisant un char d'assaut, image dont l'utilisation est dénoncée par Mgr Desranleau: « On en fait un symbole impérialiste: le Cardinal livrant l'Église canadienne à l'impérialisme anglais. » L'archevêque de Québec étant la tête d'affiche de l'Église québécoise, son zèle peut effectivement donner l'impression que l'Église entière appuie l'effort de guerre. Elle est pourtant très divisée sur la question et ce, dès les débuts du conflit armé.

2.1 Les évêques devant la Guerre

Des oppositions se manifestent dans l'épiscopat dès les débuts du conflit. Pour Mgr Gauthier, il est hors de question d'appuyer l'effort de guerre d'aucune façon. C'est ce qu'il explique à Georges Pelletier du *Devoir*: « Monseigneur Bruchési est devenu fou pour avoir été trompé par les politiciens; je n'ai pas l'intention de prendre le même risque. » Son auxiliaire, Mgr Deschamps, est du même avis et le fait savoir franchement aux autres évêques de la province Leur position a toutefois peu d'importance puisqu'ils meurent tous deux au cours de l'été 1940. Mgr Courchesne croit pour sa part que les évêques ne doivent pas « couvrir du manteau de l'autorité ecclésiastique » les décisions des politiciens l'51. Le député Ernest Bertrand lui demande de ramener à l'ordre les prêtres de son diocèse qui s'opposent à la participation du Canada à la guerre L'évêque confie à Lionel Groulx qu'il considère ces demandes comme des « sottises » 153.

Les évêques sont fortement divisés sur la question de la guerre. À l'instar du cardinal Villeneuve, Mgr Comtois de Trois-Rivières, Mgr Anastase Forget de Saint-Jean, Mgr Napoléon-Alexandre Labrie de Hauterive (Baie-Comeau) et Mgr Georges Melançon de Chicoutimi soutiennent l'effort

¹⁴⁷ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Georges Courchesne, 13 septembre 1939.

¹⁴⁸ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Philippe Desranleau à François-Xavier Ross, 30 mars 1942.

¹⁴⁹ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Georges Courchesne, 13 septembre 1939.

¹⁵⁰ AD, Fonds Villeneuve, lettre de François-Xavier Ross à Rodrigue Villeneuve, 28 mars 1942.

¹⁵¹ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Georges Courchesne à Lionel Groulx, 15 septembre 1939.

¹⁵² BAC. Fonds Lapointe, lettre d'Ernest Bertrand à Georges Courchesne, 28 mars 1939.

¹⁵³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Georges Courchesne à Lionel Groulx, 15 septembre 1939.

de guerre et appuient les campagnes d'emprunt à la victoire¹⁵⁴. Mgr Melançon va jusqu'à passer les troupes en revue en compagnie du général Léo Laflèche et se fait fièrement photographier en compagnie des officiels de l'armée¹⁵⁵. À l'opposé, on retrouve Mgr Charbonneau, Mgr Desranleau, Mgr Ross, Mgr Courchesne et Mgr Langlois, plus modérés, voire réfractaires. Mgr Ross refuse toute forme d'appui public à l'effort de guerre¹⁵⁶. Au ministre des finances, il explique que les Gaspésiens ont déjà fait plus que leur part et qu'il ne saurait leur demander de faire davantage¹⁵⁷. Sans encourager lui-même l'opposition, Mgr Charbonneau souhaite que les Canadiens français résistent ardemment à la conscription, car autrement celle-ci pourrait se faire automatiquement et naturellement lors de la prochaine guerre¹⁵⁸. Il encourage ses fidèles à souscrire aux emprunts de la victoire, mais le fait de façon sobre, sans l'enthousiasme qui caractérise les mandements du cardinal Villeneuve¹⁵⁹.

En janvier 1941, les évêques de la province de Québec signent une lettre collective recommandant aux fidèles de prier pour la victoire des forces alliées 160. Le cardinal souhaite que les évêques aillent plus loin et qu'ils appellent leurs fidèles à soutenir pleinement l'effort de guerre. En 1942, alors que le gouvernement fédéral se prépare à demander à la population de le libérer de sa promesse de ne pas imposer l'enrôlement obligatoire pour le service outre-mer, le cardinal soumet à ses collègues de l'épiscopat un nouveau projet de lettre collective moins timide que le premier. Mgr Ross est le premier et apparemment le seul évêque à oser signaler ouvertement son refus 161. Le cardinal lui explique qu'il est guidé par sa conviction qu'il faut combattre Hitler et le nazisme par tous les moyens possibles. S'il admet que tous peuvent ne pas penser comme lui, il croit que l'isolement des Canadiens français catholiques pourrait leur coûter

Alfred-Odilon Comtois, « Circulaire au clergé », *Mgr Comtois – Mandements*, Vol. 2, 26 janvier 1942; AAQ, Diocèse de Saint-Jean, lettre d'Anastase Forget à Rodrigue Villeneuve, 13 janvier 1942; AEBC, Fonds Napoléon Labrie (désormais Fonds Labrie), lettre de Napoléon Labrie à Ludger Faguy, 27 novembre 1939.

¹⁵⁵ « Mgr Melançon au camp de Chicoutimi », L'Action catholique, 5 novembre 1940.

¹⁵⁶ AD, Fonds Villeneuve, lettre de François-Xavier Ross à Rodrigue Villeneuve, 14 janvier 1942.

¹⁵⁷ AD, Fonds Villeneuve, lettre de François-Xavier Ross à J. L. Isley, 28 janvier 1942.

¹⁵⁸ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Camille Mercier à René Chaloult, 23 mars 1945.

¹⁵⁹ « Lettre de S. E. Mgr Charbonneau », *Le Devoir*, 3 février 1941.

Paul Bernier, « Lettre pastorale collective et mandement de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec et de Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Évêques de la Province de Québec prescrivant une messe votive solennelle pour la victoire, le dimanche de la Septuagésime », *La Semaine religieuse de Québec*, 16 janvier

¹⁶¹ AD, Fonds Villeneuve, lettre de François-Xavier Ross à Rodrigue Villeneuve, 14 janvier 1942.

cher dans l'après-guerre, autre raison de participer à l'effort collectif¹⁶². Mgr Ross répond que la responsabilité de vaincre Hitler n'est pas celle des Canadiens: « Je m'obstine à ne pas croire qu'un petit pauvre peuple comme le nôtre, une goutte d'eau dans l'océan du monde, ait le devoir de s'arroger la tâche d'aller sur tous les continents se mesurer contre les nations les plus puissantes pour faire respecter les lois divines. »¹⁶³ Il croit que la guerre est avant tout politique et que ce n'est pas le rôle des évêques de forcer les fidèles à prendre parti. La lettre proposée par le cardinal ne ferait que « préparer les voies aux excès politiques qui se préparent ». L'évêque de Gaspé confie au père Georges-Henri Lévesque qu'il ne serait pas étonné que le cardinal le livre à la censure et qu'il finisse au camp de concentration¹⁶⁴. Selon Mgr Langlois de Valleyfield, les évêques de la province ecclésiastique de Montréal (lui-même, Mgr Papineau de Joliette, Mgr Douville de Saint-Hyacinthe et Mgr Limoges de Mont-Laurier) partagent la position de Mgr Ross¹⁶⁵. Mgr Desranleau croit quant à lui que les évêques devraient véhiculer le message du pape, qui appelle à la paix, et non encourager la guerre. Il craint qu'on en vienne à penser que les évêques s'appuient sur le gouvernement de leur pays respectif et non sur la « vérité objective »¹⁶⁶.

Les divergences d'opinions de l'épiscopat amènent le cardinal à renoncer à son premier projet de lettre collective¹⁶⁷. Une nouvelle version est acceptée par les évêques et lue le 14 juin 1942, soit après le plébiscite 168. La lettre condamne le nazisme et félicite les catholiques canadiens qui n'ont pas hésité à faire leur part de sacrifices 169. La lettre est également un rappel de la morale chrétienne, une condamnation de l'alcoolisme et une mise en garde contre la tentation d'appeler les femmes à aller travailler dans les usines de guerre. Les évêques encouragent collectivement les catholiques canadiens à participer aux emprunts de guerre et à accepter le rationnement, mais ne disent rien de l'enrôlement.

¹⁶² AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à François-Xavier Ross, 24 janvier 1942.

¹⁶³ AD, Fonds Villeneuve, lettre de François-Xavier Ross à Rodrigue Villeneuve, 28 mars 1942.

¹⁶⁴ DAUL, Fonds Georges-Henri Lévesque (désormais Fonds Lévesque), lettre de François-Xavier Ross à Georges-Henri Lévesque, 28 mars 1942.

¹⁶⁵ AD. Fonds Villeneuve, lettre de Joseph-Alfred Langlois à François-Xavier Ross, 26 avril 1942.

¹⁶⁶ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Philippe Desranleau à François-Xavier Ross, 30 mars 1942.

¹⁶⁷ AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve aux évêques canadiens, 18 avril 1942.

^{168 «} L'Épiscopat canadien définit l'attitude des catholiques dans la présente guerre. - Une lettre pastorale collective des Archevêques et des Évêques de tout le pays. - Consécration au Christ-Roi le 14 juin », La Semaine religieuse de *Québec*, 11 juin 1942.

169 « Lettre pastorale et mandement », *L'Action catholique*, 8 juin 1942.

2.2 Les prêtres prennent position

Une autre façon pour les évêques d'encourager indirectement l'effort de guerre est de réduire au silence certains de leurs prêtres qui eux s'opposent à la participation du Canada. Il ne s'agit pas nécessairement d'un appui au gouvernement. Au curé J.-M. Surprenant de Saint-Hyacinthe, accusé d'avoir attaqué la politique de guerre canadienne, Mgr Decelles explique que si le clergé canadien-français critique publiquement le gouvernement, les évêques n'arriveront peut-être pas à obtenir que les étudiants soient exemptés d'aller à la guerre 170. Discipliner le clergé est surtout le devoir du cardinal Villeneuve, car c'est dans son diocèse surtout qu'on retrouve les prêtres réfractaires.

Le premier prêtre contre lequel le prélat est appelé à sévir est un certain père Meunier, oblat, qui selon Ernest Lapointe aurait déclaré à Sherbrooke que le gouvernement fédéral est contrôlé par les francs-maçons et que la guerre contre l'Allemagne est suscitée par les « profiteurs de guerre »¹⁷¹. Le cardinal prévient le provincial des oblats qu'il ne veut pas que le père Meunier adresse la parole en public dans le diocèse de Québec: « J'ai assez d'embarras avec quelques-uns des miens, sans avoir à en emprunter »¹⁷². En fin de compte, il semblerait que Lapointe ait été mal informé et que le père n'ait jamais prononcé les paroles qu'on lui a prêtées. Il demande au cardinal d'oublier toute cette histoire¹⁷³. Cette bévue explique possiblement la prudence du cardinal à punir les récalcitrants de son propre diocèse.

Le curé Lavergne est pour la dernière fois source de polémique. La veille de la Saint-Jean-Baptiste en 1940, il consacre son sermon à dénoncer la conscription qui selon lui ne tardera pas à venir: « Je vous avoue, mes frères, que pour ma part, si le patriotisme consiste à ruiner notre pays, à sacrifier notre jeunesse au service de l'Angleterre pour le maintien d'une finance internationale judéo-maçonnique, j'en manque totalement et je consens qu'on m'inscrive dans la

¹⁷⁰ AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 1, lettre de Fabien-Zoël Decelles à J.-M. Surprenant, 22 septembre 1939

¹⁷¹ AD, Fonds Villeneuve, lettre anonyme à Ernest Lapointe, 24 mars 1941.

AD, Fonds Villeneuve, lettre de Rodrigue Villeneuve à Ernest Lapointe, 27 mars 1941; lettre de Rodrigue Villeneuve à Gilles Marchand, 27 mars 1941.

¹⁷³ AD, Fonds Villeneuve, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 7 avril 1941.

5ième colonne. »¹⁷⁴ Le curé refuse de louer sa salle paroissiale aux officiers recruteurs¹⁷⁵. Il est également accusé d'encourager ses paroissiens à résister aux autorités¹⁷⁶. À Ernest Lapointe qui lui présente le dossier du curé, le cardinal répond en souriant que discipliner le curé Lavergne est une dure besogne et ne croit pas que ses paroles aient la malice ou la portée que ceux qui les rapportent leur attribuent: « On les écoute en se disant: c'est l'abbé Lavergne! »¹⁷⁷. Ces nouvelles dénonciations amènent le cardinal à s'ouvrir le cœur sur son turbulent curé qui lui fait tant de misère depuis son arrivée à Québec:

« L'abbé Lavergne n'est pas un mauvais prêtre, au contraire; son zèle, son amour des pauvres, sa prédication sont en substance admirables. Mais par un esprit inné de contradiction et son emballement pour les luttes oratoires, le jugement est faussé et il fait sans trop s'en apercevoir la croix de ses supérieurs. Ceci ne saurait se corriger par des avertissements. D'autre part des procédés de force en feront le personnage qu'il veut être. »¹⁷⁸

Lapointe dit accepter le point de vue du cardinal et n'insiste pas davantage¹⁷⁹.

L'abbé Gravel se trouve également au premier rang des prêtres protestataires. Dès la première semaine de la guerre, un commandant de l'armée informe la Police montée royale canadienne que le vicaire de St-Roch distribue de la littérature « antiparticipationniste » aux ouvriers de Thetford Mines. Le commandant propose de ne pas intervenir directement, mais de plutôt demander au cardinal de gérer son cas¹⁸⁰. Les autorités fédérales surveillent de près l'abbé Gravel, qui « arrache » des confidences aux soldats en permission ou encore à leurs épouses pour les rendre publiques afin de dénoncer l'effort de guerre¹⁸¹.

Un troisième prêtre turbulent s'ajoute au bruyant duo Lavergne-Gravel. Le père Simon Arsenault des religieux de Saint-Vincent de Paul, directeur de *La Droite: revue d'éducation nationale*, publie et prononce des propos condamnant la guerre et paraissant favoriser les ennemis du Canada. Ernest Lapointe reçoit de nombreuses plaintes, dont celles du ministre Oscar Drouin et

¹⁷⁴ BANQ-M, Fonds Groulx, Sermon de M. l'abbé Ed. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce, le dimanche, 23 juin 1940.

¹⁷⁵ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 13 mars 1941.

¹⁷⁶ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre anonyme à Ernest Lapointe, 6 mars 1941.

¹⁷⁷ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre de Rodrigue Villeneuve à Ernest Lapointe, 15 mars 1941.

¹⁷⁸ AAO. Gouvernement du Canada, lettre de Rodrigue Villeneuve à Ernest Lapointe, 15 mars 1941.

¹⁷⁹ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 26 mars 1941.

¹⁸⁰ BAC, Fonds Lapointe, lettre de H. A. R. Gagnon au commissaire du R. C. M. P., 14 septembre 1939.

¹⁸¹ AAQ, Pierre Gravel, lettre de Louis Turmel à Rodrigue Villeneuve, 29 avril 1941.

du censeur de la presse Fulgence Charpentier¹⁸². Ces dénonciations amènent le ministre de la justice à interdire la revue *La Droite*, pour motif qu'elle « nuit à la sécurité de l'État et à la poursuite efficace de la guerre »¹⁸³. L'avis officiel ne mentionne pas le nom du père Arsenault, possiblement pour éviter de mêler le nom d'un religieux à cette histoire. Le gouvernement envisage les mesures les plus sévères contre le père Arsenault, mais le cardinal demande à ce qu'on le laisse gérer son cas¹⁸⁴.

Au printemps 1941, les dénonciations pleuvent contre les trois religieux. Le juge Oscar Boulanger accuse le père Arsenault, le curé Lavergne et l'abbé Gravel de faire une « mauvaise réputation » aux Canadiens français 185. Le ministre Oscar Drouin les accuse de « crétiniser » le district de Ouébec et de « créer un sentiment contre l'Angleterre » 186. Louis-Alexandre Taschereau, qui n'a jamais pardonné au curé Lavergne le rôle qu'il a joué lors des élections de 1935, fait sténographier une de ses conférences et fait parvenir le texte à Ernest Lapointe¹⁸⁷. Le ministre ne peut bientôt plus ignorer toutes ces plaintes. Il informe le cardinal Villeneuve que la Police montée recommande d'envoyer les trois prêtres au camp d'internement et lui demande d'intervenir 188. Le cardinal ordonne au curé Lavergne de se retirer à La Trappe jusqu'à nouvel ordre, défend au père Arsenault de prendre la parole en public et se contente d'avertir l'abbé Gravel. Il leur fait connaître la « générosité » d'Ernest Lapointe à leur endroit et les assure qu'il ne pourra rien pour eux s'ils devaient désobéir à ses directives 189. Tous les prêtres ne bénéficient pas de cette clémence des autorités fédérales. À Montréal, le père Benedetto Maltempi, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, est envoyé au camp d'internement en 1940 pour avoir recommandé Mussolini aux prières de ses ouailles 190. Ses origines italiennes ont évidemment contribué à justifier son traitement plus sévère.

¹⁸² AAQ, Gouvernement du Canada, lettre de Fulgence Charpentier à Rodrigue Villeneuve, 21 avril 1941; BAC, Fonds Lapointe, lettre d'Oscar Drouin à Ernest Lapointe, 26 avril 1941; lettre d'E. E. Deslauriers à Ernest Lapointe, 29 avril 1941.

¹⁸³ BAC, Fonds Lapointe, lettre d'Ernest Lapointe à E. E. Deslauriers, 5 mai 1941; lettre d'Ernest Lapointe à Oscar Drouin, 8 mai 1941; « L'interdiction de "La Droite" : texte officiel », *Le Devoir*, 5 mai 1941.

¹⁸⁴ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre de Fulgence Charpentier à Rodrigue Villeneuve, 7 mai 1941.

¹⁸⁵ BAC, Fonds Lapointe, lettre de J. O. Boulanger à Ernest Lapointe, 5 mai 1941.

¹⁸⁶ BAC, Fonds Lapointe, lettre d'Oscar Drouin à Ernest Lapointe, 29 avril 1941.

¹⁸⁷ BAC, Fonds Lapointe, lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Ernest Lapointe, 6 juin 1941.

¹⁸⁸ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre d'Ernest Lapointe à Rodrigue Villeneuve, 12 mai 1941.

¹⁸⁹ AAQ, Gouvernement du Canada, lettre de Paul Bernier à Ernest Lapointe, 16 mai 1941.

¹⁹⁰ AAM, Dossier Mgr Gauthier, Vol. 3, lettre de Georges Gauthier à Ernest Lapointe, 27 août 1940.

Étonnamment, Adélard Godbout intervient auprès du cardinal Villeneuve en faveur du curé Lavergne. Le premier ministre démontre ainsi sa reconnaissance au curé qui a encouragé René Chaloult et Philippe Hamel à le soutenir lors de la campagne de 1939, des appuis qui lui ont été très profitables. Le curé se dit très touché par le geste du premier ministre et lui promet de garder le silence sur son gouvernement lorsqu'il ne lui sera pas possible de le défendre par le curé de Motre-Dame de Grâce. Son intervention n'a cependant aucun effet sur la décision du cardinal, qui ne peut plus tolérer les incartades de l'abbé Lavergne et réclame officiellement sa démission en août 1941.

Cette demande n'est pas officiellement justifiée par l'attitude du curé face à la guerre, mais par un amoncellement de reproches dans tous les domaines. Le cardinal croit préférable de confier la paroisse à un nouveau curé plus jeune et plus à même de régler les nombreuses difficultés qu'elle traverse. Le prélat n'en démontre pas moins de la sollicitude pour l'abbé Lavergne: « C'est par charité pour vous-même autant que par prudence d'administration que j'incline à la détermination de vous retirer de votre paroisse. Je sais quelle peine je vous fais, mais devant Dieu je crois ne point agir pour d'autre motif que celui du bien, et non sans affection pour vous. » 192 Le curé refuse de quitter sa paroisse et le cardinal ordonne la tenue d'un procès d'amotion le 22 septembre 1941.

En plus des paroles de l'abbé Lavergne contre la guerre, on lui reproche son intervention lors des élections provinciales de 1935, sa lettre injurieuse au chanoine Deslauriers distribuée dans le public et les lacunes générales de son administration. Les sympathies du curé pour le crédit social l'ont même poussé à expulser un de ses vicaires de ses appartements au presbytère pour en faire un bureau au chef créditiste Louis Even. Le cardinal fait remarquer au tribunal que des paroissiens amassent des signatures pour obtenir le retour de leur curé et que la clémence donnerait l'impression d'une victoire pour l'abbé Lavergne. L'amotion du curé est ordonnée¹⁹³. L'abbé Lavergne adresse de nombreuses récriminations au cardinal Villeneuve, mais elles restent

¹⁹¹ DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Adélard Godbout, 22 mai 1941.

¹⁹² AAQ, NDG, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 5 septembre 1941.

¹⁹³ AAQ, 39CD/1907, Dossier Édouard-Valmore Lavergne (désormais Dossier Lavergne), « Procès-verbal pour l'amotion du curé de N.-D. de Grâce et rétrospective des événements, 1936-41 ».

sans effet¹⁹⁴. En raison de ces plaintes, le cardinal soumet au curé un document exposant les raisons canoniques qu'il avait d'exiger sa démission¹⁹⁵. On l'accuse notamment de négliger le confessionnal et les visites aux malades, d'inciter à la haine des juifs et des patrons, de tourner en ridicule l'autorité civile et d'être « mené » par son bedeau, qui se serait fait construire une maison de campagne avec des matériaux achetés par la fabrique. L'amotion du curé Lavergne n'est donc pas un geste politique du cardinal visant à « prêter son concours aux autorités fédérales », comme l'affirme Éric Amyot¹⁹⁶. L'attitude du curé à l'endroit de la guerre et de la conscription n'aurait été que la goutte faisant déborder le vase, une tache de trop sur le dossier d'un prêtre que le cardinal peinait de plus en plus à défendre. Dans l'annonce publique de sa démission, le curé affirme qu'elle est de sa propre décision¹⁹⁷.

N'allons pas déduire que les prêtres sont unanimement opposés à la guerre. Les recteurs Mgr Camille Roy de l'Université Laval et Mgr Olivier Maurault de l'Université de Montréal appuient publiquement les emprunts de la victoire¹⁹⁸. C'est également le cas du père Arthur Dubois et de nombreux autres jésuites¹⁹⁹. L'abbé Arthur Maheux de l'Université Laval, rival de Lionel Groulx dans le milieu historien, est accusé par les nationalistes de réécrire l'histoire pour favoriser la centralisation et encourager l'effort de guerre²⁰⁰. La palme revient au major-abbé Armand Sabourin, aumônier militaire, qui réclame un effort de guerre sans limite. De retour de Dieppe en 1942, il fait une tournée nationale pour encourager la population à participer aux emprunts de guerre²⁰¹. À Trois-Rivières, il reçoit le soutien de l'évêque Mgr Comtois²⁰². Lionel Groulx informe Mgr Charbonneau que le discours du major-abbé est susceptible de susciter une vague

¹⁹⁴ AAQ, Dossier Lavergne, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve, 30 septembre 1941; 4 octobre 1941; 10 octobre 1941; 13 octobre 1941; 18 octobre 1941.

¹⁹⁵ AAQ, Dossier Lavergne, lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne, 13 octobre 1941.

¹⁹⁶ Éric Amyot, op. cit., p. 198.

^{197 «} Démission de l'abbé Édouard Lavergne », L'Action catholique, 20 octobre 1941.

¹⁹⁸ « Mgr Roy au programme "Tous pour la victoire" », *L'Action catholique*, 20 juillet 1940; « Il faut en finir », *Le Devoir*, 3 juin 1941.

¹⁹⁹ AJC, Fonds Arthur Dubois, lettre d'E. A. Macnutt à Arthur Dubois, 9 février 1942; lettre d'Alphonse Raymond à Arthur Dubois, 11 février 1942.

²⁰⁰ « L'abbé Maheux répond à ceux qui le critiquent », L'Action catholique, 14 janvier 1942.

²⁰¹ « Shawinigan a acclamé le major Armand Sabourin », *L'Action catholique*, 28 octobre 1942; « Le capitaine (abbé) Sabourin parlera au Club Canadien, le 11 », *L'Action catholique*, 31 octobre 1942; « Le major A. Sabourin à Sorel », *L'Action catholique*, 5 novembre 1942; « Le brigadier G.-P. Vanier et le major Sabourin à Mégantic », *L'Action catholique*, 10 décembre 1942.

²⁰² « L'abbé Sabourin prononce une vibrante allocution », *La Chronique de la Vallée du Saint-Maurice*, 31 octobre 1942.

d'anticléricalisme²⁰³. Charbonneau ordonne à Sabourin de s'en tenir désormais à son rôle d'aumônier et de ne plus toucher à la politique²⁰⁴. Le major-abbé s'en plaint au cardinal Villeneuve et attribue le silence qu'on lui impose à la « dénonciation de certains milieux »²⁰⁵. Curieusement, les partisans les plus enthousiastes de la guerre se trouvent dans le diocèse du tiède Mgr Charbonneau alors que ses détracteurs se trouvent surtout dans le diocèse du cardinal Villeneuve.

Plus discret que le curé Lavergne et le père Arsenault, l'abbé Lionel Groulx rédige un manifeste antiparticipationniste et demande à ses contacts de recueillir des signatures. Les anciens députés du Parti national, à l'exception d'Oscar Drouin, se mettent à la tâche dans la région de Québec²⁰⁶. Le journaliste Léopold Richer et le député libéral fédéral Maxime Raymond y participent dans leur région respective²⁰⁷. Les signataires du manifeste forment en janvier 1942 la « Ligue pour la Défense du Canada ». À l'occasion du plébiscite du gouvernement fédéral demandant aux Canadiens de le libérer de sa promesse de ne pas imposer l'enrôlement obligatoire au cours de la guerre, la Ligue fait campagne pour le « Non ». Plusieurs membres du clergé s'impliquent directement dans la campagne, qui n'est pas sans rappeler la campagne provinciale de 1935.

2.3 De la Ligue pour la Défense du Canada au Bloc populaire canadien

Nous avons relevé 48 prêtres et religieux membres de la Ligue pour la Défense du Canada. On retrouvera la liste en annexe. Si certains se contentent de souscrire à la Ligue, d'autres militent activement. Au Séminaire de Nicolet, l'abbé Edgar Foucault collecte des fonds auprès de ses confrères, l'abbé Lionel Désilets encourage ses élèves à devenir membres et l'abbé Walter Roux distribue la documentation du groupe dans les paroisses environnantes²⁰⁸. Le père Lévi Côté aide André Laurendeau à recruter des organisateurs dans la région de Hull²⁰⁹. L'abbé Ovila Campeau

²⁰³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Joseph Charbonneau, 30 octobre 1942.

²⁰⁴ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de P. Touchette à Lionel Groulx, 4 novembre 1942.

²⁰⁵ AAQ, Montréal, lettre du Major abbé Sabourin à Rodrigue Villeneuve, 5 novembre 1942.

²⁰⁶ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Lionel Groulx, 2 novembre 1940.

BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Léopold Richer à Lionel Groulx, 10 novembre 1940; BANQ-M, Fonds Maxime Raymond, lettre de Maxime Raymond à Lionel Groulx, 22 novembre 1940.

²⁰⁸ BANQ-M, Fonds de la Ligue pour la Défense du Canada (désormais Fonds LDC), lettre d'Edgar Foucault à la Ligue pour la Défense du Canada, 18 février 1942; lettre non datée de Walter Roux à André Laurendeau; lettre de Walter Roux à André Laurendeau, 9 mars 1942.

²⁰⁹ BANQ-M, Fonds LDC, lettre de Lévi Côté à André Laurendeau, 20 février 1942.

est lui-même organisateur et collecteur de fonds pour la Ligue dans la région de Sherbrooke²¹⁰. L'abbé B.-E. Pleau du Collège de l'Assomption et le Frère Emmanuel du Collège du Sacré-Cœur collectent tous deux des fonds auprès de leurs élèves²¹¹. L'abbé Willie Brulotte de Notre-Dame-du-Chemin et le frère Edouard Vallières des religieux de Saint-Vincent-de-Paul distribuent la littérature de la Ligue²¹². Le curé J. Bertrand de Saint-Lazare et le curé Fafard de St-Cléophas recrutent des membres dans leur région²¹³. Le père Édouard Martineau du Collège Bourget à Rigaud offre la salle du collège à la Ligue pour tenir une assemblée²¹⁴. Le père Jean d'Auteuil Richard informe André Laurendeau que les organisateurs de la Ligue sont discrédités dans le comté de Bagot et qu'il serait nécessaire de les remplacer²¹⁵. Les prêtres membres de la Ligue ne vont pas aussi loin que certains sympathisants de l'Action libérale nationale en 1935. Même les plus engagés et les plus éloquents d'entre eux, tels que l'abbé Lavergne ou l'abbé Gravel, ne prennent pas la parole dans les assemblées anticonscriptionnistes. La discipline ne le leur permet plus.

Conscient que le plébiscite échauffe les opinions, y compris à l'intérieur du clergé, le cardinal prend les mesures nécessaires pour éviter un autre 1935. L'Action catholique et La Semaine religieuse de Québec rappellent qu'il est interdit aux curés de prêter leur salle paroissiale pour des assemblées politiques, une pratique dont avait largement profité l'Action libérale nationale. La directive n'est pas suivie par tous. La salle paroissiale de Limoilou accueille les assemblées anticonscriptionnistes de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Ligue pour la Défense du Canada, bien que le curé n'y participe pas²¹⁶. Mgr Charbonneau ne semble pas avoir imité son homologue de Québec, puisque de nombreuses assemblées anticonscriptionnistes sont tenues dans les salles

²¹⁰ BANQ-M, Fonds LDC, lettre d'André Laurendeau à Ovila Campeau, 11 avril 1942.

²¹¹ BANQ-M, Fonds LDC, lettre de B. E. Pleau à André Laurendeau, 14 mai 1942; lettre de Frère Emmanuel à Jean Drapeau, 11 avril 1943.

²¹² BANQ-M, Fonds LDC, lettre de Willie Brulotte à Georges Pelletier, 25 février 1942; lettre d'Édouard Vallières à la Ligue pour la Défense du Canada, 4 mars 1942.

²¹³ BANQ-M, Fonds LDC, lettre de J. Bertrand à la Ligue pour la Défense du Canada, 23 février 1942; lettre d'A. Fafard à André Laurendeau, 19 mars 1942.

BANQ-M, Fonds LDC, lettre de Jean Drapeau à Édouard Martineau, 16 avril 1942.

²¹⁵ BANQ-M, Fonds LDC, lettre de Jean d'Auteuil Richard à André Laurendeau, 16 juin 1942.

²¹⁶ « Assemblée à Limoilou, dimanche », *Le Devoir*, 5 mars 1942; « Chaloult, Girard, Grégoire et Dorion à Limoilou », *L'Action catholique*, 22 avril 1942.

paroissiales de Montréal²¹⁷. Le cardinal rappelle également à ses prêtres que les directives concernant les élections sont les mêmes pour le plébiscite. Le prône à réciter le dimanche avant le vote est reproduit dans *La Semaine religieuse de Québec* et dans *L'Action catholique*²¹⁸.

L'attitude du cardinal Villeneuve est fortement critiquée. René Chaloult confie à Lionel Groulx que bien des gens à Québec désespèrent de leur « cardinal politicien »²¹⁹. Philippe Hamel, qui défendait le rôle politique des évêques pendant l'Affaire Coonan, prévient le prélat que les catholiques finiront par « se lasser de tant d'appels à une soumission béate »²²⁰. L'écrivain André Giroux affirme que l'intervention de l'Église en faveur de l'effort de guerre ébranle la confiance des fidèles dans la parole de leurs évêques²²¹. Anatole Carignan, ancien député de l'Union nationale, prévient le cardinal qu'il affaiblit le prestige de l'Église en se plaçant au service de politiciens qui brisent impunément leurs promesses²²². Le jour du plébiscite, le cardinal Villeneuve sent le besoin de justifier publiquement son attitude auprès de ses fidèles:

« L'histoire est là pour démontrer que vos évêques ne vous ont jamais trahis ni vendus. Dans toutes les directives que j'ai données, je n'ai eu en vue que mon devoir et votre bien. Il y a lieu de se demander quelquefois si on parle en connaissance de cause, si on n'est pas injuste en critiquant l'Autorité religieuse. Vos chefs spirituels ne parlent jamais sans réflexion et sans le sens de leur responsabilité. »²²³

Le prélat semble bien conscient que le prestige de l'épiscopat est en jeu.

Bien que le « oui » l'emporte au plan national, le « non » obtient une majorité écrasante au Québec et en particulier dans le Québec francophone. Encouragée par le résultat, la Ligue pour la Défense du Canada poursuit ses activités après le plébiscite et certains envisagent de transformer la Ligue en un parti politique. L'idée trouve ses adhérents dans le clergé. L'abbé S. Veilleux souhaite que la Ligue pour la Défense du Canada forme un nouveau groupe de jeunes députés qui

²¹⁷ « Prochaines assemblées de la Ligue pour la Défense du Canada », *Le Devoir*, 7 avril 1942; « Ce soir, salle Ste-Marguerite Marie », *Le Devoir*, 8 avril 1942; « Grande assemblée anticonscriptionniste à Tétreauville », *Le Devoir*, 13 avril 1942; « Assemblée de M. Lacombe à Sainte-Rose », *Le Devoir*, 13 avril 1942.

²¹⁸ « Le clergé et le plébiscite », *La Semaine religieuse de Québec*, 23 avril 1942; « Prône sur le plébiscite », *La Semaine religieuse de Québec*, 30 avril 1942; « Prône sur le plébiscite », *L'Action catholique*, 23 avril 1942.

²¹⁹ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de René Chaloult à Lionel Groulx, 24 novembre 1941.

²²⁰ DAUL. Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Rodrigue Villeneuve, 18 juillet 1940.

²²¹ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'André Giroux à Rodrigue Villeneuve, 19 janvier 1942.

²²² AESJL, II-B-2 Québec, lettre d'Anatole Carignan à Rodrigue Villeneuve, 9 mai 1942.

²²³ « Vos évêques ne vous ont jamais trahis ni vendus, dit le Cardinal », L'Action catholique, 27 avril 1942.

pourrait faire disparaître les « moutons-députés » de Québec et d'Ottawa²²⁴. L'abbé Charles Martel de Sainte-Marguerite croit que la Ligue pour la Défense du Canada pourrait produire l'union des Canadiens français. Il croit que l'imposition de la conscription par le Canada anglais mènera à la séparation du Québec²²⁵. Le curé Médéric Gravel de Port-Alfred encourage la formation d'un parti politique provincial qui serait un « front national » et assure qu'il le soutiendra « quand sonnera l'heure de bataille »²²⁶.

À l'Assemblée législative du Québec, René Chaloult est le critique le plus ardent de la politique de guerre et n'hésite pas à commenter publiquement l'attitude de l'épiscopat. Il déclare que « ceux-là même dont la mission est une mission de paix, semblent oublier la grande voix du pape dans le fracas des batailles », une allusion évidente à l'attitude « militariste » du cardinal Villeneuve²²⁷. L'abbé Paul Bernier, chancelier de l'archidiocèse de Québec, félicite Chaloult pour son discours, mais lui reproche cette allusion et croit qu'il la regrettera bientôt²²⁸. Le député lui répond qu'il a été un disciple si ardent du nationaliste père Villeneuve qu'il est difficile pour lui d'obéir aujourd'hui au cardinal²²⁹. L'attitude de Chaloult lui vaut de nombreux témoignages d'encouragement de la part du clergé²³⁰. Citons celui-ci de l'abbé Robert Lacroix: « Continuez de combattre fièrement, et de dire sous passion, à tous ces politiciens serviles, d'esprit rétrograde, qui considèrent toujours le Canada comme une colonie de l'Angleterre, que le peuple dans son solide bon sens les réprouve, les désavoue et les méprise. »²³¹ Lionel Groulx déplore la servilité d'Adélard Godbout, qui refuse de soutenir les motions autonomistes et anticonscriptionnistes de Chaloult: « Aussi longtemps que les Canadiens français seront envoûtés par la bêtise partisane et que nous aurons la malchance de voir régner le même parti à Québec et à Ottawa, Québec ne sera jamais que la succursale d'Ottawa. »²³² Au printemps 1942, Chaloult est poursuivi pour propos séditieux. Encore une fois, de nombreux prêtres le soutiennent moralement et parfois même

²²⁴ BANQ-M, Fonds LDC, lettre de S. Veilleux à la Ligue pour la Défense du Canada, 21 mars 1942.

²²⁵ BANQ-M, Fonds LDC, lettre de Charles Martel à la Ligue pour la Défense du Canada, 28 avril 1942.

²²⁶ BAC, Fonds Gouin, lettre de Médéric Gravel à Paul Gouin, 7 août 1942.

²²⁷ Calixte Dumas, « M. Chaloult exprime son opinion sur le plébiscite », *L'Action catholique*, 19 mars 1942.

²²⁸ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Paul Bernier à René Chaloult, 19 mars 1942.

²²⁹ BANO-O, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Paul Bernier, 23 mars 1942.

²³⁰ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Philippe-A. Lajoie, 21 mars 1942; lettre de Georges Hébert à René Chaloult, 20 avril 1942; lettre de J. Paré à René Chaloult, 26 avril 1942; lettre de Francis Goyer à René Chaloult, 30 novembre 1942; lettre de Valère Pouliot à René Chaloult, 13 avril 1944; lettre d'Adélard Piché à René Chaloult, 26 avril 1944.

²³¹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Robert Lacroix à René Chaloult, 20 mars 1942.

²³² BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 13 avril 1942.

financièrement²³³. On retrouve parmi eux l'abbé Gravel, qui pourtant s'était complètement dissocié politiquement de Chaloult après que celui-ci ait joint le Parti libéral. Pour encore plusieurs années, René Chaloult sera le champion du clergé nationaliste.

Lionel Groulx croit que l'acquittement de Chaloult doit être le point de départ du nouveau mouvement²³⁴. Il convainc le député libéral fédéral Maxime Raymond d'en prendre la direction²³⁵. Le nouveau parti prend le nom de « Bloc populaire canadien ». En plus de s'opposer à la guerre et de défendre l'autonomie provinciale, le parti présente une plate-forme sociale semblable à celle de l'Action libérale nationale. Lionel Groulx est probablement plus impliqué que tout autre prêtre dans l'aventure du Bloc. Il tente sans succès de jouer le rôle de médiateur entre les différentes factions qui s'opposent à l'intérieur du jeune part²³⁶. Philippe Hamel, René Chaloult et Paul Gouin sont des membres de la première heure du Bloc, mais leur implication est refroidie par la présence d'Édouard Lacroix, magnat de l'industrie forestière, qui leur paraît trop influent auprès du chef Maxime Raymond. Lionel Groulx tente de convaincre Hamel de demeurer au Bloc malgré tout, mais le politicien-dentiste est incapable de s'entendre avec l'homme d'affaires qu'il considère un trustard. Groulx voit dans le Bloc le dernier espoir des Canadiens français: « J'ai vu [...] la chance unique qui s'offrait à une petite race malheureuse d'échapper enfin aux griffes des politiciens malfaisants. J'ai vu le rebondissement de votre mouvement jusque dans l'ordre moral et jusque dans l'ordre religieux. »²³⁷ Le chanoine est chargé d'une mission. Gouin, Hamel et Chaloult comptent sur lui pour convaincre Raymond d'écarter Lacroix tandis que Raymond et le père Joseph-Papin Archambault lui demandent de convaincre le trio de s'en accommoder²³⁸. Les efforts de Groulx sont vains. Les deux camps refusent de s'entendre. Paul Gouin et Philippe Hamel tournent définitivement le dos à la politique,

²³³ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Henri Beaulieu à René Chaloult, 28 mai 1942; lettre de Louis Le Cavalier à René Chaloult, 28 mai 1942; lettre de J. L. Pilon à René Chaloult, 29 mai 1942; lettre de Paul Marineau à René Chaloult, 29 mai 1942; lettre de Lucien Matte à René Chaloult, 29 mai 1942; lettre de Pierre Gravel à René Chaloult, 29 mai 1942; lettre de G. A. Trépanier à Marie-Louis Beaulieu, 27 juillet 1942; , lettre de J. Alp. Beaumont à René Chaloult, 3 août 1942; lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à René Chaloult, 6 août 1942; lettre de Lucien-G. Talbot à René Chaloult, 15 août 1942; lettre de L.-B. Ward à René Chaloult, 24 août 1942.

²³⁴ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 14 août 1942.

²³⁵ BANQ-M, Fonds Raymond, lettre de Lionel Groulx à Maxime Raymond, 14 août 1942.

²³⁶ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 21 septembre 1942.

²³⁷ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 23 juin 1943.

²³⁸ BANQ-M, Fonds Raymond, lettre de Lionel Groulx à Maxime Raymond, 23 juin 1943; Division DAUL, Fonds Hamel, lettre de Philippe Hamel à Lionel Groulx, 28 juin 1943; BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Joseph-Papin Archambault à Lionel Groulx, 23 juillet 1943.

profondément écœurés. René Chaloult demeure député indépendant. Groulx compare la démission d'Hamel à celle d'Henri Bourassa. Il croit que l'histoire ne lui pardonnera pas de s'être retiré²³⁹.

Malgré l'échec des négociations, Groulx tente de sauver les meubles. Il décourage Chaloult de dénoncer publiquement l'influence d'Édouard Lacroix dans le Bloc populaire²⁴⁰. Il encourage Maxime Raymond à tenter de convaincre Chaloult, plus souple que Gouin et Hamel, de demeurer dans le giron du Bloc. Il recrute également des organisateurs pour le parti alors que celui-ci s'apprête à disputer une élection partielle dans le comté de Stanstead²⁴¹. La direction du journal hebdomadaire *Le Bloc*, organe du parti, est confiée au journaliste Léopold Richer à la demande de Groulx²⁴². Le prêtre-historien compte sur *Le Bloc* pour être le journal indépendant qui jouera le rôle auquel *Le Devoir* a selon lui renoncé. Il souhaite que le journal survive au parti, dont il ne croit pas à la survivance à long terme²⁴³.

Dans $Le\ Devoir$, Léopold Richer critique L'Action catholique, qui refuse d'appuyer le Bloc par souci de neutralité politique, mais appuie la candidature libérale du général Léo Richer Laflèche aux élections partielles d'Outremont en 1942. Il ajoute que L'Action catholique a souvent pris position sur le plan politique et donc qu'elle pourrait parfaitement jouer son rôle en appuyant le seul parti dévoué aux intérêts canadiens-français²⁴⁴. Le cardinal Villeneuve qualifie cette déclaration d'impertinence et répond publiquement qu'il n'appartient qu'aux évêques de dicter les orientations de L'Action catholique²⁴⁵.

D'autres prêtres participent à l'organisation du nouveau parti. Mgr Philippe Perrier, vicaire général de Montréal, encourage Maxime Raymond à affirmer sa volonté d'instaurer un ordre

²³⁹ DAUL, Fonds Hamel, lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, 26 juillet 1943.

²⁴⁰ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 5 août 1943.

²⁴¹ BANO-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Maxime Raymond, 17 août 1943.

²⁴² BANQ-M, Fonds Raymond, lettre de Lionel Groulx a Maxime Raymond, 4 septembre 1944; Fonds Groulx, lettre de Léopold Richer à Lionel Groulx, 19 septembre 1944.

²⁴³ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Léopold Richer, 25 septembre 1944.

²⁴⁴ Léopold Richer, « De l'Action catholique au Devoir », *Le Devoir*, 9 novembre 1942.

Rodrigue Villeneuve, « Son Éminence le cardinal Villeneuve et l'Action catholique », *Le Devoir*, 10 novembre 1942.

chrétien dans la province de Québec²⁴⁶. Le curé Louis-Émile Girard de Rochebaucourt aide le Bloc à recruter des candidats pour la région de l'Abitibi²⁴⁷. Le curé Médéric Gravel de Port-Alfred forme un cercle d'études qui se met à la disposition du parti pour travailler à son organisation dans la région²⁴⁸. Il encourage toutefois Maxime Raymond à tenter de récupérer Chaloult, Hamel et Gouin, dont la sécession risque de causer du tort au parti puisqu'ils jouissent toujours d'une popularité considérable dans sa région du Saguenay-Lac-Saint-Jean²⁴⁹. L'abbé Lavergne, que son amotion n'a pas convaincu de se retirer complètement, semble également impliqué dans l'organisation du parti²⁵⁰. Il est cette fois fort discret et s'abstient de toute apparition publique.

La guerre a décidément guidé l'activité politique du clergé catholique québécois. Bien que peu de prêtres aient été aussi actifs que le curé Lavergne, l'abbé Groulx et le major-abbé Sabourin, la Ligue pour la Défense du Canada semble avoir déclenché un mouvement comparable à celui de l'Action libérale nationale. La popularité de René Chaloult, un des plus éloquents adversaires de l'appui à l'effort de guerre, atteint dans le clergé un sommet sans précédent. Sur le plan politique, le clergé nationaliste se trouve toutefois divisé entre l'Union nationale et le Bloc populaire canadien. Entre le choix « raisonnable » et le choix idéaliste, les cœurs balancent.

3. LES ÉLECTIONS DE 1944

Aucun parti ne profite d'un important soutien de la part du clergé et aucun parti n'en subit les foudres. Les prêtres s'étaient déjà faits discrets en 1936 et en 1939 comparativement à 1935. En 1944, ils sont invisibles. Même l'abbé Lavergne se contente de faire un don de 15\$ à la campagne de René Chaloult²⁵¹. Les prêtres-tribuns semblent avoir complètement disparu. Cela ne signifie pas que l'implication politique du clergé est chose du passé, mais elle est beaucoup moins importante et surtout moins visible qu'autrefois.

3.1 La campagne

²⁴⁶ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à Maxime Raymond, 27 août 1943.

²⁴⁷ BANQ-M, Fonds Raymond, lettre de Louis-Émile Girard à Maxime Raymond, 21 mars 1943.

²⁴⁸ BAC, Fonds Gouin, lettre de Médéric Gravel à Paul Gouin, 21 octobre 1942.

²⁴⁹ BANQ-M, Fonds Raymond, lettre de Médéric Gravel à Maxime Raymond, 21 octobre 1943.

²⁵⁰ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Lionel Groulx, 22 juillet 1943.

²⁵¹ DAUL, Fonds Hamel, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Philippe Hamel, 20 juillet 1944.

Peu de temps avant l'élection, T.-D. Bouchard quitte la politique provinciale pour assumer la présidence d'Hydro-Québec. Le maire de Saint-Hyacinthe est également nommé sénateur par le premier ministre William Lyon Mackenzie King. Son premier discours au sénat fait scandale. Son invitation à réformer l'enseignement de l'histoire au Canada en adoptant un manuel scolaire unique le mène à une violente dénonciation de l'Ordre de Jacques-Cartier. Cette société secrète, explique-t-il, qui préconise la fondation d'un État français en Amérique, contrôle l'Union nationale, le Bloc populaire canadien, les syndicats catholiques, les sociétés nationalistes, les commissions scolaires, les conseils municipaux et les chambres de commerce. Même la délégation apostolique est sous son influence. Le clergé porte d'ailleurs une large part de responsabilité pour l'éducation déficiente qu'ont recu les Canadiens français et qui empêche l'unité canadienne²⁵². Le cardinal Villeneuve dénonce publiquement les propos « iniustes et injurieux » du nouveau sénateur: « On ne peut vraiment pas se les expliquer chez un homme qui prône droiture et équité, et que pour ma part j'ai toujours essayé de comprendre et d'interpréter avec bonne volonté. Je laisse à d'autres de réfuter ses accusations d'ordre politique et racial. Mais je dénonce hautement ses insinuations contre l'Église et le clergé. »²⁵³ Bien qu'Adélard Godbout qualifie publiquement les attaques du sénateur d'« injustifiées et dommageables » et affirme qu'elles ne représentent pas l'opinion du gouvernement²⁵⁴, les partis d'opposition font leurs choux gras du discours de Bouchard et de cette dénonciation par le cardinal.

Maurice Duplessis dénonce les « tendances anticanadiennes et anticléricales » du sénateur et réclame sa démission²⁵⁵. Loin de se défendre, Bouchard se déclare ouvertement anticlérical, si on considère que « le cléricalisme c'est la corruption de la religion, comme le nationalisme c'est la pourriture du patriotisme »²⁵⁶. Bien qu'Adélard Godbout ait forcé Bouchard à quitter son poste de président d'Hydro-Québec en raison de son discours, André Laurendeau, chef de l'aile provinciale du Bloc populaire canadien, croit que les deux hommes demeurent liés. Voter pour le

²⁵² « M. T.-D. Bouchard profite de sa sécurité au Sénat pour faire le procès des siens; un discours qui provoque du dégoût », *L'Action catholique*, 22 juin 1944.

²⁵³ « Propos injustes, injurieux, irréfléchis et mal fondés, déclare S. E. le cardinal », *L'Action catholique*, 26 juin 1944.

²⁵⁴ « MM. Godbout et St-Laurent réprouvent les déclarations de M. Bouchard », Le Devoir, 23 juin 1944.

²⁵⁵ « M. Duplessis et Borne dénoncent M. Bouchard », L'Action catholique, 22 juin 1944.

²⁵⁶ « M. Godbout a destitué M. T. D. Bouchard », Le Devoir, 26 juin 1944.

Parti libéral, explique-t-il, c'est voter pour le discours Bouchard²⁵⁷. Onésime Gagnon déclare lui aussi publiquement que Bouchard « reste puissant chez les libéraux »²⁵⁸. Quelques membres du clergé dénoncent les attaques du sénateur. Le père Joseph-Papin Archambault considère son discours « indigne d'un Canadien français, contraire aux meilleurs intérêts de notre nationalité », et que cela révèle la nature du sénateur et de ceux qui se déclarent ses disciples²⁵⁹. L'abbé Gravel dénonce lui aussi le discours de Bouchard lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Shawinigan²⁶⁰. Notons que ceux qui attaquent le discours de Bouchard ne dénoncent pas tant son anticléricalisme que son antinationalisme.

Un autre « scandale » se déroule quelques jours avant le scrutin, lorsqu'Henri Bourassa donne son appui public à André Laurendeau et au Bloc populaire canadien. Dans un discours prophétique, le fondateur du *Devoir* prévient les évêques que les jours de leur grande influence tirent à leur fin en raison de leur collusion avec le pouvoir politique:

« Le jour n'est pas loin, malheureusement, où l'on se moquera de ces évêques qui ont fait de la politique, et ces hommes qui se servent d'eux aujourd'hui leur tourneront le dos en disant qu'ils ont fait leur temps. [...] Oui, nous vous respectons, mais gardez votre prestige sur le peuple et ne vous faites pas les instruments de politiciens sans conscience qui vous exploitent. »²⁶¹

Les attaques de Bourassa contre les évêques sont critiquées entre autres par Edmond Turcotte du journal libéral *Le Canada*²⁶². Les propos de Bourassa lui valent une condamnation de la part du cardinal Villeneuve:

« L'histoire lui reconnaîtra d'incontestables qualités et d'heureux services publics. Mais, sans juger pour le moment ses thèses doctrinales ou historiques, elle ne confirmera point sa prétention de théologien laïc. Elle ne le posera pas en fils respectueux et docile de l'épiscopat. Il est temps qu'on fasse cesser là-dessus toute équivoque. La jeunesse vraiment catholique doit le savoir. » 263

Prudent, le cardinal publie sa mise au point après le scrutin, de façon à ne pas être accusé d'avoir pris position dans l'élection en attaquant un important appui de l'un des partis. Sa déclaration est

²⁵⁷ « M. Laurendeau et le discours de M. Bouchard », L'Action catholique, 28 juin 1944.

²⁵⁸ « M. Gagnon dit que M. Bouchard reste puissant chez les libéraux », L'Action catholique, 20 juillet 1944.

²⁵⁹ « M. Godbout a destitué M. T. D. Bouchard », Le Devoir, 26 juin 1944.

²⁶⁰ « Fête nationale au parc S. Marc, à Shawinigan », Le Nouvelliste, 26 juin 1944.

²⁶¹ « Une foule énorme a rempli un stade, malgré la grève, pour l'assemblée du Bloc populaire canadien », *Le Devoir*, 4 août 1944.

²⁶² Edmond Turcotte, « De M. Bourassa et de Kiska », Le Canada, 4 août 1944.

²⁶³ Rodrigue Villeneuve, « À propos de Monsieur Henri Bourassa », *L'Action catholique*, 10 août 1944.

saluée par Mgr Desranleau, Mgr Douville, et Mgr Lafortune²⁶⁴. Les trois évêques ne font aucune mention de l'élection ou des partis en cause. Il s'agit simplement pour eux de répondre aux attaques contre l'autorité religieuse.

Maurice Duplessis peut toujours compter sur ses amis du clergé. L'abbé Georges Panneton maintient les envois de documentation au chef de l'Union nationale²⁶⁵. Le chanoine Cyrille Labrecque est quant à lui devenu un des partisans les plus enthousiastes de Duplessis dans le clergé. Le fonds Georges Panneton des archives du Séminaire Saint-Joseph à Trois-Rivières contient une copie d'article intitulé « Où est la déception? » et signé sous le pseudonyme Henri Dumoulin²⁶⁶. Le texte est daté du 26 septembre 1943, mais il nous est impossible de savoir si l'article a été publié et, le cas échéant, dans quel journal. Le texte vise à la fois à défendre Duplessis contre ses détracteurs nationalistes et à attaquer le Bloc populaire canadien. Le chanoine Labrecque croit que Duplessis a rempli la plupart de ses promesses pendant son mandat. S'il n'a pas fait davantage, c'est en grande partie la responsabilité de Philippe Hamel et de tous ceux qui lui ont mis des bâtons dans les roues. Le chanoine, qui autrefois louait les efforts d'Hamel pour nationaliser l'électricité, qualifie désormais cette mesure d'autocratique. Il affirme que Duplessis aurait fait une grave erreur en donnant un ministère au Dr Hamel, à Ernest Grégoire ou à René Chaloult. Il est particulièrement dur à l'égard de Chaloult, cet « esprit révolutionnaire et sans gouvernail, qui pose à l'enfant honnête et gavroche, multipliant les erreurs de jugement ». Il ne croit pas Duplessis parfait, mais le déclare le chef le mieux qualifié à l'heure actuelle. Il loue son honnêteté, son incorruptibilité, son combat pour l'autonomie provinciale et sa lutte contre les anticléricaux, les francs-maçons et les communistes.

Comment expliquer cet appui limité du clergé au Bloc, considérant l'enthousiasme derrière la Ligue pour la Défense du Canada? Certains ont affirmé que c'est la plate-forme progressiste du

⁻

²⁶⁴ AAQ, Sherbrooke, lettre de Philippe Desranleau à Rodrigue Villeneuve, 11 août 1944; Saint-Hyacinthe, lettre d'Arthur Douville à Rodrigue Villeneuve, 10 août 1944; Nicolet, lettre d'Albini Lafortune à Rodrigue Villeneuve, 11 août 1944.

²⁶⁵ ASSJ, Fonds Georges Panneton (désormais Fonds Panneton), lettre de Maurice Duplessis à Georges Panneton, 13 mars 1940.

²⁶⁶ ASSJ, Fonds Panneton, Henri Dumoulin, « Où est la déception? », 26 septembre 1943. Le nom du chanoine Labrecque est inscrit entre parenthèses.

Bloc qui expliquerait que les prêtres s'en soient détournés²⁶⁷. L'argument ne nous semble pas convaincant, puisque le programme du Bloc est semblable à celui de l'ALN, que le clergé avait beaucoup apprécié. Nous pouvons avancer plusieurs explications. D'abord, la Ligue pour la Défense du Canada avait l'avantage d'être une organisation non-partisane, un point de rassemblement pour tous les nationalistes canadiens-français. Ensuite, le gouvernement Godbout n'est pas jugé aussi corrompu et trustard que le gouvernement Taschereau. En 1944, l'ennemi premier est le gouvernement fédéral et non le gouvernement provincial. Par ailleurs, Maurice Duplessis semble s'être racheté aux yeux d'une partie du clergé. Les prêtres ne sont plus aussi enthousiastes qu'en 1939 à lui faire la lutte. Finalement, l'absence du trio de Québec a certainement tamisé l'enthousiasme. Maxime Raymond, député fédéral de second-plan, et le jeune André Laurendeau n'ont jamais eu dans le clergé la popularité d'un Philippe Hamel ou d'un Ernest Grégoire. Laurendeau a été choisi précisément parce qu'il n'était pas associé à l'Action libérale nationale ou au Parti national. Le Bloc était pourtant vu au départ comme la suite logique de ces deux partis. Raymond, de son côté discret, malade et absent, n'avait pas non plus de quoi soulever l'enthousiasme²⁶⁸. Aux yeux du clergé, le Bloc populaire canadien semble en 1944 un parti politique comme les autres.

3.2 Les réactions

Bien que l'Union nationale reçoive une minorité de votes, elle forme le nouveau gouvernement en faisant élire 48 députés sur 91. Maurice Duplessis reçoit 36 lettres de félicitations de membres du clergé pour le féliciter de sa victoire. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux 21 de 1939, mais le nombre est encore faible comparé aux 82 de 1936. Cela s'explique par le fait qu'en 1944, l'arrivée de l'Union nationale ne signifie pas l'arrivée d'un temps nouveau. Il ne s'agit que d'un changement de régime. Des 36 lettres reçues par Duplessis, cinq se limitent à une seule phrase²⁶⁹. Une autre contient le seul mot « félicitations »²⁷⁰. Rien à voir avec les lettres dithyrambiques reçues en 1936 où on applaudissait la fin du régime Taschereau et où on encensait le programme du nouveau gouvernement. Des 30 lettres restantes, 7 viennent d'amis

²⁶⁷ Léon Dion, op. cit., p. 28.

²⁶⁸ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1983, p. 152.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. N. Béland à Maurice Duplessis, 8 août 1944; lettre d'A. Gaudreault à Maurice Duplessis, 9 août 1944; lettre non datée de Cyrille Labrecque à Maurice Duplessis; lettre de Frère Jacques à Maurice Duplessis, 9 août 1944; lettre de J. Z. Tremblay à Maurice Duplessis, 9 août 1944.

²⁷⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'E. A. Lemaire à Maurice Duplessis, 8 août 1944.

personnels. La correspondance reçue en 1944 ne contient pas l'enthousiasme que l'on percevait en 1936 ni même celui qu'on verra à nouveau en 1948 et en 1952.

Des lettres plus complètes qui ne proviennent pas d'amis personnels, plusieurs contiennent des félicitations intéressées. Frère Gaudence, provincial des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, salue la victoire de celui qui a été si généreux pour sa communauté dans le passé²⁷¹. Les augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec sont également ravies de voir leur bienfaiteur revenir au pouvoir²⁷². L'abbé Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, compte sur l'appui du nouveau gouvernement à l'Université²⁷³. Le père Jules Poitras dit apprécier l'attitude ferme de Duplessis sur la question de l'autonomie de la province, mais souligne avoir également apprécié sa générosité passée. L'attention accordée par Duplessis aux régions du Québec pèse aussi dans la balance. Le chanoine Elzéar de Carufel, curé d'Yamachiche, se réjouit du retour au pouvoir du premier chef de gouvernement à avoir accordé une réelle attention à sa région²⁷⁴. Le curé Lionel Boisseau de New Carlisle, qui autrefois critiquait l'abandon dans lequel le gouvernement Taschereau avait laissé la Gaspésie, se dit confiant que sa région ne sera pas oubliée avec Duplessis au pouvoir²⁷⁵.

Duplessis compte toujours dans son cabinet des hommes appréciés du clergé. Le père Émile Deguise de la Congrégation de Sainte-Croix se réjouit du retour du Dr Albiny Paquette au gouvernement²⁷⁶. L'abbé Dominique Grenier de Saint-Jovite salue quant à lui la nomination de Laurent Barré comme ministre de l'agriculture, qui selon lui va rallier toute la classe agricole à l'Union nationale²⁷⁷. L'abbé Roland Leroux félicite le nouveau premier ministre d'avoir nommé Onésime Gagnon trésorier provincial, une nomination particulièrement importante puisqu'il s'agit du premier francophone à occuper le poste²⁷⁸. L'abbé Joseph Alexandre déplore la défaite de son ami l'ancien ministre Joseph Bilodeau, d'autant plus que cette défaite s'est faite aux mains

²⁷¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Frère Gaudence à Maurice Duplessis, 10 août 1944.

²⁷² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Marie de Ste-Jeanne de Chantal à Maurice Duplessis, 12 août 1944.

²⁷³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Cyrille Gagnon à Maurice Duplessis, 12 août 1944.

²⁷⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de S. de Carufel à Maurice Duplessis, 10 août 1944.

²⁷⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Lionel Boisseau à Maurice Duplessis, 8 septembre 1944.

²⁷⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Émile Deguise à Maurice Duplessis, 8 septembre 1944.

²⁷⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Dom Grenier à Maurice Duplessis, 30 août 1944.

²⁷⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Roland Leroux à Maurice Duplessis, 30 août 1944.

d'Adélard Godbout²⁷⁹. Le curé J.-Amédée Rioux des Îles-de-la-Madeleine se réjouit de la victoire d'Hormisdas Langlais dans son comté et demande à Duplessis d'en faire son ministre des pêcheries, sans succès²⁸⁰.

Mgr Arthur Douville félicite Maurice Duplessis pour sa victoire. Il dit se réjouir de l'élection du nouveau député de Saint-Hyacinthe Ernest Chartier. De toute évidence, Mgr Douville se réjouit moins de la victoire de Duplessis et Chartier que du départ de T.-D. Bouchard, qui contrôlait son diocèse à titre de ministre et de maire-député de Saint-Hyacinthe. Il demande d'ailleurs à Duplessis d'arracher l'École technique de Saint-Hyacinthe au contrôle de Bouchard et de la confier aux Frères des Écoles chrétiennes²⁸¹. Mgr Douville considérait probablement, comme Onésime Gagnon et André Laurendeau, que Bouchard demeurait un homme très influent auprès d'Adélard Godbout, raison pour laquelle il souhaitait voir ce dernier quitter la tête du gouvernement.

Dans le cas des évêques, les félicitations au parti victorieux peuvent évidemment être plus diplomatiques que sincères. Contrairement aux simples prêtres, ils ont beaucoup à attendre du gouvernement. Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, félicite Antonio Talbot pour la victoire de son parti et sa victoire personnelle dans le comté de Chicoutimi²⁸². Maintenir de bonnes relations avec le député est d'autant plus important qu'il sera désormais ministre.

Les félicitations les plus élogieuses et les plus désintéressées sont encore celles de Mgr Desmarais, seul évêque avec Mgr Douville à féliciter le nouveau premier ministre. Le Bloc populaire canadien n'aura été à ses yeux qu'un obstacle que Duplessis aura surmonté avec brio. Il déplore la défaite du candidat Eugène Poirier aux mains d'André Laurendeau dans Montréal-Laurier. Mgr Desmarais explique à Duplessis que l'arrivée au pouvoir des libéraux en 1939 a été une mauvaise nouvelle pour la région de l'Abitibi :

« À partir de là, finies les faveurs du gouvernement. Il a fallu tout sacrifier à la dictature de Bouchard et à la tyrannie de Perrier, se contenter des beaux sourires et des promesses trompeuses de l'honnête Henri Groulx, se montrer satisfait de la faveur du Premier ministre

²⁷⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph Alexandre à Maurice Duplessis, 9 août 1944.

²⁸⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J.-Amédée Rioux à Maurice Duplessis, 10 août 1944.

²⁸¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 10 août 1944.

²⁸² AEC, Fonds Melançon, lettre non datée d'Antonio Talbot à Georges Melançon.

et de "la haute considération" qu'il accordait à nos problèmes, mais dans le trésor public il n'y avait rien de spécial pour les besoins spéciaux de notre région. »²⁸³

Il affirme que Godbout, en tant que ministre de la colonisation, a été généreux à l'endroit de son diocèse, mais avoue lui avoir dit à plusieurs reprises que ses efforts étaient insuffisants. Il lui aurait déclaré catégoriquement que ses méthodes n'étaient pas les bonnes: « Monsieur le Premier Ministre, si vous ne changez pas de formule, du moins sur certains points, vous n'avez pas le droit de faire de la colonisation. Cessez de faire de la colonisation! »²⁸⁴ Encore une fois, remarquons qu'il n'est nulle part question d'anticléricalisme. Les reproches adressés à Godbout sont son manque de considération pour les régions éloignées et l'attitude de certains membres de son entourage. Mgr Desmarais dit se réjouir de la nomination de Joseph-Damase Bégin comme ministre de la colonisation et d'Omer Côté comme secrétaire de la province. Il regrette qu'Onésime Gagnon ne soit plus ministre des mines, mais salue sa nomination comme trésorier provincial.

Le Bloc populaire canadien récolte 14% du vote et fait élire quatre députés dont son chef André Laurendeau. Celui-ci semble étonnamment peu populaire auprès du clergé si on se fie au nombre de lettres de félicitations reçues, qui s'élève à un total de 1. Le père Joseph Paré est le seul religieux québécois à avoir écrit à Laurendeau pour le féliciter de sa victoire personnelle dans Laurier. Ce n'est pas non plus le signe d'un parti pris puisqu'il félicite également René Chaloult et Maurice Duplessis²⁸⁵. Nous pourrions ajouter la lettre du père Bernardin Verville, franciscain torontois²⁸⁶. Nous pouvons évidemment supposer que Laurendeau n'a simplement pas conservé l'intégralité de sa correspondance. Ce petit nombre est toutefois cohérent puisque les appuis du Bloc populaire dans le clergé ont été fort peu nombreux comparativement à la Ligue pour la Défense du Canada. Le curé J. A. Couture regrette la débâcle du Bloc, mais croit qu'il est bien servi pour avoir chassé Gouin, Hamel et Chaloult. Bien qu'il se réjouisse de la victoire personnelle de Chaloult, il regrette le résultat d'ensemble: « Quel désastre de voir Maurice au pouvoir! Heureusement qu'il y aura forte opposition! Et pauvre Adélard la girouette, il en a pour

²⁸³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 12 septembre 1944.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph Paré à Maurice Duplessis, 9 août 1944; BANQ-M, Fonds André Laurendeau (désormais Fonds Laurendeau), lettre de Joseph Paré à André Laurendeau, 9 août 1944; BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Joseph Paré à René Chaloult, 10 août 1944.

²⁸⁶ BANQ-M, Fonds Laurendeau, lettre non datée de Bernardin Verville à André Laurendeau.

ses volte-face le cher lui! »²⁸⁷ Le travail d'André Laurendeau à l'Assemblée législative sera tout de même apprécié par quelques membres du clergé²⁸⁸. Certains religieux demeurent impliqués dans l'organisation du parti. C'est notamment le cas du père Gustave Lamarche, ami proche d'André Laurendeau et organisateur du Bloc dans le comté de Vaudreuil-Soulanges²⁸⁹. Le curé de St-Jean-Baptiste de Montréal aurait également appuyé publiquement un candidat du Bloc lors des élections fédérales de 1945, expliquant qu'il était le seul candidat « capable de nous procurer l'indépendance »²⁹⁰.

Quant à Adélard Godbout, nous ne saurions dire quelle est la position du clergé à son endroit. La seule lettre que contient son fonds d'archives relativement aux élections de 1944 est celle de l'abbé Albert Tessier, qui lui adresse ses sympathies: « Je vous dis tous [sic] simplement, avec candeur, que vous avez parlé ce soir de façon admirable. Ce mot d'hommage vient du cœur. Nous sommes si peu habitués à pareil ton, en politique. Je vous remercie et je vous prie de croire à ma vive gratitude. »²⁹¹ Ce seul témoignage est bien insuffisant pour porter un jugement et comparer les appuis de Godbout à ceux de Duplessis. Au cours de son mandat, il avait reçu les hommages du curé Lavergne, qui l'avait félicité des éloges prononcés par le Dr Hamel à son endroit, du chanoine Cyrille Gagnon, vice-recteur de l'Université Laval, qui le remerciait de défendre les droits égaux des deux « races » canadiennes, et du père Georges-Henri Lévesque, qui le remerciait pour l'octroi accordé à la Faculté des Sciences sociales²⁹². De ces trois lettres, seule celle du chanoine Gagnon est contenue dans le fonds Godbout. Comme son prédécesseur, Godbout n'a conservé qu'une infime partie de sa correspondance avec le clergé.

Maurice Duplessis semble consolider ses appuis dans le clergé. Le curé Alcide Lemaire, autrefois un des militants les plus actifs de l'Action libérale nationale, salue la victoire de l'Union

²⁸⁷ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de J. A. Couture à René Chaloult, 9 août 1944.

²⁸⁸ BANQ-M, Fonds Laurendeau, lettre du Frère Athanase à André Laurendeau, 23 février 1945; lettre du Frère Éloi à André Laurendeau, 4 avril 1947; lettre de l'abbé Ulric Ouellet à André Laurendeau, 12 avril 1947.

²⁸⁹ BANQ-M, Fonds Laurendeau, lettre de Gustave Lamarche à André Laurendeau, 21 mai 1945.

²⁹⁰ Vulcain, « Coups de marteau », *L'Autorité*, 16 juin 1945.

²⁹¹ BANQ-Q, Fonds Godbout, lettre d'Albert Tessier à Adélard Godbout, 18 août 1944.

²⁹² DAUL, Fonds Grégoire, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Adélard Godbout, 22 mai 1941; BANQ-Q, Fonds Godbout, lettre de Cyrille Gagnon à Adélard Godbout, 3 septembre 1941; DAUL, Fonds Lévesque, lettre de Georges-Henri Lévesque à Adélard Godbout, 19 mars 1944.

nationale²⁹³. L'abbé Pierre Gravel, si ardemment opposé à Duplessis en 1936 et en 1939, le félicite dans les pages du journal *Le Mégantic* sous le pseudonyme Jean Tavernier. Il salue la nomination du premier trésorier provincial canadien-français²⁹⁴. Lui qui espérait la défaite de Duplessis en 1939 souhaite désormais voir l'Union nationale, le Bloc populaire canadien et René Chaloult s'unir dans une vaste coalition nationaliste²⁹⁵. Le clergé ne nie pas la valeur des têtes d'affiche du Bloc, mais l'Union nationale incarne de plus en plus la résistance face à Ottawa.

CONCLUSION

Interrogés en 2000 par Jacques Godbout, l'historienne Micheline Dumont et le journaliste Jean-Louis Gagnon expliquent la défaite d'Adélard Godbout par «l'influence de la religion», « l'influence cléricale » ²⁹⁶. Le documentariste résume par la célèbre maxime « le ciel est bleu. l'enfer est rouge ». Munies de leur droit de vote nouvellement acquis, les femmes auraient consulté leurs confesseurs, qui leur auraient tous commandé de voter pour l'Union nationale. Aucune source ne pourrait confirmer ou infirmer cette idée. Nous avons cependant démontré que le clergé de 1944 n'entretenait pas d'animosité particulière avec le gouvernement libéral ni de grande sympathie pour l'Union nationale. Il y a fort à parier qu'une pareille manœuvre de la part des prêtres aurait eu ses échos dans la presse et dans les milieux politiques, comme ce fut le cas en 1935. Or, les journaux libéraux ont surtout perçu un appui massif des religieux de Montréal au Bloc populaire²⁹⁷. Comme Taschereau avant lui, Godbout se serait probablement plaint au cardinal Villeneuve et aux autres évêques si les prêtres avaient massivement abusé de leur influence en faveur de l'Union nationale. On ne retrouve pourtant aucune trace d'une telle démarche dans les archives des évêchés. D'ailleurs, les prêtres libéraux et les prêtres bloquistes n'auraient-ils pas eux aussi utilisé le confessionnal pour influencer leurs paroissiennes? Pourquoi les prêtres unionistes auraient-ils été les seuls à abuser de leur influence? Et si les prêtres avaient une si grande influence politique, comment expliquer que l'Union nationale n'ait pas balayé la province en 1935, au moment où le soutien du clergé était à son plus fort?

²⁹³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'E. A. Lemaire à Maurice Duplessis, 8 août 1944.

²⁹⁴ Jean Tavernier, « Propos d'un Québécois », Le Mégantic, 14 septembre 1944.

²⁹⁵ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Pierre Gravel à Lionel Groulx, 29 août 1945.

 $^{^{296}}$ Office national du film, « Traître ou patriote », 2000, 71:44 – 73:03.

²⁹⁷ « Des religieux qui s'amusent à jouer au bloc? », L'Autorité, 2 septembre 1944.

La campagne de 1944 démontre que le rapport du clergé à la politique a changé. À l'exception des réponses du cardinal Villeneuve aux discours de Bouchard et Bourassa, L'Église dans son ensemble est absente du débat. Les journaux ne relèvent aucune intervention de la part de membres du clergé. Les partis politiques n'ont pas exploité de document comparable au sermon du curé Lavergne de 1935 ou à la lettre de Lionel Groulx de 1939. Les textes de l'abbé Gravel et du chanoine Labrecque, signés « Jean Massé » et « Henri Dumoulin », n'ont de portée que par leur contenu et non par le caractère sacerdotal de leurs auteurs puisque celui-ci est inconnu des lecteurs. Les quelques prêtres qui ont participé à la campagne de 1944 l'ont fait à titre de citoyen et non à celui de prêtre. Il n'est plus question désormais de causer politique en chaire, une pratique déjà pratiquement disparue, ou de risquer d'associer ouvertement son sacerdoce à l'un ou l'autre des partis politiques.

Comment le gouvernement Godbout se distingue-t-il sur les plans des relations entre l'Église et l'État? Sur plusieurs plans, Godbout s'inscrit en continuité avec Taschereau et Duplessis. Sa politique sociale est établie de consort avec les évêques et les prérogatives du Conseil de l'Instruction publiques sont respectées. Godbout et ses ministres ont d'ailleurs réaffirmé à plusieurs reprises ne pas souhaiter la création d'un Ministère de l'Instruction publique, promesse tenue. Ses réformes de l'éducation n'étaient pas un signe d'anticléricalisme, mais de sa volonté de moderniser l'instruction publique afin de mieux préparer les Canadiens français à jouer un rôle dans l'économie nord-américaine. Jamais lui ou Hector Perrier n'ont remis en doute la capacité du clergé à assurer la formation de la future élite. Si ses politiques sur le suffrage féminin, l'instruction obligatoire et la vente d'alcool ont été peu prisées par certains évêques, ses politiques sur l'effort de guerre canadien, l'Université de Montréal et le patronage le distinguaient favorablement de l'Union nationale. Comme Taschereau et Duplessis, il appréciait les déclarations faites conjointement avec les hauts dignitaires de l'Église. Tout comme ses prédécesseurs, Adélard Godbout était un chef d'État catholique et était fier de se présenter comme tel. L'impopularité de T.-D. Bouchard auprès d'un Mgr Douville ou d'un Mgr Desranleau n'a pas empêché l'Église de collaborer avec le gouvernement libéral. Les accusations d'anticléricalisme étaient des attaques politiques gratuites de la part de Duplessis et de ses lieutenants qui ne reflétaient pas l'opinion des évêques ou la réalité du gouvernement. Malheureusement, Duplessis semble avoir convaincu contemporains et historiens qu'il était le porte-parole attitré de l'Église. Ses accusations devenaient donc la preuve d'une mésentente entre l'Église et l'État.

Quant au bas clergé, il semble s'être beaucoup moins opposé à Adélard Godbout qu'à Louis-Alexandre Taschereau. Moins « patroneux » que Duplessis, Godbout ne pouvait pas non plus être qualifié de « trustard » après avoir nationalisé la Beauharnois et la Montreal Light Heat and Power, décision saluée par les pourfendeurs des trusts²⁹⁸. Si les attaques des adversaires de Taschereau avaient fini par convaincre certains prêtres qu'il était bien anticlérical, les adversaires de Godbout ne semblent pas être parvenus à lui accoler la même réputation, sauf peut-être auprès de certains « ultras » tels que le père Bettez et l'abbé Gravel. Si les prêtres ont un reproche à faire gouvernement libéral, ce n'est pas un quelconque anticléricalisme, mais son « antinationalisme ». Dirigé par Adélard Godbout, le Parti libéral a rompu avec la tradition autonomiste d'Honoré Mercier, de Lomer Gouin et de Louis-Alexandre Taschereau. Il donne au public l'image d'un chef prêt à sacrifier toutes les prérogatives de la province au profit de l'unité canadienne²⁹⁹. Le clergé, qui demeure foncièrement nationaliste, ne pouvait que refuser cette politique. C'est ce même nationalisme qui conduit de nombreux prêtres à soutenir la Ligue pour la Défense du Canada, puis à investir brièvement le Bloc populaire canadien. Contrairement à l'Action libérale nationale toutefois, le Bloc ne parviendra pas à s'imposer comme le « parti national » des Canadiens français. Il disparaîtra d'ailleurs de la scène provinciale dès 1947. Face à Adélard Godbout et à son successeur Georges-Émile Lapalme, tout aussi partisan de la centralisation des pouvoirs à Ottawa, Maurice Duplessis sera le champion de l'autonomie provinciale.

²⁹⁸ Jean-Guy Genest, *op. cit.*, p. 264-266.

²⁹⁹ Paul-André Linteau et al., op. cit., p. 364-366.

CHAPITRE 6 LA GRANDE NOIRCEUR (1944-1960)

Réélu en 1944, Maurice Duplessis demeure premier ministre de la province de Québec jusqu'à sa mort en 1959. Son long mandat coïncide avec le début de la Guerre froide ainsi qu'avec le pontificat du pape Pie XII (1939-1958), dont la lutte contre le communisme sera l'une des principales caractéristiques. Pour combattre le bolchévisme, Rome favorise l'entente avec les gouvernements sans considération idéologique dans le but d'atteindre un accord mutuellement profitable entre l'Église et l'État. Sur le plan politique, Pie XII affirme que l'Église ne favorise aucun type de régime. Elle respecte le désir naturel d'un peuple d'adopter une forme de gouvernement conforme à ses valeurs et à ses traditions. Sur le plan doctrinal par contre, il n'y a aucune nuance possible. On est « avec le Christ » ou « contre le Christ » l'e XII favorise l'union des catholiques, qui doivent éviter de se fractionner entre catholiques de gauche et catholiques de droite. C'est dans ce contexte que Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, est poussé à démissionner en 1950, accusé précisément de diviser les catholiques de son diocèse et de prendre ouvertement le parti des catholiques de gauche².

L'Union nationale profite pleinement du climat de la Guerre froide en dépeignant constamment ses adversaires comme des communistes et en se drapant du manteau de la religion³. Les candidats de l'Union nationale font appel à des slogans tapageurs tels que «Un vote pour Ducharme écrasera le communisme!! »⁴ Cette stratégie n'est pas exclusive à ce parti. Le Parti libéral d'Adélard Godbout utilise lui aussi le communisme comme argument électoral, déclarant que Maurice Duplessis est « le plus grand propagateur du communisme » dans la province⁵. Pendant la campagne de 1948, il publie un manifeste accusant Maurice Duplessis de nuire à la lutte du gouvernement fédéral contre le communisme par sa constante obstruction. Le document contient une photo du pape et un extrait de ses déclarations, dont cette phrase assassine: « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » Le manifeste est condamné par le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti: « Il est très regrettable d'avoir utilisé à des fins particulières des paroles

¹ Robert A. Ventresca, Soldier of Christ: The Life of Pius XII, Harvard University Press, 2013, p. 241-245; 253.

² Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 112.

³ Gérard Boismenu, *op. cit.*, p. 354-355.

⁴ Alain Lavigne, op. cit., p. 114.

⁵ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 75.

qui s'adressent, on le sait fort bien, à tous les partis. » Sans avoir connu les excès du maccarthisme, le Québec a lui aussi vu ses politiciens s'accuser mutuellement de sympathies communistes. Le catholicisme exubérant de Maurice Duplessis est semblable à celui de Louis-Alexandre Taschereau. Gérard Filion le rappelle dans *Le Devoir*: « [Taschereau] ne ratait jamais une bénédiction, fût-ce du plus petit pont dans la lointaine Gaspésie. L'occasion était propice de faire comprendre à nos bonnes gens des campagnes qu'un parti qui faisait ainsi bénir des ponts ne pouvait être à son tour que béni de Dieu. » Jusqu'aux années 1950, le catholicisme et l'anticommunisme sont perçus comme des traits électoralement profitables. Les deux partis ont tenté d'en tirer profit.

Le règne de Duplessis coïncide également avec l'offensive centralisatrice du gouvernement fédéral libéral dirigé par William Lyon Mackenzie King et Louis Saint-Laurent, qui réclame le monopole des impôts directs pour mettre en place les programmes nécessaires à la reconstruction du Canada d'après-guerre. Avec George Drew, premier ministre de l'Ontario de 1943 à 1948, Maurice Duplessis est le principal défenseur de l'autonomie des provinces canadiennes. On se souvient principalement de son refus des subventions fédérales aux universités et de l'instauration en 1954 de l'impôt provincial. L'autonomie provinciale contribue grandement à distinguer favorablement l'Union nationale du Parti libéral d'Adélard Godbout et de Georges-Émile Lapalme, qui semblent au contraire prêts à sacrifier toutes les prérogatives de la province de Québec au profit de l'unité canadienne.

On a volontiers qualifié le régime duplessiste d'ultramontain et d'ultraconservateur, bien qu'il n'ait fait que poursuivre la politique de ses prédécesseurs. Comme Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout, Maurice Duplessis n'a jamais envisagé la création d'un ministère de l'éducation. Comme eux, il légifère dans le domaine social au risque d'être accusé d'ingérence de l'État. Taschereau a créé la Loi de l'Assistance publique, Godbout a instauré l'instruction gratuite et obligatoire, Duplessis a créé le Ministère de la Jeunesse et du Bien-Être social. Le règne de l'Union nationale est également synonyme de Loi du Cadenas et de censure, une censure qui

⁶ « Les libéraux sont rabroués », Le Devoir, 10 juillet 1948.

⁷ Gérard Fillion, « Bloc-Notes », Le Devoir, 5 juillet 1948.

⁸ Michel Sarra-Bournet, « Maurice Duplessis et l'axe Toronto-Québec », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 285-312.

n'avait pourtant rien d'exceptionnelle dans une Amérique du Nord en pleine Guerre froide⁹. Comme le font remarquer Charles-Philippe Courtois et Pierre-Louis Lapointe, la répression communiste n'est exclusive ni au Québec, ni à l'Union nationale. Les communistes ont été filés, espionnés, arrêtés arbitrairement et déportés par les autorités provinciales et fédérales bien avant la Loi du Cadenas¹⁰. Après la Guerre, la Police montée royale canadienne surveille de près les immigrants en provenance des pays de l'Union soviétique, qu'elle soupçonne d'être des agents à la solde de l'ennemi¹¹. Les excès du gouvernement canadien ont pourtant été dénoncés moins vertement que ceux du gouvernement québécois. Comme la politique « répressive » de l'Union nationale se disait inspirée par la doctrine catholique, on associe la Grande Noirceur au règne de l'Église.

On considère pourtant que Duplessis a mis les évêques à sa botte. Les témoignages sont souvent contradictoires. Alors que certains témoignent de son attitude « toujours remplie de respect » à l'endroit du clergé¹², d'autres l'accusent au contraire d'avoir été « souvent méprisant » envers l'épiscopat¹³. Il se moquait avec ses ministres des évêques puritains qui lui demandaient de faire la guerre à l'alcoolisme, à la pornographie et aux modes légères¹⁴. D'après le personnel du bureau du premier ministre, il aimait les faire patienter avant de les rencontrer¹⁵. Cette attitude irrespectueuse de Duplessis à l'endroit de l'épiscopat est passée à l'histoire sous la forme d'une citation célèbre: « Les évêques mangent dans ma main ». Le député libéral Émilien Lafrance affirme l'avoir personnellement entendu prononcer cette phrase à de nombreuses reprises¹⁶.

En ce qui concerne les prêtres, nous avons déjà mentionné les nombreux historiens pour qui le clergé est unanimement en faveur de l'Union nationale et l'a régulièrement fait savoir. Le père Georges-Henri Lévesque, qui est passé à l'histoire comme un adversaire de Duplessis, serait

⁹ Stephen J. Whitfield, *The Culture of the Cold War*, JHU Press, 1996, 288 p.

¹⁰ Charles-Philippe Courtois, « *Cité libre*, Duplessis et une vision tronquée du Québec », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 58; Pierre-Louis Lapointe, « L'Office de l'électrification rurale (1945-1964), enfant chéri de Maurice Le Noblet Duplessis », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 160.

Franca Iacovetta, Gatekeepers: Reshaping Immigrant Lives in Cold War Canada, Between the Lines, 2006, p. 43.

¹² Raymond Paradis et Berthe Bureau-Dufresne, op. cit., p. 18; 84.

¹³ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 305.

¹⁴ *Ibid.*, p. 397-398.

¹⁵ *Ibid.*, p. 397-398

¹⁶ Raymond Paradis et Berthe Bureau-Dufresne, op. cit., p. 71.

l'exception qui confirme la règle. Ce dernier chapitre propose de tracer le bilan, au vu des sources disponibles, du rapport entre l'Église catholique et l'Union nationale dans l'après-guerre.

1. DUPLESSIS ET LES ÉVÊQUES

Dans les années 1930, les relations entre l'Église et l'État étaient principalement assumées par le cardinal Villeneuve et Mgr Gauthier. Les deux prélats se faisaient généralement les intermédiaires de leurs suffragants. Mgr Gauthier demandait parfois au cardinal de parler pour lui. Les évêques ont fait leurs les directives de l'archevêque de Québec sur les élections. Le cardinal Villeneuve est le seul à avoir pris publiquement position sur le suffrage féminin, bien que plusieurs de ses collègues aient partagé sa position. C'est à lui que les évêques demandaient d'intervenir auprès de Louis-Alexandre Taschereau et de Maurice Duplessis lorsqu'un projet de loi suscitait de l'inquiétude. C'est également sur le cardinal que les évêques se sont appuyés pour protester contre le régime de patronage de l'Union nationale. Bien qu'il n'ait pu aller aussi loin qu'il aurait souhaité dans son soutien à la guerre, il a tout de même convaincu ses collègues même les plus récalcitrants de démontrer un appui à l'effort de guerre. Le cardinal Villeneuve assurait la force et la cohésion de l'épiscopat.

À la fin des années 1940, les choses se complexifient. Le cardinal meurt en 1947. Son successeur, Mgr Maurice Roy, n'a pas une influence comparable sur ses collègues. Le cardinal Paul-Émile Léger, s'il a été un personnage flamboyant, ne semble pas avoir été la figure dominante de l'Église québécoise. L'autorité des deux archevêques est également diluée par la multiplication des sièges archiépiscopaux. Mgr Georges Courchesne et Mgr Philippe Desranleau sont élevés au rang d'archevêque respectivement en 1946 et en 1951. Tous deux n'occupent cette haute fonction que peu de temps, mourant respectivement en 1950 et en 1952. Leurs successeurs, Mgr Charles-Eugène Parent et Mgr Georges Cabana, n'ont ni la prestance ni l'ascendant de leurs prédécesseurs, mais détiennent tout de même le rang élevé d'archevêque. La multiplication des provinces ecclésiastiques vient complexifier les relations entre l'Église et l'État. Le gouvernement de l'Union nationale traite avec chaque prélat individuellement et les évêques s'adressent généralement eux-mêmes aux ministres et au premier ministre plutôt que de s'en remettre à leur supérieur.

C'est en 1946 qu'est créé le ministère de la jeunesse dont Paul Sauvé est le premier titulaire. Il est notamment prévu d'y attacher les écoles spécialisées. Le projet est annoncé par l'Union nationale au cours de la campagne électorale de 1944¹⁷. L'annonce de la création du ministère de la jeunesse entraîne la dernière intervention du cardinal Villeneuve auprès des pouvoirs publics. Il recommande à Duplessis de laisser la juridiction de tous les niveaux de l'éducation au Conseil de l'Instruction publique. Il explique qu'il y a déjà plusieurs ministères qui s'occupent d'éducation et qu'en ajouter un autre ne ferait que créer des complications. Il dit craindre l'utilisation que les successeurs de Duplessis et Sauvé pourraient faire d'un tel ministère¹⁸. Mgr Albini Lafortune de Nicolet informe le premier ministre que les évêques de la province partagent le sentiment du cardinal sur la question¹⁹. Duplessis se contente de répondre que son gouvernement respectera toujours les droits des parents et les prérogatives du Conseil de l'Instruction publique²⁰. Mgr Lafortune explique que la loi telle que présentée est inacceptable et sollicite une entrevue avec le premier ministre pour lui, Mgr Douville et Mgr Roy de Trois-Rivières²¹. Au cours du débat à l'Assemblée législative sur la création du ministère, Duplessis affirme avoir consulté les trois évêques et que ceux-ci se sont déclarés satisfaits du projet²². Mgr Lafortune est vexé que son nom ait été mêlé au débat et le signale à Duplessis: « J'imagine qu'en ce faisant votre but était de laisser croire à la députation et au public que nous avions approuvé d'emblée le nouveau ministère que vous désirez créer. J'ai beau relire ma correspondance, je ne trouve rien qui puisse légitimer une telle interprétation. »²³ Mgr Lafortune reproche à Duplessis d'avoir prétendu avoir l'appui des évêques sur un projet de loi qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de lire. Duplessis lui répond qu'il croyait de bonne foi pouvoir citer les évêgues sur une question sur laquelle le gouvernement et l'Église s'accordaient²⁴. Il vante son gouvernement, qui a été le premier à affirmer les prérogatives du Conseil de l'Instruction publique dans un discours du trône. Il propose une mise au point. Mgr Lafortune croit qu'il est préférable d'oublier l'incident²⁵. Duplessis tente de convaincre les évêques qu'il est préférable d'affirmer la prérogative

¹⁷ « M. Duplessis veut créer un ministère de la jeunesse », *Le Devoir*, 3 août 1944.

¹⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Rodrigue Villeneuve à Maurice Duplessis, 18 janvier 1946.

¹⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albini Lafortune à Maurice Duplessis, 13 février 1946.

²⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Albini Lafortune, 15 février 1946.

²¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albini Lafortune à Maurice Duplessis, 2 mars 1946.

²² « Le bill créant un ministère du Bien-Être Social et de la Jeunesse a été adopté en seconde lecture; le vote a été de 43 à 33 », *L'Action catholique*, 15 mars 1946.

²³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albini Lafortune à Maurice Duplessis, 17 mars 1946.

²⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Albini Lafortune, 19 mars 1946.

²⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albini Lafortune à Maurice Duplessis, 21 mars 1946.

provinciale en créant un ministère que d'attendre que le gouvernement fédéral crée le sien²⁶. Le ministère de la jeunesse est créé malgré toutes les objections des évêques.

Cet incident diplomatique, qui a lieu au cours de la deuxième des quinze années de règne de Duplessis, donne le ton. Contrairement à Taschereau, le nouveau premier ministre n'a pas l'intention de laisser sa politique être influencée par les évêques, pas même par le cardinal-archevêque de Québec. Par contre, il a bien l'intention d'utiliser au maximum la publicité que peut lui donner l'appui des évêques, que celui-ci soit réel ou imaginé par la propagande. Duplessis joue le jeu politique selon ses propres règles et l'épiscopat doit s'y soumettre.

1.1 Les règles du jeu

Maurice Duplessis tente de nouer une relation cordiale et très personnelle avec chaque évêque. Indépendamment de la relation qui les unit au premier ministre, tous les évêques reçoivent chaque année une lettre de sa part pour souligner leur anniversaire de naissance et leur anniversaire de consécration épiscopale. Si, comme Mgr Roy ou Mgr Pelletier, ils ont occupé plus d'un siège, cela permet au premier ministre de leur adresser ses vœux encore plus régulièrement. Les évêques les plus près de Duplessis, comme Mgr Roy et Mgr Melançon, lui rendent ses politesses²⁷. Le cardinal Léger, qui n'est pas un intime de Duplessis, ne peut que lui retourner ses souhaits tant leurs anniversaires de naissance sont près l'un de l'autre²⁸. À ces gestes personnels s'ajoutent des témoignages plus spectaculaires. En 1952, pour souligner l'élévation de Mgr Léger au titre de cardinal, l'Assemblée législative adopte unanimement une motion de félicitations²⁹. Des anneaux sont remis au cardinal Léger, à Mgr Roy et à Mgr Pelletier, geste qui n'est pas sans rappeler la remise de l'anneau au cardinal Villeneuve en 1938³⁰. En 1957, Duplessis et ses amis offrent à Mgr Maurice Roy une croix processionnelle d'une valeur de 3 885\$ pour laquelle l'archevêque de Québec se dit très reconnaissant³¹. À la mort de

²⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à J.-C. Chaumont, 25 mars 1946.

²⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Melançon à Maurice Duplessis, 15 avril 1957; lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 23 avril 1958; lettre de Maurice Duplessis à Maurice Roy, 12 mai 1959.

²⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 24 avril 1958.

²⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Paul-Émile Léger, 3 décembre 1952.

³⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 25 janvier 1948; lettre de Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 12 août 1954.

³¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Roger Ouellet à Gilles Beauregard, 16 janvier 1957; lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 16 janvier 1957.

Mgr Courchesne en 1950, Duplessis paie cinq grand-messes pour le repos de son âme, délègue quatre ministres à ses funérailles et fait flotter les drapeaux du Parlement à mi-mât en guise de deuil national³².

Duplessis donne à chaque octroi et à chaque collaboration avec les évêques l'apparence d'une faveur personnelle. Peu importe l'œuvre concernée, le chèque est toujours adressé à l'évêque directement de la part du premier ministre lui-même. Promettant à Mgr Papineau de mettre fin aux abus sur la vente d'alcool dans son diocèse, Duplessis explique qu'il se fait un devoir de « collaborer avec le très distingué évêque de Joliette »³³. Un octroi de 50 000\$ à la Société de Réhabilitation de Sherbrooke « manifeste, une fois de plus, le désir du gouvernement de la province de coopérer avec le très dévoué et très distingué Archevêque de Sherbrooke »³⁴. Une subvention à l'École normale d'Amos, décidée avant même que Mgr Desmarais ne projette la construction de cette école, est ainsi expliqué par Duplessis: « Je suis tellement anxieux d'être utile et agréable à l'éminent et premier évêque d'Amos que des fois j'anticipe même ses désirs. »³⁵ La stratégie fonctionne au moins dans certains cas. Mgr Albertus Martin de Nicolet semble particulièrement convaincu que les octrois du gouvernement sont attribuables aux bons sentiments du premier ministre à son endroit³⁶.

Ne laissant rien au hasard, Duplessis encense lui-même ses octrois afin de mettre en évidence la reconnaissance dont doivent témoigner les bénéficiaires à son égard: « généreux octroi », « octroi exceptionnel», «octroi particulièrement généreux» etc. Faisant parvenir à Mgr Gérard Couturier, évêque de Haute-Rive, un chèque de 200 000\$ pour la construction d'un collège classique, Duplessis rappelle que l'Union nationale est le premier gouvernement à subventionner la construction et l'agrandissement des collèges classiques³⁷. Les réponses de Duplessis aux demandes d'octrois, qu'elles soient positives ou négatives, sont toujours l'occasion pour lui de faire le bilan de son administration et de rappeler aux évêques tout ce que l'Union nationale a fait pour leur diocèse ou pour les domaines plus généraux de la santé, de l'éducation et de l'aide

³² AAR, Fonds Courchesne, lettre de Maurice Duplessis à Léonard Lebel, 17 novembre 1950.

³³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Joseph-Arthur Papineau, 25 mars 1957.

³⁴ AAS, Province de Québec, lettre de Maurice Duplessis à Georges Cabana, 11 novembre 1953.

³⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Joseph-Aldée Desmarais, 17 avril 1957.

³⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 8 août 1953.

³⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Gérard Couturier, 25 mars 1957.

sociale, qui sont leurs prérogatives. Par exemple, avant de répondre à une demande de Mgr Desranleau, qui réclame une aide pour construire un nouveau séminaire à Sherbrooke, Duplessis énumère les accomplissements de l'Union nationale dans le milieu de l'éducation et plus particulièrement dans le diocèse de Sherbrooke. Il termine sur cette note éditoriale: « Bref, Excellence, nous éprouvons la légitime satisfaction d'avoir, dans trois ou quatre ans seulement, réalisé d'immenses et fécondes réformes et remédié à une situation désastreuse, aggravée pendant au moins trente ans d'imprévision et de négligence de la part des gouvernements provinciaux que nous avons combattus. » Les réponses aux évêques prennent constamment la forme de propagande partisane.

Duplessis peut également utiliser ses octrois pour discréditer ses adversaires libéraux, qu'ils soient provinciaux ou fédéraux. À Mgr Langlois qui réclame un octroi annuel au Séminaire de Valleyfield, Duplessis répond que cela est impossible en raison de l'attitude du gouvernement fédéral, qui met la province dans un état d'insécurité financière³⁹. À partir de 1953, il rappelle continuellement aux évêques que les octrois qu'il leur verse sont rendus possibles grâce à l'impôt provincial instauré par l'Union nationale et combattu par le Parti libéral. À Mgr Bruno Desrochers de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui le remercie pour des octrois en 1959, Duplessis répond que cette aide « particulièrement remarquable » est rendue possible grâce à l'impôt provincial adopté « en dépit de la lutte inopportune et antipatriotique des membres de l'opposition »⁴⁰. Mgr Desmarais et Mgr Melançon, qui souhaiteraient que le gouvernement investisse davantage dans la colonisation, se font répondre que cela est impossible en raison de l'état déplorable des finances publiques causé par la mauvaise gestion du précédent gouvernement⁴¹. En 1955, Duplessis blâme encore Adélard Godbout et Louis-Alexandre Taschereau pour les retards de son gouvernement à régler les problèmes du diocèse de Haute-Rive⁴².

³⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Philippe Desranleau, 15 septembre 1949.

³⁹ AEV, Fonds Langlois, lettre de Maurice Duplessis à Joseph-Alfred Langlois, 13 mai 1954.

⁴⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Bruno Desrochers, 7 août 1959.

⁴¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Georges Melançon à Maurice Duplessis; lettre de Maurice Duplessis à Georges Melançon, 4 janvier 1945.

⁴² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Napoléon-Alexandre Labrie, 1^{er} décembre 1955.

Les évêques partagent au moins partiellement le point de vue de Duplessis sur l'autonomie provinciale. L'offensive centralisatrice du gouvernement fédéral et plus précisément ses ingérences dans le domaine de l'éducation apparaissent aux yeux des évêques comme une menace de transformer la province de Québec en état anglo-protestant. Le nationalisme comme la religion commandent donc d'y résister. Mgr Langlois de Valleyfield se réjouit de voir à la tête de la province « une âme grande et forte » capable d'empêcher les Canadiens français d'être « absorbés dans le redoutable melting pot à Ottawa » 43. Mgr Roy, qui n'est pourtant pas le membre le plus nationaliste de l'épiscopat, félicite tout de même Duplessis pour sa défense de l'autonomie provinciale: « Indépendamment de toute considération de parti, je crois que tout le monde s'accorde à dire que votre lucidité et votre courage ont sauvegardé des droits incontestables. »⁴⁴ Mgr Gérard-Marie Coderre, qui n'est pas le plus flagorneur des évêques, fait savoir à Duplessis son appréciation de la lutte de l'Union nationale pour préserver les droits de la province: « Je considère l'autonomie comme indispensable à notre plein épanouissement ethnique et religieux. D'ailleurs plus nous agirons en majeurs plus nous vivrons en "hommes"! »⁴⁵ Le plus éloquent sur le sujet est Mgr Desranleau. Le gouvernement fédéral travaille selon lui à compléter l'œuvre d'assimilation de Lord Durham⁴⁶. S'il n'apprécie guère la politique sociale de Duplessis, l'évêque de Sherbrooke croit que sa lutte contre la centralisation est essentielle⁴⁷. C'est pourquoi il salue la réélection de l'Union nationale en 1948:

« La victoire d'hier est votre victoire et celle de la Province. Québec a montré ce qu'il pense de la centralisation fédérale et comme il tient à l'autonomie de la province. Le peuple a vu en vous le défenseur de ses droits et il vous a choisi; il met sa confiance en vous, donnez-lui la législation qu'il désire, dont il a besoin et qui barrera la route aux empiètements fédéraux.»

À l'image du clergé, l'épiscopat canadien-français demeure foncièrement nationaliste.

Les rencontres avec l'épiscopat sont l'occasion pour Duplessis d'affirmer sa domination dans leurs rapports. Lorsqu'une rencontre a lieu, ce sont généralement les évêques qui se déplacent

⁴³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis, 6 septembre 1948.

⁴⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 22 janvier 1955.

⁴⁵ AESJL, Fonds Gérard-Marie Coderre (désormais Fonds Coderre), XII-B-5 Premier ministre, lettre de Gérard-Marie Coderre à Maurice Duplessis, 28 mai 1955.

⁴⁶ AAS, Pouvoirs civils: Gouvernement provincial (désormais Dossier gouvernement), lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 3 mai 1948.

⁴⁷ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Philippe Desranleau à Lionel Groulx, 3 mai 1948.

⁴⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 29 juillet 1948.

pour rencontrer le premier ministre. Mgr Cabana doit faire le voyage de Sherbrooke jusqu'à Québec pour l'entretenir des problèmes de son diocèse⁴⁹. Mgr Coderre va plutôt le rencontrer directement à son domicile à Trois-Rivières⁵⁰. Le cardinal Léger seul peut se vanter de faire déplacer le premier ministre jusqu'à son « palais cardinalice » à Montréal. Afin de toujours conserver un certain ascendant dans leurs rapports, Duplessis se garde tout de même de donner l'heure précise de son arrivée⁵¹. Le premier ministre tient à bien affirmer les rapports de force.

1.2 Les évêques jouent le jeu

Mgr Joseph-Aldée Desmarais est qualifié par Conrad Black d'« agent officiel de l'Union nationale en Abitibi »⁵². L'expression est un peu forte, mais il est vrai que l'évêque d'Amos est le plus chaud partisan de Duplessis dans tout l'épiscopat. C'est en 1948 qu'on le surprend pour la première fois à faire l'éloge public du gouvernement. À quelques jours du déclenchement des élections, Mgr Desmarais profite de la cérémonie de bénédiction d'un sanatorium, à laquelle le premier ministre assiste, pour lui rendre hommage: «Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de votre gouvernement, mais le crédit dont vous jouissez auprès des électeurs de nos deux comtés d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest ne manquera pas de grandir, si vous continuez à réaliser un programme qui, pour nous, représente des avantages si précieux et qui comble des lacunes dont nous avions tant à souffrir. »⁵³ Le journal L'Autorité demande si nous allons revenir à l'époque où le ciel était bleu et où l'enfer était rouge⁵⁴. Le discours de Mgr Desmarais est récupéré par le Montréal-Matin, organe de l'Union nationale, sous la plume de Roger Duhamel: «La gratitude de l'évêque correspond donc à celle de ses fidèles. »⁵⁵ Même si tous les journaux rapportent les paroles de l'évêque dans des termes semblables, Mgr Desmarais nie les avoir prononcées et affirme que les journalistes les ont inventées de toutes pièces⁵⁶. Il explique avoir voulu être aimable et prétend qu'il aurait prononcé le même discours à l'égard de n'importe quel chef de

⁴⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 30 juillet 1953; lettre de Maurice Duplessis à Albertus Martin, 5 août 1953; lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 5 août 1953.

⁵⁰ AESJL, Fonds Coderre, XII-B-5 Premier ministre, lettre de Maurice Duplessis à Gérard-Marie Coderre, 7 novembre 1952.

⁵¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Paul-Émile Léger, 14 juillet 1955.

⁵² Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 307.

⁵³ « Mgr Desmarais demande au gouvernement de continuer à comprendre les besoins des pays neufs et de toujours collaborer avec l'Église », *L'Action catholique*, 31 mai 1948.

⁵⁴ Robur, « L'état mental de M. Duplessis sur le déclin », *L'Autorité*, 5 juin 1948.

⁵⁵ Roger Duhamel, « Reconnaissance à M. Duplessis », *Montréal-Matin*, 1^{er} juin 1948.

⁵⁶ « Mgr Desmarais nie ce qu'on lui fait dire », Le Canada, 5 juin 1948.

gouvernement. L'évêque se vante pourtant à Duplessis de ne jamais laisser passer une occasion de lui rendre hommage, en public ou en particulier⁵⁷.

Au moment de son allocution jubilaire à Amos en 1956, à deux semaines du scrutin provincial, Mgr Desmarais mentionne la générosité de l'Union nationale en des termes plus éloquents encore: « Voilà pourquoi je tiens à rendre en ce jour un public hommage de gratitude à ceux qui furent les plus insignes bienfaiteurs de notre cher séminaire, et j'ai nommé l'honorable M. Duplessis et ses collègues du Conseil exécutif de Québec. » Selon Pierre Laporte du *Devoir*, le discours de l'évêque aurait été reproduit et distribué en Abitibi par les organisateurs de l'Union nationale. Loin de se défendre cette fois, Mgr Desmarais se vante à Duplessis d'avoir prononcé son nom et d'avoir fait rougir les libéraux présents à la cérémonie 1959, Mgr Desmarais remercie Duplessis pour son soutien à l'école d'Upton et explique qu'il ne le remerciera pas publiquement puisque « certaines gens » lui refusent ce droit de l'évêque d'Amos.

La fidélité de l'évêque d'Amos profite à son diocèse. Le Séminaire d'Amos reçoit en 1950 un octroi d'un million de dollars. À titre comparatif, le Séminaire de Nicolet reçoit 350 000\$ sur une période de sept ans (50 000\$ par année), celui de Saint-Hyacinthe reçoit 25 000\$ par année et celui de Mont-Laurier ne recevra jamais plus de 35 000\$ de la part du gouvernement⁶¹. Mgr Desmarais est conscient qu'il s'agit d'une générosité extraordinaire de la part du gouvernement: « À un curé qui me demandait tout à l'heure quel saint nous avions invoqué pour trouver les fonds nécessaires pour entreprendre la construction, j'ai répondu: Saint Maurice! »⁶² L'évêque d'Amos s'empresse d'écrire la bonne nouvelle au pape et chante les louanges de Duplessis⁶³. La « générosité » du premier ministre lui vaut des félicitations « paternelles » du souverain pontife⁶⁴.

⁵⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 2 janvier 1950.

⁵⁸ Pierre Laporte, « L'Union nationale distribue le discours d'un évêque comme littérature politique », *Le Devoir*, 11 octobre 1956.

⁵⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 23 juin 1956.

⁶⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 18 août 1959.

⁶¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 31 juillet 1957; lettre de J.-Eugène Limoges à Maurice Duplessis, 24 mars 1958; AESH, Gouvernement provincial, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 18 mai 1954.

⁶² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 1^{er} mars 1950.

⁶³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Pie XII, 1^{er} mars 1950.

⁶⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J. B. Montini à Joseph-Aldée Desmarais, 10 avril 1950.

L'évêque d'Amos est le seul évêque à qui Duplessis ne rappelle pas constamment les faveurs de l'Union nationale à son diocèse. De tels rappels seraient superflus puisque Mgr Desmarais est convaincu plus que tout autre de sa dette de reconnaissance à l'endroit du gouvernement. Il pousse la flagornerie jusqu'à comparer Duplessis à Jésus, « car mes yeux se lèvent vers vous, Seigneur, chaque fois que je suis mal pris, parce que vous seul pouvez me tirer d'embarras » 65.

C'est en construisant un pont que Duplessis se gagne la sympathie d'un autre évêque, Mgr Langlois de Valleyfield. Rappelons que les tentatives de ce dernier pour obtenir un pont à Valleyfield ne lui avaient apporté que la « haute considération » d'Adélard Godbout et de son ministre George-Étienne Dansereau. Comme solution temporaire, le ministre Bona Dussault permet aux prêtres de traverser le fleuve en utilisant les installations d'un barrage d'Hydro-Québec, privilège dont Mgr Langlois se dit reconnaissant⁶⁶. En 1946 toutefois, l'évêque réclame la construction d'un pont véritable. Il accompagne sa demande de félicitations pour le travail accompli au cours de la session parlementaire et demande pardon à Duplessis de l'accabler avec ses demandes⁶⁷. L'abbé Adrien Patenaude de l'évêché demande à tous les curés de son diocèse d'écrire au député du comté ou au premier ministre pour demander la construction d'un pont⁶⁸. Les prêtres suivent la consigne et inondent le bureau du premier ministre de leurs lettres⁶⁹. Bien que Duplessis soit d'accord avec le principe du projet, celui-ci doit tout de même se montrer rentable politiquement. C'est à la veille des élections de 1948 que l'Union nationale annonce la construction du pont.

Mgr Langlois se réjouit que le gouvernement accepte de financer la construction du pont, mais ne va pas jusqu'à le remercier publiquement. Il s'en excuse à Duplessis: « J'ai plusieurs raisons de ne pas trop manifester publiquement mes impressions et sentiments, mais je sais que vous

6

⁶⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 15 avril 1957.

⁶⁶ AEV, Fonds Langlois, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Bona Dussault, 25 novembre 1944; lettre de Bona Dussault à Joseph-Alfred Langlois, 29 novembre 1944.

⁶⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis, 12 avril 1946.

⁶⁸ AEV, Fonds Langlois, lettre d'Adrien Patenaude au clergé diocésain, 9 avril 1947.

⁶⁹ AEV, Fonds Langlois, lettre de Garcia Jeannotte à Maurice Duplessis, 15 avril 1947; lettre de T. H. Delâge à Honoré Mercier, 16 avril 1947; lettre de P. Grondin à Maurice Duplessis, 16 avril 1947; lettre d'Arthur Pigeon à Maurice Duplessis, 16 avril 1947; lettre de Wilbrod Théberge à A. Patenaude, 16 avril 1947; lettre de Donat Crête à Maurice Duplessis, 17 avril 1947; lettre de Pierre-E. Théorêt à Maurice Duplessis, 17 avril 1947; lettre des prêtres de Saint-Clément de Beauharnois à Maurice Duplessis, 20 avril 1947; lettre du principal de l'École normale de Valleyfield à Maurice Duplessis, 23 avril 1947; lettre de J. C. Marcil à Maurice Duplessis, 24 avril 1947; lettre d'Adhémar Jeannotte à Maurice Duplessis, 28 avril 1947; lettre de Paul Laniel à Maurice Duplessis, 30 avril 1947.

comprenez tout et je vous réitère tout simplement l'assurance de mon sincère et entier dévouement. »⁷⁰ Alors que les travaux sont sur le point de commencer, Mgr Langlois promet à Duplessis que les gens de Valleyfield n'oublieront pas son geste. Il se réjouit que les deux rives de son diocèse puissent « vivre désormais dans une... Union... parfaite! »⁷¹ La référence au parti au pouvoir n'est certainement pas passée inapercue. Duplessis assure Mgr Langlois que parmi les raisons qui l'ont poussé à accepter de construire le pont, il y a la volonté de se montrer utile et agréable « au très distingué et dévoué Évêque de Valleyfield »⁷². La structure est baptisée « Pont Monseigneur-Langlois », nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Hors de question d'attendre le décès de l'évêque pour lui rendre hommage, puisque Duplessis compte bien profiter de sa reconnaissance de son vivant. La pudeur de l'évêque de 78 ans à remercier publiquement le gouvernement s'envole. Lors de la bénédiction du pont, il salue le premier ministre et ses collègues et rappelle toutes les œuvres du diocèse qui ont été rendues possibles par le gouvernement. Il demande à plusieurs reprises à ses diocésains de « vivre dans l'union », allusion encore une fois bien évidente⁷³. Mgr Langlois assure Duplessis qu'il n'oubliera jamais sa générosité envers lui et les gens de sa région⁷⁴. Il se présente en 1959 comme son « dévoué serviteur »⁷⁵.

Mgr Desmarais et Mgr Langlois sont charmés par la personnalité de Duplessis, ses égards à leur endroit et surtout la générosité de son gouvernement pour leur région respective. D'autres le considèrent comme un rempart contre l'invasion « gauchiste ». C'est le cas notamment de Mgr Georges Cabana de Sherbrooke et de Mgr Albertus Martin de Nicolet. Avec Mgr Paul Bernier, ces deux évêques sont considérés comme les plus conservateurs de l'épiscopat québécois. Ils seront les principaux critiques des *Insolences du frère Untel*⁷⁶. Mgr Martin informe Duplessis de son « travail secret » pour lutter contre « l'élément de gauche » à Rome et dans les organisations catholiques. Il partage à Duplessis son désir de créer un «Institut» dans la province pour combattre les idées de gauche. Il ne demande pas d'aide financière puisqu'il souhaite son institut

⁷⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis, 28 mai 1948.

⁷¹ AEV, Fonds Langlois, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis, 19 juin 1951.

⁷² AEV, Fonds Langlois, lettre de Maurice Duplessis à Joseph-Alfred Langlois, 22 juin 1951.

⁷³ ASSJ, Fonds Duplessis, Aimé Grandmaison, *Monseigneur Langlois*, 26 septembre 1954.

⁷⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis, 4 septembre 1958.

⁷⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Alfred Langlois à Maurice Duplessis, 1^{er} juillet 1959.

⁷⁶ Jean Hamelin, op. cit., p. 242.

indépendant de la politique. Il demande tout de même à Duplessis de soulager la dette de son diocèse de façon à lui permettre d'entreprendre ce projet « secret »⁷⁷. Mgr Cabana assure le premier ministre que l'aide financière apportée à son diocèse et surtout à la nouvelle Université de Sherbrooke est particulièrement appréciée au moment où les communistes corrompent la jeunesse:

« Je sais combien les communistes ont entravé votre travail et ce n'est pas la Cour suprême qui vous a soutenu à Ottawa. Les communistes, comme vous le savez, cherchent à corrompre notre population et surtout notre jeunesse. Je suis porté à croire qu'ils encouragent, ici comme en Amérique du Sud, la propagande de certaines sectes protestantes et des témoins de Jéhovah. »⁷⁸

Mgr Cabana et Mgr Martin semblent être les deux seuls évêques à entretenir cette crainte maladive de l'invasion bolchéviste ou du moins à la partager avec Duplessis. La correspondance des autres évêques ne témoigne pas de cette inquiétude. Notons que la peur du communisme semble beaucoup plus aigue chez les évêques nommés dans les années 1950, alors que le pape lance l'Église dans une offensive tous azimuts contre le bolchevisme. Lorsque s'écroule le pont Duplessis en 1951 et que l'Union nationale hurle à l'attaque communiste, Mgr Roy confie au premier ministre qu'il croit que l'effondrement est plutôt dû à un accident⁷⁹.

Certains évêques entretiennent avec Duplessis des rapports amicaux qui ne s'accompagnent pas nécessairement d'un appui politique. C'est le cas de Mgr Roy de Québec, de Mgr Courchesne de Rimouski et de Mgr Melançon de Chicoutimi. Le premier ministre et l'archevêque de Québec se rencontrent « pour le seul plaisir d'échanger des idées » 80. Conrad Black présume d'un biais partisan de Mgr Maurice Roy en faveur de l'Union nationale. Pour toute « preuve », l'historien cite le témoignage de Léopold Richer, désormais lui-même partisan de l'Union nationale et qui prétend être encouragé par l'archevêque de Québec 81. Mgr Melançon invite Duplessis à venir se reposer dans son royaume du Saguenay lorsque se termine la session parlementaire et se qualifie lui-même de « bon ami » du premier ministre 82. Il félicite le premier ministre pour le travail accompli au cours de la session encouragé par Mgr Courchesne, qui lui aurait fait la suggestion

⁷⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 7 avril 1953.

⁷⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Cabana à Maurice Duplessis, 5 janvier 1959.

⁷⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 9 février 1951.

⁸⁰ ASSJ. Fonds Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 30 août 1949.

R353, Folias Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 3

81 Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 403-404.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Melançon à Maurice Duplessis, 15 avril 1950; lettre de Georges Melançon à Maurice Duplessis, 5 avril 1958.

suivante: « Il faudrait pourtant que nous venions l'encourager de nos félicitations, autrement il n'aurait à lire que des reproches et des sottises, ce qui est bien déprimant. » L'évêque de Chicoutimi semble tout de même conscient des règles qui entourent la distribution des octrois et ne compte pas sur sa seule amitié avec le Chef. Réclamant un nouvel octroi au Séminaire de Chicoutimi, il rappelle à Duplessis que les quatre comtés desservis par le Séminaire ont toujours manifesté à l'Union nationale « une confiance sincère et coutumière – à bon droit sûrement » Mgr Albini Leblanc de Gaspé semble également figurer sur la liste des évêques amis de Duplessis 85.

La bonne relation avec le pouvoir amène aux évêques, comme aux sympathisants de l'Union nationale, des faveurs personnelles. Mgr Melançon, grand amateur de pêche, obtient du ministre Camille Pouliot le droit pour l'évêché de Chicoutimi de constituer son propre club de pêche au lac Tourangeau et de s'y construire un chalet⁸⁶. Gérald Martineau, trésorier de l'Union nationale et vendeur de fournitures de bureaux, fournit gratuitement des dactylos à l'évêché d'Amos⁸⁷. Maurice Duplessis obtient pour la filleule de Mgr Roy, employée comme sténographe au ministère de la voirie, une permanence et une augmentation de salaire⁸⁸.

Nous avons déjà mentionné qu'en 1952, Mgr Pelletier de Trois-Rivières encourage les religieuses de son diocèse à aller voter aux élections provinciales. Selon Lucia Ferretti et Maélie Richard, l'objectif de l'évêque est d'assurer la victoire de Maurice Duplessis dans son comté, convaincu sans doute que les religieuses voteront en bloc pour l'Union nationale⁸⁹. Cette supposition semble au moins partiellement justifiée, puisque Duplessis reçoit au lendemain de sa réélection les sympathies des Ursulines de Trois-Rivières, qui disent avoir prié pour sa victoire, et des Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Marie⁹⁰. Mgr Charbonneau avait pourtant également autorisé et encouragé les religieuses de Montréal à aller voter aux élections de 1948. Souhaitait-il favoriser

⁸³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Melançon à Maurice Duplessis, 1^{er} juin 1947.

⁸⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Melançon à Maurice Duplessis, 10 janvier 1957.

⁸⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul Joncas à Maurice Duplessis, 2 juin 1957.

⁸⁶ AEC, Fonds Melançon, lettre de Camille-E. Pouliot à Antonio Talbot, 2 juillet 1948.

⁸⁷ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de J. Savard à Gérald Martineau, 8 mars 1958.

⁸⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 8 novembre 1946; lettre de Maurice Duplessis à Maurice Roy, 18 novembre 1946.

⁸⁹ Lucia Ferretti et Maélie Richard, op. cit., p. 149-150.

⁹⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Marie Immaculée à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

la victoire de Duplessis? Cela nous semble peu vraisemblable, vu ce que nous savons de l'archevêque de Montréal. Davantage d'informations seraient nécessaires pour déterminer que la décision de Mgr Pelletier cachait bien une intention partisane.

1.3 Les difficultés

La sympathie ouverte à Duplessis et à l'Union nationale n'est pas une garantie d'obtenir tout ce qu'on demande. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, ne se gêne jamais, selon un de ses curés, de laisser voir son admiration pour Maurice Duplessis⁹¹. Malgré tout, lorsqu'il demande au gouvernement de venir en aide aux cultivateurs-producteurs de bois de la Gaspésie, exploités par les compagnies américaines, le premier ministre refuse d'intervenir⁹². Il explique à l'évêque qu'exiger des augmentations de salaire et des améliorations des conditions de travail des bûcherons amènerait les compagnies américaines à s'approvisionner ailleurs, ce qui ferait perdre un revenu important aux cultivateurs⁹³. Il arrive d'ailleurs à Duplessis de perdre patience avec les quémandeurs, même lorsqu'ils lui sont sympathiques. Le gouvernement verse plusieurs centaines de milliers de dollars au diocèse de Nicolet, victime en 1955 de deux incendies majeurs et d'un glissement de terrain⁹⁴. Lorsque Mgr Martin demande en plus, par l'intermédiaire du député Camille Roy, de financer la reconstruction de la librairie diocésaine, Duplessis répond qu'il n'est pas question de donner un sou et que l'évêque en demande trop. Apparemment peu diplomate, le député transmet telle quelle la réponse du premier ministre. Mgr Martin avoue à Duplessis être « passablement surpris » par le ton de sa réponse⁹⁵. Un appel du premier ministre à l'évêque viendra régler le « malentendu » 96.

Tous les évêques ne bénéficient pas des faveurs du gouvernement au même titre que Mgr Desmarais. Nous avons vu que l'évêque d'Amos n'avait pas même besoin de demander pour recevoir. D'autres auront parfois besoin de supplier. C'est le cas de Mgr Douville de Saint-Hyacinthe. Celui-ci a d'abord apprécié le gouvernement Duplessis. L'arrivée au pouvoir de

⁹¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Charles-Eugène Roy à Maurice Duplessis, 15 avril 1958.

⁹² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul Bernier à Maurice Duplessis, 25 novembre 1958.

⁹³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Paul Bernier, 1^{er} décembre 1958.

⁹⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 5 janvier 1956; lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 2 avril 1956.

⁹⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 31 mars 1957.

⁹⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Albertus Martin à Maurice Duplessis, 8 avril 1957.

l'Union nationale a « libéré » Saint-Hyacinthe de l'emprise de T.-D. Bouchard et l'évêque s'en est dit reconnaissant⁹⁷. Il apprécie également la collaboration du gouvernement pour combattre l'alcoolisme⁹⁸. De retour d'une visite au Vatican en 1946, Mgr Douville se vante d'avoir fait l'éloge du « sens chrétien remarquable » de Duplessis auprès du cardinal secrétaire d'État⁹⁹. Mgr Douville apprécie le ministre de l'agriculture Laurent Barré, qui l'aide à diffuser son projet de centraliser les écoles afin de faire éventuellement disparaître les « écoles de rang » où se réunissent dans une même classe les enfants d'âges différents sous la direction d'une institutrice souvent non-qualifiée¹⁰⁰. L'évêque entretient également de bonnes relations avec le ministre de la colonisation Joseph-Damase Bégin, dont il apprécie le zèle¹⁰¹.

Si l'évêque entretient personnellement de bons rapports avec le gouvernement, son vicaire général, Mgr Jean-Charles Leclaire, déplaît à Duplessis. Directeur de l'École d'action ouvrière de Saint-Hyacinthe, Mgr Leclaire est un des principaux défenseurs dans l'Église du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de l'entreprise, idéologie qui a grandement inspiré les organisateurs de la grève d'Asbestos¹⁰². Il est en plus président de la Commission sacerdotale d'action sociale, qui se fait notamment remarquer en 1949 en organisant des collectes à travers la province en faveur des grévistes, initiative approuvée et encouragée par les évêques. Selon Robert Rumilly, Duplessis « ne prend pas au tragique » le mouvement dont Mgr Leclaire est un des principaux défenseurs¹⁰³. La grève d'Asbestos coïncide pourtant avec un refroidissement des relations entre Duplessis et l'évêque.

À l'été 1949, le premier ministre se dit favorable à l'octroi d'une licence d'alcool à un tenancier d'Acton Vale, bien que Mgr Douville lui ait formellement demandé de la refuser. Duplessis donne au secrétaire de l'évêque son numéro personnel afin de discuter de la question. Mgr Douville, furieux que son opinion ne soit pas prise en compte, refuse de contacter le premier

_

⁹⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 17 octobre 1944.

⁹⁸ AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 2, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 7 mai 1946; ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Arthur Douville, 25 mai 1946; lettre de Maurice Duplessis à Édouard Archambault, 25 mai 1946.

⁹⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 24 juillet 1946.

AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 2, lettre de Gaston Girouard à Laurent Barré, 22 mai 1945.

¹⁰¹ AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 2, lettre d'Arthur Douville à Joseph-Damase Bégin, 7 juin 1947.

¹⁰² Suzanne Clavette, Les Dessous d'Asbestos, p. 41-42.

¹⁰³ Robert Rumilly, Maurice Duplessis et son temps, Vol. 2, p. 292.

ministre et le fait savoir à son secrétaire: « Appelez-le vous-même, et prenez la réponse, s'il veut vous la donner; ou qu'il m'écrive comme je l'ai fait. » ¹⁰⁴ Un froid semble s'être installé.

En 1950, Mgr Douville demande à Duplessis de renflouer l'Hôtel-Dieu de Sorel, au bord de la faillite. L'évêque explique au premier ministre que l'hôpital aurait besoin d'un octroi exceptionnel de 500 000\$ pour survivre¹⁰⁵. Le Dr Albiny Paquette, ministre de la santé, accorde 100 000\$. Mgr Douville revient à la charge auprès de Duplessis et affirme que ce montant est bien insuffisant. Il explique qu'il ne peut collecter auprès des Sorellois, fortement frappés par le chômage, et que les religieuses hospitalières responsables de l'Hôtel-Dieu sont elles-mêmes criblées de dettes. Il ajoute que le diocèse fait déjà sa part pour renflouer l'hôpital et que luimême pige dans ses revenus personnels pour contribuer à combler le déficit. Après cet exposé suivi d'une description des besoins de l'hôpital, Mgr Douville demande cette fois 300 000\$, montant médiane entre celui initialement demandé et celui offert par le gouvernement¹⁰⁶. La supérieure des hospitalières promet de présenter le Dr Paquette comme le réalisateur de l'institution s'il consent à subvenir à ses besoins¹⁰⁷. Duplessis promet alors à Mgr Douville qu'il soumettra à nouveau le cas de l'Hôtel-Dieu au Conseil des ministres. Il en profite pour rappeler à l'évêque la générosité de l'Union nationale à l'endroit de l'hôpital, qu'aucun gouvernement n'en a fait autant pour la santé publique et que les problèmes causés par les administrations précédentes doivent encore être résolus¹⁰⁸. La lettre de Duplessis démontre clairement qu'il s'attend à de la reconnaissance.

Le conseil des ministres consent finalement à augmenter la subvention de 300 000\$. Duplessis explique à Mgr Douville qu'il doit cette augmentation à l'insistance du député de Richelieu, Bernard Gagné, et souligne que le gouvernement aura alors payé plus d'un million de dollars en faveur de l'Hôtel-Dieu de Sorel¹⁰⁹. Exceptionnellement, Duplessis ne présente pas son octroi comme une faveur personnelle à l'évêque, qui ne chanterait probablement plus ses louanges au

_

¹⁰⁴ AESH, Dossier gouvernement, lettre de Maurice Duplessis à Arthur Douville, 14 juillet 1949. Les notes du secrétaire et de Mgr Douville sont annexées à la lettre.

¹⁰⁵ AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 4, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 28 janvier 1950.

¹⁰⁶ AESH, Registre des lettres, Série III, Vol. 4, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 19 février 1950.

¹⁰⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Mère Ste-Thérèse de l'E. J. à Arthur Douville, 24 février 1950.

¹⁰⁸ AESH, Dossier gouvernement, lettre de Maurice Duplessis à Arthur Douville, 27 février 1950.

¹⁰⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Arthur Douville, 3 mars 1950.

Vatican. Bien qu'il apprécie toujours que Duplessis reçoive favorablement ses plaintes contre les demandeurs de licences d'alcool, il réalise que les protégés des députés violent impunément la loi et que la Police des Liqueurs est impuissante à mettre fin aux abus. Il se plaint franchement à Duplessis de ce favoritisme¹¹⁰.

À Saint-Jean (Longueuil), Mgr Gérard-Marie Coderre ne demande rien et ne supplie jamais. Il réclame. Il « ambitionne », terme qu'il affectionne dans ses communications avec le premier ministre¹¹¹. Plutôt que de simplement demander au gouvernement d'apporter une aide financière pour son nouveau séminaire, il réclame « une contribution spéciale d'au moins 100 000\$ » et demande que le séminaire soit inscrit sur la liste des collèges classiques afin de lui permettre de recevoir l'octroi annuel de 15 000\\$ auguel les collèges ont droit¹¹². Mgr Coderre tient le même ton avec tous les membres du gouvernement. La réclamation d'un nouvel hôpital au ministre Paul Beaulieu prend également la forme d'une exigence: « Il faudrait un hôpital neuf, approprié à la cité de Saint-Jean et à la région qu'elle dessert. Je souhaite donc qu'on bâtisse à Saint-Jean un hôpital vaste, et j'ambitionne que tout sera organisé de façon à ce que les religieuses qui le dirigeront ne puissent pas devenir riches mais vivre et administrer la maison avec suffisamment de facilités. »¹¹³ À Duplessis qui lui fait l'éloge de son gouvernement, Mgr Coderre vante à son tour les mérites de l'Église: «L'Église fait d'énormes sacrifices pour maintenir les collèges classiques afin de s'assurer des prêtres, mais aussi pour former des citoyens foncièrement chrétiens. L'État est donc intéressé au même titre à ce que ces maisons d'éducation puissent remplir adéquatement leurs fonctions. »¹¹⁴ Il est hors de question pour lui de reconnaître les octrois gouvernementaux comme une faveur personnelle, puisque le gouvernement provincial ne fait que son devoir en finançant les œuvres de santé et d'éducation. Par ailleurs, la part de l'Église dans le social éclipse encore les millions offerts par le gouvernement: « L'État ne saurait jamais rendre en toute équité ce qu'il reçoit dans ce domaine. » 115 Voici un évêque que Duplessis n'aura jamais réussi à faire plier. Il sera d'ailleurs le principal appui de la campagne de moralité

¹¹⁰ AESH, Dossier gouvernement, lettre d'Arthur Douville à Maurice Duplessis, 28 avril 1952.

AESJL, Fonds Coderre, XII-B-5 Premier ministre (désormais Dossier Duplessis), lettre de Gérard-Marie Coderre à Maurice Duplessis, 28 octobre 1952.

¹¹² AESJL, Fonds Coderre, Dossier Duplessis, lettre de Gérard-Marie Coderre à Maurice Duplessis, 28 octobre 1952.

AESJL, Fonds Coderre, XII-B-1 Gouvernement provincial – Divers, lettre de Gérard-Marie Coderre à Paul Beaulieu, 31 mars 1953.

¹¹⁴ AESJL, Fonds Coderre, Dossier Duplessis, lettre de Gérard-Marie Coderre à Maurice Duplessis, 20 mai 1954.

¹¹⁵ AESJL, Fonds Coderre, Dossier Duplessis, lettre de Gérard-Marie Coderre à Maurice Duplessis, 20 mai 1954.

politique des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill¹¹⁶. Nous y reviendrons. Le nom de Mgr Coderre est pourtant curieusement absent de toutes les biographies de Duplessis. Cela s'explique en partie par le fait que Duplessis n'ait rien conservé de sa correspondance avec lui.

Inconscient des règles du jeu ou refusant de les reconnaître, Mgr Limoges de Mont-Laurier recommande à Duplessis d'adopter une politique d'octrois aux Collèges classiques basée uniquement sur les besoins des institutions et plus particulièrement sur le nombre d'étudiants¹¹⁷. Cette suggestion n'a évidemment pas été retenue. En 1955, l'évêque sollicite un octroi spécial pour le Séminaire de Mont-Laurier, qui n'a jamais bénéficié de la générosité du gouvernement. Duplessis se contente de répondre que lui et le Dr Paquette feront tout ce qui est « raisonnablement possible » pour venir en aide à « l'éminent évêque de Mont-Laurier » 118. Cela signifie un refus. Pendant plus d'un an, Mgr Limoges multiplie sans succès les démarches auprès du Dr Paquette, député de Mont-Laurier, qui le redirige vers le premier ministre. L'évêque avoue franchement à Duplessis ne pas comprendre pourquoi le Séminaire de Mont-Laurier, qui n'a rien reçu du gouvernement depuis sa fondation, n'a pas droit à la même générosité que celui d'Amos, d'autant plus que la population de Mont-Laurier a toujours été fidèle au Dr Paquette, réélu continuellement depuis 1935. Il explique que la construction et l'agrandissement du gymnase, des laboratoires de science et des bibliothèques nécessitent beaucoup d'argent que le diocèse ne possède pas. Il réclame en janvier 1957 un octroi de 500 000\$\frac{119}{2}\$. Duplessis répond à la fin du mois de novembre par un « généreux » octroi de 25 000\$ auquel il ajoute 10 000\$ trois mois plus tard¹²⁰. Mgr Limoges se dit reconnaissant pour l'aide financière accordée au Séminaire de Mont-Laurier, mais avoue à Duplessis qu'il considère cela comme «un premier pas »¹²¹. Le fait que l'évêque ait mentionné la « fidélité » des diocésains pour le Dr Paquette démontre qu'il comprend bien le jeu politique qui se joue. Visiblement toutefois, il refuse d'y prendre part. Comme Mgr Coderre, il considère que les octrois aux institutions d'enseignement sont un devoir de l'État envers les enfants et non un cadeau personnel à l'endroit des évêgues.

¹¹⁶ Suzanne Clavette et Hélène Bois, *Gérard Dion*, p. 304-305.

¹¹⁷ AAQ, 25CP Diocèse de Mont-Laurier, lettre d'Eugène Limoges à Maurice Duplessis, 18 mars 1945.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à J.-Eugène Limoges, 15 novembre 1955.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J.-Eugène Limoges à Maurice Duplessis, 21 janvier 1957.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J.-Eugène Limoges à Maurice Duplessis, 24 mars 1958.

¹²¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J.-Eugène Limoges à Maurice Duplessis, 4 décembre 1957.

Comme à l'époque de Taschereau, la presse catholique est parfois source de mésentente entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Le ministre Antonio Talbot se plaint à plusieurs reprises de l'attitude du *Progrès du Saguenay* à l'endroit de l'Union nationale. Il accuse le journal de mener contre le gouvernement provincial une « lutte sournoise et perfide » 122, termes qui ne sont pas sans rappeler ceux employés par Louis-Alexandre Taschereau pour désigner l'attitude de L'Action catholique. Talbot explique à Mgr Melançon que le journal a la réputation d'être l'organe officieux de l'évêché de Chicoutimi puisque l'évêque en nomme le directeur, qui est un prêtre. En 1951, le ministre accuse Le Progrès d'avoir reproduit en page éditoriale « les caricatures méchantes, injustes, inspirées par le plus mesquin fanatisme » de Robert Lapalme. Talbot croit qu'il s'agit d'un manque de reconnaissance de la part de la région de Chicoutimi sur laquelle le gouvernement a fait pleuvoir des millions. L'abbé Omer Genest directeur du journal. se défend d'être partial. Il explique à son évêque qu'il reçoit également des plaintes de libéraux qui l'accusent d'être favorable à l'Union nationale et hostile au gouvernement libéral fédéral. Le Progrès reproduit également des caricatures de Louis Saint-Laurent. Néanmoins, pour mettre un terme aux plaintes, l'abbé Genest annonce à Mgr Melançon que Le Progrès mettra fin à son contrat avec Robert LaPalme¹²³.

Mgr Joseph Charbonneau est passé à l'histoire comme un « adversaire avoué » ¹²⁴ de l'Union nationale. Duplessis semble avoir assez peu de considération pour l'archevêque de Montréal. Aux demandes de Mgr Charbonneau, le premier ministre se contente de promettre d'accorder toute son attention ¹²⁵. C'est le cas d'une demande pour permettre à l'archevêché de Montréal d'installer les bureaux de ses œuvres diocésaines dans un ancien bâtiment de l'Université de Montréal et d'une plainte contre le ministre du travail Antonio Barrette qui prend apparemment des mesures pour ostraciser le travail à domicile dont profitent beaucoup les femmes du diocèse de Montréal ¹²⁶. Comme en 1936 se pose le problème du patronage et du népotisme. Mgr Charbonneau se plaint à Duplessis que plusieurs fonctionnaires du secrétariat de la province ont

¹²² AEC, Fonds Melançon, lettre d'Antonio Talbot à Georges Melançon, 28 décembre 1951.

¹²³ AEC, Fonds Melançon, lettre d'Omer Genest à Georges Melançon, 31 décembre 1951.

¹²⁴ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 308.

AAM, Dossier Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Joseph Charbonneau, 1^{er} février 1945; ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Joseph Charbonneau, 25 avril 1945.

AAM, Dossier Duplessis, lettre de Joseph Charbonneau à Maurice Duplessis, 18 décembre 1944; lettre de Joseph Charbonneau à Maurice Duplessis, 31 janvier 1945; ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph Charbonneau à Maurice Duplessis, 19 avril 1945.

été limogés suite au changement d'administration. Omer Côté, le nouveau secrétaire de la province, est vexé par l'attitude de l'archevêque. Puisque Mgr Charbonneau rencontrait Hector Perrier sur une base hebdomadaire, Côté ne s'explique pas que l'archevêque préfère s'adresser directement à Duplessis plutôt qu'à lui. Il assure l'archevêque que le renvoi des fonctionnaires n'a rien à voir avec leur allégeance politique. Côté se plaint également à l'archevêque que plusieurs membres du clergé de Montréal participent à une campagne de calomnie contre lui, martelant qu'il serait trop jeune pour occuper le poste de secrétaire de la province¹²⁷.

Le point culminant de cette tension se produit lors de la grève de l'amiante en 1949. Mgr Charbonneau dénonce alors la « conspiration » qui veut « l'écrasement » de la classe ouvrière. Il demande au gouvernement provincial de mettre au point un code du travail « qui soit une formule de paix, de justice et de charité qui respecte l'ouvrier » 128. C'est une critique indirecte du code du travail présenté en 1948 par l'Union nationale. Il s'agit toutefois de la seule « attaque » de l'archevêque de Montréal contre le gouvernement. Sa réputation d'adversaire de l'Union nationale est surfaite.

Ces conflits de personnalités n'empêchent pas Mgr Charbonneau de se montrer agréable au gouvernement. En août 1949, soit quelques mois à peine avant sa démission forcée, l'archevêque de Montréal bénit une école à St-Eustache-sur-le-Lac en compagnie de Paul Sauvé. Il remercie le ministre pour son apport personnel et affirme que l'attitude du gouvernement provincial est « d'un précieux concours pour les Commissions scolaires de la Province, dont un grand nombre sont aux prises avec des difficultés financières et que cette aide permet de continuer à faire progresser la cause de l'enseignement dans la province toute entière » ¹²⁹. Ces remerciements, brefs et formels, sont ceux que tous les évêques prononcent en pareille circonstance, sous le gouvernement Duplessis comme sous les gouvernements Taschereau et Godbout. Contrairement à Mgr Desmarais ou Mgr Langlois, Mgr Charbonneau s'abstient de toute référence à Duplessis ou au parti au pouvoir.

_

¹²⁷ AAM, Dossier secrétariat, lettre d'Omer Côté à Joseph Charbonneau, 1^{er} janvier 1946.

¹²⁸ « On veut écraser la classe ouvrière », *Le Devoir*, 2 mai 1949.

¹²⁹ « Mgr Charbonneau remercie le gouvernement provincial pour son aide à l'éducation », *L'Action catholique*, 29 août 1949.

Les rapports ne sont guère plus harmonieux avec Mgr Léger, le successeur de Mgr Charbonneau. Nous avons mentionné au chapitre 1 la neutralité du cardinal Léger, qui refuse de se laisser photographier avec les membres du gouvernement¹³⁰. Le cardinal a raconté à Conrad Black avoir préféré quitter une cérémonie de bénédiction d'école plutôt que d'assister à un discours partisan prononcé par Duplessis¹³¹. Mgr Léger apprécie la lutte que fait l'Union nationale à l'alcoolisme et à la littérature immorale, mais se contente de remercier le premier ministre dans l'intimité¹³². Cette neutralité n'empêche pas les octrois à l'archidiocèse de Montréal. Mentionnons une subvention de 600 000\$ à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour laquelle le cardinal se dit très reconnaissant¹³³. Duplessis se permet tout de même parfois de refuser les demandes de l'archevêque de Montréal. Lorsque le cardinal lui demande de verser un octroi de 150 000\$ au Collège Stanislas, le premier ministre se contente de rappeler tout ce que l'Union nationale a déjà fait dans le domaine de l'instruction publique¹³⁴. Certaines frictions sont également créées par les campagnes moralisatrices du cardinal. En 1957, il demande au premier ministre d'accorder une attention particulière au traitement déplorable fait aux enfants à la Cour du Bien-Être social :

« Pour ne prendre que quelques exemples: des jeunes filles ont été frappées durement sur leur corps par des gardiens; des enfants sont jugés alors qu'on présente aux juges des dossiers inventés; les sacres et les blasphèmes de la part de certains gardiens ne servent guère à l'éducation des enfants, etc. etc. Également, les religieuses en charge de la rééducation m'ont fait part que la façon dont se pratiquait l'examen médical est souvent illicite et immorale. »¹³⁵

Le cardinal ajoute que les personnes consultées déclarent n'avoir aucune juridiction pour changer les choses et que tout relève du procureur général. La lettre prend donc indirectement la forme d'un blâme envers le premier ministre. Duplessis se dit peiné par le ton de la lettre. Il se contente de répondre que ses renseignements ne correspondent pas à ceux du cardinal. Il rappelle pour une énième fois les accomplissements de son gouvernement. Duplessis entretient par devoir une relation avec le cardinal-archevêque de Montréal, mais la personnalité de Mgr Léger le laisse froid.

 ¹³⁰ Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 142.
 ¹³¹ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 382-383.

¹³² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 11 décembre 1950; lettre de Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 27 avril 1954.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 29 mai 1954.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 5 mars 1955; lettre de Maurice Duplessis à Paul-Émile Léger, 21 mars 1955.

¹³⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Léger à Maurice Duplessis, 7 novembre 1957.

Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, est un autre « adversaire » connu de Duplessis. Nous avons mentionné la haute appréciation de l'évêque de Sherbrooke pour la lutte de Duplessis en faveur de l'autonomie provinciale. Il salue également la décision de Duplessis d'adopter le fleurdelisé comme drapeau national en 1948¹³⁶. Contrairement au Séminaire de Mont-Laurier, le Séminaire de Sherbrooke semble avoir bénéficié de la « générosité » du gouvernement l'37. L'évêque collabore facilement avec les ministres Omer Côté, Antonio Talbot et « Jos.-D. » Bégin l'38. Toutefois, Mgr Desranleau n'est pas un diplomate et ses relations avec le gouvernement en souffrent. Plus que Mgr Charbonneau, l'évêque de Sherbrooke prend le parti des ouvriers pendant la grève d'Asbestos. Furieux contre un pamphlet de la Sûreté provinciale calomniant les grévistes de l'amiante et le curé Camirand d'Asbestos, Mgr Desranleau affirme publiquement que la conduite des policiers au cours du conflit leur a enlevé « la confiance et le respect des citoyens » l'39.

Quelques semaines après sa déclaration, l'évêque demande au gouvernement provincial de céder au diocèse de Sherbrooke un ancien camp d'internement du gouvernement fédéral, présentement détenu par le ministère de la voirie qui l'utilise comme local. L'évêque souhaite en faire un collège classique¹⁴⁰. Duplessis lui répond qu'aucun gouvernement provincial n'en a fait davantage que le sien pour l'éducation et il énumère ses accomplissements dans le domaine. Il fait l'éloge du ministre Antonio Talbot et du député de Sherbrooke « Johnny » Bourque, avec qui il promet de discuter de la chose ¹⁴¹. Mgr Desranleau multiplie les démarches, mais ne parvient pas à recevoir une réponse ¹⁴². L'évêque comprend qu'il lui faut donner pour recevoir. Il offre à Duplessis de placer son portrait parmi les fondateurs du collège, de sorte que tous sauraient qu'ils doivent être reconnaissants au premier ministre ¹⁴³. Rien à faire. Duplessis refuse de céder le camp

¹³⁶ AAS, Pouvoirs civils: Gouvernement provincial: Membres, lettre de Maurice Duplessis à Philippe Desranleau, 9 février 1948.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 29 avril 1947.

AAS, Philippe Desranleau – Hommes politiques, lettre d'Omer Côté à Philippe Desranleau, 22 mai 1945; lettre d'Antonio Talbot à Philippe Desranleau, 11 juin 1946; , lettre de Joseph-Damase Bégin à Philippe Desranleau, 18 juin 1946.

¹³⁹ Philippe Desranleau, « Le pamphlet de la police provinciale est une insulte à la pudeur », *Le Devoir*, 25 août 1949

¹⁴⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 12 septembre 1949.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Philippe Desranleau, 15 septembre 1949.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 20 septembre 1949; lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 2 janvier 1950; lettre de Philippe Desranleau à Antonio Talbot, 8 janvier 1950.
 ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 13 janvier 1950.

à l'évêque de Sherbrooke. Furieux, Mgr Desranleau l'accuse de faire passer les intérêts du ministère de la voirie avant ceux de tout un diocèse¹⁴⁴. L'évêque de Sherbrooke n'est pas hostile à l'endroit du premier ministre ou de l'Union nationale, mais a l'habitude de dire les choses carrément, qu'elles soient agréables ou non. Duplessis n'a guère de patience pour ce personnage qui ose lui faire la morale.

Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, évêque de Hauterive, est un dernier évêque dont la relation avec l'Union nationale a été rocailleuse. Sa principale préoccupation est le développement industriel de son diocèse, qu'il aimerait voir davantage encadré par le gouvernement dans l'intérêt des travailleurs. Dès le retour au pouvoir de l'Union nationale en 1944, il demande à Duplessis d'interdire la construction de « villes fermées » dans sa région 145. Ces villes, aussi appelées « villes de compagnies » et que les entreprises dirigent avec une main de fer, favorisent selon l'évêque l'anglicisation et l'américanisation des Canadiens français. Le premier ministre n'a aucun intérêt pour les plaintes récurrentes de l'évêque de Hauterive et souvent ne prend pas la peine d'y répondre. En 1955, Mgr Labrie se plaint à Yves Prévost, ministre des affaires municipales, de l'« inertie » du gouvernement, qui refuse de mettre un terme au régime des villes fermées dans lesquelles « toutes les libertés civiles sont compromises »: « La tête enfouie dans le sable, on attend le pire » 146. Prévost transmet la lettre à Duplessis qui fait savoir son mécontentement à l'évêque: « Vous avouerais-je que j'ai été douloureusement surpris et profondément peiné du ton que Vous avez donné à une partie de Votre lettre, surtout en pensant aux phénoménales réalisations de l'Union Nationale chez vous? » 147 La lettre est encore une fois une occasion pour Duplessis d'énumérer les accomplissements de son gouvernement. Cet échange semble marquer une rupture entre l'évêque de la Côte-Nord et l'Union nationale. C'est du moins ce que Mgr Labrie laisse entendre dans sa dernière lettre au premier ministre:

« Je me suis donné beaucoup de peine pour vous écrire une longue lettre, afin de mettre au point certains faits et certaines attitudes, mais comme vous n'avez jamais trouvé le temps ni de me recevoir ni de répondre à mes autres lettres, j'ai peur que vous n'ayiez pas le temps de lire celle que je viens de composer et je ne vous l'envoie pas. Si j'avais pu vous parler

¹⁴⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 2 mars 1950.

¹⁴⁵ AEBC, Fonds Labrie, lettre de Napoléon-Alexandre Labrie à Maurice Duplessis, 15 mars 1946.

¹⁴⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Napoléon-Alexandre Labrie à Yves Prévost, 8 novembre 1955.

¹⁴⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Napoléon-Alexandre Labrie, 1^{er} décembre 1955.

quelquefois comme je vous l'ai demandé, les situations comme celles-ci ne se produiraient pas. » 148

Il promet au premier ministre de ne plus l'importuner avec ses écrits ou avec ses visites. Il conclut tout de même sa lettre en l'assurant qu'il est conscient de tout ce que sa région doit au gouvernement. Quittant son siège en 1956, la dernière lettre qu'il adresse à Duplessis semble démontrer qu'il ne garde envers lui aucune rancune: « Nous avons pu parfois différer d'opinion mais je m'honore de croire que nos relations ont toujours été marquées d'estime mutuelle, de confiance, et inspirées d'un même idéal, l'amour de notre chère Province. » Malgré tous ses reproches, Mgr Labrie, comme Mgr Desranleau, appréciait hautement la lutte de Duplessis pour l'autonomie provinciale 150. Duplessis s'entendra beaucoup mieux avec son successeur, Mgr Gérard Couturier, fils du député unioniste Alphonse Couturier.

Un singulier épisode au lendemain de la grève d'Asbestos montre bien les limites de la volonté de Duplessis à servir l'Église. En 1949, il délègue les ministres Albiny Paquette et Antonio Barrette à Rome pour assister à l'ouverture de l'Année sainte. D'après la légende, les deux ministres auraient eu pour mission d'obtenir la démission de Mgr Charbonneau¹⁵¹. Les évêques de la province de Québec saluent « ce geste de piété filiale à l'endroit de l'Église catholique et de son chef »¹⁵². Le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, transmet à Duplessis la satisfaction du pape pour le « noble geste » qu'a posé le gouvernement. Il en profite pour lui rappeler la tradition des gouvernements catholiques d'accorder une amnistie à une catégorie de prisonniers afin de marquer « le caractère de pardon et d'indulgence de l'Année sainte ». Mgr Antoniutti informe Duplessis qu'une amnistie générale des grévistes d'Asbestos traduits devant les tribunaux « causerait une joie très profonde » au Souverain pontife¹⁵³. Mi-figue mi-raisin, le premier ministre répond au délégué apostolique que son gouvernement a déjà été fort généreux avec « de nombreuses personnes coupables », mais que cette amnistie ne pourrait être générale puisque la grève d'Asbestos était « une révolution anarchique contre la loi, contre les tribunaux et contre l'autorité légitimement constituée »¹⁵⁴. Il informe également Mgr Antoniutti que les fautifs

_

¹⁴⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Napoléon-Alexandre Labrie à Maurice Duplessis, 7 décembre 1955.

¹⁴⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Napoléon-Alexandre Labrie à Maurice Duplessis, 22 décembre 1956.

¹⁵⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Napoléon-Alexandre Labrie à Maurice Duplessis, 4 avril 1946.

¹⁵¹ Denise Robillard, Monseigneur Charbonneau, p. 422.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Charles-Omer Garant à Maurice Duplessis, 16 décembre 1949.

¹⁵³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Ildebrando Antoniutti à Maurice Duplessis, 1^{er} février 1950.

¹⁵⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Ildebrando Antoniutti, 13 février 1950.

qui ont bénéficié de la clémence du gouvernement ont perçu cette générosité comme « un encouragement à faire pire ». Le délégué insiste. Il souhaite voir le gouvernement traduire en actes les paroles de dévotion et de soumission prononcées par les ministres Paquette et Barrette à Rome¹⁵⁵. Duplessis se contente de lui répéter que son gouvernement a déjà été très généreux avec « de nombreuses personnes qui s'étaient rendues coupables » ¹⁵⁶. Le pape lui-même ne saurait convaincre le premier ministre de pardonner l'insolence des grévistes qui l'ont ouvertement défié. Il s'agit vraisemblablement de la première et de la dernière tentative du Vatican d'intervenir dans la politique québécoise. Duplessis n'est soumis qu'à sa version personnelle du catholicisme et non à celle que Rome pourrait tenter de lui imposer.

1.5 Conclusion

En 1948 et en 1952, Duplessis reçoit des lettres de félicitations des évêques plus nombreuses que lors de ses victoires précédentes. Les lettres représentent bien les rapports qui unissent le premier ministre à chaque auteur. Mgr Desmarais, comme toujours, éclipse tous ses collègues par sa déférence à l'endroit de Duplessis et de ses collègues 157. Les félicitations de Mgr Desranleau sont avant tout un encouragement à poursuivre la lutte autonomiste et ne concernent pas l'ensemble de l'œuvre du gouvernement 158. Celles de Mgr Limoges sont neutres et sobres: « Je vous prie d'agréer mes bien vives félicitations à l'occasion de votre éclatante victoire et vous exprime mes meilleurs vœux de santé et de succès. » 159 Ces mots sont davantage une politesse qu'une marque d'amitié ou de communion d'idées. Mgr Roy, dans une franchise amicale, invite Duplessis à faire preuve de prudence, bien que les électeurs aient placé entre ses mains un pouvoir « presqu'illimité » 160. Le ton différent de ces lettres démontre la diversité des sentiments qui animent les évêques à l'endroit du premier ministre.

Les évêques ont-ils « mangé dans la main » de Maurice Duplessis? Il est impossible de répondre simplement à cette question puisque l'épiscopat, comme le bas-clergé, n'est pas monolithique. L'expression cruelle « les évêques mangent dans ma main » s'applique certainement à Mgr

¹⁵⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Ildebrando Antoniutti à Maurice Duplessis, 15 février 1950.

¹⁵⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Ildebrando Antoniutti, 22 février 1950.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 23 juin 1956.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Philippe Desranleau à Maurice Duplessis, 29 juillet 1948.

¹⁵⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J.-Eugène Limoges à Maurice Duplessis, 29 juillet 1948.

¹⁶⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Roy à Maurice Duplessis, 3 août 1948.

Desmarais et à Mgr Langlois, qui ont joué le jeu de l'Union nationale avec enthousiasme et ont été bien récompensés. Elle convient à plus forte raison à Mgr Cabana, Mgr Martin et Mgr Bernier, qui vouent à Duplessis une dévotion que celui-ci ne semble pas leur rendre. Elle s'applique également à Mgr Douville, qui s'est soumis aux règles du jeu par obligation envers son diocèse, mais qui aurait souhaité s'y soustraire. Mgr Coderre et Mgr Limoges ont refusé de jouer le jeu et ont accepté d'en subir les conséquences. Mgr Roy, Mgr Melançon et Mgr Courchesne sont suffisamment proches du premier ministre pour ne pas avoir à s'abaisser au niveau des autres évêques. Le titre plus élevé du cardinal Léger et l'importance considérable de son diocèse le placent également dans une catégorie à part. La franchise et le manque de tact de Mgr Charbonneau, Mgr Desranleau et Mgr Labrie les ont empêchés d'entretenir une bonne relation avec l'État. Sans être des adversaires avoués du régime Duplessis, ils n'ont pas hésité à en dénoncer les abus. Ils n'ont pourtant pas été les « adversaires » de l'Union nationale et ont constitué une frange minoritaire de l'épiscopat. Dans l'ensemble, les évêques se sont bien accommodés de Duplessis.

Les relations unissant Maurice Duplessis à l'épiscopat ont toujours été très personnelles. Le premier ministre s'imaginait faire une faveur aux évêques en acceptant de financer les écoles et les hôpitaux. Il s'attendait donc à une manifestation de reconnaissance, idéalement un soutien électoral. À défaut de cela, les octrois devaient suffire à faire taire les critiques, celles-ci ne pouvant qu'être injustes considérant toutes les réalisations de l'Union nationale. Les évêques n'ont pourtant pas tous accepté de se faire coudre la bouche de fil d'or et de placer leur bonne relation avec le pouvoir au sommet de leurs priorités. Certains ont pris le risque de paraître désagréable aux yeux du régime lorsque leur devoir l'exigeait.

2. LE CLERGÉ FACE À DUPLESSIS

Les prêtres sont nombreux à se montrer sympathiques à l'Union nationale. Certains vont jusqu'à rendre leurs sympathies publiques. On retrouve toujours des prêtres libéraux et des nationalistes insatisfaits du gouvernement Duplessis. Maintenant que l'Action libérale nationale, le Parti national et le Bloc populaire canadien ont été démantelés, les prêtres nationalistes se tournent vers le député indépendant René Chaloult. Comme à toutes les périodes étudiées jusqu'ici, le clergé se montre divisé dans ses sympathies politiques.

2.1 Les alliés

Un petit groupe de prêtres est particulièrement actif et soutient l'Union nationale de plusieurs façons. Il s'agit d'un cercle restreint de prêtres réactionnaires unis par leur admiration pour le *Chef* et par leur crainte maladive face à la menace communiste ou gauchiste. On retiendra principalement l'abbé Pierre Gravel, le chanoine Georges Panneton, le père Émile Bouvier, le père Arthur Dubois et le chanoine Cyrille Labrecque.

L'abbé Pierre Gravel, nommé curé de Boischatel en 1946, subit après la Seconde Guerre mondiale une conversion remarquable. Militant de l'Action libérale nationale de 1935 à 1939 puis du Bloc populaire canadien en 1944, le curé devient progressivement un des plus fervents admirateurs de Maurice Duplessis. Après avoir salué sa victoire en 1944 dans Le Mégantic, il publie des articles où il félicite le nouveau premier ministre de renouer avec la tradition autonomiste de Lomer Gouin et de Louis-Alexandre Taschereau qu'Adélard Godbout a selon lui rejetée¹⁶¹. Il est évident qu'il apprécie également le nouveau drapeau provincial, bien qu'il ne considère pas Duplessis comme un des principaux artisans de son adoption¹⁶². En 1948, l'abbé Gravel se réjouit de la victoire de l'Union nationale: «C'est le triomphe de l'autonomie provinciale, et de la lutte contre toutes les idées subversives et néfastes, contre les lâchetés aussi. » 163 Lui qui faisait l'éloge d'André Laurendeau en 1944 condamne désormais ses critiques du gouvernement dans Le Devoir¹⁶⁴. Le revirement du curé Gravel est d'autant plus étonnant qu'il prend le parti du gouvernement contre le syndicat qu'il a lui-même fondé lors de la grève d'Asbestos en 1949. Il dénonce les « excès de démagogie » de ceux qui sympathisent avec les grévistes et attaquent le gouvernement provincial¹⁶⁵. Gravel devient un ami proche du premier ministre. Duplessis rend régulièrement visite au curé à son presbytère et assiste à la messe soulignant ses noces d'argent sacerdotales 166. En 1951, le curé organise une réception en

¹⁶¹ Jean Tavernier, « Contre la centralisation », *Le Mégantic*, 1^{er} février 1945; Jean Tavernier, « La province n'aura pas le droit d'oublier », *Le Mégantic*, 13 juin 1946.

¹⁶² « On est fier du drapeau provincial », L'Action catholique, 30 mars 1948.

¹⁶³ Jean Tavernier, « Les voix du Québec », Le Mégantic, 12 août 1948.

¹⁶⁴ Jean Tavernier, « À propos d'un renvoi », Le Mégantic, 11 novembre 1948.

¹⁶⁵ Pierre Gravel, « Un sujet d'examen », La Semaine religieuse de Québec, 14 avril 1949.

¹⁶⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Pierre Gravel à Maurice Duplessis, 25 juin 1949; lettre de Maurice Duplessis à Pierre Gravel, 2 septembre 1949.

l'honneur de Duplessis à Boischatel¹⁶⁷. Le premier ministre croit que les victoires de l'Union nationale dans le comté de Mégantic sont en partie attribuables au curé Gravel puisque la région a pendant longtemps bénéficié de son « fécond et sage apostolat »¹⁶⁸. Dans ses mémoires, l'ancien ministre libéral Hector Laferté se rappelle du curé Gravel de Boischatel, qui a « cabalé de porte en porte » lors de l'élection de 1956¹⁶⁹.

Duplessis peut toujours compter sur le soutien de son ami et allié le chanoine Georges Panneton de Trois-Rivières. En 1947, celui-ci adresse une plainte au *Devoir* de la part de « plusieurs prêtres de la région trifluvienne ». Il accuse le directeur Gérard Filion d'être injuste envers le gouvernement de l'Union nationale: « On dirait qu'il veut nous ramener au régime corrompu où T. D. Bouchard était roi, où l'influence maçonnique étendait son emprise sur le gouvernement de Québec. » ¹⁷⁰ Le chanoine croit que par son opposition à Duplessis, *Le Devoir* fait le jeu des communistes et des Témoins de Jéhovah¹⁷¹. Il reproche à André Laurendeau d'attaquer constamment Duplessis alors qu'il vaudrait mieux attaquer Mackenzie King et Godbout¹⁷². Les plaintes du chanoine mènent à un long échange de correspondance avec Le Devoir dont Gérard Fillion et André Laurendeau finissent par se lasser. Maurice Duplessis apprécie que son ami Georges prenne sa défense dans les journaux¹⁷³. Il le remercie pour un article paru en première page du Bien public de Trois-Rivières intitulé « Murdochville ou la révolution en germe » 174. Le chanoine Panneton y affirme que la grève de Murdochville est attribuable « à un petit groupe de militants gauchistes et de politiciens décus », référence évidente au Parti libéral¹⁷⁵. Discret dans les premières années, Panneton s'est progressivement fait un des thuriféraires du régime duplessiste.

Le père jésuite Émile Bouvier est un autre important partisan de Duplessis. Au lendemain de la grève de l'amiante, un groupe de « catholiques militants » rédige à l'endroit de Rome le *Rapport*

_

¹⁶⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Pierre Gravel à Maurice Duplessis, 12 octobre 1951.

¹⁶⁸ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Pierre Gravel, 26 septembre 1957.

¹⁶⁹ Hector Laferté, op. cit., p. 425.

¹⁷⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Panneton à Gérard Filion, 2 août 1947.

¹⁷¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Panneton à André Laurendeau, 13 septembre 1947.

¹⁷² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Georges Panneton à André Laurendeau, 30 octobre 1947.

¹⁷³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Georges Panneton, 3 janvier 1951.

¹⁷⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Georges Panneton, 4 septembre 1957.

¹⁷⁵ « Murdochville ou la révolution en germe », *Le Bien public*, 30 août 1957. L'article n'est pas signé.

Custos dans lequel ils démontrent que certains membres du clergé canadien, à commencer par les aumôniers de syndicats catholiques, ont été manœuvrés par les communistes¹⁷⁶. L'hebdomadaire syndicaliste *Le Travail* accuse le jésuite d'être l'auteur du rapport et démontre les similitudes entre *Custos* et le volume *Patrons et ouvriers* récemment publié par le père Bouvier¹⁷⁷. Sans aller jusqu'à lui attribuer la paternité du rapport en question, nous pouvons affirmer qu'il a bien tenté de justifier l'attitude du gouvernement pendant la grève d'Asbestos. On retrouve dans ses archives un document de 44 pages intitulé *Mise au point sur la Grève de l'Amiante*. Il y relève tous les efforts du gouvernement de l'Union nationale depuis 1944 pour combattre les maladies industrielles. Il souligne le caractère illégal de la grève, déplore la mauvaise foi des chefs syndicaux et le « comportement anarchique » des grévistes qui privent les mineurs de leur droit au travail. C'est à Duplessis que le père Bouvier attribue le règlement « heureux » de la grève¹⁷⁸.

Un autre jésuite défend l'Union nationale et son rôle dans la grève d'Asbestos. Le père Arthur Dubois, autrefois un admirateur de Paul Gouin, monte un dossier pour réfuter les accusations dont est victime le gouvernement Duplessis: « Les faits qui ressortent de ces quelques documents suffiront, je crois, pour montrer que le gouvernement de Québec ne manque ni de sens catholique, ni de sens social, ni du sens de la justice et de la charité bien comprises. » ¹⁷⁹ Le père Dubois s'inquiète de l'infiltration des idées gauchistes dans la province de Québec. Il croit que Mgr Léger, le nouvel archevêque de Montréal, amène avec lui des idées « de gauche » qui se frayent un chemin jusque dans l'Université de Montréal, où la position du père Bouvier semble menacée. Il encourage Duplessis à intervenir: « Vous êtes le gardien officiel dans cette province de l'ordre et de la paix; l'enseignement universitaire n'en est-il pas un facteur primordial? » ¹⁸⁰ Contrairement au curé Gravel ou au chanoine Panneton, le père Dubois ne semble pas avoir démontré ouvertement son appui à l'Union nationale.

Le chanoine Cyrille Labrecque, qui n'a plus à s'inquiéter de l'abbé Gravel ou du curé Lavergne, intrigue toujours en coulisses. Comme le chanoine Panneton avant lui, il s'improvise conseiller

Suzanne Clavette, Les dessous d'Asbestos, p. 326-331.
 « Custos et le R. P. Bouvier », Le Travail, 16 mars 1951.

¹⁷⁸ Émile Bouvier, « Mise au point sur la Grève de l'Amiante », p. 44, Archives des jésuites, Fonds Émile Bouvier.

¹⁷⁹ AJC, Fonds Arthur Dubois, « Arthur Dubois pour le gouvernement provincial ».

¹⁸⁰ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Dubois à Maurice Duplessis, 4 juin 1950.

politique. Après la Grève de l'Amiante, il ébauche un projet de loi visant à faire disparaître complètement les grèves ouvrières et le soumet à Duplessis 181. Rien n'indique que le premier ministre en ait tenu compte. Le rôle le plus remarquable et le plus documenté du chanoine Labrecque est celui d'intermédiaire entre Duplessis et Paul-Évrard Richemont, collaborateur français en fuite au Canada qui sera l'envoyé spécial du gouvernement du Québec au Vatican. Richemont est d'abord envoyé à Rome à l'automne 1949. Il croit avoir obtenu la démission de Mgr Charbonneau, mérite qu'il dit partager avec le chanoine Labrecque, le curé Gravel, le père Dubois, Mgr Courchesne et Mgr Laurent Morin, vicaire général de Montréal¹⁸². Au printemps 1950, Le chanoine Labrecque propose à Duplessis d'envoyer à nouveau Richemont à Rome pour « neutraliser la propagande ennemie » 183. Il met en garde le premier ministre contre la revue jésuite La Civiltà cattolica qui pourrait leur faire du tort. Le chanoine Labrecque propose à Duplessis la mise sur pied à Rome d'un bureau permanent qui aurait pour mission de documenter les « hauts personnages ». Richemont se rend à Rome muni de la rectification rédigée par le père Arthur Dubois 184. Le chanoine Labrecque tient Duplessis au courant de l'évolution de la mission de Richemont¹⁸⁵. La « mission » semble toutefois désintéresser le premier ministre, qui y met un terme avant même la fin du contrat¹⁸⁶. De toute évidence, Duplessis ne partage pas les fantasmes paranoïaques des anti-gauchistes.

Selon Conrad Black, la fin de l'aventure de Richemont marque également la fin de l'influence de ce petit groupe d'ultras et du chanoine Labrecque en particulier¹⁸⁷. Contrairement à Rumilly, qui voit en Duplessis un Salazar québécois, Black voit plutôt en lui un chef d'État moderne digne du $20^{\rm e}$ siècle nord-américain. Le fait qu'il tourne le dos à cette frange d'ultraconservateurs améliorerait donc son image. Duplessis demeure pourtant un ami proche du curé Gravel jusqu'à sa mort. Il reçoit encore le chanoine Panneton et le chanoine Labrecque en 1958 et dit apprécier leur amitié « au-delà de toute expression »¹⁸⁸. Il est toutefois évident qu'il ne voit pas en eux de dignes conseillers politiques. Leurs recommandations sont le plus souvent balayées du revers de

_

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Cyrille Labrecque à Maurice Duplessis, 23 août 1951.

¹⁸² BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de P. E. Richemont à Maurice Duplessis, 11 décembre 1951.

¹⁸³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Cyrille Labrecque à Maurice Duplessis, 25 mai 1950.

¹⁸⁴ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Éverard Richemont à Émile Tourigny, 29 mai 1950.

¹⁸⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Cyrille Labrecque à Maurice Duplessis, 15 juillet 1950.

¹⁸⁶ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de P. E. Richemont à Maurice Duplessis, 11 décembre 1951.

¹⁸⁷ Conrad Black, *Duplessis*, Vol. 2, p. 368.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Georges Panneton, 26 mai 1958.

la main. Les suggestions du curé Gravel, par exemple d'interner le syndicaliste Jean Marchand pour propagande communiste, d'appuyer la candidature de Paul Bouchard aux élections fédérales ou de nommer Robert Rumilly conseiller législatif, ne sont pas davantage prises en considération que la réforme du code du travail proposée par le chanoine Labrecque¹⁸⁹.

Ces ultras sont-ils représentatifs du clergé québécois des années 1950? Le chanoine Labrecque ne semble pas le croire. En 1957, il salue la publication du livre de Robert Rumilly sur « l'infiltration gauchiste » et dit espérer que cette lecture ouvrira les yeux des prêtres, qui ne sont pas conscients de la gravité de la menace 190. En dehors de ces quelques prêtres droitistes, la crainte du communisme et du gauchisme est virtuellement absente de la correspondance de Maurice Duplessis avec le clergé. Dans l'épiscopat, seuls Mgr Cabana et Mgr Martin semblent partager les angoisses du chanoine Labrecque et du père Dubois. Les prêtres se préoccupent quant à eux bien davantage de l'autonomie provinciale et de la moralité. Les communautés religieuses qui appuient l'Union nationale s'intéressent au trésor provincial bien plus qu'à la lutte au communisme. C'est ce que démontrent les lettres reçues par Duplessis à l'occasion des victoires électorales de 1948 et 1952.

2.2 Les sympathisants

En 1948, l'Union nationale connaît son plus éclatant triomphe, remportant 82 des 92 sièges à l'Assemblée législative. Alors qu'en 1935 et en 1936, le Programme de restauration sociale semble avoir dicté les sympathies politiques du clergé, en 1948, c'est l'autonomie provinciale qui vient au premier rang des préoccupations. Pour l'abbé Arthur Fortier, la victoire écrasante de l'Union nationale est la preuve que « le peuple a saisi le danger qui le menace » ¹⁹¹. Lui et le chanoine Jean Bergeron félicitent le premier ministre d'avoir fait comprendre aux Canadiens français l'importance de l'autonomie provinciale ¹⁹². Les sœurs hospitalières de Chicoutimi félicitent Duplessis de son combat pour les « droits de Dieu et de la Patrie » ¹⁹³. Le père Roméo

¹⁸⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Pierre Gravel à Maurice Duplessis, 22 mars 1951; 25 juillet 1956; 2 mars 1958.

¹⁹⁰ AEV, Fonds Langlois, E-3, 3, Correspondance générale 1, lettre de Cyrille Labrecque à Joseph-Alfred Langlois, 29 janvier 1957.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Arthur Fortier à Maurice Duplessis, 31 juin 1948. La lettre a probablement été écrite le 31 juillet.

¹⁹² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Jean Bergeron à Maurice Duplessis, 2 août 1948.

¹⁹³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur S. Louis à Maurice Duplessis, 28 juillet 1948.

Bergeron croit que le peuple a donné « une retentissante leçon aux centralisateurs de la capitale fédérale »¹⁹⁴. Le père Joseph Bélanger considère que le gouvernement fédéral « a eu sa leçon »¹⁹⁵. L'abbé Paul-Émile Ouellet, procureur de l'archevêché de Rimouski, croit que le résultat montre que « la Province entend rester maître chez elle » et que les « messieurs d'Ottawa » devront en tenir compte¹⁹⁶. Le père franciscain Edmond Gendron croit qu'une victoire aussi complète est un signe que la bataille de l'autonomie sera gagnée¹⁹⁷. « Dieu protège un peuple qui a compris la valeur de son autonomie », ajoute le curé Gravel¹⁹⁸.

En 1952, à la défense de l'autonomie provinciale de l'Union nationale s'ajoute une aversion importante pour le Parti libéral et son chef. Un grand nombre de prêtres et de religieux soulignent la « malpropreté » de la campagne de Georges-Émile Lapalme. Le père Cléophas se réjouit de voir Duplessis sortir victorieux de « cette lutte où l'enfer semblait avoir sorti toutes ses ruses et tous ses mensonges »¹⁹⁹. Le chanoine J.-Z. Tremblay de Makamik se réjouit que le peuple ne se soit pas laissé berner par les « tactiques déloyales » employées par les libéraux²⁰⁰. Le père Bernard Lemay déplore lui aussi la lutte qui a « été rude, menée comme elle l'a été par des gens sans conscience et, je dirai même, d'une malpropreté inouïe, chose que je n'ai pas encore vu dans mes 62 ans de vie »²⁰¹. Le curé Beaulieu de Saint-Yves de Rimouski considère le succès de l'Union nationale comme une victoire sur les « éléments démagogiques »²⁰². Le curé Léo Paquin de Saint-Charles de Mandeville déplore « la campagne malhonnête, malpropre et injurieuse » des adversaires du « plus grand Premier Ministre que la Province ait jamais eu »²⁰³. Le père dominicain Gilles-M. Lemire affirme que la campagne libérale en a dégoûté plusieurs et qu'il lui était pénible de voir Duplessis être insulté comme ses adversaires l'ont fait²⁰⁴.

¹⁹⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Roméo Bergeron à Maurice Duplessis, 3 août 1948.

¹⁹⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph Bélanger à Maurice Duplessis, 2 août 1948.

¹⁹⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Ouellet à Maurice Duplessis, 30 juillet 1948.

¹⁹⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Edmond Gendron à Maurice Duplessis, 28 juillet 1948.

¹⁹⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre non datée de Pierre Gravel à Maurice Duplessis.

¹⁹⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre du père Cléophas à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

²⁰⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de J.-Z. Tremblay à Maurice Duplessis, 18 juillet 1952.

²⁰¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Bern. Lemay à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

²⁰² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Jos. Beaulieu à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

²⁰³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Léo Paquin à Maurice Duplessis, 18 juillet 1952.

²⁰⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Gilles-M. Lemire à Maurice Duplessis, 21 juillet 1952.

Les conversions se poursuivent. Le curé Adélard Piché de Portneuf, qui souhaitait en 1938 voir le Parti libéral, le Parti national et l'Action libérale nationale se coaliser contre l'Union nationale, félicite Duplessis pour sa victoire en 1952. Alors qu'il encourageait Philippe Hamel à poser sa candidature dans Portneuf pour faire regretter à Bona Dussault ses promesses brisées, il dit se réjouir de la réélection du ministre. Sa réjouissance est de toute évidence motivée par des considérations pratiques: « Il (Dussault) nous a promis notre Hôpital. Nous en avons grandement besoin. »²⁰⁵ Le temps finit par avoir raison des réticences de l'abbé Piché, qui félicite de nouveau Duplessis en 1959 pour sa défense des droits de la province en matière d'éducation²⁰⁶.

On retrouve toujours dans la correspondance du vainqueur des félicitations intéressées. C'est particulièrement le cas du côté des communautés religieuses. Le père capucin Pascal de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) félicite Duplessis et l'assure que tous les capucins ont voté pour lui. Il ajoute que le Collège classique de St-Augustin de Portneuf est dans un « puissant besoin »²⁰⁷. Bien que le chef libéral soit natif de Joliette, la Congrégation Notre-Dame de Joliette salue la victoire de Duplessis, puisque le gouvernement les a favorisées²⁰⁸. Sœur Boucher, supérieure des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph d'Arthabaska, félicite Duplessis dans une lettre élogieuse où elle énumère tout ce que l'Union nationale a fait pour sa région. Elle lui fait ensuite part de la nécessité d'agrandir l'hôpital pour subvenir aux besoins de la région²⁰⁹. Sœur Marie Paul du Saint-Esprit, supérieure des Religieuse de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur à Montréal, félicite Duplessis pour sa victoire aux élections et le remercie du même coup du chèque de 7,500\$ à l'ordre de son institution: « Nous en bénissons le bon Dieu, qui vous laissera parfaire davantage votre grande œuvre de dévouement dans l'UNION NATIONALE [sic]. »²¹⁰ La première moitié de l'octroi a apparemment été envoyée la veille des élections et la seconde au lendemain.

Certaines félicitations laissent entendre que les auteurs apprécient simplement l'œuvre de l'Union nationale dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être social. Les Frères des

²⁰⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Adélard Piché à Maurice Duplessis, 29 juillet 1952.

²⁰⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Adélard Piché à Maurice Duplessis, 2 mars 1959.

²⁰⁷ ASSJ. Fonds Duplessis, lettre du père Pascal à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

²⁰⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Denise St-Louis à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

²⁰⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Boucher à Maurice Duplessis, 19 juillet 1952.

²¹⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Sœur Marie Paul du Saint Esprit à Maurice Duplessis, 22 juillet 1952.

Écoles chrétiennes du Mont-Saint-Louis croient que Duplessis a « favorisé l'éducation et le bienêtre de la société d'une façon éclatante », comme en témoignent les écoles, universités et hôpitaux construits et entretenus par l'Union nationale²¹¹. Sœur Marie Rose, supérieure générale des Filles réparatrices du Divin Cœur à Pointe-aux-Trembles, croit que les orphelins seront les premiers à profiter de la victoire de l'Union nationale. Le frère Honorat-Joseph, provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, se réjouit de la victoire de Duplessis puisqu'il connaît son intérêt pour l'éducation²¹².

De nombreux membres du clergé apprécient la lutte que fait l'Union nationale à l'alcoolisme et à l'immoralité. L'abbé Valmore Forget, autrefois un admirateur de Paul Gouin, remercie Duplessis pour ses efforts pour faire respecter la loi du dimanche²¹³. Le curé Léo Hudon de Price (Matane) félicite Duplessis pour avoir fait fermer le « Gumbo », boîte de nuit de la région de Montréal²¹⁴. Le père Émile Deguire, supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph, remercie Duplessis de toujours ouvrir la session le mercredi sous le patronage de Saint-Joseph, malgré les railleries que cela lui attire²¹⁵. Les prêtres sont d'ailleurs des collaborateurs privilégiés pour les questions de moralité. En 1959, l'abbé Jean-Noël Trudel de Ste-Angèle-de-Prémont (Maskinongé) informe Duplessis de l'alcoolisme dans sa paroisse et demande au gouvernement de n'accorder aucun permis de vente d'alcool. Deux semaines plus tard, après une enquête d'Antoine Rivard sur la question, Duplessis ordonne de n'accorder aucun permis dans la paroisse²¹⁶. Duplessis assure l'abbé Trudel qu'il prendra toutes les mesures nécessaires pour faire respecter la loi de la tempérance dans sa paroisse²¹⁷.

Il en va des relations avec le clergé comme des relations avec l'épiscopat. Il faut donner pour recevoir. En 1946, l'abbé Fernand Larochelle, vicaire à l'Immaculée Conception de Sherbrooke, organise un « festival de la Bonne Chanson ». Au cours de l'événement, il rend un hommage

.

²¹¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Frère Herménégilde à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952. Frère Herménégilde est le secrétaire de la congrégation et c'est en son nom qu'il écrit à Duplessis.

²¹² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Frère Honorat-Joseph à Maurice Duplessis, 24 juillet 1952.

²¹³ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Valmore Forget à Maurice Duplessis, 23 décembre 1944.

²¹⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Léo Hudon à Maurice Duplessis, 20 novembre 1951.

²¹⁵ BANO-TR. Fonds Duplessis, lettre d'Émile Deguire à Maurice Duplessis, 22 novembre 1951.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Jean-Noël Trudel à Maurice Duplessis, 22 juillet 1959. La décision de Duplessis est inscrite dans le bas de la lettre et datée du 3 août.

²¹⁷ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Jean-Noël Trudel, 3 août 1959.

public à Maurice Duplessis, « défenseur de nos droits ». Le premier ministre est suffisamment touché pour verser 300\$ à l'organisateur, un montant qui doit servir à répéter l'événement l'année suivante²¹⁸. L'abbé Larochelle promet à Duplessis qu'il trouvera toujours chez lui un défenseur hors pair: « Je n'ai pas peur de parler d'un homme qui n'a pas eu peur de faire son devoir et de tenir tête à l'orage des centralisateurs d'Ottawa. Vous seul aviez le cran et la vivacité d'esprit pour remplir cette mission délicate. »²¹⁹ À la demande du curé Pierre Gravel, le premier ministre finance et parraine la carrière de jeunes artistes, dont le ténor Lucien Ruelland²²⁰. Le curé Charles-Eugène Roy de Carleton, grand sympathisant de l'Union nationale, reçoit une contribution de 500\$ pour la publication d'un livre sur la Vierge de Guadeloupe²²¹. Exceptionnellement, Duplessis exige la confidentialité. L'Union nationale est généreuse pour ses amis.

Le pouvoir de l'argent a tout de même ses limites. Nous avons mentionné plus tôt que l'aide à l'Union nationale n'était pas une garantie pour les évêques de recevoir tout ce qu'ils demandaient. Il en va de même pour le gouvernement. Mgr Ferdinand Vandry, chancelier de l'Université Laval, refuse d'accorder un doctorat *honoris causa* à Gérald Martineau, trésorier de l'Union nationale, malgré toute sa reconnaissance pour le soutien du gouvernement à l'Université:

« J'ai beaucoup d'estime pour M. Martineau, mais je ne pouvais accéder à la demande qu'on m'a faite sans soulever contre l'Université et contre l'Union nationale elle-même, dans un certain public surtout, de virulentes critiques qui n'eussent fait du bien à personne. Pour la même raison j'ai écarté la proposition que m'a faite le Frère Marc-André de donner un diplôme au Sénateur Dessureault, l'organisateur, à Québec, du parti libéral fédéral. »²²²

2.3 Les opposants

Comme à l'époque de Louis-Alexandre Taschereau et d'Adélard Godbout, on retrouve dans le clergé quelques éléments hautement politisés qui n'hésitent pas à critiquer publiquement le gouvernement. Dans ses mémoires, le Dr Albiny Paquette se souvient de l'abbé Nazaire Lasalle, curé de l'Ascension, qui aurait déclaré à plusieurs reprises que la promesse de l'électrification

²¹⁸ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Fernand Larochelle, 27 juin 1946.

²¹⁹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Fernand Larochelle à Maurice Duplessis, 15 juillet 1946.

BANQ-Q, Fonds Gravel, lettre de Maurice Duplessis à Pierre Gravel, 27 octobre 1948; lettre de Maurice Duplessis à Pierre Gravel, 18 octobre 1949.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Maurice Duplessis à Charles-Eugène Roy, 10 avril 1958.

²²² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Ferdinand Vandry à Maurice Duplessis, 15 octobre 1957.

rurale était un « bluff électoral ». Le Dr Paquette dit ne pas en avoir tenu rigueur au curé, mais se dit désolé qu'il n'ait pas osé s'excuser l'année suivante, lorsque son église était illuminée pour la première fois. Il mentionne un autre prêtre, l'abbé Brodeur de Val-Barrette, qui aurait mobilisé ses paroissiens contre un projet de loi scolaire²²³. L'abbé Armand Perrier, auteur avec son frère Hector du mémoire sur l'influence indue du clergé, est accusé en 1946 d'avoir rédigé un mémoire injurieux à l'endroit de Maurice Duplessis, de l'avoir ridiculisé en chaire et de s'être notamment moqué de son nez. Le premier ministre, qui souhaite éviter une controverse avec un membre du clergé, assure l'abbé Perrier qu'il n'accorde aucune foi aux dénonciations faites à son endroit²²⁴. Aucun de ces prêtres n'arrive à la cheville du père Georges-Henri Lévesque, fondateur et directeur de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, bien connu pour blâmer le gouvernement de ne pas accompagner son anticommunisme répressif de mesures sociales progressistes pour améliorer le sort des ouvriers. Le père Lévesque revendique une politique économique keynésienne à laquelle Duplessis s'oppose, la jugeant socialiste et antinationale. Le père Lévesque est également un allié politique de Louis Saint-Laurent et encourage la centralisation des pouvoirs à Ottawa²²⁵. Selon le curé Gravel, le père Lévesque travaillerait de concert avec un certain abbé Jean-Paul Tremblay à « noircir » la réputation de Duplessis auprès des étudiants et des religieux²²⁶. Le père Lévesque est à Maurice Duplessis ce que le curé Lavergne était à Louis-Alexandre Taschereau.

En 1950, Adélard Godbout est remplacé par Georges-Émile Lapalme à la tête du Parti libéral. La popularité du nouveau chef dans le clergé semble se limiter à sa région de Lanaudière. Sa nomination lui vaut notamment les félicitations de Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette, d'ailleurs soupçonné d'entretenir des sympathies libérales, et qui se réjouit de l'honneur accordé à l'un de ses diocésains²²⁷. Il reçoit également des lettres chaleureuses du chanoine Hervé Lussier du Collège de l'Assomption, des Clercs de Saint-Viateur de Joliette chez qui il a étudié,

²²³ Albiny Paquette, op. cit., p. 193.

ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Armand Perrier à Maurice Duplessis, 3 octobre 1946; lettre de Maurice Duplessis à Armand Perrier, 8 octobre 1946.

²²⁵ Jean-François Simard et Maxime Allard, Échos d'une mutation sociale : anthologie des textes du père Georges-Henri Lévesque, o. p., précurseur de la Révolution tranquille, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 6-8; 59-60

²²⁶ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Pierre Gravel à Maurice Duplessis, 5 novembre 1957.

²²⁷ DAUQAM, Fonds Georges-Émile Lapalme (désormais Fonds Lapalme), lettre de Joseph-Arthur Papineau à Georges-Émile Lapalme, 25 mai 1950; Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 2, p. 434.

de son ancienne institutrice Sœur Marie-Désiré et de l'abbé Paul-André Valois de Joliette²²⁸. La seule lettre d'un non-lanaudois est celle du curé Ephrem Thivierge de Lac-Sainte-Marie (Gatineau)²²⁹.

Lorsque Lapalme se fait finalement élire aux élections partielles de Montréal-Outremont en 1953, les félicitations sont plus variées et plus éloquentes, bien que peu nombreuses. Le père Gustave Lamarche, qui était pourtant peu élogieux à l'endroit du chef libéral en 1952, le félicite pour sa victoire aux élections de 1953: « Et ferme confiance dans une activité politique qui pourra corriger les situations extrêmes faites aux nôtres à l'heure présente. Il faut une restauration nationale à tout prix. »²³⁰ Mgr Alphonse-Marie Parent, qui a félicité Duplessis au nom de l'Université Laval en 1952²³¹, offre ses félicitations personnelles à Lapalme en 1953²³². Le père Marcel de Grandpré des Clercs de Saint-Viateur de Montréal félicite Lapalme pour sa victoire et sa persévérance: « Votre esprit de travail, votre culture approfondie et votre acharnement à poursuivre les tâches entreprises seront sûrement un apport précieux à la vie publique de la province de Québec. »²³³ Encore une fois, il nous est impossible de déterminer si Georges-Émile Lapalme a conservé l'intégralité de sa correspondance avec le clergé et si les 6 lettres de félicitations de membres du clergé contenues dans son fonds sont les seules reçues.

2.4 René Chaloult

Bien plus que Lapalme, c'est le député indépendant René Chaloult qui s'attire les sympathies du clergé hostile à l'Union nationale. Il se fait parfois le porte-parole des préoccupations des prêtres et religieux. À la demande du chanoine Michel Couture, Chaloult soutient la cause du Séminaire de Sherbrooke à l'Assemblée législative²³⁴. Le père Norbert Bettez, violent pourfendeur de l'alcoolisme, peut compter sur l'aide du député indépendant pour faire la promotion de la

_

²³⁴ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Michel Couture à René Chaloult, 30 avril 1947.

²²⁸ DAUQAM, Fonds Lapalme, lettre d'Hervé Lussier à Georges-Émile Lapalme, 22 mai 1950; lettre de Paul Maurice Farley à Georges-Émile Lapalme, 20 mai 1950; lettre de Sœur Marie-Désiré à Georges-Émile Lapalme, 25 mai 1950; lettre de Paul-André Valois à Georges-Émile Lapalme, 20 mai 1950.

²²⁹ DAUQAM, Fonds Lapalme, lettre d'Ephrem Thivierge à Georges-Émile Lapalme, 20 mai 1950

²³⁰ DAUQAM, Fonds Lapalme, lettre de Gustave Lamarche à Georges-Émile Lapalme, 28 juillet 1953.

²³¹ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre d'Alphonse-Marie Parent à Maurice Duplessis, 17 juillet 1952.

²³² DAUQAM, Fonds Lapalme, lettre d'Alphonse-Marie Parent à Georges-Émile Lapalme, 10 juillet 1953.

²³³ DAUQAM, Fonds Lapalme, lettre de Marcel de Grandpré à Georges-Émile Lapalme, 16 juillet 1953.

tempérance à l'Assemblée législative²³⁵. Le père Bettez croit toutefois qu'il faudra un miracle pour amener Duplessis à s'intéresser à la question. Il ne partage visiblement pas l'enthousiasme de ses collègues qui considèrent au contraire l'Union nationale comme un fer de lance contre l'alcoolisme. L'abbé Alfred Quirion, secrétaire de la Jeunesse agricole catholique de Québec, fournit à Chaloult des statistiques sur les jeunes filles qui travaillent dans les usines de guerre et lui demande d'intervenir²³⁶. L'intervention de Chaloult lui amène des félicitations de membres du clergé, mais également des reproches²³⁷. L'abbé Édouard-Valmore Lavergne l'informe que ses chiffres sont très exagérés et qu'il aurait dû nuancer ses propos²³⁸. Chaloult demande à l'abbé Quirion de lui certifier ses données, ce que l'abbé refuse. Le député ne cache pas son désarroi: « Il est bien beau de lancer des laïques dans la bataille, mais il convient, me semble-t-il, de ne pas les lâcher lorsque la lutte s'annonce un peu rude. »²³⁹

Le nationalisme de Chaloult est particulièrement apprécié. Le chanoine Lionel Groulx le considère comme le principal artisan de l'adoption du drapeau national en 1948²⁴⁰. Le député reçoit alors de nombreuses lettres de félicitations, dont celles du père Jean d'Auteuil Richard, qui croit que la nation a besoin de sa « parole indépendante » à l'Assemblée législative²⁴¹. Les scolastiques de Saint-Vincent de Paul considèrent la victoire de Chaloult en 1948 comme celle du « nationalisme intégral ». Ils apprécient également son épouse Jeannette, sa « partenaire de combat »²⁴². Le curé François Casey partage son idéal séparatiste et le remercie d'en faire la promotion²⁴³.

²³⁵ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Norbert M. Bettez à René Chaloult, 12 septembre 1950; lettre de Norbert M. Bettez à René Chaloult, 31 janvier 1951. lettre de Norbert M. Bettez à René Chaloult, 7 mars 1951; lettre de Norbert Bettez à René Chaloult, 20 mars 1951.

²³⁶ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Alfred Quirion à René Chaloult, 5 décembre 1944.

²³⁷ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'A. Chouinard à René Chaloult, 18 mars 1945; lettre de Roger Dorval à René Chaloult, 18 mars 1945; lettre de Camille Mercier à René Chaloult, 23 mars 1945.

²³⁸ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à René Chaloult, 16 mars 1945.

²³⁹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Alfred Quirion, 26 mars 1945.

²⁴⁰ BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 10 février 1948.

²⁴¹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Jean d'Auteuil Richard à René Chaloult, 22 janvier 1948; lettre d'Ephrem Longpré à René Chaloult, 22 janvier 1948; lettre de Jean d'Auteuil Richard à René Chaloult, 27 mars 1948; lettre de Lionel Larocque à René Chaloult, 11 mars 1948.

²⁴² BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre des Scolastiques des F. P. de S. V. de Paul à René Chaloult, 29 juillet 1948.

²⁴³ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de F. C. à René Chaloult, 20 décembre 1945.

Chaloult est également apprécié pour son soutien à la colonisation, que l'Union nationale est accusée dans certains milieux de délaisser. Refusant de « poser au bon petit garçon », le père Alexandre Dugré critique ouvertement la politique de colonisation de l'Union nationale dans une causerie à laquelle assiste le ministre Joseph-Damase Bégin. Il s'appuie sur René Chaloult pour défendre ses vues à l'Assemblée législative²⁴⁴. Les propos du père Dugré à l'endroit de Bégin et de son ministère sont véhéments: « De grâce, faites honte aux sophistiqueux [sic], aux menteurs, aux exploiteurs de la naïveté, aux tous petits stratèges qui crient victoire quand ils avancent d'une tranchée, alors qu'ils pourraient avancer de 50 milles et défoncer l'ennemi. »²⁴⁵

Pratiquement chaque discours du député indépendant à l'Assemblée législative lui vaut des félicitations d'un ou de plusieurs membres du clergé. L'abbé Paul-Émile Bégin de Thetford Mines le remercie d'avoir pris la défense des mineurs de l'amiante en 1949. Il se dit déçu du ministre du travail Antonio Barrette, qui a « perdu une belle occasion de passer pour un grand homme »²⁴⁶. Le curé Henri Cloutier d'Hudson, l'abbé Camille Mercier du Collège Sainte-Anne et l'abbé Antoine Savard remercient Chaloult d'être intervenu en faveur du comte de Bernonville, collaborateur français en fuite au Canada et menacé d'extradition, à la législature²⁴⁷. L'abbé Larouche, vice-chancelier de l'évêché de Sherbrooke, félicite René Chaloult pour sa dénonciation de la politique d'immigration du gouvernement canadien²⁴⁸.

Certains prêtres apportent un soutien plus concret à la carrière de Chaloult. L'abbé Lavergne et l'abbé Gravel sont accusés par le journal *L'Autorité* d'avoir publiquement fait l'éloge du député indépendant à l'église St-Pierre de Sorel²⁴⁹. Toujours impliqué dans le mouvement créditiste, l'abbé Lavergne tente de convaincre le chef Louis Even de ne pas opposer de candidat à Chaloult aux élections provinciales de 1948²⁵⁰. Le curé Adélard Piché de Portneuf invite le député

²⁴⁴ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Alexandre Dugré à René Chaloult, 14 novembre 1946.

²⁴⁵ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Alexandre Dugré à René Chaloult, 14 novembre 1946; lettre d'Alexandre Dugré à René Chaloult, 28 février 1947.

²⁴⁶ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Paul-Émile Bégin à René Chaloult, 19 février 1949.

²⁴⁷ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre d'Henri Cloutier à René Chaloult, 2 février 1951; lettre de Camille Mercier à René Chaloult, 23 février 1951; lettre d'Antoine Savard à René Chaloult, 23 février 1951.

²⁴⁸ BANO-Q, Fonds Chaloult, lettre d'A. Larouche à René Chaloult, 29 février 1948.

Robur, «Le sieur René Chaloult serait-il fou? », L'Autorité, 28 avril 1945; Vulcain, «Coups de marteau », L'Autorité, 5 mai 1945.

²⁵⁰ BANO-O. Fonds Chaloult, lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Louis Even, 20 mars 1948.

indépendant à venir s'adresser à ses paroissiens²⁵¹. En 1948, Mgr Georges Courchesne insiste pour que René Chaloult vienne adresser la parole à Rimouski lors de l'élection, « une autre de ces courses de péripatéticiens »²⁵². Après sa défaite en 1952, le curé J. N. Couture de Lotbinière l'invite à se présenter aux élections fédérales dans le comté de Portneuf et le conseille sur les démarches à entreprendre pour l'emporter²⁵³. En 1958, alors que l'Union nationale projette de mettre en place une pension de retraite pour les députés, Mgr Vandry recommande à Duplessis de donner à la loi un effet rétroactif afin d'en faire bénéficier son ami René Chaloult²⁵⁴.

Chaloult n'a évidemment pas que des alliés dans le clergé. Furieux de la réélection du député indépendant en 1948, le père oblat Léo Lafrenière, d'allégeance libérale, publie un article intitulé « Démagogie de M. Chaloult » dans le journal *La Liberté et le Patriote* de Winnipeg. L'article est publicisé au Québec par les journaux libéraux *Le Soleil* et *Le Canada*²⁵⁵ Chaloult accuse le père Lafrenière d'être l'instrument du Parti libéral pour détruire sa réputation à travers le pays²⁵⁶. Il se trouve alors impliqué dans une longue polémique qui le mène à porter des accusations auprès de l'évêque de Winnipeg, Mgr Gerald Murray, puis auprès du délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti²⁵⁷.

La défaite de René Chaloult aux élections de 1952 chagrine plus d'un membre du clergé. Le père Francis Goyer lui envoie ce message d'encouragement: « Votre victoire morale vous prive d'une tribune où vous étiez le seul à tenir certains propos auxquels notre peuple attache, avec raison, ses espoirs de survie. De grâce, que votre voix ne se taise pas! »²⁵⁸ Chaloult reçoit également les sympathies des ursulines de Québec, qui prient pour lui et son épouse²⁵⁹. Le père Joseph-Papin Archambault déplore le choix des électeurs « ingrats et aveugles »²⁶⁰. Le père Gustave Lamarche, qui avait honni René Chaloult après que celui-ci se soit joint aux libéraux en 1939, regrette sa

²⁵¹ BANO-O, Fonds Chaloult, lettre d'Adélard Piché à René Chaloult, 26 mai 1945.

²⁵² BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Georges Courchesne à René Chaloult, 3 juillet 1948.

²⁵³ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de J. N. Couture à René Chaloult, 25 mars 1953.

²⁵⁴ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Ferdinand Vandry à Maurice Duplessis, 5 novembre 1958.

²⁵⁵ « Dénonçons les fanatiques », *Le Canada*, 18 août 1948; BANQ-Q, Fonds René Chaloult, lettre de René Chaloult à Arthur Caron, 13 septembre 1948.

²⁵⁶ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Arthur Caron, 13 septembre 1948.

²⁵⁷ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de René Chaloult à Gerald Murray, 23 décembre 1948; lettre de René Chaloult à Ildebrando Antoniutti, 31 mars 1949.

²⁵⁸ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Francis Goyer à René Chaloult, 16 juillet 1952.

²⁵⁹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Mère M. de la Providence à Jeannette Chaloult, 17 juillet 1952.

²⁶⁰ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Joseph-Papin Archambault à René Chaloult, 27 juillet 1952.

défaite de même que la victoire de Duplessis: «C'est bien toujours la même chose. La République envoie reposer ses meilleurs hommes et garde ceux qu'on aurait voulu mettre au repos. »²⁶¹ N'ayant aucune confiance en Georges-Émile Lapalme, le père Lamarche dit caresser l'espoir de voir Chaloult et Philippe Hamel revenir à l'Assemblée législative. Le chanoine Lionel Groulx est particulièrement déçu de la défaite de son disciple: «Encore un de ces coups de sonde qui nous révèlent le dénument effrayant de l'âme populaire en fait de sentiment national. »²⁶²

À défaut de pouvoir utiliser des sources libérales, nous avons utilisé le cas de René Chaloult pour démontrer la variété des allégeances politiques qui existe toujours dans le clergé après le retour au pouvoir de l'Union nationale. Cette diversité est beaucoup plus manifeste alors que progressent les années 1950 et que le régime Duplessis, comme le régime Taschereau avant lui, s'essouffle.

3. LES DERNIÈRES ANNÉES

Dans la seconde moitié des années 1950, l'enthousiasme pour la lutte autonomiste de l'Union nationale semble s'estomper. La corruption du régime est de plus en plus dénoncée. Pour l'Église, il ne s'agit pas d'un tort propre à l'Union nationale, mais commun à tout le système politique canadien. Dès 1945, Mgr Courchesne réclamait l'éradication du patronage: « Ce mal ne se peut guérir que par l'éducation sociale qui mettra de plus en plus nos gens devant les exigences du bien commun et devant celles du bien divin, auxquelles une société ne peut pas se dérober. »²⁶³ Rappelons que Mgr Courchesne avait été le plus zélé des évêques pour faire respecter la morale électorale en 1935. À partir de 1953, l'épiscopat canadien tente de convaincre les fidèles de l'importance du civisme en régime démocratique. La morale, expliquent-ils, ne se limite pas à la scène domestique²⁶⁴. Le civisme est la thématique retenue pour la Semaine sociale du Canada en 1955²⁶⁵. En 1956, les évêques canadiens signent une lettre collective dénoncant la

²⁶¹ BANQ-Q, Fonds Chaloult, lettre de Gustave Lamarche à René Chaloult, 20 juillet 1952.

²⁶² BANQ-M, Fonds Groulx, lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, 15 août 1952.

²⁶³ Georges Courchesne, « Circulaire au clergé », *Mgr Geo. Courchesne Mandements et circulaires*, Vol. 4 : 1943-1946, p. 248-249.

²⁶⁴ « Circulaire au clergé », Mandements Mgr G.-L. Pelletier, 1956-1957, p. 346-351.

²⁶⁵ Le civisme : compte rendu des cours et conférences / Semaine sociale du Canada (section française), XXXIIIe session, Montréal, Institut social populaire, 1955, 200 p.

corruption électorale et condamnant l'esprit de parti²⁶⁶. La défaite de Jean Drapeau, chef de la Ligue d'action civique aux élections municipales montréalaises de 1957 est perçue comme une autre preuve de la corruption générale. Le père Castonguay de Marie-Immaculée (Montréal) confie au chanoine Panneton qu'il regrette que le clergé n'appuie pas les « hommes valeureux de la Ligue qui voudraient une résurrection de mœurs électorales quelque peu décentes »²⁶⁷. Il affirme que le clergé a la bouche « cousue de fil d'or et d'argent du grand cheuf [sic] ».

L'élection provinciale de 1956 est un nouveau triomphe pour l'Union nationale, qui récolte 72 des 93 comtés. Dans *Le Devoir*, Paul Sauriol blâme la corruption de l'Union nationale ainsi que l'incapacité de Georges-Émile Lapalme et des syndicats à mobiliser le vote²⁶⁸. André Laurendeau dénonce le règne de l'argent et l'indifférence de l'électorat²⁶⁹. *Le Devoir* publie plusieurs lettres de lecteurs expliquant les raisons pour lesquelles selon eux l'Union nationale est restée au pouvoir et le clergé est mis en cause²⁷⁰. Des politiciens s'en plaignent également. René Chaloult, qui tentait de se faire de nouveau élire, attribue sa défaite aux accusations de communisme proférées à son endroit. Il affirme que des communautés religieuses ont fait prier leurs élèves pour qu'il ne soit pas élu²⁷¹. Georges-Émile Lapalme accuse lui aussi dans ses mémoires les communautés religieuses d'avoir fait prier pour sa défaite et sa « conversion »²⁷². Ces rumeurs ne sont pas très différentes de celles qui circulaient au lendemain de 1935, où les communautés religieuses étaient accusées d'avoir qualifié Louis-Alexandre Taschereau de franc-maçon devant leurs élèves.

Encore une fois, le clergé est tenu partiellement responsable du résultat de l'élection. Alors que certains blâment les prêtres d'avoir publiquement appuyé l'Union nationale, d'autres les accusent au contraire d'avoir gardé le silence et d'avoir toléré l'immoralité de la campagne électorale. Comme l'abbé Aurèle Parrot en 1935, André Laurendeau relève les attentes paradoxales qu'ont les fidèles à l'endroit du clergé. Bien qu'on souhaite que les prêtres ne se mêlent pas de la chose

²⁶⁶ « Circulaire au clergé », Mandements Mgr G.-L. Pelletier, 1956-1957, P. 346-351.

²⁶⁷ ASSJ, Fonds Panneton, lettre d'E. Castonguay à Georges Panneton, 3 novembre 1957.

²⁶⁸ Paul Sauriol, « Quelques leçons du vote », *Le Devoir*, 22 juin 1936.

²⁶⁹ André Laurendeau, « Qui a élu M. Duplessis? », *Le Devoir*, 27 juin 1936

²⁷⁰ André Laurendeau, « La politique provinciale », *Le Devoir*, 4 août 1956.

²⁷¹ DAUL, Fonds Gérard Dion (désormais Fonds Dion), lettre de René Chaloult à Louis O'Neill, 8 août 1956.

²⁷² Georges-Émile Lapalme, *Le vent de l'oubli*, Montréal, Léméac, 1969, p. 204-205.

politique, on souhaite les voir dénoncer la corruption²⁷³. Sous le couvert de l'anonymat, des prêtres participent au débat. « Un vieux curé » trace un parallèle entre les élections de 1935 et celles de 1956: « Ce qui était mal et dénoncé par des prêtres en 1935 est-il donc devenu une vertu en 1956? On sait qu'on dénonça alors les méchants libéraux, et ma foi, je n'en veux aucunement aux dénonciateurs de ce temps-là. Faut-il maintenant se taire devant les tactiques semblables des vertueux nationaux? »²⁷⁴ « Un jeune prêtre de Sherbrooke » explique dans *Le Devoir* que le clergé ne peut se permettre de dénoncer les pratiques de l'Union nationale, puisque les premiers à souffrir de la perte des octrois ne seraient pas les religieux eux-mêmes, mais les enfants, les malades et les vieillards dont ils ont la charge²⁷⁵.

De nombreux prêtres et religieux sont mis en cause, accusés d'avoir soutenu l'Union nationale ou d'avoir simplement mordu à la propagande du régime, mais *Le Devoir*, comme *Le Soleil* et le Canada en 1935, ne mentionne généralement pas de nom. *Le Devoir* reproduit son approche de 1935, où il avait partagé les témoignages de religieux anonymes accusant le gouvernement libéral de manœuvrer pour les empêcher de voter. Un curé de Drummondville est par exemple accusé d'avoir encouragé ses paroissiens à faire preuve de reconnaissance au moment du vote, mais la rédaction s'abstient de le nommer²⁷⁶. Le seul nom mentionné est celui de l'abbé Odilon Gauthier, curé de Charlesbourg. Le dimanche précédant les élections, il aurait fait la déclaration suivante dans son prône: « Voilà assez longtemps que vous avez un député de l'opposition, un député assis entre deux chaises. Tâchez donc de voter pour un député qui sera assis sur la chaise. »²⁷⁷ Un discours de Mgr Desmarais est également dénoncé²⁷⁸. Comme en 1935, le Parti libéral envisage de faire appel à Rome pour faire une enquête sur le clergé²⁷⁹.

3.1 Lendemain d'élections

La plupart des critiques et des déclarations publiées par *Le Devoir* sont anonymes ou alors publiées sous pseudonyme. De nombreux prêtres et religieux prennent part au débat sans révéler

²⁷³ André Laurendeau, « Ce qu'on demande au clerc », *Le Devoir*, 6 août 1956.

Un vieux curé, « Une lettre d'un vieux curé », Le Devoir, 23 août 1956.
 Un jeune prêtre de Sherbrooke, « Mœurs électorales », Le Devoir, 17 août 1956.

²⁷⁶ Pierre Laporte, « La religion mise au service de la campagne », *Le Devoir*, 10 octobre 1956.

²⁷⁷ Pierre Laporte, « L'Union nationale distribue le discours d'un évêque comme littérature politique », *Le Devoir*, 11 octobre 1956.

²⁷⁸ *Ibid*.

²⁷⁹ Pierre Laporte, « Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques », *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1956.

leur nom. « Un frère convers », « un jeune prêtre de Sherbrooke », « un prêtre de Québec » et « un vieux curé » dénoncent les mœurs électorales des Canadiens français²⁸⁰. Seuls deux prêtres font une sortie publique et celle-ci est fortement remarquée. Il s'agit des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill. Le premier est professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval tandis que le second est professeur de morale au Petit Séminaire de Québec. Ils dirigent ensemble la revue *Ad Usum Sacerdotum*, périodique dont la distribution est limitée au clergé. C'est dans les pages de cette revue qu'ils publient un article intitulé « Lendemain d'élections »²⁸¹. *Le Devoir* publie l'article dans ses pages le 7 août 1956 sans mentionner le nom des auteurs²⁸². Une semaine plus tard, l'article est de nouveau publié et les auteurs sont identifiés²⁸³.

Les deux prêtres dénoncent « le déferlement de bêtise et l'immoralité dont le Québec vient d'être témoin ». Ils accusent les politiciens canadiens-français de s'abaisser à une démagogie digne d'Hitler ou de Staline. Ils déplorent particulièrement l'anticommunisme exacerbé et l'abus du concept d'autonomie provinciale. Ils fustigent également la corruption électorale, qui leur semble pire à chaque élection. Ils blâment pour cela les Canadiens français qui leur semblent de plus en plus enclins à vendre leur vote au plus offrant.

Le passage qui nous intéresse plus particulièrement est celui où les abbés Dion et O'Neill accusent le clergé de contribuer à affaiblir les mœurs électorales. Ils dénoncent les prêtres pour qui « la moralité se réduit à peu près uniquement au problème des shorts, des robes-soleil ou de la loi du cadenas ». Ils accusent les communautés religieuses de se laisser acheter par les octrois discrétionnaires et de voter unanimement pour « la cause du bien ». Aucun parti n'est mentionné, mais puisque les partis d'opposition ne sont pas en mesure de distribuer des octrois, on déduit que le parti visé est celui qui forme le gouvernement. Les deux abbés dénoncent également leurs collègues qui ont directement participé à la campagne et citent quelques exemples, bien qu'aucun nom ne soit mentionné :

²⁸⁰ André Laurendeau, « Ce qu'on demande au clerc », *Le Devoir*, 6 août 1956; Un jeune prêtre de Sherbrooke, « Mœurs électorales », *Le Devoir*, 17 août 1956; Un jeune prêtre de Sherbrooke, « Mœurs électorales », *Le Devoir*, 17 août 1956; Un jeune prêtre de Sherbrooke, « Mœurs électorales », *Le Devoir*, 17 août 1956.

²⁸¹ Gérard Dion et Louis O'Neill, « Lendemain d'élections », *Ad Usum Sacerdotum*, Vol. 11, No. 9-10, juin-juillet 1956.

²⁸² Anonyme, « Une vue d'ensemble », *Le Devoir*, 7 août 1956.

²⁸³ Gérard Dion et Louis O'Neill, «L'immoralité politique dans la province de Québec », *Le Devoir*, 14 août 1956.

« Dans une paroisse de banlieue de Québec, un curé a poussé la bienveillance non seulement jusqu'à parler en chaire en faveur de son candidat mais est même allé, paraît-il, jusqu'à solliciter des votes à domicile. Autre cas: dans le même comté, un curé a conseillé de voter pour le candidat dont le parti serait au pouvoir: "Sans cela on n'a rien", dit-il. Un autre: "Votez pour qui vous voudrez, mais quand on a un bon gouvernement, on le garde". Un dernier cas: "Avant d'aller voter, n'oubliez pas de regarder notre belle école neuve." 284

Le curé de la banlieue de Québec est très probablement le curé Gravel de Boischatel, mentionné par Hector Laferté dans ses mémoires comme ayant « cabalé de porte en porte » 285. Les abbés Dion et O'Neill concluent à la nécessité de procéder à une campagne de moralité sociale. Le clergé, expliquent-ils, doit cesser de limiter le péché à la luxure, à l'intempérance et au blasphème. Il doit également s'attaquer à la morale politique et civique.

Les députés de l'Union nationale s'abstiennent de tout commentaire. Le seul politicien dénonçant l'article est le sénateur libéral Jean-François Pouliot, qui réfute les accusations portées contre le clergé de la province. Celui-ci a toujours « fait preuve de dignité et d'impartialité » dans les élections fédérales et provinciales²⁸⁶. René et Jeannette Chaloult félicitent les deux abbés en privé²⁸⁷. Gérard Fillion déplore que les journaux catholiques et les revues pieuses ne se soient pas élevés contre la corruption dont les Canadiens français ont été témoins²⁸⁸. Les efforts des deux prêtres sont pourtant salués par le père Antonin Lamarche dans *La Revue dominicaine*²⁸⁹. Dans *La Patrie*, Roger Duhamel déplore la sévérité excessive des deux prêtres: « C'est généraliser abusivement que de laisser entendre que toute une population pratique la prostitution électorale comme un art d'agrément. »²⁹⁰ Dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, Harry Bernard accuse les deux abbés de partialité et d'avoir oublié la corruption qu'ont connu les Canadiens français sous Louis-Alexandre Taschereau²⁹¹. Un article non signé, possiblement de la plume du chanoine Georges Panneton, utilise sensiblement les mêmes arguments dans *Le Bien public* en ajoutant que la menace communiste n'est pas un mythe²⁹². L'auteur dit ne pas douter de la sincérité catholique de Georges-Émile Lapalme, mais l'accuse d'être mal entouré. Eugène L'Heureux accueille la

²⁸⁴ Anonyme, « Une vue d'ensemble », *Le Devoir*, 7 août 1956.

²⁸⁵ Hector Laferté, op. cit., p. 425.

²⁸⁶ « M. Pouliot réplique à M. St-Laurent », Le Devoir, 14 août 1956.

²⁸⁷ DAUL, Fonds Dion, lettre de René Chaloult à Louis O'Neill, 8 août 1956.

²⁸⁸ Gérard Filion, « Réforme des lois et des mœurs électorales », *Le Devoir*, 8 août 1956.

²⁸⁹ Antonin Lamarche, « Le sens des faits », *La Revue dominicaine*, octobre 1956, p. 180-183.

²⁹⁰ Roger Duhamel, « Un document explosif », *La Patrie*, 19 août 1956.

²⁹¹ Harry Bernard, « D'une étude *ad usum* », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 31 août 1956.

²⁹² « L'affaire Dion-Filion », Le Bien public, 24 août 1956.

déclaration des abbés Dion et O'Neill comme « une salutaire explosion de vérité » ²⁹³. On trouvera une liste plus complète des appuis et des réfutations dans le chapitre du livre de Suzanne Clavette consacré à ce sujet ²⁹⁴.

L'abbé Gérard Dion affirme avoir recu l'autorisation de la censure ecclésiastique pour publier son article²⁹⁵. Aucun évêque ne commente publiquement la sortie des deux prêtres mais plusieurs portent un jugement dans le privé. Mgr Pelletier interdit à l'abbé Dion de venir adresser la parole dans le diocèse de Trois-Rivières²⁹⁶. Mgr Martin, toujours un partisan de Duplessis, confie au père Émile Bouvier qu'il regrette que la revue *Relations* ait endossé l'article, preuve que la revue se dirige vers la gauche²⁹⁷. Le cardinal Léger se plaint lui aussi en privé de l'article à Anatole Vanier. Le seul aspect du texte qui semble l'affecter est la critique du clergé: « Comme toujours, le fallacieux prétexte de défendre l'Église devient une arme tournée vers elle. La manœuvre a été souvent exploitée par ses ennemis, même si ceux qui l'avaient forgée étaient sincères. »²⁹⁸ Il ne se préoccupe guère des critiques à l'endroit de l'Union nationale ou des mœurs électorales, contrairement à ce que Rumilly tente de faire croire en tronquant sa lettre²⁹⁹. Selon le chanoine Labrecque, Mgr Leblanc, évêque de Gaspé, a fustigé l'article devant ses prêtres et les aurait invités à se désabonner du *Devoir*. Si les évêques ne publient rien pour commenter l'article, c'est qu'ils sont divisés et que certains d'entre eux approuvent³⁰⁰. Effectivement, Mgr Douville, qui aimerait bien débarrasser la province du patronage, félicite les deux abbés. Il dit admirer leur clairvoyance et leur courage. Il les encourage à poursuivre « la libération des esprits et des volontés des ténèbres de l'erreur et de l'impérialisme politique de Québec »: « Comment l'électeur peut-il être libre quand la partie n'est pas égale, surtout si le jeu de l'autre n'est ni loyal, ni juste?»³⁰¹ Mgr Coderre, qui n'apprécie pas davantage la politique des octrois

²⁹³ Eugène L'Heureux, « La déclaration des abbés Dion et O'Neill : Une salutaire explosion de vérité », *Le Devoir*, 20 août 1956.

²⁹⁴ Suzanne Clavette, *op. cit.*, p. 230-268.

²⁹⁵ Cyrille Felteau, « La déclaration Dion-O'Neill avait été acceptée par la censure ecclésiastique », *Le Devoir*, 11 août 1956.

²⁹⁶ DAUL, Fonds Dion, lettre de Gérard Dion à Charles-Omer Garant, 10 mars 1958.

²⁹⁷ Émile Bouvier, « Entrevue avec Mgr A. Martin à Nicolet le 3 novembre 1956 », AJC, Fonds Émile Bouvier, BO-195-21

²⁹⁸ BANQ-TR, Fonds Duplessis, lettre de Paul-Émile Léger à Anatole Vanier, 16 août 1956.

²⁹⁹ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Vol. 2, p. 570.

³⁰⁰ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Cyrille Labrecque à Georges Panneton, 1^{er} août 1956.

³⁰¹ DAUL, Fonds Dion, lettre d'Arthur Douville à Gérard Dion, 9 juillet 1956.

discrétionnaires, encourage les abbés Dion et O'Neill à poursuivre leur œuvre et à publier un numéro complet de leur revue consacré au civisme³⁰².

Les abbés Dion et O'Neill, loin d'être des moutons noirs, reçoivent de nombreux encouragements de la part de membres du clergé. Nous avons mentionné les quelques prêtres qui ont écrit au Devoir et qui partagent leurs préoccupations. Nous avons également recensé 35 prêtres et religieux à avoir félicité les deux auteurs en privé. On retrouvera la liste en annexe. Le père Georges-Henri Lévesque écrit de Genève aux deux abbés pour les féliciter³⁰³. L'abbé Gérard Guité de St-Elzéar (Bonaventure) leur propose de publier à nouveau l'article sous forme de manifeste. Il l'informe que lui et « quelques confrères » de sa région seraient prêts à le signer. Il pose un jugement sévère sur la situation: « Il était grand temps que cette vérité sorte et que ce qui reste de conscience chrétienne dans le clergé proteste devant ce saccage, cette déprédation sauvage de toutes nos valeurs morales, car, comme vous l'avez souligné, le mal est grand dans notre population, même dans notre clergé et un vigoureux coup de barre s'impose. » 304 Le curé Ernest Lapierre de St-Bernard de Rouville informe les deux abbés que tous ses confrères et « la grande majorité des laïques » sont d'accord avec eux³⁰⁵. L'abbé Albert Lefebvre de St-Raymond de Hull affirme lui aussi que plusieurs de ses confrères approuvent l'article³⁰⁶. Le père Georges-Albert Boissinot des religieux de Saint-Vincent de Paul recommande aux deux abbés d'envisager une republication de leur article tout juste avant les élections de 1960³⁰⁷. L'abbé Denis Duval confie à l'abbé O'Neill qu'il croit que ceux qui désapprouvent l'article sont « les esprits plutôt âgés, les esprits conservateurs, peut-être aussi certain nombre de timides »308. L'abbé Duval déplore les « tendances mccarthystes [sic] de l'Union nationale ». Il ne croit pas cependant que l'Union nationale ait le monopole de la « malhonnêteté des procédés » et ne croit pas que l'article soit anti-duplessiste. L'abbé H. Bérubé de St-Edward croit que les évêques québécois vont se réjouir que les deux prêtres aient véhiculé pour eux un message qu'ils souhaitaient certainement

³⁰² DAUL, Fonds Dion, lettre non datée de Gérard-Marie Coderre à Gérard Dion.

³⁰³ DAUL, Fonds Dion, lettre de Georges-Henri Lévesque à Gérard Dion, 20 août 1956.

³⁰⁴ DAUL, Fonds Dion, lettre de Gérard Guité à Gérard Dion, 8 août 1956.

³⁰⁵ DAUL, Fonds Dion, lettre d'Ernest Lapierre à Gérard Dion, 12 août 1956.

³⁰⁶ DAUL, Fonds Dion, lettre d'Albert Lefebvre à Louis O'Neill, 23 août 1956.

³⁰⁷ DAUL, Fonds Dion, lettre de Georges-Albert Boissinot à Gérard Dion, 14 août 1956.

³⁰⁸ DAUL, Fonds Dion, lettre de Denis Duval à Louis O'Neill, 20 août 1956.

diffuser³⁰⁹. Des prêtres travaillent ardemment à la diffusion du travail des abbés Dion et O'Neill. Selon Pierre Laporte, un curé de Montréal a acheté 3000 exemplaires de la brochure pour les distribuer dans sa paroisse et des communautés religieuses en commandent par centaines³¹⁰.

Les abbés Dion et O'Neill recoivent également des critiques. Un prêtre de Québec-Quest croit que l'appui des religieux à l'Union nationale ne vient pas de la peur du communisme, mais de la faiblesse du Parti libéral, dont le programme se limitait selon lui à réduire les impôts et à appuyer les centralisateurs³¹¹. C'est par crainte de voir le gouvernement provincial complaisant avec le gouvernement fédéral que les prêtres ont voté pour l'Union nationale. Le curé J.-Alphonse Beaulieu de St-Alexis de Matapédia rappelle aux deux abbés que de nombreux prêtres ont voté pour le Parti libéral, à qui il reproche de blâmer le clergé pour chacune de ses défaites: « Dès qu'il est en présence d'un prêtre qui ne semble pas du parti, il l'accuse de faire de la politique et essaie, par tous les moyens, de le diminuer. À chaque fois qu'il perd une élection, il fait une crise d'anticléricalisme. »³¹² Il croit que signaler la corruption de l'Union nationale est tout à fait acceptable à condition de ne pas généraliser et de ne pas omettre les abus commis par le Parti libéral. L'abbé Camille Lebel déplore en particulier le jugement sévère des deux abbés à l'endroit des religieuses, accusées de voter en bloc pour l'Union nationale à la demande de leur curé: « Une sœur, Monsieur O'Neil, c'est un être têtu, pas facile à manier, fort peu influençable. [...] Il suffirait que leur curé leur dise de voter d'un côté pour qu'elles votent de l'autre. »³¹³ Le père franciscain Adrien Gauvreau approuve publiquement les déclarations des deux prêtres, mais déplore l'utilisation partisane qui en est faite³¹⁴.

La critique la plus complète et la plus nuancée est celle de l'abbé Raymond Lavoie, qui reproche aux deux prêtres de laisser entendre que tous les prêtres, religieux et religieuses de la province ont voté bleu « parce qu'ils ont la conscience déformée ou bien que la propagande les a

³⁰⁹ DAUL, Fonds Dion, lettre d'H. Bérubé à Gérard Dion, 6 septembre 1956.

Pierre Laporte, « Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques », *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1956; 15 septembre 1956.

DAUL, Fonds Dion, lettre anonyme à Gérard Dion, 10 août 1956. La lettre est signée « Un ami religieux qui a voté pour M. Jean-Paul Galipeault ».

³¹² DAUL, Fonds Dion, lettre de J.-Alphonse Beaulieu à Gérard Dion, 15 septembre 1956.

³¹³ DAUL, Fonds Dion, lettre de Camille Lebel à Gérard Fillion, 3 septembre 1956.

³¹⁴ Adrien Gauvreau, « Réforme ou révolution? », Le Devoir, 5 octobre 1956.

circonvenus w³¹⁵. L'abbé Lavoie croit que ceux qui ont voté pour l'Union nationale l'ont fait surtout parce qu'ils n'ont pas trouvé de bonne raison de voter pour le Parti libéral. Il reconnaît tout de même que la corruption du gouvernement provincial est intolérable³¹⁶. Il reproche aux deux abbés leurs généralisations, qu'il juge injustes: « C'est fausser le problème que de conclure, comme vous le faites, que des procédés immoraux étant intervenus à plus forte dose du côté de l'Union nationale, leur succès prouve que nous sommes un peuple corrompu. Tirez les conclusions que vous voulez au sujet des organisations politiques, mais ne vilipendez pas toute la population. w³¹⁷. L'abbé Lavoie explique que les Canadiens français ont été trahis si souvent par les politiciens qu'ils ne croient plus aux promesses électorales et ont donc le réflexe d'aller au plus offrant: « Sans doute Baptiste ne pèche pas gravement, quand, placé devant deux candidats qui lui mentent à tour de rôle en lui affirmant que tout le mal possible lui surviendra s'il vote "contre", il vote pour celui qui ajoute une paire de souliers à ses duperies w³¹⁸. Il ajoute que la victoire de l'Union nationale aurait été la victoire de la corruption uniquement si tout le mal se trouvait chez les bleus et tout le bien chez les rouges comme si le pape avait excommunié l'Union nationale.

Des critiques sont évidemment plus catégoriques. Le curé J. T. Tétreau de l'Immaculée-Conception de Drummondville traite les deux abbés de « calomniateurs du clergé canadien-français » 319. L'abbé J. A. Melançon du Séminaire de Nicolet qualifie l'article de « coup de pied de vache » 320. Les critiques les plus acharnés sont encore une fois ces « ultras » qui gravitent autour de Maurice Duplessis. Le chanoine Georges Panneton croit que l'article va faire la joie des francs-maçons, des orangistes et des communistes puisqu'il discrédite la province et le clergé devant tout le pays. Les centralisateurs seront heureux de cet article qui va retirer à Duplessis toute sa crédibilité au cours de la prochaine conférence fédéral-provincial 321. Le curé Gravel croit que les abbés Dion et O'Neill ont des accointances avec les milieux communistes, qui

³¹⁵ DAUL, Fonds Dion, lettre de Raymond Lavoie à Gérard Dion, 27 juillet 1956.

³¹⁶ DAUL, Fonds Dion, lettre de Raymond Lavoie à Gérard Dion, 11 août 1956.

³¹⁷ DAUL, Fonds Dion, lettre de Raymond Lavoie à Gérard Dion, 3 septembre 1956.

³¹⁸ *Ibid*.

³¹⁹ DAUL, Fonds Dion, lettre de J. T. Tétreau à Gérard Dion, 21 août 1956.

³²⁰ DAUL, Fonds Dion, lettre de J. A. Melançon à Gérard Dion, 9 août 1956.

³²¹ ASSJ, Fonds Panneton, lettre de Georges Panneton à Léopold Richer, 12 août 1956.

applaudissent leur article³²². Le curé croit à un vaste complot impliquant les deux abbés, *Le Devoir*, la revue *Cité libre*, les communistes, la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, le tout appuyé par l'archevêché de Québec qui tente de faire de *L'Action catholique* un organe libéral³²³. Il reproduit la critique de Roger Duhamel dans son bulletin paroissial, *Le Boischatel*³²⁴. En octobre 1956, alors que les étudiants de l'Université Laval manifestent devant le Parlement de Québec pour réclamer une aide financière accrue aux universités, le curé Gravel « informe » Duplessis qu'ils sont inspirés par les abbés Dion et O'Neill. Il propose au premier ministre de lui prêter un groupe de fiers-à-bras qui n'attendent qu'une occasion d'aller « servir une leçon aux voyous de l'Université »³²⁵.

Les réactions aux élections de 1956 et à l'article des abbés Dion et O'Neill démontrent encore une fois la diversité des positions politiques du clergé. Visiblement, de nombreux prêtres partagent les préoccupations des deux prêtres. Ceux qui les critiquent, pour la plupart, ne le font pas par sympathie pour l'Union nationale. La correspondance du curé Gravel, du chanoine Panneton et du chanoine Labrecque est à ce sujet révélatrice. Ces trois prêtres se sentent euxmêmes de plus en plus isolés dans le clergé, qui semble s'impatienter devant la corruption électorale et réclame du changement.

3.2 Les élections de 1960

Maurice Duplessis meurt à Schefferville le 7 septembre 1959. Il est remplacé par Paul Sauvé, qui meurt à son tour en janvier 1960. C'est finalement Antonio Barrette, ministre du travail, qui mène l'Union nationale au cours de la campagne électorale de 1960. Bien que le nouveau chef prétende incarner le changement, l'image de l'ancien reste intimement liée à celle du parti. À la veille des élections, la lettre amicale qu'adressait le cardinal Villeneuve à Maurice Duplessis au lendemain de sa défaite de 1939 est lancée dans le public. *Le Bien public* de Trois-Rivières est le premier journal à la publier. Bien que le journal présente la lettre comme un « document historique », sa diffusion est l'occasion de rappeler que Duplessis « a fait progresser admirablement notre patrie

_

³²² ASSJ, Fonds Panneton, lettre de Pierre Gravel à Georges Panneton, 30 août 1956.

³²³ ASSJ, Fonds Panneton, lettre de Pierre Gravel à Georges Panneton, 8 novembre 1956.

³²⁴ Roger Duhamel, « Un document explosif », Le Boischatel, 21 août 1956.

³²⁵ ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Pierre Gravel à Maurice Duplessis, 24 octobre 1956.

québécoise »³²⁶. Selon le chanoine Labrecque, c'est Auréa Cloutier, secrétaire de Duplessis, qui a remis la lettre aux journaux. Le chanoine dit espérer que le cardinal Léger s'en inspirera: « L'opinion du défunt ne concorde guère avec celle du suivant. »³²⁷ N'en déplaise au chanoine, l'opinion du cardinal Léger à propos de Duplessis est probablement semblable à celle du cardinal Villeneuve, dont les sympathies pour l'Union nationale ont été exagérées sinon inventées par la propagande. Voilà tout de même qui explique comment la prétendue alliance entre le prélat de Québec et le chef de l'Union nationale est passée à l'histoire.

Un autre appui du clergé est utilisé par la propagande du parti. Peu de temps avant les élections, Mgr Ira Bourassa, curé de Saint-Jean-Baptiste-de-Sherbrooke, participe à un hommage public au ministre Johnny Bourque et livre à son sujet un discours élogieux: « Il n'a pas dévié de sa religion, pas plus que de son honnêteté et de son intégrité dans sa vie politique. » Répondant aux abbés Dion et O'Neill, Mgr Bourassa ajoute que les politiciens québécois « sont les plus honnêtes de tout le Canada ». Ce discours vaut au curé, selon son témoignage, une centaine de lettres injurieuses. On le blâme d'avoir fait l'éloge de Bourque, qui est un dictateur, un divorcé et un communiste 329. Les libéraux ne sont pas les seuls à être accusés injustement d'être des bolchévistes immoraux.

En 1960, à l'approche des élections, les abbés Dion et O'Neill publient une version bonifiée de leur article de 1956 sous forme de livre intitulé *Le chrétien et les élections*³³⁰. Le livre contient des textes des deux abbés et de théologiens ainsi que des documents épiscopaux et pontificaux. On y retrouve notamment une lettre pastorale de Mgr Coderre, publiée en 1959, qui réclame l'éradication de la corruption électorale et l'avènement d'une démocratie véritable au Canada français³³¹. Le chanoine Armand Racicot, qui préface l'ouvrage, explique que les évêques sont allés aussi loin qu'ils le pouvaient dans l'énoncé des principes sur le civisme et que le livre des

_

³²⁶ « Lettre de S. E. le Cardinal Villeneuve à l'Hon. Maurice Duplessis », *Le Bien public*, 29 avril 1960.

³²⁷ ASSJ, Fonds Panneton, lettre de Cyrille Labrecque à Georges Panneton, 2 mai 1960.

³²⁸ « Électeurs et élus ne sont pas pires ici qu'ailleurs... », *Le Devoir*, 21 mars 1960.

³²⁹ Ira J. Bourassa, « La démocratie au Ouébec et ailleurs », *Le Devoir*, 21 avril 1960.

Gérard Dion et Louis O'Neill, *Le chrétien et les élections : textes pontificaux et épiscopaux, documents historiques, textes divers sur la moralité*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 123 p. ³³¹ Gérard Dion et Louis O'Neill, *op. cit.*, p. 76-87.

deux abbés vient traduire la pensée de l'épiscopat « dans la pratique quotidienne » ³³². Lors du lancement du livre, le chanoine Racicot précise que Mgr Roy et Mgr Coderre ont tous deux approuvé sa publication ³³³. Pendant la campagne électorale, le Parti libéral distribue *Le chrétien et les élections* aux communautés religieuses et aux curés de la province ³³⁴. « Un religieux » répond qu'il s'agit d'une tactique insultante et que le Parti libéral ferait bien de distribuer le livre à ses propres membres ³³⁵. Le père jésuite Richard Arès emboîte le pas aux abbés Dion et O'Neill en dénonçant à son tour la corruption:

« Se parjurer, vendre son vote, se livrer à des violences ou au trafic des votes, que ce soit pour de l'argent, de l'alcool, une situation ou des honneurs, autant d'actes contraires à la morale du bien commun et en définitive à la vraie démocratie, autant d'actes qui tuent chez les citoyens le respect d'eux-mêmes et des autres, en même temps que le souci de l'intérêt général et le sens des devoirs qu'impose à chacun la vie politique. »³³⁶

Cette fois, un évêque prend la parole publiquement. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, traite dans un discours du rapport du clergé à la politique. Il croit qu'il est du devoir des prêtres d'encourager les fidèles à se détacher de la « fausse idole » du parti politique et d'apprendre à juger équitablement les candidats et les programmes. Il déclare que le prêtre ne doit se faire ni « l'adulateur du pouvoir » ni « le censeur et le juge par-dessus la tête des évêques » 337. L'évêque conclut en ordonnant à son clergé de ne pas assister aux assemblées politiques et de ne pas permettre leur tenue dans les salles paroissiales afin d'empêcher les accusations que le clergé appuie l'un ou l'autre des partis politiques. Dans son ensemble, le discours de Mgr Bernier semble neutre et paraît viser autant les prêtres qui appuient l'Union nationale que ceux qui la critiquent. Cependant, l'évêque ne cite en exemple que le seul cas des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill, qui sont sortis de leur rôle en critiquant l'Union nationale, un rôle qui revient à l'épiscopat. Le discours de Mgr Bernier prend donc l'allure d'une condamnation.

³³² Michel Roy, « Un livre choc des abbés Dion et O'Neill : Le chrétien et les élections », Le Devoir, 4 mai 1960.

^{334 «} Échos de la campagne », Le Devoir, 24 mai 1960.

^{335 «} Échos de la campagne », Le Devoir, 6 juin 1960.

³³⁶ Richard Arès, « On n'a pas le droit de ne considérer que son intérêt personnel », *Le Devoir*, 26 mai 1960.

³³⁷ « Le prêtre ne doit être ni l'adulateur ni le détracteur du pouvoir », *Le Devoir*, 29 avril 1960.

Le chanoine Cyrille Labrecque se réjouit de ce « bon coup de massue » ³³⁸. L'abbé Paul-Émile Bolté, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, recommande à l'abbé Dion un appel à Rome pour protester contre la déclaration de Mgr Bernier ³³⁹. Dans *Le Messager* de Sherbrooke, l'abbé Gérard St-Pierre défend Mgr Bernier et dénonce l'utilisation partisane que font les adversaires de l'Union nationale du volume des abbés Dion et O'Neill³⁴⁰. L'article de l'abbé St-Pierre, comme le discours de Mgr Bernier et l'éloge de Mgr Bourassa, est repris et distribué par l'Union nationale³⁴¹. L'abbé St-Pierre déplore l'utilisation partisane qu'on fait de son article³⁴².

Michel Chartrand, chef du Parti social-démocrate, défend publiquement le droit du prêtre de juger les questions politiques³⁴³. Gérard Pelletier réfute la condamnation de Mgr Bernier dans les pages de *Cité libre*³⁴⁴. Il condamne en même temps l'hypocrisie de l'évêque de Gaspé, qui refuse de bénir une centrale syndicale mais accepte de bénir le siège social de la mine de Murdochville. De façon plus générale, Pelletier critique les évêques qui, en termes de moralité, ne se soucient que de la chasteté et du respect à l'autorité. Pelletier ne s'explique pas qu'on critique les prêtres qui critiquent l'Union nationale mais qu'on laisse faire les prêtres qui l'encensent publiquement.

En 1935, le cardinal Villeneuve avait publié une lettre endossée par tous ses collègues sur la moralité des élections. *L'Action catholique* la reproduit au cours de la campagne de 1960³⁴⁵. Le cardinal Léger répète l'exercice de son prédécesseur. Il rédige un texte accepté par ses collègues de l'épiscopat que les prêtres doivent lire en chaire les deux dimanches avant les élections. La lettre, beaucoup plus courte que celle du cardinal Villeneuve, adresse directement le problème dénoncé par les abbés Dion et O'Neill:

« Le vote doit être libre et donné consciencieusement, c'est-à-dire, en vue du bien commun, et non pas par esprit de parti ou pour des intérêts particuliers. Le vendre, l'acheter, ou le forcer de quelque manière que ce soit, constitue une faute grave de sa nature. Même sans vendre son vote, on pourrait être imprudent, et souvent injuste, en offrant ou en acceptant

³³⁸ ASSJ, Fonds Panneton, lettre de Cyrille Labrecque à Georges Panneton, 2 mai 1960.

³³⁹ DAUL, Fonds Dion, lettre de Paul-Émile à Gérard Dion, 29 avril 1960.

³⁴⁰ Gérard St-Pierre, « L'évêque », *Le Devoir*, 3 juin 1960. L'article est tiré du *Nouvelliste* de Trois-Rivières.

³⁴¹ Louis-Philippe Roy, « L'Église est au-dessus », *L'Action catholique*, 16 juin 1960.

André Laureandeau, « L'évêque », Le Devoir, 4 juin 1960; « Échos de la campagne », Le Devoir, 16 juin 1960.

^{343 «} Le chef du PSD répond à Mgr Bernier », Le Devoir, 30 avril 1960.

³⁴⁴ Gérard Pelletier, « Ni contempleur, ni adulateur... », *Cité libre*, juin-juillet 1960, p. 1-2.

Rodrigue Villeneuve, « Le droit de vote et les devoirs qui en découlent », L'Action catholique, 14 juin 1960.

des avantages, d'argent ou autres, disproportionnés avec des services légitimement rendus. » 346

Comme en 1935, on constate un sentiment, partagé par le haut et le bas clergé, sur la nécessité de moraliser les élections.

Le clergé intervient davantage au cours des élections de 1960 qu'il ne l'a jamais fait depuis 1935. Dans la plupart des cas, nous l'avons vu, il s'agissait, comme en 1935, de réclamer des élections propres et honnêtes. Un débat public sur le rôle politique des prêtres a pris, comme en 1935, l'allure d'un débat partisan. Quant à l'implication électorale des prêtres, il nous semble qu'elle a été, comme en 1935 encore une fois, fortement exagérée. Le discours de Mgr Bourassa, qui n'était pas un discours réellement partisan ni un éloge particulièrement éloquent, a pourtant été dénoncé par les lecteurs du *Devoir* et utilisé par la propagande de l'Union nationale comme la preuve que l'Église appuie l'Union nationale. On y a ajouté le discours de Mgr Bernier et l'article de l'abbé Saint-Pierre, qui étaient des attaques contre l'implication politique du prêtre. Nous en déduisons que l'Union nationale n'a pu utiliser d'autres interventions publiques du clergé en sa faveur. Le curé Gravel et les quelques autres prêtres dénoncés par Le Devoir en 1956 ont probablement récidivé en 1960. Impossible toutefois de déduire que ces quelques exemples éparpillés à travers la province soient représentatifs du clergé. Encore une fois, nous pouvons supposer que le Parti libéral a également eu ses appuis chez les curés, comme l'affirme le Dr Paquette dans ses mémoires. Les deux partis dénoncent l'intervention politique du clergé uniquement lorsque celle-ci leur est défavorable.

CONCLUSION

Le 22 juin 1960, le Parti libéral de Jean Lesage est porté au pouvoir avec 51% des votes et 51 des 95 sièges. C'est la date butoir qui symbolise le passage de la Grande Noirceur à la Révolution tranquille. Les sources nous manquent pour déterminer la réaction du clergé. Présentons tout de même la réaction du chanoine Cyrille Labrecque, qui confie son désarroi au chanoine Panneton:

« Nous voici donc sous le joug des libéraux. Le changement est pénible, mais il faut nous en accommoder. Je ne me laisse pas abattre, je souffre. Comme vous dites, l'horizon est sombre. Comment nos nouveaux maîtres vont-ils traiter la question de l'autonomie? Si l'on juge d'après les antécédents, nous avons raison de craindre, de craindre beaucoup.

³⁴⁶ Gérard-Marie Coderre, « Texte à lire avant une élection », *Lettres et mandements du diocèse de Saint-Jean*, Vol. X, 5 mai 1960.

Antiautonomistes et centralisateurs ils ont été, le seront-ils dans l'exercice du pouvoir provincial, comme le gouvernement Godbout? Il aurait été sage de ne pas se fier à eux... Nous n'avons pas mérité mieux peut-être. »³⁴⁷

Le chanoine Labrecque est, avec le chanoine Panneton et le curé Gravel, le plus ardent partisan de l'Union nationale dans le clergé. Il est donc fortement intéressant de constater que sa principale crainte à l'aube du changement de garde est de voir le gouvernement abandonner la cause de l'autonomie provinciale. L'Église n'est-elle pas au contraire en panique à l'idée de voir son pouvoir et ses prérogatives lui échapper au profit d'un gouvernement laïcisant? Cette crainte serait absurde puisque la laïcisation ne figure pas au programme du Parti libéral. Comme Adélard Godbout avant lui, Jean Lesage s'engage à ne jamais créer un ministère de l'instruction publique³⁴⁸. Le clergé n'est-il pas affolé de voir des bolchevistes au pouvoir? Il semblerait en fin de compte que même un ultraconservateur comme le chanoine Labrecque n'ait jamais cru que le Parti libéral du Québec était mené par des communistes.

L'Église québécoise de 1960 est bien différente de celle de 1930. Les évêques ont accepté l'urbanité du Québec et abandonné leur idéal de colonisation et de corporatisme. Tandis qu'en Italie et en France, la séparation de l'Église et de l'État fut violente, elle se fit au Québec dans la bonne entente, malgré des oppositions franchement affirmées. Les réformateurs de la Révolution tranquille ont trouvé de nombreux alliés à l'intérieur du clergé, le plus connu d'entre eux étant Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval et président de la commission d'enquête sur l'instruction publique. Selon David Seljak, l'Église québécoise post-Révolution tranquille s'est montrée ouverte à la démocratie participative, à la citoyenneté responsable et à l'affirmation des libertés individuelles, une évolution remarquable considérant sa longue opposition à ces traits de la société moderne³⁴⁹. Aux yeux de l'Église, les élections de 1944 à 1960 ne se font pas entre cléricaux et anticléricaux, encore moins entre communistes et anticommunistes. S'il a bien existé une dualité entre le Parti libéral et l'Union nationale, elle opposait plutôt les nationalistes aux fédéralistes, les autonomistes aux centralisateurs. Adélard Godbout et Georges-Émile Lapalme ne sont pas perçus comme des anticléricaux, mais comme

³⁴⁷ ASSJ, Fonds Panneton, lettre de Cyrille Labrecque à Georges Panneton, 26 juin 1960.

³⁴⁸ Claude Corbo et Jean-Pierre Couture, *Repenser l'école : une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au Rapport Parent*, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p. 315-316; Suzanne Clavette, *op. cit.*, p. 403. ³⁴⁹ David Seljak, « Why the Quiet Revolution was Quiet: The Catholic Church's Reaction to the Secularization of Nationalism in Quebec after 1960 », *CCHA*, *Historical Studies*, Vol. 62, 1996, p. 109-124.

des politiciens dont la naïveté et la servilité les pousseraient à accepter un compromis inacceptable. Maurice Duplessis est face à eux le gardien des prérogatives provinciales. Les évêques qui apprécient l'Union nationale pour sa lutte au communisme sont, nous l'avons vu, peu nombreux. Les évêques apprécient Duplessis pour son autonomisme, son intérêt pour les régions et sa générosité à l'endroit des institutions charitables. Cela n'empêche pas certains d'entre eux de porter sur lui un jugement sévère.

En 1960, les plus grands alliés de Duplessis dans le clergé sont plus isolés que jamais. Leur conservatisme les pousse à contester les réformes de Vatican II. Le curé Pierre Gravel se fait remarquer comme l'un des derniers prêtres québécois à conserver le port de la soutane au moment où tous les autres l'abandonnent³⁵⁰. Les chanoines Cyrille Labrecque et Georges Panneton s'opposent à la modernisation de l'Église catholique, qui leur apparaît comme un rejet de la tradition³⁵¹. Malgré leur marginalité, ces prêtres ont été utilisés comme la preuve que le clergé entier soutenait l'Union nationale. Nous avons pourtant démontré que les prêtres étaient encore une fois fort divisés dans leurs sympathies politiques.

Indépendamment de leurs préférences partisanes, ils sont nombreux à réclamer du changement à la fin des années 1950. Sur ce plan, le clergé joue, comme en 1935, le rôle de gardien de la morale que tous souhaitent encore le voir occuper, bien que ce faisant, il heurte parfois les sensibilités. Les dénonciations de la corruption de l'Union nationale sont beaucoup moins nombreuses et bruyantes que celles de la corruption du Parti libéral en 1935. Cela est d'ailleurs reproché par les contemporains. Cela s'explique toutefois par le fait que les dénonciations venant des prêtres sont assimilés à une critique partisane, à une intervention politique du clergé. Lorsque les prêtres ont dénoncé la corruption en 1935, on les a accusés d'attaquer le Parti libéral. Lorsqu'ils ont dénoncé la corruption en 1956 et en 1960, on les a accusés d'attaquer l'Union nationale. C'est la raison pour laquelle le cardinal Villeneuve et ses collègues ont resserré la discipline au lendemain des élections de 1935. Fort de ce précédent, le clergé ne peut évidemment pas intervenir de manière aussi forte en 1956 ou en 1960. La démission forcée du curé Lavergne en 1941 a dû faire réfléchir bien des imprudents sur les conséquences d'une

-

³⁵⁰ « Un curé de l'ancien régime », Le Journal des Pays d'en Haut, 24 juin 1967.

³⁵¹ ASSJ, Fonds Panneton, Dossier Cyrille Labrecque.

implication politique trop importante. L'acharnement des libéraux à blâmer les prêtres pour les résultats électoraux de 1935 a empêché l'intervention du clergé qu'ils ont réclamé en 1956 et en 1960.

Nous ne saurions comprendre le rapport unissant l'Église et l'État dans cette période complexe en nous basant uniquement sur les préférences partisanes alléguées des évêques et du clergé, comme ont eu tendance à le faire plusieurs auteurs cités au chapitre 1. Nous avons démontré que la politique de l'Église canadienne était régie par des règles bien particulières et suivait un ordre du jour qui ne se limitait pas au jeu des partis politiques. Nous ne sommes plus au 19^e siècle où la position de l'Église pouvait se résumer par la célèbre maxime « le ciel est bleu, l'enfer est rouge ». Comme le dira un jour Mgr Desmarais à Maurice Duplessis: « Le rouge est pourtant, ne vous en déplaise, la couleur liturgique de l'Esprit-Saint »³⁵².

_

³⁵² ASSJ, Fonds Duplessis, lettre de Joseph-Aldée Desmarais à Maurice Duplessis, 2 janvier 1950.

CONCLUSION

« Tous les souvenirs, ou presque tous, sont embués par le temps et ceux qui paraissent les plus clairs sont souvent déformés par les phantasmes de l'imagination. »¹ - Georges-Émile Lapalme

La Révolution tranquille ne marque pas la fin de l'influence politique du clergé. C'est en 1976 que les deux premiers prêtres-députés, Jacques Couture et Louis O'Neill, sont élus à l'Assemblée législative. Leur influence est d'autant plus grande qu'ils sont tous deux ministres dans le premier cabinet Lévesque². Encore en 2008, l'abbé Raymond Gravel est élu député fédéral du Bloc québécois dans Repentigny. Au-delà de l'implication politique des prêtres, le Parti libéral maintient longtemps sa tradition de tenir le clergé responsable de ses échecs. En 1966, René Lévesque lui-même accuse des curés de Montréal d'avoir fait de la publicité à l'Union nationale et d'avoir causé la défaite du Parti libéral, accusations qu'il reconnaîtra plus tard être non fondées³. En 1973, la publication d'un manifeste signé par 31 prêtres de la région de Québec provoque un nouveau scandale. Le document condamne les attaques des adversaires du Parti québécois qui accusent le séparatisme d'être contraire à l'évangile. Les auteurs sont accusés de partisannerie, d'autant plus que l'un des principaux rédacteurs, l'abbé Armand Therrien, est président du Parti québécois dans le comté de Portneuf. Libéraux et créditistes accusent ces prêtres « marxistes » de « provoquer une scission au sein des chrétiens en s'engageant politiquement »⁴. Ceux qui applaudissaient les écrits des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill lorsque ceux-ci semblaient favoriser le Parti libéral condamnent les prises de parole des prêtres maintenant que ceux-ci semblent favoriser le Parti québécois.

Au cours du 20^e siècle, l'Église catholique du Québec a été accusée tour à tour de favoriser le Parti libéral, l'Union nationale, le Bloc populaire canadien et le Parti québécois, comme elle a été tantôt accusée d'appuyer le patronat, tantôt de soutenir les syndicats. L'Église était si présente

¹ Georges-Émile Lapalme, Le bruit des choses réveillées, Montréal, Leméac, 1969, p. 13.

² Pierre Godin, René Lévesque: un homme et son rêve, Boréal, Montréal, 2007, p. 322; 346-347.

³ « On n'a rien trouvé dans les bulletins paroissiaux qui puisse mériter reproche », *La Presse*, 11 juin 1966; C. R., « Le rôle du clergé dans l'élection du 5 juin », *Le Devoir*, 14 juin 1966.

⁴ Pierre Boulet, « Le manifeste des religieux peut provoquer une scission au sein de la chrétienté », *Le Soleil*, 23 octobre 1973; Pierre Boulet, « Des prêtres pour qui l'Évangile passe par l'engagement politique », *Le Soleil*, 24 octobre 1973.

dans la vie des Canadiens français et ceux-ci étaient si fiers d'y appartenir qu'ils auraient souhaité que leur curé et leur évêque partagent chacune de leurs positions et les aident à les défendre. Prêtres et évêques ne pouvaient évidemment pas appuyer tout le monde et ils se sont parfois trouvés sans le vouloir à favoriser l'une ou l'autre des parties. Les libéraux de Louis-Alexandre Taschereau étaient ravis de bénéficier de l'appui du clergé et de présider à des bénédictions de ponts et d'écoles en compagnie des évêques, mais se sont mis à dénoncer l'ingérence des prêtres lorsque ceux-ci ont attaqué la corruption électorale et appuyé l'Action libérale nationale. Dans le même ordre d'idées, l'Union nationale se faisait une fierté de recevoir l'appui des évêques sur tel ou tel projet de loi, mais déplorait l'incursion du clergé en politique en 1956 et en 1960 lorsque celle-ci semblait favoriser le Parti libéral.

L'influence de l'Église, qu'on a cru voir atteindre son apogée sous Duplessis, a en réalité constamment diminué. Sous Louis-Alexandre Taschereau, la voix des évêques avait un réel impact sur la législation. Les seules oppositions du cardinal Villeneuve et de Mgr Gauthier suffisaient à faire reculer le premier ministre et son secrétaire provincial sur des projets de législation. Taschereau et David ne laissaient pas forcément le dernier mot aux évêques, mais leur accordait un rôle plus grand que ne le fera Duplessis. Ce dernier n'a jamais accepté de renoncer à sa politique pour satisfaire un évêque, fut-il cardinal. N'a-t-il pas créé un ministère de la jeunesse et du bien-être social malgré l'opposition du cardinal Villeneuve et une résolution commune de l'épiscopat québécois? N'a-t-il pas refusé d'amnistier les organisateurs de la grève d'Asbestos malgré une demande du pape lui-même? Les efforts des adversaires de Taschereau pour lui accoler une réputation d'anticlérical ont pourtant porté leurs fruits. La création de la Loi d'Assistance publique, la controverse sur les écoles juives, la présence de T.-D. Bouchard au cabinet et surtout les articles anticléricaux du Soleil et du Canada au lendemain de 1935 sont tant d'éléments qui ont été récupérés par les conservateurs pour mettre le gouvernement libéral en opposition avec l'Église, une opposition qui, nous l'avons démontré, n'existait que dans l'imaginaire des témoins. Malgré certaines remontrances exprimées par le très conservateur Mgr Comtois, les évêques dans leur ensemble s'étaient fort bien accommodés du régime Taschereau. Le cardinal Villeneuve et Mgr Gauthier en particulier appréciaient le chef libéral et l'ont apprécié encore davantage après son départ, lorsque Duplessis a bouleversé les règles du jeu et amené sa politisation excessive au gouvernement.

Davantage que Louis-Alexandre Taschereau, c'est Adélard Godbout qui incarne l'opposition à Duplessis sur les rapports entre l'Église et l'État. Le suffrage féminin et les réformes de l'éducation ont suffi à nous présenter Godbout comme un adversaire du clergé. Le chef libéral s'est pourtant présenté au cardinal Villeneuve comme son fils soumis. À la différence de Duplessis, cette soumission s'est exprimée dans une lettre privée et non dans une déclaration publique prononcée devant des dizaines de milliers de personnes et rapportée par tous les grands journaux. Duplessis faisait étalage de toutes les lettres de remerciements qui lui étaient adressées par les évêques alors que Godbout conservait pudiquement les siennes. Pensons au cas de l'Université de Montréal. Rappelons finalement que Duplessis accusait constamment son adversaire d'attaquer l'Église et de manquer de respect au clergé, des accusations dont ont fait grands cas journalistes et historiens comme si le chef de l'opposition était le porte-parole attitré des évêques. C'est ainsi que Duplessis passe pour un ultramontain apprécié de l'épiscopat tandis que Godbout est plutôt perçu comme un anticlérical.

La correspondance du cardinal Villeneuve et de Mgr Gauthier rend compte des sévères remontrances de l'épiscopat envers Duplessis au cours de son premier mandat. Le patronage et la guerre aux syndicats ne sont guère prisés par les évêques. Les relations s'adoucissent après la Seconde Guerre mondiale. La mort du cardinal Villeneuve fait perdre à l'épiscopat un chef fort et capable de l'unir dans un refus de se soumettre à l'État. Un à un, les évêques succombent aux pressions financières et acceptent de plier devant la machine de l'Union nationale. Certains résistent passivement, d'autres plus activement, mais l'histoire ne les a guère retenus, à l'exception de la figure mythique de Mgr Charbonneau. Lorsqu'on les cite, c'est pour mieux minimiser leur opposition et les présenter comme les exceptions qui confirment la règle. C'est ainsi que nous avons accepté des généralisations abusives résumées par des maximes telles que « les évêques mangent dans ma main ».

Qu'en est-il du clergé, qui aurait unanimement soutenu l'Union nationale du début à la fin et fait sa publicité jusqu'au confessionnal? Cette idée est évidemment erronée puisqu'il ne s'est jamais trouvé d'unanimité dans le clergé sur le plan politique. Il s'est toujours trouvé des prêtres libéraux qui sont parfois allés jusqu'à appuyer publiquement leur parti ou encore à attaquer ses

adversaires. Le père Georges-Henri Lévesque n'était pas au sein du clergé une voix prêchant dans le désert. Les prêtres nationalistes, surtout, ont mis beaucoup de temps à rallier l'Union nationale. Rappelons également que les sympathies politiques des prêtres ont grandement évolué au cours de la période étudiée. Pensons à tous ces prêtres et religieux qui ont appuyé l'Union nationale après avoir milité pour l'Action libérale nationale, le Parti national et le Bloc populaire canadien. Pensons également aux prêtres libéraux qui ont intégré l'Action libérale nationale en raison du refus de Louis-Alexandre Taschereau de renouveler sa politique.

Ces importantes variations dans les sympathies politiques du clergé s'expliquent par le refus traditionnel du système politique partisan par l'Église. C'est une constante que nous avons relevée tout au long de nos recherches. Depuis le *Programme catholique* de 1871, clercs et évêques se sont plus volontiers appuyés sur des hommes que sur des partis. C'est une des raisons pour lesquelles le Bloc populaire canadien, malgré sa plate-forme inspirée de celle de l'ALN, n'a pu conserver ses appuis après le départ de Philippe Hamel, Paul Gouin et René Chaloult. Le parti avait perdu ses cautions morales. L'indépendance de Chaloult vis-à-vis des partis politiques est une des raisons pour lesquelles de nombreux prêtres l'ont appuyé. Les prêtres étaient eux aussi, jusqu'à un certain point, indépendants de leur évêque dans leurs prises de position. Les envolées oratoires d'un abbé Gravel et d'un curé Lavergne ne reflétaient absolument pas les positions du cardinal Villeneuve et encore moins celles de l'Église. On a pourtant utilisé des cas aussi disparates pour prouver que l'Église toute entière appuyait Duplessis et abhorrait Taschereau.

Maurice Duplessis a lui aussi été jugé en tant qu'individu. Jusqu'à 1935, il n'était que le chef de l'opposition conservatrice et ne s'est guère distingué sur ce plan. Son alliance avec l'Action libérale nationale et son endossement tacite du Programme de Restauration sociale l'a fait découvrir sous un jour favorable. Il s'est ensuite distingué comme génie politique et est donc devenu, aux yeux du clergé anti-libéral et pro-ALN, le brillant tacticien qui saurait mener l'alliance au pouvoir et ainsi permettre l'accomplissement du programme. Sa « trahison » en 1936 lui a fait perdre de nombreux appuis et les seuls qui lui sont demeurés fidèles sont ses amis proches, les prêtres conservateurs et ceux qui ont bénéficié du soutien financier de l'État sous sa gouverne. Duplessis s'est ensuite révélé comme le plus redoutable adversaire du gouvernement fédéral et de ses politiques centralisatrices. C'est de cette façon surtout qu'il s'est ménagé les

sympathies politiques d'une grande partie du clergé, toujours majoritairement nationaliste. L'appui à l'autonomisme de l'Union nationale ne signifie pas un enthousiasme aveugle. De nombreux prêtres qui ne sont pas moins autonomistes que Duplessis déploraient la corruption électorale de l'Union nationale et certains sont allés jusqu'à la dénoncer publiquement.

Cette vision très personnelle de la politique est encore plus présente dans les rapports entre les évêques et le gouvernement. Nous avons démontré à quel point Duplessis avait personnalisé ses rapports avec chacun des évêques et à quel point les différences de relations amenaient des différences de traitement. Tandis que le premier ministre se montrait très généreux pour ses amis, il s'amusait à faire ramper ceux qui lui déplaisaient. Ses « ennemis déclarés » ne pouvaient rien espérer de lui. Au Québec comme au Canada, il n'y avait encore aucune règle régissant les rapports entre l'Église et l'État. Chaque affaire était traitée individuellement et chaque évêque était traité différemment selon l'estime que lui portait le premier ministre. Il ne s'agit pas là d'un phénomène propre à l'Union nationale. Alors que Mgr Gauthier pouvait profiter de sa bonne relation avec les ministres David et Perrault pour infléchir la politique du gouvernement Taschereau, un évêque hostile tel que Mgr Comtois ne pouvait guère espérer obtenir une oreille attentive de la part des libéraux. Pareillement, un Mgr Desranleau, coupable à la fois d'être réfractaire à la politique de guerre et d'être hostile au Parti libéral, ne pouvait espérer l'aide du gouvernement Godbout dans ses projets. Dans le même ordre d'idées, le Dr Albiny Paquette et Omer Côté ont eu de la difficulté à se faire accepter des archevêques de Montréal, un fait qui a nui considérablement aux relations entre l'archevêché et le gouvernement.

Toutes ces relations personnelles sont difficiles à cerner en raison des rapports diplomatiques unissant les ministres aux évêques. Nous avons vu comment certains prélats ont pu écrire des bons mots aux politiciens sans rien en croire. Les lettres de félicitations et d'encouragement des évêques à Duplessis ont été utilisées comme des gages de leur adhésion complète à la politique de l'Union nationale et de leur hostilité au Parti libéral. La figure du cardinal Villeneuve a été particulièrement malmenée. À chaque changement de régime, l'archevêque de Québec a été accusé de soutenir indument le gouvernement contre l'opposition: vendu à Taschereau d'abord, à Duplessis ensuite, puis finalement à Godbout et au gouvernement libéral fédéral. C'est pourtant son prétendu soutien à Duplessis qui est passé à l'histoire, la propagande de l'Union nationale

ayant été la plus efficace. Nous avons démontré que nous ne pouvions résumer la politique du cardinal à un simple appui à l'un ou à l'autre des partis politiques.

Les sympathies politiques des prêtres et des évêques n'ont pas été dictées, comme on l'a trop souvent affirmé, uniquement par leur conservatisme social. Même la Loi du Cadenas, qui devait être le fer de lance de la lutte au communisme en Amérique du Nord, n'a pas suffi à rallier le clergé à Duplessis en 1939 ou à faire oublier ses nombreux torts aux évêques. Ce conservatisme social s'applique d'ailleurs autant au Parti libéral qu'à l'Union nationale. Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout n'ont jamais eu l'intention de révolutionner l'État québécois et de laïciser l'éducation. Tout comme Duplessis, ils ont joué un rôle considérable dans la modernisation du Québec, une modernisation qui s'est faite en collaboration avec l'Église, toujours considérée comme une partie intégrante de la société québécoise et avec laquelle il fallait compter. Taschereau et Godbout étaient tout aussi respectueux que Duplessis des prérogatives des évêques, voire davantage. Ceux qui souhaitent encore prétendre le contraire devront s'appuyer sur des faits historiques et non sur des interprétations a posteriori basées sur des jugements idéologiques. En 1935 et en 1936, les prêtres qui ont appuyé l'Union nationale l'ont fait principalement par volonté de voir s'opérer une « restauration sociale » au Québec. Cette restauration sociale passait par l'assainissement des mœurs politiques, la mise au pas du capitalisme sauvage et la mise en place d'un programme nationaliste et chrétien. En face de l'Union nationale, le Parti libéral de Taschereau et Godbout semblait être le défenseur du statu quo, de la corruption et des grandes compagnies. De 1939 à 1960, les prêtres qui ont appuyé l'Union nationale l'ont fait principalement par opposition à la centralisation fédérale. En face de l'Union nationale, le Parti libéral de Godbout et Lapalme semblait être le larbin de son grand frère d'Ottawa, le complice du gouvernement de Mackenzie King et Saint-Laurent qui cherchait à dissoudre le Québec dans le grand tout canadien. S'il s'est bien trouvé quelques « ultras » pour redouter une la cisation communiste de la province de Québec, ces prêtres étaient des voix isolées et non les représentants d'une tendance générale.

Comment expliquer qu'une perspective à ce point erronée ait été élevée au rang de réalité historique? D'abord, les recherches historiques sur cette période ont été précipitées. Les premières monographies sur le duplessisme, dont celles qui sont encore le plus souvent utilisées

(Rumilly et Black), ont été écrites moins de vingt ans après la défaite de l'Union nationale en 1960. Les historiens qui se sont attelés à la tâche manquaient évidemment de recul. Envisageraiton que des travaux historiques se penchent dès aujourd'hui sur les grèves étudiantes de 2012? On
peut également pointer l'absence de sources. Nous avons présenté en introduction l'état
parcellaire des archives politiques. Ajoutons à cela l'impossibilité pour les chercheurs de
consulter les archives religieuses jusqu'à tout récemment. Les historiens ont longtemps été
limités, comme Antonin Dupont, à baser leurs études sur des archives de presse forcément
limitées, sur des archives politiques dont la conservation a été tout sauf méthodique et sur des
témoignages biaisés. Encore en 1993, Lucia Ferretti déplorait le peu d'intérêt des étudiants aux
études supérieures pour l'Église de la première moitié du XXe siècle et le fait que de nombreuses
archives n'aient pas encore été utilisées⁵. Sur le duplessisme en général et sur les relations entre
l'Église et l'État en particulier donc, les recherches ont longtemps été peu avancées, mais les
jugements ont été nombreux.

Tout au long de notre thèse, nous avons énuméré des mythes qui ont été élevés au rang de réalité historique sans que les historiens ne remettent en doute leur véracité ou l'objectivité des témoins qui les ont créés. Antonin Dupont, Bernard Vigod et Jean-Guy Genest, dont les biographies de Taschereau et Godbout sont encore aujourd'hui des références importantes, visaient principalement à réhabiliter leurs protagonistes et à en faire des héros incompris de leur vivant. Ces deux ouvrages qui donnaient le bon rôle au Parti libéral et le mauvais à l'Union nationale ont confirmé la vision « officielle » de l'histoire du Québec et ont été ainsi acceptés. Les travaux de Robert Rumilly ont été au contraire rejetés. Duplessiste notoire, l'historien de l'Union nationale ne pouvait être pris au sérieux. Cela n'a pas empêché de nombreux chercheurs de le citer et de prendre ses affirmations pour des réalités lorsque celles-ci confirmaient leurs préjugés. Rumilly n'a-t-il pas été le premier historien à affirmer qu'Adrien Arcand avait été mis au monde par Mgr Gauthier et que la Loi du Cadenas avait été commandée à Duplessis par le cardinal Villeneuve, deux idées qui, nous l'avons montré, sont demeurées bien vivantes dans l'historiographie sans jamais être prouvées?

-

⁵ Lucia Ferretti, «L'Église de Montréal (1900-1950) dans les Mémoires et les Thèses depuis 1980», Études d'histoire religieuse, Vol. 59, 1993, p. 105-123.

On dit de l'histoire qu'elle est écrite par le vainqueur. Du long conflit opposant Maurice Duplessis au Parti libéral, c'est ce dernier qui est sorti victorieux par défaut. Une fois l'Union nationale rayée de la carte, les libéraux ont eu tout le loisir de réécrire l'histoire. Or, nombreux sont les libéraux qui ont accusé le clergé d'avoir soutenu l'Union nationale et facilité sa victoire. C'est notamment le cas de Georges-Émile Lapalme, un des grands acteurs de la Révolution tranquille. Faut-il alors s'étonner que l'idée que les prêtres aient unanimement appuyé Duplessis ait fait son chemin?

Cette construction historique a été d'autant plus facile que les libéraux n'ont pas été les seuls à présumer d'un appui unanime de l'Église et du clergé à l'Union nationale. Des partisans de Duplessis l'ont également cru et affirmé, à commencer par Robert Rumilly qui, malgré lui, a fourni des munitions aux adversaires de l'Union nationale par son biais idéologique. La perception aurait pourtant pu être entièrement différente. N'aurait-on pas pu utiliser le soutien du cardinal Villeneuve à la politique de guerre canadienne, les attaques du père Georges-Henri Lévesque ainsi que les publications des abbés Dion et O'Neill pour démontrer que le clergé était massivement opposé à l'Union nationale, comme les seuls exemples de l'abbé Gravel et du curé Lavergne ont été utilisés pour démontrer que le clergé était hostile au Parti libéral de Taschereau?

Que l'Église catholique ait été socialement conservatrice ne fait aucun doute. On ne peut pour autant l'accuser d'avoir imposé ce conservatisme à la société québécoise. Elle n'en avait pas le pouvoir. Le clergé a certainement contribué aux succès partiels de l'Union nationale en 1935, mais ces prêtres qui ont publiquement appuyé l'Action libérale nationale appelaient précisément à rompre avec le conservatisme du gouvernement libéral. De 1936 à 1956, si certains prêtres et religieux ont appuyé l'Union nationale, leur rôle a été beaucoup moins visible et par le fait même beaucoup moins important. Le clergé n'a joué qu'un rôle mineur dans ces joutes électorales. En 1960, c'est davantage le Parti libéral qui a bénéficié du soutien du clergé, la participation des abbés Dion et O'Neill ayant une portée autrement plus grande que les interventions du curé Gravel et de ses complices. Même l'appui du flamboyant Mgr Desmarais en Abitibi n'a pas empêché l'élection dans sa région des libéraux Félix Allard (1939), Henri Drouin (1944), Alcide Courcy (1956-1960) et Lucien Cliche (1960). Ne surestimons pas l'efficacité de l'appui du clergé. Si la société québécoise a élu et réélu l'Union nationale de 1944 à 1956, c'est qu'elle en a

fait le choix. Le Parti libéral, au pouvoir sans interruption de 1897 à 1936, ne s'est pas non plus démarqué par un quelconque progressisme ou une adhésion à la philosophie des Lumières. L'arrivée au pouvoir de Jean Lesage en 1960 et la Révolution tranquille marquent une volonté collective de changement général de la part des Québécois et non pas une révolte contre l'alliance étouffante d'un gouvernement autoritaire et de l'Église catholique.

Rien n'illustre mieux cette perspective déformée de l'histoire que le célèbre slogan «Le ciel est bleu, l'enfer est rouge ». Cette phrase a connu son moment de gloire dans les églises, semble-t-il, aux élections suivant la Confédération⁶. Au 20^e siècle, si elle est demeurée un slogan électoral rentable, elle n'est plus prononcée en chaire. Même en 1935, aucun des nombreux dénonciateurs libéraux ne s'est plaint d'avoir entendu cette maxime de la part de son curé. Si ce slogan a bel et bien perduré, nous le devons aux orateurs de l'Union nationale eux-mêmes et non aux prêtres⁷. L'organisation du parti était friande de cette thématique religieuse, comme le démontre l'emploi du Petit catéchisme de l'électeur⁸. Dans la mémoire populaire toutefois, il semble aller de soi que ce slogan était répété chaque dimanche avant l'élection par l'ensemble du clergé. Prenons ce passage de la série documentaire Épopée québécoise en Amérique narré par Jacques Lacoursière: « Il y avait certains curés qui montraient plus de zèle que bon nombre d'évêques. On le voyait d'ailleurs lors des campagnes électorales. Au sermon, on apprenait que le ciel était bleu et que l'enfer était rouge. » La phrase s'est si bien incrustée dans la mémoire populaire qu'elle ressort à l'occasion au cours des campagnes électorales. Au cours de l'élection fédérale de 2011, le député conservateur Steven Blaney la répète telle quelle devant une foule d'aînés. Pour les incultes, la journaliste Stéphanie Martin du Soleil nous rappelle qu'il s'agit d'une formule autrefois utilisée par l'Église pour appuyer Duplessis¹⁰. La littérature scientifique ne présente toutefois aucun auteur affirmant qu'il s'agit d'une vérité historique. À la mémoire orale, une mémoire biaisée, se sont unis vulgarisateurs et documentaristes pour faire de cet autre mythe une réalité historique. Cette simple phrase a pu jouer un rôle considérable dans la déformation de notre perception de l'histoire. Si nous sommes convaincus que les curés rappelaient la couleur du ciel et de l'enfer

⁶ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec: 1760-1896*, Les Éditions Fides, 2000, p. 353.

⁷ Pierre Godin, *Daniel Johnson : 1946-1964, la passion du pouvoir*, Éditions de l'Homme, 1980, p. 73.

⁸ Alain Lavigne, *op. cit.*, p. 35.

⁹ Imavision Productions, *Épopée en Amérique, une histoire populaire du Québec*, 1997, « Épisode 12 : Le temps de Duplessis (1945-1959) ».

¹⁰ Stéphanie Martin, « "Le ciel est bleu, l'enfer est rouge!" lance Blaney aux aînés », Le Soleil, 24 mars 2011.

chaque dimanche avant les élections, comment ne pas être convaincus que l'Église appuyait l'Union nationale?

La politique explique en partie ce détournement de notre histoire. Dans les années 1960 et 1970, la Révolution tranquille était encore contestée et il était nécessaire de la défendre. C'est ainsi que nous avons construit cette mémoire d'une Grande Noirceur, mémoire d'autant plus facile à construire qu'elle répondait aux griefs personnels de nombreux Québécois: des femmes victimes de la tyrannie de leur curé insistant pour qu'elles donnent rapidement naissance à leur quinzième enfant, des artistes victimes de la censure, des membres d'organisations catholiques immobilisés par le conservatisme excessif d'un aumônier autocrate, des laïques freinés dans leur avancement parce que les hauts postes étaient réservés à des ecclésiastiques, etc. Tous ces exemples sont suffisamment nombreux pour qu'une fois réunis, on puisse tracer un sombre portrait de la société d'avant 1960. Ceux qui nous raconteraient des récits contraires ou simplement différents sont au mieux considérés comme les exceptions qui confirment la règle, au pire ignorés.

Aujourd'hui, la Révolution tranquille fait suffisamment l'objet d'un consensus pour qu'un politicien puisse espérer gagner des points en se réclamant de son héritage. Le sociologue Guy Rocher, bien connu pour avoir participé à la Commission Parent sur l'enseignement dans la province de Québec, a affirmé à l'automne 2013 que le projet péquiste de Charte des valeurs québécoises et plus particulièrement l'article proscrivant le port de signes religieux par les employés de l'État n'étaient que le prolongement de la Révolution tranquille. La laïcisation des employés du service public serait la suite logique des réformes de Jean Lesage, Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque¹¹. Reprenant cette explication, le ministre Bernard Drainville est allé plus loin en inventant de toute pièce une directive du gouvernement Lesage interdisant le port de la soutane ou de la cornette aux religieux enseignants¹². Cette interprétation de la Révolution tranquille nous montre d'une part à quel point cette période de notre histoire est mal comprise, d'autre part à quel point l'histoire peut être réécrite pour servir des fins partisanes.

¹¹ Guy Rocher, « Une Charte garante d'un long avenir dans la diversité », *Le Devoir*, 16 septembre 2013.

¹² Michel C. Auger, «Charte des valeurs: forcer la note», 23 septembre 2013. http://blogues.radio-canada.ca/auger/2013/09/23/forcer-la-note/ Page consultée le 4 août 2015.

Cinquante ans après les faits, la Révolution tranquille est donc présentée comme le début de la laïcisation de la société québécoise. C'est oublier encore une fois que cette laïcisation ne s'est opérée qu'en réponse à la sécularisation déjà commencée de la société québécoise. Taschereau, Godbout et Duplessis ont, chacun à leur manière, travaillé à la séparation de l'État et de l'Église. Jean Lesage et Daniel Johnson ont certes fait dans ce domaine un plus grand pas que leurs prédécesseurs, mais n'ont pas opéré une rupture. Si Maurice Duplessis a pu faire manger certains évêques dans sa main, c'est que l'épiscopat avait déjà commencé à perdre son influence d'autrefois. On l'a constaté aux nombreuses critiques qui ciblaient le cardinal Villeneuve pour son prétendu soutien à Taschereau et à Duplessis ou encore pour son appui à la politique de guerre que rejetaient une grande partie de ses fidèles.

La sécularisation du Québec doit être observée sur toute sa durée et non pas sur une dizaine d'années, comme si la Révolution tranquille s'expliquait en elle-même. Elle doit également être analysée au vu des archives documentaires plutôt que sur la seule base des témoignages. Finalement, elle devrait être étudiée à l'abri des biais idéologiques qui amènent les chercheurs à trier l'information en fonction de ce qui vient confirmer leurs propres opinions politiques. Alors que les acteurs de la Révolution tranquille nous quittent les uns après les autres, il serait temps que nous cessions de nous appuyer sur leur héritage pour justifier nos choix de société, qui doivent être faits en fonction du présent et de l'avenir plutôt qu'en considération d'un passé que nous comprenons encore mal à force de le malmener.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARCHIVES DOCUMENTAIRES

Archives de l'archevêché de Montréal

- Correspondance de Mgr Joseph Charbonneau
- Correspondance de Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps
- Correspondance de Mgr Georges Gauthier
- Dossier 732.110 : Secrétaire d'État du Canada
- Dossier 732.120 : Sénateurs
- Dossier 750.100 : Élections Interventions du clergé en général
- Dossier 751.514: Hon. Louis-Alexandre Taschereau
- Dossier 751.516: Hon. Maurice Lenoblet Duplessis, Union nationale (1936-1939)
- Dossier 752.120 : Secrétariat de la province

Archives de l'archevêché de Québec

- 1CN: Délégué apostolique
- 20CP : Diocèse de Gaspé
- 25CP : Diocèse de Mont-Laurier
- 26CP : Archidiocèse de Montréal
- 27CP : Diocèse de Nicolet
- 28CP : Diocèse de Rimouski
- 30CP : Diocèse de Saint-Hyacinthe
- 31CP : Diocèse de Saint-Jean
- 33CP : Diocèse de Sherbrooke
- 34CP : Diocèse de Valleyfield
- 39CD : Prêtres
- 60CN: Gouvernement du Canada
- 60CP: Gouvernement du Québec
- 61CD : Paroisse Notre-Dame de Grâce

Archives de l'archevêché de Rimouski

- Fonds Georges Courchesne
- Mgr Geo. Courchesne Mandements et circulaires

Archives de l'archevêché de Sherbrooke

- Philippe Desranleau Hommes politiques
- Pouvoirs civils : Gouvernement provincial
- Province de Québec

Archives de l'évêché de Baie-Comeau

- Fonds Napoléon-Alexandre Labrie

Archives de l'évêché de Chicoutimi

- Fonds Charles Lamarche
- Fonds Georges Melançon

Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe

- III-B-2 : Gouvernement provincial
- Mandements des évêques de S.-Hyacinthe
- Registre des lettres

Archives de l'évêché de Saint-Jean-Longueuil

- Fonds Gérard-Marie Coderre
- Lettres et mandements du diocèse de Saint-Jean

Archives de l'évêché de Trois-Rivières

- Fonds Mgr Comtois
- Mgr Comtois Mandements
- Mandements de Mgr G.-L. Pelletier

Archives de l'évêché de Valleyfield

- Fonds Joseph-Alfred Langlois
- Œuvres pastorales de Mgr Langlois

Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée

- Fonds Rodrigue Villeneuve

Archives des jésuites du Canada

- Fonds Joseph-Papin Archambault
- Fonds Émile Bouvier
- Fonds Arthur Dubois

Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières

- Fonds Maurice Duplessis
- Fonds Georges Panneton

Bibliothèque et Archives Canada

- Fonds Paul Gouin
- Fonds Ernest Lapointe

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Montréal

- Fonds Paul Gouin
- Fonds Lionel Groulx
- Fonds André Laurendeau
- Fonds de la Ligue pour la Défense du Canada
- Fonds Maxime Raymond

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec

- Fonds Télésphore-Damien Bouchard
- Fonds René Chaloult
- Fonds Adélard Godbout
- Fonds Pierre Gravel
- Fonds Louis-Alexandre Taschereau

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Trois-Rivières

- Fonds Maurice Duplessis

Débats de l'Assemblée législative

Division des archives de l'Université de Montréal

- Fonds Gérard Dion
- Fonds Ernest Grégoire
- Fonds Philippe Hamel
- Fonds Georges-Henri Lévesque

Division des archives de l'Université du Québec à Montréal

- Fonds Georges-Émile Lapalme

2. JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

L'Action catholique

L'Autorité

Le Bien public

Le Boischatel

La Bonne Nouvelle, bulletin paroissial de Notre-Dame de Grâce

La Bonne Parole

Le Canada

Le Canadien

La Chronique de la Vallée du Saint-Maurice

Cité libre

La Croix

L'Événement

Le Franc-Parleur

Le Devoir

Le Droit

L'Illustration

Le Journal

Le Mégantic

Le Messager de Lachine

Le Montréal-Matin

La Nation

Le Nouvelliste

La Patrie

La Presse

La Province

Le Progrès du Saguenay

Le Quotidien de Lévis

La Semaine religieuse de Montréal

La Semaine religieuse de Québec

Le Soleil

3. MONOGRAPHIES

- ADAMS, Jad. Women and the Vote: A World History, OUP Oxford, 2014, 528 p.
- AMYOT, Eric. Le Québec entre Pétain et de Gaulle: Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945, Québec, Fides, 1999, 365 p.
- ANCTIL, Pierre. *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 366 p.
- BAILLARGEON, Denyse. Brève histoire des femmes au Québec, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.
- BEHIELS, Michael. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism Versus Neo-Nationalism,* 1945-1960, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.
- BELLAVANCE, Marcel. Le Québec et la Confédération: un choix libre? Le clergé et la constitution de 1867, Sillery, Septentrion, 1992. 214 p.
- BERNARD, Jean-Paul. Les Rouges, Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971. 395 p.
- BERTHIAUME, Guy et Claude CORBO. *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, 298 p.
- BETCHERMAN, Lita-Rose. *Ernest Lapointe*: *Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 426 p.
- BETCHERMAN, Lita-Rose. *The swastika and the maple leaf: fascist movements in Canada in the thirties*, Montréal, Fitzhenry and Whiteside, 1978, 167 p.
- BLACK, Conrad. Duplessis, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, 2 vol.
- BOCK, Michel. Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx, Montréal, Hurtubise, 2004, 452 p.
- BOILEAU, Gilles. Étienne Chartier: la colère et le chagrin d'un curé patriote, Québec, Septentrion, 2010, 360 p.
- BOISMENU, Gérard. Le duplessisme : politique économique et rapports de force, 1944-1960, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, 432 p.
- BORGAL, Colin. Church and state relations during the Holy Wars in 19th Century Quebec, Ottawa, Carleton University, M. A., 2009.
- BOUCHARD, Gérard. Les deux chanoines: Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx, Montréal, Boréal, 2003, 314 p.

- BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN. *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435 p.
- BRUNELLE, Dorval. Les trois colombes : essai, Montréal, VLB éditeur, 1985, 305 p.
- CHALOULT, René. Mémoires politiques, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 295 p.
- CHIANÉA, Gérard et Jean-Luc CHABOT (dir.) Les droits de l'homme et le suffrage universel, 1848-1948-1998 : Actes du colloque de Grenoble, avril 1998, Harmattan, 2000, 392 p.
- CLAVETTE, Suzanne et Hélène BOIS. *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, Presses de l'Université Laval, 2008, 648 p.
- CLAVETTE, Suzanne. Les dessous d'Asbestos : une lutte idéologique contre la participation des travailleurs, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 2005, 566 p.
- COLLECTIF CLIO. L'histoire des femmes au Québec : depuis quatre siècles, Montréal, Quinze, 1982, 521 p.
- COMEAU, Paul-André. *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 478 p.
- COMEAU, Robert et Lucille BEAUDRY (dir.) *André Laurendeau : un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, 310 p.
- COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis Monière (dir. *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2010, vol. 1.
- CORBO, Claude et Jean-Pierre COUTURE. Repenser l'école: une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au Rapport Parent, Presses de l'Université de Montréal, 2000, 667 p.
- CORCOS, Arlette Montréal, les Juifs et l'école, Québec, Septentrion, 1997, 308 p.
- COUSINEAU, Jacques. L'Église d'ici et le social : 1940-1960, Montréal, Éditions Bellarmin, 1982, vol. 1.
- CRUNICAN, Paul. *Priests and politicians : Manitoba schools and the election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, 369 p.
- DARSIGNY, Maryse. L'épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940), Université du Québec à Montréal, 1990, 33 p.
- DELISLE, Esther et Pierre K. MALOUF. Le quatuor d'Asbestos : autour de la grève de l'amiante, Montréal, Éditions Varia, 2004, 572 p.

- DELISLE, Esther. Le traître et le Juif : Lionel Groulx, le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec : 1929-1939, Outremont, l'Étincelle, 1992, 284 p.
- DESLANDRES, Dominique, John A. DICKINSON et Ollivier HUBERT (dir.) Les Sulpiciens de Montréal: Une histoire de pouvoir et de discrétion (1657-2007), Montréal, Fides, 2007, 670 p.
- DION, Gérard et Louis O'NEILL. Le chrétien et les élections : textes pontificaux et épiscopaux, documents historiques, textes divers sur la moralité, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 123 p.
- DION, Léon. Les intellectuels et le temps de Duplessis, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.
- DIRKS, Patricia. *The Failure of l'Action libérale nationale*, Montréal & Kingston, McGill Queen's University Press, 1991, 199 p.
- DUMONT, Micheline. Le féminisme québécois raconté à Camille, Remue-Ménage, 2008, 247 p.
- DUPONT, Antonin. Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936, Montréal, Guérin, 1973, 366 p.
- ÉTÈVENAUX, Jean. Église et État: histoire de la laïcité, Chouzé-sur-Loire, Saint-Léger éditions, 2012, 305 p.
- FAHMY-EID, Nadia. Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 318 p.
- FERLAND, Philippe. Paul Gouin, Montréal, Guérin Éditeur, 1991, 604 p.
- FERRETTI, Lucia. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 203 p.
- FERRETTI, Lucia. Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930, Boréal, Montréal, 1992, 264 p.
- FERRETTI, Lucia. Lionel Groulx: La voix d'une époque, Montréal, Agence du livre, 1983, 47 p.
- FRÉGAULT, Guy. Lionel Groulx tel qu'en lui-même, Montréal, Léméac, 1978, 237 p.
- GABOURY, Jean-Pierre. Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 p.
- GAGNON, Alain-G. et Michel SARRA-BOURNET. *Duplessis : entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1997, 396 p.

- GAGNON, Serge. Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx, Québec, Presses universitaires de Laval, 1978, 474 p.
- GAUVREAU, Michael. Les origines catholiques de la Révolution tranquille, Montréal, Fides, 2008, 457 p.
- GÉLINAS, Xavier et Lucia FERRETTI (dir.) *Duplessis, son milieu, son époque*, Sillery, Septentrion, 2010, 513 p.
- GENEST, Jean-Guy. Godbout, Sillery, Septentrion, 1986, 390 p.
- GODIN, Pierre. Daniel Johnson, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980, 2 vol.
- GODIN, Pierre. René Lévesque: un homme et son rêve, Boréal, Montréal, 2007, 716 p.
- GRANATSTEIN, Jack et J. M. Hitsman. *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1977.
- GROULX, Lionel. Mes mémoires, Montréal, Fides, 1970, 4 volumes.
- GUBIN, Éliane. Le siècle des féminismes, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2004, 463 p.
- GUTTMAN, Frank Myron. The Devil from Saint-Hyacinthe, New York, iUniverse, 2009, 378 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. *Histoire du catholicisme québécois : Le XXe siècle : 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, Vol. 3.1, 504 p.
- HAMELIN, Jean. *Histoire du catholicisme québécois : 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1985, 426 p.
- HÉBERT, Jacques. Duplessis, non merci!, Montréal, Boréal, 2000, 205 p.
- HORTON, Donald James. *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*, Montréal, Bellarmin, 1995, 357 p.
- IACOVETTA, Franca. *Gatekeepers : Reshaping Immigrant Lives in Cold War Canada*, Between the Lines, 2006, 384 p.
- JONES, Richard. *Duplessis et le gouvernement de l'Union nationale*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1983, 24 p.
- JONES, Richard. *L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 359 p.

- KHOURI, Nadia. *Discours et mythes de l'ethnicité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1992, 231 p.
- LAFERTÉ, Hector. *Derrière le trône : mémoires d'un parlementaire québécois : 1936-1958*, Sillery, Septentrion, 1998, 461 p.
- LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec : 1896 à 1929*, Saint-Laurent, Fides, vol. 2, 2004, 895 p.
- LAMONDE, Yvan. La modernité au Québec, Montréal, Fides, 2010, vol. 1.
- LANGLAIS, Jacques et David ROME. Juifs et Québécois français: 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986, 286 p.
- LAPALME, Georges-Émile. *Pour une politique* : *le programme de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, 1988, 348 p.
- LAPLANTE, Laurent. *La démocratie, je l'apprends*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2000, 39 p.
- LAPOINTE, Renaude. *L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 156 p.
- LAPOINTE, Richard. La politique au service d'une conviction: Philippe Hamel: Deux décennies d'action politique, M. A., Université Laval, 1987.
- LAPORTE, Pierre. Le vrai visage de Duplessis, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 140 p.
- LAVERTU, Yves. *Jean-Charles Harvey : le combattant*, Montréal, Éditions du Boréal, 2000, 462 p.
- LAVIGNE, Alain. Duplessis, pièce manquante d'une légende: l'invention du marketing politique, Québec, Septentrion, 2012, 194 p.
- LEMAIRE, Patrick. Psychologie cognitive, Bruxelles, De Boeck, 1999, 543 p.
- LEMAY, Violaine et Karim BENYEKHLEF. *Guy Rocher : le savant et le politique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, 236 p.
- LEMIEUX, Lucien. *Histoire du catholicisme québécois : Les XVIIIe et XIXe siècles : Les années difficiles, 1760-1839*, Montréal, Boréal, 1989, 438 p.
- LÉVESQUE, Andrée. Virage à gauche interdit : Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939, Montréal, Boréal Express, 1984, 187 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD. *Histoire du Québec contemporain: le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989.

- LUNEAU, Marie-Pier. Lionel Groulx: Le mythe du berger, Montréal, Léméac, 2003, 226 p.
- LYON, David et Marguerite VAN DIE. Rethinking church, state and modernity: Canada between Europe and America, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 353 p.
- MAGER, Robert et Serge CANTIN. Modernité et religion au Québec : Où en sommes-nous ?, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 430 p.
- MARQUIS, Dominique. *Un quotidien pour l'Église : l'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Léméac, 2004, 220 p.
- MARTIN, David. A General Theory of Secularization, Oxford, Basil Blackwell, 1978, 353 p.
- MEUNIER, E. et Jean-Philippe WARREN. Sortir de la grande noirceur: l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille, Sillery, Septentrion, 2002, 207 p.
- MONIÈRE, Denis. *André Laurendeau*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1983, Montréal, Québec/Amérique, 1983, 347 p.
- MONOD, Jean-Claude. *Sécularisation et laïcité*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 152 p.
- MORISSET, Lucie K. Les Églises du Québec: un patrimoine à réinventer, Presses de l'Université du Québec, 2005,
- NADEAU, Jean-François. *Adrien Arcand : Fuhrer canadien*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, 404 p.
- OUIMET, Raymond. *L'affaire Tissot : campagne antisémite en Outaouais*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2006.
- PÂQUET, Louis-Adolphe. Études et appréciations: Nouveaux mélanges canadiens, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1919.
- PAQUETTE, Albiny. Hon. Albiny Paquette, soldat, médecin, maire, député, ministre : 33 années à la législature de Québec : souvenirs d'une vie de travail et de bonheur, s. l., s. n., 1977, 346 p.
- PARADIS, Raymond et Berthe BUREAU-DUFRESNE. *Nous avons connu Duplessis*, Montréal, Éditions Marie-France, 1977, 93 p.
- PARENT, Jocelyn. *Histoire de la laïcité au Québec : avancées et reculs*, Mirabel, éd. par l'auteur, 2011, 199 p.
- PERIN, Roberto. *Ignace de Montréal : artisan d'une identité nationale*, Montréal, Boréal, 2008, p. 303.

- PERIN, Roberto. Rome et le Canada: la bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903, Montréal, Boréal, 1993, 343 p.
- PHILIPPS, David. Arcand ou la vérité retrouvée, Burlington, éd. par l'auteur, 2002.
- PROVENCHER, Jean. J.-Ernest Grégoire, 4 années de vie politique, M. A., Université Laval, 1969, 169 p.
- REGEHR, Theodore David. *The Beauharnois scandal: a story of Canadian entrepreneurship and politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, 234 p.
- ROBERTS, Leslie. *Le chef : une biographie politique de Maurice L. Duplessis*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, 195 p.
- ROBILLARD, Denise. *Monseigneur Joseph Charbonneau, bouc émissaire d'une lutte au pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 500 p.
- ROBILLARD, Denise. *Paul-Émile Léger*: *l'évolution de sa pensée*: 1950-1967, LaSalle, Hurtubise, 1993, 292 p.
- ROBIN, Martin. *Shades of right: nativist and fascist politics in Canada, 1920-1940*, University of Toronto Press, 1992, 372 p.
- ROUILLARD, Jacques. *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004, p. 67-68.
- ROUILLARD, Jacques. Les grèves de Sorel en 1937 : un bras de fer entre la famille Simard et le curé de Saint-Pierre, Mgr Philippe-S. Desranleau, Sorel-Tracy, Société historique Pierre-de-Saurel, 2010, 105 p.
- RUMILLY, Robert. Histoire de la province de Québec, Montréal, Fides, vol. 25-41.
- RUMILLY, Robert. Histoire de Montréal, Tome IV, Montréal, Fides, 1974.
- RUMILLY, Robert. Maurice Duplessis et son temps, Montréal, Fides, 1978, 2 volumes.
- SAINT-AUBIN, Bernard. Duplessis et son époque, Montréal, La Presse, 1979, 278 p.
- SELJAK, David. The Catholic Church's reaction to the secularization of nationalism in Quebec, 1960-1980, Université McGill (Ph. D.), 1995.
- SIMARD, Jean-François et Maxime ALLARD. Échos d'une mutation sociale : anthologie des textes du père Georges-Henri Lévesque, précurseur de la Révolution tranquille, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 520 p.

- SMITH, Frédéric. « La France appelle votre secours » : Québec et la France libre, 1940-1945, Montréal, VLB Éditeur, 2012, 293 p.
- SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE. *Histoire du catholicisme québécois : Réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal, 1991, 450 p.
- TAYLOR, Charles. L'âge séculier, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2011, 1339 p.
- THÉORÊT, Hugues. Les chemises bleues: Adrien Arcand, journaliste antisémite canadienfrançais, Québec, Septentrion, 2012, 410 p.
- THÉRIO, Adrien. *Joseph Guibord, victime expiatoire de l'évêque Bourget : l'Institut canadien et l'affaire Guibord revisités*, Montréal, XYZ, 2000, 270 p.
- THOMAS, Donald. La politique au service d'une conviction: Philippe Hamel, deux décennies d'action politique, M. A., Université de Montréal, 1980.
- THOMPSON, Dale C. Jean Lesage et la Révolution tranquille, Saint-Laurent, Éditions du Trecarré, 1984, 615 p.
- TRUDEAU, Pierre Elliott (dir.) La grève de l'amiante, Montréal, Cité Libre, 1956, 430 p.
- ULLMANN, Walter. *The Holy War in Quebec: 1860-1890*, M. A., University of British Columbia, 1956, 173 p.
- VENTRESCA, Robert. *Soldier of Christ: the life of Pope Pius XII*, Cambridge, Press of Harvard University, 2013.
- VIGOD, Bernard L. Taschereau, Sillery: Septentrion, 1996, 392 p.
- VOISINE, Nive. Louis-François Laflèche, deuxième évêque de Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1980.
- WHITFIELD, Stephen J. The Culture of Cold War, JHU Press, 1996, 288 p.

4. ARTICLES

- DUPUIS, Jean-Claude. « L'appel au chef : Groulx et l'action politique », *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no. 8, automne 1997, p. 94-99.
- DUROCHER, René. «L'histoire partisane: Maurice Duplessis et son temps vus par Robert Rumilly et Conrad Black », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 31, No 3, 1977, p. 407-426.
- FERRETTI, Lucia. « L'Église de Montréal (1900-1950) dans les Mémoires et les Thèses depuis 1980 », *Études d'histoire religieuse*, Vol. 59, 1993, p. 105-123.

- HÉBERT, Karine. « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 52, No 3, Hiver 1999, p. 315-344.
- MARTIN, David. « What I really said about secularisation », Dialog, Vol. 46, No. 2, 2007, p. 139-152.
- SELJAK, David. « Why the Quiet Revolution was quiet: The Catholic Church's reaction to the secularization of nationalism in Quebec after 1960 », *CCHA*, *Historical Studies*, Vol. 62, 1996, p. 109-124.
- TRIFIRO, Luigi. « Une intervention à Rome dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec (1922) », Revue de l'Histoire de l'Amérique française, Vol. 32, No 1, 1978, p. 3-18.

ANNEXES

ANNEXE 1: LETTRES DE FÉLICITATIONS

Tableau 1 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1935, victoire)

1	Anonyme	"Un prêtre de Montréal"
2	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de Batiscan
3	Brouillet, Paul-Émile	Curé de Compton
4	Giroux, M. T.	Chanoine, directeur du Séminaire de Trois-Rivières
5	Grenier, Dominique	Père bénédictin à St-Benoît du Lac
6	Grenier, Joseph C.	Curé de Saint-Justin, Maskinongé
7	Groulx, Lionel	Professeur à l'Université de Montréal
8	Lamothe, Léon	Procureur du scolasticat des oblats à South Natick, Massachussetts
9	Landry, O.	Curé
10	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot (Vaudreuil)
11	Tessier, Albert	Prêtre au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières
12	Théogène, Frère	Frère du Sacré-Cœur, Académie St-Joseph, Mont-Joli
13	Veilleux, Pierre	Curé de Maria, Bonaventure
14	Gravel, Médéric	Curé de Saint-Édouard de Port-Alfred (Chicoutimi)
15	Boisseau, Lionel	Curé de Cap-aux-Os, Gaspésie

Tableau 2 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1936, victoire)

1	Adam, Amédée	Vicaire de Ham-Nord
2	Adoratrices du Précieux-Sang	Religieuses aux Trois-Rivières
3	Alphonse du Sauveur, Sœur	Sœur de la Charité de la Providence à Montréal
4	Arpin, G.	Curé de l'Annonciation
5	Ayotte, F. Rudolphe	Franciscain à Notre-Dame-des-sept-Allégresses de Trois-Rivières
6	Beaulieu, Uldéric	Prêtre au Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier
7	Beaumier, JL.	Prêtre de Trois-Rivières
8	Beaupré, Jean-Baptiste	Curé de Sainte-Marguerite de Rimouski
9	Bellefeuille, Bob	Curé de Saint Peter, Farmington, New Hampshire
10	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de Batiscan
11	Bergevin, JL.	Oblat à Saint-Pierre-Apôtre, Montréal
12	Boisseau, Lionel	Curé de Cap-aux-Os, Gaspésie
13	Boulay, F. Y.	Chanoine à l'hôpital St-Joseph
14	Bourque, S.	Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke)
15	Cabana, Jean	Oblat à Notre-Dame-du-Cap, Cap-de-la-Madeleine
16	Cantin, Stanislas	Professeur de philosophie à l'Université Laval
17	Carignan, Paul-Henri	Aumônier des Filles de Jésus à Trois-Rivières
18	Chamberland, L. J.	Curé
19	Cloutier, Roméo	Père oblat à Rome, Italie
20	Cousineau, Albert	Supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
21	Couturier, Ferdinand	Franciscain à Montréal
22	Damphousse, Jos.	Curé de Saint-Sévère
23	de Grandmont, Albert	Prêtre à Trois-Rivières
24	Deschamps, Albert	Vicaire à Ste-Marguerite de Cortone
25	Desmarais, Joseph-Aldée	Évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe

26	Dominique Frère	Prieur de St-Benoît du Lac
	Dominique, Frère	
_	Duchesneau, Armand	Vicaire à St-Casimir de Portneuf
_	Dugré, Adélard	Jésuite à Montréal
_	Dussault, Louis	Dominicain à St-Hyacinthe
-	Ferland, Olivier	Prêtre à l'évêché de Joliette
	Fréchette, Zoël	Aumônier de l'Hôpital général St-Vincent de Sherbrooke
_	Gallant, M. E.	Supérieure générale de l'Hôpital général des Sœurs grises
-	Garceau, Henri	Prêtre au Séminaire de Trois-Rivières
-	Garneau, Charles-Henri	Prêtre à St-Ludger de Beauce
	Gauthier, Georges	Archevêque coadjuteur de Montréal
_	Gauthier, Odilon	Aumônier de la maison Dom Bosco
-	Gélinas, Calixte	Franciscain
	Gervais, Frère	Sainte-Anne-de-Beaupré
	Giroux, MT.	Chanoine à Trois-Rivières
	Gravel, Oscar	Père rédemptoriste de Montréal
	Guillemette, Donat	Curé de Ste-Jeanne d'Arc de Shawinigan
-	Henri-Dominique, Sœur	Prieure générale des dominicaines de l'Enfant-Jésus à Québec
	Hippolyte, Frère	Aumônier de la Philharmonie de La Salle, Trois-Rivières
	Joyal, Hector	Vicaire à St-Célestin de Nicolet
45	Lacasse, Arthur	Prêtre à St-Henri de Lévis
46	Lamy, Amédée	Curé de St-Élie de Caxton (St-Maurice)
47	Lamy, J. E.	Curé de St-Louis de France
48	Landry, Ovila	Curé de St-François d'Assise de Trois-Rivières
49	Lemire, Gilles M.	Dominicain à Ottawa
50	Marchand, Gilles	Oblat à Montréal
51	Marie de l'Assomption, Sœur	Supérieure, à Trois-Rivières
52	Marie de l'Espérance, Sœur	Supérieure et Directrice de l'École de Réforme à Laval-des-Rapides
53	Marie Ste-Firmine, Sœur	Supérieure provinciale des Filles de Jésus de Trois-Rivières
54	Maureault, Olivier	Recteur de l'Université de Montréal
55	Mercure, Georges	Sous-Prieur de Saint-Benoît-du-Lac à Bolton Centre
	Milot, Albert	Dominicain à Ottawa
57	Monastère du Bon Pasteur	Prison des femmes catholiques, Montréal
58	Mongrain, Joseph	Curé
	Panneton, Georges	Prêtre de Trois-Rivières
	Paquin, Léo	Curé de St-François d'Assise de Trois-Rivières
		Père du T. S. Sacrement, Montréal
62		Prêtre à Gamelin, Laval
	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot (Vaudreuil)
64	Pintal, Frère	Monastère de Sainte-Anne-de-Beaupré
-	Religieuses filles de Jésus	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
_	René, Frère	Frère à la Maison Dom Bosco
67	Rivard, Sœur	Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph, Montréal
68		Franciscain au Nouveau-Brunswick
69	Robert, Frère	Professeur à l'École Saint-François-Xavier de Trois-Rivières
70	Rowan, Mary Gabriel	Sœur à l'Académie de la Sainte Famille, Montréal
71	Saint-Laurent, J. A.	Curé à Saint-Jean-l'Évangéliste à Bonaventure, Québec
72	Servantes de Jésus-Marie	Cap-de-la-Madeleine
73		Directeur de l'Académie de La Salle (Trois-Rivières)
74		,
14	Supérieure de l'Hôpital Saint-Joseph de	Supérieure de l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières

	Trois-Rivières	
75	Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec	Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec
76	Tardif, Alphonse	Organiste au Collège de Lévis
77	Tessier, Albert	Prêtre au Séminaire de Trois-Rivières
78	Trudel, ?	Prêtre à Saint-Pierre de Shawinigan
79	Trudel, Paul-Eugène	Franciscain
80	Ursulines de Trois-Rivières	
81	Veilleux, Pierre	Curé de Maria (Bonaventure)
82	Vézina, D.	C. S. S. R. au monastère de Sainte-Anne-de-Beaupré

Tableau 3 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1939, défaite)

1	Bastien, Arthur	Prêtre à Sainte-Marguerite-Marie de Montréal
2	Cousineau, Albert	Supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix
3	Desmarais, Joseph-Aldée	Évêque d'Amos
4	Gallery, P. J.	St Patrick's Rectory, Grande Allée
5	Gaudrault, A.	Curé de Bagotville
6	Gauthier, FX.	Prêtre à Sharon, Massachussetts
7	Gustave, Frère	Supérieur du Collège Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Montréal
8	Hippolyte, Frère	Directeur-fondateur de la Philarmonie de La Salle
9	Lussier, Rodrigue	Curé de Ste-Thérèse de l'Enfante-Jésus
10	Marie du Bon Pasteur, Sœur	Supérieure de l'Hospice St-Bernard
	Marie Philippe de Bethsaide,	Maison mère des Saints noms de Jésus et de Marie à
11	Sœur	Outremont
12	Melanson, Arthur	Archevêque de Moncton
13	Palasis, Frère	École supérieure de commerce de Québec
14	Paré, Joseph	Jésuite au Collège Ste-Marie
15	Placide, Frère	Franciscain à Trois-Rivières
16	Rivest, H.	Économe de l'Oratoire Saint-Joseph
17	Savard, Alfred	Prêtre à Clermont
18	Tremblay, JEdm.	Curé de Normandin (Lac Saint-Jean)
19	Saint-Henri, Sœur	Ursulines de Roberval
20	Villeneuve, Rodrigue	Cardinal archevêque de Québec
21	Jean, David	Curé de la Baie-des-Sables

Tableau 4 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1944, victoire)

1	Alexandre, Joseph	Prêtre à Saint-Pamphile (L'Islet)
2	Antonin, Frère	Directeur des anciens du Collège Sainte-Marie
3	Beaudoin, Théodore	Aumônier militaire à Petawawa
4	Beaumier, J. L.	Chanoine, Grand Séminaire de Trois-Rivières
5	Béland, J. N.	Curé de St-Sévère
6	Bélanger, J.	Jésuite au Collège Ste-Marie
7	Bellemare, J. F.	Curé de St-Stanislas
8	Benoît-Marie, Frère	Directeur provincial des études des Frères de Sainte-Croix
9	Boisseau, Lionel	Curé de New Carlisle
10	Calasanz, P.	Capucin à Ste-Anne de Ristigouche (Bonaventure)
11	Cléophas, Père	Franciscain à Montréal
12	Cousineau, Albert	Supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix

13	de Carufel, S.	Chanoine, curé de Ste-Anne de Yamachiche
14	Deguise, Émile	Supérieur provincial de la Congrégation de Sainte-Croix
15	Douville, Arthur	Évêque de Saint-Hyacinthe
16		Jésuite au Collège de Saint-Boniface (Manitoba)
17	Gagnon, Cyrille	Recteur de l'Université Laval
18	Gaudence, Frère	Provincial des Frères de Notre Dame de la Miséricorde
19	Gaudreault, A.	Prêtre à Bagotville
20	Grenier, Dom	Prêtre à St-Jovite
21	Guillemette, Donat	Curé de Ste-Jeanne d'Arc de Shawinigan
22	Jean, David	Curé de la Baie-des-Sables
23	Joyal, Aimé	Supérieur du Séminaire Saint-Joseph (Mont-Laurier)
24	Labrecque, Cyrille	Chanoine à Québec
25	Lamy, Amédée	Curé de St-Élie de Caxton
26	Lemaire, E. A.	Curé de St-Félix de Kingsey
27	Leroux, Roland	Prêtre à Trois-Rivières
28	L'Heureux, J. E. F.	Curé
	Marie de Ste Jeanne de Chantal,	* () *
29	Sœur	Supérieur des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec
30	Marie-Immaculée, Sœur	Monastère du Précieux Sang
31	Nobert, Bérard	Franciscain
32	Paquette, Armand (Frère Jacques)	Frère des Écoles chrétiennes
33	Paré, Joseph	Jésuite
34	Poitras, Jules	Ex-provincial des C. S. C.
35	Rioux, JAmédée	Curé de St-François-Xavier du Bassin (Iles-de-la- Madeleine)
36	Tremblay, J. Z.	Curé de Makamik

Tableau 5 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1948, victoire)

1	?, Edouard	Archevêché de Rimouski
2	Bélanger, Joseph	Jésuite au collège Sainte-Marie de Montréal
3	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de St-Stanislas
4	Bérard, Joseph	Prêtre à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières
5	Bergeron, Jean	Chanoine à Québec
6	Bergeron, Roméo	Jésuite au collège Sainte-Marie de Montréal
7	Calasanz, L.	Capucin à La Réparation, Montréal
8	Cloutier, Thomas Ph.	Principal de l'école normale de Beauceville-est
9	Cousineau, Albert	Supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix
10	de Carufel, S.	Chanoine, curé de Ste-Anne de Yamachiche
11	Deslauriers, Roland	Missionnaire père blanc
12	Desmarais, Joseph-Aldée	Évêque d'Amos
13	Desranleau, Philippe	Évêque de Sherbrooke
14	Dubé, J. Edmond	Prêtre à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières
15	Fortier, Arthur	Directeur des services sociaux de la colonisation
16	Gendron, Edmond	Franciscain, directeur de la revue Culture
17	Gravel, Pierre	Curé de Boischatel
18	Hudon, J. A.	Curé de Sainte-Anne de la Pocatière
19	Jean, David	Curé de la Baie-des-Sables
20	Jutras, Robert	Vicaire général de Mont-Laurier

21	Labrecque, Cyrille	Chanoine à Québec
22	Limoges, JEugène	Évêque de Mont-Laurier
23	M. Jean-Baptiste, Frère	Monastère de Notre Dame de Nazareth à Rougemont
24	Marc-André, Frère	Supérieur de l'Académie commerciale de Québec
	Marie de la Providence,	
25	Sœur	Les Sœurs de Miséricorde à Montréal
		Directeur de l'Orphelinat Saint-Jean-Baptiste, Lac Sergent,
26	Michel, Frère	Portneuf
27	Oshaugnessy, Charles	Montréal
28	Ouellet, Paul-Émile	Procureur de l'archevêché de Rimouski
29	Paquin, Léo	Curé de Saint-Charles de Mandeville
30	Parent, Alphonse-Marie	Secrétaire général de l'Université Laval
31	Pascal, Père	Capucin à l'Ermitage Saint-Antoine, Saguenay
32	Riendeau, Justin	Supérieur de la Congrégation de Sainte-Croix
33	Roy, Maurice	Archevêque de Québec
34	Saint-Henri, Sœur	Religieuse à l'Hôtel Dieu de Québec
35	Saint-Louis, Sœur	Hôtel-Dieu St-Vallier à Chicoutimi
36	Turcotte, E.	Aumônier de l'hôpital Saint-Joseph à Trois-Rivières

Tableau 6 : Maurice Duplessis (Élection provinciale, 1952, victoire)

1	Arsène, Frère	Directeur de l'Académie de Québec
2	Auger, G.	Prêtre à Saint-Marc de Shawinigan
3	Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec	Hôtel-Dieu de Québec
4	Barabé, Paul-Henri	Oblat, supérieur du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap
5	Beaulieu, Jos.	Curé de Saint-Yves de Rimouski
6	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de Saint-Stanislas (Champlain)
7	Bergeron, Roméo	Jésuite de Montréal
8	Boucher, Sœur	Supérieur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph d'Arthabaska
9	Bouvier, Émile	Jésuite à la Maison Bellarmin
10	Calasanz, P.	Capucin à Ste-Anne de Restigouche (Bonaventure)
11	Carignan, JB.	Curé de la Cathédrale de Trois-Rivières
		Délégué Général des Chanoines Réguliers de
12	Chalumeaux, Paul	l'Immaculée-Conception
13	Cléophas, Père	Franciscain à Pittsfield, New Hampshire
14	Cousineau, Albert	Supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix
15	de Carufel, S.	Chanoine, curé de Ste-Anne de Yamachiche
16	Desmarais, Joseph-Aldée	Évêque d'Amos
17	Duchesne, J. E.	Principal de l'École normale de Chicoutimi
18	Garceau, Henri	Chanoine de la cathédrale de Trois-Rivières
19	Gay, Paul	Supérieur du Collège Saint-Alexandre à Hull
20	Gélinas, Bernard	Oblat au Noviciat Notre-Dame, Richelieu
21	Goyer, Francis	Supérieur des pères du T. S. Sacrement
22	Gravel, Pierre	Curé de Boischatel
23	Henri-Bernard, Sœur	Secrétaire provinciale de la Maison Notre Dame
24	Herménégilde, Frère	Frère des Écoles chrétiennes
25	Honorat-Joseph, Frère	Provincial des Frères de l'Instruction chrétienne
26	Labrecque, Cyrille	Chanoine à Québec
27	Laplante, Alfred	Congrégation de la Sainte-Croix

28 Leclerc, Laurent Prêtre à Sainte-Foy 29 Lemay, Bern. Curé de St-Paul de Montminy (Montmagny) 30 Lemire, Gilles-H. Dominicain à Saint-Hyacinthe 31 Limoges, JEugène Évêque de Mont-Laurier 32 Marc-André, Frère Directeur de l'École de Commerce de l'Université Laval 33 Marie Rose, Sœur Sœur Sœurs de Saint-Paul de Chartres (Gaspé-Nord) 34 Marie Valérie, Sœur Sœur Sœur des Religieuses de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Montréal 36 Melançon, Georges Évêque de Chicoutimi 37 Michel, Frère Orphelinat St-Jean-Baptiste (Lac Sergent, Portneuf) 38 Normandin, Rodrigue Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa 39 Paquin, Léo Curé de Saint-Charles de Mandeville 40 Parent, Alphonse-Marie Vice-recteur de l'Université Laval 41 Pascal, Père (Pointe-aux-Trembles) 42 Pelletier, Georges-Léon Évêque de Trois-Rivières 43 Petites franciscaines de Marie Baie-Saint-Paul (Charlevoix) 44 Piché, Adélard Curé de Portneuf 45 Pomerleau, Andréa Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières 47 Religieuses adoratrices du Précieux Sang Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières 48 Roy, Maurice Archevêque de Québec 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières 40 Sœur grises de la Croix Hopital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine 40 Sœurs grises de la Croix Hopital Couré de Ste-Catherine de Sienne 40 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 41 Curé de Ste-Catherine de Sienne 42 St-Louis, Denise Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette 43 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 44 Surprise de Trois-Rivières			
Dominicain à Saint-Hyacinthe			Prêtre à Sainte-Foy
31 Limoges, JEugène Évêque de Mont-Laurier 32 Marc-André, Frère Directeur de l'École de Commerce de l'Université Laval 33 Marie Rose, Sœur Supérieure des Filles réparatrices du Divin Cœur, Pointe-aux-Trembles 34 Marie Valérie, Sœur Sœurs de Saint-Paul de Chartres (Gaspé-Nord) 35 Marie-Paul du S. E., Sœur Bon Pasteur, Montréal 36 Melançon, Georges Évêque de Chicoutimi 37 Michel, Frère Orphelinat St-Jean-Baptiste (Lac Sergent, Portneuf) 38 Normandin, Rodrigue Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa 39 Paquin, Léo Curé de Saint-Charles de Mandeville 40 Parent, Alphonse-Marie Vice-recteur de l'Université Laval 41 Pascal, Père (Pointe-aux-Trembles) 42 Pelletier, Georges-Léon Évêque de Trois-Rivières 43 Petites franciscaines de Marie Baie-Saint-Paul (Charlevoix) 44 Piché, Adélard Curé de Portneuf 45 Pomerleau, Andréa Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 46 Religieuses hospitalières Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières 47 Religieuses hospit			
Marie Rose, Sœur Sœurs de Saint-Paul de Chartres (Gaspé-Nord)	30	Lemire, Gilles-H.	Dominicain à Saint-Hyacinthe
Supérieure des Filles réparatrices du Divin Cœur, Pointe- aux-Trembles Marie Rose, Sœur Sœurs de Saint-Paul de Chartres (Gaspé-Nord) Supérieure des Religieuses de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Montréal Marie-Paul du S. E., Sœur Bon Pasteur, Montréal Michel, Frère Orphelinat St-Jean-Baptiste (Lac Sergent, Portneuf) Normandin, Rodrigue Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa Paquin, Léo Curé de Saint-Charles de Mandeville Vice-recteur de l'Université Laval Capucin, ex-provincial du couvent de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) Petites franciscaines de Marie Religieuses adoratrices du Précieux Sang Religieuses hospitalières Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières Roy, Maurice Archevêque de Québec Missionnaire au Japon Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- Marie Sœurs grises de la Croix Frembley, J. Z. Curé de Ste-Catherine de Sienne Curé de Makamik Curé de Makamik	31	Limoges, JEugène	Évêque de Mont-Laurier
33 Marie Rose, Sœur 34 Marie Valérie, Sœur 35 Sœurs de Saint-Paul de Chartres (Gaspé-Nord) 36 Marie-Paul du S. E., Sœur 37 Michel, Frère 38 Normandin, Rodrigue 39 Paquin, Léo 40 Parent, Alphonse-Marie 41 Pascal, Père 42 Pelletier, Georges-Léon 43 Petites franciscaines de Marie 44 Piché, Adélard 45 Pomerleau, Andréa 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang 47 Religieuses hospitalières 48 Roy, Maurice 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement 50 Marie 51 Sœurs grises de la Croix 51 Marie-Paul du S. E., Sœur 52 Seurs grises de la Croix 53 Suprenant, J. M. 54 Trembles) 54 Trembley, J. Z. 56 Marie Valerier (Gaspé-Nord) 56 Supérieure de Religieuses de Notre Dame de Charité du Supérieure de Charité du Supérieure de Charité du Charité du Charles de Mandeville 65 Normandin, Rodrigue 66 Curé de Saint-Charles de Mandeville 77 Vice-recteur de l'Université Laval 78 Capucin, ex-provincial du couvent de la Réparation 79 (Pointe-aux-Trembles) 70 Laval Curé de Portneuf 70 Curé de Portneuf 71 Pomerleau, Andréa 71 Pomerleau, Andréa 72 Peligieuses adoratrices du Précieux Sang 73 Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières 74 Religieuses hospitalières 75 Marie 76 Rogres de la Croix 76 Missionnaire au Japon 77 Sœurs grises de la Croix 78 Normandin, Die Louis de Makamik 78 Normandin, Rodrigue 79 Sœur Denise 79 Sœur Denise 79 Sœur Genise de Jésus, C. N. D. Joliette 79 Sœur Genise de Jésus, C. N. D. Joliette 79 Sœur Genise de Jésus, C. N. D. Joliette	32	Marc-André, Frère	Directeur de l'École de Commerce de l'Université Laval
Supérieure des Religieuses de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Montréal Marie-Paul du S. E., Sœur Michel, Frère Orphelinat St-Jean-Baptiste (Lac Sergent, Portneuf) Normandin, Rodrigue Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa Paquin, Léo Curé de Saint-Charles de Mandeville Parent, Alphonse-Marie Capucin, ex-provincial du couvent de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) Pelletier, Georges-Léon Evêque de Trois-Rivières Pelletier, Georges-Léon Evêque de Trois-Rivières Pomerleau, Andréa Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur Religieuses adoratrices du Précieux Sang Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières Religieuses hospitalières Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi Roy, Maurice Archevêque de Québec Missionnaire au Japon Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Marie Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières Sœurs grises de la Croix Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette Curé de Makamik	33	Marie Rose, Sœur	
35Marie-Paul du S. E., SœurBon Pasteur, Montréal36Melançon, GeorgesÉvêque de Chicoutimi37Michel, FrèreOrphelinat St-Jean-Baptiste (Lac Sergent, Portneuf)38Normandin, RodrigueOblat, recteur de l'Université d'Ottawa39Paquin, LéoCuré de Saint-Charles de Mandeville40Parent, Alphonse-MarieVice-recteur de l'Université Laval41Pascal, PèreCapucin, ex-provincial du couvent de la Réparation (Pointe-aux-Trembles)42Pelletier, Georges-LéonÉvêque de Trois-Rivières43Petites franciscaines de MarieBaie-Saint-Paul (Charlevoix)44Piché, AdélardCuré de Portneuf45Pomerleau, AndréaAumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur46Religieuses adoratrices du Précieux SangMonastère du Précieux Sang à Trois-Rivières47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Harie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne	34	Marie Valérie, Sœur	Sœurs de Saint-Paul de Chartres (Gaspé-Nord)
37 Michel, Frère 38 Normandin, Rodrigue 39 Paquin, Léo 40 Parent, Alphonse-Marie 41 Pascal, Père 42 Pelletier, Georges-Léon 43 Piché, Adélard 44 Piché, Adélard 45 Pomerleau, Andréa 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang 47 Religieuses hospitalières 48 Roy, Maurice 49 Sœurs Marguerite du Saint Sacrement 40 Sœurs grises de la Croix 41 Roy, Denise 42 Piché, Adélerd 43 Pomerleau, Andréa 44 Piché, Adélard 55 Sœurs grises de la Croix 56 Curé de Saint-Marie, Trois-Rivières 57 Sœurs paises 58 Sœur Denise 59 Surprenant, J. M. 60 Curé de Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 60 Curé de Portneuf 61 Charlevoix 62 Curé de Portneuf 63 Curé de Portneuf 64 Pomerleau, Andréa 65 Achevêque de Québec 66 Archevêque de Québec 67 Curé de Saint-Viateur 68 Roy, Maurice 69 Sœurs grises de la Croix 60 Curé de Saint-Marie, Trois-Rivières 60 Curé de Ste-Catherine de Sienne 60 Curé de Makamik	35	Marie-Paul du S. E., Sœur	
38 Normandin, Rodrigue 39 Paquin, Léo 40 Parent, Alphonse-Marie 41 Pascal, Père 42 Pelletier, Georges-Léon 43 Piché, Adélard 44 Piché, Adélard 45 Pomerleau, Andréa 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang 47 Religieuses hospitalières 48 Roy, Maurice 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement 40 Sœurs grises de la Croix 41 Roy, Daise 42 Polise de Croix 43 Potita Sainte-Marie, Trois-Rivières 44 Piché, Adélard 55 Surprenant, J. M. 66 Curé de Saint-Paul (Puniversité Laval 67 Curé de Portneuf 68 Pomerleau, Andréa 69 Curé de Portneuf 69 Curé de Portneuf 60 Pomerleau, Andréa 60 Portneuf 60 Pomerleau, Andréa 61 Piché, Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 61 Pomerleau, Andréa 62 Pomerleau, Andréa 63 Pomerleau, Andréa 64 Portneuf 65 Pomerleau, Andréa 65 Pomerleau, Andréa 66 Portneuf 67 Pomerleau, Andréa 68 Portneuf 69 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 61 Picole Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 61 Picole Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 61 Picole Saint-Vallier à Chicoutimi 62 Picole Saint-Vallier à Chicoutimi 63 Picole Saint-Vallier à Chicoutimi 64 Pomerleau, Andréa 65 Pomerleau, Andréa 66 Portneuf 67 Pomerleau, Andréa 67 Pomerleau, Andréa 68 Portneuf 68 Portneuf 69 Portneuf 69 Portneuf 69 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 60 Port de Saint-Viateur 60 Portneuf 60 Po	36	Melançon, Georges	Évêque de Chicoutimi
39 Paquin, Léo 40 Parent, Alphonse-Marie 41 Pascal, Père 42 Pelletier, Georges-Léon 43 Petites franciscaines de Marie 44 Piché, Adélard 45 Pomerleau, Andréa 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang 47 Religieuses hospitalières 48 Roy, Maurice 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement 40 Sœurs grises de la Croix 40 Piché, Marie 41 Piché, Adélard 42 Pomerleau, Andréa 43 Petites franciscaines de Marie 44 Piché, Adélard 55 Pomerleau, Andréa 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang 47 Religieuses hospitalières 48 Roy, Maurice 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement 40 Marie 41 Pascal, Père 42 Portneuf 43 Potites franciscaines de Marie 44 Piché, Adélard 55 Curé de Portneuf 66 Portneuf 67 Pomerleau, Andréa 68 Portneuf 69 Portneuf 69 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 60 Portneuf 61 Picole Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 61 Picole Saint-Vallier à Chicoutimi 61 Précieux Sang à Trois-Rivières 62 Proise de Québec 63 Proise de Jésus, C. N. D. Joliette 64 Ste-Catherine de Sienne 65 Promorical du couvent de la Réparation 65 Provincial du couvent de la Réparation 66 Provincial du couvent de la Réparation 67 (Pointe-aux-Trembles) 68 Paquein, ex-provincial du couvent de la Réparation 69 Provincial du couvent de la Réparation 60 Provincial du couvent de la Réparation 60 Provincial du couvent de la Réparation 60 Provincial du Cap-de la Réparation 60 Provincial du Cap-de la Provincia du Cap-de-la-Madeleine 61 Provincia du Cap-de-la-Madeleine 62 Provincia du Cap-de-la-Madeleine 63 Surprenant, J. M. 64 Prevêque de Trois-Rivières 65 Provincia du Cap-de-la-Madeleine 66 Provincia du Précieux Saint-Paul (Charlevoix) 66 Portneuf 67 Portneuf 68 Portneuf 68 Portneuf 68 Portneuf 69 Portneuf 69 Portneuf 60 Portneuf 61 Portneuf 61 Provincia du Cap-de-la-Madeleine 61 Provincia du Précieux Saint-Paul (Charlevoix) 61 Provincia du Précieux Saint-Paul (Charlevoix) 62 Provincia du Précieux Saint-Paul (Charlevoix) 64 Provincia	37	Michel, Frère	Orphelinat St-Jean-Baptiste (Lac Sergent, Portneuf)
40 Parent, Alphonse-Marie Vice-recteur de l'Université Laval Capucin, ex-provincial du couvent de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) 42 Pelletier, Georges-Léon 43 Petites franciscaines de Marie 44 Piché, Adélard 45 Pomerleau, Andréa 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang 47 Religieuses hospitalières 48 Roy, Maurice 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- Marie Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières 50 Seur Denise Sœur Denise de Sienne 51 Tremblay, J. Z. Vice-recteur de l'Université Laval Capucin, ex-provincial du couvent de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) Évêque de Trois-Rivières Baie-Saint-Paul (Charlevoix) Curé de Portneuf Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi Missionnaire au Japon Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières 51 Sœurs grises de la Croix 52 St-Louis, Denise Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette 53 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 54 Tremblay, J. Z. Curé de Makamik	38	Normandin, Rodrigue	Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa
Capucin, ex-provincial du couvent de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) 42 Pelletier, Georges-Léon Évêque de Trois-Rivières 43 Petites franciscaines de Marie Baie-Saint-Paul (Charlevoix) 44 Piché, Adélard Curé de Portneuf 45 Pomerleau, Andréa Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur 46 Religieuses adoratrices du Précieux Sang Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières 47 Religieuses hospitalières Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi 48 Roy, Maurice Archevêque de Québec 49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement Missionnaire au Japon Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- Marie Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières 51 Sœurs grises de la Croix Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine 52 St-Louis, Denise Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette 53 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 54 Tremblay, J. Z. Curé de Makamik	39	Paquin, Léo	Curé de Saint-Charles de Mandeville
41Pascal, Père(Pointe-aux-Trembles)42Pelletier, Georges-LéonÉvêque de Trois-Rivières43Petites franciscaines de MarieBaie-Saint-Paul (Charlevoix)44Piché, AdélardCuré de Portneuf45Pomerleau, AndréaAumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur46Religieuses adoratrices du Précieux SangMonastère du Précieux Sang à Trois-Rivières47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50MarieHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	40	Parent, Alphonse-Marie	Vice-recteur de l'Université Laval
42Pelletier, Georges-LéonÉvêque de Trois-Rivières43Petites franciscaines de MarieBaie-Saint-Paul (Charlevoix)44Piché, AdélardCuré de Portneuf45Pomerleau, AndréaAumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur46Religieuses adoratrices du Précieux SangMonastère du Précieux Sang à Trois-Rivières47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50MarieHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik			
43Petites franciscaines de MarieBaie-Saint-Paul (Charlevoix)44Piché, AdélardCuré de Portneuf45Pomerleau, AndréaAumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur46Religieuses adoratrices du Précieux SangMonastère du Précieux Sang à Trois-Rivières47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50MarieHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik			(Pointe-aux-Trembles)
44Piché, AdélardCuré de Portneuf45Pomerleau, AndréaAumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur46Religieuses adoratrices du Précieux SangMonastère du Précieux Sang à Trois-Rivières47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	42	Pelletier, Georges-Léon	Évêque de Trois-Rivières
Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur Religieuses adoratrices du Précieux Sang Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières Religieuses hospitalières Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi Roy, Maurice Archevêque de Québec Sœur Marguerite du Saint Sacrement Missionnaire au Japon Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières Rôy Isainte-Marie, Trois-Rivières Sœurs grises de la Croix Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette Curé de Ste-Catherine de Sienne Tremblay, J. Z. Curé de Makamik	43	Petites franciscaines de Marie	Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
46Religieuses adoratrices du Précieux SangMonastère du Précieux Sang à Trois-Rivières47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	44	Piché, Adélard	Curé de Portneuf
47Religieuses hospitalièresHôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte-50MarieHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	45	Pomerleau, Andréa	Aumônier de l'École Saint-Joseph, Clerc de Saint-Viateur
48Roy, MauriceArchevêque de Québec49Sœur Marguerite du Saint SacrementMissionnaire au Japon50Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- MarieHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	46	Religieuses adoratrices du Précieux Sang	Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières
49 Sœur Marguerite du Saint Sacrement Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- 50 Marie Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières 51 Sœurs grises de la Croix Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine 52 St-Louis, Denise Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette 53 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 54 Tremblay, J. Z. Curé de Makamik	47	Religieuses hospitalières	Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi
Sœurs de Miséricorde de l'Hôpital Sainte- 50 Marie Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières 51 Sœurs grises de la Croix Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine 52 St-Louis, Denise Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette 53 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 54 Tremblay, J. Z. Curé de Makamik	48	Roy, Maurice	Archevêque de Québec
50MarieHôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	49	Sœur Marguerite du Saint Sacrement	Missionnaire au Japon
51Sœurs grises de la CroixHôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik			
52St-Louis, DeniseSœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette53Surprenant, J. M.Curé de Ste-Catherine de Sienne54Tremblay, J. Z.Curé de Makamik	50	Marie	Hôpital Sainte-Marie, Trois-Rivières
53 Surprenant, J. M. Curé de Ste-Catherine de Sienne 54 Tremblay, J. Z. Curé de Makamik			
54 Tremblay, J. Z. Curé de Makamik	52	St-Louis, Denise	Sœur Denise de Jésus, C. N. D. Joliette
	53	Surprenant, J. M.	Curé de Ste-Catherine de Sienne
55 Ursulines de Trois-Rivières Ursulines de Trois-Rivières	54	Tremblay, J. Z.	Curé de Makamik
	55	Ursulines de Trois-Rivières	Ursulines de Trois-Rivières

Tableau 7 : René Chaloult (Élection provinciale, 1936, victoire)

1	Archambault, Joseph-Papin	Jésuite, directeur de l'École sociale populaire de Montréal
2	Cantin, Stanislas	Professeur de philosophie à l'Université Laval
3	Castonguay, Léonidas	Prêtre au Séminaire de Québec
4	Chamberland, J. A.	Directeur de l'Action sociale catholique
5	Genest, Omer	Jésuite à Montréal
6	Germain, Frère	Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec
7	Godbout, AlexAlbert	Curé de Saint-François d'Assise
8	Grenier, Henri	Professeur à l'Université Laval
9	Groulx, Lionel	Professeur d'histoire à l'Université de Montréal
10	Hudon, Louis-Émile	
11	Jacques, Gérard	Prêtre à Saint-Joseph (Québec)
12	Latulippe, JosElz.	Curé de St-Tite des Caps
13	Lemieux, Ernest	Professeur de théologie à l'Université Laval
14	Robert, Arthur	Chanoine, professeur de théologie à l'Université Laval
15	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval

16	Vachon, Alexandre	Directeur de l'École supérieure de chimie à Trois-Pistoles
17	Veilleux, Pierre	Curé de Maria (Bonaventure)

Tableau 8 : René Chaloult (Élection provinciale, 1939, victoire)

1	Archambault, Joseph-Papin	Jésuite, directeur de l'École sociale populaire de Montréal
2	Beaulieu, Henri	Professeur au Séminaire de Québec
3	Bilodeau, Georges-Marie	Missionnaire-Colonisateur
4	Bourque, Albert	Prêtre à Villeray
5	Castonguay, Léonidas	Professeur au Séminaire de Québec
6	Corbeil, V.	Prêtre à Matane
7	Côté, Victor	Chanoine
8	Couture, J. U.	Curé de Ste-Croix de Lotbinière
9	Desrochers, P. D.	Professeur au Séminaire de Québec
10	Fortin, Alphonse	Supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière
11	Gagnon, Philéas	Curé de Ste-Émilie
12	Gervais, Jacques	Prêtre à Québec
13	Gingras, L.	Prêtre à Ste-Françoise
14	Lambert, J. A.	Curé de Ste-Clotilde de Beauce
15	Lamonde, O.	Curé de Kamouraska
16	Laroche, Israël	Curé de St-Joseph de Québec
17	Leclerc, Philéas	Curé de Parisville (Lotbinière)
18	Marcotte, Émile	Prêtre au Séminaire de Québec
19	Talbot, Lucien-G.	Professeur au Séminaire de Québec
20	Vachon, Alexandre	Recteur de l'Université Laval
21	Veilleux, Pierre	Curé de Maria

Tableau 9 : Paul Gouin (Élection provinciale, 1935, victoire)

1	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de Batiscan
2	Bergevin, J. L.	Oblat à Saint-Pierre Apôtre
3	Bilodeau, Georges-Marie	Missionnaire-colonisateur
4	Deblois, Alexandre	Vicaire à Beaurivage, Lotbinière
5	Desjardins, J. J.	Curé à Vankleek Hill, Ontario
6	Desroches, D.	Curé de l'Épiphanie
7	East, Charles	Professeur à une école normale de Québec
8	Forget, Valmore	Prêtre à Montréal
9	Fugère, Armand	Curé de Dupuy, Abitibi
10	Garant, Henri	Vicaire à Québec
11	Grenier, Léonce	Frère prieur de Saint-Benoît du Lac
12	Grimard, Doria	Aumônier des petites franciscaines, Chicoutimi
13	Groulx, Lionel	Professeur à l'Université de Montréal
14	Jobin, J. B.	Curé
15	Lacasse, Arthur	Prêtre à Saint-Henri de Lévis
16	Léry, Louis de	Jésuite à l'Immaculée Conception, Montréal
17	Michaud, Charles	Curé
18	Mignault, Thomas	Jésuite
19	Painchaud, Albert	Université Laval
20	Paré, J.	Jésuite, aumônier général de l'A. C. J. C.
		-

21	Parrot, Aurèle	Prêtre à Lachine
22	Peltier, Siméon	Prêtre au Collège de l'Assomption
23	Picotte, Zacharie	Prêtre à Saint-Pierre Claver
24	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot (Vaudreuil)
25	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval
26	Théogène, Frère	Frère du Sacré-Cœur, Académie St-Joseph, Mont-Joli
27	Tousignant, F. X.	Collège de l'Assomption
28	Veilleux, Pierre	Curé de Marie, Bonaventure
29	Veilleux, S.	Prêtre de Montréal
30	Whissell, E.	Curé de Notre-Dame du Nord
31	Couvent de l'Épiphanie	Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

Tableau 10 : Paul Gouin (Élection provinciale, 1939, défaite)

1	Bastien, Arthur	Prêtre à Sainte-Marguerite-Marie de Montréal
2	Beaudry, Marcel	Prêtre à l'Assomption
3	Giguère, Arthur	Prêtre à La Prairie
4	Gravel, Pierre	Vicaire à Saint-Roch de Québec
5	Périgord, Denis	Clerc de Saint-Viateur
6	Piché, Adélard	Curé de Portneuf
7	Riberdy, Jean	Professeur au Grand Séminaire de Montréal
8	Richard, Jean d'Auteuil	Jésuite de l'École sociale populaire
9	Simard, Noël	Prêtre à St-Grégoire
10	Toupin, Antonio	Oblat à Ottawa

Tableau 11 : Ernest Grégoire (Élection municipale, 1934, victoire)

1	Adam, Amédée	Vicaire à Ham-Nord
2	Adam, Léonidas	Curé à Ham-Nord
3	Archambault, Joseph-Papin	Père jésuite
4	Brouillet, Paul-Émile	Curé de Compton
5	Coiteux, J. A.	Curé de Stukely Nord
6	Dauphin, Hon. J.	Père mariste à Sillery
7	Dugré, Adélard	Père jésuite
8	East, Charles	Professeur à l'École normale des ursulines de Mercier
9	Ferland, Arthur	Directeur de l'Œuvre des terrains de jeux à Québec
10	Frère Pierre	Dominicain à Saint-Hyacinthe
11	Frère Rémi	Frère des écoles chrétiennes à Sainte-Foy-Est
12	Gosselin, Stanislas	Curé de Windsor Mills
13	Granger, J. A.	Dominicain à Lewiston, Maine
14	Hamel, J. A.	Curé de Saint-Norbert d'Arthabaska
	Hospitalières de l'Hôtel Dieu du Sacré	
15	Cœur	Hospitalières de l'Hôtel Dieu du Sacré Cœur
16	Laflamme, Eugène-Charles	Curé de Notre-Dame de Québec
17	Lamontagne, Henri	Prêtre au Séminaire de Québec
18	Lavergne, Édouard-Valmore	Curé de Notre-Dame de Grâce
19	Lemay, J. A.	Curé
20	Les Sœurs adoratrices du Précieux-Sang	Les Sœurs adoratrices du Précieux-Sang
21	Létourneau, Léon	Curé de Saint-Esprit de Limoilou

22	L'Heureux, Lucien	Prêtre à Saint-Adolphe de Dudswell
	Maltais, Alen	Vicaire de Saint-Cœur de Marie au Lac Saint-Jean
24	Marie de Saint-Herménégilde	Supérieure générale des Sœurs du Bon Pasteur à Québec
	Marie de Saint-Jean-Berchmans	Religieuse à l'Asile du Bon Pasteur de Québec
		Religieuse au Couvent du Bon Pasteur de Sainte-Perpétue
	Marie de Saint-Pierre Baptiste	de l'Islet
	Marois, J. H.	Curé de Sainte-Foy
	Michaud, Charles	Prêtre à Saint-Alexis de Matapédia
29	Morin, Armand	Prêtre à Brooklyn
30	Osborne, Wm. J.	Prêtre à Frédéricton
31	Paquet, Louis-Adolphe	Professeur de théologie à l'Université Laval
32	Pépin, Napoléon	Professeur au Séminaire de Sherbrooke
33	Piché, Adélard	Prêtre à Portneuf
34	Pouliot, Napoléon	Curé de Cap Santé
35	Ramsey, L. A.	Prêtre à Boucher Falls, Vermont
36	Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec	Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec
37	Richard, Thomas	Curé de Villeroy
38	Rivard, J.	Frère des écoles chrétiennes à Montréal
39	Robert, Arthur	Professeur au Séminaire de Québec
	Roy, Alphonse-M.	Curé de Stratford-Centre à Wolfe
41	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval
42	Saint-Charles-Borromée	Sœur de la Charité à l'Œuvre Notre-Dame du Bon-Conseil
43	Sainte-Céline	Supérieure à l'hôpital civique de Québec
44	Samson, Eugène	Prêtre au Séminaire de Mont-Laurier
45	Santerre, Eustache	Curé de Saint-Arsène
46	Sideleau, Arthur	Vicaire à Saint-Marc de Coaticook
		Religieuse au Couvent des Saints noms de Jésus et de
47	Sœur Claire de Jésus	Marie à Outremont
40	Cour Maria Alphanaa da Liguari	Religieuse au Couvent des Saints noms de Jésus et de Marie à Outremont
	Sœur Mario, Joseph Phomará	Religieuse à l'École du Saint Nom de Marie à Maisonneuve
	Sœur Marie Joseph Phomgré Sœur S. L. Marius	
		Supérieure du Pensionnat de Saint-Louis de Gonzague Couvent de St-Roch de Québec
	Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame Ursulines de Québec	Ursulines de Québec
	Vachon, Alexandre	Professeur à l'Université Laval
	Veilleux, Pierre	Curé de Maria à Bonaventure
54	Vellieux, Flette	Prêtre au Séminaire Saint-Charles Borromée de
55	Vincent, Victor	Sherbrooke
55	virioditi, violoi	OHOLDIOOKO

Tableau 12 : Ernest Grégoire (Élection provinciale, 1935, victoire)

1	Adam, Georges	Congrégation des Frères de St-Vincent de Paul, Québec
2	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de Batiscan
3	Bergeron, Saint-Georges	Professeur au Séminaire de Québec
4	de Léry, Louis F.	Jésuite à l'Immaculée Conception, Montréal
5	Dion, Gérard	Étudiant au Grand Séminaire de Québec
6	Dugré, Adélard	Provincial de la Compagnie de Jésus
7	Gariépy, Joseph	Prêtre à Port-Viau
8	Gauthier, Odilon	Aumônier de l'orphelinat Don Bosco à Sainte-Foy
9	Genest, Oscar	Directeur spirituel au Grand Séminaire de Québec

10	Jean, David	Curé de la Baie-des-Sables
11	Lamonde, F. J.	Curé
12	Lamontagne, Henri	Prêtre au Séminaire de Québec
13	Laverdière, S. P.	Aumônier du sanatorium Mastoï
14	Lelièvre, Victor	Oblat de Jésus-Ouvrier, Saint-Sauveur, Québec
15	Léopold, Frère	Directeur de la Maison Dom Bosco
16	M. Paul de Brescia, Sœur	Religieuse au couvent de Saint-Lambert, Montréal
17	Marcoux, Auguste	Chanoine du diocèse de Québec, Collège de Lévis
18	Michel, Frère	École normale Sainte-Foy-Dei
19	Paradis, Stanislas	Vicaire aux Saints Martyrs Canadiens
20	Patrice, Louis	Frère visiteur à Iberville
21	Pelletier, Joseph R.	Chanoine, prêtre au Séminaire de Québec
22	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot (Vaudreuil)
23	Pouliot, Alfred	Prêtre à Saint-Enfant-Jésus
24	Provost, Nérée	Supérieur du Collège de Lévis
25	Richard, Donat	Curé
26	Richard, Thomas	Curé de Villeroy
27	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval
28	Roy, Élias	Prêtre au Collège de Lévis
29	Tremblay, Thomas Ls.	Prêtre à l'orphelinat de Giffard
30	Vincent, Victor	Supérieur du Séminaire Saint-Charles Borromée

Tableau 13 : Ernest Grégoire (Élection municipale, 1936, victoire)

4	A de matria de a des Dutais esse Caran	Delinia ve e à 14 de
1	Adoratrices du Précieux Sang	Religieuses à Lévis
2	Archambault, Joseph-Papin	Jésuite, directeur de l'École sociale populaire de Montréal
3	Bergevin, J. L.	Oblat de Notre-Dame des Victoires
4	Caron, Marc	Curé de Saint-Marc des Carrières
5	Coiteux, J. A.	Curé de Stukely Nord
6	Dumas, F.	Prêtre de St-George Est (Beauce)
7	Fortier, Léon	Curé de St-Antoine de Tilly
8	Gagné, Florido	Principal de l'École normale de Saint-Pascal de Kamouraska
9	Gaudrault, A.	Curé de Bagotville
10	Genest, Oscar	Prêtre au Séminaire de Québec
11	Gravel, Pierre	Vicaire à Saint-Roch de Québec
12	Laberge, Henri	Visiteur ecclésiastique de l'Hôpital de l'Enfant Jésus à Québec
13	Lamonde, FJ.	Curé de St-Bernard
14	Lamontagne, Henri	Prêtre au Séminaire de Québec
15	Lavergne, Édouard-Valmore	Curé de Notre-Dame de Grâce
16	Lavoie, JLouis	Jésuite aux Missions de Chine
17	Lemay, J. A.	Curé de Disraeli
18	Léopold, Frère	Directeur de la Maison Dom Bosco
19	M. Paul de Brescia, Sœur	Religieuse au couvent de Saint-Lambert, Montréal
20	Marineau, Paul	Capucin à Saint-François d'Assise, Ottawa
21	Paradis, Hector	Prêtre à Victoriaville
22	Paré, J.	Jésuite au Collège Ste-Marie à Montréal
23	Pelchat, Napoléon	Frère de Saint-Vincent de Paul
24	Piché, Adélard	Curé de Portneuf
25	Robert, Arthur	Supérieur du Grand Séminaire de Québec

26	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval
27	S. Marie de la Rédemption, Sœur	Supérieure de Notre Dame de Bellevue
28	Sirois, P.	Curé d'Albertville, Matapédia
29	Sœurs de la Charité	Hôpital civique de Québec
30	St-Robert, Sœur	Supérieure générale
31	Vincent, J. E.	Vicaire général du diocèse de Sherbrooke

Tableau 14 : Ernest Grégoire (Élection provinciale, 1936, victoire)

1 Archambault, Joseph-Papin 2 Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec 3 Bergeron, Saint-Georges 4 Bergevin, JL. 5 Boivin, Léonce 6 Bolduc, Pierre 7 Bourque, S. 8 Castonguay, Léonidas 9 Demers, Achille 10 Duchesneau, Armand 11 Fillion, Philéas-J. 12 Francoeur, Athanase 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Gosselin, JChs. 16 Gosselin, JChs. 17 Handfield, Oscar 18 Hébert, Frère 18 Dieteur Séminaire de Puébec 19 Directeur de l'École sociale populaire de Montréal 10 Duébec 10 Duchesneau, Armand 11 Fillon, Philéas-J. 12 Francoeur, Athanase 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Gosselin, JChs. 17 Handfield, Oscar 18 Hébert, Frère 18 Identite Québec 16 Gosselin, J-Chs. 16 Jésuite, Girecteur de l'Académie commerciale
3 Bergeron, Saint-Georges 4 Bergevin, JL. 5 Boivin, Léonce 6 Bolduc, Pierre 7 Bourque, S. 8 Castonguay, Léonidas 9 Demers, Achille 10 Duchesneau, Armand 11 Fillion, Philéas-J. 12 Francoeur, Athanase 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Bolduc, Pierre 17 Dominicain 18 Dominicain 19 Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) 10 Prêtre à Notre-Dame de Lévis 10 Duchesneau, Armand 11 Fillion, Philéas-J. 12 Prêtre à l'Université Laval 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Gosselin, JChs. 17 Handfield, Oscar 18 Prêtre au Séminaire de Québec 19 Demers, Achille 19 Prêtre à l'Université Laval 10 Duchesneau, Armand 11 Fillion, Philéas-J. 12 Prêtre à l'Université Laval 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Gosselin, JChs. 17 Handfield, Oscar 18 Prêtre au Séminaire de Québec 19 Demers, Montre de la maison Dom Bosco 19 Demers, Achille 10 Duchesneau, Armand 11 Prêtre à l'Université Laval 12 Prêtre à l'Université Laval 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Gosselin, JChs. 17 Handfield, Oscar
4 Bergevin, JL. 5 Boivin, Léonce 6 Bolduc, Pierre 7 Bourque, S. 8 Castonguay, Léonidas 9 Demers, Achille 10 Duchesneau, Armand 11 Fillion, Philéas-J. 12 Francoeur, Athanase 13 Gauthier, Odilon 14 Genest, Oscar 15 Germain, Frère 16 Gosselin, JChs. 17 Bourque, S. 9 Deminicain 1 Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) Prêtre à Notre-Dame de Lévis Vicaire à St-Casimir de Portneuf Prêtre à l'Université Laval Missionnaire oblat Aumônier de la maison Dom Bosco Directeur spirituel du Séminaire de Québec Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec Collège de Lévis Recteur du collège des jésuites de Québec
5 Boivin, Léonce Curé de Notre-Dame des Éboulements 6 Bolduc, Pierre Dominicain 7 Bourque, S. Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) 8 Castonguay, Léonidas Prêtre au Séminaire de Québec 9 Demers, Achille Prêtre à Notre-Dame de Lévis 10 Duchesneau, Armand Vicaire à St-Casimir de Portneuf 11 Fillion, Philéas-J. Prêtre à l'Université Laval 12 Francoeur, Athanase Missionnaire oblat 13 Gauthier, Odilon Aumônier de la maison Dom Bosco 14 Genest, Oscar Directeur spirituel du Séminaire de Québec 15 Germain, Frère Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec 16 Gosselin, JChs. Collège de Lévis 17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
6 Bolduc, Pierre Dominicain 7 Bourque, S. Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) 8 Castonguay, Léonidas Prêtre au Séminaire de Québec 9 Demers, Achille Prêtre à Notre-Dame de Lévis 10 Duchesneau, Armand Vicaire à St-Casimir de Portneuf 11 Fillion, Philéas-J. Prêtre à l'Université Laval 12 Francoeur, Athanase Missionnaire oblat 13 Gauthier, Odilon Aumônier de la maison Dom Bosco 14 Genest, Oscar Directeur spirituel du Séminaire de Québec 15 Germain, Frère Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec 16 Gosselin, JChs. Collège de Lévis 17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
7 Bourque, S. Prêtre à l'Hôpital du Sacré-Cœur (Sherbrooke) 8 Castonguay, Léonidas Prêtre au Séminaire de Québec 9 Demers, Achille Prêtre à Notre-Dame de Lévis 10 Duchesneau, Armand Vicaire à St-Casimir de Portneuf 11 Fillion, Philéas-J. Prêtre à l'Université Laval 12 Francoeur, Athanase Missionnaire oblat 13 Gauthier, Odilon Aumônier de la maison Dom Bosco 14 Genest, Oscar Directeur spirituel du Séminaire de Québec 15 Germain, Frère Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec 16 Gosselin, JChs. Collège de Lévis 17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
8 Castonguay, Léonidas Prêtre au Séminaire de Québec 9 Demers, Achille Prêtre à Notre-Dame de Lévis 10 Duchesneau, Armand Vicaire à St-Casimir de Portneuf 11 Fillion, Philéas-J. Prêtre à l'Université Laval 12 Francoeur, Athanase Missionnaire oblat 13 Gauthier, Odilon Aumônier de la maison Dom Bosco 14 Genest, Oscar Directeur spirituel du Séminaire de Québec 15 Germain, Frère Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec 16 Gosselin, JChs. Collège de Lévis 17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
9 Demers, Achille Prêtre à Notre-Dame de Lévis 10 Duchesneau, Armand Vicaire à St-Casimir de Portneuf 11 Fillion, Philéas-J. Prêtre à l'Université Laval 12 Francoeur, Athanase Missionnaire oblat 13 Gauthier, Odilon Aumônier de la maison Dom Bosco 14 Genest, Oscar Directeur spirituel du Séminaire de Québec 15 Germain, Frère Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec 16 Gosselin, JChs. Collège de Lévis 17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
10 Duchesneau, Armand Vicaire à St-Casimir de Portneuf 11 Fillion, Philéas-J. Prêtre à l'Université Laval 12 Francoeur, Athanase Missionnaire oblat 13 Gauthier, Odilon Aumônier de la maison Dom Bosco 14 Genest, Oscar Directeur spirituel du Séminaire de Québec 15 Germain, Frère Ancien directeur de l'Académie commerciale de Québec 16 Gosselin, JChs. Collège de Lévis 17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
11Fillion, Philéas-J.Prêtre à l'Université Laval12Francoeur, AthanaseMissionnaire oblat13Gauthier, OdilonAumônier de la maison Dom Bosco14Genest, OscarDirecteur spirituel du Séminaire de Québec15Germain, FrèreAncien directeur de l'Académie commerciale de Québec16Gosselin, JChs.Collège de Lévis17Handfield, OscarRecteur du collège des jésuites de Québec
12Francoeur, AthanaseMissionnaire oblat13Gauthier, OdilonAumônier de la maison Dom Bosco14Genest, OscarDirecteur spirituel du Séminaire de Québec15Germain, FrèreAncien directeur de l'Académie commerciale de Québec16Gosselin, JChs.Collège de Lévis17Handfield, OscarRecteur du collège des jésuites de Québec
13Gauthier, OdilonAumônier de la maison Dom Bosco14Genest, OscarDirecteur spirituel du Séminaire de Québec15Germain, FrèreAncien directeur de l'Académie commerciale de Québec16Gosselin, JChs.Collège de Lévis17Handfield, OscarRecteur du collège des jésuites de Québec
14Genest, OscarDirecteur spirituel du Séminaire de Québec15Germain, FrèreAncien directeur de l'Académie commerciale de Québec16Gosselin, JChs.Collège de Lévis17Handfield, OscarRecteur du collège des jésuites de Québec
15Germain, FrèreAncien directeur de l'Académie commerciale de Québec16Gosselin, JChs.Collège de Lévis17Handfield, OscarRecteur du collège des jésuites de Québec
17 Handfield, Oscar Recteur du collège des jésuites de Québec
19 La Roche, Israël Curé de St-Joseph de Québec
20 Laberge, Henri Visiteur des écoles
21 Labrecque, Cyrille Chanoine
22 Lamontagne, Henri Prêtre au Séminaire de Québec
23 Lemaire, EAlcide Curé de Manseau (Nicolet)
24 Lessard, Auguste Curé de Montmagny
25 M. Claire de Jésus, Sœur Pensionnat Marie Rose
26 Marcoux, A. Prêtre au Collège de Lévis
27 Marineau, Paul Capucin à Ottawa
28 Paré, J. Jésuite, Aumônier général du Collège Sainte-Marie de Montréal
29 Parent, Alphonse-Marie Professeur à l'Université Laval
30 Paul de Brescia, Sœur Religieuse au couvent de Saint-Lambert
31 Pelletier, Joseph R. Prêtre de Saint-Laurent, Isle d'Orléans
32 Pilon, Rémi Curé de l'Île Perrot (Vaudreuil)
34 Rancourt, J. Vicaire de Notre-Dame du Chemin
35 Rémi, Frère Sainte-Foy Est
36 Richard, Thomas Curé de Villeroy
37 Robert, Arthur Chanoine, professeur de théologie à l'Université Laval
38 Roy, Élias Prêtre au Collège de Lévis
39 Sauvé, Gustave Professeur de sciences sociales à l'Université d'Ottawa
40 Sideleau, Arthur Prêtre à Coaticook
41 St. Cyrille, Sœur Sœurs de la Charité

42	Stanislas, Frère	Directeur de l'Académie La Salle, Trois-Rivières
43	Tardif, Alphonse	Organiste au Collège de Lévis
44	Vachon, Alexandre	Directeur de l'École supérieure de chimie à Trois-Pistoles
45	Veilleux, Pierre	Curé de Maria (Bonaventure)

Tableau 15 : Ernest Grégoire (Élection municipale, 1938, défaite)

1	Cantin, Stanislas	Professeur de philosophie à l'Université Laval
2	Cloutier, Raoul	Directeur de l'œuvre des terrains de jeux de Québec
	Deschênes, Guillaume-	
3	Miville	Prêtre au Séminaire de Québec
4	Emond, P. G.	Prêtre à St-Joseph de Québec
5	Farley, Germain	Professeur au Séminaire de Nicolet
6	Gagnon, Cyrille	Prêtre au Séminaire de Québec
7	Giguère, Arthur	Prêtre à La Prairie
8	Gravel, Pierre	Vicaire à Saint-Roch de Québec
9	Hébert, Georges	Professeur de philosophie au Collège de Lévis
10	Jacques, Gérard	Prêtre à St-Joseph de Québec
11	Jolicoeur, Florian	Professeur au Séminaire du Sacré-Cœur à Saint-Victor en Beauce
12	Lehoux, Jos.	Prêtre à l'Hôpital général
13	M. Claire de Jésus	Religieuse à Outremont
14	Morel, Dollard	Prêtre à St-Ferdinand
15	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot
16	Richard, Thomas	Curé de Villeroy
17	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval
18	Roy, Élias	Prêtre au Collège de Lévis
19	Tardif, Alphonse	Professeur au Collège de Lévis
20	Tremblay, T. L.	
21	Tremblay, Thomas	Prêtre à Giffard
22	Un dominicain	Québec
23	Vincent, Victor	Professeur au Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke

Tableau 16: Philippe Hamel (Élection provinciale, 1935, victoire)

1.	Adam, Georges	Père de Saint-Vincent de Paul
2	Archange, Godbout	Franciscain à Montréal
3	Bellemare, Joseph-Alfred	Curé de Batiscan
4	Jobidon, Arthur	Prêtre au Séminaire de Québec
5	Lacasse, Arthur	Prêtre à Saint-Henri de Lévis
6	Lacroix, Joseph	Prêtre au Séminaire de Québec
7	Lamontagne, Henri	Prêtre au Séminaire de Québec
8	Paradis, Stanislas	Vicaire aux Saints Martyrs Canadiens
9	Pelletier, Joseph R.	Chanoine, prêtre au Séminaire de Québec
10	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot (Vaudreuil)
11	Proulx, Arthur	Curé de Château-Richer
12	Roy, Camille	Recteur de l'Université Laval
13	Talbot, Lucien-G.	Prêtre à l'Université Laval
14	Tremblay, Thomas Ls.	Prêtre à l'orphelinat de Giffard
15	Révérende Mère	Sœurs de la charité de Québec

	supérieure	
16	Turcotte, Joseph	Prêtre à St-Éloi des Mines (Portneuf)

Tableau 17: Philippe Hamel (Élection provinciale, 1936, victoire)

1	Audet, Frère	Prêtre à l'Hôpital Saint-Sacrement du Chemin Ste-Foy
2	Gravel, Pierre	Vicaire à Saint-Roch de Québec
3	Groulx, Lionel	Professeur d'histoire à l'Université Laval
4	Laberge, Henri	Visiteur des écoles
5	Lamontagne, Henri	Prêtre au Séminaire de Québec
6	Nadeau, Aristide	Prêtre de Trois-Pistoles
7	Ouellet, Cyrias	Prêtre à Trois-Pistoles
8	Pamphile, Frère	Frère des Écoles chrétiennes à Québec
9	Pelletier, Joseph R.	Prêtre de Saint-Laurent, Isle d'Orléans
10	Pilon, Rémi	Curé de l'Île Perrot
11	Savard, Georges	
12	Stanislas, Frère	Académie de La Salle de Trois-Rivières
13	St-Cyrille, Sœur	
14	Tardif, Alphonse	Organiste au Collège de Lévis
15	Tremblay, J. L.	Prêtre à Trois-Pistoles
16	Vanier, L.	Jésuite

ANNEXE 2: LISTES

Tableau 18 : Prêtres accusés d'avoir attaqué le Parti libéral (1935)

#	Nom	Comté	Candidat	Sortant	Candidat	Résultat
1	Arsenault, Ernest	Arthabaska	Gélinas, Joseph-Étienne	Libéral	PC	Défaite
2	Lambert, Zoël	Arthabaska	Gélinas, Joseph-Étienne	Libéral	PC	Défaite
3	Alexandre, Joseph	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
4	Beaudet, Émile	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
5	Belleau, Fernand	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
6	Campagna, Joseph	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
7	Crépeau, Pierre	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
8	Deslauriers, Cyrille	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
9	Fortier, Hilaire	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
10	Gravel, Pierre	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
11	Houde, Joseph	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
12	Labbé, JEusèbe	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
13	Quirion, Lucien	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
14	Roy, Adalbert	Beauce	Cliche, Vital	Libéral	ALN	Victoire
15	Garneau, Charles-Henri	Bellechasse	Deschênes, Hormidas	Libéral	ALN	Défaite
16	Boulanger, JBLauréat	Bellechasse	Deschênes, Hormidas	Libéral	ALN	Défaite
17	Dugas, Jean-Charles	Bellechasse	Deschênes, Hormidas	Libéral	ALN	Défaite
18	Gagnon, Arthur	Bellechasse	Deschênes, Hormidas	Libéral	ALN	Défaite
19	Pelletier, Thomas	Bellechasse	Deschênes, Hormidas	Libéral	ALN	Défaite
20	Richard, Louis	Bellechasse	Deschênes, Hormidas	Libéral	ALN	Défaite
21	Raymond, Zéphirin	Berthier	Martineau, Jean-Charles	Libéral	ALN	Défaite

		1	T=			- · · · ·
22	Michaud, Charles	Bonaventure	Pinault, Jacques	Libéral	ALN	Défaite
22	Latulippe, Jos. Elz.	Charlevoix-	Trottion Emoct	Libóral	ALN	Défaite
24	Gaudreault, A.	Saguenay Chicoutimi	Trottier, Ernest	Libéral Libéral	ALN	Victoire
25	,	Chicoutimi	Larouche, Arthur	1	ALN	
	Gravel, Médéric Parent, Émile		Larouche, Arthur	Libéral		Victoire
20	Camirand, Louis-	Chicoutimi	Larouche, Arthur	Libéral	ALN	Victoire
27	Philippe	Frontenac	Tardif, Patrice	Libéral	ALN	Victoire
28	Lanoue, Victor	Frontenac	Tardif, Patrice	Libéral	ALN	Victoire
29	Malouin, Armand	Frontenac	Tardif, Patrice	Libéral	ALN	Victoire
30	O'Neil, ?	Frontenac	Tardif, Patrice	Libéral	ALN	Victoire
31	Sideleau, Arthur	Frontenac	Tardif, Patrice	Libéral	ALN	Victoire
32	Azarias, Frère	Lac-Saint-Jean	Duguay, Joseph-Léonard	Libéral	PC	Victoire
33	Martel, Jean-Baptiste	Lac-Saint-Jean	Duguay, Joseph-Léonard	Libéral	PC	Victoire
34	Beaudoin, Michel	L'Assomption	Gouin, Paul	Libéral	ALN	Victoire
35	Desrochers, Ant.	L'Assomption	Gouin, Paul	Libéral	ALN	Victoire
36	Dugas, Alphonse	L'Assomption	Gouin, Paul	Libéral	ALN	Victoire
	Bagae, 7 apriorios	27.0001111111111111111111111111111111111	Larochelle, Joseph-	Diboral	71214	VIOLONO
37	Dallaire, ?	Lévis	Théophile	Libéral	ALN	Victoire
	·		Larochelle, Joseph-			
38		Lévis	Théophile	Libéral	ALN	Victoire
39	Laliberté, Maurice	Lotbinière	Rochon, JNapoléon	Libéral	PC	Défaite
40	Robidas, ?	Mégantic	Labbé, Tancrède	Libéral	ALN	Victoire
41	Tremblay, ?	Mégantic	Labbé, Tancrède	Libéral	ALN	Victoire
10	Gravel, Pierre	Mégantic	Labbé, Tancrède	Libéral	ALN	Victoire
42	Bourbeau, Eud.	Montmagny	Grégoire, Ernest	Libéral	ALN	Victoire
43	Chalifour, Pierre	Montmagny	Grégoire, Ernest	Libéral	ALN	Victoire
	Lavergne, Édouard-					
44	Valmore	Montmagny	Grégoire, Ernest	Libéral	ALN	Victoire
45	Proulx, Arthur	Montmorency	Roy, Félix	Libéral	ALN	Défaite
46	Villeneuve, Lucien	Montmorency	Roy, Félix	Libéral	ALN	Défaite
47	Godbout, Archange	Montréal-Sainte- Marie	Rochefort, Candide	Libéral	ALN	Victoire
48	Desrosiers, J. G.	Papineau	Lorrain, Roméo	Liberal	ALN	Victoire
	Withmore, ?	<u> </u>		Libéral		Victoire
		Papineau	Lorrain, Roméo	Liberal	1	
		Portneuf	Dussault, Bona		ALN	Victoire
51 52	Doucet, EA.	Portneuf	Dussault, Bona Dussault, Bona	Libéral	ALN	Victoire
53	Laflamme, Alfred	Portneuf	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Libéral	ALN ALN	Victoire
54	<u> </u>	Portneuf Portneuf	Dussault, Bona	Libéral	ALN	Victoire
	Cravel Pierre		Dussault, Bona	Libéral	1	Victoire
10	Gravel, Pierre	Richmond	Gaudreau, Albert	Libéral	PC	Victoire
55	Côté, Victor	Rivière-du-Loup	Dionne, Alfred	Libéral	ALN	Victoire

Tableau 19 : Prêtres abonnés à La Province

1	Amyot, Victor	Prêtre de Saint-Esprit
2	Boileau, Georges	Oblat à Chambly-Bassin
3	Carrier, Omer	Curé de St-Anselme de Dorchester
4	Croteau, U.	Prêtre de l'Hôtel-Dieu de Lévis
5	Garant, Charles-Omer	Prêtre à la faculté de théologie de l'Université Laval

_	C	Court de Ceint Lodges de Decos
6	<u> </u>	Curé de Saint-Ludger de Beauce
7	Gauthier, Émilien	Prêtre de l'Hôtel-Dieu de Lévis
8	<u>'</u>	Prêtre de Lorrainville (Témiscamingue)
9	<u>'.</u>	Prêtre de Sainte-Thérèse de Gaspé
10		Prêtre à l'évêché de Sherbrooke
11	,	Curé de Saint-Edouard de Port-Alfred
	Grimard, Doria	Aumônier des petites franciscaines de Chicoutimi
13	,	Professeur d'histoire à l'Université de Montréal
14		Professeur à l'Université d'Ottawa
_	Halde, E.	Curé de Palmarolle (Abitibi)
	Hurteau, N.	Curé de Notre-Dame du Perpétuel Secours (Ville-Émard)
_	Jetté, JC.	Prêtre de Montréal
	Julien, Herménégilde	Supérieur du Séminaire de Valleyfield
	Julien, JG.	Curé de Lambton, Frontenac
	Labbé, Omer	Professeur au Séminaire du Sacré-Cœur de Saint-Victor en Beauce
	Labrie, Vital	Professeur au Collège de Lévis
_	Lachance, JT.	Prêtre de Lévis
	Lacoursière, Laurent	Professeur au Séminaire du Sacré-Cœur de Saint-Victor en Beauce
	Lacroix, Joseph	Professeur au Séminaire de Québec
	Laflamme, A.	Curé de St-Armand (Missisquoi)
-	Laflamme, JAlf.	Prêtre de Pont-Rouge (Portneuf)
_	Laflamme, P.	Prêtre de l'Hôtel-Dieu de Lévis
	Lafontaine, JVictor	Prêtre de Coaticook
29	Laframboise, J.	Chanoine, curé de Saint-Stanislas de Koska (Beauharnois)
30	Lahaye, Zéphirin	Chanoine, Hôpital du Christ-Roi de Nicolet
	Langlais, JA.	Curé de Barraute (Abitibi)
	Langlois, Mathias	Franciscain de Montréal
33	LaPalme, Auguste	Prêtre de Côte-des-Neiges (Montréal)
34	Lapointe, Joseph	Curé de Jonquières
35	Larente, Pierre	Vicaire de Pointe-Claire
36	Laroche, Israël	Curé de Saint-Joseph de Québec
37	Larouche, Roland	Prêtre de Jonquière
	Lauzon, J. Henri	Prêtre de Lachine
39	Lebon, Wilfrid	Supérieur du Collège de Sainte-Anne de La Pocatière
40	Lecours, R.	Prêtre de Sainte-Madeleine (St-Hyacinthe)
41	Lecourt, JH.	Curé de Saint-Isidore (Laprairie)
42	Lessard, Léon N.	Professeur au Collège de Lévis
43	Léveillé, A.	Curé de Ste-Scholastique (Deux-Montagnes)
44	Limoges, J.	Professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville
45	Longval, C.	Prêtre à l'évêché de Nicolet
	Maher, JB.	Prêtre à Saint-Étienne de Montréal
47		Curé de Saint-Clet (Soulanges)
48	Maranda, JA.	Prêtre à l'Hôtel-Dieu de Lévis
	Martel, AH.	Curé d'East Broughton (Beauce)
	Martin, JE.	Curé de Montebello (Papineau)
51		Prêtre à Saint-Paul de Québec
52	,	Professeur au Séminaire de Québec
	Meilleur, Edouard	Père oblat a Moosone, Ont.
54		Prêtre à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,

55	Meunier, A.	Prêtre de Saint-Charles de Saint-Hyacinthe
56	Michaud, Charles	Curé de Saint-Alexis de Matapédia
57	Mongeau, JH.	Curé de Pointe-Claire
58	Morin, JH.	Prêtre à Saint-Claude de Richmond
59	Morissette, LR.	Chanoine, Loretteville
60	Pelletier, Joseph-Romuald	Chanoine, professeur au Séminaire de Québec

Tableau 20 : Protestations des cercles de fermières contre le suffrage féminin

	Cercle	Diocèse
1	Sainte-Irène de Laferté	Abitibi
2	Saint-Wilbrod d'Hébertville-Station	Chicoutimi
3	Lac Sainte-Croix	Chicoutimi
4	Saint-Gédéon	Chicoutimi
5	Saint-Jérôme	Chicoutimi
6	Saint-Benoît	Montréal
7	Saint-Léonard de Nicolet	Nicolet
8	Sainte-Sophie de Lévrard	Nicolet
9	Nicolet	Nicolet
10	Sainte-Monique	Nicolet
11	Saint-Wenceslas	Nicolet
12	Saint-Léonard	Nicolet
13	Bécancour	Nicolet
14	Saint-Basile de Portneuf	Québec
15	Sainte-Germaine de Dorchester	Québec
16	Saint-Sébastien de Frontenac	Québec
17	Saint-Valérien de Shefford	Saint-Hyacinthe
18	Saint-Isidore de Laprairie	Saint-Jean
19	Saint-Constant	Saint-Jean
20	East Angus	Sherbrooke
21	Saint-Sévère	Trois-Rivières
22	Saint-Louis de Gonzague	Valleyfield

Tableau 21 : Prêtres membres de la Ligue pour la Défense du Canada

1	Arsenault, Simon	Père de Saint-Vincent de Paul
2	Baudoux, Maurice	Prêtre à Vonda, Saskatchewan
3	Beaudry, Marcel	Professeur au Collège de l'Assomption
4	Bertrand, J.	Curé de St-Lazare
5	Bouchard, Charles	Vicaire à Saint-Joseph d'Alma
6	Bourassa, J. A.	Curé du Sacré-Cœur de Jésus, Montréal
7	Boutin, Charles-Auguste	Professeur au Collège de l'Assomption
8	Brulotte, Willie	Vicaire à Notre-Dame-du-Chemin, Québec
9	Campeau, Ovila	Prêtre de Sherbrooke
10	Carrière, Léon	Père oblat
11	Charlebois, Charles	Oblat à Sainte-Agathe-des-Monts
12	Côté, Lévi	Curé de Hull
13	Cyr, Armand	Professeur au Collège de l'Assomption
14	d'Anjou, Marie-Joseph	Père jésuite

15	d'Auteuil Richard, Jean	Père jésuite
16	Désilets, Lionel	Professeur au Séminaire de Nicolet
17	Deslandes, Ch. N.	Prêtre à Genthon, Manitoba
18	Desroches, Vianney	Vicaire à Pointe-aux-Feuilles
19	Emmanuel, Frère	Frère de Sainte Croix à Granby
20	Fafard, A.	Curé de St-Cléophas, Joliette
21	Foucault, Edgar	Professeur au Séminaire de Nicolet
22	Gagnon, Edouard	Prêtre à Québec
23	Gauthier, Ludger	Curé de Saint-Joseph d'Alma
24	Gélinas, Robert	Professeur au Collège de l'Assomption
25	Giguère, O.	Prêtre à Laprairie
26	Gravel, Pierre	Vicaire de Saint-Roch de Québec
27	Guindon, J. R.	Curé de Hawkesbury, Ontario
28	Labelle, Ernest	Curé de Saint-Pierre Claver
29	Lafleur, Georges-Étienne	Vicaire à Sainte-Arsène, Montréal
30	Lajoie, Henri-V.	Curé de St-Joseph de Saint-Hyacinthe
31	Lanthier, Louis-Marie	Professeur au Collège de l'Assomption
32	Laporte, LsPh.	Prêtre à Montréal
33	Larocque, J. E.	Curé de Sainte-Victoire
34	Larouche, Lorenzo	Vicaire à Saint-Joseph d'Alma
35	Léveillé, A.	Curé de St-Scholastique
36	Maltais, Roger	Professeur d'histoire à Sherbrooke
37	Martel, Charles	Prêtre à Sainte-Marguerite, Lac Masson
38	Morin, Albert	Curé de St-Jean-de-Cherbourg (Matane)
39	Morin, Hector	Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe
40	Pesant, René	Prêtre à l'Assomption
41	Picotte, J. H. Donat	Curé de Charette (Saint-Maurice)
42	Pleau, B. E.	Prêtre à l'Assomption
43	Raymond, Roméo	Vicaire Saint-Pierre Claver
44	Roux, Walter	Professeur au Séminaire de Nicolet
45	Savaria, Victor	Professeur au Collège de l'Assomption
	Tremblay, Élie	Prêtre au sanatorium de Roberval
	Vallières, Édouard	Père de Saint-Vincent de Paul
48	Veilleux, S.	Prêtre retraité

Tableau 22 : Lettres de félicitations adressées à Gérard Dion et Louis O'Neill (1956)

1	Audet, René	
2	Audet, Rosaire	S. S. S.
3	Beauchemin, Maurice	Curé de St-Martin de Beauce
4	Beaulieu, JAlphonse	Curé de Saint-Alexis de Matapédia
5	Bérubé, H.	Prêtre à St-Edward
6	Bilodeau, Joseph	Curé de St-Raymond
7	Bissonnette, A.	Curé de Les Écureuils (Portneuf)
8	Blondin, JOscar	Prêtre à Baie-Ste-Catherine à Charlevoix
9	Boissinot, Georges-Albert	Père de Saint-Vincent de Paul
10	Boisvert, Aurélien	Curé de St-Blaise-de-Barville (Abitibi)
11	Boisvert, BM.	Dominicain à Sackville (Nouveau-Brunswick)
12	Bourbeau, Gustave	Prêtre à Notre-Dame de Beaupré

13	Brissette, L.	Curé de St-Antoine-Marie-Claret de Montréal
14	Cousineau, Jacques	Jésuite
15	Desroches, Bernard	Père des missions étrangères
16	Dubuc, J. P.	Curé de St-Eugène de Granby
17	Fortin, JO.	Curé de St-Lambert de Lévis
18	Gaudet, Julien	Prêtre à l'Hôpital général St-Vincent-de-Paul
19	Girard, René	Hôtel-Dieu du Sacré Cœur de Dolbeau
20	Grenier, Antoine	Curé de Clermont
21	Guité, Gérard	Prêtre à St-Elzéar (Bonaventure)
22	Gustave, Frère	Directeur de l'Académie de Québec
23	Labbé, Gérard	Prêtre à Montmagny
24	Lacoursière, Laurent	Curé de l'Immaculée Conception (Mégantic)
25	Lalande, Louis	Prêtre à Montréal
26	Lapierre, Ernest	Curé de St-Bernard de Rouville
27	Lefebvre, Albert	Prêtre à St-Raymond de Hull
28	Lévesque, Georges-Henri	Dominicain
29	Masson, M. V.	Dominicain à Montréal
30	Pagé, Daniel	Prêtre à St-Jean Bosco
31	Paradis, Fernand	Professeur de théologie au Grand Séminaire de Saint-Sulpice
32	Patenaude, Émile-M.	Congrégation de Sainte-Croix, Externat classique de Montréal
33	Perreault, AM.	Dominicain à Rome
34	Routhier, Henri	Vicaire apostolique de Grouard, Alberta
35	Smith, Donald	Professeur au St. Michael's College à Toronto